



HAL
open science

**Pays récepteurs d'assistance étrangère et pays donateurs :
la place et le rôle des États baltes entre pays nordiques
et États postsoviétiques au prisme de l'action de
parrainage (1985-2013)**

Katerina Kesa

► **To cite this version:**

Katerina Kesa. Pays récepteurs d'assistance étrangère et pays donateurs : la place et le rôle des États baltes entre pays nordiques et États postsoviétiques au prisme de l'action de parrainage (1985-2013). Science politique. Université Sorbonne Paris Cité, 2015. Français. NNT : 2015USPCF007 . tel-01368955

HAL Id: tel-01368955

<https://theses.hal.science/tel-01368955>

Submitted on 22 Sep 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Institut National des Langues et Civilisations Orientales

École doctorale N°265

Langues, littératures et sociétés du monde

Centre de Recherches Europes-Eurasie (CREE)

THESE

Présentée par :

Katerina KESA

soutenue le 7 mai 2015

pour obtenir le grade de **Docteur de l'INALCO**

Discipline : Histoire, sociétés et civilisations

Pays récepteurs d'assistance étrangère et pays donateurs

La place et le rôle des États baltes entre pays nordiques et
États postsoviétiques au prisme de l'action de parrainage
(1985-2013)

Thèse dirigée par :

Monsieur Charles URJEWICZ

Professeur émérite des Universités, INALCO

RAPPORTEURS :

Madame Silvia SERRANO

Maître de conférences, HDR, Université d'Auvergne,
CERCEC

Monsieur Andres KASEKAMP

Professeur, Université de Tartu (Estonie)

MEMBRES DU JURY :

Madame Anne DE TINGUY

Professeur des Universités, INALCO

Monsieur Andres KASEKAMP

Professeur, Université de Tartu (Estonie)

Monsieur Jean RADVANYI

Professeur des Universités, INALCO

Madame Silvia SERRANO

Maître de conférences, HDR, Université d'Auvergne,
CERCEC

Madame Elsa TULMETS

Chargée de recherche, Marie Curie Fellow, Sciences-
Po/IIR Prague

Monsieur Charles URJEWICZ

Professeur émérite des Universités, INALCO

Remerciements

Mes premiers remerciements vont à mon directeur de thèse, Charles Urjewicz, qui m'a non seulement guidée et soutenue tout au long de cette recherche mais qui a eu une influence décisive sur l'orientation de celle-ci. Nos nombreuses discussions sur les pays baltes, la Géorgie, l'Ukraine ou la Russie, ont beaucoup contribué à nourrir mon approche et m'ont permis d'explorer des pistes nouvelles.

Je dois ensuite ma thèse à un heureux hasard qui m'a fait rencontrer Elsa Tulmets en 2009 dans le cadre d'un ouvrage collectif sur les pays baltes. Au fil de nos échanges, ses conseils m'ont aidée à conceptualiser et structurer mon objet de recherche sur l'action de solidarité et de parrainage. Le groupe de recherche qu'elle dirige au CERI sur les Transferts et auquel je participe depuis trois ans, a constitué un apport essentiel pour mon cadre théorique.

Les résultats de cette recherche n'auraient sans doute jamais été les mêmes sans les discussions, conseils et suggestions des chercheurs, doctorants, analystes, spécialistes de l'espace postsoviétique et des pays baltes. Je remercie plus particulièrement Céline Bayou, Anne de Tinguay, Jean Radvanyi, Taline Ter Minassiann Catherine Poujol, Anita Tiraspolsky, Gérard Wild, Ahto Lobjakas, Toomas Alatalu, Una Bergmane, Rodica Plugaru, Philippe Perchoc, Olga Bronnikova, Maria Emanovskaya, Tamara Svanidze pour avoir stimulé et contribué à l'avancement de cette recherche. Merci à Vincent Dautancourt pour la réalisation de la carte !

Je dois ensuite ma reconnaissance pour l'aide précieuse et tatillonne de Sophie Tournon, Una Bergmane, Olga Bronnikova, Anne Rio, ainsi que mon directeur de thèse, Charles Urjewicz pour la relecture et pour le regard critique qu'ils ont apporté sur mon travail.

La thèse est souvent un processus difficile et solitaire. Je remercie ma sœur, Kristina, mes beaux-parents, Françoise et Pierre, Beat, Bertrand, Marianna et Vincent de m'avoir soutenue tout au long de ces années. Je remercie également Sophia, Rafaela, Sébastien, Heidi, Anne, Fabien, Kristi, Zaïa, Kätlin, Tuuli, Signe, Marie, Laure, Alexandrine, Catherine, Thomas, Jean, Sofia, Octave et j'en oublie certainement, d'avoir été là dans les moments difficiles.

Je remercie mes parents, Veera et Mart, qui m'ont transmis leur amour, la bonne humeur, la volonté et le goût de la persévérance, sans lesquels je ne serais pas là aujourd'hui.

Enfin, ce travail n'aurait jamais pu s'achever sans le soutien moral et intellectuel de Régis, sans le sourire et les échanges avec nos enfants, Solveig et Tristan, qui ont grandi avec cette thèse....

TABLE DES MATIERES

LA CARTE : PAYS NORDIQUES, ETATS BALTES ET PAYS DU PARTENARIAT ORIENTAL DE L'UNION EUROPEENNE	7
INTRODUCTION GENERALE	8
I. LE CADRE THEORIQUE/ GRILLE DE RECHERCHE	15
<i>Section 1 – Grille d'analyse de la formation/définition de la politique étrangère de l'Estonie, Lettonie et Lituanie</i>	<i>16</i>
Section 1.1 L'approche constructiviste : La définition et la formation de l'identité politique étrangère.....	16
Section 1.2 Les Cercles « d'appartenance externes » : un certain nombre d'éléments en communs aux États baltes	19
Section 1.3 Cercles d'appartenance internes : d'importantes différences dans la façon de s'identifier	21
<i>Section 2 - Conceptualisation de l'action de « parrainage » comme objet d'étude en relations internationales.....</i>	<i>23</i>
Section 2.1 Conceptualiser la solidarité dans la politique étrangère des relations internationales	24
Section 2.2 Analyse critique du discours, sociologie des acteurs et des réseaux comme outils pour l'étude del'expression de la solidarité politique	26
Section 2.3. La mise en œuvre de l'action de « parrainage » balte envers les pays du Caucase du Sud et d'Europe Orientale	27
Approche croisée : la nécessité de recourir aux outils supplémentaires	30
II. METHODOLOGIE, CORPUS ET EMPIRIE	32
<i>Section 1 : Délimitation des frontières de la recherche, du champ temporel et de la démarche méthodologique.....</i>	<i>32</i>
Section 1.1 Le choix des pays étudiés	32
Section 1.2 Le choix du champ temporel.....	34
Section 1.3 Les limites et les difficultés de l'objet d'étude (la mise en œuvre de l'action).....	35
<i>Section 2 : Les sources et le cadre empirique.....</i>	<i>36</i>
Section 2.1 Le cadre empirique: le terrain de la recherche (2009-2014)	36
Section 2.2 Les enquêtes qualitatives et les personnes ciblées	37
Section 2.3 Entrer en contact.....	39
Section 2.4 Le guide de l'entretien, la problématique de l'enregistrement et la méthode utilisée.....	40
<i>Section 3 : Annonce du plan.....</i>	<i>43</i>
PREMIERE PARTIE.....	45
LE ROLE ET L'IMPACT DE L'AUTRE/L'ETRANGER SUR LE PROCESSUS D'INDEPENDANCE, DE RECONSTRUCTION ET D'INTEGRATION DES ETATS BALTES (1980-2004)	45
CHAPITRE I.....	49
LE « RETOUR» DES PEUPLES BALTES DANS LACOMMUNAUTE OCCIDENTALE : UN PROCESSUS DE LUTTE INTERNE ET EXTERNE (1970-1991)	49
<i>1.1 Développement des mouvements indépendantistes au sein des sociétés estonienne, lettone et lituanienne : le rôle des facteurs d'idées (approche constructiviste)</i>	<i>51</i>
1.1.1 Le contexte de la Pérestroïka et de la Glasnost en URSS et les origines des mobilisations sociétales dans les Républiques soviétiques d'Estonie, de Lettonie et de Lituanie	51
Premiers mouvements dissidents	51
Le contexte politique changeant avec la Pérestroïka et la Glasnost (dès 1985).....	55
1.1.2 La « Révolution chantante » et l'intensification des mouvements indépendantistes baltes.....	58
Les « manifestations calendaires ».....	58
Les Fronts Populaires baltes : l'intensification du mouvement pro-indépendantiste	60
Répercussions législatives.....	64
Institutionnalisation de la coopération entre les Fronts populaires baltes.....	65
1.1.3 Les Républiques baltes, pionniers/vecteurs de mouvements indépendantistes dans d'autres Républiques soviétiques ?	68
Le Congrès des Députés des Peuples : usage du « pouvoir » sur la scène fédérale ?.....	69
« L'action transnationale » des mouvements baltes en URSS : les actions et les moyens mis en œuvre.....	71
Qu'en est il de l'influence de l'action balte ?	76
1.2 <i>Facteurs internes et externes favorisant le processus indépendantiste dans les Républiques baltes</i>	<i>81</i>
1.2.1 Des bases sociétales, étatiques et économiques plus solides dans les États baltes.....	82
Une cohésion sociétale plus forte dans les pays baltes face aux mouvements indépendantistes.....	82

Des bases institutionnelles, économiques plus solides	84
1.2.2 Les diasporas baltes durant la Guerre Froide : un rôle dans le processus indépendantiste ?	85
La diaspora balte à l'étranger : quelques généralités	87
La diaspora balte : maintien de la culture et <i>lobbying</i> auprès des gouvernements occidentaux	87
La diaspora balte et la circulation de l'information entre l'Est et l'Ouest	90
1.2.3 Attitude des Occidentaux à l'indépendance dans les pays baltes : le facteur géographique et relations particulières avec les voisins nordiques	91
« L'exception(nalisme) balte » ?	91
Les relations spécifiques avec les voisins nordiques : Les cas de l'Estonie avec la Finlande	93
L'influence occidentale durant la Guerre Froide dans la vie quotidienne des Estoniens	98
CONCLUSION DU PREMIER CHAPITRE	100
CHAPITRE II	102
« (RE-)DEVENIR EUROPEENS » : LE ROLE DU PARRAINAGE NORDIQUE DANS CE DEFI (1991-2004)	102
2.1 <i>La construction de l'identité politique balte et le processus d'intégration aux organisations euro-atlantiques</i>	104
2.1.1 Les perceptions et représentations de l'Occident et de l'espace post-soviétique	105
La perception de l'élite estonienne, lettone, lituanienne sur <i>Soi</i>	105
Tableau n°1: La perception de la menace à la paix et sécurité sur le pays venant de la Russie (en 1995) ...	106
Tableau n°2: La perception de la menace sur la paix et la sécurité dans ce pays en 1995 (en %)	108
La perception de l'Occident opposée à celle de la Russie : d'une vision globale à une autre plus complexifiée	111
Tableau n°3: L'adhésion de leur pays à l'OTAN en 2000 (en %)	112
Tableau n°4: L'adhésion de son pays à l'Union européenne	114
Question : Que pensez-vous de l'idée de l'adhésion de votre pays à l'UE ? (en %) 2000	114
La déconstruction et reconstruction	115
2.1.2 Les pays baltes et la problématique d'adhésion à l'OTAN	118
Les Russes et Occidentaux devant l'adhésion : réticences	118
Les étapes du rapprochement des États baltes avec l'Alliance atlantique	119
Une coopération particulière avec les États-Unis	121
2.1.3 Le processus d'adhésion à l'Union européenne	122
Le processus d'intégration en trois phases	123
Le cadre institutionnel de l'adhésion de l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie à l'UE : critères de conditionnalité, suivi et évaluation	125
2.2 <i>Le rôle et l'action des pays nordiques dans le processus de transition, « d'euro-péanisation » et de « démocratisation » en Estonie, Lettonie et Lituanie</i>	129
2.2.1 L'action des pays nordiques envers les baltes (1991-2004) : les enjeux et les logiques de « l'internationalisme » nordique	130
Le positionnement des Nordiques face aux changements géopolitiques dans leur voisinage	131
Les pays nordiques : d'une tradition de solidarité internationale (<i>international solidarity</i>) aux logiques de « l'internationalisme adjacent »	134
2.2.2 Le « parrainage » nordique envers les Baltes : le cadre, la typologie et la méthode	139
Le cadre de l'assistance : le rôle des organisations régionales	140
Typologie de l'assistance : directement, indirectement liée à l'adhésion à l'UE (et à l'OTAN) et l'aide matérielle	144
Tableau n°5: Les principaux donateurs de l'aide étrangère à l'Estonie en 1998	147
Tableau n°7 : Evolution de la répartition des fonds du Conseil nordique de 1998 à 2000	149
(en millions de couronnes danoises)	149
La méthode : une relation de « maître » à « l'élève » ? (l'exemple estonien)	150
2.2.3 Transfert de compétences nordiques aux États baltes : les cas d'étude	153
Assistance des experts suédois dans la réforme judiciaire en Lituanie	153
Formation des journalistes des pays baltes	154
Appui dans le domaine de la défense et la sécurité	156
L'assistance technique des experts suédois à la réforme pénitentiaire dans les trois États baltes	158
CONCLUSION DU CHAPITRE II	161
CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE	164
DEUXIEME PARTIE	166
L'ACTION DE «PARRAINAGE » ESTONIENNE, LETTONE ET LITUANIENNE : ENTRE SOLIDARITE POLITIQUE ET REEL DESIR D'AIDER LES PAYS D'EUROPE ORIENTALE ET DU CAUCASE DU SUD A SE RAPPROCHER DES STRUCTURES OCCIDENTALES (2004-2014).....	166
CHAPITRE III	169
L'EXPRESSION DE LA SOLIDARITE : LE POSITIONNEMENT DES ELITES ESTONIENNES, LETTONES ET LITUANIENNES ENVERS LES PAYS EST-EUROPEENS	169
3.1 <i>Conceptualiser la solidarité balte et ses acteurs</i>	172
3.1.1 Une solidarité nouvelle qui tire ses racines du passé	173

Une solidarité ancienne ? Tentative d'aperçu global des relations entre les XIX-XXème siècles	173
Une solidarité politique nouvelle imprégnée de pragmatisme inscrite dans le contexte de l'élargissement	179
Une solidarité plus politisée et idéologisée qui tire notamment ces racines du passé	183
3.1.2 La classe politique balte en affaires étrangères : typologie et caractéristiques	185
La classe politique balte après 1991 : entre rupture et continuité	185
Les présidents estoniens, lettons et lituaniens 2003-2013	189
Les ministres des Affaires étrangères depuis 2003-2013	191
Les députés baltes au Parlement européen : aux Affaires étrangères et aux relations avec l'Europe de l'Est (2009-2013)	192
3.1.3 Les réseaux et les alliances régionales de solidarité balte avec l'Europe de l'Est : le cadre informel et semi-privé/public	197
Les alliances régionales politico-déclaratives	197
Les groupes interparlementaires : initiatives bilatérales	201
Les forums et groupes d'États au sein des organisations internationales (UE, OTAN...)	202
Quelques acteurs politiques estoniens : formation politique de droite conservatrice	203
3.2 <i>L'expression de la solidarité balte à l'égard des pays de l'Est</i> :	206
<i>Entre unité et paradoxes d'un discours pro-occidental et « droitdelhommiste » ?</i>	206
3.2.1 Les « Révolutions de couleurs », la Politique européenne de voisinage : le début de l'engagement des pays baltes à l'Est	207
3.2.2 Manifestations d'opposition et élections à l'Est (2007-2012/13)	216
3.2.3 Le conflit russo-géorgien (août 2008)	223
Un positionnement clairement pro-géorgien dans le conflit russo-géorgien d'août 2008	224
Les actions concrètes de soutien de la Géorgie dans cette guerre	227
3.2.4 Les Baltes tentent de prendre les « commandes » de la politique Est-Européenne : le Sommet de Vilnius (novembre 2013), le début de la crise russo-ukrainienne (2013-2014)	231
Le début de la crise russo-ukrainienne (2013-2014) et la radicalisation des discours baltes envers la Russie	235
CONCLUSION DU CHAPITRE III	239
CHAPITRE IV	242
LE « PARRAINAGE » BALTE A L'EGARD DES PAYS D'EUROPE ORIENTALE ET LE CAUCASE DU SUD :	
EXPORTATION, TRANSFERT ET DIFFUSION DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE	242
4.1 <i>L'assistance technique et la coopération estonienne, lettone et lituanienne au développement envers l'Europe de l'Est : cadre, le parcours, l'évolution, particularités</i>	246
4.1.1 Les États baltes : nouveaux arrivants parmi les acteurs du développement et de la coopération internationale ?	246
Les premières étapes vers la mise en place d'une politique d'aide au développement	246
Les acteurs engagés et la coordination	250
Tableau n°8 :L'Evolution de l'implication des acteurs dans la politique d'aide au développement en Lituanie : 2008, 2011	251
Le financement : l'Aide publique au développement (APD) dans les pays baltes	253
Tableau n°9 L'aide publique au développement en pourcentage du Revenu National Brut, RNB	254
Tableau n°10. L'aide publique au développement en millions d'Euros	254
4.1.2 L'assistance technique envers les pays d'Europe Orientale et Caucase du Sud : étude de la typologie, du processus, de la méthode, les acteurs	257
Mise en parallèle du contexte de l'action balte par rapport aux Nordiques	257
Le contenu de l'assistance technique : une évolution ?	260
La méthode et le type de normes diffusées	263
4.2 <i>La mise en pratique de l'assistance technique balte au prisme de cas d'étude (cas de la Géorgie)</i>	266
4.2.1 Le rôle des diplomates baltes dans la mise en place des projets européens (EUJUST Thémis)	267
Le contexte et le lancement de la mission européenne de l'Etat de droit en Géorgie (EUJUST THEMIS) : projet promu par les acteurs baltes	269
La mise en œuvre du projet	271
4.2.2 Les établissements supérieurs comme lieux de socialisation et de transmission de normes et valeurs démocratiques et européennes ?	274
L'Ecole diplomatique estonienne, un centre de formation pour les élites du Partenariat oriental: socialisation, apprentissage	274
Formation des fonctionnaires de police géorgiens en Estonie par l'Académie estonienne de science de défense : diffusion, apprentissage, socialisation	276
Déplacement d'une université biélorusse à Vilnius : « diffusion » mais aussi « transfert » et « imposition »	279
4.2.3 Partager son expertise en matière de réforme de politiques publiques	282
Tentative de mise en place d'une réforme de la Radio-Télédiffusion géorgienne (GTVR) par un journaliste estonien	282
Réforme dans le domaine de l'Etat de droit : réforme du système pénitentiaire	285
L'action d'un expert estonien en justice auprès de l'Ombudsman géorgien	288
4.2.4 Une expertise bien particulière	292
L'ancien premier ministre estonien, un proche conseiller du gouvernement géorgien	292

Expertise en défense et sécurité : de simple assistance technique aux conseils stratégiques (la « Cuisine estonienne »)	294
CONCLUSION DU CHAPITRE IV	298
CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE	300
CONCLUSION FINALE	303
BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE	310
LITTÉRATURE ACADÉMIQUE	310
AUTRES ARTICLES ET REVUES EN LIGNE	326
THÈSES ET MÉMOIRES CONSULTÉS	331
UNE SÉLECTION DE DISCOURS, DÉCLARATIONS, DOCUMENTS ET COMMUNIQUÉS OFFICIELS	332
RAPPORTS, DOCUMENTS DE TRAVAIL	335
ENQUÊTES ET OPINION PUBLIQUES	337
PAGES INTERNET	338
LES ANNEXES.....	341
ANNEXE 1 : PERSONNES INTERVIEWEES (PARIS, BRUXELLES, TALLINN, RIGA, VILNIUS, TBILISSI)	341
<i>Diplomates européens</i>	341
<i>Diplomates baltes auprès des Ambassades (Paris, Tbilissi)</i>	341
<i>Députés baltes au Parlement européen (Bruxelles)</i>	342
<i>Les fonctionnaires estoniens, lettons et lituaniens au ministère des Affaires étrangères à Tallinn, Riga et Vilnius</i>	342
<i>Les « praticiens » : experts, conseillers, diplomates baltes ayant exercé en Géorgie, Ukraine, Moldavie et Belarus</i>	343
<i>L'élite politique et intellectuelle géorgienne : chercheurs, diplomates, l'opposition géorgiens (Paris, Tbilissi)</i>	344
<i>Membres d'organisations non-gouvernementales (ONG)</i>	345
<i>Directeur du bureau du Conseil nordique des ministres à Tallinn</i>	345
<i>Chercheurs et universitaires français et lituaniens (Paris, Bruxelles, Tallinn, Vilnius)</i>	345
ANNEXE 2: LES PRESIDENTS ESTONIENS, LETTONS ET LITUANIENS (2003-2013)	347
<i>Estonie</i>	347
<i>Lettonie</i>	347
<i>Lituanie</i>	348
ANNEXE 3: LES MINISTRES DES AFFAIRES ETRANGERES ESTONIENS, LETTONS ET LITUANIENS (2003-2013)	349
<i>Estonie</i>	349
<i>Lettonie</i>	349
<i>Lituanie</i>	350
ANNEXE 4 : LES DEPUTES BALTES AU PARLEMENT EUROPEEN (PE) (2009-2014)	352
<i>Députés estoniens au PE</i>	352
<i>Députés lettons au PE</i>	353
<i>Députés lituaniens au PE</i>	355
ANNEXE 5: DECLARATION COMMUNE ENTRE L'ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DE GUAM ET L'ASSEMBLEE BALTE (27 NOVEMBRE 2009)	359
<i>Joint Statement of the GUAM Parliamentary Assembly and the Baltic Assembly</i>	359
ANNEXE 6 : PROGRAMME DE LA FORMATION « RENFORCEMENT DES CAPACITES ADMINISTRATIVES » ORGANISEE A L'ECOLE DIPLOMATIQUE ESTONIENNE ET AUX FONCTIONNAIRES GEORGIENS (A TALLINN, 2-8 SEPTEMBRE 2013)	361

La carte : Pays nordiques, États baltes et pays du Partenariat Oriental de l'Union européenne



INTRODUCTION GENERALE

*L'important n'est pas ce qu'on fait de nous
mais ce que nous faisons nous-mêmes de
ce qu'on a fait de nous*

(Jean-Paul Sartre « Saint Genet, comédien et
martyr » 1952, p. 63).

Lorsqu'en 1991 quinze Républiques soviétiques accèdent à l'indépendance, ces nouveaux États se retrouvent devant la nécessité de redéfinir leur identité, de reconstruire leur économie et de rétablir le fonctionnement de leur État. Les nouveaux pays forment alors la Communauté des Etats Indépendants (CEI), à l'exception notable des trois Etats baltes¹ qui se tournent décidément vers l'Occident. Les élites baltes font preuve d'une volonté sans faille de rejoindre l'Europe occidentale. Si, pour les Estoniens, cette intégration européenne doit passer par l'espace nordique, pour les Lettons, elle passe davantage par l'unité baltique et par l'espace centre européen pour les Lituaniens. Pour les trois pays enfin, la perspective de l'adhésion à l'Union européenne (UE) et à l'Alliance Atlantique (OTAN) fait quasi consensus dans la classe politique et constitue un but en soi. Plus d'une décennie après le recouvrement de leur indépendance, au prix d'un long et parfois douloureux processus de transition et de réformes durant les années 1990, les trois Etats baltes parviennent ensemble avec sept autres pays d'Europe Centrale et orientale (PECO) à accéder à l'Union européenne et à l'OTAN en 2004. Cette adhésion marque aussi l'aboutissement des objectifs majeurs de la politique étrangère de ces trois pays.

Considérée comme une rupture majeure dans l'histoire contemporaine des Etats baltes après la chute de l'URSS, l'intégration euro-atlantique laisse pourtant derrière soi un vide politique, d'où le besoin urgent de redéfinir leur identité politique et de participer aux politiques étrangères de l'Union européenne en tant que membres de ces institutions. C'est précisément dans ce contexte de double élargissement (2004), mais aussi dans celui du lancement de la

¹La Géorgie sera contrainte de rejoindre la CEI à l'automne 1993.

Politique européenne de voisinage (PEV) (2003) par l'Union européenne, que la classe politique balte déclare vouloir jouer un rôle dans le processus de transition socio-économique et d'occidentalisation de certains pays postsoviétiques : les trois États du Sud Caucase (la Géorgie, l'Arménie, l'Azerbaïdjan) et les trois d'Europe orientale (l'Ukraine, la Moldavie et le Belarus).

La politique d'assistance et l'aide au développement envers ce qui constitue désormais le nouveau voisinage Est-européen seront dans un premier temps définies comme des priorités des politiques étrangères estonienne, lettone et lituanienne dans le contexte de l'intégration de ces pays dans les institutions euro-atlantiques (2004). On assiste alors à la mise en place progressive d'un certain nombre d'actions qui vont du soutien politique à une série de projets d'assistance technique plus concrets: action de lobbying pour l'inclusion du Caucase du Sud dans la politique européenne du voisinage (PEV) d'où ces pays étaient exclus en 2003 ; efforts menés par les diplomates baltes pour la mise en place d'une mission européenne pour l'état de droit en Géorgie (EUJUST Thémis), envoi d'experts pour conseiller les réformes dans les pays partenaires en Géorgie, Ukraine, au Belarus ou en Moldavie...

Or, c'est véritablement au moment du conflit russo-géorgien de 2008 et de la crise russo-ukrainienne de 2013-2014 que l'on voit la position des élites baltes se radicaliser, en se positionnant notamment en première ligne (avec les Polonais) pour demander un engagement renforcé de la part de l'UE et de l'OTAN dans cette partie de l'Europe de l'Est. Cette prise de position sert en partie à contrecarrer les menaces par la Russie sur certains de ses voisins. Tous ces sujets seront largement mis en valeur par la présidence lituanienne au Conseil Européen (juillet-décembre 2013), dont l'objectif premier est de mener l'Ukraine à la signature de l'Accord d'Association et de coopération avec l'Union européenne durant le 3ème Sommet du Partenariat oriental (novembre 2013).

Pourtant, cet investissement peut paraître surprenant si l'on sait que durant toute la période allant des années 1990 au début de 2000, les trois États baltes avaient tenté de s'éloigner le plus possible de l'espace ex-soviétique. Le but était de s'arrimer et de s'intégrer plus solidement à l'Europe occidentale et de se détacher de l'étiquette de pays postsoviétique en se défaisant des liens politiques et économiques avec ce qui constituait alors la CEI. Ce constat nous a tout naturellement conduit à nous interroger sur les raisons qui ont amené les Baltes à faire de leur politique orientale une priorité centrale dès 2004. Que cache un engagement aussi soudain? Reflète-t-il une forme masquée de revanche à l'égard du voisin russe ou est-il un moyen pour ces jeunes États de se faire une place sur la scène internationale ? Comment expliquer ce revirement ? La réussite de leur transition, acquise en

grande partie grâce à leurs « parrains nordiques », leur permettait de revendiquer un traitement égal à celui des autres États membres. Mais n'était-elle pas porteuse de nouvelles responsabilités, qui les contraignaient à s'engager eux-mêmes dans un processus de parrainage ?

Questions de recherche...

Afin de comprendre les logiques dans lesquelles cette solidarité volontairement affichée s'inscrit, il nous a paru nécessaire d'ouvrir la perspective de recherche et de replacer cette solidarité balte dans un champ temporel plus large. Il s'agira ainsi de s'interroger sur les origines des relations entre les États baltes d'une part, et avec des pays comme la Géorgie, l'Ukraine ou la Moldavie d'autre part. Cette mise en contexte nous permettra de saisir les raisons de la solidarité balte envers l'Est : est-elle un phénomène totalement nouveau, rendu possible par l'intégration euro-atlantique au tournant des années 2000, ou un nouveau rapprochement de peuples qui avaient déjà établis des liens au sein de l'empire russe et soviétique ? Ce retour en arrière nous semble utile afin de mieux appréhender les mutations qu'ont connues les identités politiques estonienne, lettone et lituanienne au cours des dernières décennies (1980-2014), et de déterminer ainsi les continuités qui ont résisté aux ruptures de cette période.

Malgré ces mutations, l'identité politique balte reste taraudée par une question centrale : comment exister, comment démontrer aux autres que l'on existe, d'où certainement ce besoin de rappeler sans cesse : « nous sommes des Européens à part entière ». La représentation de *Soi* est fortement liée au regard de l'*Autre*. L'analyse de la politique des pays baltes envers les pays de l'Est, objet principal de notre recherche, est l'une des clefs qui permet de définir la nouvelle identité politique de ces pays : le rapprochement opéré avec l'Europe de l'Est depuis une dizaine d'années est non seulement l'une des priorités politiques des États baltes, il s'inscrit parallèlement dans leur désir d'aspirer à devenir de « vrais » Européens et d'être perçus comme tels².

Outre l'évolution de l'identité politique, nous nous sommes aussi posé la question de la légitimité ou de l'avantage dont bénéficiaient les acteurs baltes en aidant d'autres États postsoviétiques. D'autant plus que, jusqu'au début des années 2000, l'Estonie, la Lettonie et la

²KESA Katerina, « The Challenges of Lithuanian and Latvian Policy Towards the Eastern Neighbourhood », in Tulmets Elsa (ed.) *Identities and Solidarity Foreign Policy: East Central Europe and the Eastern Neighbourhood*, Institute of International Relations, Prague, 2012, p. 94-95.

Lituanie étaient elles-mêmes encore en position de récepteurs d'aide étrangère. Ce passage très rapide du statut « d'importateurs » à celui d'« exportateurs » de normes et de valeurs européennes constitue selon nous un point important à analyser. Il s'agit d'un phénomène relativement nouveau dans l'histoire des relations internationales et de la solidarité qui voit des pays récemment assistés et ayant encore fraîchement en mémoire leur propre expérience de transition, d'intégration et d'aide, tenter de transférer ce savoir-faire nouvellement acquis. Le cas des États baltes en tant qu'« exportateurs » de normes européennes est d'autant plus intéressant à étudier que la transmission de valeurs et des pratiques se fait en direction des pays avec lesquels ils ont partagé un passé russe et soviétique.

Dans le but d'analyser la nature de cette solidarité et l'action des différents acteurs impliqués, ainsi que la méthode utilisée, il nous a paru pertinent de prendre l'action nordique envers les Baltes (1990-2004) comme élément d'appui (Chapitre II) : dans les deux cas, on trouve plusieurs pays émetteurs et plusieurs pays donateurs³. Or, si pour les pays nordiques, la solidarité internationale constitue une tradition ancienne qui a juste changé de cadre et d'orientation en 1990 (« adjacent internationalism⁴ »), pour l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie, aujourd'hui, elle relève encore parfois d'un véritable « laboratoire » (Chapitre IV). Notre but n'est cependant pas de comparer en détail les deux modèles d'assistance, cette perspective historique nous permet surtout de comprendre dans quelle mesure l'action nordique envers les pays des riverains du sud de la mer Baltique a pu constituer un élément moteur.

L'Objet d'étude

Depuis les années 2000, la politique étrangère des pays baltes a fait l'objet d'intéressants travaux en France. Un certain nombre d'entre eux ont porté sur les processus de désintégration de l'Union soviétique ou la reconstruction et l'intégration euro-atlantique couvrant la période 1986-2004. Nous pouvons mentionner ici les travaux publiés en France par Philippe Perchoc⁵, Matthieu Chillaud⁶, Pascal Orcier⁷ ou encore Una Bergmane⁸. D'autres

³ Dans le premier cas, on retrouve d'un côté, la Suède, la Finlande, le Danemark et dans une moindre mesure la Norvège, et de l'autre l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie. Dans le deuxième cas, les trois États baltes d'un côté et les trois pays du Caucase du Sud ainsi que l'Ukraine, la Moldavie et le Bélarus.

⁴ BERGMAN Annika, « Adjacent Internationalism. The Concept of Solidarity and Post-Cold War Nordic-Baltic Relations », in *Cooperation and Conflict: Journal of the Nordic International Studies Association*, vol.41, n°1, 2006.

⁵ PERCHOC Philippe, *Les États baltes et le système européen, 1985-2004 : être européens et le devenir*, éd. Peter Lang, Bruxelles, 2014

chercheurs travaillant sur les pays baltes ont interrogé le lien entre l'identité et la politique étrangère (Eiki Berg et Piret Ehin) ; entre l'identité, le discours et le pouvoir (Richard Mole, 2012)⁹ ; ou proposé une analyse comparative de la politique étrangère des trois États baltes en insistant sur les continuités et les changements survenus depuis 1991 : David Galbreath et Ainius Lašas, 2008¹⁰. D'autres encore ont éclairé les enjeux politiques des Baltes pour devenir « Européens », en particulier Céline Bayou et Matthieu Chillaud¹¹, ainsi que Maria Mälksoo¹².

Beaucoup de ces travaux ont centré leurs recherches sur les rapports des Baltes avec les organisations internationales (telles l'UE et l'OTAN) et la Russie, en réservant finalement une place moins importante aux relations de l'Estonie, de la Lettonie et de la Lituanie avec les pays nordiques durant le processus de réformes et d'intégration¹³ avec les autres pays postsoviétiques, la Russie exceptée.

En outre, si des travaux récents ont porté sur la politique de voisinage¹⁴ mais également sur l'action des nouveaux États membres à l'égard des pays voisins et sur la politique de voisinage¹⁵, les travaux sur l'action balte envers les autres États postsoviétiques demeurent plutôt rares : Andrespok et Kasekamp, 2012¹⁶ ; Made 2012¹⁷, Kesa et Tulmets,

⁶CHILLAUD Matthieu, *Les Pays baltes en quête de sécurité*, Économica, Paris, 2009.

⁷ORCIER Pascal, *Les Reconstitutions territoriales dans la région de la Baltique orientale (Finlande, Estonie, Lettonie, Lituanie)*, thèse de doctorat soutenue à l'ENS de Lyon en 2009.

⁸BERGMANE Una, *La France et les États-Unis face à la désintégration de l'Union soviétique : le cas des Pays baltes 1989-1991*, thèse en cours à l'Institut de Sciences politique de Paris sous la direction de Maurice Vaisse.

⁹MOLE Richard, *The Baltic States from the Soviet Union to the European Union: Identity, Discourse and Power in the Post-Communist Transition of Estonia, Latvia and Lithuania*, éd.Routledge, 2012.

¹⁰GALBREATHJ.David, LAMOREAUX Jeremy W., LASAS Ainius, *Continuity and Change in the Baltic Sea Region: Comparing Foreign Policies*, Amsterdam – New York, Rodopi B.V., 2008

¹¹BAYOU Céline et CHILLAUD Matthieu (dir.), *Les États baltes en transition. Le retour à l'Europe*, P.I.E. Peter Lang, Bruxelles, 2012.

¹²MÄLKSOO Maria, *The Politics of becoming European – a Study of Polish and Baltic Post-Cold War Security Imaginaries*, éd.Routledge, New-York, 2009

¹³On peut mentionner ici notamment l'article d'Annika Bergman, « Adjacent Internationalism. The Concept of Solidarity and Post-Cold War Nordic-Baltic Relations », in *Cooperation and Conflict: Journal of the Nordic International Studies Association*, vol.41, n°1, 2006.

¹⁴DELCOUR Laure et TULMETS Elsa (dir.), *Pioneer Europe? Testing EU Foreign Policy in the Neighbourhood*, éd.Nomos, Baden-Baden, 2008.

¹⁵HORKY Ondřej et LIGHTFOOT Simon(eds), « From Aid Recipients to Aid Donors? Development Policies of Central and Eastern European States », *Perspectives on European Politics and Society*, vol. 13, n° 1, 2012 ; TULMETS Elsa (ed.) *Identities and Solidarity in Foreign Policy: East Central Europe and the Eastern Neighbourhood*, Prague, Institute of International Relations (IIR), 2012.

¹⁶ANDRESPOK Evelin et KASEKAMP Andres (2012), « Development Cooperation of the Baltic States: A Comparison of the Trajectories of Three New Donor Countries », *Perspectives on European Politics and Society*, vol.13, n° 1, p. 117-130.

¹⁷MADE Vahur, « The Eastern Partnership in Estonian Foreign Policy », in Elsa Tulmets (ed.) *Identities and Solidarity in Foreign Policy: East Central Europe and the Eastern Neighbourhood*, Prague, Institute of International Relations (IIR), 2012, p. 78-93.

2012¹⁸ ; Kesa 2012¹⁹ ; Delcour, à paraître²⁰. Certains d'entre eux ont certes cherché à éclairer le « nouveau » rôle joué par les Baltes depuis 2006, mais ils se sont généralement intéressés à l'une seule des dimensions de celui-ci : soit le domaine politique (D.Jakniounaite²¹, 2009 ; D.Galbreath et J.Lamoreaux 2008²²), soit la coopération au développement (E.Andrespok et A.Kasekamp, 2012²³ ; L.Delcour, à paraître²⁴) pour n'en donner que quelques exemples.

Pourtant, le cas de l'exportation de compétences et d'expériences balte présente un objet d'étude intéressant à plus d'un titre. Il nous permet, tout d'abord, de considérer dans une démarche comparative l'action des pays nordiques vers les pays baltes afin d'établir des parallèles avec le type d'action mené par les États baltes aujourd'hui. Il nous conduit par ailleurs à observer comment ces pays, eux-mêmes anciennes Républiques soviétiques et « importateurs » récents de normes et valeurs européennes²⁵, tirent des leçons de leur propre processus de transition et d'européanisation ainsi que de cette expérience dont ils ont bénéficié, pour transmettre à leur tour ces normes de démocratie et de « bonne gouvernance » aux autres pays postsoviétiques.

L'objectif de notre thèse est justement de remplir ce vide et d'apporter un nouvel élément de taille à un sujet jusqu'à présent moins connu de la politique étrangère des États baltes. En intégrant une perspective historique, nous pouvons interroger l'identité politique des Estoniens, Lettons et Lituaniens à la fois en qualité de « récepteurs » et de « donneurs » de l'action étrangère, de comprendre quels étaient leurs rapports avec les peuples du Caucase du Sud et de l'Europe Orientale durant la période des mouvements indépendantistes et le

¹⁸KESA Katerina et TULMETS Elsa, « Les États baltes et le voisinage oriental de l'Union européenne. Une solidarité renouvelée ? », in Céline Bayou et Matthieu Chillaud (dir.) *Les États baltes en transition. Le retour à l'Europe*, Bruxelles, P.I.E.Peter Lang, p. 221-238.

¹⁹KESA Katerina, « The Challenges of Lithuanian and Latvian Policy towards the Eastern Neighbourhood », in Elsa Tulmets (ed.) *Identities and Solidarity in Foreign Policy: East Central Europe and the Eastern neighbourhood*, Prague, Institute of International Relations, Prague, 2012, pp.94-115.

²⁰ DELCOUR Laure, « Lithuania's Hybrid Development Cooperation Policy: Between Adaptation to Europeanisation and Projection of the Transition Experience », in Ondřej Horký and Simon Lightfoot (eds), *Beyond Europeanization: A Critical Review of a Decade of Development Policies of the 'New' Europe*, London, à paraître.

²¹JAKNIUNAITE Dovilė, « Neighbourhood Politics of Baltic States: Between the EU and Russia », in Eiki Berg-Piret Ehin (eds.), *Identity and Foreign Policy: Baltic-Russian Relations and European Integration*, Université de Tartu, Estonie, 2009, p.117-131

²²GALBREATH David, LAMOREAUX (Jeremy W.), « The Baltic States as “Small States”: negotiating the “East” by engaging the “West” », in *Journal of Baltic Studies*, vol.39, n°, mars 2008; p. 1-14.

²³ANDRESPOK Evelin, KASEKAMP I.Andres, « Development Cooperation of the Baltic States: A Comparison of the Trajectories of Three New Donor Countries », in Ondřej Horký, Simon Lightfoot (eds.), *Special Issue : From Aid Recipients to Aid Donors ? Development Policies of Central and Eastern European States*, Perspectives on European Politics and Society, vol.13, n°1, avril 2012, p. 118.

²⁴DELCOUR Laure, *op.cit.*, à paraître.

²⁵KASEKAMP Andres et PÄÄBO Heiko (eds), *Promoting Democratic Values in the Enlarging Europe: The Changing Role of the Baltic States from Importers to Exporters*, EuroCollege, Tartu University Press.2006.

processus d'intégration européenne afin de mieux expliquer le mode de redéfinition de leur identité politique après 2004.

Si cette thèse ambitionne d'observer l'évolution de la politique étrangère balte entre récepteurs d'assistance étrangère et donneurs de celle-ci, elle a choisi comme objet d'étude l'action de « parrainage » transnationale ou, si l'on se réfère à la définition de Guillaume Devin, de « solidarité transnationale²⁶ » ou internationale. Pour G.Devin, le concept de « solidarité transnationale » permet d'interroger le « fait social de la solidarité, son caractère potentiellement transnational et sur la signification éventuellement « morale » ou « ethnique » » de celle-ci. Ce phénomène signifie pour l'auteur une relation d'entraide entre acteurs, ce qui implique la présence d'une réciprocité dans la « solidarité transnationale » et permet d'observer ce phénomène sous le prisme des relations sociales entre acteurs transnationaux. Si, dans notre cas, l'élément de réciprocité est moins évident à trouver²⁷, la notion de « solidarité » sera très utile car elle permet de laisser une large marge de manœuvre pour décrire différents types d'actions : soutien politique, partage d'expérience, assistance technique, conseil, promotion, projets de coopération et de développement.

On pourrait aussi, dans le cas de notre étude, le qualifier de « parrainage » international, une notion relativement inhabituelle pour analyser l'action institutionnelle car utilisée plus couramment dans le cas d'entreprises ou de personnes privées (ex. parrainage d'une école ou d'un enfant). Or, le concept de « parrainage » international est intéressant car il reflète l'idée qu'il y a une prise en charge d'un pays (ou d'un groupe de pays) par un autre. Ainsi présenté, le concept de « parrainage » semble parfaitement s'appliquer au cas de l'action nordique envers les Baltes, car cela implique, outre l'assistance technique, morale et politique, une prise en charge financière importante.

Cependant, si ces deux notions – le « parrainage » et la « solidarité » transnationale/internationale (voire même interétatique si l'on se réfère au relation entre deux pays seulement) – peuvent signifier des entreprises initiées par des acteurs multiples (ONG, écoles, personnes privées, compagnies), il nous a paru judicieux de nous focaliser sur les

²⁶DEVIN Guillaume (dir.), *Les Solidarités transnationales*, l'Harmattan, Paris, 2004.

²⁷Plus l'écart est grand entre le niveau de développement des pays donneurs et ceux récepteurs, plus les premiers apparaissent comme donneurs de leçons et moins il semble y avoir transfert dans l'autre sens. Nous démontrerons cependant que dans certains cas, il peut aussi y avoir un apprentissage qui se fait dans les deux sens, ce qui relève plus de la circulation des normes.

acteurs étatiques : les institutions (le ministère des Affaires étrangères, le Parlement européen...), la classe politique principalement et les acteurs (experts) semi-publics.

I. Le cadre théorique/ Grille de Recherche

Cette thèse s'inscrit dans la discipline des sciences politiques et de la sociologie des relations internationales et vise notamment à mettre en lumière les rapports entre différents acteurs et réseaux impliqués dans la formation de la politique étrangère et de la solidarité. Parallèlement, elle cherche à observer l'action mise en œuvre par différents protagonistes.

L'approche privilégiée ici est constructiviste, même si, par moments, il nous apparaît important de ne pas nous enfermer dans une perspective constructiviste lorsque certains aspects plus réalistes (les facteurs déterminants, Chapitre I et II) peuvent nous aider à comprendre et expliquer certaines réalités et choix politiques. Nous y reviendrons...

Au fur et à mesure de l'avancée de la thèse, il nous a également semblé important d'ouvrir notre perspective de recherche et d'adopter une démarche pluridisciplinaire. Nous avons ainsi cherché à croiser les outils de la science politique et des relations internationales dans une approche qui se veut historique (la période des mouvements indépendantistes et les années de transition et d'intégration) et comparatiste (avec le parrainage nordique, 1990-2004). Le fait de recourir à plusieurs disciplines à la fois nous offrait ainsi la possibilité de mieux contextualiser et saisir notre objet d'étude, de l'analyser sous des aspects plus complexes et surtout de le mettre en perspective par rapport au passé et à d'autres cas similaires.

La présentation de notre grille de recherche et de méthodologie sera divisée en deux sections. La première section s'efforcera de justifier le cadre choisi pour analyser la formation, l'évolution et la définition de la politique étrangère de l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie. La deuxième section visera plus particulièrement à conceptualiser l'action de « parrainage » dans les relations internationales.

*Section 1 – Grille d'analyse de la formation/définition de la politique étrangère de l'Estonie,
Lettonie et Lituanie*

Section 1.1L'approche constructiviste : La définition et la formation de l'identité politique étrangère

Notre étude de l'évolution de la politique étrangère des États baltes couvre les trois moments majeurs que ces pays ont connus : la lutte pour l'indépendance (1980-1991), le processus de réformes et d'intégration des années 1990, la redéfinition de la politique étrangère de 2004 à 2014. Notre objectif sera d'analyser, de comprendre et d'expliquer comment ces processus se sont déroulés, et d'observer de quelle manière l'identité politique a été définie, redéfinie et transformée par les élites politiques estoniennes, lettones et lituaniennes durant toute cette période.

Pour ce faire, l'approche choisie ici est résolument constructiviste car elle permet de démontrer que l'identité politique, mais également le comportement de la classe politique, n'est pas un fait établi ou donné²⁸, et de souligner que l'identité politique se construit comme un processus d'«auto-identification» des individus dans un groupe²⁹. Enfin, nous observerons que les identités sont « relationnelles et réagissent par rapport à « plusieurs Autres », tout en ayant une « structure discursive et narrative »³⁰. L'identité politique peut évoluer en relation avec un changement politique ou économique, local, régional ou mondial, mais également en fonction de l'action publique ou politique. Cette logique constructiviste peut notamment être observée lors des mouvements dissidents, puis indépendantistes dans les Républiques soviétiques baltes à la fin des années 1980. La « réussite » du processus indépendantiste balte étant clairement liée au « rôle des idées » qui, selon J.Goldstein et R.Keohane, agissent comme une sorte de feuille de route pour marquer les préférences et fournissent la base pour prendre des décisions en cas d'absence de stratégie évidente à choisir, ou encore pour être institutionnalisées et de ce fait réitérées à travers le temps³¹. Appliqués au mouvement balte, nous estimons que ces facteurs d'idées constituent les forces motrices provenant de l'intérieur

²⁸BLOOM William, *Personal Identity, National Identity and International Relations*, Cambridge University, Cambridge, 1990.

²⁹TULMETS Elsa, *East Central European Foreign Policy Identity in Perspective. Back to Europe and the EU's Neighbourhood*, Palgrave Macmillan, 2014, p. 6.

³⁰BERG Eiki, EHIN Piret (eds.) *Identity and Foreign Policy: Baltic-Russian Relations and European Integration*, Ashgate, Burlington, 2009, p. 2.

³¹GOLDSTEIN Judith, KEOHANE Robert (eds.), *Ideas and Foreign Policy: Beliefs, Institutions, and Political Change*. éd. Ithaca, Cornell University Press, New-York, 1993, p.5 (Source: D.Galbreath, A.Lašas, *Continuity and Change in the Baltic Sea Region*, éd.Rodopi, Amsterdam, 2008, p. 18)

de la société, d'où leur capacité à se mobiliser et à exploiter au mieux l'ère des libertés impulsées par les réformes entreprises par Mikhaïl Gorbatchev.

L'approche constructiviste permet en outre de souligner la place importante des représentations de *Soi* et de *l'Autre/l'Etranger* pour montrer comment elles influent sur la définition et la construction de l'identité politique. Pour Frédéric Ramel et Charles-Philippe David, la « *façon dont les dirigeants se représentent un problème exerce une influence assez décisive sur la définition des orientations stratégiques* »³². Selon Anne de Tinguy, les images, perceptions et représentations se retrouvent de ce fait « *au cœur des relations internationales* » et demeurent « *étroitement liées aux évolutions identitaires des États* »³³. Ainsi, de même que l'identité, les images aussi sont en mouvement constant, leur renouvellement « *accompagne une nouvelle lecture des réalités internationales* », écrit Michel Foucher³⁴. Dans la logique des représentations et des perceptions, le système international est pour Alexander Wendt une construction sociale. Pour lui, « *l'anarchie est ce que les États en font* »³⁵. En s'appuyant sur cette école sociale constructiviste, David Galbreath et Ainius Lašas démontrent que les élites baltes réinterprètent et projettent leur propre vision de la politique régionale en étant fortement influencées par la structure de la géopolitique de l'espace postsoviétique dans laquelle la Russie demeure un acteur important, mais également par leurs expériences personnelles et historiques³⁶.

En nous fondant sur l'approche constructiviste post-structurale des relations internationales qui insiste sur le rôle essentiel des discours, nous pouvons affirmer que la conceptualisation de l'identité est discursive, politique, relationnelle et sociale, qu'elle implique que le « *discours politique s'articule toujours par rapport à un Soi et une série d'Autres* »³⁷. Par conséquent, nous procéderons à une analyse critique du discours politique de l'élite

³²RAMEL Frédéric, DAVID Charles-Philippe, «Oui Mais... » L'image de l'Europe... », *Etudes Internationales*, p.33-36 (Source : A.de Tinguy, « Perceptions et représentations du monde dans l'espace postsoviétique vingt ans après l'effondrement de l'URSS », in A. De Tinguy (dir.) *Représentations du monde dans l'espace postsoviétique*, in *Revue Anatoli*, CNRS Editions, n°2,p.13°.

³³DE TINGUY Anne, « Perceptions et représentations du monde dans l'espace postsoviétique vingt ans après l'effondrement de l'URSS », in Anne de Tinguy (dir.) *Représentations du monde dans l'espace postsoviétique*, in *Revue Anatoli*, CNRS Editions, n°2, p. 9.

³⁴FOUCHER Michel, *La Bataille des cartes. Analyse critique des visions du monde*, François Bourin Editeur, 2010, p.7, in A.de Tinguy, op.cit., p.9.

³⁵WENDT Alexander, 1987, « Anarchy is What States Make of It: the Social Construction of Power Politics », *International Organization*, 46, p. 338.

³⁶GALBREATHJ.David, LAMOREAUX Jeremy W., LASAS Ainius, *Continuity and Change in the Baltic Sea Region: Comparing Foreign Policies*, Amsterdam – New York, Rodopi B.V., 2008, p.10.

³⁷TULMETS Elsa (ed.), *Identities and Solidarity in Foreign Policy: East Central Europe and the Eastern Neighbourhood*, Institute of International Relations, Prague, 2012.

estonienne, lettone et lituanienne pour décrire la manière dont ces pays se voient par rapport au monde qui les entoure.

En effet, en partant de cette logique d'interaction entre *Soi* et l'*Autre* (ou plusieurs Autres), nous verrons que les politiques étrangères des États baltes sont avant tout basées sur la vision dont ces trois États envisagent leur place dans le monde sur le plan géopolitique, à cheval entre l'Est et l'Ouest, comment ces pays perçoivent positivement ou négativement l'Étranger/l'Autre et comment ils construisent leur propre identité (le *Soi*) en relation à un Autre spécifique³⁸. D'après Richard Mole, « *les relations avec le Soi étendu se basent sur l'intégration et la coopération* »³⁹. Si les Baltes ne mentionnent pas toujours explicitement, selon R.Mole, quel est le pays qui représente pour eux l'Autre auquel s'opposer, il n'est toutefois pas difficile de comprendre qu'il s'agit de la Russie⁴⁰.

Cette question de la perception de *Soi* et de l'*Autre* est en effet au cœur de cette thèse. C'est avant tout à travers elle que nous chercherons à comprendre les orientations politiques des Estoniens, Lettons et Litvaniens durant la période de transition, d'intégration à l'Union européenne et à l'OTAN (Ch.II), ou encore leurs choix politiques (dont la réorientation envers l'Est) (Ch.III) en tant que « nouveaux » membres de ces organisations.

Pour mieux analyser cette construction de *Soi* (ou Auto-construction) dans les trois États baltes et mettre en lumière quelques différences importantes entre ces trois pays, il nous paraît essentiel de tenir compte des différents cercles d'appartenance qui y coexistent. Ces cercles d'apparences contribuent à influencer - chacun à leur manière - la définition de l'identité politique et peuvent ainsi expliquer le comportement et la position de l'élite politique balte.

Nous distinguerons les « *cercles d'appartenance externe* » des « *cercles d'affiliation interne* »⁴¹. Si les premiers se rapportent notamment aux différentes alliances auxquelles ces pays appartiennent ou ont appartenu par le passé, les deuxièmes se réfèrent à leur identité culturelle et historique ou encore à la manière dont ils ont tendance à se présenter et à

³⁸KESA Katerina, "Latvian and Lithuanian Policy in the Eastern Neighbourhood: Between Solidarity and Self promotion", in revue *Perspectives: Review of International Affairs*, Institute of International Relations Prague, Prague, vol.19, n°2, 2011, p. 81-100.

³⁹MOLE Richard, *The Baltic States From The Soviet Union to the European Union. Identity Discourse and Power in the Post-Communist Transition of Estonia, Latvia and Lithuania*, Routledge, 2012, pp.146-147.

⁴⁰Richard Mole, en s'appuyant sur une liste de menaces (telles que les territoires militarisés ou les pays instables) mentionnées dans les conceptions de la sécurité des pays baltes.

⁴¹KESA Katerina, « Estonie : une représentation du monde singulière, postsoviétique et européenne », *Anatoli CNRS Editions*, n°2, 2011, p.63-77 ; K. Kesa « The Challenges of Lithuanian and Latvian Policy towards the Eastern Neighbourhood », in Elsa Tulmets (ed.) *Identities and Solidarity in Foreign Policy: East Central Europe and the Eastern neighbour- hood*, Prague, Institute of International Relations, Prague, 2012, pp.94-115.

s'identifier. En outre, à travers cette tentative de typologisation, nous verrons plus clairement les facteurs qui unissent et ceux qui distinguent les États baltes les uns des autres.

Au fil des différentes parties de cette thèse, ces cercles d'appartenance nous serviront d'éléments d'appui pour montrer comment l'identité politique balte se construit et surtout de quelle manière elle a évolué, du statut de pays nouvellement indépendants à celui de membres des organisations internationales.

Section 1.2 Les Cercles « d'appartenance externes » : un certain nombre d'éléments en communs aux États baltes

Si cette thèse vise une approche globale des trois États baltes, c'est en partie parce que parmi les « cercles d'appartenances externes » qui caractérisent ces trois États, un certain nombre de similitudes peuvent être observées et identifiées. Ces éléments relèvent avant tout du domaine de la géopolitique, de l'histoire et de la sécurité.

Nous verrons tout d'abord que les Baltes partagent un sentiment de vulnérabilité qui se rapporte à leur petite taille et à leurs ressources limitées, à leur passé russe et soviétique, à leur situation géopolitique ou à la présence d'une importante minorité russophone dans le cas de la Lettonie et de l'Estonie. La perception de ces facteurs comme une menace à leur sécurité et leur survie était fortement ressentie dans les années 1990 et les a poussés à chercher sans cesse à s'en protéger (Ch.II). Du fait d'avoir « appartenu » pendant 50 ans à l'URSS, et ayant toujours comme voisin la Russie (ainsi que le Belarus pour la Lituanie), l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie sentaient qu'ils étaient toujours, d'une manière ou d'une autre, considérés comme des pays postsoviétiques, ou pas suffisamment européens. Ce sentiment était aggravé par le discours officiel russe qui avait parfois tendance à qualifier ces trois États, mais également la Pologne, comme une « *false Europe* ⁴² ». Ce sentiment de fragilité s'est atténué lorsqu'ils sont officiellement devenus membres de l'Union européenne et de l'OTAN en 2004.

Cette perception semble leur avoir conféré un sentiment d'infériorité et a créé par conséquent un besoin de prouver aux autres qu'ils sont des Européens à part entière, avec le même statut que ceux qui les ont précédés dans l'UE. Maria Mälksoo a souligné le positionnement des

⁴²NEUMANN Iver, *Russia and the Idea of Europe: A Study in Identity and International Relations*, Routledge, Londres, 1996 (Source : E.Fofanova, V.Morozov, « Imperial Legacy and the Russian-Baltic Relations: From Conflicting Historical Narratives to a Foreign Policy Confrontation ? », in E.Berg, P.Ehirm (eds.) *Identity and Foreign Policy*, Ashage, 2009, p. 28.)

États baltes comme étant à cheval entre deux mondes – l'Occident et l'espace postsoviétique – et les a qualifiés d'« entités liminaires dont l'appartenance à la communauté est contestée et ambiguë ». Selon elle, étant « *on the borderline between Russia and the West* », ces États seraient « *Europe but not quite Europe*⁴³ ». Il y aurait par conséquent chez ces trois États un besoin permanent de justifier et d'affirmer son appartenance européenne, de se frayer une place sur la scène européenne et internationale. On peut notamment l'observer au travers de la tentative de l'Estonie de jouer le rôle de « meilleure élève » dans le processus d'adhésion aux organisations euro-atlantiques ou dans l'ambition d'utiliser la politique étrangère européenne vers l'Est comme une sorte de « niche » pour mieux se faire connaître (Chapitre III).

En fait, contrairement aux théories traditionnelles, qui accordent peu de marge de manœuvres aux petits pays à la situation géographique vulnérable, ces facteurs n'ont pas empêché les États baltes d'acquérir une réelle visibilité depuis qu'ils sont devenus membres de l'UE. Leur participation aux politiques européennes, telles la PEV, pourraient leur avoir accordé la possibilité de dépasser la perception négative liée à leur petite taille : nous nous référons en particulier au rôle de leadership qu'a assumé Dalia Grybauskaitė, la présidente lituanienne, lorsque son pays présida le Conseil européen (2013). Selon Baldur Thorhallson, les méthodes traditionnelles qui tiennent compte surtout de la taille des pays étudiés, de leur capacité militaire ou de leur richesse, ont tendance à ignorer les capacités autres que matérielles, telles que le leadership, qui peuvent être très importantes⁴⁴. Les petits États ne seraient pas toujours limités dans leur action, selon cet auteur, car malgré leur petite taille, le fait d'être membres d'organisations internationales peut leur permettre d'« *accroître leur capacité d'influence à l'intérieur mais aussi à l'extérieur de ces organisations* »⁴⁵. En adaptant cet argument au cas des États baltes, Jérémie W. Lamoreaux et David Galbreath vont même jusqu'à affirmer que leur statut de membres les rend moins vulnérables et qu'ils y ont gagné une capacité d'action plus grande. Du fait de leur location géographique, ces pays pourraient même prétendre, toujours d'après W.Lamoreaux et D.Galbreath, influencer la politique extérieure de l'Union européenne⁴⁶.

⁴³MÄLKSOO, Maria, «Liminality and Contested Europeaness: Conflicting Memory Politics in the Baltic Space», in Eiki Berg and Piret Ehin (eds) *Identity and Foreign Policy: Baltic-Russian Relations and European Integration*, University of Tartu, Estonie, p.65-83.

⁴⁴THORHALLSON Baldur, « The Size of States in the European Union: Theoretical and Conceptual Perspectives », *Journal of European Integration*, 28, 1, p.8, 14 in W.J. Lamoreaux, D.Galbreath, « The Baltic States as Small States : Negotiating the « East » when Engaging the « West » », in *Journal of Baltic Studies*, vol.1, mars 2008, pp.3.

⁴⁵THORHALLSON Baldur, Ibid. pp.7-13.

⁴⁶LAMOREAUX W.Jérémie, David Galbreath, « The Baltic States as Small States: Negotiating the « East » when Engaging the « West » », in *Journal of Baltic Studies*, vol.1, mars 2008, pp.1-14.

Enfin, nous aborderons cet autre élément commun qui avait été perçu après la restauration de l'indépendance comme une menace potentielle à l'intégrité territoriale et à la préservation de la langue nationale : la présence de communautés russophones numériquement importantes en Lettonie et en Estonie (environ 31% et 29% respectivement). Cette présence avait notamment conduit les élites politiques de ces pays à imposer des règles extrêmement sévères, en particulier sur le plan linguistique. Aujourd'hui, on note qu'il existe encore parfois un clivage important entre les populations de souche lettone ou estonienne et les russophones (Chapitre II).

Section 1.3 Cercles d'appartenance internes : d'importantes différences dans la façon de s'identifier

Si, sur le plan institutionnel, politique (ou géopolitique), les États baltes ont une manière relativement similaire d'appréhender le monde et d'agir, il n'en est pas ainsi en ce qui concerne la représentation que ces peuples ont d'eux-mêmes sur le plan de l'appartenance identitaire ou culturelle. D'emblée, il convient de souligner que ces trois peuples ne fondent pas leur identité sur la même base.

En effet, pour ce qui est de l'appartenance culturelle, linguistique ou identitaire, l'Estonie, située au nord de l'Europe, ne se reconnaît ni comme un pays de l'Est, ni non plus comme un pays balte. Ce dernier terme est d'ailleurs perçu comme une dénomination imposée de l'extérieur qui viserait à faire des trois pays bordant la Baltique un ensemble cohérent, alors qu'ils ne partagent ni la même langue, ni la même culture, malgré leur destinée commune. Tout en s'affirmant Européens, les Estoniens tiennent à souligner leur singularité nordique, leur proximité linguistique et géographique avec la Finlande, et leur lien culturel au sens large (habitus et influence du protestantisme) avec les populations de la région⁴⁷. Le passé suédois (1558-1710), l'intérêt que l'Estonie montre pour les nouvelles technologies et la modernité, ont été des manières de définir son identité par rapport aux deux autres pays baltes⁴⁸. C'est la raison pour laquelle certains acteurs politiques estoniens ont cherché à réorienter le discours national, particulièrement à la fin des années 1990, afin de présenter l'Estonie comme un État faisant partie de la Scandinavie du « Nord », ce qui lui permettait de

⁴⁷ KESA Katerina, « Estonie: une représentation du monde singulière, postsoviétique et européenne », in DE TINGUY Anne (dir.), *Représentations du monde dans l'espace postsoviétique*, Anatoli n°2, CNRS Editions, 2011

⁴⁸ TULMETS Elsa, *East Central European Foreign Policy Identity in Perspective: Back to Europe and the EU's Neighbourhood*, Palgrave Macmillan, 2014, p.106.

se détache de tout ce qui le liait à l'ex-Union soviétique⁴⁹ et, dans le même temps, de se distinguer des deux autres voisins. Cette stratégie s'apparente à une sorte de « branding image » de l'Estonie⁵⁰. Or, pour un certain nombre d'observateurs, tel Ahto Lobjakas, il s'agirait surtout d'une construction narrative unilatérale⁵¹....

Si l'on étudie le passé de ces États, l'Estonie partage bien des éléments avec la Lettonie, alors que l'un et l'autre se distinguent de la Lituanie. En effet, l'Estonie et la Lettonie ont été fortement influencés au cours de leur histoire par les civilisations allemandes, suédoises, russes puis soviétiques. La Lettonie et l'Estonie ont également en commun d'avoir été marquées par les traditions protestantes, tandis que la Lituanie est un pays catholique. La Lituanie se rapproche historiquement beaucoup plus de la Pologne (rappelons l'existence du Royaume de Pologne et de Lituanie) et tend souvent à se reporter à son héritage historique lié au Grand Duché de Lituanie, qui joua un rôle régional majeur au 14^{ème} siècle. Ce positionnement explique certainement l'importance des références centre européennes aux yeux de l'élite lituanienne.

Enfin, si l'on met de côté la façon dont les trois États baltes cherchent à construire leur identité, il convient de noter que chacun de ces pays a été marqué de la même manière par son histoire récente. Tous trois ont connu des périodes courtes d'indépendance entre les deux guerres mondiales, puis cinquante années d'occupation soviétique, suivies du même processus vers l'indépendance puis l'intégration au monde occidental. C'est en grande partie au regard de ce passé commun que la solidarité entre ces pays est née et s'est renforcée au niveau régional⁵². Il en découle que les trois États Baltes ont la particularité d'être à la fois européens, baltes, nordiques ou centre-Européens, mais également post-soviétiques. Ces multiples appartenances externes et internes sont importantes à prendre en compte, car elles affectent de façon significative leurs processus identitaires et politiques.

⁴⁹BRÜGGEMANN Karsten, « Estonia and its Escape from the East: The Relevance of the Past in Russian-Estonian Relations », in Darieva Tsypylma, Wolfgang Kaschuba (eds.), *Representations on the Margins of Europe : Politics and Identities in the Baltic and South Caucasian States*, Campus Verlag, Frankfurt/New-York, 2003, pp.139-165.

⁵⁰ Dans cette logique, le discours de Toomas Hendrik Ilves, « Estonia is a Nordic Country » de 1999 était le plus marquant.

⁵¹Entretien avec Ahto Lobjakas, analyste et leader d'opinion estonien, en mai 2014, à Tallinn.

⁵²TULMETS Elsa, *East Central European Foreign Policy Identity in Perspective: Back to Europe and the EU's Neighbourhood*, Palgrave Macmillan, 2014, p.106

Section 2 - Conceptualisation de l'action de « parrainage » comme objet d'étude en relations internationales

Dans cette thèse sur l'évolution de la place et du rôle des États baltes entre les pays nordiques et les États postsoviétiques, nous avons choisi comme axe central l'action de « parrainage ». C'est donc autour de cette notion de « parrainage » étatique, qu'elle prenne la forme d'une solidarité transnationale ou d'une coopération au développement internationale, que notre problématique s'articulera. Ces questions ont fait l'objet de nombreuses discussions dans le cadre du groupe de recherche « Transfert normatifs, politiques et institutionnels en Relations internationales et politique étrangère » dirigé par Elsa Tulmets, au CERI (2012-2015), auxquelles nous avons pu participer. Un certain nombre de nos communications ont porté sur ce sujet, lors de la 8^{ème} Conférence Pan-Européenne à l'Institut de Relations Internationales à Varsovie (18-21 septembre 2013), de la 10^{ème} Conférence sur les Etudes baltes à l'Université de Tallinn (16-19 juin 2013), de la 1^{ère} Conférence Internationale sur les politiques publiques à Science Po-Grenoble (26-28 juin 2013), de la journée d'Etude à l'Institut de Relations Internationales de Prague (28 juin 2011), au groupe de recherche au CERI ci-mentionnée (13 décembre 2012), à l'occasion d'une Journée d'Etude à l'Université Charles-de-Gaulle Lille 3 à Lille (26 novembre 2010) ou enfin au Colloque Internationale « La Suède et les États baltes : vers un nouvel équilibre régional » à l'Institut français de Géopolitique (IFG) (23 novembre 2009). Les thèmes de transfert et de solidarité ont également fait l'objet d'articles dans des revues académiques, telles que « Politique européenne⁵³ », « Perspectives⁵⁴ » ainsi que dans ouvrage collectif sur les États baltes⁵⁵. Les échanges, commentaires, critiques et suggestions autour de ces sujets nous ont permis de remettre notre approche en question pour la compléter, l'innover et, à chaque fois, l'améliorer.

⁵³ KESA Katerina, « Le Partage de l'expérience balte envers les pays du voisinage oriental de l'Union européenne, in *Politique européenne*, n°46, février 2015, pp.60-90.

⁵⁴ KESA, Katerina, « Latvian and Lithuanian Policy in the Eastern Neighbourhood: Between Solidarity and Self-promotion », *Perspectives*, Vol. 19, n°2, 2011. Pp. 81-100.

⁵⁵ KESA Katerina et TULMETS Elsa, « Les États baltes et le voisinage oriental de l'Union européenne. Une solidarité renouvelée ? », in Céline Bayou et Matthieu Chillaud (dir.) *Les États baltes en transition. Le retour à l'Europe*, Bruxelles, P.I.E. Peter Lang, p. 221-238.

Nous avons choisi le terme d'action de « parrainage », parce qu'il permet d'aborder notre sujet sous ses deux dimensions majeures. La première montre comment certains États (nordiques, baltes) expriment leur solidarité envers les pays partenaires, en apportant un soutien politique à leurs élites, en promouvant leur « cause » au sein des organisations internationales, régionales ou encore en participant aux divers réseaux de solidarité. Le deuxième type d'action insiste sur la mise en œuvre du « parrainage » au travers d'actions concrètes, tels les projets de coopération au développement, l'assistance technique ou le transfert d'expertise ou de conseil.

La présentation de notre corpus théorique et méthodologique suivra de ce fait cette même logique en deux temps : expression de la solidarité et réalisation d'actions concrètes. Si, dans un cas, la solidarité prend la forme d'une action symbolique (2.1), dans l'autre, elle s'exprime par des formes matérielles ou techniques (2.2).

Enfin, dans les deux « objets » d'étude que nous allons présenter ici, l'approche comparative et historique sera largement mise en valeur.

Section 2.1 Conceptualiser la solidarité dans la politique étrangère des relations internationales

Comment définir et conceptualiser la solidarité dans les relations internationales ? Quels termes utiliser ? Selon Guillaume Devin, l'action de solidarité, « *qualifiée souvent de transnationale parce qu'elle se déploie sur plusieurs territoires nationaux* », un « *fait social dont la transnationalisation constitue un attribut spécifique* », est à la fois « un marqueur et un facteur du changement dans les relations internationales ». Selon cet auteur, la solidarité s'exprime sous des modalités diverses, allant de l'assistance, expertise, lobbying, à l'agitation, au combat. Elle vise ainsi une relation dans laquelle « *des groupes et/ou des personnes s'apportent, d'une manière non nécessairement réciproque, un concours particulier.* »⁵⁶ ».

Par la notion de « solidarité », nous entendons ici une action menée par un ou plusieurs pays, mais aussi par des réseaux formels ou informels visant à soutenir politiquement, symboliquement et matériellement un autre pays ou groupe de pays. Cette solidarité est souvent une volonté mutuelle d'entretenir des relations privilégiées.

⁵⁶DEVIN Guillaume (dir.), *Les Solidarités transnationales*, éd. Harmattan, Paris, 2004, p.14-15.

La notion de solidarité est un concept encore peu étudié. Si, pour Guillaume Devin, son évocation se limite avant tout au constat que « des liens » se développent⁵⁷, pour Elsa Tulmets, c'est une notion qui a été principalement étudiée dans le domaine de la sociologie (des relations internationales), du droit ou du développement, mais peu utilisée dans l'analyse de la politique étrangère⁵⁸. Elle est plus souvent mentionnée dans la littérature à propos de l'aide aux pays en développement⁵⁹ et quasiment jamais dans les travaux sur l'aide à la transition⁶⁰. Or l'étude de la solidarité comme objet dans l'analyse de la politique étrangère et des relations internationales constitue un phénomène encore peu exploré. L'utilisation du concept de solidarité sera ainsi une manière pour nous d'explorer l'identité politique des États baltes telle qu'elle est définie dans ses stratégies de politique étrangère et de comprendre comment elle est exprimée ou mise en œuvre.

Pour analyser ce concept de solidarité dans le cas précis de l'action des États baltes envers l'Est, nous nous sommes inspirée d'un récent dossier portant sur les concepts de l'identité et de la solidarité de la politique étrangère dans le cas des pays d'Europe centrale et orientale⁶¹. Dans l'introduction de ce dossier, Elsa Tulmets présente la solidarité comme l'une des formes d'expression de la politique étrangère. D'après la logique constructiviste, la solidarité politique se définit et fonctionne de la même manière que le *Soi* et *l'Autre* dans la politique étrangère. Sujette à évolution et à redéfinition, la solidarité peut exprimer soit une appartenance à une même communauté d'idéologies ou d'idées, soit une opposition à une structure, un pays ou un groupe différent⁶². Toutefois, en s'appuyant sur quelques cas d'étude portant sur la solidarité et la politique étrangère des pays d'Europe centrale⁶³, Elsa Tulmets constate que la solidarité internationale peut en outre correspondre à une approche plus réaliste. Vu sous un prisme réaliste, un pays qui s'implique politiquement auprès d'un autre

⁵⁷DEVIN Guillaume (dir.), *Les Solidarités transnationales*, éd. Harmattan, Paris, 2004, p.14.

⁵⁸TULMETS Elsa, « Identity and Solidarity in the Foreign Policy of EU Members: Renewing the Research Agenda », in E.Tulmets (ed.) *Identities and Solidarity in Foreign Policy: East Central Europe and the Eastern Neighbourhood*, Institute of International Relations Prague (IIR), Prague 2012, p. 11.

⁵⁹LECHERVY Christian, RYFMAN Philippe, *Action humanitaire et solidarité internationale : les ONG*, Hatier, Paris, 1993.

⁶⁰BERGMAN Annika, « Adjacent Internationalism: the Concept of Internationalism and Post-Cold War Nordic-Baltic Relations », in *Cooperation and Conflict*, n°41(1), Mars 2006, pages 73-97.

⁶¹TULMETS Elsa (ed.), *Identities and Solidarity in Foreign Policy: East Central Europe and the Eastern Neighbourhood*, Institute of International Relations, Prague, 2012.

⁶²TULMETS Elsa, « Identity and Solidarity in the Foreign Policy of EU Members: Renewing the Research Agenda », in Tulmets E.(dir.), *Identities and solidarity in Foreign Policy: East Central Europe and the Eastern Neighbourhood*, Institute of International Relations Prague, Prague, 2012, p.22.

⁶³TULMETS Elsa, « Identity and Solidarité in the Foreign Policy of EU Members: Renewing the Research Agenda », in Tulmets E.(dir.), *Identities and solidarité in Foreign Policy: East Central Europe and the Eastern Neighbourhood*, Institute of International Relations Prague, Prague, 2012, p.23.

en lui offrant une assistance technique, matérielle ou symbolique peut tout à fait avoir des raisons égoïstes de le faire. La solidarité balte envers les pays d'Europe de l'Est correspond, nous le verrons, aussi bien aux logiques constructivistes que rationalistes. Elle s'inscrit à la fois dans le contexte de l'élargissement, dans lequel les Baltes voient leur engagement envers l'Est comme une manière de participer aux politiques européennes, ou comme une volonté de partager les « valeurs » et normes dites européennes. Cette solidarité balte peut également être perçue comme une solidarité ancienne qui plongerait ses racines dans le passé, mais également se construire comme un rejet du passé ou d'un *Autre* ressenti comme hostile. Autrement dit, la solidarité internationale en tant qu'expression de l'identité politique et/ou historique peut refléter un sens d'appartenance à la même communauté, idéologie ou groupe de pensées, mais également être définie contre un Autre ou un passé spécifique (en l'occurrence l'Union soviétique).

Dans notre recherche, la solidarité exprimée par les Nordiques ou les Baltes se reflète aussi bien dans les discours de leurs élites politiques qu'à travers leurs actions, dont les formes les plus communes sont le *lobbying*, le soutien politique au niveau multilatéral, régional ou bilatéral.

Section 2.2 Analyse critique du discours, sociologie des acteurs et des réseaux comme outils pour l'étude de l'expression de la solidarité politique

Afin d'étudier l'expression de la solidarité par les élites baltes sous sa forme symbolique, politique, idéologique mais aussi historique, nous avons opté pour une analyse critique du discours politique. Dans un souci de contextualisation, nous nous sommes penchée sur la manière dont les acteurs baltes réagissent face aux événements se déroulant dans l'espace postsoviétique, et sur leur positionnement face aux rapports qu'entretiennent avec l'Union européenne et la Russie des pays tels que la Géorgie ou l'Ukraine. Mais nous nous sommes également interrogée sur la nature des actions (*lobbying*, promotion du rapprochement de ces pays avec les institutions euro-atlantiques...) que la classe politique balte a entreprises pour influencer ces processus. En plaçant ainsi le discours et les actions menées dans un contexte particulier, tels que la Révolution des roses en Géorgie (2004), le conflit russo-géorgien (août 2008) ou le changement de gouvernement après les élections géorgiennes (2012), nous avons cherché à saisir les formes qu'a prises la solidarité envers l'Europe de l'Est, et à analyser les transformations qu'elle a connues depuis ses débuts (2004-2014).

Or, pour porter un regard critique sur l'action et le positionnement des élites baltes à travers leurs discours, il nous a paru nécessaire de comprendre qui sont les différents acteurs engagés dans cette solidarité. Dans une perspective sociologique, nous avons ainsi cherché à établir une typologie afin d'identifier un certain nombre de protagonistes (les ministres des Affaires étrangères, les présidents et les députés baltes au Parlement européen), de réseaux (alliances ou organisations régionales notamment) et d'acteurs semi-privés/publics qui participent à la définition et à la formation de la politique étrangère ou qui semblent les plus réactifs dans le cadre de cette solidarité. Cela nous a surtout permis de soulever les caractéristiques de quelques protagonistes les plus actifs, réactifs et influents de cette solidarité.

Section 2.3. La mise en œuvre de l'action de « parrainage » balte envers les pays du Caucase du Sud et d'Europe Orientale

Cette étude sur la mise en œuvre de l'action des Estoniens, Lettons et Lituaniens envers les pays du Partenariat Oriental de l'Union européenne s'inscrit plus largement dans le cadre de différents travaux sur les transferts, la diffusion et l'exportation internationale de normes et d'assistance technique. Pour qualifier le transfert de normes ou de politiques par un acteur émetteur à un acteur récepteur, plusieurs notions, telles que « diffusion », « circulation », « socialisation », « apprentissage », « transfert », « exportation », « imposition », « adoption », coexistent. Les travaux sur l'eupéanisation⁶⁴ ont également mis en valeur la nécessité de distinguer les normes formelles ou « dures » (généralement les règlements, directives, lois, standards) des normes informelles ou « molles » (les guides, bonnes pratiques, manières de faire)⁶⁵. Notre hypothèse de départ consiste à postuler que, dans le cas des transferts baltes envers les pays du voisinage oriental de l'UE, il s'agit principalement de partager, de diffuser et de transmettre des normes « molles » - leur propre expérience, pratiques, savoir-faire, expertise...- en matière de transition économique et d'intégration dans les structures Euro-atlantiques. Cette activité se réalise soit dans le cadre multilatéral de la politique européenne d'aide au développement (dont le Partenariat Oriental) soit à un niveau bilatéral.

⁶⁴DOLOWITZ, David, MARCH, David, « Learning from Abroad: The Role of Policy Transfer in Contemporary Policy-Making », *Governance*, Vol.13, n°1, 2000. Pp.5-24.

2000; DELPEUCH, Thierry, « Analyse des transferts internationaux de politiques publiques: un état de l'art », *Questions de recherche*, CERIS/Sciences Po, n°27, 2008.

⁶⁵TULMETS Elsa (dir.) Dossier, « Analyser l'exportation des normes au-delà de l'Union européenne : pour une approche éclectique », *Politique européenne*, éd. L'Harmattan, février 2015.

Différents concepts et mécanismes développés dans le cadre des *Policy Transfer Studies* (PTS)⁶⁶ ainsi que le socle de connaissances sociologiques prises dans leur ensemble offrent des outils intéressants pour analyser la manière dont l'exportation de normes et d'expertise technique s'effectue dans le cadre d'un transfert international.

Le concept de transfert a pour origine les approches américaines des politiques publiques des années 1960 et 1970. Il s'est ensuite élargi aux approches sur l'innovation puis sur la circulation de l'innovation. Bien que le cadre d'origine soit celui de l'État-nation, il a gagné le champ des études sur l'europanisation⁶⁷. Une typologie complète et claire des différentes approches a été proposée par Thierry Delpeuch dans son état de « l'art » des *PTS*⁶⁸. Dans sa classification, T. Delpeuch distingue deux orientations majeures : l'une, proche du nouvel institutionnalisme sociologique, scrute les causes et les effets de l'expansion des transferts en insistant sur l'influence des facteurs culturels et institutionnels, tandis que l'autre, apparentée à la sociologie de l'action, examine principalement le déroulement des processus de transposition d'une politique publique d'un contexte vers un autre, en plaçant l'accent sur les propriétés sociales des acteurs et leur interactions. Il démontre que les différents courants – sociologie de la diffusion, sociologie néo-institutionnaliste de l'action organisée, études sur l'europanisation et la mobilisation des expériences étrangères par les décideurs, les approches « bourdieusiennes » et enfin, les études de transfert de politiques publiques (PTS) – surmonteraient progressivement leurs divergences pour constituer un socle commun de connaissances sociologiques sur les transferts internationaux. Autrement dit, les *Policy transfer studies* sont un champ en voie d'unification théorique à travers notamment l'interdisciplinarité⁶⁹.

Dans notre cas, les mécanismes proposés dans le cadre des *Policy transfer studies* (Dolowitz et Marsh, 2000, Delpeuch, 2008), mais aussi le socle de connaissances sociologiques, donnent des clefs intéressantes pour analyser la manière dont l'exportation de normes et d'expertise technique s'effectue dans le cadre d'un transfert international. Ces mécanismes nous permettent de comprendre les motivations (logiques tant rationalistes que constructivistes) qui poussent les acteurs émetteurs/donneurs à assister les pays partenaires, d'étudier le déroulement et le processus de la mise en place d'un transfert et d'identifier les

⁶⁶DOLOWITZ, David, MARCH, David, 2000, *op.cit.*; DELPEUCH Thierry, 2008, *op.cit.*

⁶⁷Compte-rendu de la quatrième séance du groupe de recherche du CERI « Transferts normatifs, politiques et institutionnels en relations internationales et politique étrangère », dirigé par Elsa Tulmets, le 4 mars 2013.

⁶⁸DELPEUCH Thierry, 2008, *op.cit.*

⁶⁹DELPEUCH Thierry, 2008, *op.cit.*

acteurs transnationaux qui y participent. Ils offrent enfin la possibilité de définir le type et le contenu de ce qui est transféré et de s'interroger sur la méthode de diffusion.

Le concept de transfert présente cependant un certain nombre de limites comme celle de s'inscrire dans un postulat par trop rationaliste⁷⁰ ou encore de ne pas prendre suffisamment en compte le contexte local du pays récepteur. Il semble également négliger la question de la « réception » par les pays partenaires⁷¹. Tout en analysant le rôle d'un agent-émetteur, les études sur le transfert courent le risque (comme c'est le cas des travaux sur l'eupéanisation) de surestimer le rôle d'un acteur (l'UE ou les ONG par exemple) et de négliger l'apport ou l'influence des autres protagonistes engagés dans un même processus. Il y a parfois aussi une réelle concurrence entre plusieurs acteurs étrangers (pays ou organisations) et donc un risque de surévaluer l'expertise des uns tout en négligeant celle des autres.

Le concept de transfert implique également l'aboutissement d'une action. Or, cette finalité pose, selon nous, un problème dans l'évaluation de l'impact réel d'une action de transfert : la diffusion de normes et d'expertise ne pouvant être comparée à une « offre » commerciale, se pose la question de la légitimité à qualifier une action comme efficace, aboutie, voire même réussie ou non. La même difficulté se pose sur le plan méthodologique lorsqu'il s'agit d'évaluer l'influence directe d'une expertise dans la mise en œuvre d'une réforme plus large, car cette action ne constitue généralement qu'un élément dans tout le processus de réforme⁷². Il est également particulièrement complexe d'administrer la preuve que l'apprentissage a bien eu lieu et qu'il été pris en compte⁷³, de la même manière qu'il est problématique de prouver qu'une action de développement a produit des changements durables où que ce soit dans le monde⁷⁴.

Dans notre cas, les experts baltes insistent fortement sur le phénomène de « socialisation » et sur les relations supposées privilégiées⁷⁵ avec les acteurs des pays partenaires. Dans bien des cas, la diffusion de cette expertise *via* la formation et les conseils se réalise sans que le

⁷⁰SAURUGGER Sabine et DUMOULIN Laurence (dir.) (2010), *Les policy transfers en question*, Critique internationale, SciencesPo. Les Presses, n.48, juillet-septembre, 2010.

⁷¹WERNER Michael et ZIMMERMANN Bénédicte, « Penser l'histoire croisée : entre empirie et réflexivité », *Annales* (1), p. 7-36, 2003.

⁷²KESA Katerina, « Le Partage de l'expérience balte envers les pays du voisinage oriental de l'UE », in *Politique européenne*, n°46, février, 2015.

⁷³SAURUGGER Sabine et DUMOULIN Laurence (dir.), *op.cit.*

⁷⁴HORKY Ondřej, « The Transfer of the Central and Eastern European "Transition Experience" to the South: Myth or Reality? », *Perspectives on European Politics and Society*, vol.13, n°1, avril, Routledge, University of Dundee, Grande-Bretagne, p.17-32, 2012.

⁷⁵Lors des entretiens, les experts et autres agents engagés dans des projets de coopération ont souvent décrit une ambiance de confiance, de compréhension, de solidarité et de partenariat à niveau égal. Le fait d'avoir partagé un passé similaire avec leurs partenaires, de parler la même langue, ferait que les rapports entre les émetteurs et les récepteurs seraient moins hiérarchisés. Certains experts ont également mis en avant que la volonté d'apprendre venait de deux côtés.

transfert de ce savoir-faire du pays A ne résulte pour autant en sa reprise dans le système du pays B. Au travers de nos cas d'étude, nous observerons que les acteurs récepteurs sont généralement libres de reprendre ou de refuser un modèle étranger. L'adoption d'un modèle transféré (européen, nordique ou balte) est très souvent confrontée à des résistances qui relèvent du contexte du pays récepteur. D'où la nécessité de s'intéresser également aux instruments présents dans le système des pays récepteurs. En tenant compte de toutes ces limites inhérentes aux Policy Transfer Studies, il nous paraît nécessaire de compléter notre étude avec d'autres approches et de ne pas, pour les raisons ci-mentionnées, nous focaliser tant sur les résultats/impacts, que sur le déroulement, le jeu d'acteurs et la mise en perspective de l'action balte.

Parmi les différentes notions mentionnées ci-dessus (« transfert », diffusion », « apprentissage »...), celles de la « diffusion⁷⁶ », de la « socialisation », mais aussi de la « circulation », nous semblent les plus pertinentes pour définir l'action balte tout en soulignant le caractère volontaire et non-contraignant de leur approche. Le concept de la « diffusion » permet ainsi d'appréhender un ensemble plus horizontal et plus large de phénomènes liés à la circulation des normes, des politiques et des institutions⁷⁷. Celui de la socialisation implique que la transmission de normes et de valeurs se fait par la présence des phénomènes d'attraction et d'influence entre les acteurs, de même qu'il permet de mettre l'accent sur les rapports spécifiques qu'ils entretiennent. Enfin, la notion de circulation paraît également très importante car, contrairement au « transfert » ou même à la « diffusion » qui ne reflète que dans un sens (A vers B), on observe constamment, selon Yves Dezalay, une circularité dans les normes⁷⁸.

Approche croisée : la nécessité de recourir aux outils supplémentaires

Afin d'aborder ce sujet de manière plus nuancée et plus complète, nous nous proposons d'y associer une dimension historique et comparative, en nous inspirant du concept de « l'histoire croisée » qui promeut une approche interdisciplinaire de l'histoire nourrie d'études comparatives⁷⁹. Cette approche nous permet de mettre en parallèle le contenu et la

⁷⁶Nous entendons par le concept de la « diffusion » un phénomène large par lequel des connaissances, idées et pratiques peuvent être propagées. L'avantage de cette notion par rapport à celle du « transfert » est qu'elle n'implique pas une finalité (l'adoption des normes diffusées par le niveau A par le niveau B).

⁷⁷TULMETS Elsa, éditorial pour le dossier « Analyser l'exportation des normes au-delà de l'Union européenne : pour une approche éclectique », in *Politique européenne*, n°46, 2015.

⁷⁸Commentaires d'Yves Dezalay à la Journée d'étude *Transferts politiques et diffusion des normes : un dialogue interdisciplinaire*, au CERI, Paris, 29 mai 2013.

⁷⁹WERNER Michael et ZIMMERMANN Bénédicte, « Penser l'histoire croisée : entre empirie et réflexivité », *Annales* (1), p. 7-36, 2003.

méthode de l'action nordique au cours des années 1990 avec ceux de la politique des pays baltes envers l'Est depuis 2004. La comparaison de ces deux expériences d'assistance tient ainsi compte des instruments mobilisés envers les pays baltes par rapport à ceux employés pour les autres pays postsoviétiques (dans les années 2000). Cela nous permet dès lors de relativiser l'action balte en relevant les limites. Par ailleurs, en poursuivant cette logique d'histoire croisée, nous pouvons nous interroger si l'action balte envers l'Est ne constitue-t-elle pas une nouvelle version de ce « parrainage » nordique dont les Baltes se seraient inspirés en adoptant la méthode et les pratiques nordiques. Ainsi, ne peut-on concevoir ici l'existence d'un « transfert dans un autre » ou d'un transfert de « deuxième main », qui serait réutilisé et adapté par les Baltes pour leur propre action⁸⁰ ?

L'approche multi-niveaux centrée sur l'analyse d'acteurs en interaction, les phénomènes d'interactions dans les transferts de normes, de traduction et redéfinition par les acteurs⁸¹, nous semble, en outre, proposer des clefs analytiques intéressantes éclairant les rapports qu'entretiennent les acteurs émetteurs et récepteurs entre eux. Cette approche nous ouvre également la possibilité de nous interroger sur la méthode par laquelle le transfert de normes et de compétences se réalise. Dans une approche qui reste sociologique, nous nous référons également aux travaux de la sociologie critiqués par Yves Dezalay⁸² sur les élites de la mondialisation. Ils nous permettent de mieux appréhender ici le (double) rôle des acteurs émetteurs (experts baltes) à l'international. Il est ainsi possible d'identifier les acteurs transnationaux ainsi que leurs statuts (public ou privé) tout en soulignant le jeu des acteurs baltes sur plusieurs niveaux (national et international).

La question de la réception soulève d'autres interrogations : elle nous semble relever plus d'une expertise que d'une démarche de recherche, car les résultats concrets d'une action sont difficilement quantifiables. Il nous a donc paru intéressant de nous pencher sur le processus d'une assistance étrangère, mais également de confronter le type d'activité et de normes diffusées par un donneur confronté aux réalités (le contexte) du pays récepteur. En citant Laure Delcour, nous avançons que « les normes et les politiques européennes ne peuvent pas être imposées telles quelles aux pays récepteurs⁸³ » et qu'il serait davantage utile

⁸⁰KESA Katerina, 2015, *op.cit.*

⁸¹HASSENTEUFEL Patrick et de MAILLARD Jacques (dir.) (2013), « Convergence, transferts et traduction. Les apports de la comparaison transnationale », *Gouvernement et action publique*, 2 (3), juillet-septembre. n°3, 2013. pp.377-393.

⁸²DEZALAY Yves (2004), « Les Courtiers de l'international. Héritiers cosmopolites, mercenaires de l'impérialisme et missionnaires de l'universel », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 151-152, p. 5-35.

⁸³Dans son intervention, Laure Delcour a souligné que les politiques diffusées par l'UE dans son voisinage représentent une politique composite. Ces normes ne sont pas uniquement celles de l'UE mais aussi celle forgées par les différentes Organisations internationales (OSCE, Conseil de l'Europe...) en plus de celles négociées avec

de mobiliser l'approche sur les instruments, de se pencher sur les « facteurs domestiques qui influent sur la production » et d'interroger les résistances dans les pays récepteurs d'assistance.

II. Méthodologie, corpus et empirie

Si la partie précédente visait avant tout à poser les bases théoriques et analytiques qui seront mobilisées, la partie II de cette introduction générale cherche quant à elle à expliquer les choix méthodologiques qui vont nous guider dans cette thèse (3.1), à apporter des éclaircissements sur le cadre empirique (3.2) et, pour finir, à introduire la thèse en annonçant le plan (3.3).

Section 1 : Délimitation des frontières de la recherche, du champ temporel et de la démarche méthodologique

Section 1.1 Le choix des pays étudiés

Cette thèse sur la place et le rôle des États baltes, entre pays nordiques et États postsoviétiques, au prisme de l'action de parrainage, porte globalement sur les rapports qu'entretiennent plusieurs pays de la région de la mer Baltique à la mer Noire. Elle implique ainsi quelques pays nordiques (la Finlande, la Suède et le Danemark principalement), les trois États baltes (l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie), trois pays d'Europe Orientale (le Belarus, l'Ukraine et la Moldavie) et les trois pays du Caucase du Sud (la Géorgie, l'Arménie et l'Azerbaïdjan). Étant donné l'ampleur du champ d'étude, il nous a paru indispensable de faire des choix afin de le circonscrire pour lui conserver toute sa pertinence.

Nous nous sommes interrogée s'il convenait de traiter les États baltes dans leur ensemble ou bien chacun d'entre eux pris séparément. En effet, malgré les différences sur le plan identitaire, linguistique ou culturel qui ont été évoquées, l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie suivent des démarches relativement similaires dans la définition de leur politique étrangère. Du point de vue géographique et sécuritaire, au niveau des priorités politiques, l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie partagent des caractéristiques et des préoccupations communes. Les

les pays partenaires. In Présentation de Laure Delcour intitulée « Comment penser la circulation des normes, politiques et modèles institutionnels dans l'action extérieure de l'UE ? », Journée d'étude *Transferts politiques et diffusion des normes : un dialogue interdisciplinaire*, au CERI, Paris, 29 mai 2013.

trois États ont connu des processus et des orientations similaires : mouvements d'indépendance, intégration aux organisations euro-atlantiques, priorité accordée à la politique est-Européenne dès 2004, etc. A la différence des autres États d'Europe Centrale et Orientale, telles la Pologne ou la République Tchèque, qui mènent également des actions multilatérales et bilatérales dans cette partie de l'Europe, les trois pays baltes sont par ailleurs les seuls États membres de l'Union européenne à avoir entretenu des rapports très proches avec les autres Républiques ex-soviétiques pendant la période soviétique. Pour toutes ces raisons, il nous a paru judicieux de privilégier une démarche globale à propos de la politique étrangère de ces trois pays. Cela nous permettra de relativiser l'action de chaque pays balte entre eux et, surtout d'éviter de nous enfermer dans un contexte national particulier.

Si cette thèse s'attache à étudier la politique étrangère et l'engagement des trois pays baltes auprès des pays du voisinage oriental de façon plus générale, elle se limite néanmoins à certains cas d'étude, pour analyser notamment l'influence de la Finlande sur la RSS d'Estonie pendant la Guerre froide (Chapitre I) ou, dans un certain nombre de cas, à la mise en œuvre de l'action de transfert et d'assistance (expertise, conseil...) de l'Estonie vers la Géorgie (Chapitre IV). Le cas de l'activité estonienne vers la Géorgie sera privilégié pour deux raisons. Il nous a paru méthodologiquement plus judicieux d'approfondir un cas en particulier afin de mieux appréhender les rapports spécifiques qu'entretiennent deux Républiques ex-soviétiques aux statuts différents (émetteur et récepteur d'assistance), plutôt que d'accumuler des exemples qu'il sera difficile d'analyser. Nous éviterons ainsi le risque de la simplification. Nos terrains fréquents en Estonie nous ont permis de recueillir des informations approfondies et d'accéder plus aisément aux experts de ce pays. Enfin, plus prosaïquement, la maîtrise de la langue estonienne et une meilleure compréhension d'un terrain familier l'ont rendu plus facile.

Si l'objectif de départ de cette thèse était de traiter de façon égale les pays partenaires pour parler de l'action qui leur est adressée par les États baltes, ce travail nous a rapidement semblé trop ambitieux. Nous avons là aussi dû faire l'économie de l'exhaustivité et réduit notre champ empirique à certains cas d'étude. Nous avons finalement défini un certain nombre d'événements clefs concernant les pays d'Europe Orientale et du Caucase du Sud depuis 2003 pour mieux comprendre comment les Baltes ont réagi face à un contexte particulier. Cela explique pourquoi, dans le cadre de ce travail de recherche, certains pays du Partenariat oriental, tels la Géorgie, l'Ukraine ou le Belarus, sont davantage traités que d'autres (la Moldavie, l'Arménie ou l'Azerbaïdjan).

Section 1.2 Le choix du champ temporel

A la différence du cadre empirique que nous avons délimité, il nous a paru judicieux d'élargir le champ temporel.

Initialement, cette thèse était censée couvrir uniquement la période d'après l'intégration des États baltes dans l'Union européenne et l'OTAN (à partir de 2004) pour étudier le « nouveau » rôle de l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie auprès des autres pays postsoviétiques. Or, au fur et à mesure de l'avancement de cette thèse, cette temporalité nous a semblé nous cloisonner dans une démarche sans véritable issue et ne surtout pas permettre de placer notre « objet » d'étude en perspective par rapport à ce qui l'avait précédé.

En effet, pour comprendre les logiques dans lesquelles cette « solidarité » balte envers l'Est s'inscrivait, il s'avérait nécessaire d'élargir le cadre de recherche et de l'aborder dans une approche historique mais aussi comparative (« approche croisée »). C'est dans cette logique que nous nous sommes intéressée aux processus des mouvements indépendantistes, de transition et d'intégration dans les pays baltes (1980-2004) de façon à mettre en parallèle le contexte sociétal et politique des Républiques baltes par rapport aux autres Républiques ex-soviétiques. Nous nous sommes également penchée sur la période du processus de transition et d'intégration européenne (1980-1990) des États baltes et avons tenté de souligner le rôle important de certains pays nordiques dans celui-ci. Cette démarche nous a naturellement conduite à faire le lien avec l'action (solidarité et mise en œuvre d'assistance technique) des pays nordiques envers les Baltes durant cette période. Notre mémoire de Master II de relations internationales sur « l'Impact et l'influence des pays nordiques en Estonie⁸⁴ », nous servait ainsi d'appui pour aller plus loin dans cette démarche comparative et historique. Par ailleurs, la question de savoir pourquoi, après un manque relatif d'intérêt des États baltes pour les autres pays postsoviétiques durant les années 1990, l'action d'assistance et de solidarité envers ces derniers est devenue si importante pour les Baltes au point d'en faire une priorité politique nous a amenée à contextualiser ce nouveau rapprochement et à rechercher les origines de cette solidarité de la fin de la période soviétique notamment (action transrpublicaine des Fronts Populaires baltes, Chapitre I).

⁸⁴ KESA Katerina « Estonie, un modèle nordique ? Influence et impact des Nordiques sur l'évolution de l'Estonie », Master 2 de Hautes Etudes Internationales (HEI) à l'Inalco, spécialisation Europe Centrale et Orientale, sous la direction de Charles Urjewicz, soutenu en mai 2008.

Enfin, ce cadre temporel plus large (1980-2013/14) nous a permis de constater la manière dont l'identité politique des États baltes, de pays récepteurs d'assistance étrangère aux pays donateurs, a évolué et s'est transformée. Ce recul historique était nécessaire pour relever les moments de ruptures mais également pour pointer l'existence d'un certain *continuum*.

Enfin, dans cette étude de l'action balte envers l'Est, nous avons fait le choix de nous positionner au niveau des acteurs donateurs. Cette démarche nous a permis d'observer les moyens dont les États baltes disposent, à la fois en tant que jeunes donateurs de l'assistance internationale mais également de pays ayant partagé un passé (soviétique) commun, pour mettre en œuvre cette politique étrangère envers l'Est. Il était particulièrement intéressant de constater qu'il y a à ce sujet une disparité relativement importante entre d'un côté, l'expression de la solidarité (soutien politique, lobbying) et de l'autre la mise en œuvre de cette solidarité, à travers les projets d'assistance technique notamment : la première étant beaucoup plus politisée par rapport à la deuxième, plus pratique.

Section 1.3 Les limites et les difficultés de l'objet d'étude (la mise en œuvre de l'action)

Outre l'amplitude du terrain et la nécessité de faire des choix, nous avons dû explorer différentes méthodes et outils de recherche afin d'aborder l'une des dimensions de l'action balte – la mise en œuvre – de manière la plus adéquate.

Il nous a paru particulièrement difficile d'étudier la réalisation pratique d'un projet ou d'une mission (d'assistance technique par exemple) sur le terrain. En effet, si l'existence des projets de coopération au développement est généralement rendue publique (sur le site Internet du ministère des Affaires étrangères estonien, letton et lituanien notamment), l'information quant à sa mise en place réelle, les éventuels résultats et les enseignements tirés par les experts baltes impliqués dans les projets demeurent rarement accessibles.

Dans ce contexte, l'une des manières d'étudier le processus consistait à mener des entretiens avec les experts ayant personnellement été engagés dans un transfert d'expertise ou de formation. Nous avons à travers quelques rencontres avec ces experts cherché à comprendre le déroulement d'une mission, le contenu des normes transférées, la méthode de transmission de savoir-faire, le profil des interlocuteurs des pays partenaires, les contraintes et les difficultés rencontrées durant la mission dans laquelle ils étaient impliqués. Cela nous a permis d'avoir une information plus précise du contenu et du déroulement d'une mission étrangère. Or, la limite de cette façon de procéder est qu'en tant que témoignages et récits, ce type de source ne peut pas être interprété comme un reflet purement objectif de la réalité

(notamment si une réforme est encore en cours de réalisation au moment de l'entretien ou si l'expert perçoit une certaine pression, etc.). Notre tâche était de ce fait de relativiser au mieux l'information recueillie et surtout de croiser cette source avec le contexte local (les facteurs domestiques, les instruments présents) dans le pays récepteurs (Ch.IV).

Section 2 : Les sources et le cadre empirique

Outre les travaux académiques, nous avons eu recours pour cette thèse aux sources officielles des ministères des Affaires étrangères estonien, letton et lituanien pour les projets de coopération au développement, aux documents de stratégie de la politique étrangère ainsi qu'à ceux qui traitaient des relations bilatérales avec les pays partenaires. Cette recherche s'est en plus basée sur l'analyse critique de plus de 200 discours officiels prononcés par les présidents, ministres des Affaires étrangères, députés des Parlements nationaux et députés baltes au Parlement européen à propos de la situation politique en Ukraine, Moldavie, Russie ou Géorgie.

Nous avons par ailleurs consulté les archives du ministère des Affaires étrangères (MAE) estonien et de la bibliothèque nationale estonienne à Tallinn sur les sujets suivants : au MAE, les documents relatant l'assistance politique, matérielle et technique des pays nordiques à l'Estonie (1992-1998), les échanges diplomatiques entre les pays nordiques et l'Estonie. A la Bibliothèque nationale estonienne, les articles de journaux sur la période 1988-1993 pour comprendre comment la presse estonienne percevait les événements se déroulant dans le reste de l'URSS mais aussi en Suède et en Finlande, l'analyse de la situation des Baltes durant la période de la propagation des mouvements indépendantistes par rapport au reste de la région soviétique, les pays satellites et le monde.

Si tous ces documents ont permis de nourrir notre réflexion et préparer nos entretiens, c'est surtout notre terrain et nos enquêtes qualitatives, réalisées entre 2009 et 2014, qui en constituent le principal apport.

Section 2.1 Le cadre empirique: le terrain de la recherche (2009-2014)

Dans le cadre de cette thèse, plus de 40 interviews ont été menées entre novembre 2009 et décembre 2014, à Paris, Bruxelles, Tallinn, Riga, Vilnius, et Tbilissi. Ces entretiens comprennent des profils très différents : diplomates européens (Bruxelles, interview par

téléphone), diplomates baltes (Ambassades à Paris et Tbilissi), députés baltes au Parlement européen (Bruxelles), fonctionnaires baltes au ministères des Affaires étrangères (Tallinn, Riga, Vilnius), « praticiens » (experts et conseillers, Tallinn et Tbilissi), ONG (Tallinn, Riga), le directeur de l'office du Conseil nordique (Tallinn), des chercheurs (Paris, Bruxelles, Vilnius), des journalistes et leaders d'opinion (Tbilissi, Tallinn), l'élite politique, des diplomates, des universitaires géorgiens (Tbilissi, Paris). La liste des personnes rencontrées se trouve dans l'**Annexe n°1** de cette thèse.

Section 2.2 Les enquêtes qualitatives et les personnes ciblées

Nous avons fait le choix de mener des enquêtes qualitatives en ciblant les personnes interrogées en fonction d'un lien particulier - direct ou indirect - avec le sujet étudié. Notre ambition de départ n'était pas de multiplier les enquêtes, nous avons constitué au préalable un échantillon qui tenait compte de critères de différenciation⁸⁵ et en fonction de la compétence de la personne enquêtée sur la politique ou les projets qui nous intéressaient.

Notre premier terrain dans les trois pays baltes fut préparé grâce aux entretiens réalisés avec deux personnalités politiques et académiques géorgiennes en novembre 2009 à Paris. L'idée était de comprendre comment ce nouveau rôle régional des Baltes était perçu en Géorgie. En janvier 2010, un court terrain fut également effectué à Bruxelles auprès de trois responsables européens de la politique européenne de voisinage et du Partenariat oriental à la Commission européenne. Nous cherchions à en savoir davantage sur l'implication de l'Union européenne à *démocratiser*⁸⁶ les pays de son voisinage et de comprendre par ailleurs comment l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie y étaient engagées. Nous cherchions notamment à savoir si l'action bilatérale balte représentait aux yeux des élites européennes une plus-value par rapport au cadre multilatéral de la PEV. Cette première approche nous permettait ainsi de confronter les avis recueillis à Paris et à Bruxelles avec les interviews réalisées dans les trois capitales baltes dès avril-mai 2010. L'idée était de rencontrer plusieurs types d'acteurs engagés en Estonie, Lettonie et Lituanie directement dans la politique d'aide au développement envers le Caucase du sud, l'Ukraine, la Moldavie et la Biélorussie.

⁸⁵ LEQUESNE Christian, « Interviewer les acteurs politico-administratifs de la construction européenne », in COHEN Samy (dir.), *L'Art d'interviewer les dirigeants*, Presses universitaires de France, Paris, 1999, p.54.

⁸⁶ Les résultats de ce terrain à la Commission européenne et les rencontres avec les personnalités politiques géorgiennes ont été utilisés lors d'une communication présentée à la journée d'étude « Espaces post-soviétiques et Europe de l'Est : nouvelles périodes, nouveaux enjeux ? » à l'INALCO (janvier 2010) et publiés dans l'article « L'implication de l'Union européenne à promouvoir la démocratie dans sa périphérie : le cas du Caucase du Sud » (in Catherine Poujol (dir.), *20 après la fin de l'URSS*, in *SLOVO*, n°36, 2011).

Le premier type rassemblait les fonctionnaires qui travaillaient au sein des bureaux *Relations bilatérales* avec chacun des pays partenaires à l'Est et aux divisions chargées spécifiquement de la *Politique d'aide au développement*⁸⁷ au sein des ministères des Affaires étrangères (MAE) estonien, letton et lituanien. Nous cherchions à obtenir un aperçu plus général sur les objectifs, les enjeux de la politique de leur pays avec l'espace postsoviétique, des explications sur la manière dont les projets d'aide au développement sont élaborés, sont financés, etc.

Le deuxième type d'acteurs rencontrés fut celui des experts, conseillers, formateurs et membres des organisations non-gouvernementales (ONG) ayant participé directement à la mise en place d'un projet ou d'une réforme *via* une assistance technique. Ce qui nous intéressait était leur expérience en tant qu'expert, le contenu de l'expertise diffusée, le déroulement de la mission. Nous leur avons également demandé de nous faire part des difficultés rencontrées sur le terrain et de nous dire s'ils pensaient que leur travail d'expertise avait un certain impact dans les pays partenaires ou, dans le cas contraire, de nous expliquer pourquoi cela n'avait pas pu marcher.

Les journalistes et chercheurs baltes constituaient le troisième groupe de personnes dont l'avis sur notre thématique de recherche nous intéressait. Il s'agissait des personnes non directement liées à cette action envers l'Est mais qui possédaient une connaissance du sujet et une approche plus distanciée pour analyser la politique est-Européenne des pays baltes.

Au fur et à mesure de nos enquêtes, nous avons cherché à traiter notre sujet davantage suivant une démarche historique et à prendre en compte l'aspect évolutif de la politique étrangère. Il nous a donc paru indispensable de mener des enquêtes supplémentaires auprès de leaders politiques baltes ayant participé aux décisions politiques avant et après l'adhésion des États baltes aux organisations euro-atlantiques. C'est dans cette optique que nous avons réalisé 6 interviews avec des députés baltes au Parlement européen (Bruxelles) en janvier 2012. Certains d'entre eux présentaient un double intérêt: tout d'abord parce qu'ils avaient une longue expérience de la politique de leur pays et pouvaient de ce fait nous apporter des informations aussi bien sur la période des mouvements indépendantistes, le processus d'intégration que sur ce nouveau rôle de leur pays envers l'Est. Nous leur avons également demandé ce que leur État pouvait apporter de plus (au niveau bilatéral) aux pays du voisinage oriental de l'UE par rapport à la politique multilatérale lancée par cette organisation.

⁸⁷ «La coopération au développement et l'aide humanitaire» au ministère des Affaires étrangères en Estonie, «La coopération au développement» en Lettonie, «La coopération au développement et la promotion de la démocratie» en Lituanie.

Enfin, il nous semblait nécessaire d'enquêter sur la réception de cette action de «parrainage». Disposant d'un temps et d'un budget limité, nous avons décidé d'opter pour une étude de cas sur la Géorgie où nous nous sommes rendue en juillet 2012. Les interviews réalisées dans ce pays permettaient d'interroger la perception de la Géorgie (élite politique, universitaire, journaliste, diplomates) sur l'action balte à leur égard. Ces interviews nous servaient ainsi de source d'information pour identifier les points forts et les lacunes des projets de la coopération au développement menés par les trois États baltes depuis 2004 en Géorgie. En dehors de ces rencontres, ce terrain nous a par ailleurs mis en contact avec des représentants de la société civile géorgienne, lors de nos séjours à Tbilissi et dans d'autres régions (Kakhétie et Adjarie). Tout cela nous donnait un meilleur aperçu à la fois des enjeux géopolitiques auxquels ce pays était confronté mais également des problématiques socio-économiques auxquelles la société géorgienne devait faire face. Les discussions informelles ont été l'occasion d'évoquer les relations entre la Géorgie et les pays baltes. Dans la majeure partie des cas, les Lettons, Lituaniens et Estoniens sont perçus très chaleureusement par les Géorgiens et l'existence d'une sorte de solidarité (souvent inexplicable) entre ces peuples fut confirmée.

Section 2.3 Entrer en contact

Le premier contact avec les personnes s'est généralement fait par courrier électronique. Pour cela, nous avons utilisé l'organigramme sur le site internet des ministères, des ONG, de la Commission européenne ou du Parlement européen. Nous avons envoyé un courrier en exposant en quelques lignes notre objet de recherche, les thématiques qui nous intéressaient et le genre de questions qu'on souhaitait aborder. Avec chaque interlocuteur, nous avons cherché, comme le suggère Samy Cohen⁸⁸, à présenter nos objectifs de recherche de manière à ce que la personne se sente personnellement concernée par le sujet et capable d'y contribuer utilement. Tout en se gardant de rentrer trop dans les détails, le contenu de notre courrier variait selon les personnes: nous insistions plus sur la question de la politique étrangère avec les députés baltes et les chercheurs, sur la question de la coopération au développement avec les fonctionnaires aux ministères, sur le contenu de la mission avec les experts et conseillers.

⁸⁸COHEN Samy, «Enquêtes au sein d'un « milieu difficile » : les responsables de la politique étrangère et de défense », in COHEN Samy (dir.), *L'Art d'interviewer les dirigeants*, Paris : Presses Universitaires de France, 1999, p.28.

Pour certains cas, nous avons recouru à la recommandation d'une tierce personne que nous connaissions directement, ce qui nous a toujours facilité l'accès aux fonctionnaires, diplomates et certains experts. Certaines rencontres ont aussi abouti à un effet de « boule de neige » : un entretien débouchait sur un ou plusieurs autres en nous permettant d'accéder aux personnes dont le parcours et le lien avec notre sujet nous étaient inconnus. Dans d'autres cas, on nous a expliqué via le secrétariat, que pour un motif d'ordre professionnel ou personnel, la personne n'était pas disponible et nous suggérait de rencontrer leurs assistants ou conseillers. Dans ce cas, nous avons dû nous faire préciser au début de l'entretien si cette personne allait parler au nom de la personne qu'elle représentait ou émettre des propos personnels.

Malheureusement, avec certaines élites politiques haut placées que nous considérons primordiales, la recommandation et les relances de sollicitations réitérées n'ont pu aboutir à une quelconque réponse (c'était le cas notamment avec l'élite politique du gouvernement du président géorgien M. Saakachvili durant la campagne électorale de 2012. Nous n'avons en revanche eu aucun souci pour réaliser des interviews avec l'opposition au gouvernement géorgien). Nous en avons déduit qu'au moins pour certains, il s'agissait d'un sujet devenu délicat et dont ils ne voulaient pas parler. Pour d'autres, c'est probablement dû à un manque d'intérêt pour notre enquête ou notre personne. Enfin, pour citer Samy Cohen, l'élite politique est « *consciente des risques que peut comporter pour leur carrière une interview avec un observateur extérieur*⁸⁹ ». Plus qu'une source d'information, ce sont les discours et les récits de ces personnes qui auraient pu nous apporter quelque chose.

Section 2.4 Le guide de l'entretien, la problématique de l'enregistrement et la méthode utilisée

L'objectif premier de la conduite des enquêtes qualitatives pour cette recherche était de comprendre le fonctionnement et les enjeux de cette action de « parrainage », pour mieux identifier le rôle de chaque acteur, les « outils » et méthodes appliqués dans le cadre de cette politique d'assistance. Ces enquêtes allaient ainsi nous apporter des informations de première main par rapport aux sources écrites dont nous disposions déjà.

En outre, ces enquêtes allaient servir de sources orales pour l'analyse des discours, permettant de comparer notamment ce qui est promu par les dirigeants et ce qui est fait en pratique. C'est d'ailleurs pour pouvoir en tirer des citations précises que nous avons privilégié, autant que

⁸⁹COHEN Samy, « Enquêtes au sein d'un « milieu difficile » : les responsables de la politique étrangère et de défense », in COHEN Samy (dir.), *L'Art d'interviewer les dirigeants*, Paris : Presses Universitaires de France, 1999, p. 21.

possible, l'enregistrement des interviews sur dictaphone. Nous avons été au préalable prévenue des limites de l'utilisation d'un dictaphone lors d'interviews : risque susceptible d'intimider l'enquêté ou de conditionner le récit au point de ne rien tirer d'intéressant qu'un récit proche d'un discours officiel. Or, dans notre cas, l'enregistrement présenta malgré tout plus d'avantages que d'inconvénients. Tout d'abord, en gardant cette trace orale, il nous permettait de tirer des citations fidèles. Ensuite, en cas de doute ou d'une éventuelle faute d'interprétation au moment de la prise de notes, il nous permettait de vérifier ce qui avait été réellement dit. Il arrivait ainsi qu'au moment de la réécoute ou retranscription, nous comprenions l'idée autrement qu'au moment de l'interview. De plus, en cas d'une journée où plusieurs entretiens se déroulaient les uns après les autres, nous courions le risque de confondre les propos des différentes personnes interviewées, d'oublier ce qui avait été dit ou tout simplement de ne pas avoir le temps de compléter la prise de note une fois l'interview terminée. Enfin, notre expérience d'interviews enregistrées comparée avec celle qui s'étaient déroulées sans dictaphone nous permet aussi d'avancer que l'enregistrement n'est de loin pas la seule contrainte au bon déroulement d'un entretien⁹⁰. Un certain nombre de personnes haut-placées sont habituées à l'utilisation d'un enregistreur et ne se sentent pas intimidées. A l'inverse, nous avons senti à maintes reprises qu'au début de l'entretien, certains interlocuteurs étaient méfiants à notre égard pour finalement se relâcher au cours de l'interview et nous apporter des éléments intéressants... Sur ces cas précis, il est clair que l'un des « arts de l'interviewer », comme le souligne Samy Cohen, vient de la capacité de l'interviewer de rassurer la personne mais aussi montrer que l'on s'intéresse à son discours. Enfin, nous avons opté pour l'enregistrement autant que possible en demandant l'autorisation, en proposant l'anonymat de l'entretien et en précisant que nous pouvions envoyer la retranscription à notre interlocuteur s'il la souhaitait.

Dans la plupart des cas, l'entretien était précédé d'une préparation qui consistait à se renseigner sur l'expérience et le parcours professionnel de la personne interviewée. C'est en tenant compte de la période de son exercice en tant que haut-fonctionnaire, diplomate ou expert et de sa fonction précise que nous pouvions élaborer un guide d'entretien avec des questions auxquelles la personne était susceptible de nous éclairer ou sur lesquelles elle pouvait avoir un avis. Une bonne préparation nous a surtout permis de poser des questions adéquates et parfois très pointues sur un sujet ou un projet particulier pour laquelle la

⁹⁰ Une fois un diplomate nous a prévenue dès le départ que « *si vous enregistrez, je ne vous dirai rien* ». Nous avons suivi ses conseils mais au final, notre interlocuteur ne nous a finalement pas confié plus que ce que l'on peut trouver dans un discours officiel.

personne interviewée était *a priori* compétente et en mesure de nous apporter des renseignements complémentaires et un avis personnel. Montrer à notre interlocuteur qu'on disposait des connaissances au préalable nous permettait aussi d'obtenir des renseignements plus spécifiques que ce qu'on pouvait trouver dans des documents ou discours officiels.

Pour les entretiens, nous avons opté le plus souvent pour une approche semi-directive. Excepté pour 4-5 entretiens (avec des chercheurs et leaders d'opinion) où une discussion libre nous paraissait mieux adaptée. En posant des questions bien précises à notre interlocuteur, nous lui laissions la liberté de répondre comme il le souhaitait. Nous avons appris au fur et à mesure de nos interviews qu'un moment de pause de la part de la personne interviewée ne signifiait pas nécessairement qu'elle n'avait plus rien à dire mais au contraire que cela marquait peut-être un temps de réflexion et d'analyse qu'il ne fallait pas systématiquement interrompre par des «relances», en citant Christian Lequesne⁹¹. Cependant, il nous arrivait d'interrompre notre interlocuteur pour développer une idée ou, lorsque nous avions des informations contradictoires sur le même sujet, nous les présentions. Dans certains cas, cette dernière démarche permettait d'obtenir un avis moins «officiel» (langue de bois) que ce qui était prévu au départ. Dans d'autres, elle incitait notre interlocuteur à argumenter davantage ses propos. Par moments, il nous semblait aussi, comme le souligne Samy Cohen, que malgré notre insistance sur une période ou un détail, notre interlocuteur, par prudence ou à défaut de mémoire, avait tendance à fuir la discussion sur des exemples concrets, préférant procéder par allusions ou sous-entendus⁹².

L'entretien n'est pas toujours une source d'informations fiables et objectives mais bien plutôt sujettes à la subjectivité. En témoigne le fait que des personnes différentes peuvent partager des informations diverses sur un même sujet. Les cas les plus marquants pour nos enquêtes étaient les réponses souvent contradictoires sur les deux questions suivantes : «*Quelles sont pour vous les raisons qui expliquent le choix pour votre pays d'avoir fait de la politique d'assistance envers l'Est une priorité ?* » et «*Quel impact ont selon vous eu les États nordiques sur le processus de transition, de démocratisation et de rapprochement des structures euro-atlantiques de votre pays ?* ».

Les entretiens comme source d'information principale comportent également des limites dans le sens où il s'agit le plus souvent d'observations, de représentation d'une personne sur une

⁹¹LEQUESNE Christian, « Interviewer les acteurs politico-administratifs de la construction européenne », in COHEN Samy (dir.), *L'Art d'interviewer les dirigeants*, Presses universitaires de France, Paris, 1999, pp.60.

⁹²COHEN Samy, « Enquêtes au sein d'un « milieu difficile » : les responsables de la politique étrangère et de défense », in COHEN Samy (dir.), *L'Art d'interviewer les dirigeants*, Paris : Presses Universitaires de France, 1999, p. 21.

décision politique concrète, un projet précis. Malgré l'intérêt qu'elle présentait pour le sujet, il nous était parfois impossible de vérifier si elle correspondait à la réalité ou pas.

A l'exception de quelques rares interviews avec les haut-fonctionnaires, la majorité de nos interlocuteurs dans les ministères, au Parlement européen et à la Commission européenne, ont accepté de parler aussi bien des points de détails des projets d'assistance que de problématiques de fond touchant à la politique d'assistance et de la politique étrangère de leur Etat à l'égard des pays d'Europe orientale en général. Au vu des informations que nous avons pu recueillir, nous estimons que ces rencontres constituent un apport important pour notre recherche.

Section 3 : Annonce du plan

Nous avons divisé cette thèse en deux parties qui contiennent chacune deux chapitres. Les 4 chapitres se terminent par une conclusion dressant le bilan par étapes de notre démonstration.

La première partie, intitulée « *L'impact et le rôle de « l'Etranger »/l'Autre dans la formation et l'évolution de la politique étrangère des États baltes* », analyse la formation et l'évolution de l'identité politique estonienne, lettone et lituanienne à travers deux ruptures majeures de l'histoire contemporaine dans ces pays : la période des mouvements indépendantistes de la fin de l'URSS (1980-91) (**Chapitre I**) ; celle du processus de transition, de « démocratisation » et d'intégration des États baltes aux institutions euro-atlantiques (1991-2004) (**Chapitre II**).

En survolant ces moments de rupture, cette partie met en lumière l'action et le rôle de certains pays occidentaux (notamment les pays nordiques et l'UE) dans tous ces processus.

La deuxième partie intitulée « *L'action de parrainage estonienne, lettone et lituanienne : Entre solidarité et réel désir d'aider les pays d'Europe Orientale et du Caucase du sud à se rapprocher des structures occidentales* » est consacrée plus spécifiquement à l'étude de l'action politique et à la mise en œuvre des projets d'assistance par les trois États baltes envers l'Europe Orientale et le Caucase du Sud (2004-2014). Il s'agira dans un premier temps de conceptualiser la solidarité balte et de voir comment elle est exprimée : interroger sur les origines de cette solidarité, identifier les acteurs et les réseaux qui y sont engagés, apporter une analyse critique du discours politique et l'inscrire dans un contexte précis (**Chapitre III**).

Dans un deuxième temps, cette partie se focalisera plus précisément sur la mise en œuvre de cette solidarité *via* le transfert et la diffusion de normes, de politiques et de pratiques par les acteurs estoniens, lettons et lituaniens vers l'Est. Il s'agira tout d'abord de définir le cadre général de l'action d'aide et de coopération estonienne, lettone et lituanienne envers l'Est, pour interroger notamment le statut des États baltes en tant que nouveaux « exportateurs » d'assistance et d'expertise internationale; puis nous nous pencherons sur l'analyse de contenu (tentative de typologie des projets) de ce qui est fait, du processus et de la méthode de mise en place d'une action. Le dernier chapitre se propose enfin de se concentrer sur quelques cas d'étude plus en détail (le cas de l'action estonienne envers la Géorgie en priorité) (**Chapitre IV**).

PREMIÈRE PARTIE

LE RÔLE ET L'IMPACT DE L'AUTRE/L'ÉTRANGER SUR LE PROCESSUS D'INDÉPENDANCE, DE RECONSTRUCTION ET D'INTÉGRATION DES ÉTATS BALTES (1980-2004)

PREMIERE PARTIE : LE RÔLE ET L'IMPACT DE L'AUTRE/L'ÉTRANGER SUR LE PROCESSUS D'INDÉPENDANCE, DE RECONSTRUCTION ET D'INTÉGRATION DES ÉTATS BALTES (1980-2004)

La première partie de cette thèse s'attachera à étudier l'évolution de l'identité politique estonienne, lettone et lituanienne à travers deux périodes cruciales de leur formation : le développement des mouvements indépendantistes (1980-1991) menant à l'indépendance, et le processus de reconstruction, d'eupéanisation et d'intégration aux structures occidentales qui aboutit à l'adhésion de ces États à l'Union européenne et à l'Alliance Atlantique Nord, l'OTAN.

Dans une approche constructiviste de l'identité comme objet de la politique étrangère en constante redéfinition et formation/évolution, nous démontrerons que les notions de *perceptions de l'Autre et de Soi* influent sur la définition de l'identité politique estonienne, lettone et lituanienne. En partant du postulat que le *Soi* se définit en relation avec un *Autre* spécifique, nous montrerons que c'est la manière dont les Baltes s'identifient par rapport au reste du monde - l'espace (post-)soviétique, la Russie, l'Europe du Nord, les États-Unis ou l'Occident en général – et se perçoivent dans celui-ci qui détermine leurs choix en matière de politique. En tenant compte des « cercles d'apparence » à la fois communs et différents (Introduction générale) auxquels les trois États appartiennent, nous verrons de quelle façon ces derniers jouent sur la définition et la formation de l'identité politique de chacun d'eux.

Cette identité politique évolue, nous le verrons, avec l'action des dissidents, ces opposants au régime communiste pendant le processus menant vers l'indépendance, puis lors de la période suivante menée par la nouvelle élite des Républiques indépendantes durant le processus de (re)construction et d'intégration aux institutions occidentales. Nous pouvons toutefois observer une constante, qui a trait à leurs caractéristiques géographique et historique : il s'agit de petits pays à la frontière entre l'Europe orientale et occidentale et dotés d'un passé chargé... Ce qui persiste aussi est l'importance accordée par les acteurs et les élites baltes au regard de l'*Autre* sur eux-mêmes, un regard qui les conduit à n'avoir de cesse de montrer que leurs pays existent, de prouver leur eupéanité, tout en cherchant des garanties sécuritaires.

Pionniers de la vague des mouvements indépendantistes qui s'empare des Républiques soviétiques à la fin des années 1980, seuls États issus de l'URSS dotés d'une perspective

d'intégration à l'Union européenne et à l'OTAN en moins de 10 ans après la restauration de l'indépendance, les États baltes ne doivent cependant pas leur « réussite » à leur seule capacité à se mobiliser, à s'entendre sur un but commun, à s'adapter au contexte international changeant et à entreprendre les efforts nécessaires pour y arriver. Les deux chapitres qui constituent cette première partie ont pour objectif de souligner le rôle d'autres facteurs dans ces processus. Nous démontrerons que les États baltes jouissent d'une situation géopolitique plus favorable et disposent d'un soutien et d'une influence des pays occidentaux bien plus importants que la Géorgie, l'Ukraine ou le Belarus par exemple. L'engagement des États nordiques constitue un élément de taille dans les évolutions qui ont eu cours et se poursuivent dans les États baltes. Cette partie accorde par conséquent une place particulière à l'étude des relations, identifiées comme étant privilégiées, avec l'Europe nordique au prisme de l'action particulière de parrainage. Notre concentration sur l'action nordique envers les Baltes dans cette perspective historique ne se veut en aucun cas exhaustive de tous les développements de la politique étrangère des États baltes des années 1980-1990⁹³. Toutefois, cette mise en lumière nous permettra par la suite de mieux comprendre les logiques dans lesquelles s'inscrivent la redéfinition de l'identité politique et la priorité accordée à partir de 2004 aux autres pays postsoviétiques.

Pour étudier ces transformations et tenir compte des ruptures majeures au regard de l'impact des pays nordiques notamment, nous avons adopté une démarche chronologique : Le premier chapitre portera sur le processus indépendantiste dans les RSS d'Estonie, de Lettonie et de Lituanie et cherchera à souligner son aspect transrépublicain. Il comportera une analyse de l'attitude des pays occidentaux face à la désintégration de l'Union soviétique et interrogera la spécificité du voisinage baltique (1980-1991).

Le deuxième chapitre, quant à lui, s'attachera, à travers notamment les questions des perceptions et des représentations, à étudier le processus de transition, de démocratisation et d'intégration des États baltes à partir de 1991. Une attention particulière sera portée à

⁹³ Pour une étude plus complète sur les transformations de l'identité politique des États baltes, les enjeux (géopolitiques majeurs dans la période 1980-1990, voir les travaux de : (en français) P.PERCHOC *Les États baltes et le système européen, 1985-2004 : être européens et le devenir*, éd. Peter Lang, Bruxelles, 2014 ; M.CHILLAUD, *Les Pays baltes en quête de sécurité*, Institut de stratégie comparée, Paris, 2009 ; P.ORCIER *Les Recompositions territoriales dans la région de la Baltique orientale (Finlande, Estonie, Lettonie, Lituanie)*, thèse de doctorat soutenue à l'ENS de Lyon en 2009 ; U.BERGMANE *La France et les États-Unis face à la désintégration de l'Union soviétique : le cas des Pays baltes 1989-1991*, thèse en préparation à Sciences Po, Paris ; (en anglais) R.MOLE *The Baltic States from the Soviet Union to the European Union: Identity, Discourse and Power in the Post-Communist Transition of Estonia, Latvia and Lithuania*, éd. Earthscan, New-York, 2012 ; D.GALBREATH *Continuity and Change in the Baltic Sea Region: Comparing Foreign Policies*, éd. Rodopi, Amsterdam, 2008 ; A.KASEKAMP *The History of the Baltic States*, éd. Palgrave Macmillan, New-York, 2010 etc.

l'analyse de l'action des pays nordiques en tant que « parrains » ou « maîtres » des États baltes durant cette période (1991-2004).

CHAPITRE I

Le « Retour⁹⁴ » des peuples baltes dans lacommunauté occidentale : un processus de lutte interne et externe (1970-1991)

La notion de « Retour » revient régulièrement dans le discours des intellectuels et hommes politiques des trois pays baltes à la fin des années 1980 et au début des années 1990. Elle exprime l'idée que la perte de l'indépendance en 1940 et l'occupation soviétique ont arraché de force l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie du monde dit occidental pour 50 ans. Le mouvement pro-indépendantiste ou d'autonomisation qui se transforme progressivement en un processus de désintégration de l'Union soviétique, incarne justement ce retour des États baltes dans le rang des pays européens (et occidentaux, au sens plus large). Dans cette représentation, l'Europe est idéalisée et de son image sont évacuées les tragédies que l'Europe a vécues et provoquées.

Tout au long de ce chapitre historique portant sur la période de la fin de la Guerre Froide et celle de la libéralisation du régime soviétique (1980-1991), cette thèse se propose de comprendre, via une succession d'actions collectives et d'événements organisés par les dissidents et l'élite balte, ce qui a provoqué la constitution et la cristallisation des mouvements estoniens, lettons et lituaniens du milieu des années 1980 et de montrer de quelle manière ces derniers sont devenus les vecteurs d'autres mouvements similaires dans toute l'Union soviétique. Il s'agira par ailleurs de se pencher sur l'activisme transrépublicain des Fronts populaires baltes.

Nous tâcherons, dans un premier temps, de montrer que le mouvement indépendantiste des Républiques baltes était dès le départ plus solide, avec une ampleur et des répercussions plus larges que dans les autres Républiques soviétiques. Dans cette logique, nous expliquerons tout d'abord la « réussite » du processus indépendantiste balte par l'importance du « facteur d'idées ». Les idées jouent, en effet, un rôle capital dans la politique étrangère, notamment dans les moments de crise, de conflit ou de révolution. D'après Judith Goldstein et Robert

⁹⁴ La notion de « Retour » fait ici référence au titre d'un ouvrage consacré à l'analyse sociologique et politique dans la société estonienne depuis la période des mouvements indépendantistes 1988 en Estonie : LAURISTIN Marju, VIHALEMM Peeter (dir.), *Return to the Western World: Cultural and Political Perspectives on the Estonian Post-Communist Transition*, Tartu, Tartu University Press, 1997.

Keohane⁹⁵, les actions entreprises par des êtres humains dépendent de « *la qualité substantive des idées disponibles* », puisque ces dernières permettent de « *clarifier les principes et les conceptions du rapport de cause à effet* » mais également de « *coordonner le comportement individuel* ». Pour J. Goldstein et R. Keohane, les idées peuvent soit agir comme une feuille de route pour marquer ses préférences, soit fournir la base pour prendre des décisions en cas d'absence de stratégie évidente à choisir. Enfin les idées peuvent aussi être institutionnalisées et de ce fait répétées à travers le temps.⁹⁶ En appliquant cette analyse au mouvement balte, nous estimons que ces facteurs d'idées sont les forces motrices provenant de l'intérieur de la société balte. Leur capacité à se mobiliser et à exploiter au mieux l'ère des libertés (les réformes annoncées par Mikhaïl Gorbatchev notamment) constitue le moteur de la « réussite » (1.1).

Toutefois, ces facteurs d'idées ne nous semblent pas suffire à eux seuls pour expliquer la rapidité et l'efficacité des mouvements estonien, letton et lituanien menant à l'indépendance. Il nous semble important de compléter, dans un second temps, cette approche constructiviste par celle plus rationaliste qui met en lumière les « facteurs instrumentaux » / « facteurs liés aux instruments » (*instrumental factors*). David Galbreath et Ainius Lašas, ont expliqué ces facteurs instrumentaux comme faisant partie de l'approche plus traditionnelle et rationnelle des relations internationales et s'articulant autour de la notion de puissance, signifiant avant tout le pouvoir et la taille⁹⁷. Selon nous, cette approche par les instruments permet surtout de souligner l'existence de certains facteurs (instruments) au sein des Républiques soviétiques baltes ayant favorisé le mouvement d'indépendance et l'ancrage à l'Ouest par la suite. Nous allons voir que ces instruments peuvent être dans le cas des Baltes soit « internes » (meilleure cohésion sociale) soit « externes » (plus grand soutien des Occidentaux) (1.2).

Ce chapitre n'ambitionne aucunement de dresser un tableau exhaustif des événements qui se sont déroulés dans les années 1970 et 1980 dans les Républiques soviétiques baltes ou en URSS de façon plus générale. Nous nous efforcerons plutôt de mettre en lumière un certain nombre d'actions collectives, mesures clé prises par les dissidents au régime soviétique qui

⁹⁵ GOLDSTEIN Judith, KEOHANE Robert (dir.), *Ideas and Foreign policy: Beliefs, Institutions, and Political Change*, Ithaca, Cornell University Press, 1993, p. 5 (in GALBREATH David, LAŠAS Ainius, *Continuity and Change in the Baltic Sea Region*, (2008), *op. cit.*, p. 18)

⁹⁶ GALBREATH David, LAŠAS Ainius, *Continuity and Change in the Baltic Sea Region*, (2008), *op. cit.*, p. 18-19.

⁹⁷ *Ibidem*, p.14.

nous semblent avoir été déterminantes dans la progression et la consolidation du mouvement balte.

1.1 Développement des mouvements indépendantistes au sein des sociétés estonienne, lettone et lituanienne : le rôle des facteurs d'idées (approche constructiviste)

Cette étude sur le processus indépendantiste dans les Républiques baltes se propose de voir de quelle manière ce mouvement s'inscrit dans le contexte du changement entrepris au centre du système soviétique : Quel est son impact sur la mobilisation collective soviétique ? Comment les Baltes se l'approprient et comment ils s'adaptent aux changements ? Nous verrons notamment, dans une logique constructiviste, comment les sociétés baltes s'emparent des mesures de libertés offertes à partir de 1985, les utilisant comme une opportunité pour pousser leurs revendications encore plus loin que le cadre officiel fédéral ne le permet. Si les mobilisations sociétales de la fin des années 1970 et début 1980 portaient sur des revendications ostensiblement « apolitiques » et ne touchaient qu'une partie des intellectuels et de la société civile, nous verrons qu'elles deviennent progressivement plus massives, structurées, institutionnalisées et politisées avec le début de la Pérostroïka et de la Glasnost, ces réformes d'ouverture annoncées au niveau fédéral par Moscou.

1.1.1 Le contexte de la Pérostroïka et de la Glasnost en URSS et les origines des mobilisations sociétales dans les Républiques soviétiques d'Estonie, de Lettonie et de Lituanie

Premiers mouvements dissidents

La toute première vague de mobilisations qui émerge dans les Républiques baltes dès le Dégel annoncé par Nikita Khrouchtchev (Premier Secrétaire du Parti Communiste de l'Union soviétique, 1953-1964) fut conduite par des intellectuels, dissidents et anciens prisonniers politiques estoniens, lettons et lituaniens.

Par sa durée, le mouvement dissident lituanien présente ici probablement le cas le plus remarquable comparé à ceux des autres Baltes et même des autres Républiques

soviétiques⁹⁸. Dans la période 1965-1978, les activistes lituaniens comptaient pour 10,3 % de l'ensemble des manifestations et contestations en Union soviétique, alors que la population de ce pays ne dépassait pas 1,3 % de la totalité de l'URSS. Les activistes lituaniens avaient également le nombre le plus élevé de publications clandestines *per capita*⁹⁹. Dans cette activité clandestine, l'Eglise catholique lituanienne et ses prêtres jouèrent un rôle primordial pour l'opposition au régime soviétique. Entre 1972 et 1989, ce mouvement à caractère religieux se manifesta *via* la publication d'un *samizdat* (périodique clandestin) intitulé « Chronique de l'Eglise catholique en Lituanie » (en lituanien : *Lietuvos katalikų bažnyčios kronika*). En 1972 par exemple, le mouvement contestataire religieux lituanien adressa au Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies (ONU) une pétition accompagnée de 17 000 signatures pour demander la liberté de la foi¹⁰⁰. Si dans un premier temps, cette revue portait sur des thématiques à la fois nationales et religieuses, elle se focalisa par la suite uniquement sur cette dernière. La revue *Aušra*, apparue vers 1980, fut, elle, spécialisée dans la « cause nationaliste »¹⁰¹ issue de cette même Chronique.

A partir de 1970, en Estonie, quelques journaux dissidents furent également publiés en estonien et en russe. La différence par rapport à la Lituanie étant que les premiers mouvements dissidents émergents estoniens se faisaient les porte-paroles non seulement des Estoniens mais aussi des Russes, plus nombreux en Estonie qu'en Lituanie, et des autres minorités du pays. Ainsi, l'objectif du « Mouvement démocratique estonien »¹⁰² ne portait pas tant sur la question nationale (ou religieuse) que sur celle de la démocratie¹⁰³. Ces mouvements publiaient deux journaux clandestins en langue russe¹⁰⁴, ainsi que plusieurs numéros de *Eesti Demokraat* (Le Démocrate estonien) et *Eesti Rahva Hää* (La Voix du Peuple estonien) en estonien¹⁰⁵. Le 5^{ème} numéro de *Eesti Demokraat* (1972, n°1) contenait déjà le programme du « Front National » estonien bien que ce dernier n'existât pas encore en

⁹⁸ Il conviendrait de mentionner que c'est en Lituanie également qu'un groupe de partisans, les Frères de la Forêt (en lituanien : *miško broliai*), avaient tenté de résister et de s'opposer au pouvoir soviétique durant l'occupation soviétique avant et après la 2^{ème} Guerre Mondiale, et qu'ils étaient les mieux organisés et bien plus nombreux qu'en Estonie et Lettonie.

⁹⁹ MOLE Richard, *The Baltic States from the Soviet Union to the European Union*, (2012), *op. cit.*, p.66.

¹⁰⁰ PLASSERAUD Yves, *Les Etats baltes*, 2ème édition, Paris, Clefs/Politique, 1997, p.112.

¹⁰¹ MOLE Richard, *The Baltic States from the Soviet Union to the European Union*, (2012), *op. cit.*, p.66.

¹⁰² L'un des fondateurs du *Mouvement démocratique estonien*, Sergei Soldatov, avait des parents russes. Editeur de revues clandestines, Soldatov maintenait des liens étroits avec les dissidents russes.

¹⁰³ KUKK Mare, « Political Opposition in Soviet Estonia, 1940-1987 », *Journal of Baltic Studies*, vol. 24, n°4, pp. 369-384, 1993, p. 371

¹⁰⁴ *Demokraat* (Le Démocrate), *Vabaduse Kiir* (Le Rayon de liberté)

¹⁰⁵ KUKK Mare, « Political Opposition in Soviet Estonia », (1993), *op. cit.*, p. 372.

tant qu'organisation à cette époque¹⁰⁶. Ce programme affichait notamment son intention d'organiser un référendum sur l'auto-détermination de l'Estonie et de formuler les principes de base pour une Estonie indépendante¹⁰⁷. Selon la définition de Friederike Kind-Kovács et Jessie Labov, les *samizdats* qui se développaient à partir des années 1970 un peu partout dans l'espace communiste étaient « le synonyme de stratégies dissidentes pour la création d'une plateforme publique et clandestine en vue de générer et disséminer les discours oppositionnels¹⁰⁸ ».

Entre 1970 et 1980, les Lettons exprimaient également leur opposition à l'occupation soviétique et à la politique de russification¹⁰⁹. Parmi ces derniers, il convient de mentionner le nom d'un dissident antisoviétique et activiste de droits de l'Homme letton, Gunārs Astra (1931-1988), et celui d'un poète, journaliste et traducteur letton, Knuts Skujenieks (1936-). L'activité des dissidents lettons connaissait une ampleur toutefois moindre que dans les deux autres Républiques : Considérée comme un « Fief régional » du *KGB* (russe : *Комитет государственной безопасности*), la Lettonie était, pour Antoine Jacob, mieux verrouillée par des hommes de confiance de Moscou, appuyés localement par une hiérarchie communiste plus fidèle qu'en Estonie et Lituanie¹¹⁰. D'après Richard Mole, cela s'explique aussi en partie par les contacts plus limités des Lettons avec l'extérieur du fait de la situation géographique de leur pays. Ainsi, contrairement à la Lettonie qui n'avait que peu de rapports avec les étrangers et les dissidents russes, la Lituanie pouvait compter sur le rôle de l'Eglise catholique et ses relations particulières avec la Pologne. L'Estonie quant à elle, entretenait des liens avec la Finlande et captait la télévision finlandaise (nous y reviendrons ultérieurement)¹¹¹.

Certes, les voix dissidentes baltes s'étaient fait entendre dès la fin des années 1960-70 à l'intérieur de l'URSS, toutefois elles connurent un tournant à partir d'un événement international particulier, les « Accords d'Helsinki », en 1975. Ce moment a indubitablement encouragé le mouvement dissident des Républiques soviétiques baltes, notamment sur son

¹⁰⁶ D'après un dissident estonien, Arvo Pesti, Sergei Soldatov, l'un des fondateurs du *Mouvement démocratique estonien*, cherchait ainsi à embrouiller le KGB plutôt que créer une organisation effective (source : Radio Liberty 496/76, p.9, in KUKK Mare, « Political Opposition in Soviet Estonia », (1993), *op. cit.*, p.383).

¹⁰⁷ KUKK Mare, « Political Opposition in Soviet Estonia », (1993), *op.cit.*, p. 372

¹⁰⁸ KIND-KOVÁCS Friederike, LABOV Jessie (dir.), *Samizdat, Tamizdat and Beyond. Transnational Media During and After Socialism*, New-York, Berghahn, coll. Studies in Contemporary European History, 2013, p.52.

¹⁰⁹ KAPPELER Andreas, *La Russie. Empire multiethnique*, trad. Guy Imart, Paris, IRENISE, Institut d'Etudes Slaves, coll. Cultures et sociétés de l'Est, 1994, p.327.

¹¹⁰ JACOB Antoine, *Les Pays Baltes. Indépendance et Intégrations*, Paris, Alvik éditions, 2004, p.75.

¹¹¹ MOLE Richard, *The Baltic States from the Soviet Union to the European Union*, (2012), *op. cit.*, p.66.

volet extérieur. En signant avec 34 autres États¹¹² *l'Acte final* de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), l'URSS s'était alors engagée à « respecter l'intégrité territoriale des autres, à ne pas recourir à la violence, à veiller au respect des droits de l'Homme et des libertés fondamentales, ou encore au respect de l'égalité du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes¹¹³. Désormais, les dissidents baltes pouvaient se référer à cette obligation internationale¹¹⁴ pour porter leur cause devant la communauté internationale. De même, en reconnaissant le droit de circulation des hommes et des idées, *l'Acte final* d'Helsinki aida grandement à faire connaître les dissidents baltes. Dès lors, l'information se mit à circuler plus facilement et la population à recevoir ces idées de liberté¹¹⁵.

C'est dans ce contexte que le 23 août 1979, quarante ans après la signature du pacte germano-soviétique (août 1939) qui avait décidé du sort des Baltes, 45 intellectuels et dissidents estoniens, lettons et lituaniens lancèrent un « Appel Balte » à l'ONU réclamant leur retour à l'indépendance et la publication de l'intégralité du Pacte germano-soviétique avec ses protocoles secrets. Cette date nous servira de « tournant » marquant le début des actions conjointes entre dissidents baltes, elle sera suivie d'autres moments tout aussi importants dépassant la sphère symbolique : une lettre commune du 17 janvier 1980 réclamant le retrait immédiat des troupes soviétiques d'Afghanistan et soulignant l'analogie de l'invasion soviétique de ce pays avec celle des États baltes en 1940 ; une pétition conjointe le même mois de janvier 1980 adressée au Comité olympique international demandant aux comités olympiques des États-Unis, de Grande-Bretagne et du Canada de ne pas participer aux Jeux Olympiques de Moscou¹¹⁶ etc.

Parallèlement à ces mobilisations, des actes de protestations avaient lieu de manière plus isolée. Parmi ces derniers, citons la tentative d'un marin lituanien, Simas Kudirka, de s'enfuir de l'Union soviétique en sautant d'un navire soviétique situé en eaux américaines en 1970. Ce cas devint pourtant internationalement connu, lorsque les gardes côtes américains le

¹¹² Les autres signataires sont la République fédérale d'Allemagne, la République démocratique allemande, les États-Unis, l'Autriche, la Belgique, la Bulgarie, le Canada, Chypre, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Liechtenstein, le Luxembourg, Malte, Monaco, la Norvège, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, le Royaume-Uni, Saint-Marin, Le Saint-Siège, la Suède, la Suisse, la Tchécoslovaquie, la Turquie et la Yougoslavie.

¹¹³ *Acte final de la Conférence sur la Sécurité et de la Coopération en Europe*, signé à Helsinki en 1975, accessible en ligne : <http://www.osce.org/fr/mc/39502?download=true>

¹¹⁴ KASEKAMP Andres, *A History of the Baltic States*, (2010), *op. cit.*, p.152.

¹¹⁵ PLASSERAUD Yves, « L'Estonie et le monde nordique », in *Nordiques*, coll. Choiseuil, n°11, 2006, p. 99.

¹¹⁶ KUKK Mare, « Political Opposition in Soviet Estonia, 1940-1987 », (1993), *op.cit.*, pp. 374-375.

renvoyèrent aux autorités soviétiques qui le condamnèrent à 10 ans de travaux forcés¹¹⁷. On peut également citer le cas de l'auto-immolation comme acte de protestation d'un jeune étudiant lituanien, Romas Kalanta, à Kaunas (1972), ainsi que la tenue de concerts de rock¹¹⁸ servant de lieux de contestation. De nombreux auteurs de tels actes (souvent le fait d'anciens prisonniers politiques pour la plupart) furent arrêtés par le KGB avant le début des années 1980¹¹⁹.

Le contexte politique changeant avec la Pérestroïka et la Glasnost (dès 1985)

Si les actions entreprises par les différents mouvements dissidents se sont développées dès les années 1970-1980, le processus indépendantiste a réellement pris son essor avec l'arrivée de Mikhaïl Gorbatchev à la tête du Parti communiste de l'Union soviétique (PCUS) à Moscou en 1985, ainsi qu'au moment concomitant de la mise en place d'une série de réformes libérales au niveau fédéral. Ces changements engagés par le centre eurent des répercussions suffisamment importantes sur le processus de démocratisation en URSS pour permettre désormais de légitimer officiellement la constitution de mouvements ou forces alternatifs.

Avant même la nomination de M. Gorbatchev, un rapport confidentiel publié en 1984 avertissait le Comité Central de Planification (le Gosplan)¹²⁰ que « *l'URSS risquait de ne plus être, en l'an 2000, qu'une puissance de second ordre, voire d'arriver au niveau des pays du Tiers Monde*¹²¹ ». Outre le déclin économique bel et bien entamé de la puissance soviétique, c'était aussi l'image de l'Union soviétique qui s'était détériorée aux yeux des Occidentaux. Conscient de la nécessité de réformer le système soviétique, le nouveau Secrétaire général du PCUS annonça dès 1985 toute une série de réformes : Les réformes et les restructurations économiques, connues sous le terme de Pérestroïka (en russe : *Перестройка*), ambitionnaient d'enrayer le déclin économique en réduisant notamment les dépenses militaires, en augmentant la production par une mobilisation intensive des

¹¹⁷ Voir le rapport du témoignage de Simas Kudirka lors de son procès, disponible en ligne : http://www.lituanus.org/1972/72_3_02.htm#ref (consultée le 17 janvier 2013).

¹¹⁸ Le mouvement de rock, nommé « Antis » (en lituanien : canard) en Lituanie. L'une des plus grandes manifestations publiques spontanées en Estonie concerne une émeute de jeunes déclenchée par l'annulation d'un concert de punk-rock, prévu après un match de football à Tallinn en 1980.

¹¹⁹ KASEKAMP Andres, *A History of the Baltic States*, (2010), *op. cit.*, p. 154.

¹²⁰ Le Comité Central de Planification, en russe : *Госплан (Государственный Комитет Планирования)*

¹²¹ BERTON-HOGGE Roberte, « Les Etapes de la Pérestroïka », in FERRO Marc, MANDRILLON Marie-Hélène (dir.) *Etats de toutes les Russies. Les Etats et les Nations de l'ex-URSS*, Paris, La Découverte / IMSECO, coll. Etat du Monde, 1993, p. 105.

ressources matérielles et technologiques¹²². Le slogan Glasnost (en russe : *Гласность*) était quant à lui, censé se référer à la libération de la parole, au soutien d'une presse plus libre, à la création d'une pluralité d'opinion, à la tenue d'un langage de vérité et au fait d'apporter davantage de transparence au système soviétique. Ces nouveaux principes s'imposaient surtout dans le contexte des conséquences sociales et politiques de la catastrophe nucléaire de Tchernobyl (avril 1986) qui montrait plus que jamais à quel point la société était fermée et le système soviétique opaque. Pour M. Gorbatchev, la Pérestroïka et la Glasnost allaient renforcer l'URSS *via* tout un processus de changement par le haut, en restructurant fondamentalement l'économie planifiée et en instaurant des libertés civiques, certes limitées mais nécessaires. Les citoyens soviétiques se virent ainsi accordés la possibilité de critiquer les défauts du système soviétique et de former des « groupes informels » apparus dès 1986, puis aux « Fronts populaires », constitués à partir de 1988¹²³. Au sein même du parti unique, des élections à multi-candidats furent introduites. Or, pour un certain nombre d'auteurs, tels David J. Smith, M. Gorbatchev aurait sous-estimé l'ampleur de « la question nationale » et se révéla incapable d'anticiper et de gérer les tendances nationalistes émergentes. La chute du système soviétique qui s'ensuivit découla ainsi d'après David J. Smith (2002) de l'incapacité du secrétaire général du PCUS de contrôler les forces qu'il aurait lui-même libérées¹²⁴.

Dans les Républiques baltes, la période comprise entre octobre 1986 et mars 1988 constitua une phase importante de la progression des mouvements populaires. Ces mouvements qui prirent leur essor dès la Pérestroïka réunissaient de plus en plus de monde et ce aussi parmi les simples citoyens.

Les premiers événements véritablement massifs furent organisés par la société civile dans le domaine de l'écologie et de la protection de l'environnement. Cela s'explique par le fait que les thématiques écologiques étaient perçues comme étant plus neutres et ostensiblement moins politisées dans le contexte soviétique, tout en permettant un apprentissage de la mobilisation militante. De fait, il était plus facile d'attirer un nombre important de citoyens autour de cette thématique qui, sous un discours écologiste, abordait de manière sous-jacente des thématiques de protection d'un territoire national contre un pouvoir abusif car lointain.

¹²²*Ibidem*, p. 106.

¹²³*Ibidem*, p. 107.

¹²⁴ SMITH David James (dir.), *The Baltic States: Estonia, Latvia and Lithuania*, Londres, Routledge, coll. Postcommunist States and Nations, 2002, p. 43.

Après l'explosion de la centrale nucléaire de Tchernobyl le 26 avril 1986 en Ukraine et suite à la mauvaise réputation que l'Union soviétique s'était donnée aux yeux du monde du fait de sa gestion peu transparente de cet accident, les Baltes prirent conscience que Moscou ne pourrait désormais que difficilement s'opposer aux revendications d'ordre écologique. Toute obstruction à de telles revendications aurait été mal perçue dans le contexte de la Pérestroïka et de la Glasnost engagées par M. Gorbatchev. Ainsi, l'accident de Tchernobyl a de toute évidence donné un fort élan au débat public sur les sujets écologiques, chose inédite durant l'ère soviétique¹²⁵. En outre, les mouvements écologiques opposés aux projets de construction de centrales nucléaires en Lettonie et Lituanie étaient également motivés par la crainte d'un grand afflux démographique de travailleurs « immigrés » en provenance des autres Républiques soviétiques¹²⁶ comme cela avait été le cas dans les années 1960¹²⁷. Les mobilisations écologiques, qui avaient pris une ampleur importante également au Caucase et en Russie¹²⁸, constituaient l'un des vecteurs puissants de la politisation accélérée des sociétés. Ce mouvement a abouti, selon Marie-Hélène Mandrillon, à la mise en cause du système communiste et de la politique impériale du « Centre »¹²⁹.

L'une des premières vagues de contestation de nature écologique se déroula durant l'année 1986 en Lettonie, avec comme moteur l'opposition au projet de Moscou de construire un deuxième complexe hydroélectrique à Plaviņas, sur la rivière de Daugava, près de Daugavpils¹³⁰. A l'initiative d'un jeune journaliste, Dainis Ivans¹³¹, et d'un informaticien, Arturs Snips, quelques 30 000 signatures s'opposant à la destruction du littoral furent collectées¹³². Ces mobilisations finirent par atteindre leur but, puisqu'en novembre 1987, le Conseil des Ministres de l'URSS annula ce projet. Mis à part son objectif affiché, ce mouvement d'opposition constituait surtout un test pour les mesures initiées par la Pérestroïka et la Glasnost¹³³. Le même type de constat peut être fait dans le cas de la campagne

¹²⁵ KASEKAMP Andres, *A History of the Baltic States*, (2010), *op. cit.*, p.160.

¹²⁶ *Idem*

¹²⁷ Dans le cadre de la politique d'industrialisation et d'un besoin urgent de main-d'œuvre nouvelle, on assista dans les Républiques baltes à une arrivée massive d'ingénieurs, d'ouvriers et de militaires russes ou russophones principalement en provenance d'Ukraine et de Biélorussie.

¹²⁸ En Russie, une forte mobilisation d'écrivains et d'artistes bloqua la réalisation d'un projet pharaonique : le détournement des fleuves sibériens vers l'Asie centrale.

¹²⁹ MANDRILLON Marie-Hélène, « Un désastre écologique en héritage », in FERRO Marc et MANDRILLON Marie-Hélène (dir.) *L'Etat de toutes les Russies*, (1993), *op. cit.*, pp. 370-373.

¹³⁰ Une vague de protestation avait déjà eu lieu lors de la construction d'un deuxième barrage au complexe en 1958.

¹³¹ Dainis Ivans devint en 1988 l'un des fondateurs et l'un des leaders du Front Populaire letton.

¹³² PLAKANS Andrejs, *A Concise History of the Baltic States*, Cambridge, Cambridge University Press, 2011, p. 389.

¹³³ *Idem*

environnementale menée en Estonie par l'Association de la protection du patrimoine estonien(en estonien : *Eesti Muinsuskaitse Selts*), contre l'ouverture d'une mine de phosphate dans la région de Virumaa. Cette « Guerre du phosphate » (en estonien : *Fosforiidisõda*), comme elle fut surnommée, débuta le 25 février 1987 avec l'annonce à la télévision estonienne du projet de Moscou de l'expansion des mines de phosphate dans le Nord-Est du pays. Ce mouvement lança de nombreuses pétitions et organisa des manifestations, ce qui aboutit à un véritable débat public : il fut perçu par les Estoniens comme un catalyseur conduisant à la libération de la parole tout en étant le précurseur des mobilisations de masse à venir en Estonie.

A la lumière de ces mobilisations¹³⁴, on observe que ces actions servaient certes un but écologique mais qu'elles visaient plus largement à contester les décisions venant du Parti Communiste. Ces thématiques ostensiblement apolitiques ont donc véritablement constitué le point de départ de l'expression du mécontentement du public. Par conséquent, l'expérience de ces mobilisations de masse accompagnait la naissance du vague espoir qu'il serait possible de vaincre le régime soviétique en s'y opposant. Ces toutes premières manifestations publiques étaient donc à l'origine des manifestations pro-nationalistes qui commencèrent leur éclosion dès 1987¹³⁵.

1.1.2 La « Révolution chantante » et l'intensification des mouvements indépendantistes baltes

Encouragés à la fois par la possibilité offerte par la Glasnost de s'exprimer plus librement (en ayant moins peur de la répression), mais aussi par le succès des premières mobilisations de masse, les dissidents des trois Républiques pressentaient que le moment était propice pour revendiquer davantage.

Les « manifestations calendaires »

Pour les activistes baltes, l'indépendance ne pouvait être reconquise tant que les « points noirs » de leur histoire dans l'Union soviétique ne seraient pas rendus publics ou reconnus :

¹³⁴ En Lituanie, la mobilisation écologique contesta la construction d'un troisième réacteur à la centrale nucléaire d'Ignalina.

¹³⁵ TAAGEPERA Rein, MISIUNAS Romuald, *The Baltic States. Years of Dependence 1940-1990*, Berkeley, University of California Press, 1993, p. 305.

« Once it could be said publicly that Estonia and the other two Baltic states [were] illegally annexed territories, countries under foreign, Soviet occupation, something entirely unexpected occurred: the renaissance of a nation, the rebirth of society »¹³⁶.

Les premières mobilisations ouvertement politisées, appelées les « Manifestations calendaires », revendiquaient donc que les faits historiques (l'annexion des États baltes par les Soviétiques) soient publiquement reconnus. La première manifestation de ce type dans toute l'Union soviétique, fut la commémoration des déportations de milliers de Lettons par les pouvoirs soviétiques en 1941, organisée le 14 juin 1987 par les activistes lettons des droits de l'Homme, sous la bannière de « Helsinki 86 »¹³⁷. Malgré les stratégies employées par les autorités pour empêcher la tenue de cet événement, plus de 5 000 Lettons se sont réunis devant le monument de la Liberté à Riga¹³⁸.

Le succès de cet événement conduisit à d'autres mobilisations similaires : le 23 août 1987, à l'occasion du 48^{ème} anniversaire du Pacte Molotov-Ribbentrop (PMR) (1939), une série de manifestations se sont tenues simultanément dans les trois capitales baltes. D'après Mark Beissinger (2002), l'organisation et la coordination de ces événements auraient largement été facilitées par les liens que les dissidents baltes entretenaient avec les groupes d'émigrés dans les pays occidentaux. Les Radios libres étrangères (américaines notamment), *Voice of America* et *Radio Liberty*, qui émettaient en URSS, auraient joué un rôle important dans la transmission de l'information sur les contestations aux populations baltes¹³⁹. Ces mobilisations se déroulant à Vilnius, Riga et Tallinn, marquèrent, pour Mark R. Beissinger (2002), le début de la diffusion de la « politique de rue » dans les trois pays, malgré de nombreuses arrestations et des blessés à Riga¹⁴⁰.

Le rassemblement au parc de Hirvepark (en estonien : *Hirvepargi miiting*) de Tallinn, organisé par deux anciens prisonniers politiques, Lagle Parek et Tiit Madisson (relâchés sous Gorbatchev), aboutit quant à lui à la création du Groupe estonien pour la publication des

¹³⁶ Citation de Marju Lauristin, l'une des fondatrices du Front Populaire Estonien, in LAURISTIN Marju, « Estonia: A Popular Front Looks to the West », in Jan ARVEDS TRAPANS (dir.), *Towards Independence: The Baltic Popular Movements*, Boulder, 1991, p. 46, in SMITH David James, *The Baltic States*, (2002), *op. cit.*, p. 43.

¹³⁷ Le groupe *Helsinki-86* fut créé à l'initiative de trois travailleurs lettons du port de Liepaja. Leur objectif était de « veiller au respect des droits économiques, culturels et individuels lettons ». Le groupe fut mis sous la surveillance permanente du KGB. Les répressions et menaces provenant du KGB ont failli interrompre l'appel du groupe *Helsinki 86* à commémorer les déportations soviétiques des citoyens lettons de 1941 (source SMITH David James (dir.), *The Baltic States*, (2002), *op. cit.*, p.52.)

¹³⁸ BEISSINGER Mark R., *Nationalist Mobilization and the Collapse of the Soviet State*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002, p.63.

¹³⁹ *The New York Times*, August 25, 1987, p.A3, in BEISSINGER Mark R., *Nationalist Mobilization and the Collapse of the Soviet State*, (2002), *op. cit.*, p. 63.

¹⁴⁰ *Idem*

protocoles secrets du PMR (en estonien : *Molotovi-Rippentropi Avalikustamise Eesti Grupp – MRP Aeg*)¹⁴¹. Le principal parti nationaliste radical estonien, le Parti national indépendant(en estonien : *Eesti Rahvusliku Sõltumatuse Partei, ERSP*)¹⁴², émergea de ce groupe par la suite. En janvier 1988, les membres de ce dernier furent les premiers à exiger publiquement la « restauration immédiate » de l'indépendance estonienne sur la base de la continuation *de jure* de l'Etat estonien (1918-1940) et sur l'illégalité de l'occupation soviétique. Symboliquement, *Hirvepark* représente le lieu de naissance de la Glasnostestonienne et des mouvements pro-indépendance d'Estonie.

En septembre 1987, un mois après cet événement, quelques officiels, journalistes et universitaires¹⁴³ publièrent la proposition d'un Programme pour une économie estonienne autonome (en estonien : *Isemajandav Eesti*), connu sous l'acronyme « Miracle » (en estonien *IME*). Cette initiative, finalement désapprouvée par Moscou, fut certainement encouragée par le fait que les Républiques baltes jouissaient d'une position de « laboratoire » économique en URSS et que les premières *joint-ventures* soviétiques avec les entreprises étrangères furent créées en Estonie¹⁴⁴.

Les Fronts Populaires baltes : l'intensification du mouvement pro-indépendantiste

Or, le premier véritable défi lancé au monopole du Parti Communiste au pouvoir fut la création de Fronts populaires dans les trois Républiques soviétiques baltes au printemps 1988 qui permit d'amplifier et de structurer les mouvements nationaux naissant.

Les leaders des Fronts populaires (FP) baltes, pour beaucoup membres modérés du Parti Communiste (PC) mais également des intellectuels et des scientifiques, cherchaient à travers les FP à se positionner entre les leaders radicaux du PC et ceux qui étaient perçus comme nationalistes (voire même comme « révisionnistes irréalistes¹⁴⁵ »). Les leaders du FP estonien et ses partisans craignaient en effet que les demandes radicales et inconditionnelles de la restauration de l'indépendance ne conduisent les autorités centrales à réprimer toute

¹⁴¹ SMITH David James (dir.), *The Baltic States* (2002), *op. cit.*, p. 44.

¹⁴² ERSP fut le premier parti nationaliste indépendant en URSS

¹⁴³ Edgar Savisaar, Siim Kallas, Mikk Titma et Tiit Made.

¹⁴⁴ MATHIAS Emmanuel, « Les Economies baltes : d'une Union à l'autre », in *Courrier des pays de l'Est*, n°1048, Paris, La Documentation Française, février 2005, pp. 4-14.

¹⁴⁵ Terme utilisé par Edgar SAVISAAR, leader du Front Populaire estonien.

mobilisation et à porter préjudice à toute tentative de réforme¹⁴⁶. Il fallait d'après eux faire avancer leur cause progressivement, réclamant en premier lieu plus d'autonomie et en faisant des propositions modérées pour ne pas radicaliser le pouvoir à leur rencontre...

Le premier Front Populaire (en estonien : *Rahvarinne*) fut constitué en Estonie. Il fut proclamé le 13 avril 1988 par Edgar Savisaar (économiste, membre du PC estonien), lors d'une émission politique télévisée « Réfléchissons encore » (en estonien : *Mõtleme veel*, 1987-1989) : « *Le Front Populaire est une organisation politique de masse au sein du parti* » sur le « modèle des autres pays socialistes » en vue de « soutenir la Pérestroïka »¹⁴⁷.

La principale proposition de *Rahvarinne* consistait à entreprendre une réforme complète de l'économie allant de la libéralisation des prix à la rédaction d'un code de commerce. M. Gorbatchev, voyant dans l'exemple estonien un « laboratoire » de la Pérestroïka pour le reste de l'Union, approuva l'initiative¹⁴⁸. Rapidement, *Rahvarinne* parvint à attirer de dizaines de milliers d'adhérents. Il servit de modèle à la création, quelques mois plus tard, de mouvements similaires dans les républiques voisines : « le Mouvement » (en lituanien : *Sajudis*¹⁴⁹) en Lituanie, et le « Front Populaire letton » (en letton : *Latvijas Tautas Fronte*) en Lettonie. En octobre 1988, les trois Fronts Populaires baltes tenaient leurs premiers Congrès lors desquels ils s'engageaient à coopérer¹⁵⁰. Tout en se référant aux principes de base énoncés par la Pérestroïka, ils appelaient à la démocratisation et à la gestion autonome de l'économie de leur pays respectif¹⁵¹, le tout dans un esprit pragmatique et fondé sur l'idée de la résistance non violente¹⁵².

Le mois de juin 1988 marqua en Estonie le début de ce qu'on a qualifié rétrospectivement « La Révolution chantante » (en estonien : *Laulev Revolutsioon*) lorsque le traditionnel festival de chant qui se déroulait tous les 5 ans à Tallinn prit une tournure

¹⁴⁶ TAAGEPERA Rein, MISIUNAS Romuald, *The Baltic States. Years of Dependence 1940-1990*, (1993), *op. cit.*, pp. 127-133.

¹⁴⁷ Citations de Edgar SAVISAAR tirées de l'émission télévisée, accessible en ligne : <http://www.postimees.ee/1200836/ajalooline-video-savisaar-teeb-otse-eetris-ettepaneku-rahvarinde-asutamiseks> (écoutée le 21 janvier 2014)

¹⁴⁸ Mikhaïl Gorbatchev y voyait également un moyen de faire pression sur la direction du Parti Communiste estonien qui selon lui tardait à mettre en place des réformes (source : KASEKAMP Andres, *A History of the Baltic States*, (2010), *op. cit.*, p. 162)

¹⁴⁹ *Lietuvos Persitvarkimo Sajūdis*, le Front Populaire local.

¹⁵⁰ Ils ont élu Edgar Savisaar, Dainis Ivāns (journaliste et leader de la campagne contre la construction du barrage hydroélectrique) et Vytautas Landsbergis (professeur de musique) pour respectivement diriger les Fronts Populaires estonien, letton et lituanien.

¹⁵¹ KASEKAMP Andres, *A History of the Baltic States*, (2010), *op. cit.*, p.164

¹⁵² BERGMANE Una, « L'Occident et la crise lituanienne du printemps 1990 », in *Relations internationales*, n°150, Paris, Presses Universitaires de France, février 2012, p. 85.

politique et se transforma en une véritable « orgie d'expression nationale », selon l'expression de Mark Beissinger (2002)¹⁵³ : 60 000 participants, présence de drapeaux tricolores bleu-noir-blanc. Cette fête aux couleurs nationales sema la panique dans la direction de la RSS d'Estonie. Le premier secrétaire du parti communiste local, Karl Vaino, tenta alors d'obtenir de Moscou l'autorisation d'engager des moyens plus importants contre les masses rassemblées sur l'Esplanade du chant¹⁵⁴. Or, sous la pression du Front populaire et dans un contexte d'enchaînement des événements¹⁵⁵, M. Gorbatchev fit remplacer le premier Secrétaire du PC d'Estonie par Vaino Väljas, ancien ambassadeur d'URSS au Nicaragua¹⁵⁶. Ce dernier se montra d'emblée volontaire pour coopérer avec le Front Populaire : en septembre 1988, V. Väljas a non seulement appuyé la décision d'établir l'estonien comme langue officielle du pays¹⁵⁷ mais il participa aussi plus largement à la progression de la « Révolution Chantante »¹⁵⁸.

Le point culminant des manifestations de l'été 1988 fut le rassemblement du 11 septembre avec près de 250 000 personnes (soit près d'un cinquième de la population du pays) réunies sous l'Arcade du chant (en estonien : *Lauluväljak*), à Tallinn. Lors de cette grande manifestation, organisée par le Front populaire, pour la première fois la foule réclama ouvertement « la souveraineté internationale ». Heinz Valk¹⁵⁹, un artiste et activiste du Front Populaire estonien, est à l'origine de l'expression « la Révolution chantante » désormais adoptée pour qualifier ces événements décisifs. Il cherchait ainsi à souligner le caractère pacifique d'un peuple en lutte pour lequel le chant constituait l'expression principale de mobilisation pour l'autonomie¹⁶⁰.

D'importants rassemblements et manifestations pro-patriotiques ont de même eu lieu à Riga et Vilnius durant l'été 1988. Dans la capitale lituanienne, les manifestants dénonçaient les procédures d'élections des représentants à la XIXème Conférence du PC à Moscou, et réclamaient la démission du Premier secrétaire, Ringaudas Songaila, et du deuxième

¹⁵³ BEISSINGER Mark R., *Nationalist Mobilization and the Collapse of the Soviet State*, (2002), *op. cit.*, p. 172.

¹⁵⁴ CHALVIN Antoine, *L'Estonie. L'identité et l'indépendance*, Paris, L'Harmattan, coll. Aujourd'hui l'Europe, 2001, p. 274.

¹⁵⁵ Une grande manifestation sous l'auspice du Front Populaire (17 juin) exigeant notamment que les délégués à la XIXe Conférence du PCUS représentent en premier lieu les intérêts de l'Estonie.

¹⁵⁶ PLASSERAUD Yves, *Les Etats baltes*, Paris, Montchrestien, 1996, p. 31.

¹⁵⁷ Le 18 janvier 1989, le Soviet (Conseil) Suprême de la RSS d'Estonie a adopté une loi accordant à l'estonien le statut de la langue officielle.

¹⁵⁸ KASEKAMP Andres, *A History of the Baltic States*, (2010), *op. cit.*, pp.162-163.

¹⁵⁹ Heinz Valk est l'auteur de l'une des plus célèbres phrases : « *Ükskord me võidame niikuinii* » (Un jour on gagnera, quoi qu'il arrive !), utilisée comme slogan pendant la période de lutte pour l'indépendance en Estonie.

¹⁶⁰ Heinz VALK, interviewé dans le documentaire « Singing Revolution » (film documentaire américain de Maureen et James Tusty, 2006)

Secrétaire du PC lituanien, Nikolai Mitkin. Face à ces revendications, les dirigeants du PC lituanien ont à leur tour envoyé des messages alarmants à la direction fédérale¹⁶¹ auxquels M. Gorbatchev a réagi en envoyant Aleksandr Iakovlev (membre du Bureau politique du Comité Central du PCUS (Politburo)) à Vilnius et à Riga pour enquêter sur la situation. Or, A. Iakovlev se mit, contrairement à toutes attentes, à soutenir publiquement les Fronts populaires contre les dirigeants locaux du parti.

A posteriori, cette visite fut considérée comme un tournant dans l'histoire du mouvement lituanien *Sajudis* : les autorités du parti ne pouvaient désormais plus l'interdire ou le censurer, encore moins l'ignorer¹⁶². Si les leaders des PC lituanien et letton avaient tenté plus longuement de résister à ces mouvements d'opposition, ils n'auraient pas réussi à renverser ce mouvement de fond irréversible qui portait la lutte vers l'indépendance, déjà solidement ancrée dans ces sociétés¹⁶³. En octobre 1988, les anciens leaders communistes en poste depuis l'époque de Brejnev en Lituanie et Lettonie furent également remplacés par des alliés de Gorbatchev : Algirdas Brazauskas fut nommé à la tête du PC lituanien, et Jānis Vagris à celle du PC letton.

Pratiquement au même moment, d'autres organisations, souvent plus radicales, furent créées dans les États baltes : le Parti National Indépendantiste estonien (en estonien : *Eesti Rahvusliku Sõltumatuse Partei*, (ERSP), fondé par des dissidents le 20 août 1998, constitua le premier parti nationaliste indépendant du Parti Communiste en URSS¹⁶⁴. En Lituanie, la Ligue lituanienne pour la liberté(en lituanien : *Lietuvos laisvyės lyga* (LLL), une organisation qui existait clandestinement depuis les années 1970, déclara publiquement le 3 juillet 1988 son programme politique consistant en le rétablissement de l'indépendance lituanienne¹⁶⁵. Alors que les organisations estonienne et lituanienne furent créées par d'anciens dissidents à l'origine du *Latvijas Nacionālās Neatkarības Kustība* (LNNK), Mouvement national letton (fondé le 20 juin 1988), c'est un ancien leader communiste, Eduards Berklavs, qui après la mort de Staline avait tenté de réformer la RSS lettonne mais fut renvoyé par Moscou¹⁶⁶.

¹⁶¹ BEISSINGER Mark R., *Nationalist Mobilization and the Collapse of the Soviet State*, (2002), *op. cit.*, 173.

¹⁶² *Ibidem*, p. 174.

¹⁶³ KASEKAMP, *A History of the Baltic States*, New-York, (2010), *op. cit.*, p.163.

¹⁶⁴ Interview avec Tunne KELAM, l'un de ses leaders, au Parlement européen (Bruxelles), janvier 2012.

¹⁶⁵ *Lithuanian Quarterly Journal of Arts and Sciences*, vol. 3, n°2, été 1990, accès au lien, le 5 avril 2012.

http://www.lituanus.org/1990_2/90_2_07.htm

¹⁶⁶ Eduards Berklavs n'était de ce fait pas un communiste comme les autres (Remarque par Una BERGMANE, doctorante en histoire, Sciences Po Paris).

A la différence des Fronts Populaires baltes, ces organisations à tendance pro-nationaliste et beaucoup plus radicale, s'opposaient fondamentalement à toute coopération avec le parti communiste. Ils revendiquaient haut et fort, dès le départ, l'indépendance. Malgré la rivalité et la défiance de ces derniers vis-à-vis des Fronts populaires (et *vice versa*), on peut dire que l'existence des organisations de type nationaliste aux côtés des Fronts populaires et leurs mobilisations conjointes ont finalement créé un véritable débat constructif entre réformistes et radicaux. Cette collaboration eut pour résultat de « banaliser » l'idée d'indépendance, au départ perçue comme marginale et dangereuse par les Fronts plus modérés, au point que ces derniers finalement l'adoptèrent dans leurs discours¹⁶⁷.

Répercussions législatives

Avec l'arrivée de Vaino Väljas, les législateurs estoniens ont pris conscience qu'ils pouvaient changer les lois pour donner la primauté à la législation locale. Dans cette logique, la première démarche que l'on peut qualifier d'historique fut l'adoption par le Soviet Suprême d'Estonie, le 16 novembre 1988, d'un texte co-rédigé avec les experts du Front Populaire qui réclamaient la « souveraineté » de la République d'Estonie. Ce texte déclarait que les lois locales auraient désormais la primauté sur les lois fédérales.

La réaction de M. Gorbatchev fut de convoquer en novembre 1989 Arnold Rüütel, président du Conseil suprême de RSS d'Estonie. Il se rendit à deux reprises à Moscou où on lui demanda instamment de retirer le projet de loi sur cette déclaration. Cette rencontre historique fit de lui *a posteriori* un symbole de la résistance estonienne¹⁶⁸. Dans le contexte soviétique, cette déclaration de la souveraineté proclamée officiellement, a permis à la RSS d'Estonie de promulguer plus de 1 500 lois et de fonder l'espace juridique estonien sur le modèle du système européen. Désormais, les lois votées à Moscou ne pouvaient entrer en vigueur en Estonie qu'après approbation du Parlement local, le statut futur du pays devant être « déterminé par un traité d'union » avec Moscou.

Sur l'exemple estonien, les Soviets Suprêmes lituanien et letton ont fait des déclarations analogues six mois plus tard, le 18 mai et le 28 juillet 1989 respectivement¹⁶⁹. Ces

¹⁶⁷ KASEKAMP Andres, *A History of the Baltic States*, (2010), *op. cit.*, p. 164.

¹⁶⁸ « *President Rüütli sirgeselgne allumatus Moskva survele* », par Tuuli Koch, dans le quotidien estonien *Postimees*, 26 novembre 2013.

¹⁶⁹ Face aux critiques virulentes de Gorbatchev qui dénonçait la montée du nationalisme en évoquant l'inconstitutionnalité d'un tel acte, les Soviets Suprêmes letton et lituanien ont préféré attendre.

déclarations d'indépendance des trois Républiques soviétiques baltes constituaient un précédent qui a contribué à sérieusement déstabiliser l'URSS. A peine un an plus tard, Boris Eltsine, président du Soviet Suprême russe, déclara à son tour la souveraineté de la Russie en juin 1990.

C'est également dans les États baltes, en l'occurrence en Estonie, qu'un mouvement d'initiative citoyenne sans précédent en URSS, les Comités de citoyens de la République d'Estonie (en estonien : *Eesti Kodanike Komiteed*), émergea en avril 1989 à l'initiative du mouvement d'indépendantiste radical l'ERSP. Son objectif était d'appeler les citoyens d'Estonie (y compris les exilés) à s'enregistrer en tant que citoyens estoniens et de restaurer l'indépendance sur la base de la volonté populaire du peuple¹⁷⁰ sans jamais se référer aux institutions soviétiques. En février 1990, une grande majorité d'Estoniens (800 000 personnes) avaient fait les démarches pour être enregistrées. Ce mouvement culmina avec l'organisation des élections le 24 février 1990 par les Comités de citoyens où 90 % des citoyens enregistrés étaient appelés à voter pour la création d'une assemblée, appelée Congrès d'Estonie (en estonien : *Eesti Kongress*)¹⁷¹. Ce dernier a élu un organe exécutif, connu sous le nom de Comité de l'Estonie(en estonien : *Eesti Komitee*), dirigé par le dissident Tunne Kelam (l'un des leaders du ERSP) avec pour objectif de constituer une autorité morale¹⁷². Les Comités de Citoyens formés au même moment en Lettonie n'avaient toutefois pas atteint l'influence qu'eut l'initiative estonienne. En Lituanie où le mouvement nationaliste s'était uni sous *Sajudis*, aucun Congrès des citoyens n'a émergé¹⁷³.

Institutionnalisation de la coopération entre les Fronts populaires baltes

Progressivement, la coopération entre les Fronts Populaires baltes s'est accrue et institutionnalisée, aussi bien au niveau fédéral entre les députés baltes (nous y reviendrons ultérieurement : 1.1.3) qu'au niveau local. A l'initiative des Fronts Populaires, le Conseil Baltique, une forme de coopération au niveau ministériel, et l'Assemblée balte furent établis

¹⁷⁰ Il fut décidé que seraient considérés comme citoyens d'Estonie tous les citoyens de la 1^{ère} République (1918-1940) et leurs descendants. Pour Tunne KELAM, ce choix d'exclure les Russophones arrivés pendant la période soviétique était « stratégique » car ces derniers risquaient de voter contre l'indépendance.

¹⁷¹ KASEKAMP Andres, *A History of the Baltic States*, (2010), *op. cit.*, p. 166.

¹⁷² Interview avec Tunne Kelam, au Parlement européen (Bruxelles), en janvier 2012.

¹⁷³ Selon Una BERGMANE, le contexte dans les deux autres Républiques était différent : en Lettonie où les russophones étaient très nombreux, il aurait été impossible de gagner l'indépendance sans le soutien de ces derniers. En Lituanie, en revanche, le Congrès des Citoyens n'aurait eu aucun sens car la part de la population russe était peu importante et il n'y avait de ce fait aucune raison de les exclure du corps électoral.

en mai 1989. Leur but était de coordonner les activités des républiques voisines et d'adopter les résolutions permettant d'expliquer la position des Baltes au monde extérieur¹⁷⁴.

L'une de ces initiatives, celle dont l'ampleur était probablement la plus importante, fut l'organisation par les trois FP, le 23 août 1989 à l'occasion du 50^{ème} anniversaire du Pacte Molotov-Ribbentrop, d'une chaîne humaine. Longue de 600 kilomètres, allant de Tallinn à Vilnius, cette *Voie baltique* réunissait un quart de la population des trois pays (1,5 - 2 millions de personnes). L'événement captiva les médias du monde entier en démontrant l'unité balte ainsi que la force de leur lutte pour l'indépendance. L'automne de la même année fut marqué par une montée de l'exaltation patriotique balte et par un crescendo de mises en garde de Moscou¹⁷⁵. Quelques mois plus tard, le 25 décembre 1989, le Congrès des députés des peuples finit par reconnaître l'existence des protocoles secrets du Pacte Molotov-Ribbentrop.

Les mois suivant cet événement confirmèrent le mouvement progressif vers l'indépendance. L'effondrement des régimes communistes dans les pays satellites de l'URSS durant l'automne 1989, marqué par le symbole de la chute du mur de Berlin le 9 novembre 1989, rendait l'idée de l'indépendance pour les Baltes de plus en plus réelle, et ce d'autant plus qu'un degré important de liberté était déjà atteint. A la fin de 1989, les conditions pour l'indépendance semblaient être réunies. Sur le plan interne, les clivages entre les radicaux et les modérés avaient définitivement disparu en faveur d'une demande commune d'indépendance. La question du *timing* et la stratégie adoptée ont eu un rôle décisif à ce stade du mouvement. A la fin de 1989 et surtout après l'élection de Vytautas Landsbergis, nouveau président du Soviet suprême de Lituanie, ce pays prit la tête de la contestation politique. Au cours de cette période, le parlement lituanien proclama la restauration de l'indépendance le 11 mars 1990, après que le mouvement *Sajudis* ait gagné les élections législatives en Lituanie la même année. Au printemps 1990, l'Estonie et la Lettonie ont fait leur déclaration de transition vers l'indépendance respectivement les 30 mars et 4 mai.

Durant l'automne et l'hiver 1990, le climat politique se mit à changer à Moscou, M. Gorbatchev durcit le ton avec les séparatistes baltes. Dans la nuit du 12 au 13 janvier 1991, au moment même où l'actualité internationale était focalisée sur la fin de

¹⁷⁴ KASEKAMP Andres, *A History of the Baltic States*, (2010), *op. cit.*, p.165.

¹⁷⁵ PLASSERAUD Yves, *Les Etats baltes*, (1996), *op. cit.*, p. 114.

l'ultimatum de l'ONU à l'Irak¹⁷⁶, les troupes soviétiques attaquèrent les principaux centres de pouvoir de Vilnius, faisant 14 morts et 230 blessés¹⁷⁷.

La tentative de coup d'Etat du 19 août 1991 en Russie porte un coup fatal tant à l'Empire que les protagonistes de ce coup d'Etat tentaient de maintenir qu'à l'Union réformée voulue par M. Gorbatchev. En l'espace de quelques jours, toutes les règles du jeu ont été bouleversées : l'évaporation du pouvoir de tutelle, exercé par un « centre » certes affaibli, mais qui était resté jusque-là puissant et redouté, a laissé la place à un vide vertigineux. L'une après l'autre, toutes les Républiques soviétiques proclamèrent leur indépendance¹⁷⁸. Le 17 septembre, celle des trois États baltes est reconnue.

Après des années de lutte pour l'indépendance, l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie devinrent des États rapidement reconnus par la communauté internationale et entamèrent leur chemin vers l'intégration européenne.

Les trois Républiques baltes ont ainsi connu, schématiquement, une période particulière pendant laquelle chacune « à son tour » eut le leadership de la mobilisation. Ainsi, la Lettonie, souvent considérée comme le plus prudent des États baltes, fut la république qui rassembla les mobilisations les plus ostensiblement politiques dans les années 1987-1988. Entre 1988 et 1989, l'Estonie fut la scène d'importantes manifestations. Enfin, entre le 11 mars 1990 et la restauration définitive de l'indépendance en août 1991, la Lituanie mena la confrontation avec le Kremlin¹⁷⁹. Après une succession d'événements, concordés et relayés entre les trois États baltes, le mouvement indépendantiste avait finalement atteint son objectif. Cela était en grande partie dû à un contexte fédéral et international favorable. Les Estoniens, Lettons et Lituanais ont « tout simplement » su se l'approprier ...

Il convient ici de souligner le fait que le mouvement indépendantiste balte, mené à partir de 1988 par les Front Populaires, reflétait également une ambition vis-à-vis des autres Républiques soviétiques. Il nous paraît particulièrement intéressant d'observer cet aspect

¹⁷⁶ MATHIAS Emmanuel, « Dix Ans d'indépendance balte. D'une Union à l'autre ? », in *Les Études du CERI*, n°76, 2001, article en ligne : <http://www.sciencespo.fr/ceri/sites/sciencespo.fr/ceri/files/etude76.pdf> (consulté le 4 mars 2014), pp. 9-10.

¹⁷⁷ Le 20 janvier 1991, les unités d'OMON tentèrent également d'occuper le ministère des Affaires intérieures à Riga en tuant 5 et blessant 12 civils, mais les Lettons, après les événements de Vilnius, étaient préparés et avaient érigé des barricades notamment autour du bâtiment.

¹⁷⁸ URJEWICZ Charles, « Un Putsch fatal », in « L'URSS des indépendances », *Problèmes politiques et sociaux*, n°670, Paris, La Documentation Française, Série URSS, 27 décembre 1991, p. 2.

¹⁷⁹ LIEVEN Anatol, *The Baltic Revolution: Estonia, Latvia, Lithuania and the Path to Independence*, New Haven, Yale University Press, 1993, p. 220

singulier et moins connu de ces événements non limités à leurs frontières nationales : cet activisme peut en effet être qualifié de « transrépublicain ».

1.1.3 Les Républiques baltes, pionniers/vecteurs de mouvements indépendantistes dans d'autres Républiques soviétiques ?

Conscients de leur popularité au fur et à mesure de leur lutte pour plus d'autonomie, les Fronts populaires baltes tissèrent rapidement des liens avec les dissidents d'autres Républiques soviétiques pour tenter d'étendre ce mouvement ailleurs en URSS.

La XIXème Conférence du PCUS (28 juin 1988) peut être vue comme un véritable tournant pour le régime soviétique en ce qu'elle ouvrait la voie à la prolifération de tels mouvements indépendantistes en URSS. Pour la première fois, un débat libre et des réformes radicales furent introduites au sein du Parti fédéral. Très rapidement, la mobilisation contestataire se renforça non seulement dans les RSS d'Estonie, Lettonie et Lituanie mais aussi dans les Républiques soviétiques de Géorgie, de Moldavie, d'Azerbaïdjan, d'Ukraine et de Russie.

Dès lors, de nombreux pays soviétiques s'engagèrent à partager les informations et les tracts, à transférer leur expertise et à échanger/communiquer sur le cadre des mobilisations. Au mois de juin 1988, les représentants des mouvements dissidents ukrainiens, arméniens, géorgiens, lettons, lituaniens et estoniens avaient déjà initié des contacts entre eux et établi des comités de coordination¹⁸⁰. Durant l'été et l'automne 1988, des Fronts populaires apparaissaient dans toute l'Union soviétique.

En août 1988, les représentants de ces nouveaux Fronts Populaires se sont rencontrés à Yalta et à Leningrad avec comme objectif d'explorer les différentes possibilités de coopération¹⁸¹. Ces groupes s'appuyèrent en grande partie sur les tactiques de contestation et les programmes des Fronts populaires baltes pour s'organiser. Ainsi, dès 1988, de nombreuses délégations des mouvements de contestations émergents d'Arménie, Moldavie, Ukraine, Biélorussie ou Russie se rendaient régulièrement dans les Républiques baltes pour « apprendre/tirer des

¹⁸⁰*Vesti iz SSSR*, 12-53, 1988; « Representatives of Non-Russian National Movements Establish Coordinating Committee » *Radio Liberty Research Bulletin*, RL 283/88, 22 juin 1988, in BEISSINGER Mark R., *Nationalist Mobilization and the Collapse of the Soviet State*, (2002), *op. cit.*, p. 83.

¹⁸¹*Vesti iz SSSR*, 16-15, 1988, in BEISSINGER Mark R., *Nationalist Mobilization and the Collapse of the Soviet State*, (2002), *op. cit.*, p. 85.

leçons » de l'expérience balte¹⁸². Cet activisme balte, considéré comme étant à l'origine du mouvement indépendantiste, n'allait pas sans inquiéter le Kremlin. Algirdas Brazauskas, alors Premier secrétaire du PC lituanien, aurait ainsi été régulièrement confronté aux critiques et aux menaces venant de Moscou : « *Que faites-vous ? Voulez-vous détruire l'Union soviétique ? Vos gens de Sajudis vont partout – en Moldavie, Arménie, Géorgie...* »¹⁸³.

Les programmes des Fronts Populaires baltes affichaient en effet une claire ambition d'influer sur la création de mouvements similaires dans les Républiques soviétiques de Géorgie, Arménie, Ukraine, Biélorussie ou de Russie.

Nous chercherons à mieux comprendre l'influence et l'encouragement de ces mouvements baltes sur la naissance d'autres Fronts populaires en l'URSS, en nous inspirant de l'étude de Mark Beissinger (2002) sur « *l'influence transnationale d'un nationalisme sur l'autre* ». Nous nous demanderons s'il s'agissait d'une « exportation des révolutions » baltes aux autres Républiques soviétiques, comme le mentionne Nils Muiznieks (1995)¹⁸⁴, ou plutôt de diffusion d'idées, voire de transfert d'un certain type d'expertise par les Baltes et de l'imitation ou de l'adoption de ce modèle balte dans les autres Républiques soviétiques. Nous étudierons cette question en tenant compte à la fois des intentions déclarées des Fronts populaires baltes, des répertoires d'actions mises en œuvre dans ce que nous qualifierons « d'influence transnationale », pour enfin nous interroger sur la perception/réception de l'action balte dans les autres Républiques.

Le Congrès des Députés des Peuples : usage du « pouvoir » sur la scène fédérale ?

Lors des élections du Congrès des Députés du peuple qui se sont tenues en mars 1989 (et qui, notons-le, furent les premières élections avec plusieurs candidats en URSS), les candidats soutenus par les Fronts populaires obtinrent une large majorité dans les trois Républiques baltes. Cette victoire constitua une avancée significative pour faire progresser la cause des mouvements indépendantistes au niveau fédéral. Durant les sessions du Congrès à

¹⁸² Interview de Gia Jorjoliani ; Nils Muiznieks, « The influence of the Baltic Popular movements on the process of Soviet disintegration », in *Europe-Asia Studies*, vol.47, n°1, Glasgow, Carfax, 1995, pp. 3-26. ; BEISSINGER Mark R., *Nationalist Mobilization and the Collapse of the Soviet State*, (2002), *op. cit.*, p. 85.

¹⁸³ BRAZAUSKAS Algirdas, *Lietuviškos skyrybos*, Vilnius, Politika, 1992, pp. 55-56, in BEISSINGER Mark R., *Nationalist Mobilization and the Collapse of the Soviet State*, (2002), *op. cit.*, p.85.

¹⁸⁴ MUIZNIEKS Nils R., « The Influence of the Baltic Popular Movements on the Process of Soviet Disintegration », (1995), *op. cit.*

Moscou, les députés lettons, lituaniens et estoniens promouvaient l'idée de l'autonomie économique de leurs républiques, réclamaient la reconnaissance de l'existence ainsi que la condamnation des protocoles secrets du Pacte Molotov-Ribbentrop¹⁸⁵.

Ces nouveaux députés allaient jouer par la suite un rôle important dans la diffusion publique des aspirations baltes et dans la formation d'alliances avec les démocrates russes et les réformistes ou nationalistes d'autres Républiques soviétiques. Les délégations estonienne, lettone et lituanienne y agissaient comme une seule entité au sein du « Club des députés baltes » qu'elles y établirent. Bien que son but principal consistât à soutirer de l'Union soviétique un accord sur la restauration de leur indépendance, ce club balte comptait également, et de manière plus générale, se servir des sessions du Congrès des Députés du peuple pour diffuser leurs idées aux autres Républiques soviétiques.

D'après Vytautas Landsbergis, un acteur et témoin direct de ces Congrès en qualité que représentant du mouvement *Sajudis*¹⁸⁶, les députés baltes représentant les Front Populaires étaient très actifs lors du Congrès pour s'opposer à toute mesure limitant les droits des Baltes. Ils auraient également été à l'origine de nombreuses propositions et recommandations, allant de la demande d'introduction de barrières contre l'usage illimité, du pouvoir soviétique, au refus de laisser M. Gorbatchev présider ce Congrès et à l'idée que chaque délégation soviétique devait avoir le droit de choisir ses propres représentants au Soviet suprême. Selon de V. Landsbergis, le fait que tous ces débats furent retransmis sur les télévisions nationales contribua à donner une image de ce Congrès comme étant un véritable objet de propagande antisoviétique: « *C'était [le Congrès] une excellente propagande sur la démocratie en Union soviétique (...) C'était un show !*¹⁸⁷ ». Pour Boris Kagarlitsky en revanche, si ce Congrès constitua effectivement un « *spectacle télévisé* », s'il « *resta dans l'histoire et dans les mémoires des gens* » et s'il aboutit à la formation d'un groupe de députés interrégionaux, il ne changea cependant concrètement rien à la vie des gens¹⁸⁸.

¹⁸⁵ KASEKAMP Andres, *A History of the Baltic States*, (2010), *op. cit.*, pp. 164-165.

¹⁸⁶ Interview avec Vytautas LANDSBERGIS, ancien président du mouvement lituanien *Sajudis* et député lituanien au Parlement européen au moment de l'interview, au Parlement européen, Bruxelles, janvier 2012.

¹⁸⁷ *Idem*

¹⁸⁸ KAGARLITSKY Boris, *Farewell Perestroika: A Soviet Chronicle*, Londres, Verso, 1990, p. 196.

« L'action transnationale » des mouvements baltes en URSS : les actions et les moyens mis en œuvre

Dans leurs programmes et déclarations, les Fronts Populaires estonien et letton ainsi que le *Sajudis* lituanien insistaient fréquemment sur « la doctrine universaliste des droits des peuples à l'autodétermination ». Dans la conception balte, ces « peuples » dotés du droit à l'autodétermination étaient les nationalités titulaires d'une République. En pratique, cela signifiait pour les Baltes la nécessité de sauvegarder l'estonien, le letton et le lituanien comme langue officielle, interrompre l'immigration non nationale, ressusciter les symboles, les noms et monuments d'avant la période soviétique... La rhétorique de l'autodétermination était par ailleurs utilisée pour justifier leurs demandes de « souveraineté » et de droits politiques, économiques, militaires ou diplomatiques¹⁸⁹. Les Fronts baltes considéraient de même que leur conception de l'autodétermination pouvait s'appliquer partout en URSS. Leurs programmes appelaient à l'autodétermination de toutes les nationalités titulaires de l'Union soviétique :

« Le Front Populaire [estonien] considère nécessaire de garantir le droit à l'autodétermination de toutes les nationalités et à la souveraineté réelle des Républiques nationales sur leur territoire historique. »¹⁹⁰

Pour Toomas Alatalu, dès la création des Fronts Populaires, nous avons assisté à une nouvelle forme de relation entre les Républiques soviétiques. De la même manière que le Parti communiste reliait les députés des différentes républiques, les représentants élus des FP se rapprochèrent : « *C'était bien une diplomatie populaire. C'est là où le tourisme parlementaire s'est formé.*¹⁹¹ »

Se considérant plus avancés dans le mouvement vers l'autonomie, les activistes des Fronts Populaires baltes s'attribuaient non seulement le rôle de « locomotives » de la Péréstroïka, mais allaient jusqu'à penser qu'il était de leur devoir de « *lutter pour la renaissance des peuples de l'URSS*¹⁹² ». D'après Nils Muiznieks (1995)¹⁹³, le fait que les leaders baltes se voyaient à l'avant-garde de la Péréstroïka les a conduits à « *exporter leur propre révolution* »

¹⁸⁹ MUIZNIEKS Nils, « The Influence of the Baltic Popular Movements on the Process of Soviet Disintegration » (1995), *op. cit.*, p. 4.

¹⁹⁰ *The Popular Front of Estonia*, Tallinn, Periodika, 1989, p 18, in, MUIZNIEKS Nils, « The Influence of the Baltic Popular Movements on the Process of Soviet Disintegration » (1995), *op. cit.*, p. 4.

¹⁹¹ Discussion avec Toomas ALATALU, historien, analyste et homme politique estonien, le 18 avril 2012, à Tallinn.

¹⁹² Citation de Romualdas OZOLAS, membre de *Sajudis* (*Vozrozhdenie*, Vilnius, 8 novembre 1988, p. 9), in MUIZNIEKS Nils, « The Influence of the Baltic Popular Movements on the Process of Soviet Disintegration » (1995), *op. cit.*, p. 5.

¹⁹³ *Idem*

au-delà de la région baltique et de mener une campagne transrépublicaine. Pour ce faire, ils ont mis en œuvre toute une série de mesures qui allaient de l'impression de journaux et de matériaux pour le compte des mouvements qui manquaient de moyens, l'envoi d'émissaires chargés de faire campagne et de conseiller sur les stratégies à adopter, à l'accueil des « délégations étrangères » venant d'autres Républiques¹⁹⁴.

Afin de doter cette coopération transnationale d'un cadre, des comités spécifiques - sortes d'organes de « politique étrangère » - chargés d'établir et de maintenir des contacts avec les activistes et mouvements dans d'autres Républiques furent créés au sein des Fronts baltes dès mi-1988 : un sous-comité chargé des « *Contacts avec les Républiques de l'Union* » au sein du Front estonien, un comité composé de 7 membres « *Liens avec les Fronts, Partis et autres mouvements* » en Lituanie¹⁹⁵. De son côté, le Front letton avait également un comité dédié aux « contacts extérieurs » qui, lui, s'occupait essentiellement des relations avec des groupes d'émigrés et des pays occidentaux. Les relations avec le reste de l'Union soviétique étaient gérées par le Centre d'information du Front letton, les représentants spéciaux déléguaient de façon *ad hoc*¹⁹⁶.

En outre, les Fronts baltes s'appuyaient sur des associations culturelles minoritaires présentes dans leurs pays. Grâce à la maîtrise de la langue et aux contacts personnels dont les membres de ces associations disposaient, ces derniers auraient servi de lien indispensable pour les Fronts baltes avec d'autres mouvements au sein de l'URSS.

Un moyen supplémentaire mis en œuvre par les Fronts populaires dans cette logique fut la diffusion d'informations à travers la publication de revues ou documents en langue russe. Si dans un premier temps, cela consistait simplement à traduire en russe des revues et documents issus par les Fronts populaires baltes, les journalistes et éditeurs baltes de ces mouvements ont rapidement commencé à imprimer des publications spécifiquement conçues pour informer les autres Républiques sur la situation dans les Républiques baltes et ailleurs en URSS. D'après Nils Muiznieks, ces journaux constituaient des sources d'information importantes à un moment où les médias soviétiques ne couvraient pas en temps et en heure l'actualité des mouvements autonomistes et que les médias occidentaux n'étaient pas

¹⁹⁴ BEISSINGER Mark R, *Nationalist Mobilization and the Collapse of the Soviet State*, (2002), *op. cit.*, p. 161.

¹⁹⁵ *Lithuanian Way I*, Vilnius, Lithuanian Reform Movement Sajudis, 1990, pp. 11, in MUIZNIEKS « The Influence of the Baltic Popular Movements on the Process of Soviet Disintegration » (1995), *op. cit.*, p. 6.

¹⁹⁶ MUIZNIEKS Nils, « The Influence of the Baltic Popular Movements on the Process of Soviet Disintegration » (1995), *op. cit.*, p. 6.

disponibles ou captés partout¹⁹⁷. Ces journaux en russe, en particulier *Soglasie* (du *Sajudis* lituanien) et *Atmoda* (du FP letton) avec des tirages atteignant respectivement les 40 000 et 30 000 à 40 000 exemplaires durant l'été 1989, jouissaient d'un large lectorat aussi bien dans les grandes villes comme Moscou ou Leningrad qu'à Lvov, Kiev, Kharkov, Minsk, Erevan ou Tbilissi¹⁹⁸. Disposant davantage de moyens techniques, en partie grâce aux dons faits par les groupes d'émigrés baltes, mais également d'un accès quasi illimité aux équipements officiels, les Fronts baltes étaient en mesure d'imprimer des documents pour le compte d'autres mouvements.

Enfin, les publications des Fronts baltes offraient aux représentants des mouvements soviétiques des supports pour relayer et diffuser leurs messages à une audience plus large : le message d'artistes géorgiens transmis *via Vestnik narodnogo fronta* (d'Estonie) qui dénonçait le « Massacre de Tbilissi¹⁹⁹ » et demandait le relâchement des dissidents incarcérés ainsi que l'emprisonnement des responsables ; l'appel envoyé par les députés du Haut-Karabakh au Congrès des députés de l'URSS demandant d'appuyer la tenue d'un référendum dans leur région sécessionniste, etc. Ces publications baltes étaient également utilisées comme un point de relai pour atteindre le public occidental, comme cela fut le cas de la « *Déclaration aux journalistes occidentaux* », adressée par le Front Populaire biélorusse²⁰⁰.

En dehors de ces formes d'échanges et de diffusion de l'information, les contacts directs entre les activistes baltes et ceux des autres Républiques étaient relativement réguliers. Selon Charles Urjewicz, le voyage dans les Républiques soviétiques baltes relevait d'un véritable rite initiatique aussi bien chez les Géorgiens que les Azéris²⁰¹.

Ainsi, à la fin de l'année 1988, une émissaire du Front populaire letton, Inguna Ebela, fut-elle envoyée à Tbilissi pour présenter le Front populaire letton à la radio et la télévision géorgienne et pour organiser des rencontres avec les leaders de différents mouvements politiques, représentants de l'Union des écrivains, artistes, journalistes ou réalisateurs

¹⁹⁷ *Ibidem*, p. 7.

¹⁹⁸ *Soglasie* (14, 27 septembre 1989, p.8), in MUIZNIEKS Nils, « The Influence of the Baltic Popular Movements on the Process of Soviet Disintegration » (1995), *op. cit.*, p. 7.

¹⁹⁹ Le 9 avril 1989, les troupes spéciales du ministère de l'Intérieur de l'URSS s'attaquèrent au rassemblement organisé à l'initiative de l'opposition radicale à Tbilissi, la capitale de la RSS de Géorgie en causant la mort de 21 personnes et de centaines de blessés (Source : URJEWICZ Charles, « Géorgie. La république dans le changement », in FERRO Marc et MANDRILLON Marie-Hélène (dir.) *L'Etat de toutes les Russies*, (1993), *op. cit.*, p. 264).

²⁰⁰ *Atmoda* (n°57, 19 juin 1989, p. 6), *Vestnik narodnogo fronta* (2 juin 1989, p. 3), in MUIZNIEKS Nils, « The Influence of the Baltic Popular Movements on the Process of Soviet Disintegration » (1995), *op. cit.*, p. 9.

²⁰¹ Leyla YUNUS, l'une des fondateurs du Front Populaire d'Azerbaïdjan, avait l'habitude de se rendre dans les capitales baltes. (Dissidente au régime d'Aliev, elle est aujourd'hui inculpée de « haute trahison » et « d'espionnage » au profit de l'Arménie par le régime d'Aliev et arrêtée le 30 juillet 2014.)

géorgiens. Ingula Ebela écrit dans un article²⁰² que le président de l'Union des écrivains, Mukhran Matchavariani et certains leaders politiques constituaient ensemble le « cœur » du Front Populaire géorgien.

Leur but était également d'informer les journalistes étrangers sur la situation en Géorgie et en Lettonie, de gagner le soutien de l'intelligentsia lettone sur la Géorgie, ou d'organiser des rencontres pour les activistes géorgiens à Riga ou dans les autres capitales baltes :

« We invited and gained the participation of the key Georgian political parties in the international projects that were organized in Riga in conjunction with the Baltic Way, among them the first international conference concerning the issue of sovereignty, where US senators and congressmen also participated »²⁰³

Toutefois, en dehors de ce cas précis, il semblerait que l'envoi d'émissaires baltes dans d'autres parties de l'Union soviétique fut plutôt rare. Les délégués des mouvements populaires baltes sentaient que leur présence n'était pas toujours appréciée par les autorités locales²⁰⁴. Il était plus courant de voir les activistes des Républiques soviétiques se déplacer dans les pays baltes pour observer la manière dont les Fronts baltes s'organisaient et pour leur demander des conseils, assistance ou soutien²⁰⁵. Un certain nombre de représentants des mouvements indépendantistes émergents moldave, ukrainien, ouzbèk, biélorusse ou russe ont ainsi assisté au Congrès constituant le Front Populaire estonien (octobre 1988)²⁰⁶. Les Républiques baltes auraient également servi de « refuge » ou de lieu plus sûr pour la tenue d'un certain nombre d'activités : Vilnius accueillit le Congrès constitutif du Front populaire biélorusse (juin 1989) après que le Parti communiste du Bélarus (opposé à la formation du Front populaire biélorusse) eut interdit sa tenue à Minsk²⁰⁷.

²⁰²EBELA Inguna, « The Correlation Between the Baltics and the Caucasus in the Regaining of Independence – Parallels and Dissonances », in Jānis ŠKAPARS (dir.), *The Baltic Way to Freedom: Non-Violent Struggle of the Baltic States in a Global Context*, Riga, Zelta Grauds, 2005.

²⁰³ Citation de Inguna EBELA, tirée de son article « The Correlation Between the Baltics and the Caucasus in the Regaining of Independence » (2005), *op. cit.*.

²⁰⁴ En octobre 1988, alors que les Fronts et *Sajudis* avaient envoyé des intervenants en Ukraine pour participer à la conférence organisée par *Lion Society* (association patriotique ukrainienne, première ONG ukrainienne créée en 1987), les autorités ukrainiennes les ont renvoyés (source : NAHAYLO Bohdan, « Baltic Echoes in Ukraine » (*Report on the USSR*, 1,2,13 janvier 1989, p. 20), in MUIZNIEKS Nils, « The Influence of the Baltic Popular Movements on the Process of Soviet Disintegration » (1995), *op. cit.*, p. 8.)

²⁰⁵ Interview avec Gia JORJOLIANI ; MUIZNIEKS Nils, « The Influence of the Baltic Popular Movements on the Process of Soviet Disintegration » (1995), *op. cit.*, BEISSINGER Mark R, *Nationalist Mobilization and the Collapse of the Soviet State*, (2002), *op. cit.*

²⁰⁶ *Vestnik narodnogo fronta* (n°12, 3 octobre 1988, p.4), in MUIZNIEKS Nils, « The Influence of the Baltic Popular Movements on the Process of Soviet Disintegration » (1995), *op. cit.*, p. 8

²⁰⁷ GOUJON Alexandra, *Révolutions politiques et identitaires en Ukraine et en Biélorussie(1998-2008)*, Paris, Editions Belin, 2009, p. 33

Nos recherches sur l'action transrépublicaine balte nous ont conduit sur d'autres pistes²⁰⁸ relatant par exemple l'existence d'échanges en dehors des Fronts populaires, ainsi que sur un cas de figure relativement différent : la « Conférence des peuples soumis d'URSS » (en estonien : *Ikestatud Rahvaste Kongress*) qui s'est tenue à plusieurs reprises à Odessa en Ukraine (1988), à Viljandi (1989) et à Maardu en Estonie (1991). Organisées par les leaders de l'ERSP (parti indépendantiste estonien ci-mentionné) - Lagle Parek et Tunne Kelam - , ces deux conférences en Estonie ont attiré des peuples du Caucase du Sud, des Ukrainiens, Bélarusses, Tatars de Crimée et de la Volga, Juifs, Polonais, représentants des autres Républiques baltes ainsi que des indépendantistes du Centre de Moscou²⁰⁹. Pour Tunne Kelam, il s'agissait d'un lieu où ces « petits peuples » d'URSS se rencontraient pour la première fois dans un cadre aussi important. D'après lui, ces rencontres « *extrêmement importantes* », auraient « *permis aux représentants des petits peuples d'échanger leurs expériences et de devenir amis*²¹⁰ ».

L'action probablement la plus ambitieuse dans cette activité transrépublicaine fut la tentative des mouvements baltes de jouer un rôle de médiateur dans le conflit divisant l'Arménie et l'Azerbaïdjan sur la région du Haut-Karabakh. Riga accueillit ainsi, en février 1990, le Mouvement national arménien et le Front populaire d'Azerbaïdjan pour trouver, sous l'égide des Fronts populaires baltes, une issue pour le règlement de ce conflit. A l'issue de ces trois jours de négociations intenses, un communiqué annonçant que les deux parties s'étaient mises d'accord pour échanger leurs prisonniers et poursuivre les pourparlers fut publié²¹¹. Bien que cette rencontre ne réussit pas à empêcher l'intensification du conflit²¹², il montre qu'au-delà du soutien et du partage d'expertise, le volontarisme balte de cette époque semblait également cacher des aspirations plus ambitieuses : celle de la recherche

d'une reconnaissance internationale en tant que pays neutre, parlementaire....²¹³ Pour les Baltes, bien que cette médiation n'ait pas abouti à un règlement du conflit du Haut-Karabakh,

²⁰⁸ Ces quelques pistes nous sont parvenues surtout à travers les interviews et un travail précieux de Nils MUIZNIEKS et de Mark BEISSINGER. Or, ce vaste sujet de l'influence transrépublicaine ne peut être approfondi dans le cadre de cette thèse.

²⁰⁹ Interview avec Tunne KELAM, l'un des deux organisateurs, leader de ERSP et député estonien au Parlement européen, Bruxelles, janvier 2012.

²¹⁰ *Idem*

²¹¹ Discussion avec Toomas ALATALU, historien, analyste et homme politique estonien, le 18 avril 2012, à Tallinn.

²¹² *Atmoda* (n°4, 30 janvier 1990, pp. 1,14; n°5, 5 février 1990, p. 1), in MUIZNIEKS Nils, « The Influence of the Baltic Popular Movements on the Process of Soviet Disintegration » (1995), *op. cit.*, p. 11.

²¹³ Nous y reviendrons dans les chapitres IV et V à propos de l'analyse de l'action balte envers les pays postsoviétiques.

le fait que les deux parties aient accepté la proposition des Fronts baltes a été perçu comme un réconfort²¹⁴.

Qu'en est il de l'influence de l'action balte ?

Ces quelques exemples de mesures prises par les organisations baltes pour contribuer à faire progresser le processus des mouvements indépendantistes en URSS nous conduisent à nous interroger sur l'impact d'une telle activité. Il nous paraît ainsi pertinent de se pencher sur l'influence de leurs actions comme source d'un effet de contagion (influence indirecte) ailleurs, ou conduisant plus concrètement à des mobilisations similaires (influence directe).

A l'appui d'un certain nombre de témoignages et d'écrits²¹⁵, il s'avère que de nombreux dissidents des Républiques soviétiques percevaient les Républiques baltes comme « *un îlot de liberté* » dans « *une mer de stagnation* »²¹⁶ et cherchaient à imiter le modèle des mouvements indépendantistes qui s'y développaient. D'après Boris Kagarlitsky, dissident russe sous l'Union soviétique,

« Anyone visiting Estonia, Latvia or Lithuania in the winter and spring of 1989 would have been clearly convinced that a level of freedom had been achieved there, inconceivable in other parts of the country. »²¹⁷

Or, il convient cependant d'insister sur le fait que si ces dissidents soviétiques souhaitaient ardemment s'inspirer de l'exemple balte, la mise en œuvre de ce plan n'était pas mécaniquement réalisable²¹⁸. Cela pour des raisons diverses et variées. Le cas géorgien nous paraît ici bien illustrer ce dilemme : supposons que l'essor du sentiment sécessionniste en Géorgie s'inspirait du modèle balte²¹⁹ et que le Front populaire géorgien a eu la volonté de reproduire ou, du moins, de s'inspirer de l'exemple estonien (notamment en élisant un Congrès national parallèlement aux élections du Soviet suprême²²⁰), en raison de nombreuses

²¹⁴ *Vestnik narodnogo fronta* (n°4, février 1990, p. 2), in MUIZNIEKS Nils, « The Influence of the Baltic Popular Movements on the Process of Soviet Disintegration » (1995), *op. cit.*, p. 11.

²¹⁵ Interview avec Gia JORJOLIANI (novembre 2009, juillet 2012), GOUJON Alexandra, *Révolutions politiques et identitaires en Ukraine et en Biélorussie*, (2009), *op. cit.*; MUIZNIEKS Nils, « The Influence of the Baltic Popular Movements on the Process of Soviet Disintegration » (1995), *op. cit.*, p. 5, KAGARLITSKY Boris, *Farewell Perestroika*, (1990), *op. cit.*, p. 71

²¹⁶ MUIZNIEKS Nils, « The Influence of the Baltic Popular Movements on the Process of Soviet Disintegration » (1995), *op. cit.*, p. 6.; Interview avec Gia JORJOLIANI.

²¹⁷ KAGARLITSKY Boris, *Farewell Perestroika*, (1990), *op. cit.*, p. 71.

²¹⁸ Nous reviendrons sur la réception de l'influence, notions très difficiles à mesurer, tout au long de cette thèse.

²¹⁹ BEISSINGER Mark R, *Nationalist Mobilization and the Collapse of the Soviet State*, (2002), *op. cit.*, p.185.

²²⁰ Interview avec Gia JORJOLIANI, l'un des membres du Front Populaire géorgien, à Tbilissi, juillet 2012.

tensions internes (nous y reviendrons ultérieurement : 1.2.1), ce modèle ne fut finalement pas adopté en Géorgie. Quant aux mouvements en Arménie et en Azerbaïdjan, ils étaient en grande partie fixés sur le sort du Haut-Karabakh en 1988 et 1989 et de ce fait moins préoccupés par la question de l'affranchissement vis-à-vis de Moscou, question secondaire au regard des conflits internes. Enfin, selon les spécialistes du Caucase du Sud²²¹, on ne peut parler de « l'exportation des révolutions baltes » vers ces trois pays pour la simple raison que le modèle balte n'y fut pas adopté au final.

Si les mouvements indépendantistes baltes mais également leur action transrépublicaine n'ont finalement pas eu de véritable impact dans le Caucase du Sud (sans parler de l'Asie Centrale, géographiquement encore plus éloignée), quelques exemples concrets de la manière dont la mobilisation s'est déroulée en Ukraine, en Biélorussie et en Moldavie nous permettent de supposer que le modèle balte y fut partiellement repris. Il semble ainsi avoir servi de base dans le processus du mouvement indépendantiste de la partie occidentale de l'Union soviétique.

D'après Nils Muiznieks, si l'on observe les tactiques et les programmes adoptés par les Fronts populaires en Ukraine, au Bélarus ou en Moldavie, on observe en effet des similitudes avec les mouvements baltes : dans la manière dont ces Fronts avançaient vers les réformes et, après les élections du Soviet Suprême de ces Républiques en 1990, dans la manière dont ils partageaient ensuite le pouvoir avec les anciens communistes²²². L'un des cas probablement le plus remarquable d'imitation de l'exemple balte est celui de l'organisation par le mouvement ukrainien *Roukh*, en janvier 1990, d'une chaîne humaine s'étendant sur plusieurs régions et villes ukrainiennes. Pour cette action collective consacrant le 72^e anniversaire de la république d'Ukraine (proclamée en 1918), *Roukh* semble s'être inspirée de la « Voie balte » d'août 1989²²³.

L'activité du mouvement bélarusse *Adradzhenne* était elle aussi dépendante des Fronts baltes pour l'impression de ses revues ainsi que pour la possibilité d'utiliser les capitales baltes comme lieu de « refuge²²⁴ » pour se réunir. Au vu des liens étroits qu'entretenaient les Fronts

²²¹ *Idem*, Charles URJEWICZ, historien et Directeur de thèse.

²²² MUIZNIEKS Nils, « The Influence of the Baltic Popular Movements on the Process of Soviet Disintegration » (1995), *op. cit.*, p. 12.

²²³ *Ibidem*, GOUJON Alexandra, *Révolutions politiques et identitaires en Ukraine et en Biélorussie*, (2009), *op. cit.*, p. 47

²²⁴ Il conviendrait de mentionner ici que le rôle de Vilnius, capitale lituanienne, comme lieu de refuge pour l'opposition bélarussemis aussi comme lieu culturel et intellectuel pour l'élite bélarusse, date de bien avant la création des Fronts Populaires. Dans cette ville aurait été créé l'un des premiers journaux d'opposition

bélarusses et baltes, il n'est pas étonnant que les délégués du mouvement bélarusse venus participer au Congrès à Vilnius, en juin 1989, aient fini par élaborer un programme proche de celui des mouvements baltes²²⁵.

En Moldavie, les activistes indépendantistes auraient également repris les caractéristiques des programmes et du type de mobilisation des Fronts populaires baltes : Vladimir Socor, expert de Moldavie travaillant pour *Radio Liberty*, rapportait en 1989 ceci :

« Representatives of the Moldavian Democratic Movement readily admit to having drawn the experience of the independent movements in the Baltic republics and Armenia as regards to the program and organization – “even if they are a bit more radical than us” »²²⁶.

L'action des mouvements indépendantistes baltes qui a vraisemblablement eu une répercussion plus large à travers l'URSS, est celle de leurs déclarations successives de souveraineté (1988-89). Cette démarche osée et stratégique vers l'indépendance semble avoir créé un déclic, provoquant un effet de stimulation ou de contagion dans plusieurs parties de l'Union soviétique. Suite à la déclaration lituanienne de sécession (mais aussi encouragés par la victoire sur les communistes aux élections locales en Galicie et Kiev), les officiels de la *Roukh* ukrainienne auraient ouvertement commencé à lier leur destin à celui des Baltes et à poser l'indépendance comme but ultime de leur mouvement²²⁷. A la fin du mois de mars 1990, des manifestations de solidarité, pour soutenir la décision lituanienne de faire sécession de l'URSS, furent organisées par la *Roukh* un peu partout à travers le pays, les manifestants tenant à la main les drapeaux or et azur ainsi que des pancartes du type : « *L'Ukraine coloniale accueille la Lituanie indépendante !* »²²⁸.

Pour les autres Républiques, ces déclarations baltes de souveraineté servaient également de modèle pour rédiger leur propre acte d'indépendance. A la fin de l'année 1990, 14 des 15 Républiques soviétiques avaient adopté leur déclaration d'indépendance ou de souveraineté. Suivant l'exemple estonien et letton, la Géorgie et l'Arménie proclamèrent le

bélarusse « Notre patrimoine » (en bélarusse : « *Nasha Niva* »), en 1906. Nous verrons plus loin (Chapitre IV) que c'est aussi Vilnius qui accueille depuis 2005 l'Université des Sciences humaines (EHU) bélarusse, après que cette dernière fut fermée à Minsk par les autorités.

²²⁵ MIHALISKO Kathleen, « The Popular Movement in Belorussia and Baltic Influences », in Jan ARVEDS TRAPANS (dir.), *Towards Independence : The Baltic Popular Movements*, (1991), *op. cit.*, p. 130, *Grazhdanskie Dvizheniya v Belorussii, Dokumenty i Materialy, 1989-1991*, Moscou, TsIMO, 1991, pp. 119-56, in MUIZNIEKS Nils, « The influence of the Baltic Popular movements on the process of Soviet disintegration » (1995), *op. cit.*, p. 13.

²²⁶ SOCOR Vladimir, « The Moldavian Democratic Movement : Structure, Program, and Initial Impact », *Report on the USSR*, 1,8,24 février 1989, p.33, in MUIZNIEKS Nils, « The Influence of the Baltic Popular Movements on the Process of Soviet Disintegration » (1995), *op. cit.*, p. 13.

²²⁷ BEISSINGER Mark R, *Nationalist Mobilization and the Collapse of the Soviet State*, (2002), *op. cit.*, p. 195.

²²⁸ *Ezhednevnaïa glasnost'* (2 avril 1990, pp. 1-2), in BEISSINGER Mark R, *Nationalist Mobilization and the Collapse of the Soviet State*, (2002), *op. cit.*, p. 195.

début d'une période de transition devant conduire à l'indépendance²²⁹. A partir de ces déclarations de souveraineté, initiées par les Baltes mais également par la prise du pouvoir de Boris Eltsine en République socialiste fédérative soviétique de Russie (RSFSR), le mouvement vers l'indépendance prit progressivement une tournure plus radicale et déterminée.

En nous fondant sur ces exemples de coopération et d'activité transrépublicaine, on peut dire que les mouvements indépendantistes baltes ont certainement eu une influence sur la mobilisation sécessionniste dans quelques-unes des autres Républiques, au sens où ils furent à l'origine de conditions plus favorables. A l'appui des travaux de Mark Beissinger²³⁰, on peut constater que les Fronts baltes ont produit un impact certain sur les mouvements moins solides²³¹. Ces effets auraient été « *générés par une succession d'évènements* ». D'après Mark Beissinger, « *alors qu'une vague de nationalisme émerge, un nombre croissant de groupes (...) sont poussés à s'engager dans la mobilisation sous l'influence des exemples précédents de succès et des efforts des premiers résistants pour propager la contestation* ». Dans ce sens, la montée du mouvement sécessionniste n'était pas forcément comparable à l'ouverture d'une « boîte de Pandore » mais dépendait plutôt de la façon dont les actions considérées comme réussies d'un mouvement de référence pouvaient avoir comme impact sur les actions suivantes. Autrement dit, la mobilisation massive vers l'autonomie aurait ainsi être impensable pour les Géorgiens, Arméniens, Azerbaïdjanais, Moldaves et Ukrainiens sans la réussite des exemples baltes²³².

Pour conclure sur les interrogations soulevées plus haut, nous pouvons dire qu'il y avait bien une influence balte – directe ou indirecte selon les Républiques – sur l'émergence des mouvements indépendantistes. Il serait toutefois erroné de parler de l'exportation d'un modèle balte en général, car ce terme invoque aussi une « importation » par les pays récepteurs. Il nous paraît plus pertinent de qualifier l'action transrépublicaine balte de *diffusion* d'idées. Dans le cas ukrainien, où le modèle balte semble avoir été ponctuellement adopté (programmes similaires, idée reprise de la chaîne humaine...), on pourrait également parler de *transfert* ou *d'imitation* de celui-ci.

²²⁹ MUIZNIEKS Nils, « The Influence of the Baltic Popular Movements on the Process of Soviet Disintegration » (1995), *op. cit.*, p. 14.

²³⁰ BEISSINGER Mark R, *Nationalist Mobilization and the Collapse of the Soviet State*, (2002), *op. cit.*, p.198.

²³¹ « Movements from groups with less robust facilitating structures can to some degree « substitute » event-generated influences in place of structural facilitation by taking advantage of the tidal effects produced by earlier action of other groups or by precipitating other forms of event-specific influence. »

²³² BEISSINGER Mark R, *Nationalist Mobilization and the Collapse of the Soviet State*, (2002), *op. cit.*, p. 198.

En revanche, pour des cas comme la Géorgie, où le Front populaire ne réussit pas à prendre la tête du mouvement indépendantiste devant les groupes plus radicaux (en partie à cause des tensions entre plusieurs groupes), nous pouvons clairement constater que la mise en place d'un *transfert* (nous y reviendrons dans la partie suivante (2.1)) peut être bloquée par les résistances qui ont lieu à l'intérieur de la société.

Peut-être plus qu'un simple phénomène d'influence, les Fronts populaires baltes entretenaient avec les autres Fronts une sorte de relation de solidarité²³³ qui allait du soutien moral à l'assistance matérielle (comme l'impression des publications), bien qu'ici aussi on peut noter des limites et certains paradoxes dans le volontarisme pour parcourir un bout du chemin vers l'indépendance ensemble notamment. Sur ce plan, nous avons relevé les propos tenus par Indrek Toome, alors directeur de la Commission aux affaires étrangères du Conseil suprême de la République d'Estonie (1990-1992). Pour lui, l'Estonie devait éviter, dans ses relations avec les autres Républiques soviétiques, toute union politique et se limiter aux unions économiques :

« Le gouvernement est sur la voie de conclure des accords directs, politiques et économiques avec toutes les Républiques (...). Je ne pense pas qu'on devrait à ce stade-là signer ce genre d'accords. Pour le monde, les États baltes ont aujourd'hui des statuts spécifiques et si on devait maintenant signer ces accords internationaux avec les autres Républiques de l'Union, nous ne ferions que voiler nos positions. »²³⁴

Dans la conception de la politique estonienne à l'égard de l'Est, l'Estonie devait, selon I. Toome, obtenir un soutien particulier de la Fédération de Russie (et de Boris Eltsine), devenir partenaire économique des autres Républiques soviétiques, tout en restant unie avec les autres Républiques baltes aux yeux du monde :

« Aux yeux du monde, nous sommes vus comme un même problème (le problème balte). Etant donné que nous sommes rentrés de façon similaire dans l'Union [soviétique], il faudrait aussi qu'on en sorte ensemble »²³⁵

Pour conclure ce sous-chapitre (1.1) sur le processus menant les mouvements des républiques baltes vers l'indépendance, nous avons pu constater que le contexte changeant au niveau fédéral a constitué un élément accélérateur de la mobilisation sociétale pour l'indépendance. Les leaders des mouvements dans les Républiques baltes ont de toute évidence profité de ce remaniement au centre mais aussi de l'affaiblissement du régime pour

²³³GOUJON Alexandra, *Révolutions politiques et identitaires en Ukraine et en Biélorussie*, (2009), *op. cit.*, p. 89.

²³⁴TOOM Taavi, « La Seule Voie, ce sont les négociations. Commentaires de Indrek Toome sur la politique étrangère de l'Estonie » (*Ainus tee on läbirääkimised. Indrek Toome kommentaare Eesti välispoliitikale*), archives du quotidien estonien *Postimees*, 10 avril 1991 (consultées en avril 2012).

²³⁵*Idem*

mettre en place des mouvements de plus en plus organisés et structurés. Dans cette logique, le développement du mouvement pro-indépendantiste balte était largement incité par le contexte politique plus large. David J. Smith²³⁶ complète cette approche en évoquant des facteurs endogènes. Selon lui l'ampleur de la mobilisation populaire en Estonie en 1988 peut s'expliquer par l'existence d'une tradition de la société civile et des initiatives individuelles datant de l'époque de l'entre deux-guerres, de la démocratie politique et de l'économie de marché, traditions que le régime soviétique n'aurait jamais véritablement éradiquées²³⁷. Pour Mark Beissinger (2002, p.64) toutefois, si les mouvements dissidents baltes avaient bien permis (et ce surtout dans les années 1987-1988) l'introduction d'une nouvelle mobilisation issue de la rue et la création d'une interconnexion entre les mouvements des trois pays, dans aucune des Républiques baltes ces organisations dissidentes n'ont conduit à l'indépendance. D'après lui, ce rôle était avant tout joué par les Fronts populaires - étroitement associés aux autorités - qui ont émergé en 1988²³⁸.

Enfin, s'il est clair que le mouvement vers l'indépendance dans les trois Républiques baltes – depuis la mobilisation clandestine des débuts jusqu'à la structuration et la création de Fronts populaires par la suite – a bien pu se développer grâce aux stratégies choisies par ses leaders, nous ne pouvons, semble-t-il, expliquer son « succès » et sa réalisation par le seul rôle du facteur d'idées (constructivisme).

Le fait que les États baltes apparaissaient tout au long des années 1980 comme une sorte de « moteur » ou comme les vecteurs du mouvement indépendantiste en Union soviétique découlerait également des facteurs « matériels », plus favorables ici qu'ailleurs. C'est ce sur quoi nous nous pencherons dans la partie qui suit (1.2).

1.2 Facteurs internes et externes favorisant le processus indépendantiste dans les Républiques baltes

²³⁶ SMITH David James, *The Baltic States*, (2002), *op. cit.*, p.xxiv

²³⁷ *Idem*

²³⁸ BEISSINGER Mark R, *Nationalist Mobilization and the Collapse of the Soviet State*, (2002), *op. cit.*, p. 64.

Afin de poursuivre l'hypothèse annoncée précédemment (1.1) à propos de la mobilisation indépendantiste dans les Républiques soviétiques d'Estonie, Lettonie et Lituanie qui aurait été facilitée par des facteurs plus favorables, davantage présents chez ces derniers pays qu'ailleurs en URSS, le sous-chapitre présent s'attachera à le démontrer en se penchant sur un certain nombre d'éléments²³⁹. Pour ce faire, nous insisterons sur trois types de facteurs qui font selon nous du cas « balte » un cas à part et différencié par rapport aux Républiques soviétiques : le facteur interne (les éléments liés à l'identité, à la société, au développement économique) (1.2.1) ; ainsi que deux facteurs extérieurs : le rôle de la diaspora balte (1.2.2) et le soutien occidental, dont le rôle primordial des pays nordiques (1.2.3).

1.2.1 Des bases sociétales, étatiques et économiques plus solides dans les États baltes

Une cohésion sociétale plus forte dans les pays baltes face aux mouvements indépendantistes

Le premier parallèle que l'on pourrait tirer entre les Républiques soviétiques baltes et celles du Caucase du Sud vis-à-vis des mouvements indépendantistes de la fin des années 1980 au début de 1990, est celui de la présence d'une plus grande cohésion sociétale chez les premiers et l'absence de celle-ci chez les autres. Dans le cas des Républiques baltes, la société semblait globalement soutenir l'action et les stratégies des forces de l'opposition – les Fronts Populaires – dans leur démarche autonomiste. Cette cohésion générale fut atteinte malgré l'existence parallèle de mouvements plus radicaux : les pro-indépendantistes qui refusaient de coopérer avec le parti communiste d'un côté, et l'organisation politique composée en grande partie de Russophones (et de Polonais ethniques en Lituanie) dénommée « Fronts Internationaux », connus aussi sous le terme de « Interfront²⁴⁰ » qui eux, s'opposaient aux réformes de Gorbatchev ainsi qu'à toute idée d'indépendance et de réformes visant à officialiser les langues estonienne, lettone et lituanienne, de l'autre.

²³⁹ Le but de ce sous-chapitre n'est en aucun cas de faire un état du lieu exhaustif sur les facteurs internes et externes qui distinguent les États baltes des autres Républiques soviétiques. Les exemples suivants nous serviront à démontrer notre propos.

²⁴⁰ En estonien : *Interrinne*.

Ces confrontations²⁴¹ n'étaient cependant en aucun cas comparables - ni par leur forme ni non plus par leur ampleur - aux conflits sécessionnistes qui existaient au Caucase du Sud : le conflit du Haut-Karabakh (février 1988 - mai 1994) qui divisa les Arméniens et les Azéris, ou le conflit d'Abkhazie (1992-1993) opposant les séparatistes abkhazes et l'armée fédérale russe contre l'armée géorgienne²⁴² en Géorgie.

L'une des grandes différences a trait à la manière dont les réformes de Gorbatchev ont été introduites au sein des Républiques soviétiques. En effet, si les Baltes en ont profité pour revendiquer plus d'autonomie par rapport à Moscou sans qu'à aucun moment l'intégrité territoriale de leurs États ne soit remise en cause, pour les Arméniens, les Abkhazes et les Ossètes, ce « souffle de liberté » constitua surtout une occasion pour revendiquer des territoires qu'ils considéraient les leurs dans le but de faire sécession de la République tutélaire qui les abritait.

En Géorgie, par exemple, le mouvement pour l'indépendance était extrêmement divisé et ne parvenait pas à s'entendre. Gia Jorjoliani, l'un des leaders du Front Populaire géorgien²⁴³, un groupe créé par des intellectuels et des universitaires aux solides convictions démocratiques et européennes, estime que dans son pays, les forces politiques les plus influentes étaient particulièrement radicales, mais sans réel projet stratégique. A la différence des mouvements baltes, l'idée de l'indépendance primait sur celle de démocratie²⁴⁴, au point de la marginaliser. C'est pour cela que le Front populaire de Géorgie – plus modéré et fondé sur le modèle du FP estonien, et qui était composé d'un petit groupe d'intellectuels, n'est pas parvenu à s'imposer, ne pouvant compter ni sur le soutien des radicaux, ni sur celui du parti communiste de Géorgie. Ce dernier, à la différence des PC d'Estonie ou de Lettonie, comptait peu de réformistes et ne prenait pas la Pérestroïka au sérieux²⁴⁵.

D'après G. Jorjoliani, Zviad Gamsakhurdia, élu président en 1990, ne parvint pas à créer d'institutions étatiques viables. Son nationalisme contribua bien au contraire à aggraver les relations de l'Etat géorgien avec les régions sécessionnistes d'Abkhazie et d'Ossétie du Sud. Par ailleurs, l'une des raisons essentielles qui, selon G. Jorjoliani, explique l'échec des

²⁴¹ Un conflit fut évité de justesse en mai 1990 lorsqu'une foule composée de partisans d'*Interfront* tenta de prendre d'assaut le bâtiment du Conseil suprême à Riga et à Tallinn.

²⁴² Discussion avec le professeur Charles URJEWICZ, directeur de la présente thèse.

²⁴³ Directeur du « Centre for Social Studies » à l'Université d'Etat de Tbilissi et chef du parti politique « Social Democrats for Development », élu député en octobre 2012, vice-président de la Commission des Affaires sociales du Parlement géorgien.

²⁴⁴ Interview avec Gia Jorjoliani en novembre 2012 à Paris et en juillet 2012 à Tbilissi.

²⁴⁵ *Idem*.

mouvements indépendantistes en Géorgie se trouverait dans le fait que ces derniers ne parvenaient pas à attirer à eux les intellectuels (au sens le plus large de ce terme) pour lesquels la vie culturelle devait être séparée de la vie politique :

Nous comptons peu d'intellectuels politiquement engagés. C'était plus culturel... Ils pensaient que la vie d'une nation est dans la culture et non dans la politique²⁴⁶.

La tragédie du 9 avril 1989, qui se solde par la mort d'une vingtaine de manifestants nationalistes, fait basculer le pays dans une radicalité hostile à tout compromis. Il n'y a plus place pour un mouvement national capable d'élaborer une stratégie conduisant à une indépendance maîtrisée. Le Front Populaire échappe bientôt à ses initiateurs pour devenir une organisation nationaliste, elle-même marginalisée par Zviad Gamsakhurdia et ses amis²⁴⁷.

Des bases institutionnelles, économiques plus solides

Un autre facteur qui aura certainement favorisé le chemin des Républiques baltes vers l'indépendance et, une fois cette indépendance acquise, sa consolidation et sa réorientation de l'Est à l'Ouest, est celui d'une expérience étatique qui aura duré 20 ans entre les deux guerres mondiales. L'expérience de l'indépendance avait été éphémère pour la Géorgie, l'Arménie, l'Ukraine ou l'Azerbaïdjan, tandis qu'elle manquait singulièrement de corps dans le cas du Bélarus et de la Moldavie. Grâce en partie à ce souvenir étatique encore frais, chez les Estoniens, les Lettons et les Lituanais, les référentiels identitaires traditionnels étaient également mieux ancrés dans une modernité, qui tentait de trouver ses références dans le monde occidental, à la différence des autres peuples d'URSS. En restaurant leur indépendance, la Lettonie a repris les bases de son Etat d'avant la Première guerre mondiale (1918-1940), en reprenant la Constitution du 18 novembre 1918. L'Estonie et la Lituanie ont quant à elles, adopté de nouvelles Constitutions²⁴⁸.

D'après Gérard Wild (1996), la fermeté des convictions identitaires des Républiques soviétiques baltes n'avait pas été davantage édulcorée/déformée pendant la période soviétique qu'au XVIIIe siècle, avec leur intégration dans l'empire tsariste, ou lors de la succession des dominations allemande, danoise, suédoise ou polonaise au cours des siècles précédents. Selon lui, c'est peut-être justement la multiplicité des convoitises et l'alternance de ces dominations

²⁴⁶ Interview avec Gia JORJOLIANI en juillet 2012 à Tbilissi

²⁴⁷ URJEWICZ Charles, « La Géorgie à la croisée des chemins : archaïsmes et modernité », Hérodote, n°54-55, Paris, La Découverte, juillet-décembre 1989, pp 199-235 (en particulier les pages 199 à 206).

²⁴⁸ La Constitution estonienne fut adoptée le 28 juin 1992, la Constitution lituanienne le 25 octobre 1992.

qui rendraient compte pour une grande partie de la capacité de ces peuples à avoir pu conserver au fil du temps un fondement essentiel de leur identité et leur langue²⁴⁹. Et même la présence d'une forte minorité russophone en Lettonie et en Estonie, particulièrement dans les grands centres urbains (à Riga, les russophones constituaient la majorité de la population), qui constituait pourtant un potentiel conflictuel, n'a pas été, comme c'est le cas dans beaucoup d'autres États issus de l'URSS, un support fondamental - un repoussoir - pour le renforcement d'une identité encore floue²⁵⁰. De plus, alors que dans les pays du Caucase du sud où la délimitation du territoire « national » posait problème, dans les États baltes, la référence aux frontières établies entre 1918 et 1940 étaient prises comme base.

A ces facteurs identitaires et étatiques s'ajoute la relative qualité des conditions de leur développement économique, plus autonome durant l'époque soviétique. Ainsi pour G. Wild, les Républiques baltes se trouvaient en tête de la hiérarchie soviétique pour ce qui est du niveau du développement par habitant et jouissaient de la qualité particulière de leurs fonctions de production, largement due à la main-d'œuvre qualifiée et à des structures productives faisant une large place à la transformation finale des matières premières et de semi-produits « importés » entre les diverses branches manufacturières (notamment les machines, le textile et l'alimentaire). Ces derniers assuraient l'essentiel de leurs exportations et auraient réduit l'impact des ruptures de débouchés impliqués par l'éclatement de l'URSS et ont favorisé un redéploiement géographique des échanges²⁵¹. Enfin, nous l'avons déjà évoqué, les pays baltes jouissaient d'une position de « laboratoire » économique en URSS, l'Estonie ayant notamment accueilli les premières *joint-ventures* soviétiques avec les entreprises étrangères. Un moment, le « modèle économique » estonien a pu faire illusion au sein d'une direction gorbatchévienne à la recherche de solutions à la crise économique qui frappait l'ensemble soviétique.

1.2.2 Les diasporas baltes durant la Guerre Froide : un rôle dans le processus indépendantiste ?

²⁴⁹ WILD Gérard, « Espace post-soviétique. Indépendance et décolonisation », *Les Cahiers de l'Orient*, n°42, (dossier : Le Caucase. Paradoxe des indépendances », 1996, pp. 30-31.

²⁵⁰ *Ibidem*, pp. 31-32.

²⁵¹ *Ibidem*, p. 32. Les trois Républiques baltes se distinguaient par des performances qui les rapprochaient singulièrement des pays occidentaux. Les indices de développement humain en témoignent : en 1988, la mortalité infantile y était deux fois moins importante que dans le Sud Caucase (11 pour 1000 en Lettonie, 11,5 en Lituanie, 12,4 en Estonie contre 21,9 en Géorgie, 25,3 en Arménie et 27 en Azerbaïdjan – 10 aux Etats-Unis, 8 en France). *Naselenie SSSR*, Moscou, 1989, pp. 474-476. Le salaire moyen, en milieu urbain, était, en 1988, de 249 roubles en Estonie, de 171 en Azerbaïdjan., *Narodnoe Khozajstvo* 1988, Moscou, 1989, p. 81.

Parmi les facteurs « externes », l'un des éléments qu'il nous semble important d'évoquer ici est le rôle et l'activité de la diaspora balte dans les pays occidentaux durant la Guerre Froide. Nous avons choisi de nous focaliser sur celle présente aux États-Unis et dans les pays nordiques²⁵² pour les raisons suivantes. Ce sont les États-Unis qui comptaient la communauté balte numériquement la plus importante et la plus ancienne²⁵³. C'est également dans ce pays que la majorité des organisations les regroupant étaient basées. Parmi les pays européens, c'est notamment en Suède que l'activisme de la diaspora balte semble avoir eu le plus de répercussion, et cela particulièrement à la fin des années 1980.

Il nous semble toutefois essentiel de ne pas surestimer le rôle des émigrés estoniens, lettons et lituaniens dans le processus d'indépendance pour plusieurs raisons. Premièrement, il est généralement très difficile d'évaluer l'influence des émigrés sur la situation de leur pays d'origine. Celle-ci peut paraître considérable d'après le témoignage des membres de la diaspora alors que leurs activités sont assez difficilement mesurables dans le contexte d'un pays. Deuxièmement, l'existence de la diaspora balte n'est certainement pas une exclusivité. Certaines autres Républiques soviétiques ou pays satellites de l'URSS comptaient également un grand nombre d'émigrés à l'étranger et pourtant, à l'exemple du mouvement ukrainien d'indépendance ou du mouvement polonais *Solidarnosc*, aucun d'eux ne devaient rien à leurs minorités présentes aux États-Unis par exemple²⁵⁴.

En tenant compte de ces arguments, plutôt que de traiter les émigrés baltes comme de véritables « acteurs » du processus indépendantiste balte, il semblerait plus pertinent de se limiter à leur rôle de « médiateurs » (ou lobbyistes) auprès des gouvernements nordiques ou étatsunien. Nous chercherons en outre à souligner l'activité de la diaspora balte dans le domaine de la « circulation » ou « diffusion » d'information entre l'Est (les dissidents des pays baltes) et l'Ouest (les émigrés présents dans les pays nordiques, les États-Unis), tout en gardant à l'esprit que cette circulation d'information s'est faite dans les deux sens²⁵⁵.

²⁵² Bien que celle-ci fut également importante en nombre en Australie, au Canada ou encore en Allemagne.

²⁵³ D'après les données d'Alfonso EIDINTAS, historien et diplomate, spécialiste des migrations, entre la fin du XIX^e et la Première Guerre mondiale, environ 400 000 Lituaniens ont émigré vers les États-Unis principalement mais également vers l'Angleterre ou la Russie. 13 % d'entre eux étaient juifs. (Source : journal lituanien, *Veidas*. Article de BOLZANE Giedre, « La Lituanie n'est pas un pays où il fait bon vivre », article traduit du lituanien vers le français, *Presseurop/Voxeurop.eu*, 10/01/2012).

²⁵⁴ Discussion avec le Professeur Charles Urjewicz, directeur de la présente thèse.

²⁵⁵ Le transfert d'informations par la diaspora lettone et estonienne en Suède, Finlande...vers leur pays d'une part, et le rôle des opposants baltes en tant que médiateurs pour décrire la situation dans leurs Républiques soviétiques durant la Guerre Froide. Il semble bien qu'on puisse parler ici aussi d'un transfert, bien que l'idée ne fût pas d'instruire

La diaspora balte à l'étranger : quelques généralités

Le début d'une vague massive d'exilés estoniens, lettons et lituaniens vers les États-Unis²⁵⁶, le Canada, le Royaume-Uni²⁵⁷, la Suède et l'Allemagne notamment, date des premières années de 1940 (collectivisation, déportations...). Durant l'année 1944, quelques 60 000 Estoniens trouvent en quelques mois refuge en Suède et en Allemagne²⁵⁸. La présence des Lituaniens, beaucoup plus nombreux aux États-Unis que les deux autres communautés baltes, s'établit quant à elle déjà à la fin du XIXe et au début du XXe siècle²⁵⁹ (Le Conseil lituanien de l'Amérique fut établi en 1915 et réorganisé en 1940)²⁶⁰. Au nombre d'un million environ, les Lituaniens des États-Unis se trouvaient à Philadelphie, Detroit, Cleveland et Chicago²⁶¹. En comparaison avec les Lituaniens, les groupes d'exilés estoniens et les réfugiés lettons étaient plus modestes : sur 250 000 Baltes réfugiés à l'Ouest après 1940, l'Organisation Internationale pour les Réfugiés (OIR) ne dénombrait que 81 000 Lettons²⁶².

Rapidement, ces exilés créèrent des structures nationales dans leur pays d'accueil. Parmi les premiers, citons le « Comité Suprême pour la Libéralisation de la Lituanie », le « Comité pour la Lettonie Libre » et le « Conseil National Estonien », mis en place par d'anciens responsables des partis politiques des États d'avant-guerre. Basés aux États-Unis, ceux-ci entretenaient d'étroites relations avec de puissantes organisations conservatrices telles que la *Free Europe Committee* ou *Assembly of Captive European Nations*²⁶³. En Suède, de nombreux Baltes se retrouvèrent dans les camps des personnes déplacées (*Displaced Persons*) au départ.

La diaspora balte : maintien de la culture et *lobbying* auprès des gouvernements occidentaux

²⁵⁶ Sur l'émigration lituanienne vers les États-Unis, se référer à l'ouvrage de EIDINTAS Alfonsas, *Lithuanian Emigration to the United States (1868-1950)*, Mokslo ir Enciklopediju leidybos institutas, ouvrage en anglais traduit du lituanien par Dr. Thomas A. MICHALSKI, Vilnius, 2003

²⁵⁷ D'après Yves PLASSERAUD, le Royaume-Uni fut le principal pays d'accueil des Baltes en Europe : 10 000 Lettons, autant de Lituaniens, quelques milliers d'Estoniens (source : PLASSERAUD Yves, *Les États baltes*, (1996), *op. cit.*, p.146)

²⁵⁸ PLASSERAUD Yves, « L'Estonie et le monde nordique », (2006), *op. cit.*, p. 96

²⁵⁹ Sur l'émigration lituanienne vers les États-Unis, se référer à l'ouvrage de EIDINTAS Alfonsas, *Lithuanian Emigration to the United States* (2003), *op. cit.*

²⁶⁰ Source: <http://jbanc.org/?page=blog&v=3&id=6>

²⁶¹ PLASSERAUD Yves, *Les États baltes*, (1996), *op. cit.*, p. 145.

²⁶² *Ibidem*, p. 146.

²⁶³ *Idem*

A l'heure où la liberté d'expression et la manifestation de la culture nationale furent restreintes en l'Union soviétique, ces réfugiés baltes contribuaient à maintenir en vie aussi bien la culture de leur pays d'origine que l'espoir d'une nouvelle indépendance. Pour cela, les langues estonienne ou lettone étaient enseignées dans certaines écoles privées en Suède, en Allemagne ou aux États-Unis, et diverses associations organisaient des activités culturelles. Les réfugiés estoniens se retrouvaient et s'organisaient par exemple au sein de la « Maison estonienne » (en estonien : *Eesti Maja*), de l'Union des Écrivains estoniens de l'étranger (fondée en 1945 à Stockholm) ou de l'association PEN-club estonien en Suède. La contribution des journaux estoniens et des publications d'ouvrages par des écrivains estoniens en exil (tels Karl Ristikivi, Arvo Mägi) permettaient de poursuivre la vie culturelle estonienne dans ce pays²⁶⁴.

Outre le maintien et la promotion de la culture et de la langue, ces diasporas baltes cherchaient à promouvoir l'idée de la restauration de l'indépendance auprès de leurs membres tout en attirant l'attention des gouvernements occidentaux sur le sort de leurs pays. Ainsi chaque année, le 14 juin (date marquant le jour de l'anniversaire de la déportation des milliers de Lettons, Lituanais et Estoniens en Sibérie en 1941), une manifestation avait lieu devant l'ambassade de l'Union soviétique dans plusieurs pays occidentaux. D'après un témoignage, « *les gens avaient l'habitude de franchir « la ligne rouge » – les 300 mètres permis - avant d'être arrêtés. L'objectif était de faire parler d'eux aux nouvelles [des médias occidentaux]*²⁶⁵ ».

Dès la cristallisation du mouvement indépendantiste (fin 1990-1991) à Stockholm, quasiment toutes les semaines des manifestations de soutien à l'indépendance étaient organisées par la diaspora balte. En janvier 1991, au moment des attaques russes à Riga et à Vilnius, ces manifestations de soutien comptaient plus de 5 000 personnes²⁶⁶.

Aux États-Unis, il existait globalement deux types d'organisations : les organisations purement nationales (estonienne, lettone ou lituanienne) ainsi que les organisations regroupant et coordonnant les organisations des trois groupes d'émigrés.

Parmi ces dernières se trouvait la *Joint Baltic American National Committee (JBANK)*²⁶⁷. Fondée le 27 avril 1961 à Washington DC, la *JBANK* était entièrement financée par ses membres et fonctionnait comme une organisation de *lobby* auprès des responsables politiques américains. Cette organisation, qualifiée de radicale, insistait notamment sur la nécessité de

²⁶⁴ PLASSERAUD Yves, « L'Estonie et le monde nordique », (2006), *op. cit.*, p. 98-99.

²⁶⁵ Interview avec un ancien membre de la diaspora lettone aux États-Unis, réalisée à Bruxelles, janvier 2012.

²⁶⁶ Discussion informelle avec Una BERGMANE, doctorante en histoire, en février 2014 à Paris.

²⁶⁷ Le lien internet : <http://jbanc.org/?page=blog&v=3&id=6> (consulté le 11 février 2014)

soutenir l'indépendance balte et de rappeler aux élites de ce pays que les Baltes étaient toujours occupés²⁶⁸.

La *Baltic Appeal to the United Nations*, deuxième organisation regroupant la diaspora balte à l'étranger, cherchait à diffuser des informations sur les pays baltes mais également à conseiller les gouvernements occidentaux sur la stratégie à adopter par rapport à la situation dans ces derniers²⁶⁹. Cette organisation était certes basée aux États-Unis mais tentait d'étendre son influence en Europe²⁷⁰. L'une des spécificités de la diaspora balte aux États-Unis était que malgré l'occupation soviétique, les Ambassades lettonne, lituanienne et le consulat estonien continuaient à fonctionner et à être reconnus par certaines légations²⁷¹, les États-Unis n'ayant pas reconnu l'occupation soviétique des États baltes (nous y reviendrons).

La Suède ayant reconnu l'annexion des pays baltes (1940), c'est là que le gouvernement estonien en exil s'était refondé, constitué de représentants du précédent gouvernement estonien de la République d'entre deux-guerres. Ces représentants, dont le Premier ministre et le Président de l'Estonie par intérim, Jüri Uluots, avaient fui l'Estonie dès son annexion²⁷². C'est également en Suède que la communauté lettonne, outre son activité culturelle, s'organisait autour d'un parti politique, le Parti travailliste social-démocrate letton (en letton : *Latvijas Socialdemokrātiskā strādnieku partija*). Financé partiellement par le Parti travailliste suédois, ce parti letton émigré aurait été le seul corps organisé en exil à avoir dès le départ promu l'idée que la libération de la Lettonie ne pouvait être acquise que par l'érosion systématique de l'URSS, la réforme de la Constitution soviétique devant être un moyen pour y arriver²⁷³.

Il est intéressant de relever que contrairement aux représentations lettones et lituanienes à l'étranger qui soutenaient les nouveaux gouvernements mis en place par les Fronts populaires, le gouvernement estonien en exil en Suède ainsi que les représentants estoniens aux États-Unis étaient globalement réticents à l'idée de coopérer avec le Front Populaire estonien et le gouvernement estonien soviétique d'une manière générale. Ceci s'expliquerait par le fait qu'à la différence des deux autres pays, en Estonie, le Comité des

²⁶⁸ Interview avec un ancien membre de la diaspora lettonne aux États-Unis, Bruxelles en janvier 2012.

²⁶⁹ D'après Una BERGMANE (doctorante en histoire), les archives américaines et françaises contiennent de nombreux documents envoyés par *Baltic Appeal* aux gouvernements de ces pays avec des conseils clairs sur la tactique à adopter dans le contexte de la proclamation de l'indépendance lituanienne ou la contestation des Russophones en Estonie, notamment (discussion informelle en février 2014 à Paris).

²⁷⁰ Discussion informelle avec Una BERGMANE en février 2014 à Paris.

²⁷¹ *Idem*

²⁷² Bien que résidant à Stockholm, les ministres de ce gouvernement estonien en exil tenaient leurs réunions à Oslo.

²⁷³ LEJINŠ Atis, « Swedish-Latvian Relations between 1987 and 1991 the Occupation Question », in Jānis ŠKAPARS (dir.), *The Baltic Way to Freedom*. (2005), *op.cit.*p. 338.

citoyens (créé en 1990) existait parallèlement au Soviet Suprême. Les représentants estoniens aux États-Unis et en Suède auraient ainsi préféré se lier aux Comités des citoyens car ils étaient considérés comme plus radicaux et pro-indépendantistes, plutôt qu'aux Soviet suprême estonien, dont les membres (avec Arnold Rüütel, son président ou Edgar Savisaar, Premier ministre) incarnaient aux yeux de la diaspora estonienne une Estonie soviétique²⁷⁴.

Si nous émettons des réserves sur la possibilité que les émigrés baltes aient réellement eu d'exercer un rôle direct sur le processus indépendantiste dans les pays baltes, nous ne pouvons toutefois pas ignorer qu'il soit évoqué dans certains travaux des anciens émigrés. Ainsi, une organisation dissidente lettone en Suède, le Comité central de la Lettonie (en letton : *Latvias Centrālā padome*), créé durant l'occupation de la Lettonie par l'Allemagne pour organiser clandestinement le transport des réfugiés lettons en Suède, aurait contribué à la création du Front Populaire letton en mars 1988²⁷⁵.

La diaspora balte et la circulation de l'information entre l'Est et l'Ouest

Un certain nombre d'autres sources recueillies évoquent par ailleurs le rôle des émigrés baltes dans la diffusion de l'information. Pour garder ou susciter l'attention internationale sur le destin estonien, l'activité de la diaspora estonienne en Suède se déroulait sur deux niveaux. Dans un pays qui avait reconnu l'occupation soviétique, la stratégie principale mise en œuvre par les émigrés estoniens consistait à propager l'information qualifiée de « première main » sur ce qui se passait de l'autre côté du « Rideau de fer ». A un autre niveau, ces exilés estoniens cherchaient à maintenir des contacts avec les dissidents en Estonie pour transférer l'information, qualifiée de non-censurée, dans ce pays occupé. Cette activité était censée contribuer à préserver l'esprit de résistance dans l'Estonie soviétique. D'après Lars F. Stöcker, pour que ce transfert d'information à deux niveaux ait pu avoir lieu, il devait y avoir, des deux côtés de la mer Baltique, une certaine intensité d'interaction et de communication non-censurées²⁷⁶. (Le facteur du voisinage avait ici son rôle à jouer.)

²⁷⁴ Discussion avec Una BERGMANE d'après les entretiens qu'elle a menés avec les représentants de la diaspora estonienne.

²⁷⁵ LEJINŠ Atis, « Swedish-Latvian Relations... », (2005), *op. cit.*, pp. 336-347.

²⁷⁶ STÖCKER Lars Fredrik, « Bridging the Baltic Sea in the Cold War Era: The Political Struggle of Estonian Émigrés in Sweden as a Case Study », in MERTELSMANN Olaf, PIIRIMÄE Kaarel (dir.), *The Baltic Sea Region and the Cold War*, Tartu Historical Studies, Frankfurt, Peter Lang, 2012, p.109.

Cet échange d'informations aurait à son tour facilité aussi bien la mobilisation de la diaspora balte à l'étranger que celle des dissidents restés dans leur pays d'origine. Cet échange s'est notamment effectué grâce à l'intermédiaire des presses d'émigration et des radios telles *Radio Free Europe*, *Voice of America* ou *Radio Liberty*, dont l'activité était coordonnée dans les pays occidentaux avec la participation de certains émigrés baltes²⁷⁷. Comme nous l'avons noté plus haut (1.1.2), ces radios dissidentes auraient joué le rôle de transmission de l'information notamment lors de l'organisation des « manifestations annuelles » d'août (dès 1989). La progression du mouvement indépendantiste balte contribua à l'intensification, au développement et à l'officialisation des contacts avec l'étranger et avec les diasporas baltes²⁷⁸.

Enfin, selon l'un de nos interlocuteurs, si le rôle joué par la diaspora balte est difficilement quantifiable, ces « Baltes de l'Ouest », une fois l'indépendance réacquise en 1991, ont commencé à jouer des rôles politiques importants. « *Ces émigrés passent de l'activisme social à l'activisme politique en s'investissant dans différents partis politiques*²⁷⁹ ». (Nous y reviendrons dans le Chapitre III s'agissant de l'analyse de l'élite politique balte).

1.2.3 Attitude des Occidentaux à l'indépendance dans les pays baltes : le facteur géographique et relations particulières avec les voisins nordiques

Un autre facteur ayant certainement eu un impact sur le processus indépendantiste et sur la consolidation de l'indépendance dans les Républiques baltes concerne l'attitude différenciée des pays occidentaux envers ces trois États, comparé à leurs égards envers les autres Républiques soviétiques. La question de la non-reconnaissance de l'annexion des Baltes par l'Union soviétique semble ici un élément non négligeable.

« L'exception(nalisme) balte » ?

D'après Juris Dreifelds, pour la plupart des Occidentaux, dont la majorité n'avaient pas reconnu *de jure* l'annexion des États baltes par l'Union soviétique (1940), les Républiques baltes représentaient bel et bien un cas à part. Cette politique de non-reconnaissance serait

²⁷⁷ BEISSINGER Mark R, *Nationalist Mobilization and the Collapse of the Soviet State*, (2002), *op. cit.*, p. 63.

²⁷⁸ PLASSERAUD Yves, « Pays baltes : rêves, propagandes, malentendus », in *Questions de communications*, n°6, Metz, PUN-Éditions universitaires de Lorraine, 2004, pp. 15-32, disponible sur : <http://questionsdecommunication.revues.org/4258?lang=en#ftn13>

²⁷⁹ Interview avec un émigré letton réalisé à Bruxelles, janvier 2012.

ainsi devenue un *political wedge* permettant aux élites occidentales de distinguer les efforts des Baltes pour l'indépendance, en y voyant un « exceptionnalisme balte »²⁸⁰. Pour l'élite étatsunienne, les « *Baltic States are a special case for us*²⁸¹ », cette vision étant en partie renforcée grâce au *lobbying* de la diaspora balte qui veillait sur la politique de non-reconnaissance de ce pays.

La politique de non-reconnaissance semble ainsi avoir occupé une place importante dans la politique américaine envers les pays baltes, et ce tout au long de la Guerre Froide. La position des Américains était basée sur le principe « *Ex injuria jus non oritur* », à savoir qu'aucun changement territorial imposé par la force ne peut être reconnu légalement²⁸². Selon Vahur Made, pour promouvoir la question balte et tenter de focaliser la politique américaine sur leur sort, un groupe de soutien composé de diplomates américains et nommé *Riga group* s'était constitué à Washington²⁸³. Ce *Riga group* était, selon Una Bergmane, surtout très opposé à l'URSS²⁸⁴. Étant donné que quelques-uns de ces diplomates américains avaient débuté leur carrière à l'ambassade américaine de Riga, ils avaient une connaissance et un attachement plus fort envers les pays baltes que les autres diplomates américains. Ce groupe serait à l'origine de la décision du président américain de ne pas reconnaître l'annexion soviétique des Baltes en 1940²⁸⁵. Enfin, ce *Riga group* fut perçu comme plus radical que le *Yalta Group*, autre centre de *lobbying* plus modéré vis-à-vis de l'Union soviétique²⁸⁶.

En Europe, seuls la Finlande, la Suède, les Pays-Bas et l'Espagne avaient reconnu l'annexion des Républiques baltes par l'Union soviétique. Les autres pays suivirent l'exemple américain bien que de façon moins ferme²⁸⁷.

L'« exceptionnalisme balte » doit cependant être également considérée avec réserve, car dans les moments de dialogue avec Moscou, le cas balte était traité avec une extrême prudence, y compris au sein du groupe de pays comme la France ou les États-Unis n'ayant

²⁸⁰ DREIFELDS Juris, « The West and Baltic Independence », in in Jānis ŠKAPARS (dir.), *The Baltic Way to Freedom*. (2005), *op.cit.*, p. 376.

²⁸¹ Ce qui ressort dans les discours et médias américains (Discussion informelle avec Una BERGMANE en février 2014).

²⁸² BERGMANE Una, « L'Occident et la crise lituanienne du printemps 1990 »(2012), *op. cit.*, p. 87.

²⁸³ MADE Vahur, « Foreign Policy Statements of Estonian Diplomatic Missions during the Cold War : Establishing the Estonian pro-US Discourse », site internet de *Eesti Diplomaatide Kool*, p. 2, disponible: http://www.edk.edu.ee/client/default.asp?wa_id=424&wa_site_id=1

²⁸⁴ Una BERGMANE tient à préciser que le *Riga group*, en s'opposant à l'URSS, soutenait par ce biais aussi la « cause balte » mais que cela ne constituait pas un but en soi. D'après cette historienne, le nom de ce groupe aurait été donné retrospectivement par des historiens et non par les membres de ce groupe de diplomates américains.

²⁸⁵ Discussion informelle avec Una BERGMANE en février 2014 à Paris.

²⁸⁶ YERGIN Daniel, *Shattered Peace: The Origins of the Cold War and The National Security State*, Boston, Houghton Mifflin, 1977. the National Security State

²⁸⁷ BERGMANE Una, « L'Occident et la crise lituanienne du printemps 1990 », *op. cit.*, i, p. 87.

pas reconnu l'annexion²⁸⁸. Du fait des réformes engagées par Mikhaïl Gorbatchev, les capitales occidentales avaient la volonté de ne pas interférer dans la Pérestroïka de la fin des années 1980 à 1990²⁸⁹. Beaucoup de gouvernements occidentaux cherchaient en effet un équilibre entre le soutien aux revendications baltes et la volonté de maintenir une bonne entente avec le Kremlin. L'évidence de cette attitude prudente a été révélée aux yeux de tous entre autres au moment de la déclaration d'indépendance de la Lituanie en mars 1990. Les États occidentaux ne l'ont alors pas reconnue, car ils considéraient que la Lituanie avançait trop rapidement vers l'indépendance et qu'un tel pas risquait de mettre en péril l'intégrité d'une URSS en cours de réforme structurelle²⁹⁰. La visite officielle des trois leaders baltes – Edgar Savisaar, Ivars Godmanis, Vytautas Landsbergis – à Washington le 8 mai 1991 est un autre exemple illustrant l'attitude prudente des Américains envers les revendications baltes. Bien qu'encouragés par la promesse de soutien du président des États-Unis, Georges W. Bush, les représentants baltes sortaient globalement déçus par l'approche américaine. Une correspondante diplomatique (C. Giacomo) rapporta pour l'agence *Reuters* à Washington que les États-Unis menaient « *une politique très habile entre les Baltes et le Kremlin* ». Pour témoigner de sa déception devant une foule de journalistes étrangers, V. Landsbergis est même allé jusqu'à qualifier l'attitude des Occidentaux sur la question balte d'« *inconstante* » en menaçant de « *précipiter la désintégration de l'Union soviétique si les États-Unis et les autres États n'aidaient pas les Baltes à accéder à l'indépendance* »²⁹¹.

Malgré ces réserves et les hésitations émises par les Occidentaux à l'égard de la cause balte, la déclaration d'indépendance lituanienne (mars 1990), bien que non reconnue à ce moment par les Occidentaux, se transforma en *statu quo* et les États-Unis finirent par inviter Moscou à « *respecter la volonté des citoyens de la Lituanie* ». De son côté, la France exprima l'espoir que « *les négociations conduisent à des nouvelles relations entre l'Union soviétique et la Lituanie* »²⁹².

Les relations spécifiques avec les voisins nordiques : Les cas de l'Estonie avec la Finlande

²⁸⁸ Sur la politique française à l'égard des pays baltes, se référer à l'excellent travail de recherche mené par Una BERGMANE : *La Politique étrangère française à l'égard des revendications d'indépendance des pays baltes (1989-1991)*, Mémoire de Master sous la direction de Maurice Vaïsse, Science Po Paris, 2010.

²⁸⁹ BERGMANE Una, « L'Occident et la crise lituanienne du printemps 1990 », (février 2012), *op.cit.*, p. 85.

²⁹⁰ Sur la position des États occidentaux dans la crise lituanienne, *ibidem*, p.85-101.

²⁹¹ HAUKKA Joel, VILGATS Kalev, « Balti liidrid said Bushiga kohtumiselt julgustust » (Les leaders baltes encouragés/motivés par leur rencontre avec Bush), dans le quotidien *Postimees*, 11 mai 1991 (archives du quotidien consultées à la Bibliothèque nationale, Tallinn, avril 2012).

²⁹² BERGMANE Una, « L'Occident et la crise lituanienne du printemps 1990 », (février 2012), *op. cit.*, p. 89.

Dans l'analyse du regard des Occidentaux posé sur l'indépendance des Baltes, il est important de tenir compte des relations particulièrement proches entre les Républiques soviétiques baltes et les pays nordiques, facilitées par une frontière (maritime) commune entre eux. Cette proximité géographique avec la Finlande (surtout dans le cas de l'Estonie), le Danemark ou la Suède, a certainement favorisé la circulation des idées et le mouvement des personnes. Voisins directs des pays de la côte orientale de la mer Baltique, les Nordiques étaient en outre tout naturellement plus concernés que les autres pays Occidentaux par ce qui se passait dans leur voisinage. Partagés entre le sentiment de responsabilité d'aider leurs voisins du sud mais se gardant de l'afficher ouvertement, les pays nordiques maintenaient un rapport très particulier avec cette partie occidentale de l'URSS. Ceci constitue un élément qu'il convient également de prendre en considération si l'on veut analyser le processus indépendantiste dans les Républiques soviétiques baltes²⁹³.

Dans cette logique du voisinage, l'Estonie, du fait de sa proximité géographique mais aussi culturelle avec son voisin du nord la Finlande (seuls 82,64 kilomètres séparent Tallinn de Helsinki²⁹⁴), jouissait sans doute de contacts avec l'Europe plus rapprochés qu'aucune autre République soviétique avec un Etat occidental²⁹⁵. C'est la raison pour laquelle nous consacrerons une attention particulière à ce pays balte en priorité.

La création même des Fronts Populaires baltes, apparus comme nous l'avons vu d'abord en Estonie (mai 1988), s'expliquerait par les liens spécifiques que l'Estonie entretenait avec les pays nordiques. Si l'on en croit Yves Plasseraud, les revendications du Front Populaire estonien en matière d'autonomie économique, reprises peu de temps après par les mouvements similaires en Lettonie et Lituanie, auraient ainsi été en grande partie inspirées par la Scandinavie et la Finlande²⁹⁶. Durant les derniers mois décisifs de la lutte des États baltes pour l'indépendance, les États nordiques déployaient dans divers forums internationaux de gros efforts pour imposer aux Occidentaux l'idée d'un retour inévitable à l'indépendance des États baltes²⁹⁷. S'il y a peu de doute sur la volonté des pays nordiques de s'impliquer dans

²⁹³ Nous verrons plus loin que les Nordiques avaient une place particulière de conseillers, voire de « maîtres », en tant que donneurs de l'assistance matérielle ou technique tout au long des années 1990 et du processus de transition et d'intégration européenne dans les Etats baltes. Nous sommes en présence d'une logique de discontinuité dans ce cas.

²⁹⁴ Par comparaison, Helsinki se trouve à 362,12 km de Riga et 611,05 km de Vilnius. 379,24 km séparent la capitale estonienne de Stockholm (contre 442,59 km et 676,19 km de Riga et de Vilnius respectivement). Source : site internet qui permet de calculer les distances : <http://www.distancefromto.net/>

²⁹⁵ SMITH David James, *The Baltic States*, (2002), *op. cit.*, p.xxv

²⁹⁶ PLASSERAUD Yves, « L'Estonie et le monde nordique », (2006), *op. cit.*, p.100.

²⁹⁷ *Ibidem*, p.101.

le processus indépendantiste des États baltes, nous tenterons cependant de démontrer, en nous appuyant sur quelques exemples, que leur attitude globalement favorable à cette indépendance se reflétait dans des actions et stratégies plus complexes.

Selon la rhétorique officielle, la Finlande avec Mauno Koivisto pour président (1982-1994) cherchait certes à ralentir ou modérer le processus indépendantiste estonien pour préserver de bonnes relations avec Moscou. Mais en réalité, le gouvernement finlandais soutenait l'Estonie par divers moyens²⁹⁸. En effet, d'après Heiki Rausmaa, l'assistance de la Finlande à l'Estonie se faisait sous une « forme déguisée » pour ne pas apparaître politique. Afin d'éviter d'attirer l'attention, la Finlande transférait ainsi sa politique de coopération et d'assistance envers ce pays balte au ministère de la Culture. A la question du ministre finlandais de la Culture de l'époque, Anna-Liisa Kasurinen, à savoir jusqu'où pouvait-on aller dans l'assistance à l'Estonie, le président Koivisto aurait glissé cette réponse assez vague pour y voir des sous-entendus intéressés : « *Sous le nom de la culture, on peut faire pas mal de choses* ». Ceci signifiait que la ministre avait carte blanche pour faire absolument tout pourvu que les activités aient l'aspect d'une coopération culturelle²⁹⁹. D'autres ministères (celui des Affaires sociales, de l'Agriculture, des Forêts ou encore de l'Environnement) ont également développé un certain nombre de programmes, tous considérés suffisamment apolitiques pour ne pas paraître suspect à l'Union soviétique³⁰⁰. A partir du printemps 1989, le gouvernement finlandais avait soutenu l'Estonie avec de l'aide dans les domaines pédagogique, professionnel et financier.

Le seul soutien refusé par la Finlande à l'Estonie était d'ordre politique. Ainsi, au moment des événements tragiques à Vilnius en janvier 1991³⁰¹, Harri Holkeri, Premier ministre finlandais (1987-1991), a déclaré à l'élite estonienne que son pays ne pouvait soutenir l'Estonie officiellement en cas d'attaque par Moscou si tel était le choix politique de M. Gorbatchev. De fait, la Finlande faisait montre d'une prudence extrême, ce qui d'après Heiki Rausmaa, faisait que la politique étrangère finlandaise se trouvait finalement (du moins en apparence) en harmonie avec les autres pays occidentaux sur cette question. La Finlande se distinguait des autres États européens en ce qu'elle contribuait au développement de l'Estonie par une assistance pratique envers cette dernière. Cette coopération particulière entre la Finlande et

²⁹⁸ RAUSMAA Heiki, interviewé sur la chaîne publique estonienne de ETV dans l'émission *Välisilm* (18 novembre 2013), disponible sur : <http://etv.err.ee/arhiiv.php?id=144060>

²⁹⁹ *Idem*

³⁰⁰ *Idem*

³⁰¹ Le 13 janvier 1991, les troupes spéciales soviétiques interviennent à Vilnius pour tenter de prendre le contrôle de la tour de la télévision, causant la mort de 12 civils lituaniens.

l'Estonie expliquerait l'avantage de cette dernière sur la Lettonie et la Lituanie, aussi bien avant qu'après le recouvrement de l'indépendance³⁰² :

« Finland was consciously conducting its foreign policy on two different levels: simultaneously supporting both Gorbachev and Estonia (...). This contradiction in Finland's policy was concealed and did not damage relations between Finland and the Soviet Union because Finland limited its support to Estonia and presented it as non-political cultural co-operation. (...) On practical level, Finland provided more help to Estonia than any *other country* »³⁰³.

Enfin, d'après Heiki Rausmaa, le soutien à l'Estonie aurait été perçu comme un devoir moral, surtout par l'opinion publique finlandaise qui fit constamment pression sur son gouvernement.

Outre la Finlande, d'autres pays nordiques avaient établi dès la fin des années 1980 des contacts privilégiés aux niveaux public ou privé avec les Républiques baltes. Le gouvernement danois a financé par exemple la création d'instituts culturels danois à Riga, Tallinn et Vilnius (1990), a ouvert un office d'information balte à Copenhague (1990) ou collectait des fonds publics et privés servant au développement de projets dans les domaines de l'éducation, de l'environnement ou encore pour la promotion de la démocratie dans les pays baltes³⁰⁴. Il n'y avait malgré tout pas de ligne politique commune entre les pays nordiques. Deux types d'approches peuvent être dégagés d'une manière générale. D'un côté, l'Islande, le Danemark et la Norvège, pays membres de l'OTAN depuis 1949, soutenaient ouvertement les demandes baltes d'être acceptés dans la coopération internationale en tant qu'entités indépendantes. De l'autre, la Suède (pays neutre) et la Finlande, non-membres de l'OTAN, avaient tous deux reconnu l'annexion soviétique et étaient beaucoup plus réservés³⁰⁵.

Malgré cette divergence, les Nordiques furent les premiers en Europe à réagir vivement face à la campagne d'intimidation lancée en Lituanie par Moscou en direction de la population et des élus lituaniens en mars 1990³⁰⁶. Sur le plan diplomatique, le Premier ministre norvégien condamna les « *actions brutales des militaires soviétiques en Lituanie* » et appela l'URSS à

³⁰² RAUSMAA Heiki, (2013), *op.cit.*

³⁰³ Résumé de la thèse de doctorat de RAUSMAA Heiki « Finnish Support for Estonian Independence from USSR », disponible sur : <http://forumeuropa.net/showthread.php?tid=3384> (lien consulté le 26 février 2014).

³⁰⁴ ELLEMANN-JENSEN Uffe, « Denmark and the Baltic States », in in Jānis ŠKAPARS (dir.), *The Baltic Way to Freedom*. (2005), *op.cit.* p. 395.

³⁰⁵ *Ibidem*, p. 398.

³⁰⁶ Défilés de blindés dans les rues de Vilnius, persécutions des insoumis, prise par la force de certains bâtiments publics (source : BERGMANE Una, « L'Occident et la crise lituanienne du printemps 1990 », (2012), *op. cit.*, p. 89)

« *accepter immédiatement des négociations* »³⁰⁷. Le Danemark demanda à la communauté internationale de « *se démarquer énergiquement de la pression politique et militaire de l'URSS sur la Lituanie* ». Le Premier ministre suédois et le ministre des Affaires étrangères danois écrivirent également à Mikhaïl Rykov, Premier ministre de l'URSS, et à Edouard Chevardnadze, ministre des Affaires étrangères soviétique, pour leur demander de ne pas recourir à la force dans les pays baltes³⁰⁸. Sur le plan militaire, le 24 mars, le ministère de la Défense suédois annonça l'élévation du niveau de l'alerte préventive de ses forces militaires. Ce pays fit mettre en place des dispositifs dans l'île de Götland afin d'accueillir une éventuelle vague de réfugiés baltes³⁰⁹. Un navire de guerre danois fut envoyé dans l'Est de la Baltique et les radars militaires danois mis en état d'alerte³¹⁰. Cette réaction vive (déclarations et mesures prises) peut s'expliquer par un réel sentiment de solidarité envers les voisins du Sud de la mer Baltique mais également par l'urgence d'agir pour assurer la sécurité dans son voisinage. Bien qu'hésitant à se positionner en faveur de l'indépendance, l'élite nordique se montra directement ou indirectement engagée pour la cause balte. Cette situation provient en grande partie des pressions issues de leurs sociétés civiles elles-mêmes fortement solidaires et impliquées. A titre d'exemple, l'activité d'une association d'estophiles, *Tuglase Selts*, basée à Helsinki, promouvait la culture estonienne et se faisait l'écho de la « Révolution chantante » et des développements politiques auprès des Finlandais³¹¹. Un autre exemple est fourni par le mouvement public, dit « Mouvement de Lundi », en Suède, pendant lequel des hommes politiques, simples citoyens et intellectuels prononçaient des discours spontanés pour soutenir les Baltes après l'entrée des troupes soviétiques à Vilnius et Riga en janvier 1991.

³⁰⁷ AMAE-La Courneuve, Europe 1986-1990, URSS 6793, direction d'Europe, Rédacteur : H.Reynaud, note a/s: situation intérieure en URSS, paris, le 10 avril 1990, in BERGMANE Una, « L'Occident et la crise lituanienne du printemps 1990 », (2012), *op. cit.*, p. 91

³⁰⁸ AMAE-La Courneuve, Europe 1986-1990, URSS 6793, direction d'Europe, Rédacteur : H.Reynaud, note a/s: situation intérieure en URSS, paris, le 10 avril 1990, in BERGMANE Una, « L'Occident et la crise lituanienne du printemps 1990 », (2012), *op. cit.*, p. 91

³⁰⁹ MOSEY Christopher, « Swedes Ready for the Exodus », *The Times*, 24 mars 1990, in BERGMANE Una, « L'Occident et la crise lituanienne du printemps 1990 », (2012), *op. cit.* p.91

³¹⁰ AMAE-La Courneuve, Europe 1986-1990, URSS 6592, TD Copenhague 128, objet : Lituanie – initiatives danoises, le 26 mars 1990, in BERGMANE Una, « L'Occident et la crise lituanienne du printemps 1990 », (2012), *op. cit.*, p.91.

³¹¹ Dès 1989, c'est à travers cette association des estophiles, *Tuglase Selts*, que le ministère de l'Education finlandais, en charge de l'aide bilatérale envers l'Estonie, ilmanque un verbe dans cete phrase et du transfert de l'aide matérielle. Sur l'activité de cette association et, à travers elle, des relations des Estoniens et Finlandais, voir l'ouvrage de RAUSMAA Heikki, *Tuglase leek loidab. Tuglase Seltsi ja Soome-Eesti suhete ajalugu* (en français : « L'histoire de Tuglase Selts et des relations finno-estoniennes »), Eesti Keele Sihtasutus, 2008.

L'influence occidentale durant la Guerre Froide dans la vie quotidienne des Estoniens

La période de Dégel entamée en 1956 a changé la vie quotidienne des Estoniens. Avec l'occupation de l'Estonie par les troupes soviétiques, la presse et la radio avaient été soumises à une censure stricte et à des contrôles, puis à partir de la déstalinisation la censure s'assouplit quelque peu en Estonie. Ce fait se constatait notamment par la diversification des programmes de la radio et télévision ainsi qu'avec l'arrivée des premiers touristes finlandais à Tallinn. Dès lors, les contacts avec la Finlande commencent à jouer ce qui deviendra un rôle primordial³¹².

Dans les années 1960, *Eesti Raadio* (la Radio estonienne) commença à produire des émissions communes avec son homologue finlandais *Yleisradio* en Finlande. A cette époque, ce contact constituait une précieuse porte ouverte sur le monde occidental et les programmes finlandais étaient désormais captés en Estonie. Dans les années 1970, *Eesti Raadio* fut également la première station soviétique à diffuser de la publicité³¹³.

Un relâchement de la pression se ressentait également dans les relations individuelles. Si durant les deux premières décennies de la Guerre Froide, l'Estonie était quasiment aussi difficile d'accès pour les voisins nordiques que pour les émigrés estoniens en Australie et au Canada, l'ouverture de la voie directe entre la Finlande et l'Estonie en 1965 avec la mise en place d'une ligne de ferry facilita largement les contacts entre ce pays et ses voisins du Nord³¹⁴. C'est à ce moment-là que les premiers touristes étrangers, les Finlandais, commençaient à arriver à Tallinn. Le nombre de personnes voyageant dans les années 1970 entre les capitales finlandaise et estonienne se chiffrait autour de 50 000 à 100 000 personnes par an, pour atteindre environ 200 000 personnes dans les années 1980³¹⁵. On retrouvait parmi

³¹² Sur l'historique des relations entre les Finlandais et les Estoniens, ainsi que sur l'influence de la Finlande dans la vie quotidienne et culturelle estonienne, un chapitre très complet et éclairant de ALENIUS Kari, « The Cultural Relations between the Baltic Countries and Finlande 1917-1997 », in HOVI Kalervo (dir.), *Relations between the Nordic Countries and the Baltic Nations in the XX Century*, Turku, General History, University of Turku, 1998, pp. 128-187.

³¹³ LAUK Epp, « Système de radio et télévision en Estonie », in *Systèmes de radio et télévision en Europe du Nord et dans les Pays Baltes : Danemark, Estonie, Finlande, Islande, Lettonie, Lituanie, Norvège, Suède*, Hans-Bredow-Institut für Rundfunk und Fernsehen, Observatoire européen de l'audiovisuel, 1989, p. 20.

³¹⁴ STÖCKER Lars Fredrik, « Bridging the Baltic Sea in the Cold War Era... » (2012), *op. cit.*, p. 112.

³¹⁵ RAAGMA Garry, « New Conditions for Regionalization in the Baltic Space », in KUKLINSKI Anton et WHITE James D., *European Space, Baltic Space, Polish Space*, Urban Studies, 1998.

eux surtout des Finlandais se rendant en Estonie, car la part des Estoniens qui pouvaient voyager était alors très peu importante³¹⁶.

Parallèlement à la circulation des personnes, les habitants du Nord de l'Estonie pouvaient librement capter à partir du début 1970 la télévision finlandaise, ce qui fut l'occasion pour les Estoniens de se faire une idée de la manière dont on vivait en Occident. Cela fut rendu possible lorsqu'en 1971, la compagnie finlandaise de la Télédiffusion (YLE) construisit un nouveau pylône de la télévision à Espoo (à 106 km de Tallinn). Cette proximité fit que des émissions finlandaises furent captées au Nord-Est de l'Estonie. Dès cet instant, pour les Estoniens du Nord, regarder les programmes de l'autre côté du golfe de Finlande devint une habitude quotidienne durant les dernières décennies de l'occupation soviétique, et ce malgré les nombreux efforts que les autorités soviétiques entreprirent afin de restreindre l'accès à cette source d'information, qualifiée de « *moralement et idéologiquement nuisible* »³¹⁷. D'après un spécialiste des médias en Estonie, Hagi Šein, entre 1974 et 1979, l'audience de la télévision finlandaise parmi les Estoniens s'élevait à 13 % (comparée à 5 % pour la télévision centrale de Moscou) de la moyenne dans la semaine³¹⁸. La télévision finlandaise a également joué un rôle dans les premières mobilisations de masse en Estonie (dont notamment les manifestations d'août 1987).

Ces deux ouvertures parallèles apparaissaient sans précédent pour l'époque. Elles ont introduit pour la première fois la culture et les produits de consommation à l'occidentale en Estonie soviétique. Cette ouverture à l'Ouest a rapidement fait de l'Estonie une exception par rapport aux autres Républiques soviétiques, une sorte « d'Ouest soviétique » (en russe : Советский Запад) comme les autres Républiques avaient tendance à l'appeler. Cette occidentalisation de l'Estonie se serait matérialisée essentiellement par une amélioration des conditions de vie locale dépassant la moyenne soviétique, ce qui aurait incité de nombreux Soviétiques à s'installer en République d'Estonie³¹⁹.

³¹⁶ « L'histoire des relations entre l'Estonie et la Finlande » (en estonien: *Eesti ja Soome suhete ajalugu*), page Internet de l'Ambassade d'Estonie en Finlande :

http://www.estemb.fi/est/eesti_ja_soome/suhete_ajalugu (consultée le 8 février 2015)

³¹⁷ MICKIEWICZ Ellen, *Split Signals: Television and Politics in the Soviet Union*, New York, Oxford University Press, 1988 ; LEPP Annika, PANTTI Mervi, « Window to the West: Memories of watching Finnish Television in Estonia during the Soviet Period », in *Journal of European Television History and Culture*, vol.3, n°2, 2012, p. 76.

³¹⁸ ŠEIN Hagi, « Televisioon Eestis 1955-2004 », in VIHALEMM Peeter, *Meediasüsteem ja meediakasutus Eestis (1955-2004)*, Tartu, Tartu University Press, 2004 ; LEPP Annika, PANTTI Mervi, « Window to the West », (2012), *op. cit.*, p.77.

³¹⁹ LAUR Mati, *History of Estonia*, Tallinn, Avita, 2002.

En quelques années, la télévision finlandaise devint pour les Estoniens un vrai phénomène de la vie de tous les jours. Des témoignages d'Estoniens évoquent les efforts entrepris par les plus bricoleurs pour fabriquer des antennes ou de télévision afin de capter les chaînes finlandaises à l'extérieur de Tallinn. Ces récits révèlent même l'existence d'une sorte de « tourisme de la télévision ». Ainsi, les Estoniens des autres régions du pays se rendaient dans la capitale pour le week-end pour regarder leurs « séries préférés » ou des films « sans la rhétorique communiste ». Pour ces Estoniens enfin, la télévision finlandaise permettait de voir une autre réalité que celle de l'URSS, comparer les standards de vie de l'Estonie et de la Finlande, et de développer une admiration générale pour ce pays que les Estoniens rêvaient de visiter (mais aussi compter parmi ses amis des Finlandais). Enfin, pour d'autres, il était important d'apprendre la langue finnoise en vue notamment de mettre sur pied un petit commerce ou du troc. L'expression « Finlandais domestiqué » (en estonien : *kodustatud soomlane*) usitée par les Estoniens signifiait une personne de nationalité finlandaise qui rendait visite à ses connaissances en Estonie en apportant avec lui tous les produits occidentaux tant désirés³²⁰. Dans ce sens, cette interaction et l'accès indirect a mode de vie de l'autre côté du Golfe de Finlande ont non seulement introduit le goût pour la consommation de biens occidentaux mais aussi mettaient en circulation des produits du type occidental. Enfin, le fait que la télévision finlandaise ait été assidûment suivie en Estonie aurait permis une maturation progressive de la conscience politique de la population³²¹.

Conclusion du premier chapitre

Ce chapitre portant sur la fin de la période de Guerre Froide nous a permis de mettre en lumière quelques étapes cruciales du processus du mouvement d'indépendance dans les Républiques soviétiques baltes. Un mouvement, nous l'avons démontré, largement facilité par les changements au niveau du Centre du pouvoir soviétique et qui gagna progressivement les différentes parties de l'URSS. Après des actions isolées menées par des dissidents baltes et suite à l'institutionnalisation de la résistance au Centre par la création des Fronts Populaires, les leaders du mouvement indépendantiste balte ont cherché à influencer et promouvoir la

³²⁰ Sur les mémoires et récits retraçant la façon dont la télévision finlandaise était représentée aux yeux des Estoniens, se référer à l'article de LEPP Annika, PANTTI Mervi, « Window to the West », (2012), *op. cit.*, pp. 76-86 ; Un film documentaire *Disko ja Tuumasõda* (Disco and Atomic War) de Jaak KILM et Kiur AARMA, 2009.

³²¹ PLASSERAUD Yves, « L'Estonie et le monde nordique », (2006), *op. cit.*, p.99

création de mouvements similaires dans d'autres Républiques. A l'exception de quelques pratiques adoptées par les mouvements ukrainien et biélorusse, nous ne pouvons pas véritablement parler d'une « exportation » de la mobilisation par les Baltes ailleurs en URSS. Elle a cependant contribué à créer un précédent encourageant pour les autres Républiques. Or, l'aspect transrépublicain de l'activité des Estoniens, Lettons et Litvaniens durant cette période, est important dans cette thèse car il nous permet ultérieurement de mieux inscrire les sources de la « solidarité » qui réapparaît entre Baltes et les autres pays postsoviétiques au moment de l'intégration des premiers dans l'UE et l'OTAN (en 2004) (Deuxième partie).

Nous avons en outre cherché à montrer que la mobilisation était plus conséquente dans les RSS d'Estonie, de Lettonie et de Lituanie, au point de se transformer en véritable mouvement structuré et politique, en raison notamment d'une plus grande cohésion sociétale dans ces pays et parce que les Occidentaux voyaient généralement les Baltes comme un cas à part au regard des autres Républiques.

Nous allons voir qu'une fois leur indépendance restaurée, les Baltes partaient avec un « bagage » plus solide, des stratégies plus déterminées et surtout avec l'appui important des pays de l'Europe nordique. A partir de 1991, ces trois États avaient plus de facilités d'entamer les processus de désintégration, de construction et d'intégration vers les institutions occidentales que les autres Républiques.

CHAPITRE II

« (Re-)devenir européens » : le rôle du parrainage nordique dans ce défi (1991-2004)

*La frontière entre l'Est et l'Ouest se déplace sans cesse,
Tantôt vers l'est, tantôt vers l'ouest,
Et l'on ne sait jamais vraiment où elle passe,
Sur l'Elbe ou dans l'Oural, ou bien à l'intérieur de nous :
Une oreille, un œil, une narine, une main, un pied,
Un poumon, un testicule ou un ovaire
De ce côté-ci de la frontière, et l'autre de ce côté-là.
Il n'y a
Que le cœur, que le cœur qui sont toujours d'un seul côté :
À l'ouest quand nous regardons vers le nord,
À l'est quand nous regardons vers le sud,
Et notre bouche ne sait pas au nom de quel côté
Elle doit parler. »*

(Jaan Kaplinski, 1985
« Le soir ramène tout »)
Traduction Antoine Chalvin

La fin de la Guerre Froide et l'éclatement de l'Union soviétique en 1991 laissèrent place sur la scène internationale à quinze nouveaux États. Comme les autres Républiques soviétiques, l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie se retrouvèrent au lendemain de leur indépendance dans une situation inédite à partir de laquelle il devint nécessaire de consolider leur indépendance, rétablir le fonctionnement des institutions, passer d'un système économique planifié à celui d'une économie de marché... Cette transition impliqua en outre pour les Baltes le besoin de redéfinir leur identité politique, et cela principalement dans l'ambition de s'intégrer dans les structures occidentales. A la différence des autres Républiques ex-soviétiques, les États baltes parvinrent en 2004 à adhérer l'Union européenne (UE) et à l'Organisation de l'Alliance Atlantique (OTAN). Leurs marchés furent progressivement intégrés aux marchés européens (nordiques en particulier) et leurs États fonctionnent aujourd'hui selon les principes démocratiques. Quelles sont donc les raisons pouvant expliquer que les chemins de l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie ont pris une direction aussi différente de ceux de la Géorgie ou de l'Ukraine ? Ces derniers doivent en effet se contenter d'accords spécifiques créés dans le cadre de la politique de voisinage avec l'UE, sans perspective claire de pouvoir adhérer à cette organisation un jour.

L'objectif de ce Chapitre II consistera davantage à analyser ce processus de déconstruction et de reconstruction politique et économique dans les États baltes, processus qui commença en 1991 après la restauration de l'indépendance de ces trois républiques pour aboutir en 2004 à leur intégration aux organisations Euro-atlantiques (l'UE et l'OTAN).

Dans un premier temps, il s'agira de se pencher sur les relations des trois États baltes avec les organisations internationales et notamment la Russie. Pour cela, l'approche qui met en avant les questions liées aux *Représentations* et *Perceptions* nous paraît la plus pertinente. Elle permet de comprendre comment les républiques baltes voyaient le monde qui les entourait et quelle perception elles avaient de leur propre place dans celui-ci. Cette approche permet également de s'interroger sur le positionnement des Occidentaux et de la Russie à l'égard de l'élargissement des organisations euro-atlantiques. Ce sous-chapitre s'efforcera en outre d'éclaircir les différentes étapes du processus d'intégration et tentera de donner le contexte (cadre institutionnel, critères de conditionnalité...) dans lequel cet élargissement se déroulait (2.1).

De même que pour la période conduisant à l'indépendance (Cf Chapitre I), on peut ici aussi relever certains des facteurs ayant favorisé le processus de déconstruction, de reconstruction et d'intégration des pays baltes au regard de la situation des autres pays post-soviétiques³²². Les Baltes faisaient globalement apparaître une forte volonté de moderniser leurs pays et de consolider leur indépendance restaurée sur la scène internationale. Leurs structures économiques et sociétales déjà en place, leur expérience de 20 ans d'indépendance entre les deux guerres mondiales (1920-1940), la petite taille de leurs pays (surtout pour l'Estonie et la Lettonie (Introduction générale) ou la proximité avec l'Europe du Nord et le soutien de cette dernière : tous ces facteurs pris dans leur ensemble ont certainement eu une influence dans leur perspective de rapprochement avec l'Europe, au sens le plus large.

De tous ces éléments, nous avons choisi de nous intéresser en particulier à l'impact des pays nordiques dans le processus de déconstruction-intégration qui a eu lieu en Estonie, Lettonie et Lituanie (1990 -2004). En tenant compte de l'ensemble des actions mises en œuvre par les pays nordiques - soutien politique, matériel ou assistance technique –, il nous semble pleinement justifier de qualifier ce rapport de « parrainage » ou de « tutorat » d'un groupe d'États à un autre (2.2). L'action globale des Nordiques envers les Baltes sous ces multiples

³²²Dans cette analyse qui parcourt le processus d'eupéanisation des États baltes, nous nous efforcerons également de montrer que le chemin pour y arriver ne fut pas tout à fait similaire dans ces trois pays.

facettes s'avère d'autant plus intéressante à étudier qu'elle semble avoir donné lieu à une impulsion ultérieure à l'engagement des États baltes envers certains pays postsoviétiques (dès 2004). Nous y reviendrons dans la deuxième partie de cette thèse.

2.1 La construction de l'identité politique balte et le processus d'intégration aux organisations euro-atlantiques

Comme les autres Républiques de l'URSS, les trois pays baltes furent durant la période soviétique assujettis à un contrôle politique, leurs économies étant totalement intégrées au système soviétique (même si leur position était plus avantageuse : 1.2). En dehors des liens spécifiques entre l'Estonie et la Finlande, ils furent aussi globalement coupés de presque tout contact politique, économique ou culturel avec l'Occident pendant 50 ans.

Néanmoins, déjà du temps du régime soviétique, les États baltes se distinguaient, nous l'avons évoqué (1.2.1), des autres Républiques. Etant donnée leur histoire récente d'indépendance nationale (1918-1940), ces trois pays ressemblaient davantage aux États d'Europe centrale où les indépendances de l'entre-deux-guerres demeuraient une source importante d'identification pour les dissidents et les mouvements d'opposition durant la période communiste³²³. Présentés en exemples ou comme des « laboratoires » de l'Union soviétique, les mouvements d'opposition baltes furent les premiers à contester le système économique soviétique et à proposer des alternatives (« Miracle » ou « IME », 1987 : 1.1.2). Enfin, le fait d'avoir bénéficié de l'appui de leurs voisins nordiques et d'avoir été traités comme « un cas à part » (« exceptionnalisme balte » : 1.2.2) par les hommes politiques occidentaux aura certainement permis de faire mûrir la conscience nationale et le désir d'indépendance des pays baltes et de consolider ainsi leur retour vers l'Europe.

Par conséquent, au moment de l'indépendance, les États baltes sont les seuls États issus du bloc soviétique à pouvoir se lancer dans le défi d'intégrer progressivement l'espace politique, économique européen et de se défaire parallèlement des liens d'avec les autres Républiques. Le refus catégorique des trois États baltes d'adhérer à la Communauté des États indépendants, CEI (en russe : *Содружество Независимых Государств (СНГ)*³²⁴) peut être considéré comme un signe tangible de leur position particulière au sein de l'espace post-

³²³ MATHIAS Emmanuel, « Dix ans d'indépendance balte. D'une Union à l'autre ? », (2001), *op. cit.*, p.2.

³²⁴ *Communauté des États indépendants*, créée par les présidents russe, biélorusse et ukrainien lors du Traité de Minsk (8 décembre 1991)

soviétique³²⁵. En effet, adhérer aux organisations Euro-atlantiques était dès le départ censé apporter un gage de sécurité que la CEI n'offrait pas en tant que successeur au moins chronologique, sinon géopolitique de l'URSS. Aux yeux des élites baltes, leur position devait en outre leur accorder ce statut qui allait « enfin » leur permettre de se sentir réellement compris en tant que membre à part entière de cette communauté occidentale tant souhaitée.

2.1.1 Les perceptions et représentations de l'Occident et de l'espace post-soviétique

L'analyse de ce double processus de désintégration / intégration pourrait difficilement se faire sans comprendre de quelle manière la classe politique estonienne, lettone et lituanienne se représentait le monde les entourant dans ces années 1990. Selon Peter Hall (1998), l'étude des perceptions des pays sur eux-mêmes ou des discours politiques sur la nation et l'identité politique permettrait de traduire le contexte dans lequel une nouvelle politique est introduite³²⁶. Ces perceptions doivent se comprendre comme n'étant ni figées ni claires mais en constante évolution, car elles s'adaptent aux contextes politiques. Dans cette perspective, la vision que la classe politique balte portait sur elle-même et sur les autres pays/organisations permettrait d'expliquer certaines décisions et stratégies entreprises. Enfin, s'interroger sur la vision que les États baltes ont de l'*Autre* revient à interroger aussi l'image que ces pays donnent de *Soi* (ou du moins désirent transmettre aux autres). Dans cette logique de croisement de ces deux perceptions – de *Soi* et de l'*Autre* -, il serait nécessaire de garder à l'esprit les différents « cercles d'appartenance » (Introduction générale) auxquels les Baltes s'identifient, car ils semblent avoir pesé sur la définition/formation politique des Baltes.

La perception de l'élite estonienne, lettone, lituanienne sur *Soi*

Comme nous l'avons vu précédemment (Introduction générale), les trois pays baltes présentent des similitudes et des différences qui influent sur la manière dont ils se perçoivent

³²⁵ Contrairement aux autres membres de la CEI, seule la Géorgie a tenté de résister à sa captation mécanique du fait de son adhésion à l'organisation internationale jusqu'en 1993. A partir de cette date, la Géorgie a fini par demander l'adhésion à cette entité régionale en échange de la promesse de l'intervention militaire russe permettant de stabiliser la situation politique en Ossétie du Sud et en Abkhazie.

³²⁶ Citation de HALL Peter, *The Political Power of Economic Ideas : Keynesianism across Nations*, Princeton, Princeton University Press, 1989, in DUMOULIN Vincent, « L'Union européenne au regard des pays Nordiques », *Les Etudes du CERI*, n°66, juin 2000, p. 33.

dans le monde et s'identifient par rapport à lui. Parmi les éléments communs, il y a cette perception – particulièrement forte durant le début des années 1990 – de la vulnérabilité et de la fragilité de leur Etat. Cette vision est généralement expliquée par le fait que ce sont de petits États aux ressources limitées et qu'ils se situent à la frontière (*borderline*) de deux mondes, entre l'Est et l'Ouest. Certes détachés de l'Union soviétique en 1991, les pays baltes marqués par les mauvais souvenirs du passé (dont l'occupation par les Soviétiques en 1940) ne se sentaient toujours pas à l'abri d'une éventuelle nouvelle invasion russe. D'après un sondage réalisé en 1995, pour plus de la majorité des Estoniens, Lettons et Lituaniens, la Russie incarnait encore une potentielle menace à la paix et sécurité de leur pays (voir le tableau n°1).

Tableau n°1: La perception de la menace à la paix et sécurité sur le pays venant de la Russie (en 1995)

	Estoniens	Russophones d'Estonie	Lettons	Russophones de Lettonie	Lituaniens	Russophones de Lituanie
Certainement	32	3	16	3	15	1
C'est possible	49	21	54	20	53	28
Probablement non	15	45	18	41	18	31
Certainement pas	3	25	3	25	7	31
Ne sait pas	2	6	10	11	6	8

Source: ROSE Richard, *New Baltics Barometer II: A Survey Study*, col. Studies in Public Policy, n°251, Glasgow, University of Strathclyde, 1995³²⁷

Sortes d'« États-tampons » aux confins de deux espaces – postsoviétique et européen , les trois États Baltes s'estimaient comme pris en étau entre un monde dominé par la Russie, considérée comme une menace, et l'Europe (ou l'Occident) perçue au contraire comme une source de sécurité. En 1999, Lennart Meri, alors président de l'Estonie, déclarait : « *We are on the border and therefore only small push is needed to make us fall into one side or rise into the other* »³²⁸. Cette approche reflète bien une inquiétude générale face au risque de marginalisation de son pays, voire d'agression de la Russie si l'Estonie n'adhérait pas aux institutions euro-atlantiques³²⁹. Pour Maria Mälksoo (2009), cette fragilité fait en outre des États baltes des « *entités liminaires dont l'appartenance à la communauté [occidentale] est*

³²⁷ Cette enquête fut réalisée grâce au financement de la Communauté européenne sous le Copernicus Programme for Cooperation in Science and Technology (COST) avec les pays d'Europe Centrale et Orientale et avec East/West Initiative of the British Economic and Social Research Council.

³²⁸ BERG Eiki, « Where East Meets the West ? Baltic States : in Search of New Identity », in *Regions in Central and Eastern Europe : Past and Present*, Slavic Research Center, Hokkaido University, 2007.

³²⁹ KESA Katerina, « Estonie: une représentation du monde singulière, postsoviétique et européenne », in DE TINGUY Anne (dir.), *Représentations du monde dans l'espace postsoviétique*, Anatoli n°2, CNRS Editions, 2011, p. 63.

contestée et ambiguë » puisqu'ils sont « *en Europe mais pas tout à fait dans l'Europe* », étant donné qu'ils se situent à la « *marge entre la Russie et l'Ouest* »³³⁰. Un autre élément caractéristique des États baltes perçu comme un facteur rendant leur position plus fragile est la présence d'une minorité russophone dans ces pays. En nombre particulièrement important en Lettonie et Estonie (environ 35,2 % de la population du pays en 1989³³¹), les russophones étaient perçus après la restauration de l'indépendance comme un danger potentiel non seulement pour la survivance de leurs langues et culture³³² mais également pour leur intégrité territoriale.

Ce ressenti négatif conduisait les hommes politiques lettons et estoniens à délibérément limiter l'accès de ces communautés russophones à la citoyenneté du pays³³³. Dans un des documents d'archive (7 août 1992) destiné à un responsable politique danois, le ministre des Affaires étrangères estonien explique que « *afin de restaurer la République estonienne, les élections parlementaires pourraient se faire uniquement avec les citoyens estoniens* »³³⁴. Les Estoniens et Lettons appréhendaient en outre que la Russie puisse se servir de ses compatriotes comme d'un levier politique (voire comme d'une « cinquième colonne ») pour reconquérir ses positions perdues³³⁵.

L'étude des perceptions et des représentations des Estoniens, Lettons ou Lituaniens sur le monde nous oblige donc à prendre en compte ce troisième « cercle d'appartenance », qui sont ces communautés russophones. Attachés pour un bon nombre d'entre eux à un espace

³³⁰ MÄLKSOO Maria, « Liminality and Contested Europeaness : Conflicting Memory Politics in the Baltic Space », in EHIN Piret, BERG Eiki (dir.), *Identity and Foreign Policy. Baltic-Russian relations and European Integration*, Burlington, Ashgate, pp. 65-83.

³³¹ Selon le recensement de 1989, l'Estonie comptait 35,2 % de russophones dont (30,3 % de Russes, 3,1 % d'Ukrainiens, 1,8 % de Biélorusses) en plus de 1,1 % de Finlandais, 0,3 % de Juifs, 0,2 % d'Allemands, 0,2 % de Lettons et 1,5 % d'autres nationalités. Au recensement suivant en 2000, la part des russophones était tombée à 29,0 % (25,1 % de Russes, 2,1 % d'Ukrainiens, 1,3 % de Biélorusses). Source : Encyclopédie estonienne. La composition des nationalités en Estonie (*Eesti Entsüklopeedia. Rahvastiku koosseis Eestis*). http://entsyklopeedia.ee/artikkel/rahvuskoosseis_eestis

³³² L'identité estonienne se base principalement sur la langue et la culture, voir BERG Eiki (dir.), *Eesti Kaardistamine. Tähendused, piirid ja kontekstid* (« Cartographier l'Estonie. Significations, frontières et contextes »), Tartu, Tartu Ülikooli Kirjastus, 2002, pp. 26-28.

³³³ La législation sur la citoyenneté (adoptée en Estonie en 1992 et en Lettonie en 1991), accordait la citoyenneté uniquement aux individus qui étaient citoyens avant 1940 et à leurs descendants automatiquement. Les autres, en revanche, pouvaient obtenir la citoyenneté du pays à condition d'avoir vécu au moins deux ans en Estonie et 10 ans en Lettonie, de faire preuve d'une bonne maîtrise de la langue vernaculaire et de l'histoire du pays et de faire un serment solennel à la Constitution.

³³⁴ Dans ce document (finalement non envoyé), le ministre estonien rappelle aussi que cinquante ans auparavant, 100 000 soldats russes et leurs familles avaient participé aux élections et qu'il n'est pas sûr que cette possibilité ait rendu les élections plus démocratiques : « *The borders between invaders and citizens may be not so clear as fifty years ago, but to restore the Estonians Republic the parliament elections can be fulfilled only by Estonian citizens.* »

³³⁵ CHILLAUD Matthieu, « Les Pays baltes : un modèle pour l'intégration ? », in *Politique étrangère*, Nancy, IFRI, 2009, p. 523.

culturel, linguistique ou médiatique exclusivement russe, cette communauté n'avait pas la même perception des « menaces » potentielles ou de la « nécessité » d'appartenir aux organisations euro-atlantiques que la plupart des Lettons ou Estoniens³³⁶. Un sondage montre ainsi un écart significatif entre la perception de la menace venant de la Russie ressentie par les populations lettone, estonienne et lituanienne d'un côté, et les russophones de l'autre (voir Tableau n°2).

Tableau n°2: La perception de la menace sur la paix et la sécurité dans ce pays en 1995 (en %)

En Estonie

	Conflit ethnique entre deux communautés	L'Etat russe	Nationalistes purs et durs en Russie	L'Etat estonien
Les Estoniens	50	81	78	35
Les Russophones d'Estonie	40	24	54	60
La différence entre les perceptions des deux communautés	10	57	24	-25

En Lettonie

	Conflit ethnique entre deux communautés	L'Etat russe	Nationalistes purs et durs en Russie	L'Etat letton
Les Lettons	42	70	74	45
Les Russophones de Lettonie	33	23	50	56
La différence entre les perceptions des deux communautés	9	47	24	-11

En Lituanie

	Conflit ethnique entre deux communautés	L'Etat russe	Nationalistes purs et durs en Russie	L'Etat lituanien
Les Lituaniens	29	68	68	47
Les Russophones de Lituanie	18	29	47	56
La différence entre les perceptions des deux communautés	11	39	21	-11

Source : ROSE Richard, *New Baltic Barometer II*, 1995³³⁷, in ROSE Richard, *Baltic Trends : Studies in Co-operation, Conflict Rights and Obligations*, col. *Studies in Public Policy*, n°288, Centre for the Study of Public Policy, Glasgow, p. 14

³³⁶ Selon Eiki BERG, prédominait en Estonie la vision qu'il existait deux Estonie parallèles : La « première » composée d'autochtones, et la « deuxième », de population russophone (en estonien : *Esimene ja Teine Eesti*), in BERG Eiki, *Eesti Kaardistamine*. (2002), *op. cit.* .

³³⁷ Questions 72, 74-76, *New Baltic Barometer II*, une enquête sur 3 339 personnes effectuée entre les 3 et 17 avril 1995. Les enquêtes réalisées par Vilmorus, Baltic Data House, EMOR.

Parallèlement à ces éléments communs, on peut identifier dans chaque Etat balte un regard légèrement différent de la façon dont ils s'identifient eux-mêmes et l'image qu'ils cherchent à transmettre au monde (voir plus dans l'Introduction générale). C'est ce que Karsten Brüggemann (2007) appelle la « *réorientation mentale et historique d'un petit pays* » lorsqu'il explique comment l'Estonie a cherché à s'auto-identifier³³⁸. Cette réorientation mentale serait d'après cet auteur un processus contesté dû à l'émergence des différentes stratégies reprises dans les discours de la classe politique estonienne dans les années 1990, une sorte d'« échappatoire de l'Est » visant à différencier l'Estonie de la Russie³³⁹.

Cette identification (ou auto-identification) est principalement liée à l'attraction que les élites baltes ont pour cet autre espace culturel, politique et économique auquel ils désirent appartenir. Dans les années 1990, on voyait ainsi comment les acteurs politiques estoniens, tout en s'affirmant Européens, tentaient de doter l'Estonie d'un discours « Nordique » inspiré de la Scandinavie³⁴⁰. Toomas Hendrik Ilves, alors ministre des Affaires étrangères estonien (1996-1998), allait jusqu'à promouvoir son pays comme le « *seul pays nordique post-communiste* » doté d'un modèle nordique concernant l'utilisation de la téléphonie mobile, le numérique ou l'aisance des Estoniens en anglais. Pour T. H. Ilves, l'Estonie pouvait tirer bénéfice de l'exemple finnois de « re-mapping » (redéfinition de son identité)³⁴¹:

« Finland marketed itself as a Scandinavian country : (...) My vision of Estonia is to do the same thing. (...) Why should Finland be more of a Scandinavian country than Estonia ? (...) That's why I try to sell Estonia as the only Nordic, the only post-communist Nordic country »³⁴².

Les Litvaniens et les Lettons, bien que tous deux baltes du point de vue linguistique, se distinguent entre eux à leur tour par rapport à la question de la réorientation mentale et identitaire. Dans les années 1990, les élites litvaniennes cherchaient à mettre en avant le poids de leur passé (le Grand-duché litvanien) en préférant se présenter d'abord comme un pays centre-européen et seulement ensuite comme balte. Le 18 février 1997, dans son rapport annuel au *Seimas* (en français : le Parlement litvanien), Algirdas Brazauskas, alors président de la Lituanie, déclara :

³³⁸ BRÜGGEMANN Karsten, « Estonia and its Escape from the East : The Relevance of the Past in Russian-Estonian Relations », in TSYPYLMA Darieva, KASHUBA Wolfgang (dir.), *Representations on the Margins of Europe : Politics and identities in the Baltic and South Caucasus States*, Frankfurt, Campus Verlag, 2007, pp. 139-165.

³³⁹ *Ibidem*

³⁴⁰ *Ibidem*, p. 140.

³⁴¹ *Ibidem*, p. 153.

³⁴² Citation de Toomas Hendrik ILVES, « Selling Estonia » (1988), in BRÜGGEMANN Karsten, « Estonia and its Escape from the East », (2007), *op. cit.*, p. 153.

« Malgré nos différences, la coopération entre la Lituanie, la Lettonie et l'Estonie devrait continuer et constituer l'une de nos priorités. Or, en même temps, elle ne devrait pas enfermer la Lituanie dans un espace clos (...) nous appartenons simultanément à plusieurs régions : l'espace de la mer Baltique, celui de l'Europe Centrale, nous sommes aussi un pays balte. C'est le développement de nos relations avec l'Europe Centrale qui permet de consolider la place historique de la Lituanie en Europe Centrale. »³⁴³

Des trois États baltes, seuls les Lettons étaient finalement dès le départ attachés à leur image balte et n'hésitaient pas à s'affirmer comme tel. L'élite lettone considérait qu'il fallait préserver l'unité balte face à la proximité de la Russie qu'elle considérait comme particulièrement menaçante. Se trouvant entourée de deux orientations identitaires différentes – les Estoniens vers les Nordiques et les Lituanais vers les pays centre-européens –, les Lettons semblaient n'avoir eu d'autre choix que de privilégier une coopération trilatérale.

Enfin, lorsque l'on parle des perceptions des pays baltes sur eux-mêmes, on peut noter aussi que les classes politiques de ces trois États partagent une certaine susceptibilité par rapport à la façon dont les *Autres* les perçoivent³⁴⁴. Celle-ci se rapporte à la question précédente portant sur l'appartenance culturelle ou la politique identitaire et se traduit, dès les années 1990, par le rejet ou la volonté de se débarrasser de l'étiquette de pays postsoviétiques, d'Européens de l'Est³⁴⁵ et même d'États baltes. En ce sens, les discours de l'élite politique estonienne exprimèrent probablement ce rejet le plus fortement. Pour comprendre de quoi il s'agit, citons le discours de T. H. Ilves, alors ministre des Affaires étrangères qui remettait ainsi en cause l'identité balte, stéréotype négatif créé par le monde extérieur selon lui :

« Unfortunately most if not all people outside Estonia talk about something called “The Baltics”. This is an interesting concept, since what the three Baltic States have in common almost derives from shared unhappy experiences imposed upon us from outside: occupations, deportations, annexation, sovietisation, collectivization, russification. What these countries do not share is a common identity³⁴⁶. »

Parallèlement à cette recherche de réorientation mentale, les élites baltes essayaient également de se promouvoir comme possibles médiateurs entre l'Ouest et la Russie. Cette idée qu'ils pouvaient constituer un « pont » était véhiculée au début des années 1990. D'après une certaine conception de la politique étrangère de 1992, l'Estonie pouvait devenir un

³⁴³ Déclaration de Algirdas BRAZAUSKAS, citée dans JURKYNAS Mindaugas, « Fidèles et infidèles baltes », in BAYOU Céline (dir.), *Itinéraires baltes : Estonie, Lettonie, Lituanie*, Editions Regard sur l'Est, 2005, p. 15.

³⁴⁴ Nous verrons au fur et à mesure de cette thèse que cette appréhension du regard de l'Autre persiste même après l'adhésion des pays baltes à l'UE et à l'OTAN, même si cela se présente sous une forme différente.

³⁴⁵ Ce rejet semble être partagé par un certain nombre d'autres États d'Europe centrale et orientale.

³⁴⁶ Toomas Hendrik ILVES, « Estonia as a Nordic country », discours prononcé à *Swedish Institute of International Affairs*, le 14 décembre 1999. Disponible en ligne : <http://www.vm.ee/?q=en/node/3489> (consulté en avril 2014).

« pont » non seulement entre l'Est et l'Ouest mais également entre l'Europe du Nord et l'Europe Centrale :

« Le gouvernement de la République d'Estonie approuve unanimement le fait que la position géopolitique, les liens historiques et les réalités politiques actuelles permettent à l'Estonie de devenir un pont entre l'Europe du Nord et l'Europe Centrale »³⁴⁷.

D'après Eiki Berg (2002), cette conception [être un médiateur] persistait encore dans les années 2000 au cœur des réflexions concernant le rôle de l'Estonie en Europe³⁴⁸.

La perception de l'Occident opposée à celle de la Russie : d'une vision globale à une autre plus complexifiée

Durant la première période (1991-1994/1995) suivant la restauration de l'indépendance en 1991, la perception de l'existence d'une division *Est-Ouest* se perpétua encore clairement aux yeux de l'élite politique balte. Pour eux, d'un côté se trouvait un Occident au sens large (Européens et Américains confondus), et de l'autre l'espace postsoviétique perçu par les Baltes comme instable et soumis à l'influence de la Russie. Cette considération est liée en particulier à la présence des troupes russes sur le sol des pays baltes. Par opposition à une Russie forcément héritière de l'URSS, l'*Occident* dans sa globalité apparaissait comme le symbole de la modernité, de la paix et de la sécurité. De ce fait, le choix de l'Europe revêtait pour les Lettons, Estoniens et Lituaniens un sens fort : il incarnait un « retour » symbolique dans le giron occidental d'où ils avaient été arrachés cinquante ans auparavant.

Dans la période suivante (1996 à 2004), le terme général d'*Occident* s'est complexifié et les Baltes commençaient à distinguer plus clairement leurs relations différentes avec les États-Unis, les pays nordiques et les pays européens, en fonction des rapports spécifiques (idéologiques) qu'ils entretenaient avec les États-Unis et des liens pratiques avec les pays nordiques pendant le processus de préparation à l'adhésion aux institutions euro-atlantiques.

³⁴⁷ *Välispoliitilisest kontseptsioonist* (« A propos de la conception de la politique étrangère »), déclaration adoptée par le gouvernement estonien le 6 avril 1992 (traduction libre de la citation en estonien : « *Eesti Vabariigi valitsuse üksmeelne seisukoht on, et Eesti geopoliitiline asend, ajaloolised sidemed ja tänased poliitilised reaalsused võimaldavad EV kujuneda Põhja-ja Kesk-Euroopa sillaks* »), in BERG Eiki, ORAS Saima, « Eesti mõttelise asendi kaardistamisest », in BERG Eiki (dir.), *Eesti tähendused, piirid ja kontekstid*, Tartu, Tartu Ülikooli Kirjastus, 2002, pp. 42-43

³⁴⁸ BERG Eiki, ORAS Saima, « Eesti mõttelise asendi kaardistamisest », (2002), *op. cit.*, pp. 42-43.

Le regard par rapport à l'Union européenne et l'OTAN

Les trois Républiques nouvellement indépendantes voyaient dans l'accession à terme à l'UE et à l'OTAN la seule option stratégique susceptible de leur assurer un certain niveau de sécurité face à la crainte d'une éventuelle intervention militaire russe. Devant cette appréhension, l'adhésion à l'Alliance Atlantique Nord fut perçue quasi unanimement comme le gage absolu lui permettant de contrer les velléités de Moscou. Or, si les Estoniens, Lettons et Lituaniens de souche partageaient dans l'ensemble ce besoin d'être protégés par une alliance militaire occidentale, les communautés russophones avaient quant à elles une toute autre approche de cette organisation. Interrogés sur l'idée de l'adhésion de leur Etat à l'Alliance Atlantique, 47 % des Lituaniens, 58 % des Lettons et 70 % des Estoniens ont répondu qu'ils trouvaient que cette organisation pouvait être bénéfique à leur pays contre seuls 16 %, 18 % et 17 % des russophones de Lituanie, Lettonie et d'Estonie respectivement³⁴⁹(voir le tableau n°3).

Tableau n°3: L'adhésion de leur pays à l'OTAN en 2000 (en %)

	Lituaniens	Russophones de Lituanie	Lettons	Russophones de Lettonie	Estoniens	Russophones d'Estonie
Très bénéfique	14	5	26	5	22	2
Plutôt bénéfique	33	11	32	13	48	15
Pas très bénéfique	15	23	13	23	11	27
Pas du tout bénéfique	17	36	6	33	7	39
Difficile à dire	22	26	22	26	13	17

Source : ROSE Richard, *New Baltic Barometer IV : A Survey Study*, col. *Studies in Public Policy*, Centre for the Study of Public Policy, n°338, Glasgow, University of Strathclyde, 2000, pp. 38-39³⁵⁰.

Au vu de ces données, on observe un écart relativement important dans la conception de l'OTAN au sein même des États baltes.

³⁴⁹Ces chiffres prennent en compte l'ensemble de personnes ayant répondu « Très en faveur » ou « Plutôt en faveur ».

³⁵⁰ Le travail de terrain fourni en Estonie par *Saar Poll Ltd.* (15-29 février 2000), en Lettonie par *The Baltic Institute of Social Sciences* (27 avril-7 mai), en Lituanie par *VILMORUS* (13-16 avril 2000). Pour plus d'information sur les interviews, voir MOLE Richard, *New Baltic Barometer IV : A Survey Study*, col. *Studies in Public Policy*, Centre for the Study of Public Policy, University of Strathclyde, Glasgow, 2000, pp. 66-68.

Par ailleurs si l'OTAN était globalement perçue comme une source de sécurité, le regard porté sur l'adhésion à l'UE était beaucoup moins clair aux yeux des Estoniens, Lettons et Litvaniens. Un certain euroscepticisme était partagé aussi bien par une partie de l'élite politique balte que par la société civile qui conduisait même à tirer des parallèles douteux entre l'Union européenne et l'Union soviétique. L'UE représentait pour certains une forme d'union fédérative rappelant de mauvais souvenirs, pour d'autres une sorte de nouvelle « colonisation » : « *Nous sortons déjà d'une union et ne voulons pas rentrer dans une nouvelle.*³⁵¹ ». Il y avait en outre une sorte de défiance de la population non pour l'Europe en tant que telle mais vis-à-vis de « l'Europe de Bruxelles », considérée comme trop bureaucratique, rigide, « sans âme », voire « socialiste »³⁵². Alors que juste après 1991, tout ce qui était occidental était systématiquement associé à l'éloignement du centre russe, avec le temps, les coûts relatifs de l'intégration étaient devenus plus clairs pour les populations et certains médias se mirent à décrire l'UE comme une organisation lourdement bureaucratique³⁵³.

Il est, encore une fois, intéressant d'observer l'évolution du regard porté par les Estoniens et les Lettons d'origine et celle des Russophones de ces pays. Alors qu'en 1991, les Lettons et Estoniens d'origine étaient dans l'ensemble plus favorables à l'adhésion à l'UE que les communautés russophones, cette tendance s'est inversée finalement en Estonie à partir de 1996, et ce de manière plus significative en Estonie. D'après une enquête effectuée en 2000 (voir le tableau n°4), on peut voir qu'en Estonie, les Russophones approuvaient l'adhésion de ce pays à l'UE davantage (64 %) que les Estoniens dans leur ensemble (49 %)³⁵⁴. Ces derniers craignaient notamment que l'intégration à l'UE ne mette en cause le modèle économique libérale de leur pays.

³⁵¹ LEITO Vello, *Eesti ja Geopoliitika : Iseseisev Eesti Vabariik või Euroopa Liidu uuskoloniseeritud provints ?* (« L'Estonie et la géopolitique : La République estonienne indépendante ou la province de l'Union européenne nouvellement colonisée ? »), Tallinn, OÜ Mandala, 2002.

³⁵² MATHIAS Emmanuel, « Dix ans d'indépendance balte. D'une Union à l'autre ? », (mai 2001), *op. cit.*, p.27.

³⁵³ *Idem*

³⁵⁴ Ces deux chiffres prennent en compte l'ensemble des personnes ayant répondu « Très en faveur » et « Plutôt en faveur »

Tableau n°4: L'adhésion de son pays à l'Union européenne

Question : *Que pensez-vous de l'idée de l'adhésion de votre pays à l'UE ?* (en %) 2000

	Litوانيens	Russophones de Lituanie	Lettons	Russophones de Lettonie	Estoniens	Russophones d'Estonie
Très favorable	12	91	13	15	9	23
Plutôt favorable	29	26	35	30	40	41
Plutôt opposé	18	19	19	15	24	14
Très opposé	18	19	14	16	15	9
Difficile à dire	24	26	20	25	13	13

Source : ROSE Richard, *New Baltic Barometer IV : A Survey Study*, col. *Studies in Public Policy*, Centre for the Study of Public Policy, Glasgow, University of Strathclyde, 2000, p. 32.

Malgré la persistance de ces quelques réticences, la réflexion qui prévalait à la fin était celle qu'il valait mieux être dans cette union (européenne) plutôt que de tomber dans une autre (« *mieux vaut être dedans que dehors* »). Bien qu'au départ, les Baltes aient sous-estimé l'UE comme source de sécurité nationale, étant plus attirés par les garanties de l'OTAN, ils considéraient toutefois qu'un resserrement des liens avec l'UE leur permettrait de prévenir la constitution d'une zone grise entre l'Ouest et la Russie³⁵⁵.

En dehors de la question purement politique, les Baltes, et surtout l'Estonie, étaient également intéressés par la possibilité de développer leur économie grâce à l'intégration européenne. De façon plus globale, l'UE et l'OTAN constituaient pour les pays baltes un « paquet » indivisible. Ces deux organisations paraissaient complémentaires, faisant part, d'après Matthieu Chillaud, d'une même logique de sécurité et de défense. Si le désir d'OTAN répondait à un besoin de sécurité militaire, l'impératif de l'intégration européenne devait avoir un effet structurant sur les trois sociétés – l'un ne pouvant se substituer à l'autre³⁵⁶.

Pour les Baltes en effet, l'UE n'avait pas de vocation stratégique et sa *Politique européenne de sécurité et de défense* (PESD) fut très longtemps considérée comme l'ébauche d'une organisation peu appropriée à leur propre sécurité, car dépourvue de garantie effective. La classe politique balte craignait dans l'ensemble que la PESD puisse devenir une alternative à

³⁵⁵ MATHIAS Emmanuel, « Dix ans d'indépendance balte. D'une Union à l'autre ? », (mai 2001), *op. cit.*, p.26.

³⁵⁶ CHILLAUD Matthieu, « Les pays baltes : un modèle pour l'intégration ? », (2009), *op.cit.*, pp. 521-522.

l'OTAN, voire de rivaliser avec les États-Unis. Ce n'est qu'une fois l'adhésion à l'OTAN assurée que les pays baltes ont commencé à manifester un intérêt pour la PESD³⁵⁷.

La déconstruction et reconstruction

Les principaux sujets qui préoccupaient les élites et citoyens baltes après la chute de l'URSS concernaient la restauration et la consolidation de leurs États nouvellement indépendants, la question de la citoyenneté (par rapport à la minorité russophone), la transition d'une économie planifiée à celle de marché ainsi que le retrait des troupes russes présentes sur leur sol. En Lettonie, le gouvernement adopta la Constitution en usage dans l'entre-deux guerres (datée du 18 novembre 1918), ce qui revenait à tracer un lien direct entre la première République et celle nouvellement restaurée. A la différence de la Lettonie, l'Estonie et la Lituanie choisirent quant à elles d'adopter une nouvelle Constitution en 1992.

En 1991, la consolidation d'indépendance fut également rendue possible par l'affirmation des identités fortes, à la fois différentes de celle de l'empire soviétique mais aussi distinctes entre elles. C'est dans cette logique d'affirmation des identités fortes et de préservation de la langue que l'on peut comprendre la politique restrictive mise en place en Estonie et Lettonie envers ses minorités russophones. En effet, si la Diète de Vilnius accorda par la loi du 5 décembre 1991 la citoyenneté à tous les habitants ayant résidé de façon permanente dans le pays depuis trois ans antérieurement au 29 juillet 1991³⁵⁸, les gouvernements estonien et letton choisirent de limiter délibérément l'accès à la citoyenneté à leur minorité russophone numériquement plus importantes (environ 28 % et 40 % respectivement) au moment de l'indépendance, sur l'affirmation du principe de *jus sanguinis* (critère de filiation). La législation sur la citoyenneté adoptée en Estonie en 1992 et en Lettonie en 1991 accordait la citoyenneté uniquement aux individus qui étaient citoyens avant 1940 et à leurs descendants. Les autres, en revanche, pouvaient obtenir la citoyenneté du pays à condition d'y avoir vécu au moins deux (pour l'Estonie) et dix ans (pour la Lettonie), de faire preuve d'une bonne maîtrise de la langue vernaculaire et de l'histoire du pays et de prêter un serment solennel à la Constitution³⁵⁹. Nous constatons une reprise de la législation en matière de citoyenneté, la

³⁵⁷ RADVANYI Jean (dir.), *Les États postsoviétiques : Identités en construction, transformations politiques, trajectoires économiques*, Paris, Armand Colin, 3ème édition, 2011, p. 25.

³⁵⁸ Ce choix pour l'intégration est connu sous le nom d' « option zéro », car il est appliqué dans tous les États issus de l'URSS sauf l'Estonie et la Lettonie.

³⁵⁹ Par conséquent, près de 30 % de la population d'Estonie et de Lettonie devaient passer par le processus de naturalisation pour obtenir la nationalité du pays où ils avaient vécu pendant des décennies et où ils étaient désormais privés de leurs droits politiques.

Lettonie et l'Estonie ayant opté pour la restauration de leurs Républiques d'avant la Deuxième guerre mondiale plutôt que de repartir sur de nouvelles bases comme ce fut le cas en Lituanie.

La désintégration politique et économique progressive de l'espace post-soviétique s'accompagna pour les Baltes de mesures visant à l'intégration politique dans des structures euro-atlantiques et économiques avec l'Europe nordique et l'Allemagne. En ce qui concerne le niveau et le rythme de la transition économique, la démarche adoptée dans les trois pays différait, là aussi, légèrement d'un pays à l'autre. L'Estonie poussa le plus loin les réformes économiques et sa réorientation économique eut une plus grande ampleur comparée aux deux autres pays. Cette différence s'explique en partie par la culture de l'entreprise datant de la première indépendance, par une intégration relativement moins forte dans le système soviétique avec seul 5 % de l'emploi dans le secteur militaro-industriel (contre plus de 12 % en Lituanie et Lettonie et une moyenne de 21,3 % dans l'URSS) mais également par la proximité géographique et culturelle avec la Finlande, facteur favorisant l'implantation de nombreux investissements finlandais (mais aussi suédois) dans ce pays dès les premières années d'indépendance³⁶⁰. En soutenant les jeunes entrepreneurs estoniens, les PME finlandaises auraient ainsi créé un effet d'émulation³⁶¹ dans ce pays.

A la différence de l'Estonie, la Lettonie partait, selon Emmanuel Mathias, avec un héritage plus lourd issu de la période soviétique. Elle avait été plus étroitement intégrée à l'Union soviétique (15,2 % de l'emploi dans le secteur militaro-industriel en 1985) avec ses entreprises industrielles directement contrôlées par Moscou. Comme l'Estonie, la Lettonie avait hérité d'une forte minorité russophone. Mais cette dernière pesait davantage sur l'économie lettone au point qu'une partie importante de celle-ci était devenue l'élite économique de ce pays³⁶². Malgré cet héritage soviétique conséquent et une forte contraction du produit intérieur brut (PIB) (de moitié entre 1989 et la fin de 1993), la Lettonie a toutefois connu une évolution macro-économique plutôt favorable depuis l'indépendance³⁶³.

³⁶⁰ Selon les données de la Chambre de Commerce estonienne et du Ministère des Finances, en 1995 les capitaux suédois et finlandais étaient présents dans 7 072 entreprises en Estonie. La Suède et la Finlande comptaient également parmi les plus grands investisseurs en 1995-1996 (à la fin de 1996, la part des investissements suédois et finlandais représentaient 55 % du total des investissements étrangers).

³⁶¹ MATHIAS Emmanuel, « Dix ans d'indépendance balte. D'une Union à l'autre ? », (mai 2001), *op. cit.*, pp. 11-12.

³⁶² Par comparaison, beaucoup de russophones d'Estonie constituaient une main-d'œuvre (adjectif ?) dont une partie importante était concentrée dans la région industrialisée au Nord-Est du pays (source : MATHIAS Emmanuel, « Dix ans d'indépendance balte. D'une Union à l'autre ? », (mai 2001), *op. cit.*, p. 13.)

³⁶³ MATHIAS Emmanuel, « Dix ans d'indépendance balte. D'une Union à l'autre ? », (mai 2001), *op. cit.*, p. 14.

La Lituanie enfin se trouvait dans une position médiane du point de vue de l'héritage soviétique. Avec 12,5 % d'emplois dans le secteur militaro-industriel, elle fut moins touchée que son voisin du Nord, mais elle était également handicapée par le nombre élevé d'entreprises dirigées au niveau de l'Union soviétique. Certes, ne montrant aucun souci à propos de l'intégration de la minorité russophone (la population d'origine lituanienne était supérieure à 80 %), la Lituanie eut l'attitude la plus réactive face à l'occidentalisation. D'autre part, les entreprises lituaniennes cherchaient, d'après Emmanuel Mathias, à maintenir des relations économiques étroites avec leurs voisins de l'Est, car elles dépendaient toutes des autres Républiques de l'ex-URSS (en matières premières et en énergie utilisées et pour leurs débouchés). Elles firent donc pression sur leur gouvernement pour réclamer le maintien des subventions au prix d'un ralentissement du processus de transition vers les conditions de marché³⁶⁴. La société lituanienne a en outre connu plus de clivages politiques et de changements de gouvernements avec une réelle alternance, ce qui eut pour effet de ralentir les réformes et de déstabiliser la vie politique.

Enfin, l'une des premières démarches visant à consolider l'indépendance réacquise des Républiques baltes consista à se débarrasser des troupes russes présentes, avec quelques 70 000 soldats en Lettonie, 45 000 en Estonie et 40 000 en Lituanie. Dès 1991, les trois républiques firent appel à l'ONU pour demander le départ des troupes russes dans une lettre commune en date du 13 décembre 1991 au Secrétaire général des Nations unies. Les négociations bilatérales entre chaque République et Moscou s'ouvrirent fin janvier 1992, suivies de relations tendues (les négociations furent arrêtées à plusieurs reprises par la partie russe qui tentait de faire pression sur les Baltes, notamment sur la question des minorités)³⁶⁵. En août 1994, les dernières troupes russes quittèrent finalement les États baltes. D'après Philippe Perchoc (2014), les négociations entre Moscou et les trois capitales baltes furent tendues, mais cette solution était autant issue de la résolution des gouvernements estonien, letton et lituanien que de l'aide constante des États nordiques et des États-Unis³⁶⁶. Le départ des forces russes était de ce fait le résultat d'un effort international considérable³⁶⁷.

³⁶⁴ ČIČINSKAS Jonas, « Economic Development in Lithuania after Independence », in DELLENBRANT Jan Åke, NØRGAARD Ole (dir.), *The Politics of Transition in the Baltic States*, Umea, Umea University, 1994, pp. 67-83, in MATHIAS Emmanuel, « Dix ans d'indépendance balte. D'une Union à l'autre ? », (mai 2001), *op. cit.*, , p. 15.

³⁶⁵ PERCHOC Philippe, *Les Etats baltes et le système européen*, (2014), *op. cit.*, p.162.

³⁶⁶ A propos du déroulement des négociations et de l'appui de la communauté internationale pour le départ des troupes russes du sol balte, voir l'ouvrage de PERCHOC Philippe, *Les Etats baltes et le système européen*, (2014), *op. cit.*, pp. 161-169.

³⁶⁷ D'après le Premier ministre de l'époque, Mart LAAR, le gouvernement estonien pouvait alors se référer à un manuel secret rédigé par le président des Etats-Unis, Ronald REAGAN, qui conseillait sur les manières de

2.1.2 Les pays baltes et la problématique d'adhésion à l'OTAN

Les Russes et Occidentaux devant l'adhésion : réticences

Étant donné que la candidature des pays baltes à l'OTAN répondait avant tout à la recherche de garanties sécuritaires par rapport à la Russie, l'extension de l'Alliance atlantique à ces pays était, durant les années 1990, perçue par la diplomatie russe comme une volonté de marginalisation, voire d'éviction de la Russie de l'espace Baltique. En février 1998, le vice-ministre russe des Affaires étrangères tentait de dissuader les Occidentaux de l'accepter :

Si malgré toutes nos mises en garde, d'anciennes républiques soviétiques devaient faire partie de l'OTAN, la stabilité en Europe serait menacée et nous reconsidérerions inévitablement nos relations avec l'Alliance atlantique³⁶⁸

Par conséquent, la position des Occidentaux vis-à-vis de l'élargissement de cette alliance s'est en grande partie formée en relation à leur approche à l'égard de Moscou³⁶⁹. Conscients en effet de l'hostilité russe envers tout élargissement de l'OTAN vers les pays postsoviétiques, les pays occidentaux (à quelques exceptions près, comme le Danemark) furent plus que réticents à l'idée de les inviter à rejoindre l'OTAN. La Russie ne leur avait pas caché qu'elle interpréterait un tel acte comme un *casus belli*³⁷⁰. En dehors du facteur russe, certains États membres craignaient en outre qu'une telle dynamique d'élargissement n'affecte la cohésion même de l'Alliance. Les États-Unis hésitaient quant à eux à s'engager, sur la base de l'Article 5³⁷¹, à garantir la sécurité des pays baltes³⁷².

négocier avec les Russes (source : « Deux dizaines d'années sans l'armée russe » (en estonien : *Kaks kümnendit vene armeeta*), in quotidien estonien *Postimees*, 30 août 2014).

³⁶⁸ *Rossiïskie Vesti*, 18 février 1998, in CHARLOTIN Carole, « Russie, Pays baltes : l'OTAN vu de l'Est », 01 janvier 2001, in revue en ligne *Regard sur l'Est* : http://www.regard-est.com/home/breve_contenu.php?id=186 (consulté le 28 mai 2014)

³⁶⁹ Nous pouvons ici tirer un parallèle avec l'attitude des Occidentaux face aux revendications des Baltes à l'indépendance à la fin des années 1980 : les mêmes réticences et la recherche d'un équilibre entre les Républiques soviétiques baltes d'un côté, et le Kremlin de l'autre.

³⁷⁰ RADVANYI Jean (dir.), *Les Etats postsoviétiques* (2011), *op. cit.*, p.25.

³⁷¹ L'Article 5 du traité de l'Atlantique-Nord, qui a donné naissance à l'OTAN en 1948, stipule que « si un pays de l'OTAN est victime d'une attaque armée, chaque membre de l'Alliance considérera cet acte de violence comme une attaque armée dirigée contre l'ensemble des membres et prendra les mesures qu'il jugera nécessaires pour venir en aide au pays allié attaqué. » (Source : http://www.nato.int/cps/fr/SID-C48FAFC3-0E44E99D/natolive/topics_59378.htm)

³⁷² CHILLAUD Matthieu, « Les Pays baltes : un modèle pour l'intégration ? », (2009), *op.cit.*, p.520.

D'après Ronald Asmus, diplomate et analyste politique américain³⁷³, dans une telle situation d'embarras, Washington aurait proposé que la sécurité des Baltes soit assurée par l'UE mais aussi par les pays nordiques voisins³⁷⁴. Il conviendra toutefois de noter que, du fait d'une forte hétérogénéité des statuts politico-stratégiques des pays nordiques, il était compliqué pour ces derniers d'adopter une approche commune vis-à-vis de la sécurisation des pays baltes. Si la Norvège et surtout le Danemark, tous deux membres de l'Alliance, estimaient que l'OTAN était l'organisation propice pour fournir aux trois États baltes la sécurité dont ils avaient besoin, la Finlande et la Suède, pays militairement neutres, plaidaient en revanche pour des arrangements de sécurité *ad hoc*. Malgré ces différences, les quatre pays nordiques parvinrent à mettre en place une coopération stratégique très ambitieuse avec l'Estonie, la Lettonie et la Lettonie, en même temps qu'ils tentaient d'exporter leurs propres doctrines de défense³⁷⁵. (Nous reviendrons sur les mesures mises en œuvre par les pays nordiques envers les Baltes dans le chapitre 2.2.3).

Les étapes du rapprochement des États baltes avec l'Alliance atlantique

En quête d'une tactique équilibrée, les États-Unis cherchaient une solution de compromis qui ménagerait les Russes et rassurerait les États baltes dans le même temps. Suivant cette logique, le président américain Bill Clinton et ses trois homologues baltes ont signé la « Charte de partenariat américano-balte » à Washington le 16 janvier 1998. Ce document prévoyait des garanties politiques (et non militaires) aux pays de la région. En réalité, il s'agissait d'une déclaration politique non contraignante pour les États-Unis par laquelle ce pays (et non l'OTAN) s'engageait à soutenir l'indépendance, la sécurité et la prospérité des pays baltes. Rédigée en termes vagues, cette déclaration n'était pas une promesse concrète et ne garantissait en rien l'adhésion, à terme, des pays baltes à l'OTAN. Pour les Baltes, en revanche, l'intérêt de ce texte se trouvait dans la réaffirmation par Washington qu'aucun Etat non membre n'avait de droit de veto sur les décisions de l'Alliance et donc, implicitement, que les positions russes n'auraient pas d'effet sur l'élargissement³⁷⁶.

³⁷³ Ronald ASMUS fut une personne de grande importance pour les Etats baltes : il soutint les actions de *lobbying* au sein de l'administration américaine pour pousser les Etats-Unis à élargir l'OTAN au bloc de l'Est.

³⁷⁴ ASMUS Ronald et NURICK Robert, « Nato Enlargement and the Baltic States », in *Survival*, vol.38, n°2, été 1996, in CHILLAUD Matthieu, « Les Pays baltes : un modèle pour l'intégration ? », (2009), *op. cit.*.

³⁷⁵ CHILLAUD Matthieu, « Les Pays baltes : un modèle pour l'intégration ? », (2009), *op. cit.* p. 520.

³⁷⁶ *Ibidem*, p. 521.

Finally l'année 1999 - qui marquant également la première opération de l'OTAN en dehors de la zone couverte par l'Alliance (au Kosovo, mars 1999) - fut un véritable tournant pour les pays baltes dans leur perspective d'intégration à l'Alliance atlantique. En avril de cette année, lors du Sommet de Washington, chaque Etat balte s'est vu explicitement mentionné comme candidat à l'OTAN. Ni la taille, ni la situation géographique ne pouvait désormais constituer un obstacle à l'intégration. En pratique, les Baltes se virent accorder un Plan d'action pour l'adhésion (en anglais : *Membership Action Plan*, MAP) ainsi que la promesse d'un prochain sommet avant 2002³⁷⁷, en échange d'un engagement à augmenter le budget militaire en part du PIB notamment.

Les Litvaniens, très actifs au sein du Partenariat pour la Paix (PpP)³⁷⁸, optèrent pour une politique de marketing de leurs intérêts de défense auprès de Washington et de Bruxelles. Les intenses activités de *lobbying* auprès du Congrès américain et des pays les plus influents de l'OTAN ont valu à ce pays de prendre la tête de la coalition des pays candidats à l'Alliance atlantique. Impulsée par les Litvaniens et noyauté par les États-Unis dans le contexte électoral de la présidentielle américaine, la Conférence de Vilnius (19 mai 2000), au cours de laquelle neuf des États candidats à l'OTAN avaient affirmé avec force leur intention d'adhérer en bloc, constitua une excellente opération de relations publiques pour ce petit pays aux moyens militaires limités mais aux larges ambitions politiques³⁷⁹.

Or, ce n'est qu'en 2002, lors du Sommet de l'OTAN à Prague, que les trois États baltes (en même temps que la Roumanie, la Bulgarie, la Slovénie et la Slovaquie) furent définitivement invités à commencer les négociations en vue de leur adhésion à l'OTAN.

³⁷⁷ MATHIAS Emmanuel, « Dix ans d'indépendance balte. D'une Union à l'autre ? », (mai 2001), *op. cit.*, p. 32.

³⁷⁸ « *Le Partenariat pour la paix (PPP) est un programme de coopération bilatérale pratique entre l'OTAN et des partenaires euro-atlantiques pris individuellement. Il permet aux partenaires de développer une relation individuelle avec l'OTAN, en choisissant leurs propres priorités de coopération.* » (Source : http://www.nato.int/cps/fr/natolive/topics_50349.htm)

³⁷⁹ RADVANYI Jean (dir.), *Les Etats postsoviétiques*(2011), *op. cit.*, p. 50.

Une coopération particulière avec les États-Unis

Dès la fin des années 1990, les pays baltes avaient fait de la coopération avec les États-Unis une priorité. Pour la classe politique estonienne, ce partenariat estampillé « stratégique » fut présenté comme « le » pilier de sa sécurité³⁸⁰.

Ce positionnement aux côtés des États-Unis prit notamment la forme d'une participation volontariste aux campagnes militaires états-uniennes. Alors que les pays européens s'interrogeaient sur la position à prendre vis-à-vis de l'intervention armée en Irak, les États baltes (avec également dans l'espace nordique-baltique le Danemark et l'Islande³⁸¹) furent fermement décidés à apporter un soutien diplomatique et matériel à cette guerre. Le 5 février 2003, ils ont ainsi cosigné la « Lettre des Dix », adressée au Conseil de la sécurité de l'ONU par le « Groupe de Vilnius »³⁸². Et ce en dépit de l'opposition de l'opinion publique à cette guerre. Selon une enquête, 64 % des Estoniens s'étaient prononcés contre l'intervention en Irak³⁸³.

Cependant, mise à part une manifestation anti-guerre de jeunes russophones devant l'ambassade américaine d'Estonie³⁸⁴, aucun mouvement de masse ne s'est manifesté. Le gouvernement estonien a donc pu agir comme il le souhaitait³⁸⁵.

La décision de l'alignement sur la politique américaine, qui concernait l'Irak mais aussi les terrains kosovar et afghan, peut se comprendre comme la nécessité ressentie de faire preuve de volontarisme. La guerre en Irak avait éclaté quand les pays baltes étaient encore candidats à l'adhésion à l'OTAN, et leur participation auprès des États-Unis apparaissait comme une opportunité, voire une sorte de test de leur capacité à s'engager, et donc à faire partie de l'Alliance Atlantique. En d'autres termes, les gouvernements estonien, letton et

³⁸⁰ MADE Vahur, « La Conception estonienne de la politique étrangère et des relations internationales », *La Revue internationale et stratégique*, n°61, printemps 2006, pp. 175-185.

³⁸¹ Voir l'article de MOURITZEN Hans, « The Nordic-Baltic Area : Divisive Geopolitics at Work », *Cambridge Review of International Affairs*, vol.19, n°3, septembre 2006, pp. 495-511.

³⁸² Le Groupe de Vilnius, créé en mai 2000 à Vilnius, est composé de dix pays de l'Europe de l'Est, candidats à l'OTAN (Albanie, Bulgarie, Croatie, République Tchèque, Estonie, Lettonie, Lituanie, Macédoine, Roumanie, Slovaquie) qui se sont déclarés en faveur de la campagne militaire d'intervention conduite par le gouvernement américain en Irak.

³⁸³ « Enquête de l'opinion publique sur la défense de l'Etat », effectuée par *Faktum* à la demande du ministère estonien de la Défense, février 2003.

³⁸⁴ Les manifestants bombardaient le bâtiment de l'ambassade américaine avec des tomates et ont brûlé une voiture diplomatique. Ces actes de violence des russophones ont été assez mal perçus par les Estoniens.

³⁸⁵ KESA Katerina, « Estonie : une représentation du monde singulière, postsoviétique et européenne », (2011), *op. cit.*, pp. 68-69.

lituanien craignaient que leur non-participation volontaire ne remette en question leur adhésion. En engageant leurs troupes en Irak, les États baltes montraient leur motivation de candidat, leur sérieux et leur préparation militaire et espéraient s'assurer le soutien reconnaissant des États-Unis en cas d'attaque par la Russie³⁸⁶.

2.1.3 Le processus d'adhésion à l'Union européenne

Par comparaison avec l'adhésion à l'OTAN, la perspective d'intégration des Baltes à l'UE était moins problématique aux yeux des Occidentaux et Moscou, en dépit de quelques réserves, soutenait même la démarche de candidature. Toutefois, les Baltes entre eux ont au départ éprouvé des difficultés à s'entendre sur une position commune concernant cette adhésion. Si la Lituanie entendait profiter de son avance en matière de standards politiques et de droits des minorités, l'Estonie cherchait surtout à mettre en avant ses performances économiques. Enfin, tant l'Estonie que la Lituanie préféraient être traitées sur des bases distinctes, craignant de compliquer leur propre intégration dans l'UE au cas où elles seraient prises pour un ensemble indissociable³⁸⁷ : Elles avaient donc choisi chacune un calendrier différent de leur transition vers l'intégration. L'Estonie refusa dès le départ toute période de transition en aspirant, dans sa stratégie d'accession, à devenir the « *best pupil in the class* »³⁸⁸, la Lituanie, pour sa part, opta au contraire pour la période de transition la plus longue.

A la différence des pays d'Europe centrale, les États baltes devaient créer un grand nombre de nouvelles institutions à partir de rien dès la restauration de leur indépendance en 1991. C'était le cas notamment du ministère des Affaires étrangères (MAE), en fonction dès 1990. Suite à l'offre du statut de candidat, la Commission européenne installa une délégation dans les trois capitales baltes en 1996 tandis que les bureaux aux Affaires européennes étaient créés au sein du MAE à Tallinn, Riga et Vilnius.

³⁸⁶ *Ibidem*, p. 69.

³⁸⁷ MATHIAS Emmanuel, « Dix ans d'indépendance balte. D'une Union à l'autre ? », (mai 2001), *op. cit.*, p. 27.

³⁸⁸ KASEKAMP Andres, « Estonia : Eager to set an example in Europe », in BAUN Michael et DAN Marek (eds.) *The New Member States and the European Union : Foreign policy and Europeanization*, Londres, Routledge, 2013 p. 100.

Le processus d'intégration en trois phases

1) Phase de réserve (1991-1996)³⁸⁹

Les États baltes sont apparus dans l'agenda politique de la Communauté économique européenne (CEE³⁹⁰) lors des événements tragiques à Vilnius, en janvier 1991. Dès septembre 1991 (soit un mois après la restauration de l'indépendance) et la reconnaissance des États baltes par la CEE, cette dernière leur proposa des Accords de commerce et de coopération économique et commerciale³⁹¹, dits « accords européens de première génération ». Ceux-ci entrèrent en vigueur en février 1993.

Au début de l'année 1992, les pays baltes furent également inclus dans le programme d'assistance financière de l'UE nommé PHARE³⁹² (en anglais : *Poland and Hungary: Assistance for Restructuring their Economies*, il s'agit d'un instrument de pré-adhésion) avec l'Europe centrale, et non pas dans le programme TACIS (en anglais : *Technical Assistance to the Commonwealth of Independent States*)³⁹³ destiné aux pays de la Communauté des États indépendants, la CEI. Ceci montre bien que les pays de la CEE traitaient les États baltes dès leur accession à l'indépendance sur un plan différent de celui des autres Républiques de l'ex-URSS. Or, malgré cette différenciation, les trois pays ne purent signer en juillet 1994 avec la CEE que des Accords de libre-échange, alors que les pays d'Europe Centrale se virent accordés également des dispositions politiques. Cette réticence des États membres de la CEE aurait été due au fait que l'intégration des États Baltes dans les structures de défense de l'UE laissait craindre des complications dans les futures relations de l'UE avec la Russie³⁹⁴.

³⁸⁹ Selon le classement d'Emmanuel MATHIAS in MATHIAS Emmanuel, « Dix ans d'indépendance balte. D'une Union à l'autre ? », (mai 2001), *op. cit.*

³⁹⁰ CEE, créée le 1er janvier 1958 par le Traité de Rome, dissolue le 1er novembre 1993 par le Traité instituant l'Union européenne.

³⁹¹ « Les accords européens avec les pays baltes entrent en vigueur », Bruxelles, le 30 janvier 1998 (IP/98/108) : http://europa.eu/rapid/press-release_IP-98-108_fr.htm?locale=en (consulté le 11 mars 2014).

³⁹² Dans le cadre du programme PHARE, l'Estonie a bénéficié d'aides non remboursables se montant à 136 millions d'euros de 1990 à 1997. Pendant la même période, la Lettonie a reçu 161,6 millions d'euros et la Lituanie 219 millions d'euros. En application du programme PHARE de coopération transfrontalière pour la région de la Mer Baltique, les trois pays ont reçu des crédits supplémentaires entre 1994 et 1997 : l'Estonie 14,1 millions d'euros, la Lettonie 14,2 millions d'euros et la Lituanie 19,3 millions d'euros (Source : http://europa.eu/rapid/press-release_IP-98-108_fr.htm)

³⁹³ Le programme communautaire TACIS, l'Assistance technique à la Communauté des États indépendants, est créé en décembre 1991. TACIS est un instrument financier d'assistance technique qui a pour objectif d'encourager « l'établissement de conditions favorables à l'économie de marché et de renforcer la démocratie » dans les pays concernés (Source : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/d000085-la-russie-et-l-union-europeenne/le-programme-tacis-un-instrument-financier>)

³⁹⁴ MATHIAS Emmanuel, « Dix ans d'indépendance balte. D'une Union à l'autre ? », (mai 2001), *op. cit.*, p. 28.

2) *La promesse d'une intégration (1995-1998)*

Finalement la signature des Accords européens d'association offrit pour les trois États baltes une intégration plus poussée au sein de l'UE. Ces accords signés avec chacun de ces pays le 12 juin 1995³⁹⁵ furent salués par le Conseil des ministres de l'UE comme « *un symbole du retour des États baltes dans la famille européenne*³⁹⁶ ». Le dialogue politique qui fut introduit incluait une intégration progressive et une harmonisation des législations nationales avec celle de l'UE. Pour les Baltes, la promesse de l'intégration à partir du moment où les Critères de Copenhague seraient remplis était l'objectif le plus important³⁹⁷. Ces accords incarnaient un sens symbolique fort puisque les Baltes se voyaient offrir les mêmes perspectives d'intégration que les pays d'Europe Centrale, et cela après avoir occupé une position intermédiaire entre la CEI et l'Europe Centrale. L'Estonie et la Lettonie ratifièrent ces accords avec le Parlement européen les 1^{er} et 31 août 1995 respectivement, la Lituanie un an plus tard, le 20 juin 1996. Ils devinrent effectifs en février 1998. Cette 2^{ème} phase voit donc le processus d'intégration passer d'un processus avant tout intergouvernemental à un processus bureaucratique et technique, au long duquel la préparation de l'adhésion a été guidée par les Accords européens, la stratégie de pré-accession et le livre blanc qui précise les ajustements au marché intérieur de l'Union européenne³⁹⁸.

3) *Ouverture des négociations d'adhésion dès 1997*

En suivant les recommandations de la Commission européenne, qui conclut que seule l'économie estonienne était jugée capable d'affronter la concurrence et les forces du marché de l'Union, le Conseil européen de Luxembourg décida en 1997 de n'inviter que ce pays balte dans la 1^{ère} vague des négociations d'adhésion. Pour la Commission européenne (CE), la Lettonie et la Lituanie n'avaient fait que des progrès limités dans l'adoption de l'*acquis communautaire* dans ce domaine et leurs administrations étaient jugées encore trop faibles³⁹⁹. Cette décision fit réagir la Lettonie et la Lituanie avec vigueur. La Lituanie estima que le

³⁹⁵ Les États baltes ont pu signer ces accords toutefois quatre années après la Pologne et la Hongrie et deux ans après la Bulgarie, la République Tchèque, la Roumanie et la Slovaquie.

³⁹⁶ « Signing of the European Association Agreements with Estonia, Latvia and Lithuania », Communiqué de presse du Conseil des ministres de l'UE, 12 juin 1995 (PRES/95/173), in MOLE Richard, *The Baltic States from the Soviet Union to the European Union* (2012), *op. cit.*, p.152.

³⁹⁷ MATHIAS Emmanuel, « Dix ans d'indépendance balte. D'une Union à l'autre ? », (mai 2001), *op. cit.*, p. 29.

³⁹⁸ MATHIAS Emmanuel, « Dix ans d'indépendance balte. D'une Union à l'autre ? », (mai 2001), *op. cit.*, p. 29.

³⁹⁹ Le Conseil européen de Copenhague (1993) avait en effet décidé que l'examen des candidatures se ferait au cas par cas.

choix du Conseil reposait non pas sur des critères objectifs prédéfinis mais sur des considérations politiques, voire géopolitiques, comme la demande de fermeture de la centrale nucléaire d'Ignalina pour la Lituanie et le problème de la minorité russophone pour la Lettonie⁴⁰⁰. Or, il était décidé lors du Conseil européen du Copenhague, en juin 1993, que l'examen des candidatures se ferait au cas par cas. La CE maintenait que seule l'économie estonienne était jugée capable d'affronter la concurrence et les forces du marché de l'Union.

Il faudra attendre le Conseil européen d'Helsinki du 11 décembre 1999 pour que toutes les candidatures soient remises à plat et que des négociations d'adhésion soient ouvertes, cette fois-ci avec chacun des pays candidats. A partir du 15 février 2000, la Lettonie et la Lituanie purent engager des négociations avec Bruxelles⁴⁰¹. Le 9 octobre 2002, la Commission européenne décida enfin, formellement, l'élargissement de l'Union, à partir de 2004, à dix pays candidats, dont l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie.

Le cadre institutionnel de l'adhésion de l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie à l'UE : critères de conditionnalité, suivi et évaluation

Pour être acceptés comme membres de l'UE, les États candidats sont soumis à un processus de qualification astreignant et long qui consiste en plusieurs démarches, allant de la négociation, du partenariat et de la définition d'une feuille de route aux programmes de pré-accession. A travers tout ce processus, les pays désirant appartenir à cette organisation passent progressivement du statut du candidat potentiel, puis de candidat à celui d'Etat membre. Pour se voir accorder le statut de membre, l'UE exigeait que les conditions économiques, politiques et administratives, négociées lors du Conseil européen (1993) à Copenhague, dites « Critères de Copenhague » (ou « critères d'adhésion »), soient remplies. Celles-ci prévoyaient la mise en place d'institutions stables, garantissant la démocratie, la primauté du droit, les droits de l'homme, le respect des minorités et leur protection, une économie de marché, ou encore la capacité à adopter l'*acquis communautaire*⁴⁰² (intégrer le droit de l'UE dans leur législation nationale). L'une des conditionnalités émise par la « clause balte »

⁴⁰⁰ MATHIAS Emmanuel, « Dix ans d'indépendance balte. D'une Union à l'autre ? », (mai 2001), *op. cit.*, pp. 29-30.

⁴⁰¹ LOROT Pascal, « Les pays baltes et l'élargissement de l'Union européenne », *Annuaire Français des Relations Internationales, AFRI*, vol.4,2003, p. 302.

⁴⁰² L'*acquis communautaire* constitue l'ensemble des droits et obligations qui lient tous les Etats membres de l'UE (les principes des traités, la législation ou les déclarations).

permettait la suspension immédiate, générale ou partielle du processus « si une violation sérieuse des termes essentiels de l'accord a lieu »⁴⁰³. Les Baltes se trouvaient de ce fait dans l'obligation de régler la situation des minorités russophones sur leur sol par une intégration accélérée de ces non-citoyens en Lettonie et Estonie notamment. Bien qu'au départ les questions liées à l'intégration des russophones relevait surtout du domaine du Conseil de l'Europe et de l'OSCE, à partir du milieu des années 1990 celles-ci furent reprises par l'UE. La montée en puissance de l'UE sur les questions concernant l'intégration des minorités semble avoir été liée à l'intégration de la Suède et de la Finlande en 1995⁴⁰⁴. Sous la pression internationale occidentale mais aussi celle de Moscou qui dénonçait le mauvais traitement de ses compatriotes, les autorités baltes ont élargi les critères pour que les résidents d'origine russe puissent acquérir les mêmes droits que les citoyens de « souche ». La décision du Conseil permanent de l'OSCE de ne pas renouveler son mandat en Estonie au-delà du 31 décembre 2001, témoignerait de l'évolution favorable (du moins formellement), dans ce pays, de la législation sur la citoyenneté.

Le processus d'adhésion était régi par des moyens différents visant chacun à faire progresser les États candidats vers l'adoption de l'*acquis communautaire*. C'est une entité spécifique au sein de la Commission européenne, la Direction générale (DG) élargissement, qui fut chargée de surveiller les progrès réalisés par les pays candidats pour atteindre ces critères d'adhésion. La DG élargissement produisait des *Rapports réguliers* (allant de 60 à 130 pages environ) à l'attention du Conseil européen qui mettaient l'accent sur le rythme auquel l'acquis était adopté et sur le degré de l'alignement de la législation nationale concernant l'acquis⁴⁰⁵. Le rôle de surveillance et de contrôle (*monitoring*) fut en outre délégué aux États membres de l'UE, et cela surtout dans les domaines où la Commission européenne ne possédait pas d'expertise. En participant au *Peer Review Mission*, les fonctionnaires et experts des États membres surveillaient régulièrement la manière dont l'acquis était adopté au niveau national en pratique et exerçaient en tant que conseillers. Par exemple, des officiers de police des États membres ont été envoyés dans les pays baltes pour voir si ces derniers faisaient suffisamment d'efforts pour protéger leurs frontières ou pour lutter contre le trafic de

⁴⁰³ MATHIAS Emmanuel, « Dix ans d'indépendance balte. D'une Union à l'autre ? », (mai 2001), *op. cit.*, p. 30

⁴⁰⁴ *Idem*

⁴⁰⁵ Nous nous appuyons ici sur une étude effectuée par Mathilda DAHL qui analyse comment la Commission européenne a surveillé le processus d'adaptation d'acquis dans les États baltes : DAHL Mathilda, « Rituals of inquisition. European Commission monitoring of accession processes », in JACOBSSON Bengt (dir.), *The European Union and the Baltic States. Changing forms of governance*, New York, Routledge, 2010, pp. 38-58.

drogue⁴⁰⁶. Ces projets, dits de « jumelage ⁴⁰⁷ » institutionnel (selon la terminologie de la CE), utilisés comme l'un des instruments de préadhésion, auraient permis d'accélérer le processus d'harmonisation des lois nationales et des réformes (ce qui nécessitait pratiquement un an de préparation à chaque fois pour les délégations nationales)⁴⁰⁸.

Concrètement, les différentes administrations nationales de chaque pays candidat furent chargées de lire la partie du rapport concernant leur domaine et répondre ensuite en s'engageant sur un type d'activité qu'ils avaient l'intention d'entreprendre dans le cadre du *Plan d'Action*. Le fait de lier le *Plan d'Action* (négocié pour chaque pays candidats) aux rapports fournis par la Commission européenne aurait contribué à créer un nouvel engagement dans un calendrier défini. La centralisation de ces documents nécessaires pour la constitution d'un Plan d'action et la coordination de tout le processus au niveau national relevaient du Comité national central de l'UE qui envoyait le *Plan d'action* complété à la Commission européenne. D'après l'étude effectuée par Mathilda Dahl (2010)⁴⁰⁹, les demandes aux pays candidats étaient de ce fait dynamiques et dépendaient de l'avancement du processus de chaque Etat candidat. Dans la plupart des cas, l'*acquis* ne prescrivait aucun modèle particulier mais plutôt des exemples ou des « bonnes pratiques » à suivre.

Les États candidats étaient donc libres de s'organiser comme ils le désiraient. Mathilda Dahl démontre ainsi que les États candidats étaient fortement impliqués dans tout le processus de monitoring les concernant et que le processus d'adhésion était surtout un travail mutuel et socialisant (d'échange d'informations notamment) entre la Commission européenne et les administrations nationales.

La Commission, au lieu d'imposer sa position supérieure, aurait ainsi davantage pratiqué un contrôle ou une hiérarchie « douce »⁴¹⁰. Par conséquent, même si les critères de conditionnalité devaient s'appliquer de façon similaire pour tous les pays candidats, on pouvait voir qu'elles n'étaient pas remplies partout au même degré. En effet, étant donné que tous les candidats devaient accéder au statut de membre en même temps (en 2004), il était clair qu'ils ne pouvaient atteindre tous le même niveau exigé dans un délai fixé par avance⁴¹¹.

⁴⁰⁶ *Ibidem*, p.48.

⁴⁰⁷ Sur les jumelages institutionnels, voir TULMETS Elsa, « L'adaptation de la méthode ouverte de coordination à la politique d'élargissement de l'UE : l'expérience des jumelages institutionnels en Estonie et en Hongrie », in *Politique Européenne*, n°18, hiver 2006, pp. 155-189 ; SVENSSON Jenny, « Governance through Mediation. EU Twinning in Lithuania », in JACOBSSON Bengt (dir.), *The European Union and the Baltic States*, (2010), *op. cit.*, pp. 59-80.

⁴⁰⁸ *Ibidem*, pp. 40-41.

⁴⁰⁹ *Ibidem*, p. 56.

⁴¹⁰ *Ibidem*, p. 57.

⁴¹¹ *Ibidem*, p. 56.

E. Granqvist et E. Wallin (2010)⁴¹² démontrent aussi que même si les trois États baltes avaient adopté, dès le milieu des années 1990, leurs premières lois relatives au service public, chacun d'eux avait suivi un chemin quelque peu différent. L'Estonie, attachée aux idées du Mouvement du nouveau management public (en anglais : *New Public Management, NPM*)⁴¹³, opta clairement pour une « rupture nette avec le passé », en impliquant une énergie et des ressources considérables pour se doter d'une image (*image-making*) d'Etat libéral. La Lettonie et la Lituanie étaient en revanche plus réticentes quant à l'adoption des réformes du NPM. Ces deux pays faisaient preuve d'un manque de capacités administratives concernant la mise en place des lois. Or, malgré une transformation discontinue en Lettonie et d'une réputation de « retardataire » pour la Lituanie, les trois pays baltes ont progressivement été ancrés sous l'influence des idées de la réforme du secteur public (NPM)⁴¹⁴.

Pour conclure sur la procédure de l'intégration européenne, on pourrait dire que malgré son apparence stricte et uniforme, ce processus s'avérait finalement plus souple et adapté au rythme de chacun. Dans l'adoption de l'*acquis*, la Commission exerçait un rôle qu'on peut qualifier de hiérarchie « douce » : en fixant les critères globaux à respecter dans un délai fixé par avance, chaque candidat à l'adhésion disposait cependant d'une large manœuvre dans la mise en place des réformes exigées.

Enfin, après de longs et exténuants efforts faits lors du processus d'adaptation de la législation dite européenne, aussi bien l'Estonie, la Lettonie que la Lituanie (ensemble avec les sept autres pays d'Europe Centrale et Orientale) se sont vus accorder le statut de pays membres de l'UE en 2004. On peut alors affirmer que cette perspective (la « carotte ») avait servi de réelle motivation pour inciter ces pays à mener leurs réformes qui demandèrent des sacrifices à leurs sociétés.

Il y a néanmoins, durant tout ce processus de reconstruction et d'intégration, un élément important qui a sans aucun doute allégé les démarches. En effet, dans leur chemin

⁴¹² GRANQVIST Eva, WALLIN Emma, « Opening up or change. Modernizing public administration in the Baltic states », in JACOBSSON Bengt (dir.), *The European Union and the Baltic States*, (2010), *op. cit.*, pp. 81-97.

⁴¹³ Le nouveau management public, apparu au début des années 1980, consiste à adapter au secteur public des méthodes de management traditionnellement réservées au secteur privé. Voir sur ce sujet AMAR Anne, BERTHIER Ludovic, « Le nouveau management public : avantages et limites », article disponible en ligne : http://www.unice.fr/recemap/contenurevue/Articles/Revue_Recemap13_Amar_Berthier.pdf (consulté le 10 juin 2014).

⁴¹⁴ GRANQVIST Eva, WALLIN Emma, « Opening up or change... », (2010), *op. cit.*, pp. 81-97

vers l'Europe et l'Occident au sens large, les États baltes pouvaient compter sur leurs relations privilégiées avec l'Europe nordique. Nous allons voir de quelle façon des pays comme la Suède, le Danemark ainsi que la Finlande (et dans une moindre mesure, la Norvège) ont apporté une assistance à la fois technique, politique et matérielle à leurs voisins du Sud de la mer Baltique, en exerçant un rôle de « parrains » ou « tuteurs » durant toute la période 1990-2004.

*2.2 Le rôle et l'action des pays nordiques dans le processus de transition,
« d'eupéanisation » et de « démocratisation » en Estonie, Lettonie et Lituanie*

Durant toute la période allant de la transition à l'intégration (1990-2004), les États baltes étaient guidés, conseillés et aidés par les pays nordiques dans des domaines aussi divers que variés. Parler de ces processus sans tenir compte de cet élément de proximité particulier reviendrait finalement à ignorer une partie des déterminants expliquant cette « réussite » de l'intégration.

Ces Nordiques (ou *Norden*) représentaient pour l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie une sorte de modèle de pays dynamiques et modernes ayant su préserver leurs spécificités. Tout en se revendiquant Européens, l'Estonie n'hésitait pas, nous l'avons vu, à afficher son appartenance au groupe des pays nordiques. Cette image positive des Nordiques nous permet ainsi plus facilement de comprendre l'attitude favorable des Baltes à accepter leurs voisins septentrionaux en tant que « parrains » ou « tuteurs ».

Il convient cependant de souligner que l'influence nordique ne survient pas au lendemain de 1991. Elle a façonné le devenir des Estoniens et Lettons tout au long de leur histoire (dont sous la domination suédoise entre 1629-1721⁴¹⁵). Enfin, lors de l'Occupation soviétique, la Scandinavie a constitué, nous l'avons vu, une véritable fenêtre sur l'Ouest à la fois à travers le rôle que les réfugiés baltes y ont pu jouer (en Suède notamment), que des médias finlandais, captés à Tallinn à partir de 1968. Rappelons également que durant les mois qui ont précédé l'indépendance des Baltes, les Scandinaves tenaient une place de médiateurs entre les Baltes et les Occidentaux (1.2).

⁴¹⁵ KESA Katerina, « L'Estonie, un modèle nordique ? L'Influence et le rôle des Nordiques dans l'évolution de l'Estonie », Mémoire de Master 2, sous la direction de Charles URJEWICZ, filière Hautes Etudes Internationales (HEI), INALCO, juin 2008.

S'il ne fait aucun doute que l'activité menée par la Suède, la Finlande ou le Danemark envers les Baltes dès les années 1990 ait permis de leur ouvrir la voie vers l'Europe, cette action, de par ses enjeux et sa complexité, mérite d'être étudiée de plus près. De fait, en tant que véritables « parrains », ces « Friends of the Balts », comme on a pu les qualifier, non seulement plaident pour l'entrée des trois pays dans l'UE mais développaient également de vastes programmes bilatéraux et multilatéraux d'assistance visant à soutenir l'adaptation de ces trois pays à l'adhésion à l'UE.

Pour étudier leur action, nous avons choisi ici de recourir aux différents outils et méthodes proposés dans le cadre de l'étude des « transferts » (en anglais : *Policy transfer studies*). Ainsi, nous tenterons d'expliquer les motifs ayant incité les pays « donneurs » (les pays nordiques) à assister les pays « récepteurs » (pays baltes) de ce transfert (2.2.1). Nous proposerons ensuite de définir un cadre et une typologie de cette action de transfert ainsi que d'analyser les rapports qu'ils entretenaient dans le cadre de parrainage (2.2.2). Une fois les bases de ce « parrainage » posées, nous nous pencherons plus particulièrement sur quelques cas d'étude de l'action, ce qui nous permettra d'illustrer nos propos (2.2.3).

2.2.1 L'action des pays nordiques envers les baltes (1991-2004) : les enjeux et les logiques de « l'internationalisme » nordique

Dès la restauration de l'indépendance des pays baltes (août 1991), les élites politiques suédoises, finlandaises et danoises affichaient clairement leur volonté d'accompagner les pays riverains du sud de la mer Baltique dans leurs efforts de réformes. En tant que voisins, ce changement du contexte international touchant les rives orientales de la Baltique concernait les pays nordiques directement :

« [La région de la mer Baltique] est la région la plus susceptible d'affecter les intérêts sécuritaires de la Suède. La Suède, du fait de sa proximité et des liens historiques avec les Baltes, doit consacrer une attention particulière à tout ce qui s'y passe. »⁴¹⁶

La restauration de l'indépendance dans les États baltes a ainsi contribué à encourager le dialogue et la coopération entre les quatre pays nordiques (Finlande, Suède, Danemark et Norvège) d'une part, et les trois pays baltes (Estonie, Lettonie et Lituanie), de l'autre. Rapidement, toute une série de projets d'assistance allant du transfert d'aide matérielle à l'assistance technique se sont mis en place au profit de la modernisation de l'Estonie, la

⁴¹⁶ Propos tenus par SCHORI, le Ministre social-démocrate suédois, dans une revue d'affaires étrangères en 1989.

Lettonie et la Lituanie. Dans une première phase, cette assistance aux Baltes consistait à soutenir principalement les premières étapes du processus de démocratisation et ne se distinguait que peu de la forme traditionnelle d'assistance au développement nordique dans le monde. Dans un deuxième temps, et ce surtout à partir du milieu des années 1990, le parrainage des pays nordiques auprès des Baltes s'est en grande partie consacré à la préparation de ces derniers à l'adhésion à l'UE. Avec le soutien accordé à la construction des structures de défense nationale, ce parrainage servait également indirectement à préparer l'entrée des Baltes à leur adhésion à l'OTAN⁴¹⁷.

Ce sous-chapitre sur le « parrainage » nordique entend ainsi comprendre ce en quoi il consistait plus précisément. Il sera intéressant ainsi de placer ce « parrainage » envers les Baltes dans la logique de la solidarité internationale nordique plus large et de voir comment les élites des quatre principaux pays nordiques (la Suède, la Finlande, le Danemark et, dans une moindre mesure, la Norvège) se positionnaient après 1991 face aux questions sécuritaires dans la zone baltique notamment (A). Il sera question ensuite de comprendre les logiques dans lesquelles cette politique de solidarité nordique (d'une manière générale et plus spécifiquement envers les Baltes) s'inscrit (B).

Le positionnement des Nordiques face aux changements géopolitiques dans leur voisinage

En août 1991, cinq pays nordiques, l'Islande⁴¹⁸ en tête, ont chacun à leur tour reconnu l'indépendance des Républiques baltes. La Suède fut le premier pays à ouvrir, en août 1991, des ambassades à Tallinn, Riga et Vilnius. Pour les Baltes, cela signifiait le retour symbolique de l'Occident et le rétablissement des relations politiques avec des pays occidentaux. Pour les pays nordiques, l'indépendance des États baltes impliquait la redéfinition d'une stratégie politique vis-à-vis de leurs voisins orientaux. Or, malgré l'enthousiasme que cela suscitait, ce changement de l'environnement géopolitique mettait les élites nordiques également dans une situation délicate : ils se trouvaient désormais entre deux « camps » avec, d'un côté les Baltes qui cherchaient à se débarrasser des « restes » de l'époque soviétique (troupes russes,

⁴¹⁷ BERGMAN Annika, « Adjacent Internationalism. The Concept of Solidarity and Post-Cold War Nordic-Baltic Relations », in *Coopération and Conflict : Journal of the Nordic International Studies Association*, vol. 41, n°1, 2006, p. 74.

⁴¹⁸ L'Islande fut le premier pays à reconnaître l'indépendance de l'Estonie, la Lettonie et Lituanie au mois d'août 1991.

économie soviétique, les Russes devenus apatrides etc.) pour se tourner vers l'Occident, et de l'autre, le Kremlin qui ne voyait pas cette séparation d'un bon œil.

Même si dans l'ensemble, les pays nordiques s'accordaient sur le fait qu'il était nécessaire d'aider les États baltes, ils ont procédé chacun à leur manière s'agissant de la « stabilisation et sécurisation de la région » baltique. A grands traits, nous pouvons observer trois types d'approches : les pays en faveur du rapprochement des États baltes avec l'OTAN (Danemark) ; ceux privilégiant la sécurisation de la région à travers les organisations régionales tout en dialoguant avec la Russie (Suède, Finlande) ; et les pays moins impliqués dans la politique stratégique des États baltes (Norvège, l'Islande).

Cette différenciation s'explique par le propre positionnement de ces pays face aux équilibres internationaux. De fait, trois des pays nordiques (le Danemark, la Norvège et l'Islande) sont traditionnellement des défenseurs ardents de l'atlantisme, alors que deux autres (la Finlande et la Suède), non membres de l'OTAN, promeuvent le renforcement de la politique européenne de sécurité et la coopération régionale qu'ils considèrent comme davantage en phase avec leurs traditions de résolution pacifique des différends. On peut ainsi comprendre pourquoi, durant les années 1990, la Finlande et la Suède, en contribuant à la reconstruction des infrastructures de défense et restructuration de la police des frontières dans les pays baltes, avaient espéré que ces derniers renonceraient à leur désir d'adhérer à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord pour se concentrer sur leur intégration à l'UE.

Pour le Danemark, membre de l'OTAN depuis sa création (avril 1949), la réponse aux préoccupations sécuritaires de la région baltique passait clairement par l'implication des États-Unis et le rapprochement des trois pays baltes avec l'Alliance atlantique. Ce pays était réticent à l'idée du renforcement du pôle sécuritaire au sein de l'UE.

La réaction de la Suède devant l'émergence des États baltes en tant qu'entités indépendantes était, quant à elle, plus complexe et évolua en plusieurs phases. En 1991, tout en soutenant politiquement et matériellement l'aspiration des États baltes à l'indépendance, le gouvernement social-démocrate suédois avait demandé que les négociations d'indépendance soient menées avec l'Union soviétique. Ensuite, avec l'arrivée au gouvernement (4 octobre 1991) du Premier ministre du parti Conservateur (modérés) de Carl Bildt, la politique suédoise connut un léger tournant. Tandis qu'il poursuivait les engagements entamés par le gouvernement précédent sur l'adhésion de son pays à l'UE et qu'il maintenait la politique militaire prônant la neutralité en cas de guerre, il posa la question de la neutralité

en cas d'une éventuelle invasion des États baltes. Pour ce gouvernement conservateur, il était difficilement envisageable de préserver la neutralité « *en cas d'un conflit prévisible dans son voisinage*⁴¹⁹ » et de rester indifférent en cas de menace à la stabilité des Baltes. Face à cela, l'engagement militaire dans les conflits dans la région de la Baltique ne bénéficiait que de peu de soutien de la part de l'opposition comme de l'opinion publique suédoise. Finalement, les négociations entre les États baltes et la Russie pour le retrait des troupes russes ont plutôt soulagé les esprits en Suède. Enfin, en 1994 avec le retour des sociaux-démocrates au gouvernement, la priorité était désormais donnée à l'entrée de la Suède à l'Union européenne (chose faite le 1^{er} janvier 1995). La politique suédoise vis-à-vis de la sécurité des États baltes devait dorénavant être appréhendée dans le cadre de la Politique étrangère et de sécurité commune (PESC) de l'Union européenne. Dès lors, pour ce pays, la question de la sécurité dans la région baltique ne devait pas uniquement être traitée entre l'Occident et les États baltes mais se traiter *via* le dialogue avec la Russie. En août 1996, Ingvar Carlsson, le Premier ministre social-démocrate, en visite auprès du président des États-Unis, proposait que toute question touchant à la « *soft security* », telle que le maintien de la paix ou l'élargissement de l'UE, soit traitée au niveau régional. Les problèmes liés à la « *hard security* » devraient quant à eux être délégués aux États-Unis⁴²⁰.

Parmi les pays nordiques, la Finlande resta, selon Clive Archer, jusqu'à 1991 le pays le plus conservateur dans ses déclarations officielles envers les revendications baltes d'indépendance. Elle modifia ensuite ses relations envers Moscou, en passant d'une relation très proche avec l'Union soviétique à une relation plus « normale » avec la Fédération de Russie⁴²¹. Tandis qu'elle menait elle aussi des négociations d'adhésion à l'UE, la Finlande voyait dans la sécurité collective des Nations Unies ainsi que des organisations européennes (l'OSCE, le Conseil de l'Europe et l'Union européenne) des solutions propices pour la politique sécuritaire, le règlement de disputes et la gestion de crises dans la région baltique.

La Finlande était en effet persuadée que la stabilité en Europe serait mieux garantie si on incluait les États baltes dans un certain nombre d'organisations régionales de coopération,

⁴¹⁹ BJERELD Ulf, « Sweden's Foreign Policy After the End of the Cold War – From Neutrality to Freedom of Action », in LINDAHL Rutger, SJÖSTEDT Gunnar (dir.) *New thinking in International Relations : Swedish Perspectives. The Yearbook of the Swedish Institute of International Affairs 1994-1995*, Stockholm, Swedish Institute of International Affairs, 1995, p. 186, in ARCHER Clive, « Nordic Swans and Baltic Cygnets », in *Cooperation and Conflict*, Londres, SAGE Publications, 1999, p. 53.

⁴²⁰ ARCHER Clive, « Nordic Swans and Baltic Cygnets », *op. cit.*, p. 54-55.

⁴²¹ *Ibidem*, p.55.

telles le Conseil des États de la Mer Baltique ou le Pacte de Stabilité de l'Europe du Sud-Est⁴²². Ce pays nordique considérait en revanche que dans l'implication des trois États baltes dans les organisations régionales, la priorité devait être donnée à l'Estonie⁴²³. Du fait des liens historiques et culturels communs et de leur proximité géographique, nous l'avons vu, ce dernier était perçu comme un partenaire prioritaire.

De tous les pays nordiques (si l'on exclut l'Islande), la Norvège fut la moins impliquée et intéressée par la coopération avec les Baltes. Elle a favorisé dès le départ la coopération (par la voie multilatérale et bilatérale) avec la Russie dans la région de la mer de Barents. La coopération nordique dans la région baltique aurait été pour ce pays surtout un moyen d'éviter de se trouver en marge de la communauté européenne et du territoire Nord-européen suite à son refus d'adhérer à l'Union européenne.

Les pays nordiques : d'une tradition de solidarité internationale (*international solidarity*) aux logiques de « l'internationalisme adjacent »

Des origines de la solidarité nordique...

Historiquement, le Danemark, la Finlande, la Suède et la Norvège avaient gagné une réputation de pays membres de la communauté internationale engagés dans la solidarité internationale. Depuis les années 1960, ils promouvaient les valeurs internationalistes telles que la sécurité collective, la solidarité, la paix ou la justice redistributive au-delà de leurs propres frontières⁴²⁴. Cette « internationalisme nordique » était principalement destiné aux pays en voie de développement et s'est opéré dans le cadre de l'organisation des Nations Unies (ONU). Dans la conception de Kjell Goldmann (1994), l'internationalisme constitue « *un ensemble de convictions avançant que plus il y a de règles, d'organisations, d'échanges et de communication entre États, plus la paix et la sécurité sont renforcées* »⁴²⁵. Pour G. Kjell, les Nordiques constituent de bons exemples pour leur pratique de l'internationalisme

⁴²² Le Pacte de Stabilité pour l'Europe du Sud-Est, fut adopté le 10 juin 1999, à l'initiative de l'Union européenne à Cologne. Plus de 40 pays partenaires et organisations se sont ainsi engagés à renforcer « *leurs efforts pour consolider la paix, la démocratie, le respect des Droits de l'Homme et la prospérité économique au nom de la stabilisation de la région entière* ». Le lien Internet de l'Organisation : <http://www.stabilitypact.org/default.asp>

⁴²³ ARCHER Clive, « Nordic Swans and Baltic Cygnets », (1999), *op. cit.*, p. 56.

⁴²⁴ BERGMAN Annika, « Adjacent Internationalism... » (2006), *op. cit.*, p. 73.

⁴²⁵ GOLDMAN Kjell, *The Logic of Internationalisms: Coercition and Accomodation*, London, Routledge, 1994, p. 2.

en ce qu'ils tendent à un engagement plus fort aux valeurs de la solidarité internationale, surtout en comparaison avec ce que cet auteur appelle les « internationalistes coercitifs » qui, comme les États-Unis, favorisent les mesures plus contraignantes pour ramener de la stabilité à la politique internationale⁴²⁶. La particularité de l'internationalisme nordique réside également dans ces valeurs de justice sociale et économique globale. Elle peut donc se définir dans les termes de la social-démocratie qui, tout en approuvant la libéralisation du commerce et de la coopération internationale, thèses qui sont propres à l'internationalisme libéral⁴²⁷, met en avant l'importance de la justice sociale et économique globale, en particulier la réduction du sous-développement⁴²⁸. Cette tendance s'expliquerait par les liens forts entre la pratique des pays nordiques du bien-être (*welfare*) universel sur le plan domestique et l'importance de leurs provisions d'aide publique au développement, APD (en anglais : *Official Development Assistance, ODA*).

La Norvège, la Suède et le Danemark comptent parmi les cinq pays nordiques (en comptant les Pays-Bas et le Luxembourg) les plus généreux de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) concernant leur part dans l'APD. D'après Annika Bergman, Les États nordiques avec leur modèle d'Etat providence social-démocrate auraient ainsi créé les conditions appropriées pour introduire dans la société la valeur de solidarité, dont l'influence ne fut pas confinée à la politique intérieure mais peut également être retracée jusque dans leur politique étrangère et de sécurité⁴²⁹.

L'activisme nordique pourrait être vu aussi comme l'expression d'un messianisme désintéressé dans laquelle ces quatre pays souscrivent à l'idée que « *les sociétés riches ont l'obligation morale d'assister les populations des pays plus pauvres*⁴³⁰ », et soutiennent le rôle des Nations Unies, le droit international, la médiation et la résolution des conflits tout en cherchant à partager et diffuser les principes démocratiques à travers le monde⁴³¹. Cet internationalisme ou solidarité adjacente s'est sans doute aussi nourri de la vision nordique selon laquelle les États occidentaux (plus riches) ont un devoir éthique d'assister et d'aider les

⁴²⁶ *Ibidem*, p. 189.

⁴²⁷ Selon la distinction de Fred HALLIDAY (« Three Concepts of Internationalism », *International Affairs*, n°64, Royal Institute of International Affairs, printemps 1988, p. 188), le comportement internationaliste des Etats peut être soit libéral, hégémonique ou révolutionnaire (source : BERGMAN Annika, « Adjacent Internationalism... » (2006), *op. cit.*, p. 75).

⁴²⁸ BERGMAN Annika, « Adjacent Internationalism... » (2006), *op. cit.*, p. 76.

⁴²⁹ *Idem*

⁴³⁰ LINKLATER Andrew, *The Transformations of Political Community : Ethical Foundations of the Post-Westphalian Era*, Cambridge, Polity Press, 1998, p. 208, in BERGMAN Annika, « Adjacent Internationalism... » (2006), *op. cit.*, p. 77.

⁴³¹ BERGMAN Annika, « Adjacent Internationalism... » (2006), *op. cit.*, p. 77.

sociétés auparavant réprimées pour que ces dernières puissent réintégrer la communauté internationale. enfin, on trouve dans cet engagement une dimension normative dans le sens où l'Union européenne constitue, pour les pays nordiques, un moyen ou un cadre pour promouvoir les valeurs de la démocratie, des droits de l'Homme et des minorités, des règles du droit à l'intérieur et au-delà de ses frontières.

....aux logiques de la solidarité envers les pays baltes

L'intérêt pour l'établissement d'un dialogue était réciproque pour les Nordiques et les Baltes. Au lendemain de l'indépendance des Baltes, ces États, restés sans alliés (l'adhésion à l'Union européenne et à l'OTAN paraissait alors encore impossible) se trouvaient dans le besoin d'une assistance internationale. Les Nordiques furent parmi les premiers à leur accorder un soutien politique et financier.

L'éclatement de l'URSS et le rétablissement de l'indépendance des pays baltes (1991) a ainsi non seulement conduit les Nordiques à (re-)définir une stratégie en matière de politique étrangère avec leurs voisins du Sud, mais également à doter leur solidarité internationale d'une forme nouvelle, celle d'une dimension balte, l'« internationalisme adjacent ⁴³² ». Si l'on met de côté la tradition nordique dans le domaine de la solidarité internationale, les raisons de l'engagement dans leur région « adjacente » étaient nombreuses.

Voisins directement liés à l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie, les pays nordiques avaient tout intérêt à maintenir la stabilité de cette région, et pour ce faire, prendre ces jeunes États baltes, n'ayant que peu d'expérience en tant qu'États indépendants, sous leur « tutelle ». En effet, l'éclatement de l'Union soviétique faisait craindre l'extension de nouveaux types de problèmes liés à la criminalité, aux drogues, aux vagues de migrations... qui pouvaient se développer dans les Républiques nouvellement indépendantes. Il fallait donc éviter que ceux-ci ne se propagent vers le Nord de la mer Baltique.

Les Nordiques voyaient en outre un intérêt à développer et stabiliser les économies estonienne, lettone et lituanienne car ces nouveaux États pouvaient servir de marchés potentiels où il était tout à fait avantageux d'investir, devenant ainsi les premiers à ouvrir ces marchés.

⁴³² Le terme « adjacent internationalism » est développé par BERGMAN Annika, in BERGMAN Annika, « Adjacent Internationalism... » (2006), *op. cit.*, pp. 73-97.

Bien que l'idée de l'élargissement de l'OTAN aux États baltes fût un sujet de division entre les pays nordiques membres et non membres de cette organisation, celle de l'adhésion des pays baltes à l'UE était approuvée unanimement. L'un des enjeux majeurs de l'entrée des Baltes dans l'Union européenne était justement que l'adhésion allait elle-même, par sa conditionnalité, contribuer à la stabilisation économique et sociale des pays baltes. L'avancement du processus d'élargissement vers l'Est, l'une des priorités fixée par la présidence finlandaise au Conseil européen (1999), fut présenté comme un « facteur de stabilisation » de l'Union. Pour la Finlande, l'arrivée des nouveaux membres allait « renforcer la réputation de l'UE en tant qu'acteur international »⁴³³.

Il était également courant de penser que l'adhésion des États baltes à l'Union européenne pouvait avoir un impact sur l'équilibre au sein même de l'Union en renforçant le pôle nordique et en favorisant leur position au sein de cette organisation. L'« Initiative de la dimension nordique »⁴³⁴, une initiative finlandaise (1997) de la politique extérieure de l'UE visant à multilatéraliser la sécurité en Europe septentrionale avec l'UE, fournit un exemple sur ce point. La dimension nordique apparaissait, selon Matthieu Chillaud, comme un instrument privilégié pour la Finlande pour asseoir son influence sur la région⁴³⁵.

Enfin, l'intensification de la coopération dans la région baltique à partir du milieu des années 1990 coïncidait avec l'adhésion des deux pays nordiques – la Suède et la Finlande – à l'Union européenne au 1^{er} janvier 1995. Pour Vincent Simoulin (2000), c'est à ce moment-là que les pays nordiques ont progressivement réorganisé leur coopération entre eux en une coopération visant à assurer une médiation entre le continent communautaire et l'Europe du Nord-Est. La Suède et la Finlande se voyaient déjà dans le rôle de relais, sorte de « pont » entre les membres de l'Union européenne et leurs voisins de l'Est. Elles cherchaient ainsi à encourager des coopérations régionales (dans la Baltique et dans la mer de Barents) tout à la fois pour négocier avec la Russie « à l'ombre du bouclier communautaire » et se prévaloir dans les cercles communautaires de leurs relations privilégiées avec la Russie du Nord-

⁴³³ « *New members will strengthen the EU's standing as an international player and larger markets will also provide the preconditions for stronger economic growth in Europe* », citation tirée du programme de la présidence finlandaise de l'UE (1999), accessible : <http://web.archive.org/web/20080225225239/http://presidency.finland.fi/agenda.html> (consulté le 11 avril 2014)

⁴³⁴ La « dimension nordique » de l'UE, créée à l'initiative finlandaise en 1999 (elle devient en 2006 « Dimension septentrionale »), est une politique menée conjointement par l'UE, la Russie, la Norvège et l'Islande et vise à fournir un cadre commun pour « promouvoir le dialogue et la coopération commun », « renforcer la stabilité et le bien-être économique », « favoriser l'intégration économique et le développement durable ». Site de l'action extérieur de l'UE : http://eeas.europa.eu/north_dim/index_fr.htm (consulté le 11 avril 2014).

⁴³⁵ Voir sur le sujet, CHILLAUD Matthieu, « Les adaptations des équilibres stratégiques en Europe septentrionale », in *Revue internationale et stratégique*, n°69, Armand Colin, janvier 2008, pp. 43-54.

Ouest⁴³⁶. Cette spécialisation de la politique étrangère de la Suède et de la Finlande envers l'Est (États baltes et Russie) semble correspondre à la logique d'une adhésion à l'Union européenne vue comme un moyen de s'y faire une « niche », une spécialité au sein de cette organisation. Les discours d'ouverture des négociations d'adhésion à l'UE prononcés en 1992⁴³⁷ traduisent déjà cette volonté de jouer un rôle dans la « stabilisation et la sécurisation en Europe du Nord », et spécialement auprès des Républiques baltes. Les gouvernements approuvaient d'ailleurs clairement l'augmentation de leur contribution au budget communautaire à condition qu'elle serve à l'élargissement. Ce nouveau rôle ayant été présenté comme leur contribution à la politique étrangère et de sécurité commune de l'UE. L'émergence d'une dimension baltique aurait donc correspondu à la mise en place précoce d'institutions (telles que le Conseil des États de la région de la mer Baltique⁴³⁸ et le Conseil euro-arctique de Barents⁴³⁹) auxquelles leurs concepteurs et promoteurs ont pris soin de donner une dimension communautaire⁴⁴⁰.

Enfin, l'importance que les pays nordiques donnent à la protection de l'environnement les a conduits à accorder une attention particulière aux dangers liés aux centrales nucléaires des anciennes dépendances soviétiques et plus généralement aux nuisances et à la pollution qui en sont issues. Selon Björn Hassler (2002), l'aide apportée par l'Etat suédois aux pays baltes dans le domaine environnemental entre 1991 et 1996 était avant tout conçue pour promouvoir les intérêts suédois⁴⁴¹.

⁴³⁶ SIMOULIN Vincent, « L'Union européenne au regard des pays nordiques », *Les Etudes du CERI Science Po*, n°66, juin 2000, p. 16.

⁴³⁷ Les discours d'ouverture des négociations prononcés par Pertti SALOLAINEN, vice-Premier ministre finlandais et Carl BILDT, Premier ministre suédois à la foundation Paul-Henri Spaak, Bruxelles, 16 septembre 1992 (source : SIMOULIN Vincent, « L'Union européenne au regard des pays nordiques », (2000), *op. cit.*, p. 17)

⁴³⁸ Fondé en mars 1992, le Conseil des Etats de la région de la Mer baltique comprend les ministres des Affaires étrangères d'Allemagne, du Danemark, de la Finlande, de la Suède, de la Norvège, de l'Estonie, de la Lettonie, de la Lituanie, de la Pologne, de la Russie et des représentants de la Commission européenne.

⁴³⁹ Fondé en janvier 1993, le Conseil euro-arctique de Barents regroupe les ministres des Affaires étrangères du Danemark, de Finlande, d'Islande, de Norvège, de Russie et de Suède, et des observateurs représentant l'Allemagne, le Canada, les Etats-Unis, la France, le Japon, la Pologne et la Commission européenne.

⁴⁴⁰ SIMOULIN Vincent, « L'Union européenne au regard des pays nordiques », (2000), *op. cit.*, p. 16.

⁴⁴¹ HASSLER Björn, « Foreign Assistance as a Policy Instrument. Swedish Environmental Support to the Baltic States, 1991-96 », in *Cooperation and Conflict : Journal of the Nordic International Studies Association*, vol. 37, n°1, pp. 25-45.

2.2.2 Le « parrainage » nordique envers les Baltes : le cadre, la typologie et la méthode

Nous avons choisi de caractériser l'engagement et la politique des pays nordiques envers les trois pays baltes (1991-2004) tantôt comme un acte de solidarité, tantôt comme une action de parrainage. Ces deux notions semblent refléter le mieux l'ensemble des actions menées: le transfert technique/partage de l'expertise, le soutien/*lobbying* politique aux aspirations baltes, l'aide financière permettant d'alléger le coût de la transition et de la mise en place de réformes dans ces pays.

Parmi les quatre principaux pays nordiques, la Suède et le Danemark furent les plus grands donateurs de l'aide bilatérale aux pays baltes. La Finlande, quant à elle, se consacrait dans un premier temps essentiellement au développement et à l'assistance envers l'Estonie⁴⁴².

En dehors de ce parrainage visant spécifiquement le développement des États baltes, les rapports balto-nordiques étaient intenses aussi bien dans le domaine culturel qu'économique. Pour donner quelques exemples, dans le cas de l'Estonie, les quatre pays nordiques constituaient les plus grands exportateurs et importateurs, dans celui de la Lettonie, ils furent les premiers importateurs de produits lettons en 1995⁴⁴³. Les secteurs estonien et letton de la télécommunication et de la banque ont également attiré de nombreux investissements suédois et finlandais. A la date de 2008, la quasi-totalité du secteur bancaire en Estonie et la majorité du secteur bancaire en Lettonie étaient détenues par des banques nordiques, surtout suédoises⁴⁴⁴. Dès octobre 1991, les représentants de la Fédération des industries suédoises se rendirent en Estonie dans l'objectif de mieux connaître le contexte économique en vue de futurs investissements mais également afin de « stimuler l'industrie estonienne⁴⁴⁵ ». Des projets de coopération dans le domaine culturel, dont la préservation de sites relevant de l'héritage historique ou éducatif – restauration des liens historiques et culturels de la région estonienne du Nord-Ouest (la ville de Haapsalu) avec la Suède⁴⁴⁶ - furent également mis en place rapidement. Enfin, dans le domaine diplomatique, les trois États baltes ont pu se servir

⁴⁴² ARCHER Clive, « Nordic Swans and Baltic Cygnets », (1999), *op. cit.*, p. 48.

⁴⁴³ HEDEGAARD Lars, LINDSTRÖM Bjarne (dir.), *The NEBI Yearbook 1998. North European and Baltic Sea Integration*, Berlin, Springer, 1998, (source: ARCHER Clive, « Nordic Swans and Baltic Cygnets », (1999), *op. cit.*, p. 48)

⁴⁴⁴ Eesti Pank, « Estonia's Banking Sector : What's on the Agenda ? Flach Report. » in PERCHOC Philippe, *Les Etats baltes et le système européen*, (2014), *op. cit.*, p. 223.

⁴⁴⁵ Lettre datant du 10 octobre 1991, envoyée du bureau d'information estonien en Suède au ministère des Affaires étrangères estonien, document d'archive consulté au MAE estonien en avril 2012.

⁴⁴⁶ Une lettre adressée à propos des projets culturels entre la région de l'Ouest (Läänemaa) de l'Estonie et la Suède, par Jaan MANITSKI (MAE estonien) à son homologue suédois, Margaretha af UGGLAS, le 1er octobre 1992. Document d'archive de MAE estonien, consulté à Tallinn, en avril 2012.

des légations étrangères présentes dans les pays nordiques pour entamer ou poursuivre leurs relations avec des pays tiers⁴⁴⁷.

Ces quelques exemples permettent donc de constater l'existence d'une interdépendance croissante entre les riverains du Nord et du Sud de la mer Baltique pour comprendre le contexte et l'environnement dans lequel le parrainage nordique se réalisait. Cette solidarité balto-nordique laisse toutefois un grand nombre d'interrogations en suspens, questions auxquelles nous tenterons de répondre dans cette partie. Tout d'abord, il nous paraît utile d'éclairer le fonctionnement de ce parrainage, à savoir notamment de quelle façon ces actions étaient coordonnées entre les pays nordiques et quel rôle les organisations régionales balto-nordiques y jouaient (A). Nous proposons ensuite d'établir une typologie de différentes actions menées et thématiques privilégiées pour voir le contenu de ce partenariat (B). Enfin, nous tâcherons d'en savoir davantage sur les relations entre les pays nordiques et baltes dans le cadre de ce parrainage (C).

Le cadre de l'assistance : le rôle des organisations régionales

L'action nordique dans la région adjacente s'est faite dans un cadre à la fois bilatéral et multilatéral. Au niveau multilatéral, plusieurs organisations régionales (dont le Conseil nordique des ministres ou Conseil des États de la région de la mer Baltique) ainsi que européennes (UE⁴⁴⁸, Conseil de l'Europe...), ont joué un rôle dans les processus de reconstruction et d'intégration des pays baltes. La coopération régionale semble toutefois avoir été le moyen privilégié dans la définition, la formation et la mise en place de l'action de ce parrainage. Nous avons choisi de porter une attention particulière à ces premières, car elles semblent donner un meilleur aperçu des dynamiques régionales des États de la mer Baltique.

Le Conseil des États de la région de la mer Baltique (CEMB)

Le Conseil des États de la mer Baltique (CEMB), structure intergouvernementale, réunit depuis 1992 (date de sa création à Copenhague) les ministres des Affaires étrangères des 11 pays riverains de la Baltique (les 5 pays nordiques, les 3 pays baltes, l'Allemagne, la

⁴⁴⁷ Relations de l'Estonie avec Chypre *via* l'ambassade de la Suède, relations entre l'Estonie et l'Espagne *via* l'ambassade de la Finlande, relations entre l'Estonie et l'Argentine *via* l'ambassade de la Finlande... (Source : documents d'archives 1991-1994, consultés au MAE estonien à Tallinn, mai 2012).

⁴⁴⁸ *Via* les programmes TACIS, PHARE, ISPA notamment.

Russie et la Pologne) et l'Union européenne⁴⁴⁹. Dans une première phase (1992-1996), le CEMB servait pour les États baltes surtout de soutien dans leur transition, d'un forum de discussions et d'échanges entre les ministres - principalement germano-polonais, finno-estonien, et suédois-letton. Pour les Baltes, le cadre du CEMB permit en outre d'associer la Russie aux processus de démocratisation sur la scène diplomatique. Ayant banni les questions liées à la « hard security », les États membres de ce conseil ont su coopérer dans d'autres secteurs, atténuant ainsi les tensions russo-baltes⁴⁵⁰. Un Commissaire aux institutions démocratiques et aux droits de l'Homme fut chargé de réaliser des missions d'observation et d'émettre des recommandations à l'Estonie et à la Lettonie concernant les minorités russophones, incitant les pays baltes à satisfaire les critères démocratiques imposés par le Conseil de l'Europe⁴⁵¹.

Au sein du CEMB, la Suède et la Finlande jouaient le rôle de moteurs de cette régionalisation et partageaient leur expérience en matière de coopération régionale (à l'exemple du Conseil nordique) et d'intégration à l'UE (membres depuis 1995) avec leurs voisins baltes. Le CEMB fut en outre utilisé pour les pays nordiques membres de l'UE comme un médium pour dialoguer avec Bruxelles et promouvoir l'élargissement de l'UE à l'Estonie, Lettonie et Lituanie⁴⁵². La deuxième phase du Conseil démarra après le Sommet extraordinaire des chefs d'États et de gouvernement du CEMB de Visby, en Suède, en mai 1996. Elle marqua, selon Anaïs Marin, un « virage radical » au sein de cette organisation, car désormais la lutte contre les « menaces molles » (la pollution transnationale, le développement des flux illicites, les déstabilisations venant des pays en transition) et la création d'un concept de sécurité civile régionale furent mis à l'agenda. Lors de ce sommet de Visby, la CEMB obtint une reconnaissance sur la scène européenne, et en mars 1998 la Finlande proposa de créer une initiative communautaire, la *Dimension Septentrionale*. Celle-ci appelait à développer une politique extérieure et de sécurité commune ainsi qu'une action économique pragmatique en direction des États baltes et de la Russie. A partir de 1997, sous l'impulsion et le *lobbying* nordique, les États baltes et la Russie ont bénéficié d'une aide communautaire dans le domaine commercial, social et des infrastructures grâce notamment à la mise en œuvre de programmes de coopération transfrontalière, en coordination avec les collectivités locales, la

⁴⁴⁹ Son objectif consiste à promouvoir la transition des institutions démocratiques de ses membres, le développement économique durable de la région mais aussi à aider les pays candidats dans leurs processus de pré-accession à l'UE.

⁴⁵⁰ MARIN Anaïs, « Un multilatéralisme original au service de la région baltique », in *Regard sur l'Est*, 1er janvier 2000, en ligne : http://www.regard-est.com/home/breve_contenu.php?id=84 (consulté le 7 avril 2014)

⁴⁵¹ *Idem*

⁴⁵² *Idem*

Banque de développement du Conseil de l'Europe (en anglais : *Council of Europe Development Bank*, CEB), le programme européen Interreg financé par le Fonds européen de développement économique et régional, le programme TACIS (en anglais : *Technical Aid to the Commonwealth of Independent States*) et le programme européen de pré-adhésion PHARE (en anglais : *Poland and Hungary: Assistance for Restructuring their Economies*).⁴⁵³.

*Le Conseil nordique*⁴⁵⁴

Dès le printemps 1991, à l'initiative de Uffe Ellemann Jensen, ministre des Affaires étrangères danois (1982-93)⁴⁵⁵, le Conseil Nordique des ministres (CN) (créé en 1952) a ouvert des bureaux d'information à Tallinn, Riga et Vilnius⁴⁵⁶. Ils furent établis avant la création des représentations diplomatiques, dotant ainsi ces premiers d'un statut diplomatique dans les trois pays baltes⁴⁵⁷. Si au départ, il s'agissait avant tout de faire connaître les pays nordiques dans les pays baltes (et *vice-versa*), très rapidement ces bureaux d'information créèrent un réel réseau d'interconnexion entre les peuples riverains du Nord et Sud de la mer Baltique, dans des domaines aussi différents que la coopération entre les policiers, pompiers ou enseignants. A travers ces réseaux, les bureaux du Conseil Nordique cherchaient à constituer une véritable région nordique-baltique⁴⁵⁸.

L'activité des bureaux du Conseil Nordique complétait également l'assistance accordée par le programme communautaire de pré-adhésion, PHARE(2.1.3) aux pays baltes. Ainsi, entre 1990 et 1995, la coopération du Conseil Nordique avec les pays baltes s'est concrétisée à travers la réalisation de projets de développement (parfois mis en place conjointement avec le CEMB) dans le domaine de l'information, l'éducation et la recherche, l'environnement, ou

⁴⁵³ *Idem*

⁴⁵⁴ Le Conseil Nordique, créé formellement en 1952 par le Danemark, la Suède, la Norvège et l'Islande et rejoint, trois ans plus tard, par la Finlande, comprend une Assemblée parlementaire de 87 membres, représentants élus de ces cinq Etats souverains ainsi que de trois territoires autonomes (Groenland, les îles Féroé et les îles Åland).

⁴⁵⁵ Cette décision fut prise au moment où le Danemark présidait le Conseil nordique des ministres. Un jeune diplomate danois, basé à Saint Pétersbourg, Uffe Andersson Balslev, fut alors chargé d'aller à Tallinn, Riga et Vilnius pour y ouvrir un bureau d'information du Conseil nordique. Quelques semaines plus tard, les ministres des Affaires étrangères des pays nordiques, sont venus à Tallinn pour une réunion qui a abouti à l'ouverture officielle de bureaux du Conseil nordiques dans les trois capitales.

⁴⁵⁶ Le Conseil Nordique mit en place en même temps un certain nombre de programmes de coopération dans toute sa « région adjacente » : les trois Etats baltes mais également dans certains territoires du Nord-Ouest de la Russie.

⁴⁵⁷ Interview avec Berth SUNDSTRÖM, directeur de l'office du Conseil nordique des ministres à Tallinn (depuis janvier 2011), il a travaillé au siège général du CN à Copenhague (dans les années 1990). Interview réalisée à Tallinn, avril 2014.

⁴⁵⁸ *Idem*

encore la formation des journalistes ou des pompiers (l'organisation des pompiers estoniens serait ainsi la copie de celle des pompiers finlandais).

En 1995, le Conseil Nordique institutionnalisa cette coopération en créant un « troisième pilier » qui allait encadrer les relations avec la « zone adjacente »⁴⁵⁹. Le programme établi pour la période 1995-1999 privilégia quatre domaines destinés à prolonger les actions amorcées dès le début de la décennie 1990 : la consolidation de la démocratie et la définition d'une politique sociale, culturelle et sur l'histoire régionale, le développement durable, le soutien aux politiques de protection de l'environnement et, enfin, des mesures d'aide à la transition économique⁴⁶⁰.

A partir de 1995 (l'année de l'adhésion de la Suède et de la Finlande à l'UE), le CN s'est également chargé de la formation des fonctionnaires, des hommes politiques et des syndicalistes baltes dans la perspective de l'adhésion de ces pays à l'UE⁴⁶¹. En effet, lors du lancement du programme de travail pour 1999, le Conseil Nordique a dû tenir compte du souhait exprimé par les élites des trois pays baltes lors du Sommet de Göteborg (Suède) en février 1998, de voir les projets retenus au titre de 3^{ème} pilier se placer dans l'avenir davantage en cohérence avec les exigences de Bruxelles (comme la formation du personnel administratif en matière de droit communautaire, par exemple)⁴⁶². Les bureaux d'information du Conseil Nordique installés dans les capitales baltes faisaient office de médiateurs pour les institutions nordiques avec les administrations locales et nationales des pays baltes. D'après Uffe Balslev, diplomate danois en poste à Tallinn dès 1991, l'ouverture de ces offices mais, de manière plus globale, la politique commune de soutien menée par les Nordiques aurait même aidé à renforcer la coopération entre les cinq pays nordiques à l'égard des Baltes :

« The opening of the office was an important political event. Not only because of the Nordic solidarity with Estonia's liberation struggle it signified but perhaps even more because it heralded the convergence of the five Nordic governments' policies vis-à-vis the Baltic independence struggle »⁴⁶³

Malgré une coopération croissante entre les pays Nordiques et les trois États baltes dans des domaines différents, il conviendra toutefois de noter que les premiers ont toujours été réticents à l'idée d'intégrer leurs voisins du Sud dans le Conseil Nordique (désir prononcé par les élites des trois pays baltes).

⁴⁵⁹ Les deux premiers piliers du Conseil Nordique traitaient de la coopération intra-nordique (1^{er}) et de la coopération avec l'UE (2^{ème}).

⁴⁶⁰ CHILLAUD Matthieu, « Un exemple de coopération régionale : Le Conseil nordique dans les Etats baltes et le Nord-Ouest russe », in *Courrier des Pays de l'Est*, n°1012, février 2001, p. 49

⁴⁶¹ *Idem*

⁴⁶² *Ibidem*

⁴⁶³ BALSLEV Uffe A., « The Nordics in Estonia », in 20 janvier 2011, disponible en ligne :

<http://www.norden.ee/en/about-us/news/item/775-uffe-a-balslev-the-nordics-in-estonia> (consulté en juin 2014)

Typologie de l'assistance : directement, indirectement liée à l'adhésion à l'UE (et à l'OTAN) et l'aide matérielle

Dans le cadre de ce parrainage interétatique, les Nordiques ont largement contribué au développement économique, social et politique des pays baltes à travers des projets variés qui, directement ou indirectement, aidaient à préparer l'adhésion de l'Estonie, la Lettonie et Lituanie à l'UE (et aussi à l'OTAN). En nous appuyant sur une étude de Annika Bergman (2006)⁴⁶⁴, nous pouvons établir une typologie de l'activité nordique en subdivisant cette assistance en deux : celles visant directement l'intégration à l'UE et les autres contribuant indirectement au rapprochement avec l'UE. A cela, on peut rajouter un troisième type d'assistance un peu à part, celle de l'allocation d'une aide matérielle.

Assistance directe à l'intégration avec l'UE

L'activité visant directement à aider les pays baltes dans leur processus d'adhésion avec l'UE consistait tout d'abord à promouvoir la question balte au sein des instances européennes. Les délégations nordiques avaient par exemple l'habitude d'inviter les délégations estonienne, lettone et lituanienne à participer, en qualité d'observateurs, aux groupes de travail de l'UE chargés d'examiner les questions liées au développement durable ou à la gestion des ressources naturelles, par exemple au sein des instances européennes⁴⁶⁵, et de leur donner la parole. Profitant de leur position d'États membres, le Danemark, la Suède et la Finlande ont activement promu et soutenu l'adhésion de l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie à l'UE, en agissant comme de véritables « avocats » pour ces pays.

C'est notamment grâce aux ministres nordiques que l'UE accepta, en 1994 au Conseil européen au Luxembourg, de signer des accords avec les États baltes. C'est en partie également grâce à la pression nordique que l'Estonie fut acceptée pour intégrer les premiers tours de négociations d'adhésion⁴⁶⁶. Lors du Sommet de Helsinki (1999), le Premier ministre letton, Andris Skele, souligna l'importance que ce type d'assistance représentait pour les Baltes et remercia les Danois, les Suédois et les Finnois pour avoir promu l'intérêt des Baltes au sein de l'UE⁴⁶⁷. Le *lobbying* nordique fut de ce fait perçu comme une plus-value par les

⁴⁶⁴ BERGMAN Annika, « Adjacent Internationalism... » (2006), *op. cit.*, pp. 73-97.

⁴⁶⁵ CHILLAUD Matthieu, « Un exemple de coopération régionale : Le Conseil nordique dans les Etats baltes et le Nord-Ouest russe », (2001), *op. cit.*, p.49.

⁴⁶⁶ LEJINŠ Atis, « The Baltic States, Germany, and the United States », in ARNSWALD Sven, WENIG Marcus (dir.), *German and American Policies towards the Baltic States. The Perspectives of EU and NATO Enlargement*, Baden-Baden, Nomos Verlagsgesellschaft, 2000, p. 58.

⁴⁶⁷ BERGMAN Annika, « Adjacent Internationalism... » (2006), *op. cit.*, pp. 84-85.

élites baltes, et ce notamment en comparaison avec l'action des autres pays européens. Le soutien de l'Allemagne (pourtant ce pays avait également développé un certain nombre de projets de jumelages⁴⁶⁸) aux pays baltes aurait toujours été plus réservé que celui du Danemark ou de la Suède (et de la Finlande pour l'Estonie). D'après Lejinš Atis (2000), bien que l'Allemagne ait soutenu les initiatives nordiques allant dans le sens de l'intégration des Baltes, sa politique envers les Baltes se faisait généralement à l'ombre de sa relation avec Moscou⁴⁶⁹. Le *lobbying* nordique dépassait également le cadre institutionnel pour toucher les populations. A titre d'exemple, l'année 2000, nommée en Suède « l'Année des pays baltes », fut consacrée à l'information des citoyens baltes sur les questions européennes et la présentation des trois États au sein de l'Union européenne.

Le soutien direct à l'adhésion comprenait en outre l'assistance pratique et technique, qui comprenait un large éventail de projets d'assistance et de jumelages et visait directement à aider les États baltes à adopter les critères européens en matière de respect de la démocratie, de la règle de droit, des droits de minorités et de fonctionnement de l'économie du marché. Dans cette perspective, différentes formations furent organisées et proposées pour les fonctionnaires ou diplomates baltes, comme dans le domaine de la législation européenne. De nombreux experts nordiques se sont également rendus sur place pour conseiller et assister les fonctionnaires estoniens, lettons et lituaniens dans la mise en place des réformes. Le transfert technique s'effectuait aussi bien au niveau bilatéral que dans le cadre du programme d'aide européenne qui chargeait les experts des pays membres d'assister les pays candidats à l'adhésion. A ce propos, nous avons évoqué le rôle des « jumelages » institutionnels⁴⁷⁰, utilisé comme l'un des instruments de préadhésion.

Assistance indirecte

De nombreux autres projets, dans des domaines n'ayant pas de lien direct avec l'adhésion, furent également implantés par les pays nordiques. On peut mentionner ici des projets touchant le domaine de la protection de l'environnement, du droit des enfants, la formation des enseignants, des journalistes, l'appui à la construction d'une structure de défense, autant

⁴⁶⁸Voir travaux d'Elsa Tulmets

⁴⁶⁹ LEJINŠ Atis, « The Baltic States, Germany, and the United States » (2000), *op. cit.*, p. 58.

⁴⁷⁰ Sur le jumelage institutionnel, voir article de TULMETS Elsa, « L'adaptation de la méthode ouverte de coordination à la politique d'élargissement à l'UE : l'expérience des jumelages institutionnels en Estonie et en Hongrie », in *Politique européenne*, n°18, Paris, L'Harmattan, janvier 2006, pp. 155-189 ; SVENSSON Jenny, « Governance through Mediation. EU Twinning in Lithuania » (2010), *op. cit.*, pp. 59-80.

d'exemples de projets indirects qui ont aussi eu des répercussions sur le processus d'adhésion balte.

S'agissant du financement, un certain nombre de ces projets était couvert par chacun des pays nordiques individuellement, d'autres étant pris en charge par le Conseil nordique, par le Conseil des États de la mer Baltique ou par l'UE⁴⁷¹. Cette aide financière venant des pays nordiques a permis d'alléger les coûts de la transition et des réformes dans les pays baltes. Nous y reviendrons dans les cas d'étude.

Assistance matérielle à la transition et aux réformes

Parallèlement au transfert des compétences et à l'activité de *lobbying*, les États nordiques ont soutenu financièrement le processus de transition et de réformes se déroulant dans les trois États baltes. En 1992 déjà, la Suède offrit à chacun des trois États un « cadeau d'indépendance » soit une somme d'environ 10 millions de couronnes suédoises qui devait, entre autres, aider à couvrir les dépenses que les trois gouvernements s'apprêtaient à dépenser pour établir et maintenir leur présence diplomatique à l'étranger, de même que pour remplir leurs obligations financières envers les institutions internationales. Des sommes moins importantes furent accordées lors de cette même période par le Danemark et la Norvège (200 000 couronnes danoises et 128 507 couronnes norvégiennes accordées à l'Estonie pour financer les déplacements des délégations de ce pays aux organisations internationales) ou la Finlande (2 millions de marks finlandais pour la construction de l'ambassade de l'Estonie à Helsinki)⁴⁷². Au niveau bilatéral, la Suède, le Danemark et la Finlande⁴⁷³ constituaient pour les États baltes les plus grands donateurs parmi les pays étrangers (voir le tableau n°5).

⁴⁷¹ BERGMAN Annika, « Adjacent Internationalism... » (2006), *op. cit.*, p. 85.

⁴⁷² Document d'archive (4/11/1993) du MAE estonien, « Välisriikide poolt Eestile eraldatud mitmesuguste abide kasutamise kohta » (en français : Concernant l'utilisation de différents fonds accordés à l'Estonie par des pays étrangers), consulté en mars 2012. Dans certains courriers et documents, on réfère au fait que ces fonds n'ont pas toujours été utilisés pour les objectifs voulus par les donateurs.

⁴⁷³ Entre 1990 et 1998, la Finlande a accordé à l'Estonie 80 % de l'assistance matérielle destinée aux pays baltes en général. A partir de 1998, la répartition de l'aide finlandaise devient équilibrée entre les trois pays baltes (Source : Document d'archive du Ministère de finance estonien « Ülevaade Eesti Vabariigile 1997.a. antud Riiklikust välisabist » (en français : Aperçu de l'aide étrangère accordée à la République de l'Estonie en 1997).

Tableau n°5: Les principaux donateurs de l'aide étrangère à l'Estonie en 1998

	Million EEK	%
UE	450,1	33,83%
Danemark	234,6	17,63%
Suède	229,0	17,21%
États-Unis	174,8	13,14%
Finlande	98,1	7,37%
Suisse	27,7	2,08%
Autres	116,2	8,74%

Source : Ministère des Finances d'Estonie (in *Country Operation Program for the Danish Bilateral Assistance to Estonia, 2000*, p.5.)

Entre 1990 et 2003, le soutien financier du gouvernement suédois au processus de réformes se déroulant dans les pays baltes s'élevait à environ 4 milliards de couronnes suédoises. Celui-ci fut consacré dans un premier temps à la consolidation de la souveraineté, à l'ajustement d'un système à parti unique vers celui de la démocratie parlementaire, à la transition d'une économie planifiée à une économie de marché, et à la coopération pour la sécurité commune de la mer Baltique, à la démocratie, à la protection de l'environnement, et dans un deuxième temps, (et cela dès 1996) aux réformes pouvant amener à l'intégration de ces pays à l'UE⁴⁷⁴. Le financement officiel suédois s'effectuait à travers l'Agence Suédoise de Coopération Internationale pour le Développement (en anglais : *Swedish International Development Cooperation Agency*, SIDA), l'un des instruments bilatéraux de financement les plus importants. La majeure partie de l'aide versée par le Danemark à l'Estonie entre 1992 et 2003 fut accordée aux programmes de protection environnementale, au soutien de la défense et à la coopération pour l'intégration de l'Estonie à l'UE, ainsi qu'à l'OTAN⁴⁷⁵.

⁴⁷⁴Sweden's Support to the Transition of the Baltic Countries 1990-2003, Swedish International Development Cooperation Agency, SIDA, mars 2004, p. 6.

⁴⁷⁵ Statistiques du ministère de finance de l'Estonie, documents d'archive « Riikliku välisabi andmebaas. » (en français : Les données de l'aide publique étrangère).

Tableau n°6 : L'aide apportée par l'UE et les pays Nordiques à l'Estonie par secteurs prioritaires en 1997 (en millions de couronnes estoniennes)⁴⁷⁶

	UE	Suède	Finlande	Danemark
Agriculture	31,0	5,0	5,5	10,5
Défense	31,0	25,7	17,9	25,0
Economie	28,2			
Education/Formation	78,9	1,4	10,7	1,4
Entrepreneuriat/Industrie		9,8		5,0
Energie	15,7	0,5		20,0
Environnement	63,8	11,9	33,0	38,2
Finance	83,3	4,7	0,6	
Gouvernance/Démocratisation		2,0		28,6
Santé/Médecine	12,1	7,4		4,4
Logement				4,4
Secteur social	29,0	0,4	1,3	0,9
Transport	78,5	31,1	0,8	
Tourisme	14,4			
Intégration européenne	83,1	1,3	11,6	12,2
Autres	18,8	29,8	13,0	1,2
Total en EEK	846,3	131,6	98,4	151,9
Total en %	50,33%	12,10%	8,79%	13,99%

Source : Ministère des Finances de l'Estonie (Archives)

Au niveau multilatéral, les programmes d'aide de l'Union européenne (PHARE, TAIEX (en anglais : *Technical Assistance and Information Exchange instrument*), ISPA (en anglais : *Instrument for Structural Policies for Pre-Accession*) et SAPARD (en anglais : *Special Accession Programme for Agriculture and Rural Development*) couvraient la majorité de l'assistance étrangère accordée aux pays baltes. En complément de ces programmes, vinrent ceux du PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) et du Conseil Nordique des ministres. En 1997, ce dernier alloua 65 millions de couronnes danoises aux pays baltes et à la Russie dans le secteur de l'énergie, de la protection du consommateur, de l'échange des fonctionnaires et du développement des petites et moyennes entreprises (PME), notamment⁴⁷⁷. En 1992, un programme « d'investissement balte » fut mis en place par le Conseil Nordique dans l'objectif d'accorder une assistance technique aux banques nationales et de promouvoir la création d'entreprises balto-nordiques. Pour la période 1992-1999, l'aide se monta à 150 millions d'euros, dont 25 millions consacrés à l'assistance technique, et fut gérée et répartie par la Banque d'Investissement nordique (en anglais : *Nordic Investment*

⁴⁷⁶ Documents d'archive « Les données de l'aide étrangère publique » (*Riikliku välisabi andmebaas*), Ministère estonien de finance.

⁴⁷⁷ « Foreign assistance to Estonia », pp. 5-7, in *Country operation programme for the Danish bilateral assistance to Estonia*, 2000.

Bank, NIB), la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) et le Fond de projet nordique (en anglais : *Nordic Project Fund*, NOPEF)⁴⁷⁸.

Parallèlement, un programme spécial de 60 millions d'euros, le *Baltic Investment Loan*, fut mis en place par la NIB dans le but de financer les projets du secteur privé dans le domaine commercial. Entre 1992 et 1999, la NIB a fourni aux banques nationales d'investissement des États baltes une assistance technique de 24,9 millions d'euros⁴⁷⁹. Le Conseil nordique a en outre mis en place des fonds destinés à accorder entre 1990 et 1995 plus de 1 500 bourses aux étudiants et enseignants ainsi qu'aux fonctionnaires des collectivités locales, dans le cadre de programmes d'échange, ou pour la création des PME⁴⁸⁰.

*Tableau n°7 : Evolution de la répartition des fonds du Conseil nordique de 1998 à 2000
(en millions de couronnes danoises)*

	1998	1999	2000
Démocratie et politique sociale	13,4	15,4	13,7
Culture et éducation	5,2	4,0	4,1
Développement durable et politiques en faveur de l'environnement	7,0	11,0	10,8
Mesures en faveur de la transition économique	5,0	7,2	7,3
Nouvelles initiatives pour 2000	-	-	1,0
TOTAL	30,6	37,6	36,9

Source : Baltic Investment Programme 1992-1999, Conseil nordique des ministres de l'Economie et des Finances, avril 1997, p. 13 (in CHILLAUD Matthieu, « *Un exemple de coopération régionale : Le Conseil nordique dans les États baltes et le Nord-Ouest russe* », in *Courrier des Pays de l'Est*, n°1012, février 2001, p. 49)

La part du financement allouée par les pays nordiques aux projets et programmes de développement à l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie, et cela dans des domaines très variés, représentait une véritable plus-value à côté des programmes d'aide mis en place par l'UE et complétait les dépenses que les pays baltes devaient faire par eux-mêmes.

⁴⁷⁸ CHILLAUD Matthieu, « Un exemple de coopération régionale : Le Conseil nordique dans les Etats baltes et le Nord-Ouest russe » (2001), *op. cit.* p. 50.

⁴⁷⁹ *Ibidem*, p.50.

⁴⁸⁰ *Ibidem*, p.47.

La méthode : une relation de « maître » à « l'élève » ? (l'exemple estonien)

L'aide apportée dans le cadre de ce parrainage allant de l'assistance technique, du *lobbying* au soutien financier, par le Danemark, la Suède et la Finlande se basait sur des stratégies élaborées et approuvées par leurs parlements respectifs, prenait en compte les besoins des pays récepteurs et visait un processus de développement à long terme⁴⁸¹.

Ce partenariat entre les pays « donateurs » et les pays « récepteurs » dont nous avons défini les principaux domaines et types d'activité, nous conduit tout naturellement à nous interroger sur la méthode utilisée par les pays nordiques dans leurs rapports avec les pays baltes. Les Nordiques exerçaient-ils une autorité hiérarchique ou entretenaient-ils au contraire des rapports amicaux et de partenariat avec les pays parrainés ? Au vu du grand nombre de formations, des expertises offertes visant à assister leurs homologues baltes dans des domaines divers et variés, qualifier ce rapport de « maîtres » et « élèves »⁴⁸² nous paraît tout à fait adéquat à première vue.

Il y avait de toute évidence une forme de verticalité dans ces rapports, et ce surtout durant les premières années de la décennie 1990, une sorte de prise en charge ou de tutorat exercé par les pays nordiques. Lorsque l'on analyse les échanges et les déclarations écrits retraçant les relations bilatérales entre la Suède, la Finlande, le Danemark d'une part et l'Estonie, d'autre part (entre 1990 et 1998)⁴⁸³, force est de constater qu'au moins dans les années suivant l'indépendance, les élites nordiques apparaissaient comme des tuteurs à l'égard de leurs homologues estoniens. On peut le noter par exemple lorsque l'on voit comment les Nordiques ont réagi aux sujets relatifs aux droits de l'Homme dans ce pays. Un message datant du 31 octobre 1994, envoyé par des Finlandais au gouvernement estonien pour dénoncer le mauvais traitement des réfugiés sur le territoire estonien et pour proposer de l'aider à créer une « politique acceptable » envers ces réfugiés, reflète la manière dont les Finlandais mettaient en garde le gouvernement estonien :

⁴⁸¹ Document d'archive (16/02/1998), un MEMO « Kohtumisel Soome, Rootsi, Taani VM saadud teave humanitaar-ja arenguabi ning –koostôd valdkonnas, mis vôiiks kasuks olla Eesti humanitaar-ja arenguabi väljatôotamisel » (en français: Information reçue lors du rencontre avec les ministres des Affaires étrangères finnois, suédois et danois dans le domaine de l'assistance humanitaire et la coopération au développement qui pourraient servir dans l'élaboration d'une politique estonienne de l'assistance humanitaire et de développement).

⁴⁸² KESA Katerina, communication intitulée « Les pays nordiques et les pays baltes : de maître à élève ? », faite lors du colloque international *La Suède et les Etats baltes : vers un nouvel équilibre régional*, à l'Institut Français de Géopolitique (IFG) à Paris, le 23 novembre 2009.

⁴⁸³ L'auteur de cette thèse s'appuie ici sur les archives (échanges de courriers diplomatiques) consultées au ministère des Affaires étrangères en avril 2012.

« Today's demonstration outside you embassy is a protest against Your government's policy to deal with refugees, whom You have imprisoned in a brutal and inhumane way. Regardless of your explanations and excuses Your way of handling refugees is wrong. The Estonian government is losing face internationally. It is likely that other countries will not show you any respect and co-operation with you in future. Allow the refugees to come to Finland, where they can build a better future for themselves and their children. Allow us to assist you in building an acceptable refugee policy in Estonia in the future. »⁴⁸⁴

Toujours dans le domaine des droits de l'Homme, les parlementaires suédois adressèrent le 27 novembre 1995 au président estonien, Lennart Meri, un courrier pour demander que la peine de mort soit abolie en Estonie : « *We appeal to Your Excellency for commutation of the death sentences and urge for a total abolition of the death penalty in Estonia* ».

L'intégration des communautés russophones compte parmi les sujets qui préoccupaient particulièrement les pays nordiques et sur lesquels on peut affirmer qu'ils ont pesé de toute leur influence sur les États baltes. Pour que la Lettonie et l'Estonie améliorent le traitement de ces populations, les pays Nordiques n'ont pas hésité à exercer une forme de pression et faire des recommandations (on l'a vu déjà au sein de CEMB) et appuyer la démarche des réfugiés pour permettre leur l'intégration dans ces pays :

« As you know, the Swedish Government has in various ways supported efforts to facilitate the integration of non-citizen residents into the Estonian society. Sweden is willing to continue this support. In response to your request of 9 March (1995), I am honored to inform you that the Swedish institute will provide 100 000 SEK for this purpose. It is my sincere hope that these activities will help to encourage the non-citizen residents to apply for the necessary permits »⁴⁸⁵

Par ailleurs, on peut observer que lorsque les sommes étaient allouées aux États baltes – à l'instar du « cadeau de l'indépendance » – la classe politique nordique ne restait pas insensible à l'usage que les pays bénéficiaires en faisaient et n'hésitait pas à rappeler ce à quoi cet argent devait servir. Tous ces exemples cités ci-haut montrent globalement que les Nordiques non seulement faisaient preuve de solidarité envers les pays baltes mais qu'ils exerçaient aussi un ascendant dans leur position de conseillers, tuteurs et maîtres, dans leurs rapports avec l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie.

Il serait néanmoins erroné de penser que les élites baltes appliquaient les *diktats* imposés par les Nordiques à la lettre. En réalité, malgré la présence des Nordiques à toutes les étapes des réformes, les États baltes, et nous le verrons dans les cas d'étude qui suivent,

⁴⁸⁴ Un message (31/10/1994), envoyé au gouvernement estonien dans le contexte des manifestations ayant lieu devant l'ambassade d'Estonie à Helsinki (document d'archive, consulté en mars 2012 au MAE estonien, à Tallinn).

⁴⁸⁵ Lettre (30/03°1995) adressée par ministre des Affaires suédois, Lena HJELM-WALLEN, à son homologue estonien, Jüri LUIK, le 30 mars 1995, document d'archives, consulté au MAE estonien, mars 2012.

jouissaient d'une large marge de manœuvre dans la mise en place des réformes. Même si dans un certain nombre de projets, il s'agissait d'introduire des régulations formelles de l'*acquis communautaire*, il s'agissait plutôt de les adapter et les traduire au contexte balte et non de transférer un modèle particulier. Nous verrons ainsi dans l'expertise suédoise sur la réforme de la justice en Lituanie que les fonctionnaires suédois et lituaniens, comme des partenaires égaux, ont mis sur la table plusieurs propositions et types d'expertise, produisant ainsi ensemble des actes, des méthodologies et des politiques nouvelles et modernes⁴⁸⁶.

Très souvent aussi, la demande d'assistance aux Nordiques venait de la part des fonctionnaires baltes eux-mêmes. Dans une lettre adressée par Jaan Manitski (31 juillet 1992), alors ministre des Affaires étrangères estonien, à son homologue suédois Margaretha af Ugglas, le premier propose qu'une partie du « cadeau suédois » (la somme de 10 millions SEK) serve à financer le travail d'un expert suédois qui conseillerait l'Estonie en matière de défense durant un an, et qu'un autre expert suédois soit envoyé pour aider l'Estonie dans le domaine de la démarcation et de la surveillance des eaux territoriales⁴⁸⁷.

On peut également ajouter que ce parrainage évolua avec le temps pour devenir progressivement un rapport de plus en plus horizontal. Dès la fin des années 1990, les pays nordiques ont cherché à ce que la coopération devienne plus égalitaire, de sorte que la partie récipiendaire prenne également ses responsabilités dans les projets et se charge d'une partie au moins des frais⁴⁸⁸. D'après l'un de nos interlocuteurs, la nouvelle stratégie définie par le Conseil nordique visait de plus en plus à prendre garde de ne pas imposer ses choix aux autres mais plutôt de dire « *voilà, c'est comme cela que l'on fait chez nous, à vous de voir si cela convient à votre cas* » :

« This is something that among ourselves we tell: "Be careful not to give advices from above (...)". What we say and how we actually like it to do is to give our contribution to a political discussion that brings forward »⁴⁸⁹

Cette analyse rapide concernant les rapports établis entre les pays nordiques et baltes serait incomplète si nous en restions à ces quelques exemples. Afin de mieux appréhender les relations établies dans ce parrainage entre les deux parties, de comprendre le contenu de cette solidarité, nous proposons de donner quelques cas de projets d'assistance réalisés dans le cadre de ce parrainage balto-nordique. Il s'agira ainsi de voir de plus près comment l'action de parrainage et plus spécifiquement le transfert de compétences s'est déroulé.

⁴⁸⁶SVENSSON Jenny, « Governance through Meditation. EU Twinning in Lithuania » (2010), *op. cit.*, p. 78.

⁴⁸⁷ Document d'archive « Draft » datant du 31 juillet 1992, consulté au MAE estonien, en avril 2012.

⁴⁸⁸ Doc archive 16/02/1998. MEMO, consulté au MAE estonien, mars 2012, à Tallinn.

⁴⁸⁹ Interview avec Berth SUNDSTRÖM, directeur du Conseil nordique de ministres en Estonie, à Tallinn, avril 2014.

2.2.3 Transfert de compétences nordiques aux États baltes : les cas d'étude

Cette partie vient compléter notre analyse en présentant plus avant un certain nombre de cas d'étude sur la manière dont les acteurs estoniens ou lettons ont été formés par les experts nordiques ou comment dans quelques cas, ces derniers ont clairement assisté la mise en place d'une réforme du début jusqu'à la fin.

Assistance des experts suédois dans la réforme judiciaire en Lituanie

Le projet d'assistance suédoise que nous avons choisi d'étudier ici s'est déroulé dans le cadre d'une réforme judiciaire en Lituanie, dans la perspective de l'adhésion à l'UE. Pour mieux comprendre le processus/déroulement du transfert, sa mise en pratique de même que le rôle des acteurs qui y ont participé, nous nous baserons sur une étude de Jenny Svensson (2010) portant sur l'expertise de la Swedish National Courts Administration, SNCA (en suédois : *Domstolsverket*) pour la réforme du ministère de la Justice lituanien, et ce dans le cadre d'un projet européen. Il est intéressant d'observer ici que dès les premières étapes du projet — à savoir la formulation du projet pour le soumettre à la Commission européenne⁴⁹⁰ et la sélection du pays partenaire qui allait offrir son expertise — la partie lituanienne se retrouvait à jouer un rôle moteur à côté des experts étrangers. Pour ce projet judiciaire, cinq États membres de l'UE dont la Suède, la Finlande, la France, l'Allemagne et l'Espagne s'étaient portés candidats pour partager leur expertise, ce qui créa un élément de compétition entre les derniers et plaça la Lituanie devant un large choix d'offre de solutions pour réformer son système judiciaire. La Suède aurait été sélectionnée non seulement pour le type de service qu'elle offrait mais surtout pour l'image positive qu'elle incarnait alors en Lituanie⁴⁹¹. Pour ce qui est de la mise en place du projet, les experts suédois furent chargés de réviser des lois, d'organiser des formations et d'apporter une assistance technique à la mise en place de la réforme en Lituanie. Il s'agissait notamment de présenter la manière dont les administrations

⁴⁹⁰Dans ce projet de jumelage, les autorités lituanienes faisaient des propositions à la Commission européenne qui les évaluait et les approuvait. Cela a créé un processus où la CE contrôlait strictement et donnait une direction pour mettre en place des changements (SVENSSON Jenny, « Governance through Meditation. EU Twinning in Lithuania » (2010), *op. cit.*, p. 65).

⁴⁹¹ « Nordic countries have good reputation in Lithuania, maybe because Sweden and Denmark are friendly towards also choosing the investment in Lithuania », Citation d'un fonctionnaire lituanien du projet judiciaire (SVENSSON Jenny, « Governance through Meditation. EU Twinning in Lithuania » (2010), *op. cit.*, p. 68).

suédoises faisaient face aux exigences de l'UE, comment elles interprétaient les directives et les transposaient en législation dérivée, en solutions organisationnelles et en systèmes administratifs concrets. Le rôle des fonctionnaires lituaniens était de concrétiser ce travail en pratique, préparer les modifications préliminaires des lois, formuler les documents stratégiques, ou développer des matériaux de formation. Les experts suédois étaient présents à toutes les étapes de cette réforme pour conseiller et soutenir les fonctionnaires lituaniens dans la mise en pratique de la réforme. D'après Jenny Svensson, les solutions, les idées et l'expérience suédoises servaient certes en tant que modèle de la « vraie vie » et de source d'inspiration pour l'administration lituanienne mais la partie lituanienne n'était pas là pour exécuter l'ordre en silence. Les fonctionnaires lituaniens ont adapté, ajusté ou modifié le modèle suédois à leur propre situation.

« After conducting so many projects, of course we can say that it's – as you know – the flavor of Sweden, a Swedish flavor in our legislation, on our experience or whatever »⁴⁹²

Ce cas d'étude d'exportation de normes d'administrations suédoises en Lituanie montre donc bien qu'il s'agissait davantage d'une forme de diffusion et d'apprentissage de certains éléments du modèle suédois du système judiciaire plutôt que d'un transfert ou d'adoption stricte de celui-ci dans le contexte lituanien. L'approche ici peut être qualifiée de volontaire et non coercitive. Cela, d'une part, parce que les experts suédois n'imposaient pas leur façon de faire et, d'autre part, parce que la partie lituanienne disposait d'une large marge de manœuvre dans la mise en place de la réforme. Sur le plan individuel, au fur et à mesure que le projet avançait, les rapports entre les acteurs suédois et lituaniens se renforçaient et évoluaient vers un partenariat plus équilibré et moins hiérarchique.

Formation des journalistes des pays baltes

Dans le domaine journalistique, un programme spécial de formation pour les jeunes journalistes estoniens, lettons et lituaniens (mais également russes) fut mis en place par l'Ecole nordique de journalisme de Aarhus (Danemark) dès 1992. Financé par le Conseil nordique des ministres et membre de l'Association européenne de formation des journalistes, le *Nordic Journalist Center* (NJC) proposa une série de programmes aux journalistes de la région voisine : des séminaires et des conférences sur la culture et les questions politiques concernant les pays nordiques et leur impact au sein de l'Europe ainsi que des bourses aux

⁴⁹² SVENSSON Jenny, « Governance through Meditation. EU Twinning in Lithuania » (2010), *op. cit.*, p. 73

journalistes baltes et russes pour effectuer des visites d'études dans les pays nordiques⁴⁹³. Entre 1992 et 2002, environ 4 500 journalistes baltes et russes auraient ainsi bénéficié de ces formations dans ce centre nordique⁴⁹⁴.

Dix ans après le début des programmes dans les pays baltes (2002), une évaluation des activités de NJC conclut que les journalistes, éditeurs et autorités baltes devaient être capables en quelques années de reprendre les activités de ce centre et d'assumer seuls, sans assistance étrangère, la formation de leurs propres journalistes. Pour y arriver, le centre nordique orienta à partir de ce moment ses activités davantage sur le renforcement des institutions de formation à travers les États baltes en devenant conseillers de celles-ci⁴⁹⁵.

Un autre centre de formation des journalistes et des organisations non-gouvernementales, le *Baltic media Center* (BMC), basé au Danemark, avait comme objectif de promouvoir « la démocratie, le développement social et la coopération internationale pacifique à travers la participation active des médias »⁴⁹⁶. Ce centre, fermé finalement en 2005 pour des raisons budgétaires, organisait également de nombreuses formations aux journalistes venant des pays d'Europe centrale et orientale⁴⁹⁷.

D'après le témoignage d'un journaliste estonien, ayant bénéficié de formations par le passé⁴⁹⁸, l'Estonie recevait au début des années 1990 beaucoup d'assistance de la part des Nordiques, allant de l'octroi de matériel technique de la part de la Finlande (premiers ordinateurs, cassettes vidéo pour la télévision...) à la formation des formateurs de journalistes. Certains journalistes estoniens ont ainsi pu être directement formés dans les rédactions des revues ou télévisions nordiques, ce qui a permis une bonne immersion dans le savoir-faire des médias nordiques :

« J'ai vécu six mois à Helsinki et appris comment fonctionnaient les médias libres. Il ne s'agissait pas de participer aux cours. On nous a organisé des rencontres dans la rédaction du quotidien « Helsingi Sanomat » et à la radio « Yle » où les journalistes s'occupaient de nous, montraient comment ils travaillaient »⁴⁹⁹

⁴⁹³ « Nordic Journalist Center provides training to journalists from NIS », 13/08/1999: <http://ijnet.org/opportunities/nordic-journalist-center-provides-training-journalists-nis> (consulté le 10 juillet 2014).

⁴⁹⁴ « Nordic Journalist Center marks decade of activity in Baltics, Russia », *International Journalists' Network (Ijnet)*, 1/11/2002. Article en ligne : <http://ijnet.org/opportunities/nordic-journalist-center-marks-decade-activity-baltics-russia> (consulté en juin 2014).

⁴⁹⁵ « Nordic Journalist Center marks decade of activity in Baltics, Russia », *op.cit.*

⁴⁹⁶ LAMAY L. Craig, *Exporting Press Freedom : Economic and editorial dilemmas in international media assistance*, New Brunswick, Transaction Publishers, 2009, p. 100.

⁴⁹⁷ Voir la page *Internet de International Journalist Network/Baltic media center* pour plus d'informations sur les formations menées: <http://ijnet.org/>

⁴⁹⁸ Interview avec Ainar RUUSAAR, un journaliste et rédacteur en chef de *Baltic News Service* – Estonie, à Tallinn, avril 2012.

⁴⁹⁹ *Idem*

Des années plus tard, ce journaliste estonien fut choisi, nous le verrons dans le chapitre IV, comme expert pour réformer un média géorgien.

Appui dans le domaine de la défense et la sécurité

Dans le domaine de la défense et de la sécurité, les pays nordiques ont fourni aux trois États baltes du matériel nécessaire et développé différents projets, allant de la formation d'un bataillon pour le maintien de la paix balte à la création d'une surveillance aérienne ou encore d'un Collège de défense balte⁵⁰⁰ (basé à Tartu). La formation du bataillon de maintien de la paix balte, nommé BALTBAT (en anglais : *Baltic Battalion*)⁵⁰¹, constitua un élément multilatéral important, mais aussi nouveau et controversé, dans l'assistance nordique en matière de défense. Tout d'abord, BALTBAT était censé apporter une contribution pour le maintien de la paix des Nations Unies, et en tant que telle, avait d'après Annika Bergman, une dimension internationaliste irréductible⁵⁰².

Ensuite, BALTBAT dotait la coopération intra-nordique d'une dimension tout à fait nouvelle. En effet, les questions concernant la sécurité n'avaient traditionnellement pas été traitées communément par les pays nordiques. Pour se référer aux termes de Annika Bergman⁵⁰³, le *Norden*⁵⁰⁴ représentait jusqu'à présent une « communauté de a-sécurité », et ce par comparaison à la « communauté de sécurité », formulation donnée par Karl Deutch pour expliquer la pacification des relations entre les pays du Nord⁵⁰⁵.

La sécurité, dans sa conception classique du pouvoir, relevait du domaine de chacun des États nordiques individuellement⁵⁰⁶. Cela s'explique notamment, nous l'avons déjà vu, par le fait que leurs approches en matière de défense et de sécurité étaient très divergentes : la Norvège et le Danemark, tous deux membres de l'OTAN, d'un côté, la Suède et la Finlande, pays non-alignés, de l'autre.

⁵⁰⁰ ARCHER Clive, « Nordic Swans and Baltic Cygnets », (1999), *op. cit.*, p. 48.

⁵⁰¹ BALTBAT est une unité de maintien de paix entre trois États baltes dont la formation a commencé en 1994. Il a participé aux opérations de maintien de paix dans les Balkans.

⁵⁰² BERGMAN Annika, « BALTBAT : The Emergence of a Common Defense Dimension to Nordic Co-operation 1 », *Copenhagen Peace Research Institute*, Août 2000.

⁵⁰³ *Idem*

⁵⁰⁴ Le *Norden* est un terme qui englobe les cinq pays nordiques et les trois territoires autonomes que sont le Groenland, les îles Féroés et les îles Åland.

⁵⁰⁵ DEUTSCH Karl, *Political community and the North Atlantic Area : International Organization in the Light of Historical Experience*, Princeton, Princeton University Press, 1957, p. 5.

⁵⁰⁶ BERGMAN Annika, « BALTBAT : The Emergence of a Common Defense Dimension to Nordic Co-operation 1 », (2000), *op. cit.*, p. 4.

Parmi les pays nordiques, le Danemark fut particulièrement investi pour assister les pays baltes dans le domaine sécuritaire. C'est lui qui coordonna et développa des projets internationaux (tels BALTBAT mais aussi l'escadrille navale balte (en anglais : *Baltic Naval Squadron*, BALTRON), le réseau de surveillance aérienne balte (en anglais : *Baltic Air Surveillance Network*, BALTNET)) pour établir des structures de défense baltes. Un contrat de coopération dans le domaine de la défense fut signé entre le Danemark et l'Estonie dès mars 1994. Le Danemark a également mené un grand nombre de formations aux soldats de la paix estoniens qui allaient participer à la mission de l'OTAN de stabilisation en Bosnie-Herzégovine (en anglais : *Stabilization force*, SFOR), aux officiers et aux cadets de la Force de défense estonienne ou encore aux fonctionnaires du ministère de la Défense⁵⁰⁷. Contrairement à beaucoup d'autres États occidentaux, réticents à l'idée de faire rentrer les États baltes dans l'OTAN (2.1.2), le Danemark s'est dès le départ positionné en faveur de l'élargissement de l'OTAN. Ce pays nordique considérait que les pays baltes devaient être traités sur un pied d'égalité avec les autres pays d'Europe centrale et orientale. Les élites politiques danoises ne manquaient pas de soulever la question balte lors des rencontres et sommets de l'OTAN. Cette détermination est reflétée dans un document du 23 novembre 1994 rédigé par le ministre des Affaires étrangères danois, Niels Helveg Petersen (1993-2000) :

« For Denmark, it is an unambiguous goal to secure the possibilities of the Baltic States to participate in Partnership for Peace on an equal footing with other Central and East European countries. Denmark succeeded in securing this at the NATO summit. It will continue to be the Danish policy. This policy is in conformity with our overall objective to secure the integration of the Baltic States in the Western European cooperation structures. The Baltic States must be offered the same possibilities of participating in the cooperation as e.g. the Visegrad countries »⁵⁰⁸.

Néanmoins, pour les élites danoises, l'expansion de l'Alliance atlantique ne devait pas créer de nouvelles lignes de fractures en Europe et être dirigée contre un pays en particulier (telle la Russie). Pour elles, l'OTAN devait développer en parallèle des relations avec la Russie, l'Ukraine ou la Biélorussie⁵⁰⁹. Mis à part cet engagement particulièrement important du Danemark, le principal fournisseur d'armes à l'Estonie et à la Lettonie dans les années 1990 fut l'Allemagne qui offrait un grand nombre d'équipements de l'ancienne

⁵⁰⁷ Site Internet du ministère des Affaires étrangères estonien (Relations bilatérales : le Danemark) <http://vm.ee/et/riigid/taani?display=relations> (consulté en juillet 2014).

⁵⁰⁸ Document (23 novembre 1994) « What information can the Government provide concerning the plans to expand NATO and what will be the position of the Government when the question of NATO enlargement officially appears on the agenda for the NATO ministerial in Brussels in December (1994) ? » rédigé par le ministre des Affaires étrangères danois en réponse à l'interpellation n°F.14 (document, consulté aux archives du MAE estonien, avril 2012).

⁵⁰⁹ Document (23 novembre 1994), rédigé par le ministre des Affaires étrangères danois, *op.cit.*

République démocratique allemande (RDA) (dans le cas de la Lituanie, le principal fournisseur d'armements était la Russie après la signature d'un accord concernant le départ des troupes russes en 1993)⁵¹⁰.

L'Estonie bénéficia également d'un certain nombre de programmes finlandais de coopération dans le domaine militaire et de défense. Cela comprenait la formation de plus de 100 officiers estoniens dans les institutions de défense en Finlande entre 1992 et 1997. En outre, de 1992 à 2005, 450 cadets et officiers ont suivi un entraînement en Finlande, ce qui représentait 60 % de tous les cadres militaires estoniens ayant suivi des cours à l'étranger⁵¹¹. En mars 1996, un « projet estonien » s'est mis en place au ministère finlandais de la Défense. Encadré par une vingtaine d'officiers de réserves expérimentés pour agir en tant que conseillers auprès de l'armée estonienne, ce projet prévoyait en outre l'exportation d'armes vers l'Estonie⁵¹².

En dehors de ce travail d'expertise et d'aide matérielle visant à aider l'Estonie à bâtir une armée, la Finlande offrit également ses bons offices diplomatiques pour aider l'Estonie et la Russie à trouver un accord négocié pour régler leur différend frontalier.

Ces quelques exemples rapides et non-exhaustifs de coopérations dans le domaine de la sécurité et de la défense permettent de constater à quel point le soutien était complexe. De fait, à l'exemple de la coopération en matière de défense, le parrainage nordique aux Baltes ne se limitait pas au transfert d'expertise technique mais comprenait aussi, en dehors des formations, le soutien politique (*lobbying* au Danemark en faveur de l'élargissement de l'OTAN), l'aide matérielle et l'assistance à la construction de diverses structures de défense dans les pays baltes.

L'assistance technique des experts suédois à la réforme pénitentiaire dans les trois États baltes

La coopération entre la Suède et les trois pays baltes dans le domaine pénitentiaire débuta dès 1995, et se réalisa à travers différents projets de jumelages entre les prisons et centres de formations suédois d'un côté et estonien, letton et lituanien, de l'autre. Environ 22 721 800 couronnes suédoises furent allouées par l'Agence suédoise de coopération pour le développement (en anglais : Swedish International Development Cooperation Agency, SIDA)

⁵¹⁰KALDAS Kai-Helin, « The Evolution of Estonian security Options During the 1990s », *Partnership for Peace Consortium of Defense Academies and Security Studies Institutes (PfPC) Athena Papers Series*, vol.4, 2005, p.63, in P. PERCHOC (2014), *op. cit.*, pp. 187-188.

⁵¹¹*Idem*

⁵¹²*Idem*

dans ce projet entre 1997 et 2002⁵¹³. A partir de 1998, ces jumelages furent pris en charge financièrement par le SIDA⁵¹⁴.

L'objectif de ce projet suédois (1998-2002) fut d'améliorer et développer le système pénitentiaire qui datait dans les trois États baltes de l'époque soviétique et se basait sur l'emprisonnement et le travail forcé. Avec l'arrivée de la démocratie et l'acceptation des standards internationaux en matière de droits de l'Homme, les bases fondamentales du système de prison devaient être recrées en accord avec le respect des droits de l'Homme et de la démocratie, et selon l'exemple des prisons dans les pays européens⁵¹⁵. Il fallait entre autres améliorer les conditions de vie des détenus et renouveler l'équipement technique (les prisons étaient généralement surpeuplées), améliorer les relations entre le personnel et les détenus, le système sanitaire (faire face aux cas croissants de VIH notamment) et trouver des alternatives à l'emprisonnement. Cette coopération s'effectua dans le cadre du projet *Nord-Balt-Prison Project*, qui tenait son appellation d'un projet régional du Conseil de l'Europe et tentait de répondre aux recommandations effectuées par cette organisation concernant le système pénitentiaire dans les pays baltes. Le but étant de rendre les administrations pénitentiaires baltes conformes aux standards internationaux, en particulier aux règles européennes.

Les autorités centrales chargées de superviser et coordonner (et dans le cas de la Suède de financer) ce projet étaient le SIDA pour la Suède, l'Office d'Intégration européenne pour l'Estonie, le Ministère des Finances pour la Lettonie et le Ministère des Affaires étrangères pour la Lituanie, ainsi que les administrations pénitentiaires des quatre pays.

D'après le rapport d'évaluation réalisé par le *Swedish Institute for Legal Development (SILD)*, cette coopération résulta en un certain nombre d'avancées positives. Ainsi, des changements significatifs dans l'attitude et le comportement du personnel pénitentiaire à l'égard des prisonniers furent observés. De même, le personnel administratif reçut une formation sur la gestion de l'abus de drogues dans les prisons. Des contacts informels entre les administrations de plusieurs pays furent créés. Enfin, ce rapport constata que le matériel technique accordé

⁵¹³ « Development Co-operation between Sweden and the Baltic States in the Field of Prison and Probation », Rapport d'évaluation réalisé par *Swedish Institute for Legal Development (SILD)* à la demande de *Swedish International Development Cooperation Agency (SIDA)* 03/11, décembre 2002, p. 33.

⁵¹⁴ *Idem*

⁵¹⁵ *Ibidem* p. 8

aux prisons dans les pays baltes était utilisé de manière efficace. Cependant, ce rapport soulignait également les limites de ce jumelage, telles que le manque de progrès dans le domaine du développement des alternatives à l'emprisonnement. Les experts émirent également des doutes quant à la capacité des prisons baltes à assurer seules les activités et à atteindre les résultats souhaités sans la coopération internationale, une fois que le financement du SIDA arriverait à son terme⁵¹⁶. Le fait qu'une assistance produise des effets tant que la mission est en cours et bénéficie de l'action des donateurs étrangers, est un constat partagé par de nombreux experts. Nous verrons plus loin que sur ce point nous pouvons tirer des parallèles avec l'action menée par les experts estoniens en Géorgie.

Ces exemples ne représentent que quelques-uns des projets développés par les pays nordiques au niveau bilatéral et multilatéral et ne peuvent ainsi donner qu'une vision partielle de toutes les actions de parrainage mises en place. Ils permettent néanmoins de constater à quel point l'action nordique de solidarité « adjacente » était complexe et que son existence constitua un élément important ayant sans doute aidé l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie dans leurs efforts de réformes, de consolidation de leurs États et d'adhésion aux institutions euro-atlantiques. Ce parrainage balto-nordique ou « internationalisme adjacent » est d'autant plus vaste et considérable qu'il touchait également la population civile. Bien que l'intérêt des sociétés nordiques pour la justice et l'ordre représente une longue tradition dans les quatre pays nordiques, le degré de soutien de la part de la population pour leurs voisins baltes est considéré comme sans précédent. D'après Annika Bergman (2006), on peut même parler d'une « localisation de la politique étrangère » qui s'est manifestée à travers des organisations volontaires, des conseils locaux, des chœurs et des Eglises⁵¹⁷. Tout ceci permet de distinguer les relations balto-nordiques des autres formes de coopération régionales en Europe.

⁵¹⁶*Ibidem*, p.30.

⁵¹⁷ BERGMAN Annika, « Adjacent Internationalism... » (2006), *op. cit.*

Conclusion du Chapitre II

Depuis l'adhésion des États baltes à l'UE (2004) – ceux-ci n'ayant plus besoin d'une telle assistance –, cette relation se veut de plus en plus égalitaire. Depuis le 1^{er} janvier 2005, les pays baltes sont devenus membres de la Banque nordique du développement (BNI), ce qui contribue à rapprocher davantage les deux rives de la mer Baltique. Une coopération renforcée existe également dans le cadre de la « Dimension nordique » entre les Baltes et les Nordiques, qui permet d'élaborer une approche commune en matière de politique étrangère, notamment dans le cadre de l'Union européenne pour se faire mieux entendre en Europe.

Toutefois des questions se posent sur les limites de ce partenariat en termes de relations égalitaires. En effet, les États baltes ont depuis quelques années déjà exprimé leur souhait de devenir membres du Conseil nordique des ministres. Les élites nordiques ont quant à elles toujours rejeté cette demande d'intégration dans leur organisation régionale, considérant notamment que les pays baltes (avec certes une hésitation pour l'Estonie) ne sont pas des pays nordiques ni sur le plan géographique ni sur celui identitaire⁵¹⁸. Il conviendrait aussi de mentionner que la coopération entre pays nordiques et baltes se limite le plus souvent aux domaines culturel, scientifique et environnemental. Sur le plan particulièrement politique et stratégique, des désaccords entre les Nordiques et Baltes demeurent. Ce point a pu être observé lors de l'intervention des États-Unis en Irak (en 2003) lorsque les nations du Nord de la Baltique (à l'exception du Danemark et de l'Islande) ont toutes critiqué le choix des élites baltes de soutenir l'initiative étatsunienne. De même, au moment du projet de l'installation du gazoduc Nord Stream sous la mer Baltique, le fait que la Finlande et la Suède aient donné leur accord à celui-ci sans tenir compte de l'opinion des Baltes a conduit ces derniers à dénoncer l'absence de démocratie en Europe et a pesé sur la légitimité de la coopération avec les Nordiques (et les autres riverains de la mer Baltique) d'une manière générale : « à quoi sert le Conseil de la mer Baltique si ce n'est que pour discuter des questions non politiques ? » pouvait-on lire dans les médias baltes en 2009⁵¹⁹.

Enfin, le modèle social et économique distingue cet ensemble balto-nordique. Malgré leurs différences, les pays nordiques sont tous attachés aux valeurs de la démocratie pluraliste, du

⁵¹⁸ Interview avec Berth SUNDSTRÖM, directeur du Conseil nordique de ministres en Estonie, à Tallinn, avril 2014.

⁵¹⁹ KESA Katerina, communication intitulée « Les pays nordiques et les pays baltes : de maître à élève ? », (2009), *op. cit.*.

capitalisme mixte, de l'économie sociale et du « *Välfärstat* » (Etat providence). Ces cinq pays ont pour point commun d'avoir des économies dynamiques et des modèles sociaux conjuguant plein emploi et solidarité sociale. Le modèle de développement des États baltes est quant à lui tout à fait différent. La politique libérale qui, sous l'impulsion de la volonté de réformer et de libéraliser l'économie et les structures sociales à tout prix, a contribué à sacrifier l'élément social dans le développement. Les Suédois et Finlandais n'ont, à ce sujet, pas ménagé leurs remarques concernant le choix balte en matière de politique fiscale. A titre d'exemple, en octobre 2003, le développement ultra-libéral de l'Estonie avait provoqué une réaction vive chez les Suédois en conduisant le Premier ministre de ce pays, Göran Persson, à déclarer : « *Nous autres, contributeurs nets de l'Union européenne, ne voulons pas payer pour que d'autres puissent continuer à baisser leurs impôts* »⁵²⁰. Depuis une dizaine d'années déjà, un autre phénomène prend de l'ampleur. Les Estoniens, Lettons et Lituanais, touchés par des taux de chômage⁵²¹ élevés et surtout attirés par la perspective de gagner des salaires 5 à 10 fois plus élevés que chez eux, émigrent pour travailler en Suède, Finlande ou Norvège. Ce phénomène n'a pas tardé à irriter les populations de ces pays septentrionaux qui craignent une concurrence déloyale de la part des Baltes qui acceptent d'être payés moins qu'eux.

Malgré ces quelques différences et limites dans la coopération, cette solidarité spécifique balto-nordique semble avoir pesé un moment donné dans les relations au sein de chaque partie. Du côté des pays nordiques, ce parrainage à l'égard de leurs voisins orientaux aurait renforcé la coopération infrarégionale, en la dotant, d'après Berth Sundström, directeur du bureau du Conseil nordique à Tallinn, d'une nouvelle raison pour coopérer :

« After the Nordic countries became members of EU, the focus went on to the EU and did not have so much to cope on between themselves. But when they extended their partnership to world outside (to the Baltics), then they had again something to cooperate with. »

Pour les États baltes, le cadre de ce partenariat balto-nordique, en évolution depuis 2004, créait non seulement un terrain propice pour coopérer avec les Nordiques, mais cela facilitait en outre et surtout la coopération des trois États baltes entre eux :

« I think what is important here is that normally it is not easy for the Baltic States to cope between themselves. But it helps when the Nordics are involved. Then it is much easier for the Balts to cope with. »⁵²²

Nous pouvons observer cette harmonie notamment dans le cadre de nombreux projets de développement envers les autres pays postsoviétiques où l'un ou plusieurs États nordiques et

⁵²⁰ KESA Katerina, « L'Estonie, un modèle nordique... », (2008), *op. cit.*

⁵²¹ En Lituanie, le taux le taux de chômage atteint presque 20% en 2010.

⁵²² Interview avec Berth SUNDSTRÖM à Tallinn, avril 2014.

baltes sont impliqués en même temps. En effet, avec l'adhésion à l'OTAN et à l'Union Européenne en 2004, les États baltes se voyaient confirmer l'idée qu'ils étaient devenus des États de type européen, dans le respect de toutes les valeurs démocratiques, et qu'ils ont de ce fait rempli toutes les conditions que d'autres États leur ont imposées. Cette transition « réussie » conféra à leurs élites politiques non seulement une raison pour revendiquer un traitement à l'égal avec d'autres États européens au sein de cette organisation, mais il leur ouvra également la possibilité d'exporter à leur tour des normes européennes et leur propre modèle d'intégration à cette organisation. Les États baltes comme les Nordiques s'accordent pour dire que l'engagement des Européens auprès des « nouveaux » pays de l'Est devrait aller plus loin. Ces derniers auraient-ils ainsi transmis aux premiers leur part de volontarisme dans le domaine de la solidarité internationale, ce sentiment qu'il est dans le devoir des pays développés d'aider les sociétés moins avancées ?

CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE

La première partie de cette thèse s'est attachée à analyser les différentes étapes du processus vers l'indépendance (1980-1991), puis des réformes et de l'intégration dans les institutions internationales. Suivant une approche constructiviste, elle a mis en avant le rôle des idées, la capacité des élites baltes à se mobiliser, à s'adapter au contexte international et régional changeant pour s'unir sur un projet commun. Avec la consolidation du mouvement d'indépendance, les chefs des Fronts Populaires baltes ont également tenté d'influer sur la propagation des mouvements similaires dans d'autres Républiques soviétiques. Un certain nombre d'actions que l'on a qualifiées de transrépublicaines furent organisées dans ce but. Même si leur activité n'a eu que des répercussions indirectes sur les mouvements ailleurs en URSS, donnant surtout un précédent encourageant, elle constitue toutefois un élément intéressant à tenir compte car elle nous servira ultérieurement à démontrer qu'il y avait déjà à cette période une volonté chez les Baltes de jouer un rôle régional...

Cette première partie a également accordé une place prépondérante à l'analyse des perceptions et représentations des Baltes sur eux-mêmes par rapport à l'Autre (pays ou organisations). Nous avons ainsi vu que ces États se percevaient, malgré l'indépendance acquise en 1991, encore comme fragiles et vulnérables et que l'adhésion à l'OTAN, et dans une moindre mesure à l'UE, était perçue comme un gage de sécurité. Or, nous avons par ailleurs montré comment, dans un but commun qui consistait à s'ancrer plus profondément à l'Ouest, chacune des Républiques baltes a cherché à se définir et redéfinir par rapport à l'Autre ou son passé : Si pour les Litvaniens, cette réorientation mentale devait se faire via le rapprochement des pays d'Europe Centrale, les Estoniens cherchaient leur voie du côté des Nordiques. Se trouvant entre deux orientations identitaires – les Estoniens voulant se rapprocher de l'Europe nordique et les Litvaniens de l'Europe Centrale - les Lettonns semblaient finalement les seuls parmi les trois peuples à s'identifier comme baltes et chercher une coopération trilatérale⁵²³.

Cette partie a enfin souligné un certain nombre de facteurs qui, outre la force des idées, ont permis de positionner les Baltes dans un rapport différent des autres Républiques soviétiques devant la communauté internationale. Nous avons ainsi souligné le rôle des pays nordiques notamment dans le soutien de l'Estonie, de la Lettonie et de la Lituanie. Si au cours

⁵²³ YURKYNAS Mindaugas, « Fidèles et infidèles baltes », in Céline Bayou (dir.) *Itinéraires baltes : Estonie, Lettonie, Lituanie*, éd. *Regard sur l'Est*, pp.13-17.

de la période du mouvement indépendantiste, leur solidarité s'exprimait prudemment et se faisait moins politique que pratique (le cas de la Finlande à l'Estonie), elle s'est progressivement institutionnalisée et a pris la forme d'un « internationalisme adjacent » si l'on se réfère au terme d'Annika Bergman, de sorte que les pays nordiques soient devenus de véritables « tuteurs » ou « parrains » des Estoniens, Lettons et Litvaniens. Dans ce cadre, la Suède, le Danemark et la Finlande ont promu l'adhésion des Baltes à l'UE, assisté leurs voisins du Sud dans leurs réformes mais également alloué une aide financière non négligeable. Ce qui a sans doute contribué à faciliter l'entrée des États baltes à l'UE et indirectement aussi, à l'OTAN.

Il conviendra dès lors de voir de quelle manière les Baltes ont utilisé ce savoir-faire et ces instruments donnés par les pays nordiques pour les transposer ou les exporter à leur tour vers d'autres États postsoviétiques dans le cadre du parrainage entre pays baltes et voisinage oriental de l'Union européenne. C'est l'objet de la deuxième partie de cette thèse.

DEUXIEME PARTIE

**L'ACTION DE «PARRAINAGE» ESTONIENNE, LETTONE
ET LITUANIENNE : ENTRE SOLIDARITE POLITIQUE ET
RÉEL DESIR D'AIDER LES PAYS D'EUROPE ORIENTALE
ET DU CAUCASE DU SUD A SE RAPPROCHER DES
STRUCTURES OCCIDENTALES (2004-2014)**

L'année 2004 est souvent considérée comme un tournant majeur dans l'histoire contemporaine des Estoniens, Lettons et Litvaniens. Le 1^{er} mai 2004, ces trois pays accèdent avec sept autres pays d'Europe centrale et orientale⁵²⁴ à l'Union européenne (UE). Deux mois auparavant, le 29 mars, les États baltes ainsi que la Bulgarie, la Roumanie, la Slovaquie et la Slovénie, étaient devenus des membres de l'Organisation du Traité Atlantique Nord (OTAN), la Hongrie, de la Pologne et la République tchèque ayant eux rejoint l'OTAN en 1999.

Cette double adhésion marque l'aboutissement des efforts menés tout au long des années 1990 dans ces pays pour adopter les réformes nécessaires. Elle laisse par conséquent aussi un certain vide ou de flottement en matière d'objectifs politiques et fait apparaître le besoin de redéfinir de nouvelles priorités politiques en qualité de membre de ces organisations citées mentionnées notamment.

Cette nouvelle donne constitue par ailleurs un changement important pour les Baltes dans leur logique de « réorientation mentale » et dans leur manière de se considérer par rapport à l'*Autre*. L'adhésion leur permet ainsi de reconsidérer leur place au sein de la communauté internationale. Aux yeux des élites baltes, l'adhésion de leurs pays apparaît comme le signe qu'ils sont arrivés au même niveau que les autres Européens et doivent de ce fait être considérés au même statut que les autres. Cette volonté d'être vu comme égal aux autres Européens est constante dans les déclarations officielles de la classe politique balte dans le contexte de l'adhésion :

The broader significance of this day both in our history and now is Latvia's acceptance in the international community of states as an equal partner with all concomitant rights and duties⁵²⁵.

Le fait d'être des petits États n'est plus perçu par les Baltes comme un défaut car ils disposent désormais de moyens pour participer aux décisions internationales et pour se faire mieux entendre⁵²⁶. La perception de leur position géographique en tant qu'États-tampons change elle aussi par rapport à la période précédente. En effet, dès 2004, cette « liminalité » est considérée par les Baltes plutôt comme un avantage en ce qu'elle permet notamment d'aspirer

⁵²⁴ La Hongrie, la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie et la Slovénie ainsi que Chypre et Malte.

⁵²⁵ Citation du discours de Sandra Kalniete, ministre des Affaires étrangères letton, « Latvia's Foreign Policy at the Crossroads of Change », à l'Université de Lettonie, le 27 janvier 2004.

⁵²⁶ THORHALLSSON Baldur, « The Size of States in the European Union: Theoretical and Conceptual Perspectives », in *Journal of European Integration*, éd. Routledge, University of Iceland, vol.28, n°1, 2006

à jouer un rôle régional ou, pour utiliser l'expression de David Galbreath et Jeremy Lamoreaux (2008), de constituer le « pont » ou les « médiateurs » entre l'Est et l'Ouest⁵²⁷.

C'est donc dans ce contexte de réorientation et de redéfinition de l'identité politique que les élites baltes choisissent de se tourner vers ce qui est devenu depuis l'élargissement de l'UE, « les nouveaux » voisins Est-européens, avec l'ambition d'aider ces derniers à se rapprocher à leur tour des normes et des structures européennes. Ce pas incarne lui-aussi une rupture : il voit l'Estonie, Lettonie et Lituanie passer de statut de « récepteurs » ou « importateurs » d'assistance étrangère (nordique notamment) à celui de « donneurs » ou « exportateurs » de celle-ci. C'est ce « nouveau » rôle des Baltes que nous analyserons dans la deuxième partie de cette thèse en tirant constamment des parallèles avec l'action de parrainage menée par les Nordiques envers les Baltes (1991-2004).

Dans un premier temps, il s'agira de s'intéresser aux logiques (tant constructivistes que rationalistes) de cette nouvelle solidarité et de comprendre les origines et les sources de cet engagement à l'égard de l'Europe de l'Est. Ce chapitre nous amène aussi à identifier les différents acteurs et réseaux impliqués dans cette solidarité pour mieux comprendre ensuite comment elle est exprimée, à travers les discours et les actions politiques (Chapitre III).

Dans un deuxième temps, il s'agira de se pencher sur une autre dimension, beaucoup plus pratique, de ce parrainage : la mise en œuvre de projets de coopération et de développement. Nous allons tout d'abord décrire l'organisation de cette politique de développement et de coopération au niveau institutionnel, les acteurs, les moyens mis en œuvre et la méthode utilisée. Il s'agira ensuite de se pencher sur un certain nombre de cas concrets de transfert de normes par les acteurs baltes aux pays du Caucase du Sud et de l'Europe Orientale qui permettent de comprendre mieux le déroulement, les processus et les limites auxquelles une action est confrontée (Chapitre IV).

⁵²⁷GALBREATH, David, LAMOREAUX, Jeremy W., « The Baltic States as “Small States”: Negotiating the “East” by Engaging the “West” », *Journal of Baltic Studies*, Vol.39, n°1, 2008. Pp. 1-14.

CHAPITRE III

L'expression de la solidarité : le positionnement des élites estoniennes, lettones et lituaniennes envers les pays Est-Européens

(...) Each of our small nations has had to struggle to maintain its language, culture and identity under the threat of brutal foreign occupation. Each of our nations has successfully taken off the yoke of totalitarianism. And each of our nations has undertaken significant social, economic and political reforms (V.V.Freiberga, 2006 à propos de la solidarité entre les Lettons et Moldaves)⁵²⁸

Dans l'approche constructiviste de la politique étrangère et des relations internationales, la solidarité⁵²⁹ constitue l'une des formes d'expression de la politique étrangère. Suivant cette logique constructiviste, la solidarité politique se définit et fonctionne de la même manière que le *Soi* et *l'Autre* dans la politique étrangère. Sujette à évolution et à redéfinition, la solidarité peut exprimer soit une appartenance à une même communauté d'idéologies ou d'idées soit une opposition à une structure, un pays ou un groupe différent⁵³⁰. Nous avons vu toutefois (Introduction générale) que la solidarité internationale peut en outre correspondre à une approche plus réaliste.

Cette vision à la fois constructiviste et réaliste de la solidarité internationale semble parfaitement s'appliquer au cas des États baltes. Nous démontrerons dans ce chapitre que la solidarité balte à l'égard de ce qui constitue désormais la « nouvelle ⁵³¹» Europe de l'Est se construit certes en lien avec l'adhésion de ces pays aux institutions euro-atlantiques (2004) et leur besoin de redéfinir leur politique étrangère en tant que membres de celles-ci, mais que

⁵²⁸ V.V.Freiberga, discours de la présidente de la Lettonie, en 2006 à l'Académie moldave d'administration publique, à Chisinau, Moldavie, 4 avril 2006

⁵²⁹ Par la notion « Solidarité », on entend ici une action menée par un ou plusieurs pays mais aussi des réseaux formels ou informels visant à soutenir politiquement, symboliquement et matériellement un autre pays ou groupe de pays. Cette solidarité est souvent une volonté mutuelle d'entretenir des relations privilégiées.

⁵³⁰ TULMETS Elsa, « Identity and Solidarity in the Foreign Policy of EU Members: Renewing the Research Agenda », in Tulmets E.(dir.), *Identities and solidarity in Foreign Policy: East Central Europe and the Eastern Neighbourhood*, Institute of International Relations Prague, Prague, 2012, p.22.

⁵³¹ Les termes de « nouveaux » et « anciens » furent beaucoup utilisés dans le contexte de l'élargissement pour se référer aux pays d'Europe Centrale par rapport aux Etats membres existants. Le terme de « new Europe » fut également employé par le Secrétaire d'Etat américain à la défense Donald Rumsfeld au moment de l'entrée en guerre contre l'Irak en 2003 pour les distinguer de la France et de l'Allemagne.

cette solidarité répond en grande partie également à des motivations réalistes, pragmatiques, voire même politiques et idéologiques des élites de ces Républiques baltes. Enfin la solidarité internationale peut être interprétée de différentes manières. Elle peut être définie comme une « solidarité politique » (à court terme) si elle est fondée sur une même vision de l'ordre politique et la volonté de partager cette vision (ex. les normes et valeurs de l'UE) avec l'*Autre*. La solidarité peut être également « historique » (à long terme) et se fonder sur le partage d'une identité ou d'une mémoire commune avec un autre pays ou espace régional (ex. voisinage oriental de l'UE). Dans certains cas enfin, et cela semble être celui de la solidarité balte envers l'Est, les deux types de solidarité – politique et historique – peuvent tout à fait coexister en même temps. Pour étudier ce qui se fait dans le cadre de la solidarité, nous avons choisi de nous appuyer sur l'analyse de la politique étrangère et des relations internationales (étude des discours) mais également sur la sociologie (des relations internationales), car cette dernière permet d'identifier les acteurs et les réseaux de la solidarité ainsi que les rapports qui se sont établis entre eux.

À l'approche de l'adhésion des États baltes à l'UE et à l'OTAN (2004) et du lancement d'une politique européenne envers les voisins du Sud et de l'Est - la Politique européenne de voisinage (PEV) (2003) -, la classe politique balte a commencé à manifester un intérêt croissant envers certains pays de l'Est, issus comme eux de l'Union soviétique mais pour lesquels les portes d'entrée des grandes institutions euro-atlantiques semblaient plutôt se fermer avec l'élargissement de l'UE aux pays baltes et d'Europe centrale :

In the name of the people and government of Latvia, I assure you of our full support, I assure you of our sympathy for your aspirations and values, I assure you of our readiness to assist your nation in every possible way⁵³²

Ces déclarations de soutien prononcées à cette période nous conduisent tout naturellement à nous interroger sur les raisons « cachées » de cette nouvelle solidarité, apparue alors entre les trois États Baltes et la nouvelle périphérie Est-Européenne. En effet, cette volonté de s'impliquer dans la promotion et l'assistance des voisins Européens orientaux peut paraître surprenante si l'on sait que tout au long des années 1990, les élites baltes, dans leurs efforts pour intégrer les structures économiques et politiques européennes, avaient plutôt fait preuve d'un désir de se défaire de leurs engagements politiques et des liens économiques les rattachant aux pays de l'espace postsoviétique⁵³³. Certains analystes vont jusqu'à dire qu'une

⁵³²Déclaration faite par Vaira Vike-Freiberga, présidente de la Lettonie, lors de la cérémonie d'investiture du nouveau président ukrainien, Viktor Iouchenko, à Kiev, Ukraine, 23 janvier 2005.

⁵³³ Interview avec Toomas Alatalu, historien et éditorialiste, ancien homme politique estonien ; Zurab Marshania, ancien diplomate géorgien dans les États baltes, aujourd'hui chercheur ; Harri Lahtein, ancien

part de l'élite balte portait en 2004-2005 un regard légèrement condescendant envers les autres Républiques ex-soviétiques⁵³⁴. Il convient dès lors de s'interroger sur ce nouveau volontarisme : était-il uniquement lié au contexte changeant des États baltes qui, en devenant membres de ces organisations internationales, étaient désormais obligés de contribuer, eux-aussi, au développement international pour passer d'un statut de pays récepteurs d'assistance à celui de pays donateurs? Si tel est le cas, pourquoi avoir choisi comme pays partenaires de cette nouvelle politique, les « pays de l'Est » en priorité ? Ces derniers, nous le verrons, n'ont en principe de commun avec les États baltes que leur passé soviétique. En tenant compte d'un certain nombre d'éléments – la redéfinition de l'identité politique mais aussi des rapports avec les pays du voisinage Est-Européen dans le passé – nous démontrerons que les raisons de la solidarité balte envers ces pays reposent sur des calculs politiques très complexes.

Afin de comprendre la manière dont cette solidarité s'exprime, nous proposons de procéder de la façon suivante : Dans un premier temps, il nous paraît utile de poser quelques bases conceptuelles afin de comprendre les logiques de cette solidarité et de ses origines. Dans une démarche sociologique, nous esquisserons ensuite un tableau sur les caractéristiques des acteurs baltes qui dominent selon nous plus particulièrement dans le paysage politique des affaires étrangères des trois États baltes. Nous identifierons en outre les différents cercles/réseaux d'alliances et de groupes qui, en tant qu'espaces informels d'expression de cette solidarité, pèsent de toute évidence également sur les relations entre les États baltes et autres États postsoviétiques **(3.1)**. Une fois posé le cadre conceptuel de cette solidarité, nous poursuivrons notre étude en nous focalisant plus spécifiquement sur l'analyse et l'interprétation des discours politiques. Nous verrons ainsi comment les élites politiques baltes réagissent et se positionnent face à une série d'événements qui se sont déroulés dans l'espace Est-Européen. Pour ce faire, nous avons choisi de nous focaliser sur quelques moments clefs entre 2003 et 2014⁵³⁵ (les « Révolutions de couleur », les élections, les manifestations d'opposition, les conflits régionaux) et appréhender à chaque fois de quelle façon l'élite balte se positionne. Nous nous intéresserons parallèlement à la manière dont les Baltes réagissent face aux décisions prises au niveau européen ou euro-atlantique concernant

diplomate estonien en Biélorussie et Géorgie, vétéran du contre-espionnage et directeur de la l'agence « Webmedia » en Géorgie.

⁵³⁴Discussion avec Ahto Lobjakas, analyste et éditorialiste estonien.

⁵³⁵Notre analyse porte en priorité sur les années 2003-2012. Or, étant donné les répercussions lors du Sommet pour le Partenariat oriental à Vilnius en novembre 2013 et la visite de B. Obama à Tallinn dans le contexte du conflit russo-ukrainien, à l'occasion du Sommet de l'OTAN à Newport (Royaume-Uni) en septembre 2014, il nous paraît important de tenir également compte de ces deux événements.

cette région (création de PEV, Partenariat oriental de l'UE ou Sommets de l'OTAN) et comment ils tentent de peser sur la définition des politiques des institutions internationales concernant les pays de l'Est. En parcourant quelques moments cruciaux sur une période d'environ dix ans, ceci nous permettra de voir si (et de quelle manière) la perception balte envers l'Est ainsi que leur engagement envers cette région a évolué depuis 2003 (3.2).

3.1 Conceptualiser la solidarité balte et ses acteurs

Pour entamer une étude sur les enjeux et les logiques de la solidarité balte, il nous paraît nécessaire d'analyser les bases de ce nouveau type de relation afin d'en connaître les origines. En effet, à première vue, rien, excepté un passé au sein de l'Union soviétique, perçu généralement comme négatif, ne rapproche les Baltes des Géorgiens, Ukrainiens ou Arméniens. Les Baltes et les autres pays postsoviétiques, ne partagent pas de racines culturelles, linguistiques ni religieuses. Enfin, mise à part une longue frontière commune entre la Lituanie et la Biélorussie (environ 679 km), les États baltes se trouvent géographiquement quasiment aussi éloignés des pays du Caucase du Sud que les autres États membres de l'UE (Tallinn se situe à 2412 km de Tbilissi). Il peut paraître étonnant que les Baltes aient choisi d'assister ces pays en particulier. Il convient ici de rappeler que dans le cas du parrainage nordique des Baltes dans les années 1990 (2.1.1), l'aspect de proximité géographique avait en grande partie incité les Nordiques à s'impliquer dans l'assistance de leurs voisins orientaux de la mer Baltique⁵³⁶. Cette proximité avait également favorisé la circulation entre personnes, savoirs et biens, entre les riverains du Nord et du Sud de la mer Baltique. Suivant cette logique de proximité, les États baltes, séparés de plusieurs pays de la région du Caucase du Sud par exemple, ne sont pas motivés par ces considérations géographiques.

Néanmoins, en nous appuyant sur un certain nombre de faits historiques, mais également sur des témoignages et récits personnels recueillis durant notre recherche, nous sommes en mesure d'identifier quelques liens particuliers qui ont sans doute créé par moments, dans le passé, un élément de rapprochement entre les Estoniens, Lettons, Lituaniens d'une part, et Géorgiens, Arméniens ou Ukrainiens d'autre part⁵³⁷. Ainsi, aux XIV-XVI siècles, le Grand-Duché de Lituanie comprenait le territoire de la Lituanie, du Belarus et de l'Ouest de

⁵³⁶ Les pays nordiques cherchaient à sécuriser et stabiliser cette région adjacente pour y éviter des risques de conflits mais également pour bénéficier des opportunités que les nouveaux marchés baltes leur offraient.

⁵³⁷ Par manque de sources précises sur le sujet, il s'agira d'un survol très rapide visant à souligner juste quelques éléments qui nous sont parvenus à travers nos enquêtes de terrains à Tallinn, Riga, Vilnius, Tbilissi ou Paris.

l'Ukraine contemporains. De plus, aussi bien les peuples du sud de la Baltique que les Biélorusses, Ukrainiens, Moldaves et les peuples du Caucase, se retrouvèrent sous la domination de l'Empire russe pendant quasiment deux siècles (1721-1919). Enfin, au XX^{ème} siècle, ces populations faisaient toutes, bien que pour des durées différentes, partie de l'URSS. En dehors de ces faits historiques, les sources écrites relatant l'existence de liens particuliers entre ces peuples dans le passé sont plutôt rares⁵³⁸. Certains témoignages nous permettent cependant de reconstituer un bref historique concernant aussi bien des flux migratoires au XIX^{ème} siècle que d'une certaine solidarité durant le XX^{ème} siècle qui aurait bien existé dans le passé.

3.1.1 Une solidarité nouvelle qui tire ses racines du passé

Une solidarité ancienne ? Tentative d'aperçu global des relations entre les XIX-XXème siècles

Les aléas de l'histoire ont placé les populations de la mer Baltique et celles de la mer Noire dans des situations géostratégiques relativement comparables. Elles partagent toutes deux une frontière commune avec la Fédération de Russie. Elles disposent également d'un littoral maritime : la mer Baltique pour les Baltes et la mer Noire pour le Sud Caucase. La conquête par l'Empire russe du pays des Estes au nord de la Livonie lors de la Guerre du Nord (1721) et celle du Royaume de la Géorgie (1801) s'expliquent par la volonté russe d'avoir accès à ces mers stratégiques. L'avancée vers la mer Noire donnait accès aux ressources de phosphore, tandis que l'accès à la mer Baltique permettait une ouverture vers l'Europe⁵³⁹. Malgré la distance géographique entre les États baltes, situés au nord-est de l'Europe, et les pays du Caucase du sud se trouvant au sud-est du même continent, des contacts réguliers entre ces peuples se développèrent au cours de l'histoire. Quelques récits font part de l'existence d'une attirance mutuelle qui aurait incité les Baltes à se rendre dès le XIX^{ème} siècle au bord de la mer Noire et les Caucasiens du Sud à passer des séjours près de la mer Baltique. Pour Yves Plasseraud, cette attirance reflète la perception d'une réciprocité ou complémentarité entre ces peuples du Nord et du Sud :

⁵³⁸ Nous avons trouvé quelques mentions dans KAPPELER « La Russie, Empire Multiethnique », traduit de l'allemand par Guy Imart, éd. *Cultures et Sociétés*, Paris, 1994 ; PLASSERAUD Yves, « Les Etats baltiques : les sociétés gigognes », éd. *Arméline*, Crozon, 2003 ; Les archives du quotidien estonien « Postimees ». Témoignages d'Estoniens, de Géorgiens...

⁵³⁹ Discussion avec M.Charles Urjewicz, directeur de cette thèse en 2010.

Crédité de riches montagnes verdoyantes et d'un climat méditerranéen, le Caucase du Sud faisait depuis longtemps rêver les Baltes prisonniers de leurs longs hivers et de leurs étés torrides. Par ailleurs, le caractère moderne et occidental des villes baltiques attirait vers le Nord intellectuels et commerçants caucasiens⁵⁴⁰.

Un certain nombre de sources écrites et orales témoignent également de l'existence de villages estoniens en Géorgie. Dans la première partie du 19^{ème} siècle, quelques paysans estoniens s'installèrent en Abkhazie, y formant leurs propres villages dont les plus connus sont *Alam-Linda* et *Ülem-Linda* (*Khvemo Linda* en géorgien), *Salme*, *Sulevi*⁵⁴¹⁵⁴². Selon Johannes Kirkmann (1885–1949), l'apparition de ces villages serait l'une des raisons justifiant l'ouverture par le gouvernement estonien d'un consulat estonien dès le début des années 1920 à Tbilissi et, pour une période plus courte, à Batoumi et Soukhoumi (ces consulats furent ensuite supprimés en 1923 pour la non-reconnaissance du gouvernement soviétique géorgien des représentants de la diplomatie estonienne⁵⁴³). Si ces villages furent abandonnés par la plupart de ces Estoniens ayant émigré au moment de la guerre civile en Abkhazie (1992-93)⁵⁴⁴, une importante communauté lituanienne, dont les origines remonteraient jusqu'au XV^{ème} siècle avec un essor au moment de la guerre de Crimée (1854), existe aujourd'hui encore en Géorgie. Selon les sources de l'Ambassade de Lituanie en Géorgie, elle compterait actuellement environ 10 000 Litvaniens⁵⁴⁵. Simultanément, des villages caucasiens se formèrent également au bord de la Baltique à la même époque. Au XIX^{ème}, d'après nos sources, l'Estonie représentait un lieu attractif, notamment son université à Tartu qui attirait les jeunes Géorgiens car il n'y avait pas encore d'université dans le Caucase à cette période⁵⁴⁶ (l'Université à Tbilissi fut fondée en 1918). Des liens culturels se sont établis dont témoigne traductions d'ouvrages lettons et litvaniens vers la langue géorgienne dès la seconde moitié du XIX^{ème} siècle⁵⁴⁷. Par la suite, les peuples du Sud-Caucase connurent des processus d'indépendance assez similaires à ceux des peuples estoniens, lettons

540 PLASSERAUD Yves, « Caucase du Sud, Etats baltes : derrière la géopolitique, une histoire », dans *Caucase Europeanews*, 28 mars 2006, article paru sur : http://www.caucas.com/home/breve_contenu.php?id=333

541 D'autres villages estoniens existent depuis le XX^{ème} siècle en Crimée notamment.

542 KIRKMANN Johannes, *Un peu de la vie des Estoniens au Caucase du Sud* (article en estonien : *Mõnda Taga-Kaukaasia Eestlaste elust*, in archives du *Postimees*, n°180, 14 juillet 1920, disponible sur : aule.ee/ida/ajalehed/tagakaukaasia/1920kirkmann.pdf (consulté le 10 janvier 2013).

543 Information disponible sur le site Internet de l'Ambassade estonienne à Tbilissi : http://www.tbilisi.vm.ee/est/eesti_ja_grusia

544 Le film géorgien « Tangerines » (en Géorgien *Mandarinebi*, en Estonien *Mandariinid*), de Zaza Urushadze, co-production Géorgie-Estonie, nommé pour les Oscars, se passe dans un village estonien en Abkhazie durant la guerre (1992-93).

545 Interview avec Gediminas Sereika, deuxième secrétaire et chef de mission à l'Ambassade de Lituanie à Tbilissi, le 12 juillet 2012, à l'Ambassade de Lituanie à Tbilissi.

546 Interview avec Zurab Davitashvili, professeur à l'Université d'Etat Ivane Javakhishvili de Tbilissi, juillet 2012, à Tbilissi.

547 Interview avec Zurab Davitashvili, professeur à l'Université d'Etat Ivane Javakhishvili de Tbilissi, juillet 2012, à Tbilissi.

et lituaniens qui aboutirent à la création de leurs États en 1918⁵⁴⁸. D'après Yves Plasseraud, au cours de la Seconde Guerre mondiale, au nom de la lutte antisoviétique, un certain nombre de Baltes et de Caucasiens, enrôlés dans les forces allemandes, furent cobelligérants au sein des unités *Waffen – SS* et d'autres formations armées levées par le Troisième Reich comme force d'appoint contre les Soviétiques⁵⁴⁹. Les *Waffen – SS* étaient des Baltes (Lettons et Estoniens), les Géorgiens avaient été inscrits dans les « *Bafen* », troupes de montagne composées de chasseurs alpins. De même, dans la période d'après-guerre, des liens de collaboration se créèrent entre les organisations politiques d'émigrés anti-communistes baltes et sud-caucasiens, dans le cadre notamment d'une organisation américaine anti-communiste *Free Europe Committee*. Ces contacts se poursuivirent tout au long du régime soviétique. Simultanément, dans les républiques soviétiques baltes et caucasiennes, comme à Moscou et à Leningrad, des contacts réguliers s'établirent entre dissidents⁵⁵⁰. D'après un certain nombre de nos interlocuteurs, les Républiques soviétiques baltes étaient perçues comme des exemples de mode de vie à l'Occidentale, une sorte de « vitrine du capitalisme dans les conditions de l'Union soviétique ⁵⁵¹ ». Ainsi dans les années 1970-80, l'aéroport de Tallinn constituait l'une des destinations des plus populaires pour le trafic aérien au sein des pays soviétiques. Il servait des vols directs jusqu'à Tbilissi, Kiev, Erevan ou Bakou. Selon l'historien estonien Toomas Alatalu, les cabarets de la capitale estonienne attiraient de nombreux clients venus des pays du Caucase. Dans la ville universitaire estonienne de Tartu, une partie de l'élite ukrainienne, à savoir la minorité hongroise de l'Ukraine de l'Ouest (des Carpates), fut formée puisque cette université proposait une filière langue et culture finno-ougrienne⁵⁵², unique en l'Union soviétique. En outre, durant l'époque soviétique, un grand nombre de Caucasiens du Sud furent envoyés pour leur service militaire dans les Républiques baltes, et vice versa, ce qui semble avoir renforcé davantage des liens entre ces peuples caucasiens et baltes⁵⁵³. Enfin, à la fin des années 1980, il y eut une tentative de coopération (voir Chapitre I) entre les Fronts

⁵⁴⁸L'indépendance de la Géorgie fut cependant de courte durée. Envahie par l'Armée Rouge, la Géorgie, conjointement avec l'Arménie et l'Azerbaïdjan, fut incorporée à la République socialiste fédérative soviétique de Transcaucasie (1922) qui fera aussitôt partie de l'URSS naissante. En 1936, suite à la dissolution de la Fédération transcaucasienne, la Géorgie devint une République fédérée. L'Estonie connut, quant à elle, une indépendance plus longue (1918-1939), ce qui lui aura permis d'instaurer des relations diplomatiques avec les principaux pays de la scène internationale et d'ancrer son image dans la conscience collective européenne.

⁵⁴⁹ PLASSERAUD Yves, *op.cit.*

⁵⁵⁰ PLASSERAUD Yves, *op.cit.*

⁵⁵¹ Discussion avec Toomas Alatalu, historien, homme politique estonien, Charles Urjewicz, professeur d'histoire, directeur de la thèse.

⁵⁵² Si des cours de grammaire comparative de la langue estonienne, live et finnoise existaient à l'Université de Tartu dès 1874, la chaire commune de langue estonienne et autres langues finno-ougriennes fut établie en 1944 (Source : Université de Tartu <http://www.keel.ut.ee/et/instituudist/instituudi-arengulugu>)

⁵⁵³ Plusieurs personnes rencontrées en Géorgie en été 2012 nous ont relaté leurs souvenirs lors de leur service militaire réalisé dans les Républiques baltes.

Populaires baltes et quelques leaders des mouvements similaires géorgien, ukrainien, moldave ou biélorusse. D'après Toomas Alatalu, c'est à cette période des Fronts Populaires qu'une certaine forme de « tourisme parlementaire » a commencé à se développer entre ces pays, ce qui constituait un phénomène tout à fait nouveau pour l'époque...

Il ressort de plusieurs entretiens menés aussi bien avec les Géorgiens, Ukrainiens que Baltes⁵⁵⁴, la présence d'un sentiment de « nostalgie commune », qui serait née sous le régime soviétique. Cela s'expliquerait d'un côté par une attirance mutuelle entre ces peuples mais aussi en réponse à une hostilité partagée envers le communisme en général et le régime soviétique en particulier. Nous avons observé à travers ces témoignages une sorte de fascination, voire même d'amour -inexplicable et mythifié -, de part et d'autre, ressenti soit par les Géorgiens ayant effectué leur service militaire dans les Républiques baltes sous l'Union soviétique, soit par les Estoniens ayant passé leurs vacances en Géorgie dans leur jeunesse durant l'ère soviétique. Ce sentiment d'attirance mutuelle est de nouveau perceptible dès le milieu des années 2000. Alors qu'ils tentent de se faire une place au sein de l'Europe, les nouveaux États membres de l'UE que sont les Baltes, trouvent réconfortant, voire même flatteur d'être ainsi appréciés et regardés avec admiration par les autres ex-soviétiques:

(...) There are lots of strong ties. When I would travel as Minister to Georgia, Azerbaijan, and speak with people, walk on the streets, they all know Riga, they want to come to your country, they want to buy your fish...Whereas in Paris, [imitant l'accent français] "Lettonie?" there is no reaction (...)⁵⁵⁵.

Or, nous pouvons constater que la chute de l'Union soviétique avait aussi mis en sourdine ces relations réciproques. Un ancien homme politique et diplomate géorgien dans les Républiques baltes, Zurab Marshania, nous a fait part des relations difficiles de son Etat avec les élites baltes durant les premières années de l'indépendance, dans le contexte de la guerre civile en Géorgie mais surtout après la démission du président conservateur, Zviad Gamsakhourdia, et le remplacement de ce dernier par Eduard Chevardnadze. En effet, selon Z. Marshania, l'élite balte avait fortement soutenu la Géorgie de Z. Gamsakhourdia, pour sa position antirusse notamment. L'attitude de Vytautas Landsbergis, ancien leader du Front Populaire lituanien (Sajudis), alors président du parlement lituanien, était selon notre interlocuteur très critique,

⁵⁵⁴Ces entretiens ont été réalisés entre 2009 et 2012.

⁵⁵⁵ Interview avec un ancien ministre letton, au Parlement européen, à Bruxelles, 25 janvier 2010.

voire même agressif envers E. Chevardnadze. Z. Marshania note toutefois que cette relation a évolué avec le temps⁵⁵⁶.

It is curious how friendly and good the relationship between Lithuania and Georgia were during Z. Gamsahurdia and how bad they became after he left. Fortunately, I did all my best and succeeded to create quite good relations with Landsbergis, because as President of Lithuania, [Algirdas] Brazauskas [1993-1998] was a former communist leader, it was quite easy for me to restore a link between two leaders [Shevardnadze and A. Brazauskas]⁵⁵⁷.

Mis à part les rencontres officielles qui ont pu avoir lieu entre la classe politique balte et les élites géorgienne et ukrainienne au cours des années 1990, on constate cependant que, durant cette période, les élites baltes (en particulier les Estoniens) se sont progressivement désintéressées des autres Républiques ex-soviétiques. Cela, en partie parce qu'elles étaient elles-mêmes préoccupées par les efforts du processus d'eupéanisation⁵⁵⁸. Toutefois, force est de constater qu'il y avait par ailleurs une volonté commune et générale de se démarquer progressivement de l'Est. Pour certains, ces pays caucasiens représentaient un passé dont les Baltes cherchaient à s'éloigner :

Nous avons en effet tenté de nous distinguer de l'espace [post-]soviétique. Cela pour des raisons historiques car il ne s'agit pas ici de pays qui se sont unis volontairement. Nos pays ont été annexés et occupés. C'était un front commun entre trois États baltes. Malgré nos différences, nous avons les mêmes objectifs⁵⁵⁹.

Pour Toomas Alatalu, ce sont avant tout les hommes politiques nationalistes et conservateurs estoniens, tels Mart Laar⁵⁶⁰ qui, dans l'ambition de voir leur pays trouver une place au sein des pays Européens (nordiques en particulier), avaient sacrifié tous rapports avec les autres États postsoviétiques. T. Alatalu note que si Edgar Savisaar, fondateur du Front Populaire estonien, Premier ministre de l'Estonie indépendante (1990-1992) et leader du parti *Keskerakond* (le parti du Centre), cherchait dès le départ à relancer une nouvelle forme de coopération entre les Républiques ex-soviétiques (avec l'idée de créer un centre de

⁵⁵⁶ En 1998, V. Landsbergis, Président du Parlement lituanien, s'est rendu en 1998 en Géorgie pour une visite officielle avec son homologue géorgien, Zurab Zhvania avec qui il entretenait, d'après notre interlocuteur, des relations très amicales. Landsbergis avait à cette occasion également rencontré le président Chevardnadze avec qui les rapports s'étaient globalement améliorés depuis.

⁵⁵⁷ Interview avec Zurab Marshania, ancien diplomate géorgien dans les États baltes dès 1994 (chef de la mission économique en Lituanie ; Consul général en Lituanie, Lettonie et Estonie dès 1999, chargé d'affaires de l'Ambassade de la Géorgie en Estonie en 2007-09), à Tbilissi, le 18 juillet 2012, à Tbilissi.

⁵⁵⁸ Nous avons pu constater dans le Chapitre II l'importance que représentait pour les États baltes l'adhésion aux structures occidentales mais également les relations avec les pays occidentaux.

⁵⁵⁹ Interview avec Harri Lahtein, ancien diplomate en Biélorussie et conseiller en matière de défense en Géorgie, à Tallinn, en avril 2012.

⁵⁶⁰ Mart Laar a exercé les fonctions de Premier ministre en Estonie entre 1992-1994 et 1999-2002. Représentant de la droite conservatrice, il s'est inspiré de l'économiste libéral Milton Friedman pour mettre en œuvre les grandes réformes économiques du pays. Nous parlerons de Mart Laar ultérieurement comme l'un des acteurs semi-publics dans la solidarité envers la Géorgie.

coopération avec les pays de l'Est à Tallinn)⁵⁶¹, l'élite politique estonienne de droite rejeta alors toute idée d'intensification des relations avec les pays de la CEI. Cette différence d'approche serait due à la perception qu'avaient les politiques de cette région, plus spécifiquement la place de leur pays par rapport à celle-ci :

(...) Dans la conception que E.Savisaar avait en matière de la politique étrangère estonienne, l'Europe de l'Est devait faire son chemin de concert avec les États baltes. Mart Laar, (et la droite en général) quant à lui, rejetait cette façon de voir les choses⁵⁶².

T. Alatalu, alors membre du présidium de l'Assemblée balte, a pu en outre observer que cette organisation avait cherché à développer des liens avec l'Ukraine, le Caucase du Sud et la Belarus au milieu des années 1990, mais que fin des années 1990-début 2000, l'élite politique estonienne n'avait pas soutenu cette idée. A cette époque cruciale pour le processus d'intégration, cette dernière cherchait au contraire à minimiser la coopération avec les deux autres États baltes, et ce dans l'objectif de se démarquer de ses voisins⁵⁶³. Des trois États baltes, la Lituanie est celle qui a fait le plus d'efforts pour coopérer avec l'Est. En préférant finalement se rapprocher de la Pologne dans le domaine de la coopération régionale, ces deux pays (Lituanie et Pologne) développèrent des relations proches avec l'Ukraine⁵⁶⁴. Le résultat de cette coopération fut la création d'une Assemblée interparlementaire entre l'Ukraine, la Lituanie et la Pologne en 2005.

Après des années d'absence relative de rapports spécifiques avec les pays de l'espace postsoviétique, il nous semble intéressant de comprendre pourquoi, au moment de l'élargissement de l'UE en 2004, la classe politique balte décida de réorienter sa politique étrangère de nouveau vers l'Europe de l'Est. En plaçant cette nouvelle priorité dans le contexte de l'adhésion, nous chercherons à étudier les logiques auxquelles ce « revirement » pourrait correspondre. Cette nouvelle solidarité peut être appréhendée de deux manières : une solidarité politique, pragmatique, en lien avec l'adhésion aux organisations internationales en 2004, une solidarité historique et idéologisée, où le passé et « l'élément russe » continuent à jouer un rôle.

⁵⁶¹ Cette question et d'autres problématiques de l'époque sont relatées par Edgar Savisaar dans ses mémoires, *Peaminister. Eesti lähiajalugu. 1990-1992* (« Premier ministre. L'histoire récente de l'Estonie. 1990-1992 »), Tallinn, Kleio, 2004.

⁵⁶² Interview avec Toomas Alatalu, historien, homme politique et analyste estonien, le 18 avril 2012, à Tallinn.

⁵⁶³ Toomas Alatalu note que dès la fin des années 1990, les gouvernements estoniens successifs de droite libérale ou conservatrice tentaient clairement de ralentir tout rapprochement bilatéral avec l'Ukraine ou Géorgie, en refusant par exemple la demande du Parlement ukrainien de créer un cadre de coopération avec l'Assemblée baltique.

⁵⁶⁴ Ce fut le constat que fit T. Alatalu lorsqu'il était membre de Présidium de l'Assemblée balte (1993-99), membre de la Commission aux Affaires étrangères (1995-99), membre de la Commission de la Constitution (1992-95) au Parlement estonien.

Une solidarité politique nouvelle imprégnée de pragmatisme inscrite dans le contexte de l'élargissement

Si l'on tient compte du fait que dans le cadre de l'assistance balte envers l'Est, les déclarations de soutien de l'élite balte ont été plus nombreuses dans le contexte du lancement de la Politique européenne de voisinage (2003) et de l'élargissement de l'UE (2004), cette « nouvelle » solidarité paraît s'inscrire dans une solidarité politique à court terme. Elle répond ainsi à la volonté de l'élite balte de partager les normes et valeurs dites européennes avec ces futurs entrants issus de l'espace postsoviétique. Ce discours normatif et la volonté de promouvoir les normes occidentales à l'Est se retrouvaient particulièrement dans l'élite lituanienne :

[Lithuania should become] a dynamic and attractive center of interregional co-operation which would spread the Euro-Atlantic values and the spirit of tolerance and co-operation across the borders and unite cultures and civilizations.⁵⁶⁵

La Politique européenne de voisinage (PEV), lancée en 2003, apparaissait alors aux leaders politiques baltes comme un outil adéquat permettant de mettre en œuvre leur politique européenne mais également de redéfinir les nouveaux objectifs dans le domaine de la politique étrangère⁵⁶⁶. Les « Révolutions de couleurs » qui se sont déroulées en Géorgie (2003) et en Ukraine (2004) marquèrent sans doute aussi un nouveau point de départ dans les relations avec ces pays. L'élite balte a perçu ces événements comme un signe prometteur de changements positifs importants dans cette région. Elle prit alors conscience qu'elle pouvait jouer un rôle et tenter d'influencer les dynamiques régionales allant vers le rapprochement de certains de ces pays de l'Est avec l'Europe.

L'une des motivations conduisant les États baltes à s'impliquer dans l'assistance et la promotion de ces pays provient sans doute également de l'influence des pays nordiques. Ces derniers, rappelons-le, ont une forte tradition en matière de solidarité internationale, et avaient activement soutenu les États baltes jusqu'à leur adhésion en 2004. Dans ce sens, cette nouvelle priorité balte correspondrait à la logique de « rendre ce que l'on a reçu », à un sentiment de responsabilité et de devoir ressenti par les élites baltes d'aider à leur tour les autres. Certains hommes politiques baltes, tel le diplomate estonien Jüri Luik, admettent que

⁵⁶⁵ « Agreement between Political Parties of the Republic of Lithuania 2004 », in Jakniounaite, 2009, p.126.

⁵⁶⁶ JAKNIUNAITE Dovilė, « Neighbourhood Politics of Baltic States : Between the EU and Russia », in Eiki Berg-Piret Ehin (eds.), *Identity and Foreign Policy: Baltic-Russian Relations and European Integration*, Université de Tartu, Estonie, 2009, p.117-131

l'intégration dans l'UE et l'OTAN n'aurait pas été aussi rapide ni si efficace sans l'aide de ces « pays amis »⁵⁶⁷ :

Un tel développement qui est le nôtre nous oblige à aider des amis qui n'ont pas eu autant de chance⁵⁶⁸.

We had a lot of assistance, especially from Denmark, Sweden, Finland, Germany, Iceland; some of this advice is good (...). And we wanted to take this experience and help our neighbors to the East⁵⁶⁹(...)

(...) And certainly not the least important factor-responsibility. The responsibility that the wealthier bear for the least privileged. The responsibility that the more advanced bear for those yet developing. The responsibility that club members bear for membership candidates⁵⁷⁰.

Néanmoins, les déclarations officielles prononcées entre 2003 et 2004 nous révèlent également que derrière ce volontarisme, les élites baltes suivaient un agenda politique beaucoup plus rationnel, pragmatique, voir même stratégique. Tout d'abord, ayant atteint leur objectif de la double adhésion en 2004, leurs politiques étrangères se trouvaient quasiment au point vide ou « zero gravity », si l'on se réfère à l'expression de Dalia Jakniounaite⁵⁷¹. Un chercheur lituanien de Vilnius décrit le changement introduit par la PEV : à partir de 2004, la politique extérieure de la Lituanie, qui apparaissait alors sans objectifs clairs, put ainsi retrouver une orientation, sortir du flou. Les leaders baltes réalisèrent en effet que leur propre expérience de l'intégration pouvait être utile à la Moldavie, la Biélorussie et les pays du Caucase du Sud⁵⁷².

En ce sens, la priorité donnée à la politique d'assistance envers les pays de l'Est dès 2004 peut se comprendre comme un besoin de redéfinir les politiques étrangères en qualité de nouveaux membres de l'UE et de l'OTAN⁵⁷³. En tant que petits pays, il était important aux yeux du gouvernement balte de s'affirmer sur la scène européenne et de s'y faire une place. Leur participation active dans cette politique européenne de voisinage oriental venait par conséquent non seulement compenser une quasi absence d'objectifs, mais aussi conférer aux Baltes une « niche » qui leur serait propre dans cette organisation. En effet, pour un certain

⁵⁶⁷ Interview avec Harri Lahtein, expert en sécurité, diplomate estonien en Géorgie et en Biélorussie, en mai 2012, à Tallinn.

⁵⁶⁸ Citation de l'interview réalisée avec Harry Lahtein, en estonien, en avril 2012 (traduction libre en français).

⁵⁶⁹ Un député letton au Parlement européen, 25 janvier 2012, au Parlement européen, Bruxelles.

⁵⁷⁰ Citation tirée d'un discours de Urmar Paet, ministre des Affaires étrangères estonien devant le Parlement estonien en 2006 (Source : Dovilė Jankiunaite, « Neighbourhood politics of Baltic States : Between the EU and Russia », 2009, *op.cit.*, p.126.

⁵⁷¹ JAKNIUNAITE Dovilė, 2009, *op.,cit.*

⁵⁷² Discussion avec un chercheur à l'Institut de relations internationales et de science politique de Lituanie, à Vilnius, 28 avril 2010.

⁵⁷³ KESA Katerina, « Latvian and Lithuanian Policy in the Eastern Neighbourhood : Between Solidarity and Self-Promotion », in revue *Perspectives: Review of International Affairs*, Institute of International Relations Prague, Prague, vol.19, n°2, 2011, p. 81-100.

nombre de Baltes, leur expérience de l'URSS ajoutée à celle du processus d'intégration⁵⁷⁴ leur conférait une valeur ajoutée et une meilleure compréhension des enjeux auxquels certaines de ces ex-Républiques soviétiques allaient être ou étaient déjà confrontées⁵⁷⁵. Les Baltes pensaient ainsi être mieux placés pour apporter aux voisins orientaux des solutions plus adéquates, par rapport à d'autres pays de l'UE⁵⁷⁶. Certains fonctionnaires ou experts baltes considéraient qu'il était plus facile pour eux de communiquer avec les acteurs des pays de l'Est du fait qu'ils appréhendent mieux leurs mentalités (certains parlaient de leur sens de l'humour ou de leur façon de collaborer) et qu'ils partageaient une langue vernaculaire commune, le russe. Selon ces mêmes experts, les partenaires Est-Européens étaient en demande de conseils et d'expertise venant des États baltes :

This is our niche, our expertise since we not only know the Russian language which we speak with the Georgians, Moldovans but we also understand their mentality. (...) These countries, in particular Georgia, Moldova, Ukraine are very willing to gain this experience of very fresh memories of our reform doing⁵⁷⁷.

Pour Jolanta Balčiūnienė (Ambassadrice de la Lituanie en France, 2009-2014), la logique derrière la volonté lituanienne d'assister ces pays viendrait d'une compréhension mutuelle et d'un lien culturel renforcé par le passé :

Nous aidons ces pays-là, car on se comprend mieux. C'est un lien plus culturel [la langue russe]. Le passé vécu ensemble nous rend plus accessibles l'un à l'autre (...). Il y a un élément d'attractivité, un élément de socio-sympathie⁵⁷⁸.

Au moment de l'élaboration de cette politique, une partie de la classe politique balte pensait même que leur pays pouvait jouer le rôle de pont ou de relai entre l'Est et l'Ouest⁵⁷⁹. Les élites lituanienes, les plus ambitieux promoteurs de la PEV parmi les Baltes, laissèrent même entendre qu'elles aspiraient voir leur pays devenir le « leader régional » de cette politique⁵⁸⁰ :

Our geographical location and experience of living at a crossroads of regions and civilizations opens up most probably the first opportunity in history to bridge the East and the West and make Lithuania a center of gravity in a geographically and culturally diverse region⁵⁸¹.

⁵⁷⁴ Interviews réalisées avec des diplomates et fonctionnaires baltes à Tallinn, Riga, Vilnius, Paris et Tbilissi entre 2010 et 2012.

⁵⁷⁵ Beaucoup de nos interlocuteurs faisaient un parallèle avec la situation des États baltes au début des années 1990 avec celle de la Géorgie, de la Moldavie ou de l'Ukraine en 2004.

⁵⁷⁶ Un certain nombre d'officiels rencontrés ont aussi noté que leurs pays partenaires étaient eux-mêmes à la demande des conseils et d'aide de la part des Baltes.

⁵⁷⁷ Interview avec Mindaugas Kačerauskis, conseiller au département de la Politique européenne de voisinage au ministère lituanien des Affaires étrangères, le 28 avril 2010, à Vilnius.

⁵⁷⁸ Interview avec Jolanta Balčiūnienė, le 13 avril 2010, à l'Ambassade de la Lituanie, à Paris.

⁵⁷⁹ GALBREATH David, LAMOREAUX Jeremy, "Bastion, Beacon or Bridge? Conceptualising the Baltic Logic of the EU's Neighbourhood", in *Geopolitics*, vol.12, n°1, 2007, p.109-132.

⁵⁸⁰ JAKNIUNAITE Dovilė, *op.cit.*, 2009.

⁵⁸¹ Le discours prononcé par Arturas Paulauskas, Président lituanien par intérim entre avril-juillet 2004, concernant la "Nouvelle politique étrangère de la Lituanie", à l'Université de Vilnius, 24 mai 2004.

Il s'agissait pour la Lituanie de se présenter comme un « *pays actif, visible dans le monde et influant dans la région* » et de se distinguer non seulement de la Lettonie et de l'Estonie mais également de son grand voisin du Sud-Est, la Pologne, qui avait des prétentions similaires⁵⁸².

Cette volonté de se considérer désormais comme un pays donneur, membre de la communauté internationale responsable devant les autres, peut être également vue comme un désir de s'affirmer comme davantage Européen au regard de l'Autre.

The goal of Latvia's Foreign Policy in the past decade was to ensure permanence for Latvia's statehood. This fundamental goal has been attained. Now, in the early years of the 21st century, Latvia finds itself in a fundamentally new and different situation. For the first time in history, Latvia is living without the shadow of a threat from abroad and this opens up opportunities for accelerated development⁵⁸³.

La quête de reconnaissance d'« Européen authentique » persiste ainsi sous cette forme aussi, et ce même après leur adhésion. Il nous a également été suggéré que cet engagement pouvait se lire en lien avec les rapports entre les pays baltes et les États-Unis. En effet, dans la première période des années 2000, sous la présidence de George W. Bush, et notamment avant le lancement de la PEV, les États-Unis étaient perçus par les pays d'Europe Centrale et les États baltes comme l'acteur étranger principal « *contribuant à la stabilisation et à la démocratisation de l'espace postsoviétique* ». Dans cette optique, l'engagement des Baltes au profit de l'Est peut être ressenti comme une « *extension de leur politique pro-Atlantique*⁵⁸⁴ ». De même que leur participation à l'intervention américaine en Irak (2003), cet engagement pouvait être perçu comme un gage donné aux États-Unis en échange du soutien que ces derniers leur apporteraient en cas d'une éventuelle menace sur leur territoire⁵⁸⁵.

Enfin, les Baltes voyaient également un intérêt économique et commercial à contribuer au développement de la Belarus ou de Moldavie et de voir ces pays se soumettre au même type de législation et standards politiques⁵⁸⁶.

(...) When you start trading, you are interested in the rules that are predictable. So it is a natural interest to see these countries joining the structures where single rules are developed and applied⁵⁸⁷.

⁵⁸² KESA Katerina, 2011, *op.cit.*, p.86.

⁵⁸³ Citation du discours de Sandra Kalniete, ministre des Affaires étrangères lettone, « Latvia's Foreign Policy at the Crossroads of Changes, prononcé à l'Université de Lettonie, le 27 janvier 2004.

⁵⁸⁴ BUDRYTĖ Dovilė, "Back in the USSR, or New Initiatives in Lithuania's Foreign Policy after the Dual Enlargement", présentation à la conférence internationale "Europe's Small States in a Changing Environment", 2-3 juin 2006, à Copenhague. <http://www.norface.org/files/s1-budryte.pdf>

⁵⁸⁵ Discussion avec un chercheur à l'Institut de relations internationales et de science politique de Lituanie, à Vilnius, 28 avril 2010

⁵⁸⁶ Interview avec un député letton au Parlement européen, Bruxelles, 25 janvier 2012

⁵⁸⁷ Interview avec Marijus Gudynas, le directeur adjoint au département de la politique de voisinage de l'Est du Ministère des Affaires étrangères de Lituanie, Vilnius.

Nous pouvons donc affirmer que cette solidarité s'inscrivait dans la logique de l'élargissement en 2004-2005 ; les États baltes (comme d'ailleurs certains pays d'Europe Centrale) y ont vu une opportunité de réaliser leurs propres intérêts politiques, économiques mais également de s'affirmer comme davantage Européens.

Une solidarité plus politisée et idéologisée qui tire notamment ces racines du passé

Une raison sous-jacente, bien que non officiellement articulée, consiste à dire que cette solidarité envers l'Est était un moyen de réduire l'influence russe sur ces pays du voisinage oriental et de contribuer à la consolidation de leur indépendance par rapport à Moscou⁵⁸⁸. Dans ce sens, elle pourrait également être perçue comme une solidarité historique en ce qu'elle est définie en relation avec le destin commun de ces pays durant l'époque soviétique, dans lequel « l'élément russe » est plus que présent. En effet, le partage d'un passé commun perçu généralement comme négatif avait conduit les populations des Républiques baltes et du Sud Caucase à coopérer durant l'époque soviétique, dans le cadre des mouvements indépendantistes notamment. Par la suite, cet élément du passé a plutôt incité les élites baltes à délaisser leurs liens avec l'Est pour privilégier les relations avec les pays occidentaux. Lorsqu'éclatèrent les « Révolutions de couleurs » dans divers pays de l'Est, laissant entendre qu'un basculement vers l'Europe pourrait avoir lieu dans ces régions, les États baltes sautèrent sur l'occasion et tentèrent d'influencer le processus. On observe depuis de nombreuses décennies que les rapports avec les pays du Caucase du Sud ou d'Europe Orientale ont en effet été régis selon des logiques stratégiques qui opposent les deux *Autres* – l'Occident et la Russie principalement. Cette opposition a constitué un facteur déterminant des choix politiques des pays baltes. Dans cette région, la Russie était le plus souvent considérée comme un frein à la démocratisation et à l'eupéanisation ou, pour se reprendre les termes d'un député lituanien au Parlement européen (PE) et ancien Premier ministre de ce pays, Andrius Kubilius, « *le principal obstacle à la démocratisation dans l'Est est la Russie*⁵⁸⁹ ».

Ce raisonnement géopolitique et idéologique a été confirmé dans nos discussions informelles avec quelques analystes baltes⁵⁹⁰. Pour certains, le fait même de choisir comme pays

⁵⁸⁸ Galbreath, Lasas, 2008, p.130

⁵⁸⁹ BUDRYTĖ Dovidė, 2006, *op.cit.*

⁵⁹⁰ Or, ce fait n'est quasiment jamais avancé par les fonctionnaires ou officiels baltes.

partenaires de ce parrainage les États postsoviétiques constitue déjà en soi la preuve d'une solidarité fortement imprégnée de la relation complexe à la Russie :

Pourquoi avons-nous choisi ces pays ? La Géorgie où, on le sait, Saakachvili n'est pas venu au pouvoir avec des moyens démocratiques ? (...) Il y avait probablement cette idée que « nous devons aider les autres », mais ce n'est pas tout. Je crois qu'il y a ici avant tout une politique relativement phobique/de peur envers la Russie qui cherchait à mettre déstabiliser la Russie en exportant des valeurs, des personnes, un savoir-faire de type occidental dans ces États.(...) ⁵⁹¹

Cependant, d'après quelques analystes estoniens, ce nouveau rapprochement avec la Géorgie, la Moldavie ou l'Ukraine n'allait pas de soi au début pour l'élite balte. Sans nier qu'il y avait au milieu des années 2000 une sympathie réciproque entre les Baltes et l'Europe de l'Est, l'élite estonienne percevait toutefois cette région comme une « cause perdue ». Ces pays représentaient avant tout pour elle un passé [soviétique] sur lequel elle ne voulait pas revenir ⁵⁹². Pour Ahto Lobjakas parmi tant d'autres, le parrainage ou la solidarité estonienne envers l'Est relève clairement de l'idéologie, c'est une manière d'« influencer la Russie avec notre présence ».

Enfin, cette solidarité pourrait aussi être vue comme une sorte de solidarité « par défaut » (ou même de manque de celle-ci), un autre aspect de celle-ci, qui n'oblige pas forcément et exempte de toute connotation positive ⁵⁹³.

⁵⁹¹ Citation tirée d'une interview avec Ainar Ruusaar, éditeur en chef de Baltic News Service (BNS) en Estonie, conseiller pour la réforme de la Télévision et Radio publique géorgienne (2008). Interview réalisée en estonien dans les locaux de BNS, 17 avril 2012 (Traduction libre vers le français).

⁵⁹² Cette attitude aurait commencé à changer sans doute grâce au rôle personnel de l'homme politique de droite et économiste Mart Laar, en Géorgie, devenu en 2005 conseiller du gouvernement de Saakachvili en matière de réformes économiques. Nous y reviendrons dans le Chapitre IV.

⁵⁹³ Discussion avec l'analyste et leader d'opinion estonien, Ahto Lobjakas et avec l'historien, analyste, homme politique estonien, Toomas Alatalu, en 2014 et 2012.

3.1.2 La classe politique balte en affaires étrangères : typologie et caractéristiques

Pour comprendre comment cette solidarité envers les pays de l'Europe Orientale et du Caucase du sud s'articule au sein de la classe politique balte et comment cette dernière réagit face aux événements se déroulant dans l'espace postsoviétique, il nous a paru important de consacrer une partie de ce chapitre aux acteurs de la politique étrangère en Estonie, Lettonie et Lituanie. Cette typologie des acteurs baltes⁵⁹⁴ se propose d'étudier le parcours, l'appartenance politique et d'autres caractéristiques de l'élite politique la plus influente sur les affaires étrangères d'une manière générale⁵⁹⁵. Mieux identifier les acteurs majeurs de cette solidarité et quelques-unes de leurs caractéristiques nous permettra d'aller au-delà des idées reçues, d'éviter des généralisations et surtout de montrer que les acteurs baltes, qui ont des parcours et affiliations politiques différentes, ne représentent pas une seule mais plusieurs visions et approches de cette politique. On distingue ainsi une classe politique radicale et conservatrice, dont les déclarations reflètent clairement une idéologie systématiquement antirusse de ceux, souvent plus jeunes et modérés, qui tiennent des propos généralement plus modérés, davantage en cohésion avec une approche de type européen et pragmatique et en retrait face aux rivalités géopolitiques.

Notre étude portera sur quatre types d'acteurs politiques dans cette solidarité. En premier et deuxième lieu, les chefs d'États et les ministres des Affaires étrangères (MAE) baltes qui ont un rôle à jouer dans la définition de la politique étrangère de leur pays. En troisième lieu, les députés baltes au Parlement européen qui représentent entre autres le positionnement de leur pays et son intérêt au sein de cette institution européenne. Viennent enfin quelques acteurs semi privés-publics.

La classe politique balte après 1991 : entre rupture et continuité

Lorsque l'on observe les caractéristiques de l'ensemble de la classe politique balte depuis la chute de l'URSS, on constate que celle-ci représente aussi bien une rupture

⁵⁹⁴ Cette typologie se base sur des tableaux que nous avons réalisés dans lesquels nous avons identifié les acteurs les plus influents en matière de politique étrangère, leur âge, affiliation politique, formation et parcours professionnel. Voir les annexes.

⁵⁹⁵ Nous tenons à préciser que notre recherche fait la part belle à la classe politique estonienne qui y recevra une place conséquente par rapport aux deux autres, du fait de notre plus grande connaissance de la langue et des terrains plus nombreux réalisés dans ce pays.

qu'une continuité certaine par rapport au passé⁵⁹⁶. En effet, au lendemain de la restauration de l'indépendance (1991), les trois États baltes ont commencé à reconstruire leurs États sur la base principalement des institutions qui existaient déjà sous l'Union soviétique. Le véritable changement fut marqué par la création de deux nouveaux ministères : des Affaires étrangères et de la Défense. Initialement, la politique étrangère suivait le chemin entrepris dès la fin des années 1980. Si dans les trois pays, les personnes ayant travaillé dans les services publics restèrent à leur poste⁵⁹⁷, le niveau d'alternance du système soviétique par celui du nouvel État indépendant différait d'un État balte à l'autre.

C'est en Estonie que la rupture avec le passé fut la plus perceptible⁵⁹⁸. L'une des personnalités marquantes de cette rupture avec le passé soviétique fut Lennart Meri. Surtout connu comme traducteur, écrivain et cinéaste, L. Meri, nommé Ministre des Affaires étrangères estonien (1990-92) durant le gouvernement de transition, se chargea de restaurer les relations de son pays avec l'Occident (via la Finlande notamment) et, en tant que président de la République de l'Estonie (octobre 1992-octobre 2001), à rompre avec la politique de l'Est et la dépendance économique avec celui-ci⁵⁹⁹. C'est donc lui qui posa les bases de la politique étrangère de son pays, en commençant par remplacer au printemps 1990 quasiment tous les anciens fonctionnaires de l'Estonie soviétique par des jeunes personnes, dont certaines étaient vierges de toute expérience en politique⁶⁰⁰. Une élite issue de la jeune génération d'hommes politiques (comme Mart Laar qui devint Premier ministre en 1992 à l'âge de 32 ans) nommée aux postes de ministres avec une coalition composée du parti « Pro-Patria » (*Isamaa, ERSP*) et du parti des « Modérés » (*Mõõdukad*), au pouvoir dès septembre 1992⁶⁰¹, continua dans

⁵⁹⁶ Pour un aperçu plus complet sur le sujet des élites baltes, voir par exemple BERGLUND Sten, DUVOLD Kjetil (eds.), *Baltic Democracy at the Crossroads : An Elite Perspective*, éd. HoyskoleForlaget Norwegian Academic Press, Norvège, 2003 ; MOLE Richard, *The Baltic States from the Soviet Union to the European Union: Identity, Discourse and Power in the Post-Communist Transition of Estonia, Latvia and Lithuania*, Routledge, 2012, MUULI Kalle, *Vabariigi sünnimärgid. Varjatud murdehetki Eesti poliitikas 1987-2007* (titre en français: Les Tâches de naissance de la République. Les moments de ruptures cachés dans la politique estonienne 1987-2007), éd. Tulimuld, 2013.

GALBREATH, LAŠAS, LAMOREAUX, *Continuity and Change in the Baltic Sea Region: Comparing Foreign Policies*, Rodopi, Amsterdam-New-York, 2008.

⁵⁹⁷ GALBREATH J.David, LAŠAS Ainius, LAMOREAUX W.Jeremy, *Continuity and Change in the Baltic Sea Region: Comparing Foreign Policies*, éd. Rodopi, Amsterdam-New York, 2008, p.27.

⁵⁹⁸ Même si certains hommes politiques, dont Arnold Rüütel (membre du Comité Central, président du Soviet Suprême) et Edgar Savisaar (Député du Congrès des Peuples de l'Union soviétique, leader du Front Populaire), ont continué leurs carrières politiques sous l'Estonie indépendante.

⁵⁹⁹ GALBREATH J.David, LAŠAS Ainius, LAMOREAUX W.Jeremy, *Continuity and Change in the Baltic Sea Region: Comparing Foreign Policies*, éd. Rodopi, Amsterdam-New York, 2008, p.29.

⁶⁰⁰ MUULI Kalle, *Isamaa tagatuba* (titre en français : « La Chambre arrière de Pro Patria »), éd. Tulimuld, Tallinn, 2012, page 14.

⁶⁰¹ KASEKAMP Andres, *The History of the Baltic States*, éd. Palgrave Macmillan, New York, 2010, p.173.

cette voie de la rupture. Les années 1992-1994 furent intenses et décisives puisqu'en seulement deux ans, le chemin de l'Estonie semblait déjà figé :

Le premier gouvernement de Mart Laar (1992-1994) se pressait, à une vitesse comparable à celle d'un prisonnier devant la peur de la mort qui s'est échappé du Goulag. Les cent premiers jours, ce gouvernement réalisa quasiment toutes les décisions historiques et les erreurs fatales. En seulement quelques mois, alors qu'elle nageait dans la boue, l'Estonie installa les rails pour se rendre de l'Est vers l'Ouest, d'un pays soviétique à un pays Européen. Après, il s'agissait surtout de rouler dans la même direction⁶⁰².

Cette détermination et le passage obstiné à l'économie du marché, comme l'adoption de la monnaie nationale, *Eesti Kroon* (en 1992) ont pu s'accomplir grâce notamment à l'assistance financière, morale et technique de l'Allemagne (par le *CDU* allemand), la Suède (par les *Modérés* suédois) et la Finlande (par le *Kokoomus* finlandais) apportée au parti estonien *Isamaa* et au gouvernement estonien. Selon Kalle Muuli, le soutien de l'élite politique nordique aux partis estoniens extrêmement pauvres était pour ces derniers une question de vie ou de mort, surtout dans la période pré-électorale: *Les amis riches ont payé leurs voyages à l'étranger, organisé leur formation, offert des outils de travail et ont sans doute aussi aidé à financer la campagne électorale* [du parti *Isamaa*]⁶⁰³.

En Lituanie, la situation fut différente. L'ancien parti communiste, renommé « Parti lituanien démocrate du travail » LDDP (en lituanien : *Lietuvos demokratinė darbo partija, LDDP*), s'imposa au pouvoir lors des élections du mois d'octobre 1992. Alzirdas Brazauskas, leader du LDDP et ancien premier secrétaire du PC lituanien, fut élu premier président de la Lituanie nouvellement indépendante (1993-1998), puis Premier ministre (2001-2006). Selon l'historien Andres Kasekamp, la victoire de nombreux ex-communistes en Lituanie s'expliquerait par le mécontentement de la population quant au style contradictoire du conservateur Vytautas Landsbergis⁶⁰⁴, chef de l'Etat (1990-1992) et président du parti conservateur l'Union patriotique. On peut aussi penser que les anciens communistes de Lituanie engrangeaient les fruits de leur engagement aux côtés du mouvement national à la fin des années 1980. A l'inverse des partis communistes estonien et letton, fortement identifiés à

⁶⁰² Citation de l'ouvrage de Kalle Muuli, 2012, *op.cit.*, p.11. Traduction libre de l'auteur de l'estonien : « (...) *Mart Laari esimene valitsus (1992-1994) tormas pöörases tempos, justkui surmahirmus vang, kes on Gulagist põgenema pääsenud. Peaaegu kõik ajaloolised otsused ja saatuslikud vead tegi see valitsus esimese saja päeva jooksul. Kõigest mõne kuuga pandi paika rööpad, mida mööda pöördus tambitud Eesti idast läände, sovetiriigist Euroopa riigiks. Mis edasi tuli, oli juba enamasti veeremine ühes suunas.*(...) ».

⁶⁰³ Sur une proposition de Carl Bildt, Mart Laar s'est vu par exemple offrir avant les élections de 1992, une formation en économie avec les meilleurs experts suédois (source : MUULI Kalle, *Isamaa tagatuba*, 2012, p.45).

⁶⁰⁴ Vytautas Landsbergis fut Président du Conseil suprême de la République de Lituanie - assemblée constitutive de la République de Lituanie (1990-1992) et surtout connu pour son rôle en tant que président du conseil du mouvement "Sąjūdis" (Front populaire lituanien) (1988-1990)

l'occupation étrangère et à la prépondérance des Russes ethniques (au sein du PC), le parti communiste lituanien avait des racines beaucoup plus profondément ancrées dans la société. Enfin, A. Brazauskas, qui fut le dernier Premier secrétaire du parti communiste lituanien, avait déjà joué un rôle de leader au moment de la sortie de son pays de l'URSS⁶⁰⁵, faisant de lui une personnalité politique aguerrie capable de s'adapter.

La Lettonie, une fois l'indépendance retrouvée (1991) a, quant à elle, choisi une voie intermédiaire entre la continuité et la rupture avec la victoire d'un parti de centre-droit, successeur du Front-Populaire, « La voie lettone » (en letton: *Latvijas ceļš*), lors des élections de 1993. Guntis Ulmanis, une figure plutôt modérée dont le nom symbolisait la continuité avec l'Etat letton avant l'occupation⁶⁰⁶, fut alors élu président de Lettonie⁶⁰⁷. «La voie lettone» comptait des profils et des parcours très différents: Anatolijs Gorbunovs, un ancien secrétaire très populaire du parti communiste letton (il devint le président du parlement); Gunārs Meierovics, l'un des leaders politiques émigrés les plus importants à Valdis Birkavs, activiste du Front populaire letton qui devint Premier ministre en 1993. Le fait que le cabinet des ministres de V. Birkavs fut en grande partie constitué de la communauté lettone des émigrés⁶⁰⁸ est un autre signe de rupture avec le système des élites du passé soviétique qui mérite d'être souligné.

Les élites politiques baltes présentent, au niveau européen, de nombreuses particularités selon Antoine Lathony, puisque de soviétiques et relativement uniformes, celles-ci se sont diversifiées et sont aujourd'hui incarnées par trois groupes d'acteurs: une élite ayant exercé des fonctions à l'époque soviétique, une autre née en URSS mais vierge de toute expérience à l'époque soviétique; un troisième de retour d'exil⁶⁰⁹. A ces trois types d'acteurs politiques, il conviendrait d'en rajouter un quatrième. Il s'agit de celui constitué des leaders des Fronts populaires ou mouvements citoyens qui s'activaient à la fin des années 1980 dans la lutte pour l'indépendance et qui se sont, à l'indépendance, retrouvés dans les premiers gouvernements.

⁶⁰⁵ KASEKAMP Andres, *The History of the Baltic States*, éd. Palgrave Macmillan, New York, 2010, p.174.

⁶⁰⁶ Le grand-père de Guntis Ulmanis était le frère de Kārlis Ulmanis, homme politique letton important durant la période 1918-1940. Envoyé en Sibérie avec sa famille en 1941, Guntis Ulmanis revient en 1946 où il change de nom de famille en devenant Guntis Rumītis lorsque sa mère se remarie et joint le parti communiste de l'Union soviétique en 1965. En 1989, G. Rumītis quitte le parti communiste et reprend le nom d'Ulmanis.

⁶⁰⁷ KASEKAMP Andres, 2010, *op.cit.*

⁶⁰⁸ Le ministre de la Défense était un émigré des Etats-Unis, le ministre des Affaires sociales venait d'Australie et le ministre de la Justice d'Allemagne (Source : Plakans Andrejs, *A Concise History of the Baltic States*, Cambridge University Press, 2011, p.413.)

⁶⁰⁹ LANTHONY Antoine, «États baltes : élites locales contre « Américains » ?», Nouvelle Europe [en ligne], Dimanche 5 avril 2009, <http://www.nouvelle-europe.eu/node/621>, consulté le 21 mars 2013

Prenant en compte cette complexité et ces divergences qui caractérisaient déjà les élites estonienne, lettone et lituanienne au moment de l'indépendance retrouvée, nous nous pencherons ici sur l'élite politique des affaires étrangères au pouvoir depuis 2003-2004: les présidents, les ministres des Affaires étrangères, les députés baltes au Parlement européen et quelques acteurs semi-privés.

Les présidents estoniens, lettons et lituaniens 2003-2013

Dans ces trois pays comme presque partout ailleurs, les affaires étrangères sont gérées par trois institutions : le président, le gouvernement et le ministère des Affaires étrangères. Les présidents estonien, letton et lituanien ont une influence morale considérable – aussi bien dans la rhétorique que dans la pratique – dans la définition, l'orientation ou les décisions de politique étrangère⁶¹⁰, avec un pouvoir présidentiel toutefois plus important en Lituanie que dans les deux autres pays. Ayant pour rôle d'exécuter, avec le gouvernement, la politique étrangère et de sécurité, de représenter leurs pays au niveau international, les présidents des trois États baltes, dont l'actuel président estonien, Toomas Henrik Ilves, l'ancienne présidente lettone, Vaira Vīķe-Freiberga ou la présidente lituanienne en fonction, Dalia Grybauskaitė, ont leurs discours régulièrement repris dans la presse internationale⁶¹¹. En Lituanie, le président est élu au suffrage universel pour un mandat de cinq ans, en Estonie pour cinq ans par le Parlement et pour quatre ans par le Parlement en Lettonie. Entre 2003-2013, l'Estonie a ainsi eu deux présidents, quand la Lettonie en a élu trois et la Lituanie quatre (voir le tableau dans l'**Annexe n°2**).

L'une des caractéristiques communes à ces trois pays est d'avoir eu à un moment donné un « Balte de l'étranger » au pouvoir. Après avoir vécu, étudié et travaillé en exil (majoritairement aux États-Unis, au Canada et en Suède) à l'époque de l'Union soviétique, ces anciens émigrés sont revenus dans leur pays et ont intégré rapidement la vie politique à l'indépendance de celui-ci. C'est le cas du président estonien Toomas Hendrik Ilves (depuis 2006). Né en Suède en 1953 de parents estoniens, il étudia la psychologie aux États-Unis et travailla jusqu'en 1993 comme rédacteur du bureau estonien à *Radio Free Europe*. Cette expérience professionnelle lui permit de maintenir des contacts avec son pays mais aussi de jouer, certes à distance, un certain rôle de relai entre l'Estonie et l'Occident dans les années

⁶¹⁰ GALBREATH 2008, *op.cit.*, p.27.

⁶¹¹ GALBREATH J.David, LAŠAS Ainius, LAMOREAUX W.Jeremy, *Continuity and Change in the Baltic Sea Region: Comparing Foreign Policies*, éd.Rodopi, Amsterdam-New York, 2008, p.29.

1980. Une fois rentré en Estonie, il accéda rapidement aux postes des affaires étrangères (voir tableau).

Le cas de Vaira Vike-Freiberga (présidente de la Lettonie entre 1999- 2007) est assez semblable. Née à Riga en 1937, et exilée devant l'avancée soviétique en 1944, V.Vike-Freiberga effectua ses études entre l'Allemagne, le Maroc et le Canada où elle a longtemps enseigné la psychologie, consacrant nombre de ses travaux aux questions d'identité nationale et de culture. Après cinquante-quatre ans d'exil, elle retourna en Lettonie en 1998 et fut élue à la présidence pour deux mandats au cours desquels, se situant au-dessus des partis, elle pût asseoir son autorité⁶¹².

A l'instar de T.H.Ilves et V.V.Freiberga, l'ex-président lituanien Valdas Adamkus est également un président « étranger » puisqu'il vécut 49 ans en exil sous l'Union soviétique. Diplômé du génie civil à l'Institut de Technologie de l'Illinois (1960), il débuta sa carrière politique aux États-Unis comme membre du parti républicain sous l'administration de Reagan, au poste de l'administration régionale en charge des questions environnementales. Le fait de nommer des présidents ayant « un passé occidental » est une réponse claire au besoin ressenti par la population de renouveler une élite ancienne, mais également au désir de voir leurs chefs d'Etat contribuer, forts de leur expérience occidentale, au rapprochement de leur pays avec la communauté occidentale. Toutefois, ce caractère « étranger » fut parfois également perçu comme un défaut par la population, qui leur reprocha de ne pas posséder cette « expérience » de vie sous l'époque soviétique et ne pas avoir contribué au processus d'indépendance. Rétrospectivement, on constate que ces présidents anciens émigrés furent aussi les seuls à avoir effectué deux mandats présidentiels : T.H.Ilves (2006-11 ; 2011-16), V.V.Freiberga (1999-2007 ; 2003-07) et Valdas Adamkus (1998-2003 ; 2004-09).

Bien que la Constitution estonienne et lettone, et dans une moindre mesure aussi lituanienne, n'accorde pas beaucoup de pouvoir au président, ce sont justement ces présidents baltes avec un parcours « occidental » - auxquels on peut certainement ajouter la présidente lituanienne actuelle, Dalia Grybauskaitė, ou Valdis Zatlers (président de Lettonie 2007-2011) - qui, grâce à leur dynamisme, leur aisance à l'international et faisant fonction d'une sorte de caution morale, ont réussi à mieux faire connaître leur pays à l'étranger et ont pesé (ou continuent à le faire) dans les affaires internationales. Mentionnons, en guise d'exemples, V.V.Freigerba,

⁶¹²RADVANYI Jean (dir.), *Les Etats postsoviétiques. Identités en construction, transformations politiques, trajectoires économiques*, 3^{ème} édition, Armand Colin, 2011, p.38.

parfois surnommée la « dame de fer de la Baltique » qui fut comparée à Margaret Thatcher pour avoir mené tambours battants et sans état d'âme son pays sur la voie de la transition politique et économique, faisant le choix d'options résolument libérales⁶¹³, ou Toomas Hendrik Ilves, surnommé dans le quotidien *Le Monde* «le New Yorkais d'Estonie», pour une affaire de « tweets » à la réponse d'une critique et la mise en cause du modèle économique estonien provenant de l'économiste keynésien, Paul Krugman qui a fait du président estonien l'un des chefs d'États le plus tweetés dans le monde⁶¹⁴.

Les ministres des Affaires étrangères depuis 2003-2013

Contrairement aux présidents, les ministres des Affaires étrangères baltes offrent davantage de différences que de similitudes. Les premières différences concernent le nombre de ministres en poste (depuis 2003) et la pluralité des affiliations politiques. On constate par exemple plus de stabilité politique en Estonie qu'en Lettonie et Lituanie⁶¹⁵ : sur les trois ministres que l'Estonie a connus, Urmas Paet exerça pendant neuf années consécutives (2005-2014) alors que cinq et six ministres ont exercé ce poste en Lettonie et Lituanie respectivement pendant la même période. L'autre caractéristique différenciant l'Estonie des deux autres pays est que les trois ministres nommés depuis 2003⁶¹⁶ appartiennent tous au parti de la Réforme (*Reformierakond*), alors qu'en Lettonie et Lituanie, plusieurs formations politiques ont vu leur représentant exercer cette fonction. Dans la période étudiée, la Lettonie eut un ministre sans appartenance politique spécifique, deux issus du Parti du Peuple (*Tautas Partija, TP*), l'un de l'Unité⁶¹⁷ (*Vienotība*) et un autre de la Réforme (*Reformu partija*). La Lituanie a compté un ministre des Affaires étrangères venant du parti la Nouvelle Union (sociaux-libéraux) (*Naujoji sąjunga -socialliberalai*), deux du parti Union patriotique Chrétiens-Démocrates (*TS-LKD*) et l'un du parti des Sociaux-Démocrates (*Lietuvos socialdemokratų partija, LSDP*). Quant aux formations, les ministres des trois pays sont diplômés de droit ou de science politique pour certains, d'histoire et de journalisme pour d'autres (Voir l'**Annexe 3**). Quasiment tous ont eu un parcours professionnel dans les affaires étrangères auparavant :

⁶¹³ RADVANY Jean, 2011, *op.cit.*, p.38.

⁶¹⁴ KESA Katerina, « Estonie. Un pays sensible à son image », *P@ges Europe*, 29 octobre 2012 - La Documentation française © DILA

⁶¹⁵ Pour faciliter l'analyse et établir une typologie, nous avons rassemblé les informations relatives aux ministres, députés et présidents baltes dans les tableaux qui suivent l'analyse.

⁶¹⁶ Au contraire des deux précédents, Rein Lang n'avait exercé que durant un an. De même, la ministre des Affaires étrangères en poste avant et après l'adhésion de l'Estonie à l'UE, Kristiina Ojuland, eut un mandat de trois ans (2002-2005).

⁶¹⁷ Une coalition politique composée de Nouvelle ère, d'Union civique et de conservateurs.

diverses fonctions au MAE ou à la Commission des Affaires étrangères du Parlement national, membres des délégations lors des négociations d'adhésion de leur pays à l'UE ou à l'OTAN ou ambassadeurs. Par ailleurs, sur les 13 ministres des Affaires étrangères baltes, on compte un ancien ministre de la Justice (Estonie), trois ministres de la Défense (2 en Lettonie et 1 en Lituanie) et un ancien vice-ministre des Affaires Etrangères (Lituanie), ainsi que deux anciens journalistes (Estonie, Lettonie) (voir l'Annexe 3).

Les députés baltes au Parlement européen : aux Affaires étrangères et aux relations avec l'Europe de l'Est (2009-2013)⁶¹⁸

En plus des présidents et des ministres des Affaires étrangères, les députés baltes au Parlement européen (PE) sont de même des acteurs qui pèsent dans ce domaine. En siégeant dans cette institution européenne, ils représentent la vision de leur pays et ont la possibilité d'influencer la politique européenne sur les questions de sécurité, de relations internationales et d'économie. Du fait de son appartenance à un parti politique européen, cette élite balte est en mesure de participer activement dans les questions relatives aux relations de l'UE avec les pays du voisinage oriental ou avec la Russie, toutes questions qui nous intéressent particulièrement. Il conviendrait cependant de nuancer leur rôle au sein de l'UE⁶¹⁹, car le Parlement européen dispose d'une marge de manœuvre relativement marginale (bien qu'en hausse) dans la politique étrangère de l'Union européenne. Le Parlement peut toutefois attirer l'attention des autres institutions européennes et des pays membres sur certaines thématiques⁶²⁰. Malgré tout, cette institution européenne constitue avant tout une arène de discussion et de débats de premier plan sur le politique étrangère. Les députés du Parlement européen sont généralement beaucoup plus idéalistes et radicaux (notamment à propos de la promotion de la démocratie ou pour critiquer la Russie) que la politique européenne officielle. D'après Kristi Raik et Grzegorz Gromadzki, c'est en effet au niveau du Parlement européen (PE) que les députés issus des « nouveaux » pays membres, dont les baltes, ont pu exprimer leur franc-parler sur ces sujets politiques. Ainsi, durant la « Révolution orange » en Ukraine (2004), le Parlement européen, grâce notamment à l'activisme des députés polonais et

⁶¹⁸ Les députés européens sont élus tous les cinq ans au suffrage universel direct. Notre recherche porte ici sur les députés baltes exerçant au Parlement européen entre 2009-2014.

⁶¹⁹ Le Parlement européen a des compétences législatives, un pouvoir budgétaire et un rôle de contrôle et de surveillance démocratique. Or, il dispose de moins de pouvoir que la Commission européenne ou le Conseil européen.

⁶²⁰ RAIK Kristi, GROMADZKI Grzegorz, « Between Activeness and Influence: the Contribution of New Member States to EU Policies towards the Eastern Neighbours », *Open Estonian Foundation*, Tallinn, 2006, p.19.

lituaniens, fut extrêmement présent à propos de la résolution de la crise. Il envoya trois délégations dans ce pays du voisinage⁶²¹ et adopta plusieurs résolutions sur la situation en Ukraine, dont une qui proposait une perspective d'adhésion, adoptée par la majorité des députés à cette époque⁶²². Or, cet enthousiasme ne fut partagé par le Conseil européen ni par la Commission européenne. Par la suite, la perspective d'une telle adhésion de l'Ukraine n'est plus apparue à l'agenda du PE l'année suivante⁶²³.

Le PE compte 751 députés pour 28 pays membres de l'UE⁶²⁴, parmi lesquels la Lituanie, la Lettonie et l'Estonie sont représentées actuellement par 11, 8 et 6 députés, respectivement. Nous avons choisi pour notre recherche de nous intéresser aux députés baltes qui font partie (en tant que membres ou membres suppléants) de la Commission aux Affaires étrangères et des délégations interparlementaires avec la Russie et des pays du Partenariat oriental⁶²⁵.

Si l'on prend donc en compte uniquement les membres de la Commission aux Affaires étrangères ou des délégations avec l'Europe de l'Est, la moyenne d'âge des députés baltes du Parlement européen est plus élevée que celle des hommes politiques de ces pays en général : entre 47 et 77 ans pour les députés estoniens, 49-78 ans pour les députés lettons et 48 à 81 ans pour les députés lituaniens⁶²⁶. Par comparaison, la moyenne d'âge des ministres des Affaires étrangères en fonction en 2013 dans les trois États baltes était de 43 ans⁶²⁷. Il semblerait que cela soit souvent un choix délibéré d'envoyer au Parlement européen une élite politique plus expérimentée, mais probablement aussi plus « démodée », qui a déjà fait ses preuves dans son

⁶²¹ Entre fin novembre-début décembre 2004, le Haut-Représentant européen aux Affaires étrangères et de sécurité, Javier Solana, se rendit à Kiev trois fois afin d'assister à l'effort de trouver une solution négociée à la crise politique ukrainienne. Voir la chronologie des visites officielles sur la page Internet de la Délégation de l'UE à l'Ukraine : http://eeas.europa.eu/delegations/ukraine/eu_ukraine/chronology/index_en.htm (consultée le 14 octobre 2014)

⁶²² En décembre 2004, après le deuxième tour des élections et le déclenchement des manifestations de masse à Kiev, le PE condamna les élections en appelant à un nouveau scrutin. En janvier 2005, le PE accueillit la « victoire des valeurs démocratiques » et appela à « accorder une claire perspective européenne » à l'Ukraine pouvant mener à une pleine adhésion. Résolution du 13 janvier 2005, Journal officiel de l'Union européenne, CE 247, 06 octobre 2005

⁶²³ RAIK Kristi, GROMADZKI Grzegorz, 2006, *op.cit.*, p.20.

⁶²⁴ Entre le 9 juin 2009 et le 30 juin 2013, le Parlement européen était composé de 754 parlementaires. Avec l'adhésion de la Croatie, il est passé à 766 membres. Depuis les élections du 25 mai 2014, le nombre de députés est de 751, conformément au traité de Lisbonne (Source : revue en ligne *Touteleurope*, lien d'internet accessible <http://www.touteleurope.eu/l-union-europeenne/institutions-et-organes/parlement-europeen/synthese/les-deputes-europeens.html> Consulté le 30 septembre 2014).

⁶²⁵ Seront de ce fait exclus de notre étude les députés baltes qui ne sont pas dans les commissions et délégations ci-mentionnées.

⁶²⁶ Dates de naissance (âge) des députés estoniens : 1936 (77 ans), 1966 (47), 1947 (66), 1964 (49)/Députés lettons: 1951 (62), 1964 (49), 1935 (78), 1952 (61), 1950 (63)/Députés lituaniens :1958 (55), 1960 (53), 1941 (72), 1932 (81), 1942 (73), 1948 (67), 1962 (51), 1965(48)

⁶²⁷ Le MAE d'Estonie Urmas Paet est né en 1974 (39 ans), de Lettonie, Edgars Rinkēvičs, en 1973 (40 ans), de Lituanie, Linas Linkevičius, en 1961 (52 ans).

pays⁶²⁸. A l'exception du député letton Krišjānis Karinš, né aux États-Unis, et le député lituanien Justas Paleckis, né à Samara (en Russie), tous les autres représentants européens baltes ont vécu dans leur pays sous l'Union soviétique⁶²⁹.

Si l'on observe les formations politiques de ces députés baltes, nous constatons qu'il existe de grandes disparités entre les trois pays. D'une part, les députés estoniens ont une formation très « classique » pour les Affaires étrangères (en droit, science politique ou histoire⁶³⁰), d'autre part les députés lettons et lituaniens sont en revanche nombreux à être diplômés de sciences dures, telles l'ingénierie, les mathématiques et la physique (voir l'**Annexe n°4**)⁶³¹. Dans la plupart des cas, ces députés baltes ont quasiment tous été formés dans leur pays. Certains ont également complété leurs études à l'étranger⁶³².

Parmi les députés baltes, on retrouve quelques leaders des mouvements indépendantistes qui avaient joué un rôle majeur dans le processus de libéralisation de leurs pays entre 1980 et 1991 : le député estonien Tunne Kelam, leader du parti de l'Indépendance nationale estonienne, *ERSP* (1989-1993) ; les députés lettons Ivars Godmanis et Sandra Kalniete, ainsi que les députés lituaniens Laima Andreikeienė et Vytautas Landsbergis, ont tous participé activement aux Fronts Populaires baltes. Par la suite, ces derniers ont rejoint soit les partis conservateurs de droite (le parti estonien l'*Union Pro Patria et Res Publica*, pour T.Kelam, le parti lituanien conservateur l'*Union pour la Patrie –Chrétiens Démocrates lituaniens*, pour V. Landsbergis et L.Andreikeienė) ou le parti libéral de droite *Voie lettone* pour I.Godmanis. Nous avons pu observer que, lors des débats parlementaires, ces mêmes députés de la droite conservatrice ou libérale, anciens leaders des mouvements indépendantistes, réagissent le plus activement et de façon plus radicale que les autres à propos des questions liées à la sécurité, au respect des droits de l'homme ou à la Russie et aux relations de l'UE avec les pays du

⁶²⁸ Le cas de la démission en novembre 2013 de Urmas Paet, du poste du ministre des Affaires étrangères estonien après 9 ans d'exercice, pour rejoindre le Parlement européen, représente un cas significatif.

⁶²⁹ La députée lettonne Sandra Kalniete, dont le parcours n'est pas analysé ici parce qu'elle ne fait pas partie des commissions et délégations auxquelles nous nous intéressons, est née en Sibirie en 1952 dans l'oblast de Tomsk.

⁶³⁰ Tunne Kelam diplômé d'histoire, Kristiina Ojuland diplômée de droit, de science politique et des relations internationales, Siiri Oviir diplômée de droit et Indrek Tarand diplômé d'histoire et d'études européennes.

⁶³¹ Pour en citer juste quelques exemples, Ivars Godmanis (LV) possède un doctorat spécialisé en physiques des solides, Tatjana Ždanok (LV) un doctorat en mathématiques, Alexander Mirsky (LV) est ingénieur civil de formation, Alfreds Rubiks (LV) ingénieur en mécanique, Algirdas Saudargas (LT) est diplômé de biophysique, Valdemar Tomaševski (LT) en génie mécanique. En dehors des sciences dures, d'autres députés lettons et lituaniens au PE ont des formations en linguistique (1), littérature (1), journalisme (1), droit (1), économie (2) ou musicologie (1). Un député letton, Juozas Imbrazas, est diplômé d'éducation secondaire.

⁶³² Kristiina Ojuland (EE) à Genève, Birmingham et Vienne ; Indrek Tarand (EE) à Bologne ; Krišjānis Karinš (LV) en Pennsylvanie, Laima Andrikienė (LT) à Manchester, Georgetown ; Justas Paleckis (LT) à Moscou ; Leonidas Donskis (LT) à Helsinki.

partenariat oriental. Par ailleurs, tous ces anciens activistes des mouvements indépendantistes ont pour point commun d'avoir été membres des gouvernements provisoires de transition : Congrès estonien, Conseil suprême de Lettonie ou Conseil suprême de la Lituanie, mais également députés, vice-présidents ou membres des parlements estonien, letton et lituanien.

Par opposition à ces députés de droite et anciens leaders des mouvements pro-indépendantistes, le Parlement européen comprend également quelques personnalités baltes ayant exercé dans les institutions soviétiques, dans l'armée ou dans le parti communiste : la députée estonienne Siiri Oviir, assistante (1975-1990) du président de la Cour suprême de la République socialiste soviétique d'Estonie, le député letton Alexander Mirsky, chef du projet du secteur de la construction (1986-1989) puis lieutenant principal dans l'armée soviétique (1989-1990), le député letton Alfred Rubiks, qui occupa de nombreuses fonctions au sein du parti Communiste letton dont Premier secrétaire du Comité central (1969-1976). Pour ces derniers aussi, on remarque une continuité dans leur attachement politico-professionnel après 1991 : ces trois députés sont tous affiliés aujourd'hui soit à un parti du centre-gauche estonien, *Keskerakond* pour la députée estonienne, S.Oviir; soit à un parti de gauche, le *Saskaņas Centrs* (Centre de l'harmonie) pour A.Mirsky et A.Rubiks.

En dehors de ces deux catégories d'affiliation politique, la représentation des partis politiques estoniens, lettons et lituaniens au Parlement européen est relativement hétérogène: on y trouve aussi bien des députés des partis de la droite conservatrice ci-mentionnés, des réformistes que des libéraux⁶³³, des partis de centre-droit⁶³⁴, de centre-gauche et de la gauche⁶³⁵ ainsi qu'un député estonien indépendant (Indrek Tarand).

Un autre élément intéressant à souligner à propos du parcours professionnel des députés est le nombre élevé de ceux qui ont eu une carrière universitaire : Sur les dix-huit députés qui nous intéressent dans cette recherche, la moitié a travaillé dans l'enseignement supérieur et la recherche avant 1991. Or, d'après les sources dont nous disposons, seuls six d'entre eux ont eu une expérience professionnelle au niveau international ou régional : deux députés lituaniens à des postes d'Ambassadeur, deux Lituaniens au Conseil des États baltes ou

⁶³³ Parti réformiste estonien (*Reformierakond*)

⁶³⁴ La Voie lettone (*Jaunais Laiks*), Le Parti démocrate-chrétien des électeurs polonais en Lituanie (*Lietuvos lenkų rinkimų akcija, LLRA*)

⁶³⁵ Centre de l'harmonie (*Saskaņas Centrs*), Partie du Centre-gauche estonien (*Keskerakond*), Pour les droits de l'homme dans une Lettonie unie (*Par cilvēka tiesībām vienotā Latvijā*), Parti social-démocrate lituanien (*Lietuvos socialdemokratų partija*)

Assemblée balte et deux Estoniens au Conseil de l'Europe⁶³⁶. Ceci vient confirmer l'hypothèse qu'il s'agit généralement d'une élite ayant essentiellement joué un rôle au niveau national au préalable.

Quant aux députés baltes nommés aux Commission aux Affaires étrangères et dans les délégations dédiées aux relations de l'UE avec les pays de Partenariat orientaux, ils sont également affiliés de manière relativement hétérogène aux groupes politiques européens⁶³⁷, le groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) réunissant cependant le plus grand nombre de ces députés baltes (6 sur 18), suivi du Groupe de l'Alliance des Démocrates et libéraux (4 sur 18), puis du Groupe de l'Alliance progressiste des socialistes (3 sur 18), du Groupe des Verts (2 sur 18)...(Voir l'Annexe n°4).

Si l'on observe la composition strictement nationale des délégations pour la Coopération avec le voisinage Est-Européen, on constate une quasi surreprésentation des députés baltes ainsi que de représentants d'autres « nouveaux » États membres de l'UE. A titre d'exemple, dans la Délégation pour l'Arménie, la Géorgie et l'Azerbaïdjan au PE, 26 députés sur un total de 35 sont originaires des pays d'Europe Centrale et des pays Baltes⁶³⁸ ; ils sont 13 sur un total de 22 membres dans la Délégation pour les relations avec le Belarus⁶³⁹, 21 sur 27 membres de la Délégation à la coopération parlementaire avec la Moldavie⁶⁴⁰ ; 22 sur 53 délégués dans la Délégation à la Commission de coopération parlementaire UE-Russie⁶⁴¹. Cette forte représentation montre bien que les députés baltes et des pays d'Europe centrale disposent en principe d'un pouvoir relativement important dans ces commissions et délégations et ont par conséquent, au moins théoriquement, la capacité d'influencer les rapports de l'UE avec ses voisins Est-Européens.

⁶³⁶ T.Kelam (Président de la Commission des Affaires européennes au Parlement estonien ou chef de la délégation estonienne à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE),); Kristiina Ojuland (Ministre des Affaires étrangère ou vice-présidente de la commission des Questions politiques de l'ACPE) ; Indrek Tarand (Chancelier de MAE estonien).

⁶³⁷ Il y a au Parlement européen en tout sept groupes politiques : 1) Groupe du Parti populaire européen (Démocrates-chrétiens), 2) Groupe de l'Alliance Progressiste des Socialistes et Démocrates au Parlement européen ; 3) Groupe Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe ; 4) Conservateurs et Réformistes européens ; 5) Groupe confédéral de la Gauche unitaire européenne/Gauche verte nordique ; 6) Groupe des Verts/Alliance libre européenne ; 7) Groupe Europe de la liberté et de la démocratie directe (Source : <http://www.europarl.europa.eu/aboutparliament/fr/007f2537e0/Les-groupes-politiques.html>)

⁶³⁸ Dans la Délégation pour l'Arménie, la Géorgie et l'Azerbaïdjan au PE, sur 35 députés, 2 députés sont Lettons, 5 Polonais, 3 Bulgares, 3 Lituaniens, 2 Estoniens, 2 Tchèque, 1 Slovène, 2 Roumains, 2 Hongrois, 3 Bulgares, 1 Slovaque. En tout on compte 26 représentants d'Europe Centrale, dont 7 Baltes.

⁶³⁹ 4 députés lituaniens (dont le vice-Président), 2 députés lettons, 5 députés polonais (dont le président), 1 tchèque, 1 slovaque.

⁶⁴⁰ Dans la Délégation à la Coopération parlementaire avec la Moldavie, sur 27 membres, on trouve 1 Letton (la Vice-présidente), un Lituaniens, 3 Hongrois, 7 Roumains, 6 Polonais, 2 Tchèques, 1 Bulgare.

⁶⁴¹ Dans la Délégation à la Commission de Coopération parlementaire UE-Russie, sur 53 membres, 6 sont Polonais, 5 Hongrois, 3 Lituaniens, 2 lettons, 3 Bulgares, 1 Slovène, 1 Slovaque, 1 Roumain.

3.1.3 Les réseaux et les alliances régionales de solidarité balte avec l'Europe de l'Est : le cadre informel et semi-privé/public

La solidarité et le soutien politique balte et Est-européen se manifeste en outre via un certain nombre d'alliances et de réseaux : au sein des forums et de rencontres informelles en marge des institutions euro-atlantiques, mais également dans le cadre de différentes alliances régionales, des réseaux ou groupes de soutien. Ces moments et endroits constituent autant de lieux de socialisation et d'échanges pour un groupe d'États, de représentations étatiques qui partagent une même vision, une ambition politique identique concernant l'espace ex-soviétiques et ses relations avec l'UE, l'OTAN ou la Russie. Leur rôle est toutefois moins institutionnel que symbolique. Leur action consiste principalement à promouvoir et faire du *lobbying* au sein des organisations internationales mais produire des déclarations communes dans l'ambition de faire entendre leur cause.

Il sera ici question d'identifier et de mentionner l'activité de quelques-uns de ces réseaux de solidarité afin de montrer qu'ils constituent également des « acteurs » majeurs dans ce « parrainage »⁶⁴².

Les alliances régionales politico-déclaratives

Il existe un certain nombre d'alliances régionales que l'on peut qualifier de « politico-déclaratives » puisque, sans statut d'organisations régionales, leur activité consiste à produire des déclarations et des points de vue communs. Ces alliances rassemblent un ensemble de pays d'Europe Centrale et Orientale, allant des trois États Baltes à la Géorgie en passant par la Pologne, l'Ukraine, la Moldavie et la Roumanie⁶⁴³. Il s'agit aussi bien de pays membres ayant adhéré à l'UE et à l'OTAN en 2004 et 2007 que d'États désireux de se rapprocher de ces organisations. L'une des premières formes de coopération entre les États baltes et les trois pays du Caucase du Sud « 3+3 » émergea en 2005 à l'initiative de la Lituanie qui cherchait à

⁶⁴² Nous tenons cependant à mettre quelques réserves sur la pertinence de cette recherche et des informations fournies. En effet, il est difficile de connaître l'activité réelle et la consistance de ces groupes relativement éphémères pour certains. Nous supposons qu'un certain nombre d'entre eux n'existent plus aujourd'hui ou ont réapparu sous une autre forme. Une recherche plus conséquente, spécialement dédiée à ces réseaux informels régionaux, pourrait être réalisée dans le cadre d'une étude venant compléter cette thèse.

⁶⁴³ KESA Katerina et TULMETS Elsa, « Les États baltes et le voisinage oriental de l'Union européenne : une solidarité renouvelée ? », in Bayou Céline et Chillaud Matthieu (dir.) *Les États baltes en transition : Le retour à l'Europe*, n°13 « Géopolitique et résolution des conflits », éd. P.I.E. Peter Lang, Bruxelles, 2012.

ce moment à « consolider sa position en tant que centre régional, améliorer ses relations avec ses voisins » mais également à « tendre la main [à ces derniers] si besoin⁶⁴⁴ ».

Un autre format, nommé *Baltic Sea-Black Sea Axis*, initié cette fois par les présidents de Géorgie Mikhéil Saakachvili et d'Ukraine Victor Iouchenko (en 2005), comprenait les pays baltes, la Pologne, l'Ukraine, la Moldavie, la Roumanie et la Géorgie⁶⁴⁵ et avait pour ambition de soutenir l'adhésion de la Géorgie, de l'Ukraine et de la Moldavie à l'UE et à l'OTAN, de renforcer l'influence occidentale tout en diminuant parallèlement l'influence de la CEI dans la région. Dans cette même logique, l'Estonie, la Géorgie, la Lituanie, la Lettonie, la Macédoine, la Moldavie, la Roumanie, la Slovénie et l'Ukraine signèrent un document fondateur en décembre 2005 à Kiev instituant l'alliance *Communauté pour le choix démocratique*⁶⁴⁶. Allant des États de la mer Baltique à la mer Noire (et la mer Caspienne), cette alliance déclarait vouloir renforcer la démocratie, la stabilité et le développement économique entre elles⁶⁴⁷. Malgré son ambition de départ, la *Communauté pour le choix démocratique* demeura une coquille vide. La session prévue en mars 2006 en Roumanie n'a par exemple jamais eu lieu. A sa place, le 4 mai 2006, la Lituanie accueillit dans sa capitale un Sommet *Black-Baltic Sea* qui rassemblait des représentants de vingt-cinq pays intéressés⁶⁴⁸ par une forme de coopération régionale rapprochée⁶⁴⁹. Selon un communiqué à l'issue de ce Sommet à Vilnius, les instruments tels que la Politique européenne de voisinage de l'UE devaient être utilisés à son plein potentiel et continuer à être développés⁶⁵⁰.

Les États baltes ont en outre cherché à collaborer avec une entité régionale particulière de l'espace postsoviétique, l'Organisation de développement économique et démocratique, dénommé le *GUAM* et composé de quatre membres - la Géorgie, l'Ukraine, l'Azerbaïdjan et

⁶⁴⁴ POURCHAT Georgeta, *Eurasia Rising: Democracy and Independence in the Post-Soviet Space*, Greenwood, Etats-Unis, 2008, p.60.

⁶⁴⁵ Socor Vladimir, "Baltic Sea-Black Sea "Axis" adumbrated", in *Eurasia Daily Monitor*, vol.2, n°60, 2005. Disponible: [http://www.jamestown.org/programs/edm/single/?tx_ttnews\[tt_news\]=30158&tx_ttnews\[backPid\]=176&no_cache=1](http://www.jamestown.org/programs/edm/single/?tx_ttnews[tt_news]=30158&tx_ttnews[backPid]=176&no_cache=1) (lien consulté le 19 février 2013).

⁶⁴⁶ EMERSON Michael, "What should the Community of Democratic Choice do?", *Centre for European Policy Studies, CEPS Policy Brief*, n°98, mars 2006:

⁶⁴⁷ GALBREATH David, LAŠAS Ainius, LAMOREAUX Jeremy, *Continuity and Chance in the Baltic Sea Region: Comparing Foreign Policies, Rodopi*, Amsterdam, New York, 2008, XIII, p.87.

⁶⁴⁸ GALBREATH David, LAŠAS Ainius, LAMOREAUX Jeremy, *Continuity and Chance in the Baltic Sea Region: Comparing Foreign Policies, Rodopi*, Amsterdam, New York, 2008, XIII, p.87.

⁶⁴⁹ Les leaders des trois Etats baltes, des pays riverains de la mer Noire, les Etats-Unis ainsi que les représentants de l'UE et d'autres organisations ont participé à ce sommet Black-Baltic Sea à Vilnius.

⁶⁵⁰ "Delegations of the International Forum Advice to use EU Neighbourhood Policy Possibilities for Democracy's Development" (05/05/2006), in *The Baltic Times*, lien disponible: <http://www.baltictimes.com/news/articles/15318/>

la Moldavie⁶⁵¹. Le 19 juin 2009, une déclaration sur la coopération entre l'Assemblée balte et l'Assemblée parlementaire du GUAM fut cosignée par les présidents des deux assemblées (Voir l'Annexe n°5)⁶⁵². Celle-ci appelait la communauté internationale à soutenir les États du GUAM dans la résolution pacifique des conflits dans la région "selon les normes et principes du droit international", dont l'intégrité territoriale et l'inviolabilité des frontières, ainsi qu'à "soutenir les aspirations européennes des pays membres de GUAM", et à « échanger les expériences en matière de l'intégration à l'UE et à l'OTAN⁶⁵³. La signature de cet accord se déroula un mois après le lancement de Partenariat Oriental de l'UE, le 7 mai 2009 à Prague. On peut noter que dès cet instant, les déclarations de soutien de l'Assemblée balte envers les pays du GUAM n'ont cessé de croître.

Une autre forme d'alliance régionale, spécialement destinée à la « cause » géorgienne, est *The New Friends of Georgia Group of Countries* (NFGGC). Il rassemble les ministres des Affaires étrangères des trois États baltes, la Suède, la Pologne, la Roumanie, la Bulgarie et la République tchèque. Créé le 4 février 2004 à Tbilissi lors d'une rencontre dirigée par la ministre aux Affaires étrangères estonienne, Kristiina Ojuland, (2002-2005) et son homologue géorgienne, Salomé Zourabichvili⁶⁵⁴ avec l'objectif d'assister la Géorgie à la mise en place du plan d'adhésion à l'OTAN (MAP), rédiger le plan d'action pour la Géorgie avec l'UE dans le cadre de la Politique européenne de voisinage, demander le retrait des troupes et bases russes de la Géorgie, offrir son expertise afin d'élaborer une stratégie pour l'intégration européenne et le renforcement des capacités administratives de ce pays...⁶⁵⁵. L'émergence du NFGGC fut, d'après Toomas Alatalu, une critique à l'égard de l'approche de Bruxelles qui considérait le Caucase du Sud comme un voisin « oriental » au point de les placer dans le même ensemble que l'Égypte et le Liban⁶⁵⁶. Ce "nouveau" groupe entendait surtout se démarquer d'une structure de solidarité plus ancienne, *Group of Friends of Georgia*⁶⁵⁷, ayant adopté aux

⁶⁵¹ Son nom GUAM reprend les premières lettres de chaque pays. Initialement, cette entité comprenait également l'Ouzbékistan et s'intitulait GUUAM (d'après la lettre U de l'Ouzbékistan en anglais).

⁶⁵² Cette déclaration est disponible sur le site Internet du GUAM. Le lien <http://www.guam-organization.org/en/node/864> (Consultée le 30 septembre 2014)

⁶⁵³ Voir les domaines de coopération: <http://baltasam.org/en/cooperation/1376-guam-parliamentary-assembly>

⁶⁵⁴ La rencontre a réuni en outre les secrétaires d'État aux Affaires étrangères letton, lituanien, polonais, roumain et bulgare.

⁶⁵⁵ D'après les communiqués de presse des MAE lituanien et géorgien et des déclarations informelles faites aux journalistes à Tbilissi (Source : Alatalu T., « New Friends of Georgia vs. Friends of Georgia », in Kasekamp Andres (ed) *Estonian Foreign Policy Yearbook 2011*, Estonian Foreign Policy Institute, Tallinn 2012, p.192.)

⁶⁵⁶ Commission of the European Communities. Communication from the Commission to the Council European Neighbourhood Policy. Recommendations for Armenia, Azerbaijan, Georgia and for Egypt and Lebanon. 2/03/2005 (Source: « New Friends of Georgia vs. Friends of Georgia », in Kasekamp Andres (ed) *Estonian Foreign Policy Yearbook 2011*, Estonian Foreign Policy Institute, Tallinn 2012, p.195.)

⁶⁵⁷ Cette structure de solidarité, « Group of Georgia », était composée des États-Unis, de l'Allemagne, de la Grande-Bretagne et de la France et fut renommé « UN Secretary-General's Group of Friends of Georgia ». Pour

yeux des nouveaux États membres et de la Géorgie une approche trop russo-centrée⁶⁵⁸. Comme les structures précédemment mentionnées, *The New Friends of Georgia Group* vise à soutenir la Géorgie ainsi que les autres pays du Caucase du Sud dans leurs efforts de réformes et à promouvoir leur intégration à l'OTAN et à l'UE. Les objectifs fixés les plus concrets allaient de l'assistance à la mise en place d'un Plan d'action pour la Géorgie avec l'OTAN et l'UE à l'assistance d'experts pour rédiger la stratégie de l'intégration européenne de ce pays...⁶⁵⁹. Le groupe se réunit chaque année. Lors du 4^{ème} sommet à Vilnius en septembre 2007, la Suède rejoignit le groupe. Sa participation éleva le groupe à un autre niveau puisque désormais, il n'était plus possible de le percevoir comme une organisation de « jeunes » États de l'Est⁶⁶⁰. La 5^{ème} rencontre se déroula en présence du vice-secrétaire d'Etat américain à Bruxelles en mars 2008, à la veille de la discussion entre les ministres des Affaires étrangères de l'OTAN, pendant laquelle le NFGGC a fermement soutenu l'idée d'accorder à l'Ukraine et à la Géorgie le MAP de l'OTAN⁶⁶¹.

Parallèlement à ces alliances interétatiques, il existe aussi des alliances non-gouvernementales, telles que la *Baltic to Black Sea Alliance (BBSA)*, composée à 90% de journalistes, chercheurs, d'ONG et d'hommes politiques lettons mais également géorgiens ou ukrainiens. Elle fut fondée le 31 octobre 2008 en réaction à la guerre russo-géorgienne de l'été 2008. Selon l'un de ses initiateurs, Martins Murnieks, responsable du programme Est-Est au sein de la Fondation Soros en Lettonie, cette alliance est censée répondre « *aux besoins de la Géorgie en alliés et en soutien*⁶⁶² ». Il s'agit essentiellement d'organiser des conférences et débats publics en vue de défendre les intérêts de la Géorgie⁶⁶³.

Beaucoup de ces groupes ci-mentionnés ont émergé à l'initiative d'un des États membres. Certains ont cessé de fonctionner, d'autres se réunissent encore aujourd'hui sporadiquement. Mise à part la production de déclarations, il est très difficile de mesurer leur impact réel dans la région. Sans réelle visibilité, ils agissent plus comme des lieux de circulation d'idées ou de

plus d'informations sur ce groupe, voir l'article de Alatalu Toomas, « New Friends of Georgia vs. Friends of Georgia », in Kasekamp Andres (ed) *Estonian Foreign Policy Yearbook 2011*, Estonian Foreign Policy Institute, Tallinn 2012.

⁶⁵⁸ SOCOR Vladimir, "New Group of Georgia's Friends Founded", in *Eurasia Daily Monitor*, vol.2, n°26, 06/02 2005, disponible: [http://www.jamestown.org/single/?no_cache=1&tx_ttnews\[tt_news\]=27489](http://www.jamestown.org/single/?no_cache=1&tx_ttnews[tt_news]=27489) (consulté en février 2013)

⁶⁵⁹ *Ibid*

⁶⁶⁰ ALATALU Toomas, 2011, *op.cit.*, p.196-197.

⁶⁶¹ Cependant, lors du Sommet de Bucarest (2-4 avril 2008), devant l'opposition de la France et de l'Allemagne, le Plan d'Action pour l'OTAN à ces pays ne fut pas confirmé.

⁶⁶² Entretien avec Martin Murnieks, Latvian Soros Foundation, Riga, 12 mai 2010.

⁶⁶³ KESA Katerina et TULMETS Elsa, « Les Etats baltes et le voisinage oriental de l'Union européenne : une solidarité renouvelée ? », in Bayou Céline et Chillaud Matthieu (dir.) *Les Etats baltes en transition : Le retour à l'Europe*, n°13 « Géopolitique et résolution des conflits », éd. P.I.E. Peter Lang, Bruxelles, 2012, p.232.

socialisation entre représentants de ces pays membres visant les mêmes objectifs (sécurité, intégration, intégrité territorial...) et les mêmes visions de l'espace mer Baltique-mer Noire.

Outre la simple participation à ces réseaux et alliances régionales ainsi qu'internationales, les États baltes (la Lituanie surtout) ont aussi profité de leur présidence de ces derniers pour tenter de renforcer l'engagement de la communauté internationale à l'égard de certains de ces pays du voisinage Est-Européens. La Lituanie a par exemple profité de sa présidence (2009-2011) à l'organisation « Communauté des démocraties » (*Community of Democracies*)⁶⁶⁴ pour porter à l'ordre du jour les questions concernant la démocratisation, l'eupéanisation ou l'intégrité territoriale de pays de l'espace postsoviétique comme la Géorgie. Un document « Declaration of Tbilissi » rédigé à l'issue d'un forum parlementaire organisé sous la présidence de la Lituanie à Tbilissi le 19-20 mai 2011, appelait les institutions de l'UE à s'engager plus avant dans le voisinage Est-européen pour progresser vers une intégration graduelle des pays du Partenariat oriental à l'UE. Ce document avertissait par ailleurs la communauté internationale que la sécurité nationale géorgienne n'est pas assurée contre une éventuelle invasion ou réitérait son soutien entier au principe de l'intégrité territoriale...⁶⁶⁵. En 2013, lors de sa présidence au Conseil européen, la Lituanie fit également le choix de fixer l'avancement du Partenariat Oriental de l'UE et la signature des accords de partenariat entre l'UE et les voisins européens orientaux comme l'une de ses priorités. Cela culmina, nous le verrons plus en détail, lors de l'organisation du Sommet de Vilnius en novembre 2013.

Les groupes interparlementaires : initiatives bilatérales

Les rapports de soutien et de solidarité envers les pays de l'Est se manifestent en outre dans un cadre bilatéral au sein des parlements estonien, letton et lituanien, à travers des groupes de relations interparlementaires avec les 6 pays du partenariat oriental. Ainsi, dans chaque Parlement balte, il existe des groupes interparlementaires avec la Géorgie,

⁶⁶⁴ La Communauté des démocraties est une coalition internationale composée de plus de cent pays qui a comme objectif de promouvoir les règles de la démocratie, renforcer les normes et les institutions démocratique partout dans le monde. Elle fut créée à l'initiative du ministre des Affaires étrangères polonaise, B.Geremek, et la Secrétaire d'Etat américain, M.Albright en juin 2000 en Pologne. Voir le site Internet de l'organisation : <http://www.community-democracies.org/>

⁶⁶⁵ Voir « Declaration of Tbilissi », document du Forum Parlementaire de la Communauté des démocraties du 20 mai 2011. Document disponible dans l'Annexe.

l'Azerbaïdjan, l'Arménie, l'Ukraine, la Moldavie et le Belarus⁶⁶⁶. Ceux-ci fonctionnent en pratique comme des groupes de soutien. Leur objectif est de rendre les relations bilatérales avec les parlements de ces États de l'espace postsoviétiques plus efficaces et de réaliser les objectifs des pays baltes en matière d'affaires étrangères, comme cela est mentionné sur le site de *Riigikogu* (le Parlement estonien)⁶⁶⁷. Il existe parallèlement des délégations, ou unions plus spécifiques, tels le « Groupe interparlementaire d'amitié avec le Nagano-Karabakh », la « Seimas delegation to the Assembly of the Seimas of the Republic of Lithuania and the Verkhovna Rada of Ukraine »⁶⁶⁸ ou « Le Groupe de soutien aux libertés et droits des citoyens biélorusses » (*Valgevene demokraatia ja kodanike õiguste toetusrühm*). Il est cependant assez difficile de connaître leur activité réelle et exacte ou leur impact sur la politique étrangère des pays baltes.

Les forums et groupes d'États au sein des organisations internationales (UE, OTAN...)

Il existe par ailleurs d'autres types informels de coopération entre les États baltes et certains États membres de l'UE ou de l'OTAN qui soutiennent l'adhésion des États d'Europe de l'Est dans des Organisations internationales (ou du moins dans leurs structures). Le groupe informel d'États « E-11 Caucasus » est ainsi dirigé par la Pologne, qui a manifesté un intérêt certain pour le développement de la dimension orientale de l'Union européenne en général et pour le renforcement des relations de l'UE avec l'Ukraine plus précisément⁶⁶⁹. Son activité consista à organiser des réunions informelles avant la tenue du Conseil aux Affaires générales et aux relations extérieures de l'UE (GAERC) avec le groupe des pays baltes et nordiques, du groupe de *Visegrad* ou avec quelques représentants des pays du Partenariat Oriental. Les trois États baltes ont dans ce cadre initié des réunions informelles avant le GAERC avec quelques «vieux» États membres de l'UE intéressés par les pays du voisinage oriental⁶⁷⁰.

⁶⁶⁶ Le site des groupes parlementaires pour l'Estonie (<http://www.riigikogu.ee/index.php?id=31536>); Lettonie (http://titania.saeima.lv/personal/deputati/saeima11_depweb_public_nsf/structureview?readform&type=7&lang=EN&count=1000); Lituanie (http://www3.lrs.lt/pls/inter/w5_show?p_r=2941&p_k=2&p_a=14&p_sng_var_id=12)

⁶⁶⁷ <http://www.riigikogu.ee/index.php?id=31536>

⁶⁶⁸ http://www3.lrs.lt/pls/inter/w5_show?p_r=2940&p_k=2

⁶⁶⁹ NATORSKI Michal, « Polish and Spanish Visions of the European Neighborhood: Competing or Complementary Interests for the EU Foreign Policy? » in *European Union and Its New Neighborhood: Different Countries, Common Interests*, edited by Šarūnas Liekis et al., Vilnius: Mykolas Romeris University, 2005, p. 87, in D. Budryte, 2006, *op.cit.*

⁶⁷⁰ KESA Katerina, « The Challenges of Lithuanian and Latvian Policy towards the Eastern Neighbourhood », in TULMETS Elsa (ed), *Identities and Solidarity in Foreign Policy: East Central Europe and the Eastern Neighbourhood*, Prague 2012.

L'Assemblée interparlementaire *Euronest* est, elle, un forum, créé le 4 octobre 2011 à Bruxelles⁶⁷¹ à l'initiative des États baltes⁶⁷², qui vise à promouvoir une association politique et une intégration économique plus avancée entre l'UE et les partenaires européens orientaux. Ce groupe de travail est composé de 60 députés européens au Parlement et de 60 représentants des pays du partenariat oriental. Les députés lettons, lituaniens⁶⁷³, polonais, mais aussi suédois y sont particulièrement actifs. Comme remarqué auparavant, les députés des pays d'Europe Centrale et Orientale se retrouvent généralement très nombreux dans des comités travaillant avec les pays du Partenariat Oriental. Un député letton nous a rapporté qu'il leur arrive très souvent d'utiliser le russe dans ces comités pour communiquer entre eux. D'après lui, si ces députés sont aussi intéressés à faire avancer ces relations, à y promouvoir la démocratie, c'est qu'en tant que voisins des pays de l'Est, ils y voient également un intérêt pour eux-mêmes, pour faire du commerce par exemple:

(...) When we had our first meeting, all Eastern bloc was there and the *lingua franca* was Russian. People would speak English but there was a Bulgarian and Ukrainian chair, and they would speak Russian. I understand it, I would respond in English but even from MEP [Members of the European Parliament] side, most MEPs understood Russian because those MEPs came from countries that have understanding and the biggest wish to help. Because we are neighbors, we are self-interested. You have to live next to countries with who you not only want to have good relationship but to get there more democracy, more business. That is good for us and them(...)⁶⁷⁴.

Quelques acteurs politiques estoniens : formation politique de droite conservatrice

Dans cette solidarité envers l'Est, quelques acteurs politiques ont également joué un rôle spécifique. C'est notamment le cas de l'élite politique de la formation de droite conservatrice, l'Union de Pro Patria et Res Publica, IRL (en estonien : *Isamaa ja Res Publica Liit*). Cette dernière peut être vue comme ayant pesé dans le rapprochement de l'Estonie avec le gouvernement de Mikhéil Saakachvili en Géorgie dès 2004. D'après l'un de nos interlocuteurs⁶⁷⁵, la solidarité politique estonienne serait entièrement contrôlée et véhiculée

⁶⁷¹ Voir « l'Acte Constitutive de l'Assemblée Parlementaire Euronest » : http://www.euronest.europarl.europa.eu/euronest/webdav/site/mySite/shared/constituent_act/Acte%20constitutif_FR.pdf (le lien consulté le 7 octobre 2014).

⁶⁷² Entretien avec un député letton au Parlement européen, janvier 2012, Bruxelles.

⁶⁷³ Huit députés lituaniens, cinq députés lettons et une députée estonienne sont membres (ou membres suppléant de la Délégation de l'Assemblée parlementaire Euronest).

⁶⁷⁴ Interview avec un député letton, au Parlement européen, Bruxelles, le 25 janvier 2012.

⁶⁷⁵ D'après les sources d'un leader d'opinion estonien, les hommes politiques de IRL contrôlaient la politique étrangère envers la Géorgie jusqu'aux élections présidentielles en Géorgie en septembre 2012. Le parti gouvernemental de la Réforme aurait été évincé de ce terrain, privilégiant le développement des relations avec l'Asie Centrale par exemple. A titre d'exemple, Andrus Ansip a rendu moins de visites officielles en Géorgie qu'au Kazakhstan.

par cette formation politique qui n'est pas celle des principaux ministres au gouvernement estonien⁶⁷⁶. Pour nuancer cette vision, il est important de préciser que cette élite politique de droite conservatrice, qui n'a pas la majorité au gouvernement estonien, se démarque par un positionnement idéologique et des discours particulièrement radicaux envers l'Est (pays du voisinage et la Russie). Celle-ci n'est donc pas représentative de la stratégie étatique estonienne officielle. Nous avons en effet pu constater à travers de nombreuses déclarations faites par IRL que cette formation s'est quasi systématiquement positionnée en faveur de la classe politique géorgienne issue de la « Révolution des roses » pour l'opposer à la Russie ou aux dirigeants vus comme pro-russes. Ce parti conservateur a ainsi également très fermement condamné l'intervention russe en Géorgie (en 2008), comme les manifestations d'opposition de 2007, et s'est opposée à la candidature de B. Ivanishvili à la présidence géorgienne. Par comparaison avec le parti le Parti de la Réforme (en estonien : *Reformierakond*) au gouvernement, ce dernier a généralement tendance à tenir un discours plus pragmatique et de type « européen » face aux événements dans l'espace postsoviétique et par rapport aux relations avec la Russie.

Parmi les personnages politiques de la droite conservatrice les plus représentatifs et influents de cette ligne (2004-2014) citons Marko Mihkelson, chef de la Commission aux Affaires étrangères du Parlement estonien *Riigikogu* ; Urmas Reinsalu, chef du parti IRL (depuis janvier 2012) et ministre de la Défense estonien (mai 2012-mars 2014) ; Mart Laar, ancien Premier ministre (janvier-octobre 2012, mars 1999-janvier 2002) et ministre de la Défense (avril 2011-mai 2012) ainsi que chef de IRL (mai 2007-janvier 2012) ; Eerik-Niiles Kross, expert en défense, pour n'en nommer que quelques-uns⁶⁷⁷. On constate que ces hommes politiques estoniens ont pour la plupart exercé dans un domaine aussi stratégique que la Défense, sans jamais cependant avoir touché aux Affaires étrangères. Deux d'entre eux ont également joué un rôle en dehors de leur pays en tant que conseillers du gouvernement de M. Saakashvili sur des questions de stratégies économiques, politiques et de sécurité, sans que leur activité ait un lien institutionnel (du moins officiellement) avec l'Etat estonien. Dans ce sens, nous les considérons ici comme des acteurs semi-privés/semi-publics.

⁶⁷⁶ Depuis 2005, le Premier ministre et le ministre des Affaires étrangères estonien sont du parti de la Réforme. Les prochaines élections législatives sont prévues le 1 mars 2015.

⁶⁷⁷ Nous reviendrons plus en détail sur leurs déclarations ultérieurement, dans la partie sur l'expression de la solidarité (3.2).

Sur proposition d'un homme d'Etat et d'affaires géorgien, Kakha Bendukidze⁶⁷⁸, M. Laar fut invité à transférer son expertise en matière d'économie au gouvernement issu de la « Révolution des Roses » en 2005. Allié politique de M.Saakashvili et grand réformateur dans son propre pays, Mart Laar a sans doute influé sur le développement économique de la Géorgie en vendant le modèle libéral estonien inspiré du thachérisme⁶⁷⁹. Deuxième personnage clef dans cette ligne d'influence dans les pays de l'Est, Eerik-Niiles Kross est un grand lobbyiste, homme politique affilié pendant longtemps au même parti de droite que M.Laar, *IRL*⁶⁸⁰. Personnage controversé aussi bien en Estonie qu'à l'étranger⁶⁸¹, cet ancien coordinateur du service de renseignement dans son pays a exercé à partir de 2007 en tant que conseiller des Affaires étrangères et de la Défense auprès du gouvernement géorgien et du président M.Saakashvili. Ceci par le biais de son cabinet de consulting TrustCorp⁶⁸². Eerik-Niiles Kross a été présenté par les médias⁶⁸³ comme ayant dirigé un groupe de conseillers estoniens, surnommé la « cuisine estonienne » (nous y reviendrons), lors du conflit russo-géorgien en conseillant le gouvernement géorgien sur la cyber défense et les opérations de renseignement⁶⁸⁴.

Ces quelques exemples de réseaux, d'alliances, de groupes de personnes, nous permettent de constater le caractère complexe des acteurs au cœur de cette solidarité qui existe aux côtés des représentations officielles des États baltes. Ajoutant à cela l'exemple estonien, nous pouvons véritablement parler d'une action de solidarité sur plusieurs niveaux : formel, semi-formel, informel. Il est important de tenir compte de cette complexité avant de nous pencher plus précisément sur l'analyse du positionnement et des réactions des élites baltes à propos de cette solidarité envers les pays Est-Européens.

⁶⁷⁸ Après la Révolution des roses en Géorgie, en 2004, Kakha Bendukidze occupa plusieurs postes de ministre (dont ministre de l'Economie et ministre de la Coordination des réformes), du chef de la Chancellerie du gouvernement géorgien (2008-2009). Il fut également l'un de ces oligarques géorgiens qui ont fait fortune en Russie. Né en Suisse, il était le chantre d'un ultra-libéralisme sans limite, qui s'est targué d'une ouverture d'esprit à la Khodorkovsky. Il faisait partie de groupes restreints des proches de Mikheil Saakashvili. Il est par la suite devenu un produit d'exportation, en particulier en Ukraine où il a fait partie des conseillers de l'actuel président Porochenko. Kakha Bendukidze est décédé en novembre 2014. (Source : Charles Urjewicz). Cette note est reprise à l'identique plus bas. Il convient de la raccourcir ici ou plus bas.

⁶⁷⁹ Plusieurs personnes interviewées évoquent le rôle d'influence politique et économique de Mart Laar en Géorgie.

⁶⁸⁰ C'est à la fin de 2014, à l'approche de la campagne électorale des législatives de mars 2015 que Eerik-Niiles Kross a quitté le parti IRL pour rejoindre le parti de la Réforme.

⁶⁸¹ Il était notamment accusé par le service de renseignement russe FSB de piraterie. Il est également interdit de visa aux Etats-Unis. Ces deux points mais aussi ses propos lui ont valu des critiques de la classe politique gouvernante en Estonie.

⁶⁸² Trustcorp, créé par E.N.Kross lui-même en 2001, conseille des gouvernements, <http://www.trustcorp.ee/>

⁶⁸³ « La Cuisine estonienne de la guerre met de l'ordre en Géorgie » (en estonien *Eesti sõjaköök lööb Gruusias korda majja*), par Priit Hõbemägi, in hebdomadaire estonien *Eesti Ekspress*, 04/09/2008.

⁶⁸⁴ Discussion avec Régis Genté, journaliste français basé à Tbilissi, en juillet 2012, Tbilissi.

3.2 L'expression de la solidarité balte à l'égard des pays de l'Est :

Entre unité et paradoxes d'un discours pro-occidental et « droit delhommiste » ?

Alors que le sous-chapitre précédent définissait un cadre théorique en conceptualisant la solidarité balte et en identifiant les acteurs et les réseaux de celle-ci, la présente partie propose de poursuivre sur cette solidarité en s'intéressant cette fois au cadre empirique. Il s'agira de comprendre dans quel contexte cette solidarité envers l'Est se manifeste, quelles sont les stratégies utilisées par l'élite balte pour l'exprimer. Pour reprendre les termes de Bernard Lamizet⁶⁸⁵, « énoncer ou interpréter le discours politique, c'est le situer, c'est faire apparaître les stratégies d'acteurs et les stratégies institutionnelles qui lui donnent sa consistance et font de lui un discours ou un acte politique ». Pour B. Lamizet, l'interprétation et l'énonciation du discours permettent de structurer l'imaginaire politique que l'énonciateur entend donner. Les hommes politiques évoqueraient, selon cet auteur, la représentation idéale qu'ils se font et qu'ils entendent transmettre de leur engagement, leurs choix, de l'implication, de ceux à qui ils destinent leur propos. La communication politique exprime ainsi l'idéal d'un acteur⁶⁸⁶. En suivant cette même logique, l'analyse des discours politiques baltes nous permettra de comprendre quel est cet idéal pour les élites baltes et comment elles se positionnent face à l'espace postsoviétique, qu'il s'agisse des relations avec la Russie ou des organisations euro-atlantiques.

Pour procéder à une analyse critique des discours politiques, cette étude s'appuiera sur une sélection d'environ 250 discours, interviews, discours prononcés par les ministres des Affaires étrangères devant leurs parlements nationaux, ou par d'autres élites politiques (présidents, députés au Parlement européen, représentants des parlements nationaux) lors de conférences internationales, au sein des organisations internationales, des alliances et réseaux ou encore lors des rencontres bilatérales avec les représentants des partenaires orientaux. Elle tiendra également compte des interviews réalisées avec les fonctionnaires du MAE, les experts et les députés baltes au Parlement européen. Outre les déclarations, nous proposons de faire la lumière sur un certain nombre d'actions réalisées par l'élite balte face au contexte politique et sécuritaire dans l'espace post-soviétique. Méthodologiquement, nous avons choisi d'identifier quelques moments clés entre 2003-2013. Nous nous pencherons dans un premier temps sur les « Révolutions de couleurs » en Géorgie (2003) et en Ukraine (2004) ainsi que sur le lancement de la Politique européenne de voisinage (2003), du Partenariat oriental

⁶⁸⁵LAMIZET Bernard, *Le Langage politique: Discours, Images, Pratiques*, éd. Ellipses, Paris, 2011, p.24.

⁶⁸⁶LAMIZET Bernard, *Le Langage politique: Discours, Images, Pratiques*, éd. Ellipses, Paris, 2011, p.25.

(2009) ou le Sommet de Bucarest (2008) (3.2.1). Nous proposerons dans un deuxième temps d'observer comment la classe politique balte (principalement estonienne) a réagi face aux élections se déroulant dans certains pays de l'Est et comment elle s'est positionnée devant l'opposition dans ces pays (Belarus, Géorgie, Ukraine principalement) (3.2.2). Il sera enfin question d'étudier l'action balte face au conflit russo-géorgien (août 2008)), durant le Sommet de Partenariat oriental (2013) ainsi qu'au début de la crise russo-ukrainienne (2013-) qui voit une partie de l'élite balte se radicaliser. En parcourant ainsi une période d'environ dix ans, nous verrons si cette solidarité a évolué avec le temps et si ce soutien est toujours inconditionnel envers la démocratisation et « l'eupéanisation » des Européens de l'Est ou s'il ne consiste pas plutôt à appuyer le pouvoir de quelques-uns de leurs leaders qu'ils qualifient de pro-occidentaux.

3.2.1 Les « Révolutions de couleurs », la Politique européenne de voisinage : le début de l'engagement des pays baltes à l'Est

Les toutes premières expressions de solidarité des Baltes remontent aux années 1998-99, au moment de l'ouverture des négociations d'adhésion à l'UE. C'est à ce moment que les élites baltes déclarent vouloir apporter leur soutien à la reconnaissance d'une candidature aux instances euro-atlantiques de certaines anciennes républiques soviétiques (Géorgie, Ukraine). Or, leur engagement s'est intensifié de façon significative à l'approche de leurs propres adhésions, au moment de l'élaboration d'une politique de voisinage européenne et avec le début d'une vague de « Révolutions de couleurs ».

En effet, la « Révolution des roses » en Géorgie⁶⁸⁷ (novembre 2003) et la « Révolution orange » en Ukraine (novembre-décembre 2004) peuvent être vues comme ayant donné un nouveau point de départ aux rapports des États baltes avec les autres pays postsoviétiques. Quelques élites baltes ont vu dans ces événements un signe encourageant annonçant une ère de changements dans cette région⁶⁸⁸. La classe politique balte prit alors conscience de la

⁶⁸⁷ La dénonciation de fraudes électorales en novembre 2003 en Géorgie et en novembre 2004 en Ukraine a donné lieu à des protestations pacifiques de la population. La « révolution des Roses » en Géorgie a entraîné la démission du président Edouard Chevardnadze et l'arrivée au pouvoir de Mikhéil Saakachvili. La « révolution orange » en Ukraine a favorisé l'arrivée au pouvoir de Viktor Iouchtchenko contre son rival Viktor Ianoukovytch.

⁶⁸⁸ KESA Katerina, TULMETS Elsa, « Les Etats baltes et le voisinage oriental de l'Union européenne », in Céline Bayou et Matthieu Chillaud (dir.), *Les Pays baltes en transition : le retour à l'Europe*, l'édition PETER LAND, Bruxelles, 2012.

fenêtre d'opportunité qui s'ouvrait à eux pour y influencer sur les développements futurs. « *La Géorgie a clairement exprimé la volonté de moderniser son pays. Nous devons par tous les moyens soutenir cette décision politique* »⁶⁸⁹. Les discours prononcés durant cette période traduisent par ailleurs clairement le sentiment d'identification des mouvements révolutionnaires géorgien et ukrainien aux révolutions chantantes de la fin des années 1980. Ces révolutions de couleurs se lisent ainsi comme s'inscrivant dans la suite logique des révolutions pacifiques baltes.

This Orange Revolution of Ukraine now takes its historic place alongside the Singing Revolution of Latvia, Lithuania and Estonia, it joins the Velvet Revolution of the former Czechoslovakia and other popular movements of Central and Eastern Europe. It joins the Rose Revolution of Georgia as a signal that sovereignty takes on its full meaning only when it rests on full democratic rights, the rule of law, responsibility and justice. All these movements, as powerful manifestations of the will of the people, have been peaceful revolutions that have radically changed the fate of their nations, that have transformed the political landscape of our whole continent. (...) ⁶⁹⁰.

Dans le contexte de la « Révolution orange » en Ukraine, les députés baltes (Lituanais notamment) et polonais au Parlement européen ont été particulièrement actifs et ont cherché à amener l'UE à résoudre la crise ukrainienne mais aussi à promouvoir une perspective d'adhésion de ce pays à l'UE. Le dénouement de la crise aura même été facilité par la médiation en décembre 2004 à Kiev du trio composé du Haut-Représentant de la Commission aux Affaires étrangères et la politique de sécurité, Javier Solana, et des présidents polonais et lituanien⁶⁹¹. La résolution appelant à « offrir une perspective européenne claire » à l'Ukraine fut soutenue en janvier 2005 par la majorité des députés au Parlement mais rejetée ensuite par le Conseil et la Commission, ces deux institutions étaient plus réticentes à l'idée d'accorder à l'Ukraine une feuille de route pour l'adhésion. Un an après, en janvier 2006, la position du Parlement européen se montra bien plus prudente en reconnaissant à peine la possibilité d'une éventuelle adhésion aux voisins, tels l'Ukraine ou la Moldavie⁶⁹².

⁶⁸⁹ « (...) *Gruusia on näidanud selget soovi uueneda ning seda poliitilist kindlameelsust tuleb igati toetada* (...) ». Extrait du discours (traduction libre vers le français) de Kristiina Ojuland, ministre estonien des Affaires étrangères (2002-2005), devant le Parlement estonien, en mai 2004.

⁶⁹⁰ Citation tirée du discours de Vaira Vike-Freiberga, présidente de la Lettonie de 1999 à 2007, lors de la cérémonie d'investiture de Viktor Iouchtchenko à la présidence de l'Ukraine, Kiev, 23 janvier 2005.

⁶⁹¹ RUPNIK Jacques, 2014, *op.cit.*, p.48 ; RAIK Kristi, GROMADZKI Grzegorz, 2006, *op.cit.*, p.21.

⁶⁹² RAIK Kristi, GROMADZKI Grzegorz, « Between Activeness and Influence: The Contributions of New Member States to EU Policies towards the Eastern Neighbours », *Open Estonian Fond (Avatud Eesti Fond)*, Tallinn, septembre 2006, p. 20.

Le début de cette solidarité coïncide également avec l'élargissement de l'UE et la préparation de son nouvel instrument politique, la Politique européenne de voisinage (PEV)⁶⁹³. Celle-ci visait à réglementer les relations de l'Union avec ses « nouveaux » voisins de l'Est et du Sud, et cela dans une logique d'interdépendance croissante entre ces derniers et les membres de l'UE. Cette politique correspondait au besoin d'éviter les conflits en resserrant les liens économiques entre pays afin de développer une zone de prospérité⁶⁹⁴, avec pour objectif déclaré de « pousser les pays à mener des réformes et de promouvoir un cercle d'États bien gouvernés ». Derrière ces grands discours, cette initiative politique était surtout censée répondre à la « fatigue de l'élargissement » ou, pour reprendre les termes de Romano Prodi, alors Président de la Commission européenne⁶⁹⁵ : « plus qu'un partenariat et moins qu'une adhésion ». C'est justement l'absence d'une perspective d'adhésion, non-prévue dans la politique de voisinage, qui divisa certains « nouveaux » États membres, la Grande-Bretagne et l'Europe nordique, des autres membres de cette organisation (la France, l'Italie...). Les États baltes⁶⁹⁶ se montraient clairement en faveur de l'élargissement de l'UE et de l'OTAN aux voisins Est-européens en considérant notamment qu'il serait difficile pour ces pays de s'affranchir politiquement et économiquement par rapport à Moscou sans la promesse d'une adhésion :

The EU's strict withdrawal from further enlargement would encourage Russia to pursue an aggressive policy in relation to these countries by seeking to keep them inside its sphere of influence. (...) Therefore, the Baltic States and other Eastern EU Member States constantly stress the necessity to keep the doors open for the Eastern direction countries and that the ENP should become the initial stage of the enlargement process rather than its substitute⁶⁹⁷.

A Bruxelles, les États baltes agissaient, selon Jolanta Balčiūnienė, Ambassadrice de la Lituanie en France (2009-2014), comme des avocats de ces pays. D'après elle, le rôle des élites baltes et de celles des pays d'Europe Centrale et Orientale (PECO) au sein de l'UE était

⁶⁹³ La Politique Européenne de voisinage (PEV) est mise en pratique par les Plans d'actions différenciés pour chaque pays partenaire. Il s'agit de mesures concrètes que chaque pays du voisinage s'engage à prendre en échange de l'assistance et de l'intégration dans certaines politiques de l'UE.

⁶⁹⁴ DELCOUR Laure, « La Politique de voisinage et les relations russo-européennes: partenariat stratégique ou lutte d'influence? », in *Études européennes*, 30/03/2006. <http://www.etudes-europeennes.fr>

⁶⁹⁵ Prodi Romano, « A Wider Europe – A Proximity Policy as the Key to Stability », in SMITH E. Michael, WEBBER Mark, « Political Dialogue and Security in the European Neighbourhood: The Virtues and Limits of “New Partnership Perspectives” », *European Foreign Affairs Review*, 2008.

⁶⁹⁶ Il s'agira ici d'insister sur le rôle des États baltes en particulier, ce qui n'exclut évidemment pas que la Pologne et d'autres États d'Europe Centrale aient également eu leur rôle à jouer. A propos de l'engagement de ces derniers, voir Tulmets Elsa (ed.) (2012) *Identities and Solidarity in Foreign Policy: East Central Europe and the Eastern Neighbourhood*, Institute of International Relations (IIR), Prague; Horký Ondřej (2012), « The Transfer of the Central and Eastern European “Transition Experience” to the South: Myth or Reality? », *Perspectives on European Politics and Society*, 13 (1), avril, p. 17-32; Campain Marie (2010), *La Genèse du Partenariat Oriental. Les élites polonaises et la politique étrangère européenne*, Thèse de doctorat soutenue à l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux.

⁶⁹⁷ Extrait tiré de la déclaration du Juozas Jaruševičius, membre de la délégation lituanienne à l'Assemblée balte à Riga, le 23 novembre 2007.

de « convaincre Bruxelles d'aller plus loin vis-à-vis de ces pays ». Avec leur arrivée, les États baltes auraient, selon Jolanta Balčiūnienė, apporté « une nouvelle vision » à cette organisation, cela notamment par rapport « à la vision russe du type d'un Etat postcolonial sur la région⁶⁹⁸ ».

Dès le départ, la Lituanie soutenait activement la Pologne dans sa volonté de définir une politique spéciale envers les voisins Est-européens, prépara plusieurs propositions politiques pour les adresser au Conseil européen en 2003 et réalisa d'importants lobbyings afin de cesser la politique isolationniste de l'UE envers le Belarus⁶⁹⁹. Au niveau européen, les États baltes de concert avec d'autres pays d'Europe Central et nordique cherchèrent à attirer l'attention des autres États membres sur la situation des pays de l'Est. De la même manière que les pays nordiques avaient promu la candidature des États baltes durant les réunions informelles et formelles au sein de l'UE, ces nouveaux membres de l'UE soutenaient les voisins Est-européens dans leurs efforts de rapprochement avec l'UE. A titre d'exemple, pour faire avancer les relations de l'UE avec ses voisins de l'Est, quelques réunions informelles, initiées par la Lituanie, furent organisées avant le Conseil général aux Affaires générales et Affaires étrangères (GAERC) avec un groupe d'États membres (« EU-11 ») : pays Nordiques et baltes, groupe de *Visegrad*, l'Autriche mais également quelques représentants venant des pays de l'Est⁷⁰⁰. La réunion informelle « EU – 11 » se déroulant en octobre 2004, appela ainsi à davantage d'unité et de cohérence dans les relations à l'égard de la Russie et s'accorda sur la nécessité d'offrir une perspective européenne à l'Ukraine⁷⁰¹. Les pays baltes ont également eu l'occasion de jouer, plus modestement certes, un rôle de « pont » entre les voisins de l'Est et l'Union européenne pour représenter quelques « anciens » États membres dans les pays partenaires Est-Européens, comme cela fut le cas de la Lettonie au Belarus durant la présidence autrichienne (janvier-juin 2006)⁷⁰².

Les États baltes et nordiques avaient en outre activement promu les pays du Caucase du Sud pour qu'ils soient inclus dans la PEV, car cette initiative européenne avait en 2003 exclu ces derniers⁷⁰³. Le groupe d'amis de la Géorgie, créé en 2005 (3.1.3) – *The New Friends*

⁶⁹⁸ Interview réalisée avec l'Ambassadrice lituanienne en France, Jolanta Balčiūnienė, le 13 avril 2010, à l'Ambassade de Lituanie à Paris.

⁶⁹⁹ KESA Katerina, TULMETS Elsa, 2012, *op.cit.*

⁷⁰⁰ KESA Katerina, 2011, *op.cit.*, p. 93-94.

⁷⁰¹ Ces réunions se sont interrompues avec le temps (au moins dans ce format) devant les critiques de la Commission européenne et de la présidence luxembourgeoise de l'UE (janvier-juin 2005) (source : « Will the Orange Revolution bear Fruit ? EU-Ukraine Relations in 2005 and the Beginning of 2006 », *Stefan Batory Foundation*, Warsaw, mai 2005, p. 14.)

⁷⁰² RAIK Kristi, GROMADZKI Grzegorz, 2006, *op.cit.*, p.21.

⁷⁰³ D'après Silvia Serrano, les Etats membres de l'UE étaient partagés sur le degré d'implication dans le Caucase du Sud. Si la Grande-Bretagne été intéressée par la région de longue date (les compagnies pétrolières, en

of Georgia – critiqua l’approche de Bruxelles qui considérait le Caucase du Sud comme appartenant à un ensemble comprenant l’Égypte et le Liban⁷⁰⁴. Pour une mise en perspective, nous pouvons y voir une similitude avec l’attitude du Conseil de l’Europe du début des années 1990, lorsque cette organisation hésitait à considérer le Caucase du Sud dans l’Europe. Selon Vytautas Landsbergis, membre de la délégation lituanienne à l’Assemblée parlementaire du Conseil de l’Europe en 1993-94, le Conseil de l’Europe avait dans l’un de ces documents (sur les régimes en Europe) l’intention de laisser ces trois pays en dehors de l’Europe. La délégation lituanienne aurait, grâce à un lobbying efficace, réussi à faire en sorte que la Géorgie, l’Azerbaïdjan et l’Arménie soient inclus dans l’Europe⁷⁰⁵.

En 2003-2004, le lobbying balto-nordique, la « Révolution des roses » en Géorgie et l’image européanisante de son leader, Mikhéil Saakachvili, furent autant d’éléments qui ont fait avancer le dossier Sud-Caucasien au sein de l’UE⁷⁰⁶ : le 14 juin 2004, le Conseil de l’UE réuni à Luxembourg décida alors d’inclure l’Arménie, l’Azerbaïdjan et la Géorgie dans la Politique européenne de voisinage. Le 14 novembre 2006, les Plans d’action⁷⁰⁷ avec chacun de ces pays furent adoptés par les Conseils de coopération⁷⁰⁸.

En outre, la logique de la PEV, qui visait à renforcer les relations aussi bien avec ses voisins Est-Européen de l’Est que du Sud, fut perçue comme une grande déception par les pays baltes car elle ne prévoyait aucune relation spécifique avec l’Est. Ils trouvaient que la PEV concentrait beaucoup trop d’efforts aux voisins du Sud bien que ces derniers (à

particulier *British Petroleum* exploitant les champs de pétrole déjà avant la Révolution de 1917), le positionnement de la France ou de l’Allemagne fut davantage dicté par le choix de l’alliance traditionnelle (l’« amitié franco-russe » et le rapprochement entre Gerard Schröder et Vladimir Poutine ont pesé dans les relations avec la Géorgie). Voir S.Serrano, « La Géorgie, un voisin distant », in J.Rupnik (dir.) *Les Banlieues d’Europe : Les politiques de voisinage de l’Union européenne*, Science Po les Presses, 2007, p.82

⁷⁰⁴ Commission of the European Communities. Communication from the Commission to the Council European Neighbourhood Policy. Recommendations for Armenia, Azerbaijan, Georgia and for Egypt and Lebanon. 2/03/2005 (Source: T.Alatalu, 2012, *op.cit.*, p.195.)

⁷⁰⁵ « (...) *The proposal [de Conseil de l’Europe] was to leave Caucasus as not Europe but beyond the Europe. Then we resisted against it and the concept was destroyed and Caucasus was told in Europe, at least culturally, because they [Géorgie et l’Arménie] are the oldest Christianity, even before Roma became Christian State. So we succeeded in it. And at least they entered the Council of Europe [Géorgie en 1999, Arménie et Azerbaïdjan en 2001]* » Citation tirée de l’interview avec Vytautas Landsbergis, à Bruxelles, janvier 2012.

⁷⁰⁶ SERRANO Silvia, « La Géorgie, un voisin distant », in J.Rupnik (dir.) *Les Banlieues d’Europe : Les politiques de voisinage de l’Union européenne*, Science Po les Presses, 2007, pp. 75-101.

⁷⁰⁷ Le plan d’actions, qui constitue l’instrument central de la politique de voisinage, est un document bilatéral qui tient compte des besoins du pays partenaire. Il établit un agenda de travail (les objectifs, priorités et principes de coopération) pour 3 à 5 ans, qui prévoit un calendrier des réformes dans les domaines politique et économique, ainsi que le rapprochement des législations avec l’acquis communautaire. Le plan d’actions envisage également la participation des pays voisins à certains programmes communautaires. Les plans d’actions n’ont pas de valeur juridique, mais politique.

⁷⁰⁸ Sur l’évolution des relations entre le Caucase du Sud et l’Union européenne, voir le dossier spécial de la Documentation française dédié à ce sujet, disponible sur l’Internet :

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/d000084-l-union-europeenne-et-le-caucase-du-sud-armenie-azerbaïdjan-georgie/introduction>

l'exception de la Turquie) n'aient pas forcément envie de rentrer dans l'UE. Il y avait ainsi au sein de l'élite balte un positionnement clair sur la position de l'UE qui devait privilégier l'Europe de l'Est en priorité :

The Southern Dimension countries had long before been in the scope of EU's political attention while the Eastern Dimension countries became neighbors only after the last EU enlargement to the East and were as if newly discovered. (...) The Eastern Dimension countries are direct EU neighbors in Europe (countries in the SC border on Turkey, EU candidate country), while the countries of the Southern direction in reality are not only EU but also Europe's neighbors situated on a different continent (Africa) or on the other shore of the Mediterranean Sea and are not European countries geographically. Eastern dimension countries have clearly expressed their ambition to become EU MS in future whereas Southern Dimension countries have no practical basis for this. (...) The EU will allocate 11.2 billion euros for the Neighborhood and Partnership Instrument in 2007-2013. Southern countries will receive around 70% of the funds while Eastern countries will get 30%. (...) ⁷⁰⁹

En 2008, cette déception balte face à ce que ces pays appelaient « l'inaction » des Occidentaux à l'égard des perspectives de leur rapprochement avec les organisations euro-atlantiques s'est encore accrue. En premier lieu, le Sommet de l'OTAN tenu à Bucarest en avril 2008 avait laissé l'Ukraine et la Géorgie privées du Plan d'action pour l'adhésion (MAP) tant espéré. Ensuite, alors que la France présidait le Conseil européen (juillet-décembre 2008), l'UE renforçait sa politique en direction de la Méditerranée avec le lancement de l'Union pour la Méditerranée lors du Sommet de Paris, le 13 juillet ⁷¹⁰. Or les Baltes comme les pays d'Europe Centrale ont exprimé leur crainte vis-à-vis de ces organisations internationales qui tendraient à négliger à l'avenir les aspirations pro-occidentales des pays anciennement soviétiques. C'est dans ce contexte politique que, quelques jours avant la tenue du Sommet de Paris, le ministre des Affaires étrangères estonien Urmas Paet exprima le désir de son pays de voir l'UE lancer une dimension politique spécifique dans ses relations avec les voisins Est-européens, une dimension individuelle et taillée selon les aspirations et les avancées de chacun des partenaires:

In our view, a special format of the ENP should be devised in order to provide the EU with a political dimension for developing relations with its Eastern neighbours (...). This policy would reassure our Eastern neighbours that the EU is interested in and engaged with all of its neighboring countries. (...) Estonia feels that Georgia deserves more attention from the EU than it has received so far. (...) The new EU-Ukraine Agreement should not be viewed as a makeshift substitute for Ukraine's EU perspective, but as a new step towards membership. For the European Neighborhood Policy as a whole, it is essential that the approach to the partner countries be flexible and strictly individual, taking into account each country's unique possibilities and capabilities for making progress ⁷¹¹.

⁷⁰⁹ Citation tirée du rapport « Balance between the Eastern and Southern Direction in the EU Neighbourhood Policy » de Juozas Jaruševičius, membre de la délégation lituanienne à l'Assemblée balte, le 23 novembre 2007, à Riga.

⁷¹⁰ Sur l'Union pour la Méditerranée, voir le site Internet de la Documentation française: <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/d000087-union-europeenne-et-mediterranee/l-union-pour-la-mediterranee>

⁷¹¹ Citation tirée du discours de Urmas Paet lors du Conseil de l'Allemagne sur les relations étrangères, à Berlin, le 10 juillet 2008.

Les États baltes, en particulier la Lituanie et la Pologne, pensaient qu'une politique spécifique de l'UE à l'égard de ses voisins de l'Est devait considérer l'élargissement vers ces pays comme un but final⁷¹² :

Considering the position of both Ukraine and Georgia we think that it is not enough that EU tries to encourage them in the framework of ENP, therefore we firmly believe that these countries should receive their Membership Action Plans from NATO as well⁷¹³.

Le projet du lancement d'un instrument spécifique envers l'Est était donc essentiellement porté, au sein de l'UE, par un groupe de pays membres composés des trois États baltes, de la Suède, des pays de Visegrad (Pologne⁷¹⁴, République Tchèque, la Hongrie, la Slovaquie). Ces derniers mettaient d'emblée l'accent sur l'enjeu géopolitique de ce partenariat. Il fallait pour les promoteurs de cette politique stabiliser la périphérie orientale tout en refoulant l'influence russe dans cette zone. Un objectif secondaire était de renforcer leur propre rôle au sein de l'UE ainsi que vis-à-vis des États Unis tout en contribuant à façonner la PEV à l'Est⁷¹⁵. Du fait de la pression des pays d'Europe Centrale et de la Suède, un outil supplémentaire, le Partenariat Oriental (PO), fut officiellement lancé à Prague le 7 mai 2009 sous la présidence tchèque du Conseil de l'Union européenne. Ce Partenariat oriental proposait une politique de voisinage spécifique destinée à l'Europe de l'Est post-soviétique et présentait trois axes : instaurer un accord de libre-échange complet et approfondi selon lequel les pays concernés adopteraient des normes européennes en échange d'un accès au marché de l'UE ; faciliter la mobilité des citoyens par une libéralisation progressive de la politique de visas ; mettre en place des aides financières ciblées pour accompagner les réformes⁷¹⁶. Il visait à renforcer, à travers la conclusion d'accords d'associations et de libre-échange ambitieux, la coopération des six États postsoviétiques avec l'UE, via une offre similaire pour tous mais dont le degré d'avancement devait tenir compte des progrès réalisés dans chacun des pays partenaires. Si la création de ce volet spécifique en 2009 envers les voisins Est-européens était destinée à l'équilibrer au sein des politiques européennes à l'égard des voisins du Sud notamment, la naissance du Partenariat oriental peut être également vue comme une réaction après le conflit

⁷¹² RAIK Kristi, GROMADZKI Grzegorz, « Between Activeness and Influence: The Contributions of New Member States to EU Policies Towards the Eastern Neighbours », *Open Estonian Fond (Avatud Eesti Fond)*, Tallinn, septembre 2006.

⁷¹³ Citation tirée du discours de Urmars Paet lors du Conseil de l'Allemagne sur les relations étrangères, à Berlin, le 10 juillet.

⁷¹⁴ Sur la contribution de la Pologne, voir la thèse de doctorat en science politique de CAMPAIN Marie, « La Genèse du Partenariat Oriental : Les élites polonaises et la politique étrangère européenne », soutenue le 26 novembre 2010 à l'Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux. Thèse en ligne : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/file/index/docid/541221/filename/CAMPAIM-these-26nov2010.pdf> (consultée le 23 octobre 2014)

⁷¹⁵ RUPNIK Jacques « Introduction : Voisinages. Démocratisation et géopolitique », in J.Rupnik (dir.) *Géopolitique de la démocratisation. L'Europe et ses voisinages*, éd. SciencePo. Les Presses, Paris, 2014, p.47.

⁷¹⁶ RUPNIK Jacques « Introduction : Voisinages. Démocratisation et géopolitique », in J.Rupnik (dir.) *Géopolitique de la démocratisation. L'Europe et ses voisinages*, éd. SciencePo. Les Presses, Paris, 2014, p.41.

russo-géorgien de l'été 2008 (nous y reviendrons plus loin) ainsi que comme le sentiment que l'Union européenne devrait s'engager davantage dans l'espace postsoviétique. Bien que le Partenariat oriental naquît d'une initiative polono-suédoise, la Lituanie avait également largement contribué à son élaboration en préparant avec eux des projets et des versions préliminaires (*draft papers*) des documents officiels.

Les élites baltes ont clairement exprimé vouloir assister ces voisins de manière bilatérale dans leurs réformes et dans le rapprochement avec les organisations euro-atlantiques. Dans leurs déclarations adressées à la Géorgie, l'Ukraine et la Moldavie, les autorités baltes encouragent ces pays à aller plus loin en termes de réformes et sur l'adoption des valeurs démocratiques :

Latvia is eager to see Moldova develop as a prosperous and democratic nation. We will stand by you and are also ready to assist you in your efforts to establish closer ties with the Euro-Atlantic community (...)⁷¹⁷.

En 2004, les États baltes considéraient que les pays du voisinage oriental se trouvaient dans une situation similaire à celle où ils se trouvaient au début des années 1990, lorsqu'ils ont pris le chemin vers l'Europe. Pour l'élite balte, les pays de l'Est devaient faire le choix entre maintenir leurs liens avec la CEI et la Russie ou se rapprocher des institutions occidentales. Faire partie à la fois des deux (appartenir à la CEI restant sous l'influence de la Russie et faire leur propre chemin vers l'Europe) était considéré par beaucoup de Baltes comme contradictoire⁷¹⁸ :

I don't see any real possibility for these Eastern countries to be coherent with Russian politics if they want to enter the EU at the same time. Either they move towards the West or they move towards the East⁷¹⁹.

L'on comprend dès lors la réaction positive de certains leaders politiques lituaniens, estoniens et lettons concernant la décision géorgienne de se retirer de la CEI en septembre 2009, plus d'un an après le conflit russo-géorgien (août 2008). Durant sa visite en 2009 à Tbilissi, V.Landsbergis a félicité la Géorgie pour ce pas en déclarant:

Georgia has formed into a truly independent state after it left the CIS. This was achieved through a lot of hard experiences and sacrifice from the side of the Georgian people⁷²⁰.

⁷¹⁷ Citation tirée du discours de Vaira Vīķe Freiberga, prononcé lors de la conférence « Latvia and Moldova : Facing the Challenges of the Modern World », Académie de l'administration publique, Chisinau (Moldavie), 4 avril 2006.

⁷¹⁸ KESA, 2011, *op.cit.*, p. 104.

⁷¹⁹ Discussion avec un jeune chercheur lituanien à l'Institut de Relations Internationales et de sciences politiques à Vilnius, avril 2010.

⁷²⁰ Déclaration de Vytautas Landsbergis, premier chef d'Etat de la Lituanie indépendante, parti conservateur et député au Parlement européen.

Les discours de l'élite balte envers l'Est comportaient également des critiques par lesquelles les Baltes exhortaient la Moldavie et l'Ukraine à aller plus loin dans leurs réformes. Sans oublier les partisans, tel l'homme politique estonien Mart Laar, d'une adhésion prioritaire à l'OTAN, selon eux plus raisonnable et réaliste, voire même plus utile que celle de l'UE :

(...) Le projet d'adhésion à l'UE est inutile et utopique. (...) Rejoindre l'OTAN est un projet plus raisonnable mais il demande en quelques sortes les mêmes critères. Il ne suffit pas de construire une armée, il faut des réformes économiques et sociales efficaces⁷²¹.

Lors d'une interview alors qu'il était conseiller en économie auprès du gouvernement géorgien de M.Saakachvili, Mart Laar souligna qu'il ne suffisait pas à la Géorgie de se doter d'une armée, mais que ce pays devait s'engager dans des réformes économiques et sociales efficaces. Selon Mart Laar, si la Géorgie parvenait à gagner l'image d'un pays qui se réforme avec succès, et non plus d'un pays « qui critique la Russie à tout bout de champ », elle arriverait à convaincre les pays européens frileux vis-à-vis de la Russie⁷²². Par ailleurs, l'action balte portait aussi sur les stratégies à adopter en matière de défense, thème que nous développerons dans le chapitre IV.

Enfin, le soutien systématique des Baltes envers la Géorgie notamment, et l'action de lobbying à l'intérieur de l'Union européenne présentent d'après nous quelques failles. Cela a pu sembler très rassurant pour les dirigeants des pays partenaires, comme la Géorgie et l'Ukraine, d'avoir des avocats qui défendent leur cause et l'avancement du processus européen. Mais cet engagement peut être également vu comme contre-productif, surtout si cela devient une ligne de fracture sans nuances entre ceux qui prennent systématiquement parti pour ces pays sur tous les plans et les autres États membres – la France, l'Allemagne ou l'Italie, critique que l'on entend souvent. Selon Salomé Zourabishvili, au lieu de faire avancer les choses, être constructive et utile, cette opposition et ce soutien sans faille de certains par rapport à d'autres pourrait s'avérer nuisible par rapport au but recherché et devenir même un sujet de quasi opposition doctrinale⁷²³.

⁷²¹ Citation de la dépêche « Le point de vue de Mart Laar, nouveau conseiller spécial du président Saakachvili et ancien remier ministre d'Estonie » publiée par Jean Granoux, d'après l'interview réalisée par Ahto Lobjakas, RFE/RL11/06/2006.

⁷²² Citation de la dépêche « Le point de vue de Mart Laar, nouveau conseiller spécial du président Saakachvili et ancien premier ministre d'Estonie » publiée par Jean Granoux, d'après l'interview réalisée par Ahto Lobjakas, RFE/RL11/06/2006.

⁷²³ Interview avec Salomé Zourabishvili, ministre des Affaires étrangères de la Géorgie (mars 2004-octobre 2005), leader du parti « La voie de la Géorgie » (2006-2010), à Paris le 26 octobre 2009.

3.2.2 Manifestations d'opposition et élections à l'Est (2007-2012/13)

Le contexte des élections et des manifestations d'opposition dans les États postsoviétiques, permettent également de comprendre la solidarité balte et d'en souligner quelques subtilités. Après une relative stabilité du gouvernement du président géorgien M. Saakachvili issu de la « Révolution des couleurs », une première manifestation d'opposition de grande ampleur eut lieu à Tbilissi en novembre 2007. Cette contestation contre le gouvernement géorgien a conduit quelques dirigeants baltes à douter de l'orientation réellement démocratique de la Géorgie et à réfléchir sur de nouvelles mesures à prendre. Or, à aucun moment, lors de ces mouvements citoyens (pourtant forme d'expression démocratique), les élites baltes ne se sont exprimées officiellement en faveur d'un changement de la politique géorgienne ni n'ont soutenu les revendications de l'opposition. Il semblerait que le Président pro-occidental M. Saakachvili constituait aux yeux des Baltes une véritable rupture avec le passé soviétique, ayant montré sa capacité à stabiliser son pays, et que tout nouveau bouleversement était perçu par eux comme potentiellement fatal à cette stabilité de la Géorgie⁷²⁴. C'est dans cette approche que le groupe parlementaire Estonie-Géorgie du Parlement estonien, le *Riigikogu*, a exprimé son inquiétude face à ces manifestations, qu'il a appelé à cesser la « politique de la rue », qui pouvaient mettre en cause la stabilité interne récemment acquise, ainsi que la démocratie et la souveraineté :

Nous sommes sérieusement inquiets des récents événements en Géorgie. Le danger pour la stabilité interne est aussi un danger pour la démocratie et la souveraineté étatique. Les manifestations violentes qui ont eu lieu dans les rues sont un retour en arrière par rapport à tout ce que la Géorgie avait atteint ces dernières années. Or, la situation de crise et la fermeture des chaînes de télévision n'est pas une voie de sortie. Au contraire, cela peut mettre en cause tous les succès auxquels la Géorgie a abouti jusqu'à présent et hypothéquer les prochains. (...) ⁷²⁵.

Selon Salomé Zourabishvili, il est encourageant pour la Géorgie d'avoir des pays « amis » comme les Baltes, qui conseillent les Géorgiens dans leurs réformes et se font les « avocats » de ce pays au nom de l'adhésion de la Géorgie à l'UE. Mais, toujours selon elle, ces vrais

⁷²⁴ KESA Katerina, TULMETS Elsa, 2012, *op.cit.*, p.230.

⁷²⁵ Traduction libre de la citation issue de la déclaration du groupe parlementaire Estonie-Géorgie du Parlement estonien du 8 novembre 2007. : « *Tunneme sügavat muret viimaste sündmuste pärast Georgias. Oht sisemisele stabiilsusele on oht kademokraatialle ja riigi suveräänsusele. Tänavail esitatud äärmuslikud üleskutsed annavad Georgia riigi poolt viimastel aastatel saavutatule tugeva tagasilöögi. Eriolukord ja telejaamade sulgemine ei ole aga pääsetee. Vastupidi, see seab kahtluse alla Georgia senised edusammud ja vähendab oluliselt homsete edusammude võimalikkust (...)* ».

« amis », probablement mieux positionnés que les autres, devraient aussi oser critiquer la Géorgie :

« C'est à peu près le principal reproche que je ferais à l'action des Pays baltes, [...] les Baltes ont soutenu la Géorgie à l'intérieur de l'UE mais cela n'a jamais été une machine à double sens dans laquelle les Baltes se seraient impliqués plus que les autres Européens pour dire aux Géorgiens que « cela ne va pas ». [...] Il existe une proximité [entre ces peuples] qui leur donne peut-être la capacité d'être mieux entendus que des pays lointains et extérieurs. Cette capacité, à ma connaissance, n'a pas été suffisamment utilisée.⁷²⁶».

Il convient de noter ici que les États baltes n'étaient pas les seuls à opter pour une stratégie pro-gouvernementale. Lorsque l'opposition géorgienne avait dénoncé le pouvoir du président géorgien lors de ces manifestations en novembre 2007 et avait cherché à le faire démissionner, l'UE avait également gardé profil bas et préféré ne pas intervenir en faveur de l'opposition, bien que cette contestation ait été une revendication claire pour plus de démocratie et d'ouverture. Nos interlocuteurs à la Commission européenne⁷²⁷, rencontrés en 2010 à Bruxelles, expliquaient que malgré le fait que l'UE pense qu'il est important d'entretenir un dialogue avec l'opposition - qu'elle considère comme « les gouvernements de demain » -, il lui est relativement délicat de critiquer ouvertement l'Etat partenaire car cela pose la question de la légitimité: « *Pour l'UE, dès lors qu'un président est démocratiquement élu, il est très difficile de prétendre se substituer aux États* ». D'après ces mêmes représentants, entretenir des relations avec les autorités des pays partenaires serait une règle à l'UE, puisque celle-ci est avant tout une organisation interétatique. Mise à part cette logique de dialogue avec les gouvernants, il semble qu'il y ait aussi une volonté ferme de l'UE de garder de bonnes relations avec ces États:

(...) Il y a des limites qu'il ne faut dépasser même si on veut influencer sur...même si l'on pense que c'est une bonne chose. Il faut quand même se rendre compte que ces pays sont des pays souverains...⁷²⁸(...)

Aujourd'hui, la question de la Hongrie de Victor Orban au sein de l'UE, permet peut-être mieux comprendre cette difficulté...

Face à l'ampleur de cette manifestation, l'élite politique estonienne a tout de même fini par entreprendre certaines mesures allant dans le sens des revendications émises par l'opposition

⁷²⁶Interview réalisée avec Salomé Zourabichvili, ministre géorgien des Affaires étrangères (mars 2004-octobre 2005), chef du parti d'opposition géorgien *La voie de la Géorgie*, à Paris en octobre 2009. S.Zourabichvili fut l'une des trois leaders d'opposition à avoir été invitée à Tallinn en mars 2008 lors de la visite de l'opposition géorgienne dans cette capitale.

⁷²⁷Interview avec M.John O'Rourke, Directeur général de la Politique de voisinage, et M.Bruno Dethomas, Conseiller principal du Partenariat oriental à la Commission européenne, à Bruxelles, 13 janvier 2010.

⁷²⁸*Ibid.*

en Géorgie. La visite organisée pour les trois leaders de l'opposition géorgienne en mars 2008 peut se comprendre en ce sens⁷²⁹. Des rencontres avec le président, le Premier ministre estonien, des journalistes et représentants de la société civile eurent ainsi lieu à Tallinn. L'idée était de présenter le mode de fonctionnement d'un Etat de droit et la liberté des médias. Or, le fait que cette invitation ait été officiellement formulée par l'ONG *Open Estonian Fond* et non au niveau du gouvernement estonien⁷³⁰ traduit un certain malentendu de la part du gouvernement estonien, pris entre la nécessité de soutenir le développement démocratique géorgien (donc de faire entendre la voix de l'opposition) et leur positionnement en faveur de leur allié « pro-occidental », M. Saakachvili. La proposition du président estonien T.H. Ilves d'envoyer Allar Jõks, ex-chancelier de la Justice, conseiller l'Ombudsman (le médiateur de la République) géorgien, et Ainar Ruusaar, rédacteur en chef de *Baltic News Service Estonie*, pour partager son expertise sur la mise en place de la réforme de la Radio-Télédiffusion géorgienne (GTVR) dans ce même pays⁷³¹, peut également être vue comme une réponse à la nécessité de contribuer au processus de démocratisation, en offrant une assistance technique et non plus seulement politique.

En 2012, la réaction de l'élite balte⁷³² face au contexte des nouvelles manifestations se déroulant dans plusieurs villes en Géorgie lors de la campagne des élections législatives du 1er octobre 2012⁷³³ fut sensiblement la même qu'auparavant. Si la position du ministère estonien des Affaires étrangères⁷³⁴ demeura relativement modérée face à la crise politique en Géorgie, le président estonien T.H. Ilves, ainsi que l'élite politique estonienne de la formation Union Pro-Patria et Respublica (IRL), ont quant à eux laissé clairement entendre qu'ils soutenaient officiellement la candidature de M. Saakachvili et considéraient le candidat de l'opposition de la formation « Le rêve géorgien », Bidzina Ivanishvili⁷³⁵, comme « pro-

⁷²⁹ Les leaders d'opposition en visite à Tallinn 10-12 mars 2008: Salomé Zourabishvili, Kakha Kukava, Levan Gatshetshiladze, David Usupashvili.

⁷³⁰ Interview avec la coordinatrice d'un programme sur la bonne gouvernance et coopération avec l'Est, à l'ONG "Open Estonian Fond" (en estonien: *Avatud Eesti Fond*) dans les locaux de l'ONG, 3 mai 2010, à Tallinn.

⁷³¹ Nous reviendrons sur ces deux cas plus en détail dans le Chapitre IV sur les projets d'assistance et le transfert de compétences.

⁷³² Nos observations portent essentiellement sur la réaction de l'élite estonienne ici.

⁷³³ Sur le contexte de ces élections ainsi que sur la contestation politique, voir Sophie Tournon « Géorgie : l'enjeu des législatives » (01/10/2012). http://www.regard-est.com/home/breve_contenu.php?id=1342 ; « Secousses politiques avant les législatives » (21/09/2012). <http://www.regard-est.com/home/breves.php?idp=1561> in Revue en ligne *Regards sur Est*.

⁷³⁴ Cela s'expliquerait, d'après l'analyste et éditorialiste Ahto Lobajaks, par le fait que le ministre des Affaires estonien Urmas Paet est une personne pragmatique dont la ligne politique est formelle, préférant rester dans le strict cadre de la politique bruxelloise sans prendre position dans ce genre de situations.

⁷³⁵ Sur Bidzina Ivanishvili, élu Premier ministre en Géorgie en octobre 2012, voir l'interview de Régis Genté avec B. Ivanishvili in Revue *Politique internationale*, n°140, été 2013. http://www.politiqueinternationale.com/revue/article.php?id_revue=140&id=1201&content=synopsis#show1;

russe » et susceptible de « remettre en cause le rapprochement de la Géorgie avec l'UE et l'OTAN ». A titre d'exemple, le ministre de la Défense (IRL) Urmas Reinsalu a tenu à manifester au niveau international son soutien au président géorgien sortant⁷³⁶. Dans cette même optique, le président estonien s'est lui-même rendu en Géorgie pendant la période préélectorale. Il existait en outre une vision assez répandue au sein de l'élite, mais également dans la presse estonienne, selon laquelle M.Saakachvili, malgré ses « quelques » défauts, était le seul espoir et l'unique alternative à la Russie et à son omniprésente influence dans la zone⁷³⁷. Le scandale provoqué par la mise en ligne, pendant la campagne électorale, de vidéos montrant la violence exercée dans les prisons géorgiennes, n'a suscité que très peu de réactions en Estonie⁷³⁸. Les députés baltes ont même rejoint d'autres députés d'Europe Centrale pour dénoncer au Parlement européen la candidature de B.Ivanishvili⁷³⁹. Pour une partie de l'opposition géorgienne, bien que la solidarité balte envers la Géorgie soit réelle et que les motivations de l'élite estonienne ou lettone soient sincères, la classe dirigeante balte tenait à garder toute manifestation de l'opposition et toute revendication d'opposition géorgienne sous silence afin de ne pas donner une image négative de la Géorgie en Occident⁷⁴⁰. Attitude que Kakha Kukava, leader du mouvement d'opposition (« Géorgie libre ») interprétait comme non pas un soutien à la démocratie en Géorgie mais plutôt comme une action de lobbying en faveur de M.Saakachvili⁷⁴¹.

Il convient toutefois de ne pas généraliser cette attitude estonienne aux trois États baltes. Au niveau strictement officiel, l'élite politique balte devait en outre faire face aux critiques grandissantes venant de l'UE à l'égard de M. Saakachvili. La présidente lituanienne

Sophie Tournon, « Géorgie. Interprétations d'un 'Rêve' », *P@ges Europe*, 19 novembre 2013 – La Documentation française © DILA. <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/pages-europe/d000700-georgie.-interpretations-d-un-reve-par-sophie-tournon/article> (consultés le 24 novembre 2014).

⁷³⁶ Voir deux articles de ce ministre estonien, Urmas Reinsalu, "La Prochaine manoeuvre de Poutine", in *Huffington Post*, 12/09/12.

http://www.huffingtonpost.fr/urmas-reinsalu/guerre-georgie-russie-poutine_b_1873196.html

« Georgian Democracy and Russian Meddling », in *The Wall Street Journal*, 10 septembre 2012. <http://online.wsj.com/news/articles/SB10000872396390443819404577635072656640822>

⁷³⁷ Discussion avec un leader d'opinion estonien, avril 2014, à Tallinn.

⁷³⁸ D'après Ahto Lobjakas, il n'y eut quasiment pas de commentaire sur ce scandale dans les médias estoniens. "Rien de ce qui pouvait apporter de l'ombre à Saakashvili n'a pu percer. Cette question n'existait pas avant que moi et quelques autres [éditorialistes] n'en parlent".

⁷³⁹ Voir notamment le compte rendu dans le quotidien en ligne *Civil.Ge* d'un débat au parlement européen sur la Géorgie le 4 juillet 2012. Georgia's Internal Politics Debated by MEPs <http://www.civil.ge/eng/article.php?id=24969>; voir également la lettre ouverte de certains parlementaires européens au premier ministre Bidzina Ivanishvili en mars 2013 <http://www.geopolitika.lt/index.php?artc=5918>

⁷⁴⁰ Nous verrons plus loin (Chapitre IV) que l'une des activités du groupe de lobbyistes estoniens mentionnés plus haut, consistait justement à travailler l'image de la Géorgie de M. Saakashvili devant la communauté internationale.

⁷⁴¹ Interview avec Kakha Kukava, leader du mouvement politique d'opposition «Free Georgia » et membre du conseil de Tbilissi, Bureau politique, Paliashvili 33, Tbilissi, 19 juillet 2012.

D.Grybauskaite (2009-) avait ainsi répondu négativement à l'invitation du président géorgien Saakachvili à participer aux célébrations de l'indépendance du pays à Tbilissi (le 26 mai 2010)⁷⁴² et s'était montrée plus froide envers lui⁷⁴³. La présidente lituanienne D.Grybauskaite avait, après sa nomination, cherché à modifier la ligne politique lituanienne envers la Russie, les États-Unis et l'Europe de l'Est, en prenant notamment l'initiative de renouer le dialogue, «après huit ans de silence entre les dirigeants des deux pays [Russie et la Lituanie]», avec le président Russe de l'époque, Dmitri Medvedev, et souhaité «équilibrer» les relations de son pays «aussi bien avec ses voisins orientaux (la Russie et le Belarus) qu'avec les autres États membres de l'Union européenne»⁷⁴⁴. Pour certains, ce changement de ligne politique n'était toutefois que rhétorique et en rien une stratégie de fond⁷⁴⁵.

Si, en janvier 2005, la classe politique balte avait bien accueilli l'élection du président Viktor Iouchtchenko, issu de la Révolution orange et qualifié de pro-occidental, comme une «preuve de la victoire de la démocratie⁷⁴⁶», les résultats de l'élection présidentielle ukrainienne de janvier 2010 et la victoire de V. Ianoukovitch, considéré comme pro-russe par les Baltes, ont alors provoqué une grande déception chez ces derniers. Les Baltes évoquaient alors un retour en arrière et avançaient que les Ukrainiens avaient laissé passer leur chance d'occidentaliser et de réformer leur pays. D'après un fonctionnaire estonien au ministère des Affaires étrangères, la société ukrainienne a eu une opportunité pendant laquelle il aurait été possible de se libérer de l'emprise soviétique, mais les hommes politiques ukrainiens n'auraient pas utilisé ce moment pour entamer des réformes. Selon lui, «*la société [ukrainienne] n'accorde qu'une [seule] chance aux réformateurs pour mener des réformes, car cela demande des sacrifices. (...)*⁷⁴⁷. »

Si l'on tire maintenant des parallèles entre l'attitude balte durant les manifestations contre le gouvernement de M.Saakashvili en Géorgie (2007, 2012) et celles de « Maïdan » (2013-2014) en Ukraine où la classe politique balte (et européenne) s'est systématiquement rangée auprès

⁷⁴² „President's advisor: Lithuania still friends with GU?“ in 28/04/2010, in journal lituanien en ligne “Lithuanian Tribune”. <http://www.lithuaniantribune.com/1626/presidents-advisor-lithuania-still-friends-with-georgia-20101626/>

⁷⁴³ Entretien avec l'assistant d'un député lituanien au Parlement européen, janvier 2012, Bruxelles.

⁷⁴⁴ Voir l'interview avec D.Grybauskaite réalisée par Antoine JACOB, “La ”Dame de fer” de Vilnius”, in revue *Politique internationale*, n°126, hiver 2010. Article disponible en ligne: http://www.politiqueinternationale.com/revue/read2.php?id_revue=126&id=879&search=&content=texte

⁷⁴⁵ Interviews avec Marijus Gudynas, le directeur adjoint au département de la Politique de voisinage de l'Est du Ministère des Affaires étrangères de Lituanie, Vilnius, 29 avril 2010 ; et avec Interview avec Jolanta Balčiūnienė, l'Ambassadrice de la Lituanie (2009-2014), le 13 avril 2010, à l'Ambassade de la Lituanie à Paris.

⁷⁴⁶ “We are pleased to note that in Ukraine, a serious political crisis has been averted with the election of President Viktor Yushchenko. We admire the courage and tenacity of the Ukrainian people in standing up for their right to obtain fair elections without falsification and interference(...)”, citation tirée du discours de V.V.Freiberga, présidente de la Lettonie, devant le corps diplomatique letton, le 14 janvier 2005, à Riga.

⁷⁴⁷ Interview au ministère estonien des Affaires étrangères, le 5 mai 2010 à Tallinn.

des manifestants plutôt que le gouvernement de V. Ianoukovich, nous constatons dès lors que le soutien des Baltes à l'égard des pays post-soviétiques n'est pas forcément inconditionnel et peut évoluer en fonction des orientations réelles et supposées de leurs dirigeants. Si, dans le cas de la Géorgie, l'élite estonienne (notamment les dirigeants de la formation Pro-Patria, mais aussi le président de la République) était plus encline à soutenir ouvertement le gouvernement pro-occidental face à l'opposition, la classe politique balte s'affichait très clairement en faveur de l'opposition dans le cas de l'Ukraine de V. Ianoukovich.

Comparée à la solidarité manifestée à l'endroit de l'Ukraine ou de la Géorgie, celle déclarée par l'élite balte envers le Belarus apparaît plus complexe et moins cohérente. Pour une analyse plus fine, il est nécessaire d'opérer une distinction entre le positionnement des Lituaniens, beaucoup plus investis dans le cas biélorusse pour des raisons de proximité géographique et de rapports liés à l'histoire, et les Estoniens et, de manière moins importante, des Lettons. On remarque que par rapport à la stratégie envers la Géorgie ou la Moldavie, il n'existe pas de ligne commune ni de véritable coordination au sein de l'UE entre les élites de trois pays baltes au sujet de la Belarus. Si pour les Lituaniens, le cas biélorusse peut être perçu presque comme une véritable « niche » au sein de l'UE, pour l'Estonie, le dossier biélorusse est quasiment inexistant, la classe politique estonienne ayant toujours eu une approche très négative envers le régime de A. Loukachenko⁷⁴⁸.

La position lituanienne est quant à elle plus complexe. Bien que l'élite de ce pays contesta également la tenue des élections présidentielles de mars 2006 et décembre 2010 (cette dernière vit la victoire de A. Loukachenko avec 79,65% des suffrages), la Lituanie demeure l'un des rares pays de l'UE à promouvoir de façon continue une stratégie d'ouverture et de dialogue avec ce pays. Elle s'oppose à la politique isolationniste de l'UE envers le Belarus, tout en jouant le rôle d'une sorte de relai entre le Belarus et Bruxelles. Plusieurs visites officielles eurent ainsi lieu entre les deux pays, en 2009-2010⁷⁴⁹. D'après un officiel lituanien, la Lituanie se serait coordonnée avec l'UE avant la visite du président biélorusse (le 16 septembre 2009) à Vilnius : « *C'était comme si Bruxelles avait donné la main à la Lituanie pour communiquer avec Loukachenko, mais après les élections de 2010, ils [l'UE et la Belarus] ne se parlaient quasiment plus et c'était devenu très difficile pour la Lituanie*⁷⁵⁰ ».

⁷⁴⁸ Entretien avec Vahur Made, historien et vice-directeur de l'École diplomatique de l'Estonie, à Eesti Diplomaatide Kool, Tallinn, le 7 mai 2010.

⁷⁴⁹ Le 20 octobre 2010, la Présidente lituanienne Dalia Grybauskaitė s'est rendue à Minsk, quasiment un an après la visite officielle d'Aleksander Loukachenko, à Vilnius, le 16 septembre 2009. La dernière visite du Président Loukachenko dans la capitale lituanienne datait d'environ 10 ans.

⁷⁵⁰ Interview avec l'assistant du député lituanien J.V. Paleckis, le 23 janvier 2012, au Parlement européen, Bruxelles.

Avec Grybauskaite, la Lituanie a à son tour adopté une approche plus pragmatique à l'égard de ce pays, en partie pour des raisons économiques. Par ailleurs, au niveau des relations bilatérales, la Lituanie reste quasiment le seul pays (avec l'Allemagne) à garder autant de liens commerciaux avec ce pays⁷⁵¹ : la Lituanie recevait le gaz naturel de la Russie via le Belarus, et le volume des échanges commerciaux avait augmenté de 30% en 2009. Le discours de la présidente lituanienne D. Grybauskaite, prononcé en 2011 lors d'une Conférence ministérielle de l'organisation *Community of Democracies*, que ce pays balte présidait à l'époque (2011), reflète cette volonté de ne pas tolérer les violations des droits de l'homme au Belarus et la nécessité de dialoguer avec l'opposition de ce pays, sans toutefois approuver une politique de sanctions qui risquerait, selon elle, de fermer encore davantage le pays :

We must impose the same human rights demands on all non-democratic regimes. Therefore, we cannot put up with HR violations in one country and overlook them in another. On the other hand, when we apply sanctions bec of a country's undemocratic leader, we punish too offer and underservedly the ordinary people. It leads to increased animosity towards external forces and reduces even further the options to promote internal change. I am convinced that the key to success is greater openness. Lithuania invites to keep a stronger hold on this principle and to put into place more frequently such measures as easier border-crossing procedures, more favorable visa arrangements, and more intensive cooperation in education and science⁷⁵².

La Lituanie a tenté de jouer un rôle aussi bien auprès des autorités politiques biélorusses qu'auprès de l'opposition. De fait, Vilnius apparaît historiquement comme un « milieu transitionnel de refuge » pour l'opposition biélorusse mais également comme un haut lieu culturel et intellectuel pour l'élite biélorusse⁷⁵³. Nous pourrions nommer ici le cas du transfert de l'Université européenne des sciences sociales (plus connue sous son acronyme en anglais, EHU) à Vilnius en 2004, après que cette dernière fut fermée pour des raisons politiques par les autorités de ce pays⁷⁵⁴. Au niveau européen, les députés lituaniens mais également polonais, lettons et allemands, se révèlent particulièrement actifs pour assister mais également organiser des réunions de travail avec l'opposition biélorusse. A titre d'exemple, une réunion ad-hoc (à

⁷⁵¹ « Lithuania should be cautious about improving ties with Belarus », 7/07/2010, in www.lithuaniantribune.com/2010/07/07/lithuania-should-be-cautious-about-improving-ties-with-belarus/

⁷⁵² Le discours d'ouverture de la Présidente lituanienne Dalia Grybauskaite, lors de la Conférence ministérielle de la Communauté des Démocraties, disponible sur le lien Internet : http://www.president.lt/en/activities/speeches/opening_remarks_by_president_dalia_grybauskaite_at_ministerial_conference_of_the_community_of_democracies.html (consultée le 30 octobre 2014).

⁷⁵³ D'après l'un de nos interlocuteurs lituaniens, il s'agit en effet d'une longue tradition. L'un des premiers journaux d'opposition biélorusse intitulé « Notre patrimoine » (en biélorusse : « Nasha Niva »), créé en 1906 et fermé en 1920, a pu reprendre ses activités à Vilnius en 1990, et cela pendant quelques années avant que son bureau éditorial ne fut transféré à Minsk en 1994. Interview avec un enseignant biélorusse d'EHU à Paris, octobre 2013.

⁷⁵⁴ Nous étudierons dans le Chapitre IV d'autres cas de transfert de ce type et d'actions visant au processus de démocratisation et d'eupéanisation dans ce pays.

huis-clos), organisée le 24 janvier 2012 par la Fédération Internationale des Droits de l'Homme, *FIDH*, a réuni trois opposants biélorusses et un responsable des relations avec l'Ukraine, la Moldavie, le Belarus et le Caucase du Sud à la Commission européenne mais également plusieurs députés polonais, lituaniens, lettons et allemands au Parlement européen. Entre autres sujets, il était question des relations commerciales des États membres avec la Belarus, l'opposition biélorusse ayant émis une note critique envers les autorités baltes qui, malgré les sanctions établies par l'UE, continuaient à commercer (voire même à multiplier les liens commerciaux) avec le Belarus⁷⁵⁵.

3.2.3 Le conflit russo-géorgien (août 2008)

Dès le printemps 2008, avant même le début du conflit, les États baltes évoquèrent le comportement « provocateur » de la Russie au sujet de l'Abkhazie et de l'Ossétie du Sud et prirent activement part à la formulation des déclarations européennes. L'élite officielle balte laissa alors entendre qu'elle voulait régler ce conflit dans le cadre de l'Union européenne et de l'OSCE, cadre qu'il ne fallait, d'après le ministre estonien des Affaires étrangères U.Paet, en aucun cas sous-estimer, si on voulait « parvenir à une position commune sur les régions séparatistes de la Géorgie ». Le sujet de ce différend entre la Géorgie et la Russie fut soulevé durant de nombreuses réunions, dont celles des Ministres des Affaires étrangères de l'UE, des Ministres baltes et nordiques, et au sein du Groupe d'amis pour la Géorgie [*New Friends of Georgia Group*]⁷⁵⁶. Alors que la Finlande présidait l'OSCE, le ministre des Affaires étrangères finlandais Alexander Stubb rendit visite à son homologue estonien U.Paet le 24 avril 2008, à Tallinn, où il fut question, entre autres, de la sécurité et des relations avec la Russie. A propos de cette dernière, A.Stubb insista sur la nécessité de parler d'une même voix au sein de l'Europe : « *The EU is a team of its own and so is Russia, and Finland does not intend to take up the referee's role between them* »⁷⁵⁷. Cette ligne "européenne" fut effectivement maintenue par les Baltes, dont les ministres des Affaires étrangères notamment. Nous verrons en outre qu'à l'approche d'août 2008 et surtout durant le conflit, une dimension

⁷⁵⁵ D'après les discussions lors de cette réunion à laquelle nous avons pu assister (de manière informelle).

⁷⁵⁶ Urmas Paet « L'Estonie est un fort soutien pour la Géorgie » (en estonien : *Eesti Gruusia tugev toetaja*), 23/04/2008, in « Postimees », article en ligne : <http://arvamus.postimees.ee/1785987/urmas-paet-estoni-gruusia-tugev-toetaja> (consulté le 31 octobre 2014)

⁷⁵⁷ « *On a visit to Tallinn Stubb emphasised Baltic Sea cooperation and common EU policy in relations with Russia* », Communiqué de presse disponible sur le site Internet de MAE finlandais : <http://www.formin.fi/public/Print.aspx?contentid=126248&nodeid=15641&culture=en-US&contentlan=2> (consulté le 31 octobre 2014).

non-informelle, plus politisée et forte, en dehors du cadre strictement ministériel et officiel, fit progressivement son apparition. Au sein de ces réseaux semi-formels/ semi-informels, les ministres des Affaires étrangères suédois, Carl Bildt, et polonais Radosław Sikorski, mais également le président estonien Toomas Hendrik Ilves, constituaient une sorte de « colonne vertébrale » dans ce conflit⁷⁵⁸. Parallèlement à celui-ci, un autre réseau informel, très idéologisé et moins visible au public, constitué d'experts baltes (notamment estoniens) en matière de défense, fonctionnait auprès du Parlement géorgien.

Un positionnement clairement pro-géorgien dans le conflit russo-géorgien d'août 2008

Dans les trois pays baltes, le conflit russo-géorgien qui éclata le 8 août 2008 constitua un événement qui a fait réagir aussi bien l'élite politique que la population civile. De nombreuses déclarations et actions de soutien en faveur de la Géorgie s'ensuivirent, souvent perçues par les Baltes eux-mêmes comme « un devoir moral ». Elles peuvent être considérées comme de véritables actes de solidarité dont nous tenterons de donner un aperçu général. D'après les discours de l'élite politique, l'intervention militaire russe en territoire géorgien venait conforter l'idée d'une Russie hégémonique réfractaire à l'idée de perdre de son influence dans l'espace postsoviétique. La classe politique estonienne, lettone et lituanienne y ont vu un acte d'ingérence, une tentative d'invasion sur le mode soviétique destinée à avertir ce que la Russie appelle son « étranger proche » du sort qui les attendrait⁷⁵⁹. La commission aux Affaires étrangères du Parlement estonien (*Riigikogu*), réunie de façon extraordinaire le 8 août 2008, adopta une déclaration à l'unanimité le jour même:

(...) La Commission aux Affaires étrangères condamne l'intervention militaire russe en Géorgie et appelle la Russie à cesser son activité contre la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Géorgie. (...) appelle le Conseil de sécurité de l'ONU, l'Union européenne et d'autres organisations internationales à immédiatement prendre des mesures en vue de cesser l'agression de la Russie contre la Géorgie et éviter l'escalade du conflit dans les régions voisines. (...) soutient la médiation de la présidence finlandaise à l'OSCE dans la résolution du conflit entre la Géorgie et la Russie⁷⁶⁰

⁷⁵⁸ Discussion avec Ahto Lobjakas, analyste et éditorialiste estonien, en avril 2014, à Tallinn.

⁷⁵⁹ KESA Katerina, « Estonie: une représentation du monde singulière, postsoviétique et européenne », in Anne de Tinguy (dir.) *Représentations du monde dans l'espace postsoviétique*, Anatoli, CNRS éditions, Paris, n°2, 2011, p.71.

⁷⁶⁰ Traduction libre de l'auteur de la déclaration en estonien émise par la Commission des Affaires étrangères du Parlement estonien, le 8 août 2008 : <http://markomihkelson.blogspot.com/2008/08/riigikogu-vliskomisjoni-avaldu.html>

Face au conflit russo-géorgien, l'élite politique balte n'a pas hésité à déclarer publiquement sa position en condamnant systématiquement la Russie pour son agression, sans forcément interroger l'action de la Géorgie⁷⁶¹ :

Using the above-mentioned pretext⁷⁶² for launching military action, the Russian Federation has violated the sovereign rights of another state and is endangering the territorial integrity of Georgia. Such actions are deplorable. It seems to me that it is clear to everyone that we are talking about warfare by the Russian Federation within the territory of Georgia, not in the territory of the Russian Federation⁷⁶³.

Pour les leaders baltes, ce conflit rendait la question de l'adhésion de la Géorgie à l'OTAN encore plus urgente et donnait un nouveau prétexte pour remettre à l'ordre du jour l'octroi du statut de candidat (« Plan d'Action d'Adhésion » (MAP)), refusé lors du Sommet de l'OTAN à Bucarest quelques mois plus tôt (en avril 2008)⁷⁶⁴. Le conflit russo-géorgien fut également perçu comme un précédent susceptible de se reproduire dans d'autres territoires de l'espace postsoviétique, dont les trois pays baltes :

La plus grande erreur a été commise au printemps, car la Géorgie s'est vue refuser le plan d'action pour l'adhésion à l'Otan. Une question est soulevée avec acuité en Lituanie, le prochain sera peut-être l'Ukraine, et ensuite ce pourra être notre tour⁷⁶⁵.

Ainsi, le 13 août 2008, les leaders politiques estoniens, lettons et lituaniens ainsi que trois autres leaders d'Europe Centrale ont fait une déclaration commune affirmant que « *la Géorgie devrait être mise sur le chemin de l'adhésion à l'OTAN pour éviter d'autres attaques venant de la Russie dans l'avenir* »⁷⁶⁶. Valdas Adamkus, alors président de la Lituanie, a déclaré que « *la seule possibilité d'éviter des actes similaires d'agression et d'occupation de la Géorgie à l'avenir serait d'accorder à la Géorgie le Plan d'Action d'Adhésion* »⁷⁶⁷.

En prenant la défense de la Géorgie, des chercheurs et responsables politiques estoniens ont même présenté cette dernière comme la victime d'un *casus belli* – surnommé le « 8/8/8 » en référence à la date du début du conflit – aussi grave que les attentats terroristes du « 9/11 », le

⁷⁶¹ KESA Katerina, 2011, *op.cit.*, pp.91-92.

⁷⁶² Selon la Fédération de Russie, l'action militaire de son pays aurait été rendue nécessaire pour assurer les droits de ses citoyens.

⁷⁶³ Extract from the Latvian Minister of Foreign Affairs Maris Riekstins' speech at an extraordinary session of the Saeima of the Republic of Latvia on 14 August 2008.

⁷⁶⁴ <http://www.forum-carolus.org/upload/Grossouvre%20-%20OTAN%20Bucarest%20-%20Revue%20Defense%20Nati.pdf>

⁷⁶⁵ Andrius Kubilius, chef du parti conservateur, dans l'opposition (Source privée de Marielle Vitureau)

⁷⁶⁶ “Georgia should be put on the path to NATO membership to prevent future attacks by Russia”: <http://www.highbeam.com/doc/1A1-D92HHF500.html> (le lien consulté en juin 2012)

⁷⁶⁷ “Eastern Europeans want Georgia in NATO”, 13/08/2008: <http://www.highbeam.com/doc/1A1-D92HHF500.html> (le lien consulté en juin 2012)

11 septembre 2001⁷⁶⁸. Les autorités estoniennes ont aussitôt appelé les Occidentaux à réagir à la menace russe brandie sur l'espace européen : « *L'agression militaire directe dans la proximité de l'UE a changé notre compréhension de la sécurité européenne et sert de leçon pour tout le continent*⁷⁶⁹ ». Certains d'entre eux évoquèrent également l'impact de ce conflit comme un « changement de paradigme » dans l'Europe pris dans son sens le plus large⁷⁷⁰. De nombreux discours de l'élite balte portaient également des critiques sur l'insuffisance de la réaction de l'UE et de l'OCDE à contraindre la Russie à évacuer ses forces des territoires sécessionnistes de la Géorgie. Lors du 16^{ème} Conseil des ministres de l'Organisation pour la Sécurité et la coopération en Europe (OSCE) qui s'est tenu quelques mois après le conflit (4-5 décembre 2008), Petras Vaitiekunas, le ministre des Affaires étrangères lituanien par intérim, a rappelé les principes et les engagements de l'OSCE (connus sous le nom d'Acte Final de Helsinki, daté du 1er août 1975). Tout en reconnaissant que sous la direction de la Finlande, cette organisation avait fait preuve d'« un vraie leadership » et entrepris des actions « rapides et courageuses » en réaction au conflit militaire en Géorgie, P.Vaitiekunas notait que l'organisation devait avant tout faire preuve d'une vraie volonté politique :

(...) Yes, we need to renew the spirit of Helsinki. (...) But what we need most – is the political will to uphold these principles, to fulfill commitments and to implement decisions. (...) Today we should reconfirm in full OSCE commitments in this regard [respect for human rights and fundamental freedoms] as well as reiterate obligation of each and every participating state to respect human rights and dignity of its citizens. Any attempts to water-down our commitments (...) in this field would cause a deep split in the foundation on which this Organization is build. This would poison the “spirit of Helsinki”⁷⁷¹.

Devant les Parlements nationaux, quelques leaders baltes émirent des critiques sur le fait que le règlement de ce conflit a été retardé notamment parce que les Européens avaient des interprétations différentes du conflit et qu'il était dans ces conditions difficile de trouver une voix commune sur ce sujet⁷⁷². La question de la réaction de la communauté internationale revenait aussi dans les discours du ministre des Affaires étrangères letton, Maris Riekstins. Tout en reconnaissant que les causes du conflit étaient à trouver bien avant le mois d'août, M.Riekstins mettait surtout en cause la capacité de la communauté internationale à traiter le

⁷⁶⁸ KESA Katerina « Estonie: une représentation du monde singulière, postsoviétique et européenne », in Anne de Tinguy (dir.) *Représentations du monde dans l'espace postsoviétique*, Anatoli, CNRS éditions, Paris, n°2, 2011, p. 71.

⁷⁶⁹ Traduction de la citation tirée du discours de Urmas Paet, devant le Parlement estonien, Riigikogu, le 26 février 2009 : (en estonien : *Otsene sõjaline agressioon Euroopa Liidu vahetus naabruses kõigutas meie arusaama Euroopa turvalisusest, ja on karmiks õppetunniks tervele kontinendile*)”, (<http://www.vm.ee/?q=node/8412>)

⁷⁷⁰ Urmas Paet sur la politique étrangère devant le Parlement estonien, le 26 février 2009 ; T.H.Ilves.

⁷⁷¹ Citation de la déclaration de Petras Vaitiekunas, ministre des Affaires étrangères lituanien par intérim le 4 décembre 2008 devant l'OSCE.

⁷⁷² Urmas Paet, devant le Parlement estonien (*Riigikogu*), 26 février 2009. <http://www.vm.ee/?q=node/8412>

sujet de façon adéquate, considérant qu'il ne fallait pas s'attarder à clarifier ce qui avait provoqué le conflit :

(...) Over these past days we have been hearing all sorts of information on the development of events ; however, today we should not focus on who is to blame or who fired the first shot. Nonetheless, it would be wrong to think that the conflict began only last week.(...)The question should be asked, whether the international community adequately evaluated the events which commenced with the decision by the President of Russia to withdraw from the regime of CIS sanctions against Abkhazia and Russia's decision on the deployment of additional military units which followed(...)⁷⁷³

Un autre aspect revenait régulièrement dans les discours des Baltes : dire que l'UE (mais aussi l'OTAN) devait revoir ses relations avec la Russie et « *qu'elle ne pourrait pas faire comme si rien n'avait eu lieu*⁷⁷⁴ ». C'est ce même message qu'un certain nombre de députés baltes ont adressé lors de la tenue d'un débat sur la situation en Géorgie, le 1er septembre 2008, au Parlement européen⁷⁷⁵. Ainsi, pour Inese Vaidere, la députée lettone du groupe du Parti Populaire Européen (PPE), l'UE devait « *geler l'accord sur le système de facilitation des visas avec la Russie* » et « *conclure un tel accord avec la Géorgie* ». Le député estonien du PPE Tunne Kelam également proposa que l'UE prenne des mesures très concrètes à l'égard de la Russie, dont la mise sur pied d'une vraie force internationale de maintien de la paix, le gel des négociations APS, la mise en attente des projets Nord Stream et South Stream ou encore l'annulation des Jeux Olympiques de Sotchi (prévus pour 2014). Pour ce député estonien conservateur, « *la Russie s'est placée dans la catégorie des États instables et imprévisibles. On ne peut plus la voir comme un partenaire fiable, et elle ne partage clairement pas nos valeurs communes*⁷⁷⁶ ».

Les actions concrètes de soutien de la Géorgie dans cette guerre

Cette solidarité balte et sa prise de position en faveur de la Géorgie se reflétaient en outre dans un certain nombre d'actions de soutien, aussi bien de la part des hommes politiques que de la société civile.

⁷⁷³ Citation tirée du discours de ministre des Affaires étrangères Maris Riekstins à la session extraordinaire de la *Saeima* de la république lettone le 14 août 2008.

⁷⁷⁴ Maris Riekstins, devant la session extraordinaire du parlement letton, le 14 août 2008

⁷⁷⁵ Le débat et les différentes interventions est accessible sur le lien du Parlement européen : <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?type=CRE&reference=20080901&secondRef=ITEM-020&format=XML&language=FR>

⁷⁷⁶ *Idem*

Une solidarité citoyenne pro-géorgienne

Le 12 août 2008, les chefs d'Etat des trois pays baltes – le Président estonien T.H. Ilves, le Premier Ministre letton Ivars Godmanis et le Président lituanien Valdas Adamkus - aux côtés des présidents polonais Lech Kaczyński et ukrainien Viktor Iouchtchenko – se rendirent à Tbilissi pour « exprimer leur soutien » au gouvernement et au peuple géorgien afin de « mieux comprendre la situation sur le terrain ⁷⁷⁷ ». Lors d'une manifestation de masse, devant des dizaines de milliers de Géorgiens portant des drapeaux géorgien, états-unien, européen, estonien, letton et lituanien, ces cinq chefs d'États ont joint leurs mains et prononcé ces paroles qui se voulaient hautement symboliques: « *Vous n'êtes pas seuls, nous sommes avec vous...* » (V.Adamkus); « *Tous ceux qui croient en la liberté et en la démocratie disent aujourd'hui « Je suis Géorgien » [en géorgien]. Nous sommes ici pour témoigner de notre solidarité.* » (T.H.Ilves⁷⁷⁸). Cette visite de solidarité de ces chefs d'États des Républiques ex-communistes s'est faite en parallèle du déplacement à Tbilissi et à Gori du ministre finlandais des Affaires étrangères et président de l'OSCE, A.Stubb, et du ministre des Affaires étrangères français, B. Kouchner, le 10 août 2008. Le 12 août 2008, le président français N.Sarkozy et B.Kouchner arrivaient dans la capitale géorgienne en tant que représentants de l'Union européenne. Ces faits montrent bien que, malgré la volonté déclarée au départ de « régler le conflit dans le cadre européen », les élites baltes avaient délibérément choisi de manifester leur solidarité à la Géorgie à un niveau purement bilatéral.

Dans cette même logique bilatérale, un communiqué du Parlement européen du 8 septembre 2008⁷⁷⁹ nous informe qu'au début de la confrontation militaire entre la Géorgie et la Russie, l'Union des réservistes d'Estonie aurait lancé un appel au recrutement de volontaires afin de participer en uniforme à une mission de soutien à la Géorgie dans la guerre contre la Russie. Cette source indique que des volontaires estoniens devaient embarquer dans un avion gouvernemental affrété spécialement pour porter une aide humanitaire à Tbilissi et évacuer des ressortissants estoniens hors de Géorgie. Parmi les initiateurs de l'appel se trouvaient, outre Priit Heinsalu, président de l'Union des réservistes d'Estonie, Indrek Tarand, ancien

⁷⁷⁷ Communiqué de presse “ President Ilves travels to Georgia today”, du 12 août 2008, sur le site Internet du Président estonien, disponible en ligne : <http://www.president.ee/en/media/press-releases/1724-president-ilves-travels-to-georgia-today/layout-visit.html> (consulté le 31 octobre 2014).

⁷⁷⁸ « Baltic leaders rally in Tbilisi », in *The Baltic Times*, 13 août 2008: <http://www.baltictimes.com/news/articles/21068/>

⁷⁷⁹ Questions parlementaires: « Activités de «volontaires» estoniens pendant la guerre de Géorgie » (8 septembre 2008) sur le site Internet du Parlement européen, document disponible sur le lien : <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+WQ+P-2008-4782+0+DOC+XML+V0//FR> (consulté le 31 octobre 2014).

diplomate et actuel directeur du musée Laidoner (musée de la guerre en Estonie). Une cinquantaine de personnes auraient répondu à l'appel et se seraient envolées pour Tbilissi. Selon les médias, cependant, elles n'auraient pas emprunté l'avion gouvernemental. Parmi les volontaires se seraient trouvés, outre les réservistes estoniens, des représentants de l'union estonienne paramilitaire *Kaitseliit* (en français : la Ligue de défense estonienne).

La solidarité montrée envers la Géorgie dans ce conflit dépassait largement le cadre officiel pour atteindre la société civile des trois pays. Une mobilisation citoyenne se mit rapidement en place parmi les Estoniens, Lettons et Lituaniens pour soutenir l'intégrité territoriale de la Géorgie et porter assistance aux victimes du conflit, aux populations des territoires occupés en Abkhazie et en Ossétie. Le 12 août au soir, une manifestation en soutien à cette république du Caucase a rassemblé 1 200 personnes dans les rues de Vilnius. Organisée à l'initiative du parti conservateur (opposition) lituanien, cette manifestation débuta par une messe de soutien dans la Cathédrale de Vilnius, suivie d'une marche jusqu'au Parlement lituanien avec des banderoles « Liberté pour la Géorgie » ou « Nous sommes avec toi »⁷⁸⁰. En Estonie, dès le 11 août, plusieurs mobilisations furent organisées à Tallinn, Pärnu et Tartu à l'initiative des associations géorgiennes et de différents partis politiques. A Tallinn, une déclaration publique, adressée au nom de tous les Estoniens au monde entier et à « tous les gouvernements démocratiques » appelait à aider la Géorgie à préserver son indépendance et à cesser la guerre avec la Russie⁷⁸¹. Il convient néanmoins de noter que ce positionnement pro-géorgien ne fut pas partagé par toute la population. Ainsi en Estonie, l'action et la ligne politique de l'Etat estonien furent différemment reçues par les Estoniens et les russophones du pays: si les premiers se prononcèrent à 73% en faveur de la position du gouvernement, les seconds souhaitaient à 80% que l'Etat restât neutre dans ce conflit⁷⁸². Tout en approuvant l'envoi d'une aide humanitaire estonienne à la Géorgie, la population russophone d'Estonie

⁷⁸⁰ « Manifestation pro-géorgienne », in *Figaro*, 13/08/2008 : <http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2008/08/13/01011-20080813FILWWW00593-manifestation-pro-georgienne-a-vilnius.php>

⁷⁸¹ « Des centaines de personnes se sont rassemblées pour soutenir la Géorgie » (en estonien : *Sajad inimesed kogunesid Gruusia toetuseks*), in quotidien *Postimees*, 11/08/2008: <http://gruusia.postimees.ee/26161/postimees-ee-video-sajad-inimesed-kogunesid-gruusia-toetuseks/>

⁷⁸² « L'opinion publique et la défense de l'Etat », ministère de la Défense, *Turu-uuringute AS*, août 2008, in KESA Katerina « Estonie: une représentation du monde singulière, postsoviétique et européenne », in Anne de Tinguy (dir.) *Représentations du monde dans l'espace postsoviétique*, Anatoli, CNRS éditions, Paris, n°2, 2011, pp.70-71.

considérerait que l'Estonie n'aurait pas dû prendre de position résolument pro-géorgienne aux dépens d'un dialogue avec la Russie⁷⁸³.

Le conflit d'août 2008 semble en outre avoir mis en cause l'Alliance et l'engagement des États-Unis dans l'« étranger proche » de la Russie. De fait, les Américains, considérés jusqu'à présent comme les seuls alliés « crédibles », soucieux de faire de cette région une zone de paix et de stabilité, ont été quasiment absents au moment de la guerre russo-géorgienne, car trop préoccupés par leur propre échéance présidentielle⁷⁸⁴. L'incompréhension et la déception qu'ont ressenties les Baltes face à cette inaction les ont conduits à s'adresser directement à l'administration de B. Obama : « *Est-ce que les États-Unis sont au courant que les tanks russes sont toujours en Géorgie ?* », écrivaient les Lituaniens sur des cartes postales adressées au nouveau Président Obama lors de la commémoration de la guerre russo-géorgienne en 2009 à Vilnius⁷⁸⁵. A l'initiative des *leaders* d'opinion et *ex-leaders* politiques baltes et d'autres pays d'Europe centrale et orientale, une lettre commune fut adressée, en août 2009 à l'administration du Président Obama, exprimant l'inquiétude de voir l'Europe centrale et orientale disparaître de l'agenda prioritaire de la politique étrangère américaine⁷⁸⁶.

Enfin, un fait non publiquement affiché mais à propos duquel de nombreuses sources⁷⁸⁷ nous sont parvenues fait état de l'existence d'un groupe d'experts estoniens qui conseillait le gouvernement géorgien pendant le conflit russo-géorgien. Cette « Cuisine estonienne » (en estonien *Eesti köök*⁷⁸⁸), dont nous avons évoqué le nom, se serait installée dans un appartement à proximité du Parlement géorgien. C'est ici que sous la direction d'un grand lobbyiste, Eerik-Niiles Kross (voir 3.1.4), ancien conseiller de l'ex-président Lennart Meri, et

⁷⁸³ KESA Katerina « Estonie: une représentation du monde singulière, postsoviétique et européenne », in Anne de Tinguy (dir.) *Représentations du monde dans l'espace postsoviétique*, Anatoli, CNRS éditions, Paris, n°2, 2011, pp.70-71.

⁷⁸⁴ KESA Katerina, TULMETS Elsa, « Les Etats baltes et le voisinage oriental de l'Union européenne », in Céline Bayou et Matthieu Chillaud (dir.) *Les Pays baltes en transition : le retour à l'Europe*, l'édition Peter Lang, Bruxelles, 2012.

⁷⁸⁵ Voir *Lithuania Tribune*, 8 septembre 2010 [<http://www.lithuaniatribune.com/2010/08/09/lithuanians-commemorate-georgian-%E2%80%93-russian-conflict/>]

⁷⁸⁶ « Open Letter to the Obama Administration from Central and Eastern Europe », [http://www.rferl.org/content/An_Open_Letter_To_The_Obama_Administration_From_Central_And_Eastern_Europe/1778449.html].

⁷⁸⁷ Discussions avec Régis Genté, journaliste français basé à Tbilissi (juillet 2012) ; Ahto Lobjakas, analyste et éditorialiste estonien à Tallinn (avril 2014)

⁷⁸⁸ Il est difficile de connaître l'origine de cette appellation « la cuisine estonienne ». Certaines sources se réfèrent à une déclaration du ministre russe aux Affaires étrangères, S.Lavrov, d'autres encore affirment que ce sont ces experts eux-mêmes qui se sont dotés de cette étiquette. Il y a enfin ceux qui disent que ce sont les Géorgiens qui ont nommé ce groupe estonien ainsi.

ancien coordinateur du service de renseignement, des experts en matière de sécurité et de guerre furent réunis par le biais de le cabinet de consulting– Trustcorp⁷⁸⁹ - pour conseiller la Géorgie non seulement sur le rapprochement avec l'OTAN (MAP) ou sur les questions de cyber-sécurité, mais également à propos de la stratégie à adopter vis-à-vis du conflit en Abkhazie et en Ossétie du sud⁷⁹⁰.

A la lumière de cette information confidentielle portant sur l'action de quelques experts estoniens, mais également sur la base de l'expression publique de solidarité manifestée par les chefs d'États baltes et la société civile, nous voyons l'engagement polymorphe et profond des Baltes pour les Géorgiens lors de ce conflit. Pour autant, cette prise de position forte n'exclut pas des débats autour du conflit lui-même.

3.2.4 Les Baltes tentent de prendre les « commandes » de la politique Est-Européenne : le Sommet de Vilnius (novembre 2013), le début de la crise russo-ukrainienne (2013-2014)

En 2013, la Lituanie a pris la tête de la présidence européenne au Conseil européen pour six mois (juillet-décembre 2013). Ce fut pour ce pays balte une nouvelle manière de jouer un rôle moteur dans le rapprochement avec l'Europe de l'Est, cette fois-ci au niveau européen. Avant même le début de cette présidence tournante, la Lituanie avait fixé le développement du Partenariat oriental (PO) et la signature des accords d'Association avec l'Ukraine, la Moldavie et la Géorgie, comme l'une de ses priorités. Le point culminant devait être le Sommet de Vilnius en novembre 2013. Rappelons que les précédents Sommets du Partenariat oriental se sont également déroulés sous la présidence des « nouveaux » États membres de l'UE : le Partenariat oriental de l'UE fut lancé à Prague le 7 mai 2009 sous la présidence tchèque⁷⁹¹. Son deuxième Sommet se tint à Varsovie (29-30 septembre 2011)

⁷⁸⁹ Trustcorp, créé par E.N.Kross lui-même en 2001, conseille des gouvernements : <http://www.trustcorp.ee/>

⁷⁹⁰ « La Cuisine estonienne de la guerre met de l'ordre en Géorgie » en estonien (*Eesti sõjaköök lööb Gruusias korda majja*), par Priit Hõbemägi, in *Eesti Ekspress*, 04/09/2008, article en ligne : <http://ekspress.delfi.ee/news/paevauudised/eesti-sojakook-loob-gruusias-korda-majja?id=27680857>

⁷⁹¹ Née d'une initiative polono-suédoise, ce projet envers les voisins orientaux est largement porté au sein de l'UE par un groupe de pays membres composé de la Suède, des pays de *Visegrad* (Pologne, République Tchèque, Hongrie, Slovaquie) ainsi que des trois États baltes. Si la création de ce volet spécifique en 2009 envers les voisins Est-européens était destiné à contrebalancer l'équilibre au sein des politiques européennes à l'égard des voisins du Sud notamment (le lancement de l'Union pour la Méditerranée en juillet 2008), la naissance du Partenariat oriental peut être surtout vue dans une logique de l'après conflit russo-géorgien (2008) et à la nécessité ressentie à ce moment-là par certains États membres que l'Union européenne devrait s'engager davantage dans l'espace postsoviétique.

sous la présidence polonaise, et fut qualifié a posteriori comme un cuisant échec puisque l'Europe étant alors en pleine crise économique, il n'aboutit à aucun accord concret⁷⁹². Dans ce contexte, le troisième Sommet prévu les 28-29 novembre 2013 à Vilnius fut perçu comme un évènement crucial, une sorte de test pour la viabilité de cette politique européenne envers l'Est. Hautement symbolique, le Sommet de Vilnius porteur d'espoir d'une signature d'Accords d'associations et de libre-échange (DCFTA) avec l'Ukraine, était censé donner un sens plus concret au Partenariat Oriental et insuffler une nouvelle dynamique aux relations entre l'UE et ses partenaires orientaux... Pour la Lituanie⁷⁹³, présidente de l'Union européenne, le Sommet au Palais des Grands Ducs à Vilnius devait en sonner le couronnement⁷⁹⁴.

Pour l'élite balte, dont le ministre letton des Affaires étrangères, Edgars Rinkēvičs, il était « *vital de faire des progrès maximums conduisant à la conclusion des Accords d'Association avec les pays partenaires les plus avancés* », mais également de faire des efforts vers « *la facilitation des visas ouvrant aux nationaux des pays partenaires la possibilité de voyager (en Europe)*⁷⁹⁵ ». Au cours des cinq derniers mois qui précédèrent le Sommet, de nombreuses rencontres bilatérales, entretiens téléphoniques des présidents ou ministres des Affaires étrangères lituaniens, estoniens ou polonais avec leurs homologues ukrainiens, géorgiens, moldaves, eurent lieu. Le tout dans l'objectif d'assurer à ces derniers leur soutien, de les convaincre d'avancer vers les accords de l'UE et de ne surtout pas céder à la pression russe⁷⁹⁶. En février 2013, dans le contexte du refroidissement général des relations entre l'UE et l'Ukraine⁷⁹⁷, les présidents ukrainien Viktor Ianoukovich et lituanien Dalia Grybauskaitė se rencontrèrent à Vilnius. Tout en apportant son soutien au rapprochement de l'Ukraine avec l'UE, D.Grybauskaitė mit en garde son homologue ukrainien en disant que l'Union européenne était prête à signer avec l'Ukraine l'accord de coopération à condition toutefois

⁷⁹² L'avancement du PO est également un objectif fixé par la présidence lettone (janvier-juin 2015).

⁷⁹³ Les autres priorités étant la consolidation des finances publiques, la stabilité financière, la mise en œuvre du Pacte européen pour la croissance et l'emploi, l'approfondissement du marché intérieur, l'énergie, le partenariat oriental, la stratégie européenne pour la mer Baltique et la sécurité des frontières extérieures

⁷⁹⁴ KESA Katerina: «La préparation du Sommet de Vilnius dans les Etats baltes », communication présentée lors du petit-déjeuner débat « Les conséquences du Sommet de Vilnius », organisé par l'Observatoire des Etats postsoviétiques, Inalco, Paris, 5 décembre 2013.

⁷⁹⁵ « Progress in talks with most successful partner countries should be achieved before Eastern Partnership Summit », 19/02/2012, Communiqué de presse du MAE letton: <http://www.mfa.gov.lv/en/news/press-releases/2013/february/19-1/> (consultée le 21 octobre 2014).

⁷⁹⁶ KESA Katerina: «La préparation du Sommet de Vilnius dans les Etats baltes », communication présentée lors du petit-déjeuner débat « Les conséquences du Sommet de Vilnius », organisé par l'Observatoire des Etats postsoviétiques, Inalco, Paris, 5 décembre 2013.

⁷⁹⁷ Les rapports entre l'UE et l'Ukraine avaient empiré après que le président ukrainien eut condamné (en automne 2012) et demandé l'emprisonnement de l'opposante ukrainienne Ioulia Timochenko.

que cette dernière prouvait par des actions concrètes qu'elle était en mesure de « *fonctionner et vivre comme un gouvernement européen* » et que l'UE observe de près les actions entreprises contre l'opposition :

L'Ukraine est importante pour l'Union européenne. La Lituanie a soutenu et continuera à soutenir ses efforts dans le chemin de son intégration européenne. Or, l'avenir européen de l'Ukraine et de ses habitants est seulement dans les mains de l'Ukraine.(...) L'Ukraine a atteint a pas mal de progrès mais il faut aller plus loin. (...) ⁷⁹⁸

En outre, pour la présidente lituanienne, l'Ukraine devait faire le choix entre l'Union douanière eurasiatique et l'accord de libre-échange européen, les deux étant, d'après D.Grybauskaitė, incompatibles entre eux :

(...) Both agreements are incompatible and Ukraine will have to choose one or the other. The principles of a free trade agreement with the European Union – both economic and political – do not allow integrating into other trade structures.(...) formal participation in the Custom Union would mean that a free trade a free trade agreement and EU integration would end ⁷⁹⁹

Or, ce volontarisme balte et lituanien suscita la réaction de Moscou qui voyait dans l'avancement du PO un projet concurrentiel à ses propres entreprises, en particulier l'Union eurasiatique.

Face à l'inaction des autorités européennes devant les nombreuses rétorsions politiques que Moscou avait entreprises durant l'été 2013 à l'égard de l'Arménie, de l'Ukraine, de la Moldavie (embargo sur le vin moldave) mais aussi de la Lituanie elle-même (embargo sur l'importation des produits laitiers lituaniens), les États baltes ont fini par appeler les Européens à réagir. Un « dossier ukrainien » fut ainsi ouvert à la sortie d'une réunion convoquée par la présidence lituanienne à Vilnius dès septembre dernier. Certains responsables de nouveaux pays membres ont été jusqu'à exiger que si l'Ukraine acceptait de libérer Ioulia Timochenko, de signer les accords d'associations et d'entamer le processus de réformes, alors l'UE devrait la récompenser et se tenir prête à offrir une perspective d'adhésion pour ce pays postsoviétique.

Si le dialogue bilatéral n'offre rien de réellement nouveau aux relations des États membres avec un pays tiers, on constate toutefois une sorte de relation de confiance entretenue entre les élites politiques baltes avec certains autres pays postsoviétiques. Cela apparaît notamment dans une vidéo montrant un tête-à-tête informel entre la présidente lituanienne et son

⁷⁹⁸ Traduction libre de l'auteur de l'article en russe : « Gribauskaitė : L'Ukraine est importante pour l'Union européenne » (en russe : Грибаускайте: Украина важна для Еврозоюза), in *The Baltic Course*, 06/02/2013 : http://www.baltic-course.com/rus/baltija_sng/?doc=69917&underline=%D0%B2%D0%BE%D0%BF%D1%80&ins_print (consultée le 21 octobre 2014)

⁷⁹⁹ <http://www.lithuaniatribune.com/28813/ukraine-must-choose-russias-customs-union-or-eu-trade-agreement-president-grybauskaitė-201328813/>

homologue ukrainien dans les coulisses du Sommet de Vilnius. Sous la pression russe mais certainement aussi devant l'hésitation grandissante de V.Ianoukovich quant à la signature de cet accord, la présidente lituanienne Dalia Grybauskaitė n'a pas exclu lors du Sommet la possibilité d'ouvrir un cadre de discussion trilatéral entre l'UE, l'Ukraine et la Russie, comme l'avait souhaité Viktor Ianoukovich. Cette solution a très probablement paru à la présidente lituanienne comme un ultime recours afin de convaincre son homologue ukrainien de signer les accords lors du Sommet. Cette demande de négociations trilatérale fut cependant rejetée par le président de la Commission européenne José Manuel Barroso. Pour ce dernier, il n'y avait pas d'alternative possible aux négociations bilatérales prévues dans le cadre du Partenariat Oriental. Comme les autorités européennes avaient déjà prévenu l'Arménie, l'engagement dans les Accords prévus par l'UE ne pouvait pas non plus se faire en parallèle des accords de l'Union douanière eurasiatique. Malgré un semblant de bonne volonté de se montrer compréhensive et arrangeante à l'égard du gouvernement ukrainien jusqu'au dîner officiel du 28 novembre, dans son discours du 29 novembre 2013, après le « non » définitif annoncé par Ianoukovich, D.Grybauskaitė finit par adopter une voie ferme à l'égard de son homologue ukrainien en annonçant que « *les dirigeants ukrainiens avaient choisi une voie sans issue* ». La présidente lituanienne reprocha à V.Ianoukovich de n'avoir voulu tenir compte des arguments des nouveaux pays membres qui lui avaient expliqué avoir eux-mêmes bénéficié d'accords similaires. Faisant référence au parcours de la Lituanie depuis 20 ans, Grybauskaitė souligna qu'il fallait une volonté politique pour résister à la pression russe et que V.Ianoukovich avait utilisé cette pression russe « *juste comme prétexte* » pour demander toujours plus à l'Europe⁸⁰⁰. Après ce revirement et le début des manifestations (dites de Maïdan) dans les rues de Kiev provoquées par le « non » du président ukrainien, l'élite balte sembla s'être rangée derrière l'opposition et la société civile ukrainienne et se mit à condamner les violences. Quant au rapport avec la Russie, le ministre des Affaires étrangères lituanien a déclaré que l'UE devait « *cesser cette approche du jeu à somme nulle* » à l'égard de la Russie. Certains ont même prétendu⁸⁰¹ que depuis que l'Allemagne avait pris une position plus claire et réactive dans cette situation et que les autres Européens commençaient à réaliser le « jeu » que jouait la Russie, l'Union européenne semblait sortir plus unie...

⁸⁰⁰ KESA Katerina: «La préparation du Sommet de Vilnius dans les Etats baltes », communication présentée lors du petit-déjeuner débat « Les conséquences du Sommet de Vilnius », organisé par l'Observatoire des Etats postsoviétiques, Inalco, Paris, 5 décembre 2013.

⁸⁰¹ « Non, l'UE n'a pas perdu la bataille », in Revue en ligne *Vox Europe* (28/11/2013) <http://www.presseurop.eu/fr/content/article/4359971-non-l-ue-n-pas-perdu-la-bataille>

D'après ces résultats, on peut se demander si ce Sommet fut un échec total ou un succès certain puisque finalement il est parvenu à faire avancer le « dossier » de la Géorgie et de la Moldavie (ces pays ont paraphé les Accords européens) et, dans une moindre mesure, de l'Azerbaïdjan (signature d'un accord avec ce pays pour entamer les négociations sur la libéralisation des visas). Ce troisième Sommet de Vilnius permit de faire également la lumière sur certaines limites de cet instrument de politique étrangère qu'est le Partenariat Oriental. On pourrait ainsi évoquer l'existence d'un écart entre l'offre d'intégration purement fonctionnelle et réglementaire que propose l'UE et les motivations/besoins davantage géopolitiques ou symboliques de certains pays partenaires. Il y a aussi cette question du coût élevé pour les États partenaires de l'adoption des normes européennes prévues dans les accords, ainsi que la question de la finalité de l'offre européenne. Enfin évoquons un autre problème de fond : l'existence d'une sorte de ligne de fracture au sein même de l'Union à l'égard des voisins de l'Est, un engagement à deux niveaux différents de la part des États membres : entre ceux, comme les trois États Baltes et la Pologne, très motivés à renforcer la coopération avec l'Est et ceux qui n'y voient qu'un intérêt très modéré.

Le début de la crise russo-ukrainienne (2013-2014) et la radicalisation des discours baltes envers la Russie

La suspension par le gouvernement ukrainien (novembre 2013) des négociations d'Accord d'association avec l'UE et la relance de son partenariat économique avec la Russie conduisit à une nouvelle crise ukrainienne, d'une ampleur bien plus importante qu'en 2004 : les manifestations sur la Place de l'Indépendance à Kiev (dès novembre 2013) de la société civile ukrainienne revendiquaient la démission de V.Ianoukovich⁸⁰² et le pouvoir ukrainien réprima violemment ces dernières (janvier-février 2014). En mars-avril 2014, suite au référendum sur le rattachement de la péninsule ukrainienne de Crimée à la Russie, la crise ukrainienne prit une ampleur internationale, plusieurs rencontres internationales furent alors organisées sur ce sujet (Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UE à Bruxelles, 20-21 mars ; Sommet extraordinaire du G7 le 24 mars ; adoption par l'Assemblée générale de l'ONU d'une

⁸⁰² Interview de Thomas Liabot avec Ioulia Shukan « A Kiev, les protestataires veulent la démission de Ianoukovich » (22/02/2014), in *Libération*. http://www.liberation.fr/monde/2014/02/22/a-kiev-les-protestataires-veulent-la-demission-de-ianoukovitch_982192

résolution dénonçant le rattachement de la Crimée à la Russie, le 27 mars...⁸⁰³), suivie de nombreuses sanctions occidentales contre la Russie...

Du fait de ce nouveau conflit qui éclata entre la Russie et l'Ukraine en 2014, les positions estoniennes, lettones et lituaniennes se radicalisèrent progressivement face à la Russie. Les élites de ces pays ont rapidement condamné « l'invasion et l'occupation » de parties de l'Ukraine et appelé l'UE à accélérer le processus de rapprochement avec l'Ukraine, ainsi qu'à augmenter l'assistance matérielle à ce pays. Pour les pays baltes, les membres et les institutions de l'UE devaient s'engager davantage auprès de l'Ukraine, en facilitant tout aussi bien la signature de l'Accord d'association⁸⁰⁴ (qu'en développant un programme d'aide complet comprenant l'assistance financière, le conseil d'experts sur le processus de réformes et l'aide humanitaire⁸⁰⁵).

La présidente lituanienne D.Grybauskaitė a adopté un ton particulièrement franc et a condamné l'attitude russe. Lors de la visite du secrétaire général de l'OTAN Jens Stoltenberg à Vilnius le 21 novembre 2014, la présidente lituanienne déclara que la Russie avait « toutes les caractéristiques du terrorisme international » du fait que ce pays disposait des troupes dans l'Est de l'Ukraine tout en refusant de l'admettre. Du côté des pays de *Visegrad*, qui avaient également ardemment défendu le renforcement de la politique européenne avec les pays de l'Est, la crise russo-ukrainienne, comme le mentionne Jacques Rupnik⁸⁰⁶, contribua au contraire à polariser différemment le positionnement de ces pays face au voisinage et la Russie. Parmi ces 5 pays de *Visegrad*, la Pologne adopta, selon J.Rupnik, la position la plus hostile envers la Russie en soutien au nouveau gouvernement ukrainien. Les autres restaient plutôt modérés (Républiques Tchèque et Slovaque) ou préféraient dialoguer avec la Russie (la Hongrie)⁸⁰⁷. Si l'attitude polonaise fut partagée par les trois États baltes, la Grande-Bretagne et les pays nordiques, il convient toutefois de souligner le rôle de leadership que les élites polonaises et lituaniennes tentèrent de jouer, en écho de l'implication de ces deux pays durant la « révolution orange ». Considérant que « l'action russe contre la souveraineté ukrainienne intensifiait la situation » et « déstabilisait la paix » ainsi que « la stabilité dans

⁸⁰³ Une chronologie des événements concernant la crise ukrainienne est disponible sur le site de la Documentation Française. <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/chronologies/liste/ukraine>

⁸⁰⁴ Le premier ministre ukrainien, Arseni Iatseniouk, signa avec l'UE cette accord le 21 mars 2014 (Source : « l'Ukraine signe l'accord d'association avec l'Ukraine », in le quotidien *Le Monde* du 21/03/2014. http://www.lemonde.fr/europe/article/2014/03/21/l-ukraine-a-signé-un-accord-d-association-avec-l-ue_4386643_3214.html

⁸⁰⁵ « Lithuanian MFA Statement on Ukraine » (02/03/2014). <http://www.urm.lt/default/en/news/lithuanian-mfa-statement-on-ukraine> (Consulté le 27 novembre 2014).

⁸⁰⁶ RUPNIK Jacques (dir.) *Géopolitique de la démocratisation : L'Europe et ses voisinages*, éd. SciencePo Les Presses, Paris, 2014, pp.51-52.

⁸⁰⁷ *Ibid*

toute la région », la Lituanie et la Pologne avaient décidé d'engager en mars 2014 des consultations sur cette question dans le cadre de l'OTAN, sous l'article IV du Traité de Washington⁸⁰⁸. En septembre 2014, un accord trilatéral entre la Pologne, la Lituanie et l'Ukraine prévoyant une unité militaire commune de plusieurs milliers de soldats fut signée⁸⁰⁹. En outre, alors que les dirigeants européens et les leaders de l'Alliance atlantique étaient réticents à l'idée de fournir des armes à l'Ukraine contre les rebelles dans l'Est de l'Ukraine, la présidente lituanienne, lors d'une visite en novembre 2014 du président ukrainien, Petro Porochenko, affirma que son pays pourrait lui offrir de l'aide militaire⁸¹⁰.

L'agression russe en Ukraine provoqua également une vague d'inquiétudes dans la région balte (voisine de la Russie). La Lituanie, la Lettonie et l'Estonie craignaient en effet que Moscou ne cherchât à déstabiliser la région. En particulier dans le contexte de la multiplication des intrusions d'avions russes dans l'espace aérien balte depuis l'été 2014, de l'enlèvement d'un officier de la sécurité estonienne par les Russes à la frontière du Sud-Est de l'Estonie (5 septembre 2014), de l'« arraisonnement forcé » (le 18 septembre 2014) par des garde-frontières russes d'un bateau de pêche lituanien et de l'arrestation de son équipage dans la mer de Barents.

Pour parer à l'inquiétude grandissante des opinions publiques, les élites des trois pays demandèrent plus de garanties à l'OTAN pour leur protection⁸¹¹. La visite qualifiée « d'historique » et de « symbolique »⁸¹² de B. Obama à Tallinn au début de septembre 2014 était ainsi censée rassurer les États baltes et les pays de l'Europe centrale sur le soutien des États-Unis en cas d'agression russe.

Le conflit russo-ukrainien eut également des répercussions sur le plan de la politique intérieure dans les États baltes. Ainsi, lors des élections européennes (mai 2014) en Estonie, la « question russe » constitua une arme de conviction pour les partis de droite, minimisant ainsi le débat sur d'autres sujets européens. En octobre 2014, les élections législatives en Lettonie,

⁸⁰⁸ Le Traité de Washington ou le Traité de l'Atlantique Nord, est le fondement de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN). Il a été signé à Washington D.C. le 4 avril 1949 par 12 membres fondateurs. La défense collective est au cœur du Traité, et ce principe est consacré dans l'article 5. (source : http://www.nato.int/cps/fr/natolive/topics_67656.htm)

⁸⁰⁹ « Poland, Ukraine and Lithuania form joint military unit » (19/09/2014). <http://www.bbc.com/news/world-europe-29284548>

⁸¹⁰ « Lithuania may supply Weapons as Part of Military Aid to Ukraine : Minister ? » (26/11/2014). <http://www.reuters.com/article/2014/11/26/us-ukraine-crisis-lithuania-idUSKCN0JA1MN20141126>

⁸¹¹ « Lituanie : les exercices militaires de l'OTAN » par Marielle Vitureau (15/11/2014) sur RFI.

⁸¹² Le discours de Barack Obama a été accueilli avec beaucoup d'enthousiasme et d'admiration aussi bien par l'élite que la société civile estonienne. Perçu comme un grand orateur, le président américain a su flatter les Estoniens pour les progrès réalisés. Il a également cité un extrait du poème d'une grande poétesse estonienne, Marie Under, et a prononcé en estonien la phrase célèbre de l'artiste Heinz Valk « Un jour, on gagne de toute façon ! » (en estonien : *Ükskord me võidame niikuinii*) de la période indépendantiste.

qui compte des russophones, se déroulèrent dans un contexte de forte inquiétude et de grande tension avec la Russie. En effet, le séparatisme russe en Ukraine de l'Est et la crise en général eurent comme conséquence le renforcement de la polarisation de l'électorat, la majorité des russophones votant pour le parti russophone, le Centre de l'Harmonie⁸¹³. Au final, le Centre de l'Harmonie arriva en tête avec 24 sièges sur 100 au Saema, le Parlement letton, devant trois partis de centre droit, Unité (Vienotiba), Union des Verts et des paysans (ZZS) et l'Alliance nationale, en perdant cependant 7 sièges par rapport au précédent scrutin législatif du 17 septembre 2011⁸¹⁴.

La crise ukrainienne a poussé les élites baltes à refaire ce qu'elles avaient déjà connu durant le conflit russo-géorgien (août 2008) : présenter les événements comme pouvant fragiliser et déstabiliser les pays limitrophes de la Russie. Comme lors de la « Révolution orange », du conflit russo-géorgien ou de la crise ukrainienne (2014), quelques élites baltes ont cherché à jouer un rôle dans le règlement de la situation. Cependant, en tenant compte d'une différence essentielle : au cours de cette crise, l'UE et l'OTAN avaient également changé de rhétorique envers la Russie.

⁸¹³ « Poussée du parti russophone en vue des législatives lettones », par Marielle Vitureau, RFI (4/10/2014)

⁸¹⁴ « Législatives en Lettonie : le parti russophone, en recul, arrive juste devant Unité mais la coalition sortante reste majoritaire » par Corinne Deloy, Observation des élections en Europe, (04/10/2014). <http://www.robert-schuman.eu/fr/doc/oee/oee-1542-fr.pdf>

Conclusion du Chapitre III

Ce chapitre a éclairé les logiques dans lesquelles cette solidarité envers l'Est de l'Europe s'inscrit. En tant que solidarité politique à court terme, elle répond aussi bien aux logiques constructivistes qu'aux raisons rationalistes. Dans le contexte de l'élargissement, cette solidarité semble correspondre à la recherche des pays baltes de partager des normes et valeurs dites européennes pour contribuer au rapprochement des pays du voisinage est-européens avec les structures européennes (occidentales au sens plus large). Cela leur ouvre la possibilité de participer activement aux politiques européennes (PEV). En se promouvant comme « médiateurs » (surtout la Lituanie) ou « avocats » entre l'Ouest et l'Est, cette politique est censée en outre leur conférer une place particulière au sein des institutions européennes.

Par ailleurs, nous pouvons clairement observer dans ce « nouveau » rapprochement des éléments historiques beaucoup plus idéologisés. En tant que « solidarité historique », cet engagement des Estoniens, Lettons et Lituanais, ardents promoteurs « d'eupéanisation » et de « démocratisation de l'Ukraine, la Géorgie ou la Moldavie, correspond donc aussi à la volonté des trois Baltes d'influencer les processus politiques (et géopolitiques) dans l'espace postsoviétique où la Russie demeure un acteur important.

Pour jouer de son influence, la classe politique balte emploie un certain nombre d'instruments politiques et de pression (*lobbying*, déclarations ou propositions politiques) pour faire avancer le « dossier » est-européen au sein des institutions européennes et euroatlantiques. Elle s'implique aussi bien dans des alliances régionales comme le *GUAM*, *The New Friends of Georgia Groupe of Countries*, que dans le cadre des groupes informels de travail réunissant des pays comme la Pologne ou la Suède au sein des institutions européennes. Si le lobbying balte au sein des instances européennes a produit certains résultats (l'inclusion du Sud-Caucase à la PEV par exemple), leur participation dans un certain nombre d'alliances régionales est plus difficilement qualifiable. L'activité de ces réseaux consiste le plus souvent à produire des déclarations politiques entre chefs d'États réunis sous un même but politique (sur l'élargissement de l'OTAN à la Géorgie et à l'Ukraine au moment du Sommet de Bucarest, 2008 par exemple). Or, ces alliances, actives surtout au moment des crises politiques, semblent la plupart du temps demeurer une coquille vide après leur création...

Quant à l'élite politique, nous avons tenu à montrer, en établissant une typologie de celle-ci, que le paysage politique des États baltes est globalement pluriel, avec une plus grande stabilité pour les ministres des Affaires étrangères en Estonie qu'en Lettonie et

Lituanie pour la période 2005-2013. Au sein de ces différentes formations politiques, nous avons toutefois identifié une droite-centriste ou conservatrice, qui apparaît comme plus active et réactive à l'égard des enjeux régionaux de l'espace postsoviétique : au Parlement européen, c'est surtout le cas des députés baltes du groupe du Parti Populaire européen (PPE), dont quelques anciens membres du mouvement indépendantiste balte (député lituanien, V.Landsbergis, député estonien, T.Kelam). Nous pouvons également souligner le rôle de quelques présidents (lituanien, D.Grybauskaitė, estonien, T.H.Ilves) qui, au moment des crises, ont cherché à peser sur la résolution des conflits pour faire pression sur les organisations internationales en dépassant parfois le discours « politiquement correct » pour qualifier l'action entreprise par la classe politique russe d'« agressive », voire même de « terroriste » si l'on se réfère au propos de la présidente lituanienne, Dalia Grybauskaitė en novembre 2014⁸¹⁵. Mis à part ces généralités, quelques différences peuvent aussi être soulevées par rapport à l'approche de chacun des trois États. Par exemple, si dans le cas de la Géorgie et de l'Ukraine, la position est généralement commune, la politique à l'égard du Belarus relève d'une démarche différente si l'on compare l'Estonie et la Lituanie. Cette dernière, du fait d'une proximité historique et géographique qui la lie à ce pays de l'Est, a toujours lutté contre la politique isolationniste de l'Union européenne à l'égard du Belarus.

Bien que des différences existent dans l'approche des trois États baltes entre eux, nous avons aussi cherché à démontrer qu'au sein même d'un de ces pays, cette solidarité peut s'exprimer de manière plus ou moins politisée et fermement. En nous fondant sur l'exemple d'un pays comme l'Estonie, nous avons identifié la formation politique de droite conservatrice (parti de l'Union Pro Patria et Respublica) comme étant la plus idéologisée et systématiquement anti-russe dans cette politique. Un certain nombre d'acteurs, issus de la même formation, ont notamment exercé des rôles, nous y reviendrons, auprès du gouvernement de M.Saakashvili en Géorgie. Si l'on met maintenant l'engagement pro-géorgien (2005-2012 surtout) de ce parti conservateur en perspective par rapport à leur politique au cours des années 1990, celui-ci se retrouvait au contraire en chef de file de ceux qui, en Estonie, étaient les moins intéressés à développer des relations avec les pays de la CEI. Or, il nous a paru important de distinguer cette classe politique par rapport à celle du

⁸¹⁵ Lors d'une visite de Jens Stoltenberg, Secrétaire Général de l'OTAN, dans les pays baltes le 21 novembre 2014, la présidente lituanienne a déclaré qu'un « pays qui dit à ses troupes de retirer leurs insignes militaires, qui déploie une armée et de lourds équipements sans signe de reconnaissance, un tel pays porte tous les signes d'un Etat terroriste » (Source : *Euronews*. <http://fr.euronews.com/2014/11/21/la-russie-porte-les-signes-d-un-etat-terroriste/>)

parti gouvernemental, les Réformistes (droite libérale et centriste), dont le ministre des Affaires étrangères Urmas Paet (2005-2014) semblait incarner une position beaucoup plus modérée et européenne en matière de politique étrangère estonienne à l'égard des pays de l'Est.

Enfin, si l'engagement des élites baltes envers les pays de l'espace postsoviétique demeure malgré tout politisé et, depuis le début de la crise russo-géorgienne, radicalisé, la mise en œuvre de cette solidarité à travers des projets concrets traduit une implication beaucoup plus pragmatique et concrète.

C'est en partie l'objet du chapitre IV.



Chapitre IV

Le « parrainage » balte à l'égard des pays d'Europe Orientale et le Caucase du Sud : exportation, transfert et diffusion de l'assistance technique

(...) S'il n'y a pas de prérequis culturel à la démocratie, il y a un prérequis politique : l'existence d'un projet national capable de se réapproprier le projet démocratique (Zaki Laidi « Un produit d'exportation ? »)

Après avoir conceptualisé et analysé les formes de solidarité balte, le présent chapitre s'intéressera au deuxième pilier de cette action de parrainage : la mise en pratique de ses expressions estonienne, lettone et lituanienne à l'égard de l'Europe Orientale et du Caucase du Sud, par la voie d'actions concrètes, de projets d'assistance bilatéraux et multilatéraux.

Le cas balte présente un objet d'étude intéressant pour un certain nombre de raisons. Il nous permet, en premier lieu, de tirer des parallèles entre l'assistance nordique vers les pays baltes et le style ou la méthode du modèle d'assistance balte. L'analyse des leçons que ces anciennes républiques soviétiques, des pays passés du statut d'« importateurs » à celui d'« exportateurs »⁸¹⁶ d'assistance européenne, tirent de leur propre processus de transition et d'europanisation, dans lequel l'Action nordique joua un rôle essentiel, nous paraît une étape fondamentale de notre recherche. Elle peut en effet nous permettre de mieux appréhender les conditions dans lesquelles les États baltes ont tenté, à leur tour, de transmettre ces normes de démocratie et de bonne gouvernance à d'autres pays issus de l'URSS. Il conviendra alors de comprendre si, et de quelle manière, le modèle nordique d'assistance sert de source d'inspiration pour les Baltes aujourd'hui.

Si l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie éprouvent un réel désir de partager leur savoir-faire et leur expérience (pour les raisons énoncées précédemment) avec les pays du Partenariat oriental, nous allons ici nous interroger sur les avantages qu'offrent les acteurs baltes et leurs

⁸¹⁶Kasekamp Andres, Pääbo Heiko (eds.), "Promoting Democratic Values in the Enlarging Europe: The Changing Role of the Baltic States from Importers to Exporters", *EuroCollege, Tartu University Press*, 2006 http://ec.ut.ee/conf06/files/konverents_inglisk.pdf

limites dans l'expertise internationale. Autrement dit, malgré leur bonne volonté, « l'offre » balte et le modèle de diffusion que ces récents importateurs d'aide internationale proposent sont-ils adaptés aux autres pays postsoviétiques ? Il semble en effet légitime de se demander si un modèle préétabli pour certains pays peut être transmissible en l'état à d'autres pays ? Enfin, il reste la question ultime d'interroger la volonté et la motivation des pays destinataires, comme la Géorgie, l'Ukraine ou le Belarus, à faire des progrès similaires à ceux parcourus par les Baltes, sans avoir l'espoir d'adhérer à l'UE et à l'OTAN, du moins à court et moyen terme ?

Cette étude sur l'action balte en direction de l'Est s'inscrit plus largement dans le cadre de différents travaux sur les exportations, diffusions et transferts internationaux de normes et d'assistance technique⁸¹⁷ (Voir l'Introduction générale : Grille de la Recherche). Afin d'analyser comment l'exportation de normes et d'expertise technique s'effectue dans le cadre d'un transfert international, et particulièrement balte, nous avons vu que les différents concepts et mécanismes développés dans le cadre des Policy Transfer Studies (PTS)⁸¹⁸ ainsi que le socle de connaissances sociologiques prises dans leur ensemble offrent tous des outils intéressants. Ces mécanismes nous permettent de comprendre les motivations (logiques tant rationalistes que constructivistes) qui poussent les acteurs émetteurs/donneurs à assister les pays partenaires, d'étudier le déroulement et le processus de la mise en place d'un transfert et d'identifier les acteurs transnationaux qui y participent. Ils offrent enfin la possibilité de définir le type et le contenu de ce qui est transféré et d'interroger la méthode de diffusion. Cependant, ce concept de transfert présente aussi, comme nous l'avons vu, un certain nombre de limites, comme celle d'être trop rationnelle ou de ne pas prendre suffisamment en compte le contexte local du pays récepteur (Introduction générale).

Dans notre cas, les experts baltes insistent beaucoup sur le phénomène de socialisation et sur les relations supposées être privilégiées⁸¹⁹ avec les acteurs des pays partenaires. Souvent, la diffusion de cette expertise, via la formation et les conseils, se réalise sans que le transfert de

⁸¹⁷ Cette étude se réalise suite à quelques publications, échanges et discussions que l'auteur a eus lors des conférences internationales (Varsovie, Grenoble, Tallinn) ainsi que dans le cadre du groupe de recherche « Transferts normatifs, politiques et institutionnels en RI et politique étrangère », sous la direction de Elsa Tulmets, au CERI depuis novembre 2012.

⁸¹⁸ DOLOWITZ Dolowitz David et March David "Learning from Abroad: The Role of Policy Transfer in Contemporary Policy-Making", in *Governance*, vol.13, n°1, 2000, pp.5-24; DELPEUCH Thierry, "Analyse des transferts internationaux de politiques publiques: un état de l'art", Questions de recherche / Research in Question, CERI/Science Po, 2008. www.ceri-sciences-po.org/publica/qdr27.pdf

⁸¹⁹ Lors des entretiens, les experts et autres agents engagés dans des projets de coopération ont souvent décrit une ambiance de confiance, de compréhension, de solidarité et de partenariat à niveau égal. Le fait d'avoir partagé un passé similaire avec leurs partenaires, de parler la même langue, ferait que les rapports entre émetteurs et récepteurs seraient moins hiérarchiques. Certains experts ont également mis en avant que la volonté d'apprendre venait de deux côtés.

ce savoir-faire du pays A ne résulte pour autant en sa reprise dans le système du pays B. Au travers de ces cas d'étude, nous verrons que les acteurs récepteurs sont généralement libres de reprendre ou non un modèle étranger et que l'adoption d'un modèle transféré (européen, nordique ou balte) est très souvent confrontée aux résistances qui relèvent du contexte d'un pays récepteur, d'où la nécessité de s'intéresser également aux instruments présents dans le système des pays récepteurs. En tenant compte de toutes ces limites des Policy Transfer Studies, nous avons choisi ici de ne pas nous focaliser sur les résultats et l'impact de l'action balte (difficilement mesurables selon nous) mais d'insister davantage sur la méthode et le processus de celle-ci.

Il nous semble pertinent également de recourir à une dimension historique et comparative en nous inspirant du concept de « l'histoire croisée »⁸²⁰. Cela nous permet de mettre en parallèle le contenu et la méthode de l'action nordique dans les années 1990 avec ceux de la politique des pays baltes en direction de l'Est depuis 2004. La comparaison de ces deux expériences d'assistance tient ainsi compte des instruments mobilisés pour les pays baltes pendant les années 1990 par rapport à ceux employés pour les autres pays postsoviétiques au cours des années 2000 : elle permet de relativiser l'action balte et de relever ses limites. En suivant cette logique d'histoire croisée, nous nous demanderons également si l'action balte envers l'Est ne constitue pas une nouvelle version de ce « parrainage » nordique dont les Baltes se seraient inspirés en adoptant la méthode et les pratiques nordiques. N'assistons-nous pas alors à l'existence d'un transfert de « deuxième main », qui serait réutilisé et adapté par les Baltes pour leur propre action⁸²¹ ?

Pour mener cette recherche sur la mise en pratique de la solidarité balte, nous avons utilisé plusieurs types de sources : les entretiens avec différents protagonistes baltes (responsables politiques, experts nationaux, chercheurs, journalistes, ONG...)⁸²² impliqués dans la politique et des projets de coopération au développement de l'Est constituent une source de première main. Leurs témoignages sont un objet d'étude intéressant aussi parce qu'ils permettent de comprendre l'autoréflexion des acteurs, leur positionnement sur leur propre rôle, les zones d'ombres de leur pays en tant que modèle, les contraintes venant du contexte du pays récepteurs⁸²³. Nous avons également utilisé un certain nombre de sources

⁸²⁰ Werner Michael et Zimmermann Bénédicte, « Penser l'histoire croisée : entre empirie et réflexivité », *Annales* (1), p. 7-36, 2003.

⁸²¹ KESA Katerina, « Le partage de l'expérience balte envers les pays du voisinage oriental de l'Union européenne », in revue Politique européenne, éd. L'Harmattan, n°46, février 2015, pp.60-90.

⁸²² Les entretiens ont été menés à Tallinn, Riga, Vilnius, Paris, Bruxelles, Tbilissi

⁸²³ Bien que nous ayons conscience qu'une telle source d'information n'est pas impartiale et peut être délicate à traiter, le positionnement et la réflexion des acteurs sur leur propre travail (les conditions de la mise en œuvre,

officielles, dont les statistiques de l'OCDE, les documents des ministères des Affaires étrangère estonien, letton et lituanien⁸²⁴ : la liste des projets d'aide au développement, les documents de cadre de la politique de coopération et de développement, les documents de base des relations bilatérales...

Ce chapitre s'efforcera dans un premier temps de définir le cadre général de l'action d'aide et de coopération estonienne, lettone et lituanienne envers l'Est, pour interroger notamment le statut des États baltes en tant que nouveaux « exportateurs » d'assistance et d'expertise internationale. Ce sous-chapitre se penchera ensuite sur l'analyse de contenu (tentative de typologie des projets) de ce qui est fait, du processus et de la méthode de mise en place d'une action. Nous avons cherché par ailleurs à voir si les thématiques et les contenus ont évolué en 10 ans depuis le début de cette politique, en relation notamment avec le contexte économique et politique changeant aussi bien dans les États baltes et l'espace européen plus généralement (le conflit russo-géorgien, la crise économique) que dans les pays du voisinage **(4.1)**.

Dans un deuxième temps, et afin de mieux comprendre les logiques mises en pratique dans le cadre du parrainage balte de l'Est et de dresser un tableau complet de celui-ci, ce chapitre se propose de se concentrer sur quelques cas d'étude plus en détail. Nous avons choisi de nous consacrer en priorité au cas de l'action balte (estonienne) envers la Géorgie afin de mieux percevoir le caractère des rapports qu'entretient un pays émetteur et pays récepteur dans le cadre de ce parrainage⁸²⁵. Il s'agira dans un premier temps d'observer comment les acteurs baltes ont influé la mise en place d'une mission européenne (EUJUST *Themis*) en Géorgie (2004-2005) (4.2.1). Dans un deuxième temps, nous nous pencherons sur les exemples des institutions comme lieux de formations et de transmission de savoir-faire baltes envers l'Est (4.2.2). Dans un troisième temps, il s'agira d'analyser comment les acteurs estoniens ont acquis le statut d'experts internationaux en menant des missions en Géorgie (4.2.3). Enfin, dans un quatrième temps, nous aborderons séparément la question du conseil dans les

les tâches réalisées...) ainsi que leur regard sur les acteurs récepteurs constituent toutefois un objet d'étude à ne pas négliger.

⁸²⁴ Les informations concernant les documents de base sur la politique de la coopération au développement et différents projets entrepris dans le cadre de celle-ci sont disponibles sur les sites Internet des ministères des Affaires étrangères estonien, letton et lituanien.

⁸²⁵ Nous devons également admettre que notre choix de privilégier l'expertise estonienne vient avant tout du fait qu'il nous a été plus facile d'avoir recours aux sources et aux experts estoniens (possibilité d'effectuer un plus long terrain en Estonie que dans les deux autres pays baltes, contacts plus facilement créés une fois sur place par le bouche à oreille). Malgré cela, il convient de mentionner que trouver des experts volontaires pour témoigner de leur mission réalisée n'était pas toujours aisé. Nous n'avons par exemple pas réussi à trouver la trace des deux experts estoniens ayant été envoyés pour conseiller la réforme des prisons en Géorgie (l'une d'entre elle ayant quitté ses fonctions). Par conséquent, le choix de nos cas d'étude est limité par rapport à ceux dont les acteurs ont bien voulu partager avec nous leur expérience.

questions stratégiques. Outre la simple assistance technique, il s'agit ici d'actions visant à transmettre un modèle économique et d'aider à la communication, à soigner l'image du gouvernement d'un autre pays (en l'occurrence, la Géorgie) (4.2.4). Ces cas d'étude serviront d'appui afin de mettre en lumière le processus de mise en place d'un transfert international, son contenu, la méthode utilisée, l'interaction entre les différents acteurs. Ils nous permettent également de relativiser l'action balte et de pointer les quelques limites auxquelles celle-ci est confrontée dans un pays en voie de transition et de démocratisation comme la Géorgie (4.2).

4.1 L'assistance technique et la coopération estonienne, lettone et lituanienne au développement envers l'Europe de l'Est : cadre, le parcours, l'évolution, particularités...

4.1.1 Les États baltes : nouveaux arrivants parmi les acteurs du développement et de la coopération internationale ?

Les premières étapes vers la mise en place d'une politique d'aide au développement

À la différence des pays d'Europe centrale et orientale (PECO) – qui étaient formellement souverains et disposaient de représentations diplomatiques durant la Guerre froide –, les trois États baltes, du fait de la centralisation de la gestion de la répartition des ressources au niveau fédéral au sein de l'URSS⁸²⁶, ne disposaient d'aucune expérience en tant que donneur en tant que Républiques soviétiques. Pour être en position de devenir des pays donateurs, l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie ont ainsi dû construire leurs politiques de coopération et de développement à partir de rien⁸²⁷. Par conséquent, cet effort les a contraints à opérer des

⁸²⁶ GRIMM S., HUMPHREY J., *European Development Cooperation to 2020 : Challenges by New Actors in International Development*, EDC 2010, Working Paper n°4, p.12, in DELCOUR Laure, « Lithuania's Hybrid Development Cooperation Policy : Between Adaptation to Europeanisation and Projection of the Transition Experience », in Ondřej Horký, Simon Lightfoot (eds.), *Beyond Europeanization : A critical review of a decade of development policies of the « new » Europe*, éd.Palgrave, Londres, à paraître.

⁸²⁷ DELCOUR Laure, « Lithuania's Hybrid Development Cooperation Policy : Between Adaptation to Europeanisation and Projection of the Transition Experience », in Ondřej Horký, Simon Lightfoot (eds.), *Beyond Europeanization : A Critical Review of a Decade of Development Policies of the « New » Europe*, éd.Palgrave, Londres, à paraître.

transformations plus importantes qu'ailleurs, et cela dans un laps de temps très court. Néanmoins, comme les autres PECO, les États baltes ont lancé leurs programmes de coopération au développement dans le cadre du processus d'intégration à l'Union européenne. Cette démarche répondait donc clairement à un engagement attendu de tous les pays candidats à cette organisation.

Des trois États baltes, l'Estonie fut la première à devenir donneur d'assistance au développement, en créant en 1998 dans le budget d'Etat un fonds spécifique⁸²⁸, délivré sous forme d'aide d'urgence aux régions d'Europe de l'Est touchées par l'inondation, et en offrant ses premières donations volontaires à l'UNICEF et au Comité internationale de la Croix-Rouge (ICRC)⁸²⁹. La Lettonie accéda au statut de pays donneur en 1999 alors qu'il lançait ses premiers projets *ad hoc* en matière de la coopération au développement⁸³⁰. C'est seulement en 2002 que la Lituanie créa une division spéciale destinée à l'assistance technique au sein du MAE, en posant ainsi les bases institutionnelles d'une formulation d'une future politique de développement⁸³¹.

Le cadre officiel : Estonie, Lettonie, Lituanie

Dès lors, les politiques et stratégies en matière de coopération et de développement étaient, d'après les sources officielles, conçues sur la base des normes de l'Union européenne.

En Estonie, les objectifs de la politique de coopération au développement furent définis dans le document cadre « Principes de la coopération au développement », approuvé par le Parlement estonien en janvier 2003. Il s'agissait d'un document révisé par rapport à celui défini pour les années 1999-2000. Ce dernier stipulait que l'Estonie devait continuer à soutenir les pays et régions aspirant au développement économique et social cohérent⁸³² et que le budget pour la coopération au développement allait désormais être alloué par le

⁸²⁸ « Estonia's humanitarian aid and development cooperation projects in 1998 », Site du Ministère des Affaires étrangères (MAE) estonien : http://www.vm.ee/et/kat_425/3220.html Vérifier le lien!

ANDRESPOK Evelin, KASEKAMP I.Andres, « Development Cooperation of the Baltic States: A Comparison of the Trajectories of Three New Donor Countries », in Ondřej Horký, Simon Lightfoot (eds.), Special Issue : *From Aid Recipients to Aid Donors ? Development Policies of Central and Eastern European States*, Perspectives on European Politics and Society, vol.13, n°1, avril 2012, p. 118.

⁸²⁹ KUUSIK RIINA, « Estonia's Development Cooperation : Power, Prestige and Practice of a New Donor », in Andres Kasekamp (ed.), *Estonian Foreign Policy Yearbook*, Estonian Foreign Policy Institute, Tallinn, 2006, p.51.

⁸³⁰ « Development cooperation in Latvia. Country study », TRIALOG, 2008. http://www.trialog.or.at/images/doku/lv_countrystudy_final_jan2008.pdf in Andrespok, Kasekamp, 2012, p. 118.

⁸³¹ DELCOUR Laure, à paraître, *op.cit.*

⁸³² « Overview of Estonian Cooperation and Development », MAE estonien. <http://vm.ee/en/overview-estonian-development-cooperation>

ministère des Affaires étrangères (MAE). En 2006, face aux critiques des experts estoniens au développement qui reprochaient à cette politique de manquer de stratégie à long terme et de débat ouvert et constructif sur le sujet⁸³³, un nouveau document, intitulé « Plan du développement de la coopération au développement et d'aide humanitaire estonien 2006-2010 » fut adopté en mai 2006. Celui-ci définit six secteurs prioritaires et détermina 4 pays - la Géorgie, l'Ukraine, la Moldavie et l'Afghanistan – comme partenaires prioritaires. Un troisième document adopté en 2011 pour la période 2011-2015, inclut des changements mineurs en rajoutant notamment l'Arménie, l'Azerbaïdjan et le Belarus dans la liste des pays prioritaires⁸³⁴. D'après le MAE estonien, le choix des États partenaires prioritaires doit se faire sur les critères suivants : les pays pour lesquels « l'expérience estonienne pourrait être une plus-value », ceux qui « sont prêts à développer une société basée sur la démocratie et les droits de l'homme⁸³⁵ ». Les domaines d'aide : la croissance économique durable, l'éducation, la santé, le gouvernement et la société civile. Il s'agit en général de petits projets d'assistance technique⁸³⁶.

La Lettonie adopta en 2005 « Les principes de bases de la politique de développement 2006-2010 ». Ce document visait à prendre en compte « le rôle croissant de la Lettonie dans la résolution des problèmes globaux en accord avec les instructions de la politique étrangère » de ce pays qui étaient fixées dès 2005. L'objectif de ce programme était de « renforcer son rôle » au niveau international » en tant que « nouveau donneur »⁸³⁷. En dépit de cette volonté de miser sur le développement international, le gouvernement letton considéra en 2006 que son pays ne pouvait pas encore se prétendre un véritable donneur du fait de son niveau « encore insuffisant » de richesse. Par conséquent, l'élite lettone considéra que, pour accéder au statut de pays donneur à part entière⁸³⁸ il fallait procéder graduellement. Une nouvelle

⁸³³ KUUSIK Riina, « Estonia's Development Cooperation : Power, Prestige and Practice of a New Donor », in Andres Kasekamp (ed.) *Estonian foreign policy yearbook 2006.*, Estonian Foreign Policy Institute, Tallinn, p.51.

⁸³⁴ ANDRESPOK Evelin, KASEKAMP I.Andres, « Development Cooperation of the Baltic States : A Comparison of the Trajectories of Three New Donor Countries », in Ondřej Horký, Simon Lightfoot (eds.), Special Issue : *From Aid Recipients to Aid Donors ? Development Policies of Central and Eastern European States*, Perspectives on European Politics and Society, vol.13, n°1, avril 2012, p. 120.

⁸³⁵ « Eesti arengukoostöö ja humanitaarabi arengukava 2011-2015 » (en français : *Le projet de développement de la coopération au développement et l'aide humanitaire estonienne 2011-2015*), MAE estonien, p.4. https://valitsus.ee/sites/default/files/content-editors/arengukavad/eesti_arengukoostoo_ja_humanitaarabi_arengukava_2011-2015.pdf

⁸³⁶ « Trends and Profiles of Other Providers' Development Co-Operation », in Development Co-operation Report, OCDE 2014, p. 383.

⁸³⁷ « Basic Documents ».Ministère des Affaires étrangères letton.<http://www.mfa.gov.lv/en/policy/DevelopmentCo-operation/BasicDocuments/>

⁸³⁸ KÄLE Maija, *The European Union and Development aid : A case study of the Republic of Latvia.*, Mémoire de Master (non publié), Albert-Ludwigs-Universität Freiburg (Germany) and the University of KwaZulu-Natal, Durban (South Africa), *Website of the Latvian public policy portal "Politika.lv"* , p.45, in E.Andrespok, A.Kasekamp, 2012, p.120.

stratégie pour la coopération au développement pour 2011-2015⁸³⁹ fixa comme objectif de « miser sur le rôle de la Lettonie en tant que donneur au niveau bilatéral », promouvoir le « soutien et la conscience publique envers cet engagement international » et atteindre les « objectifs de développement et la mise en application des obligations internationales ». La Lettonie fit le choix de développer son d'assistance envers la Moldavie, la Géorgie, l'Ukraine et le Belarus ainsi que l'Afghanistan.

En Lituanie, une conception préliminaire de la « Politique de coopération au développement lituanien pour la période 2003-2005 » fut préparée par la Division de l'Assistance technique du MAE et approuvée par le gouvernement en 2003. En dépit de ce document, la coopération au développement de ce pays demeurait embryonnaire avec des ressources humaines et financières limitées et un cadre de travail basique⁸⁴⁰. L'adhésion à l'UE fut le tournant qui permit de renforcer aussi bien le cadre de la politique que les capacités dédiées à la coopération au développement⁸⁴¹. Dans les années suivant l'intégration à l'UE, le Département de la coopération et de la promotion de la démocratie au sein du MAE lituanien devint une institution clé chargée du développement. Elle s'est progressivement renforcée en termes de capacités ainsi que de personnel (de 4 à 13 personnes engagées en 2007)⁸⁴². En juin 2006, le gouvernement lituanien approuva un nouveau document intitulé « Directives de la politique de coopération lituanienne au développement pour 2006-2010 » qui définissait les objectifs, principes, priorités et engagements financiers majeurs de cette politique ainsi que les pays partenaires : la Moldavie, la Géorgie, l'Ukraine, le Belarus, l'Azerbaïdjan, l'Afghanistan, la Russie et le Turkménistan.

Il est intéressant de constater l'importance quantitative de projets menés et les coûts alloués par la Lituanie envers l'Afghanistan (36), le Belarus (29) ou la Géorgie (22) par rapport surtout aux deux autres pays du Caucase du Sud l'Arménie (4) et l'Azerbaïdjan (3), pourtant intégrés, eux-aussi, dans la Politique européenne de voisinage. (Tableau n°7 « La répartition des projets de la coopération au développement par pays partenaires en Lituanie en 2008 ».)

⁸³⁹ « Latvian Development Cooperation Strategie 2011-2015 ». Ministère des Affaires étrangères letton. http://www.mfa.gov.lv/development%20cooperation%20strategy%202011-2015_eng.pdf (consulté le 2 décembre 2014).

⁸⁴⁰ Avant l'adhésion, seules 4 personnes travaillaient en Lituanie dans la division de l'Assistance technique, avec un budget de 2 millions d'Euros en 2001. Il y avait en outre peu de compréhension de ce qu'impliquait réellement la coopération au développement (source : L.Delcour, *op.cit.*)

⁸⁴¹ DELCOUR Laure, *op.cit.*, à paraître.

⁸⁴² *Ibid.*

Tableau n°7 La répartition des projets de la coopération au développement par pays partenaires en Lituanie en 2008⁸⁴³.

Pays partenaire	Nombre de projets	Budget	% de la totalité de l'allocation financière
Afghanistan	36	4.041.281 Lt	38,6%
Belarus	29	1.905.824 Lt	19%
Géorgie	22	1.032.723 Lt	10%
Ukraine	13	546.707 Lt	5%
Moldova/Moldavie	11	455.556 Lt	4%
Russie	17	342.173 Lt	3%
Arménie	4	123.623 Lt	1%
Azerbaïdjan	3	105.187 Lt	1%
Turkménistan	1	29.467 Lt	0,3%

Nous pouvons tirer un constat plus général sur les trois pays baltes et affirmer qu'ils sont tous impliqués de manière très inégale dans les pays du Caucase du Sud, misant surtout sur l'un d'eux, la Géorgie, alors qu'ils avaient fait d'importantes actions de lobbying pour que l'UE intègre l'ensemble du Caucase du Sud dans sa politique de voisinage. Si l'Arménie et l'Azerbaïdjan figurent bien parmi la liste des pays partenaires prioritaires pour la Lituanie, nous avons observé que l'Estonie n'a rajouté ces deux États à sa politique de développement qu'en 2011. Quant à la Lettonie, elle n'avait pas inscrit l'Arménie et l'Azerbaïdjan, dont les gouvernements entretiennent des rapports distants avec les institutions européennes, comme pays partenaires prioritaires dans la stratégie de 2011-2015.

Les acteurs engagés et la coordination

En se penchant sur la façon dont les projets d'assistance sont organisés dans les trois pays baltes, on remarque que les bureaux de développement et de coopération au ministère des Affaires étrangères à Tallinn, Riga et Vilnius sont les instances chargées de chapeauter et de coordonner l'ensemble de cette politique de développement et de coopération et les projets afférents. Le MAE est également responsable de la formulation de la politique de coopération et de développement. En dehors de cette institution clé, d'autres ministères (Economie, Finance, Défense...) ainsi que les gouvernements locaux, universités et experts (privés ou publics) des États baltes ou des pays partenaires participent également directement dans le processus de transfert de savoir-faire ou d'aide aux réformes.

Néanmoins, depuis un certain nombre d'années déjà, des groupes de la société civile participent de plus en plus activement à la réalisation de projets d'aide à la transition. En

⁸⁴³ Les données pour les projets lituaniens en matière de la coopération au développement pour l'année 2008.

observant l'évolution des acteurs engagés, on constate que le rôle des organisations non-gouvernementales (ONG) et du secteur privé s'est progressivement accru, et cela non seulement dans les États baltes, mais également dans les pays partenaires. Le cas de l'assistance lituanienne bilatérale envers l'Est montre ainsi une hausse du niveau de la participation des acteurs non-gouvernementaux des pays partenaires dans les projets. Ceux-ci passent de 2% en 2008 à 40% en 2011 (Tableau n°8 « L'Evolution de l'implication des acteurs dans la politique d'aide au développement en Lituanie : 2008, 2011 »)

Tableau n°8 :L'Evolution de l'implication des acteurs dans la politique d'aide au développement en Lituanie : 2008, 2011

	2008	2011
Le secteur non-gouvernemental lituanien	54%	42%
Le secteur non-gouvernemental dans les pays partenaires	2%	40%
Le secteur gouvernemental lituanien	17%	18%
Le secteur gouvernemental des pays partenaires	14%	10%
Le secteur privé lituanien		5%
Les organisations internationales	3%	1%
Les ONG internationales	10%	%

(Tableau : K.Kesa d'après les sources du site internet du ministère des Affaires lituanienne, consulté en décembre 2012.)

S'inspirant d'exemples européens, des plateformes nationales d'organisations non gouvernementales se sont également progressivement créées, telles la Plateforme lettone de la Coopération au développement (en letton : *Latvijas platforma attīstības sadarbībai*, LAPAS), la Table-Ronde estonienne pour la coopération au développement (en estonien : *Arengukoostöö ümarlaud*, AKÜ)⁸⁴⁴. De plus, ces deux organisations agissent régulièrement comme moyens de pression pour rappeler notamment à leurs gouvernements les engagements à tenir concernant le financement du secteur de l'aide au développement⁸⁴⁵. Les deux pays ont également développé dans le cadre de la *Soros Foundation Latvia* et *Open Estonian Foundation* un programme nommé « East-East Beyond Borders » dont l'objectif est de développer la coopération avec l'Europe de l'Est.

⁸⁴⁴ Andrespok, Kasekamp, 2012, p.126. AKÜ réunissait en avril 2013 27 organisations non-gouvernementales des secteurs allant des droits de l'homme, à l'environnement, ou à l'e-gouvernance...AKÜ est membre de Concord (un réseaux de plateformes européennes en plus de plus grandes d'ONG internationales, telles OXFAM) et de TRIALOG (projet réunissant tous les Etats d'Europe Centrale membres de l'UE (EU-13)).

⁸⁴⁵ Discussion avec une experte politique de la Plateforme des ONG estoniennes (AKÜ), dans les locaux de AKÜ à Tallinn, le 21 avril 2014.

En Lituanie, bien que les premiers pas vers la création d'une plateforme des organisations non-gouvernementales de développement (non-governmental development organisation platform, NGDO) aient déjà été entrepris en 2004, celle-ci ne devint opérationnelle qu'en mars 2007 étant données les difficultés rencontrées lors du processus d'enregistrement, en particulier la compétition entre les différentes initiatives⁸⁴⁶. L'actuel « Lithuanian Umbrella » comprend deux organisations différentes: la Plateforme nationale des ONG du développement, opérationnelle depuis 2007, et le « Lithuanian Development Education and Awareness Raising Network » (LITDEA), basé à Kaunas. Ensemble, ils englobent une trentaine d'ONG différentes. Néanmoins la « Lithuanian Umbrella » rencontre des défis importants qui entravent sa capacité à devenir un acteur d'influence plus globale dans ce secteur du développement. Son personnel et ses ressources financières sont limités limitant fortement l'engagement des ONG dans la coopération au développement⁸⁴⁷.

D'après Evelin Andrespok, une experte en développement de la Plateforme d'ONG estoniennes (AKÜ), si l'on se penche sur le fonctionnement de la politique de coopération au développement de l'Estonie, on note une forte similitude des pratiques connues dans les pays nordiques. Dans les deux autres États baltes, toujours selon la même experte, la vision du développement demeurerait en revanche encore relativement primitive. Pour preuve, la Lettonie a fixé comme l'un des objectifs de sa politique de développement la « *présentation de la culture et la langue lettones à l'étranger* », ce qui peut, d'après notre interlocuteur, difficilement être considérée comme un but dans une telle politique⁸⁴⁸.

Malgré ces critiques, les politiques d'assistance de ces trois pays ont également connu quelques évolutions positives. La politique estonienne serait en la matière devenue plus systémique d'année en année, affirme Evelin Andrespok. Un changement positif serait advenu par exemple avec l'introduction, en janvier 2010, par le gouvernement estonien, d'une nouvelle régulation sous l'auspice du MAE estonien et après consultations des partis politiques, ainsi que des acteurs de la société civile⁸⁴⁹. Si auparavant, les procédures d'application aux appels de projets financés par l'Etat étaient perçues comme ambiguës et

⁸⁴⁶ « Development Cooperation in Lithuania », TRIALOG, Bruxelles, 2007, p.14-16 ; E.Andrespok, A.Kasekamp, 2012, *op.cit.*, p.127, L.Delcour, *op.cit.*, à paraître

⁸⁴⁷ TRIALOG, Platform Information.Lithuania, http://www.trialog.or.at/images/doku/lt_poster_11_2012.pdf ; in Delcour Laure, *op.cit.*, à paraître

⁸⁴⁸ Cette experte estonienne tire sa conclusion d'après des discussions qu'elle a eues avec ses collègues lettons et lituaniens. Il s'agit d'une experte en développement de la Plateforme d'ONG estoniennes (AKÜ), entretien réalisé le 21 avril 2014, dans les locaux de AKÜ, à Tallinn.

⁸⁴⁹ Discussion avec une experte en développement, le 21 avril 2014, à Tallinn.

basées sur des décisions *ad hoc*⁸⁵⁰, les nouvelles mesures permettent désormais de clarifier les critères par lesquels les projets sont évalués et les subventions allouées aux candidats. Cela a non seulement permis de simplifier le processus de coopération au développement mais également de rendre l'évaluation plus transparente pour les candidats⁸⁵¹. Le nouveau système semble avoir avant tout contribué à augmenter l'intérêt des divers acteurs dans ce secteur⁸⁵².

Le financement : l'Aide publique au développement (APD) dans les pays baltes

Bien que d'après la décision du Conseil des ministres de l'UE du 25 mai 2005, les États baltes et les autres « nouveaux » membres de l'UE s'engageaient à dépenser 0,33% de leur Revenu National Brut (RNB) en aide publique au développement (APD) d'ici 2015, ces promesses furent progressivement revues à la baisse, notamment à cause de la crise économique qui survint en 2008. Même si les trois pays remplissent difficilement leurs engagements pris en matière de budget pour le développement, c'est en Lettonie⁸⁵³ que la crise économique a eu les conséquences les plus importantes sur celui-ci. L'aide publique au développement est ainsi tombée de 0,8% en 2009 à 0,6% du RNB de Lettonie en 2010⁸⁵⁴.

En Estonie, cet objectif de 0,33% fut revu à la baisse par le plan stratégique (2011-2015), qui le fixa à 0,17% pour 2015⁸⁵⁵. En 2013, l'Estonie alloua 0,13%, la Lituanie 0,11%, la Lettonie 0,08% de leur Revenu National Brut (RNB)⁸⁵⁶ à l'aide publique au développement.

Si l'on compare l'engagement des États baltes (en fonction de la RNB) à l'échelle européenne, l'Estonie (0,13%) partage les 16-18^{èmes} places avec la Grèce et la Slovénie, juste devant la Lituanie et la République Tchèque (0,11%) à la 19-20^{èmes} places. La Lettonie est quant à elle avant-dernière avec la Croatie (membre depuis 1^{er} juillet 2013), aux 26-

⁸⁵⁰ Il n'y avait pas de règles claires établies sur les conditions à remplir pour être éligible au financement de la part de l'Etat.

⁸⁵¹ Interview avec une experte politique de la Plateforme des ONG estoniennes (AKÜ), 21 avril 2014, au bureau de AKÜ, Tallinn.

⁸⁵² ANDRESPOK Evelin, KASEKAMP Andres, 2012, *op.cit.*, p. 122.

⁸⁵³ Pour une étude détaillée de l'évolution de la situation économique et sociale en Lettonie, voir « La Situation économique et sociale dans les pays baltes : la Lettonie », Etude de la Comité économique et sociale européenne, 2013. <http://www.eesc.europa.eu/resources/docs/qe-30-12-151-fr-c.pdf>

⁸⁵⁴ « Development Co-Operatio Projects (Bilateral Budget Line of MFA of Latvia) », MAE Letton. <http://www.mfa.gov.lv/en/policy/DevelopmentCo-operation/finance/>

⁸⁵⁵ ANDRESPOK Evelin, KASEKAMP Andres, 2012, *op.cit.*, p. 120.

⁸⁵⁶ Statistiques AidWatch 2014.

27^{èmes} places avec seulement 0,08% de son revenu à la coopération au développement. (Voir le Tableau nr 9)

Tableau n°9 L'aide publique au développement en pourcentage du Revenu National Brut, RNB

	États membres de l'UE	L'aide totale en % RNB
1.	Suède	1,02
2.	Luxembourg	1,00
3.	Danemark	0,85
4.	Grande-Bretagne	0,72
5.	Pays-Bas	0,67
6.	Finlande	0,56
7.	Irlande	0,46
8.	Belgique	0,45
9.	France	0,41
10.	Allemagne	0,38
11.	Autriche	0,28
12.	Portugal	0,23
13.	Malte	0,20
14.	Italie	0,16
15.	Espagne	0,16
16.-18.	Estonie/Grèce/Slovénie	0,13
19.-20.	Lituanie/République Tchèque	0,11
21.-24	Pologne/Hongrie/Bulgarie/ Chypre	0,10
25.	République Slovaque	0,09
26.-27.	Lettonie/Croatie	0,08
28.	Roumanie	0,07

Tableau: K.Kesa avec les sources de CONCORD AIDWatch 2014 « AID Beyond 2015. Europe's Role in Financing and Implementing Sustainable Development Goals Post 2015. », 2014, p. 24.

En sommes réelles, la Lituanie et ses 38 millions d'Euros allouées au développement international en 2013 dépasse toutefois l'Estonie (23 millions) et la Lettonie (17,9 millions). Cet écart entre la Lituanie et l'Estonie s'explique tout naturellement par la différence du Revenu National Brut dans chacun de ces pays⁸⁵⁷. (Tableau n°10: l'Aide publique au développement en millions d'Euros).

Tableau n°10. L'aide publique au développement en millions d'Euros

	États membres de l'UE	L'aide totale en millions d'Euros
1.	Grande-Bretagne	134 68,3
2.	Allemagne	105 89,6
3.	France	85 68,4
4.	Suède	43 92,1
5.	Pays-Bas	40 93,9
6.	Italie	24 49,9
7.	Danemark	22 05,7

⁸⁵⁷En 2013, le RNB lituanien était de 44 060 215 150 dollars américains, contre 23 435 852 390 dollars américains pour l'Estonie. (Source : La Banque Mondiale : « GNI, Atlas Method (current US\$) ». <http://data.worldbank.org/indicator/NY.GNP.ATLS.CD> (consultée le 18 décembre 2014).

8.	Belgique	17 18,3
9.	Espagne	16 56
10.	Finlande	10 81,1
11.	Autriche	8 82,5
12.	Irlande	6 19,1
13.	Portugal	3 64,6
14.	Pologne	3 54,4
15.	Luxembourg	324,4
16.	Grèce	229,7
17.	République Tchèque	158,8
18.	Roumanie	100,9
19.	Hongrie	90,7
20.	République Slovaque	64,3
21.	Slovénie	45,4
22.	Lituanie	38
23.	Bulgarie	37,4
24.	Croatie	33,6
25.	Estonie	23
26.	Lettonie	17,9
27.	Chypre	16,4
28.	Malte	13,8

Tableau: K.Kesa d'après les sources de CONCORD AIDWatch 2014 « AID Beyond 2015. Europe's Role in Financing and Implementing Sustainable Development Goals Post 2015. », 2014, p. 24.

Dans les trois pays, l'aide multilatérale constitue la majeure partie de la totalité de l'aide accordée : en Estonie, l'aide multilatérale couvre 75% des contributions estoniennes pour l'aide publique au développement (APD). En 2010, 55% de l'ADP estonienne fut versée à la Commission européenne, ce qui représentait 73% de la totalité de l'assistance multilatérale estonienne. L'aide multilatérale constitue près de 94%⁸⁵⁸ et 80% de l'aide totale véhiculée pour la Lettonie et la Lituanie, respectivement. Des tendances relativement similaires apparaissent dans les « nouveaux » pays de l'UE (OECD 2009, p.3)⁸⁵⁹. Outre la Commission européenne (EUROPEAID), l'aide multilatérale est véhiculée par l'agence de développement des Nations Unies (UNDP), l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), l'Association internationale de développement (IDA) de la Banque mondiale ainsi que par des ONG⁸⁶⁰. L'ADP dépensée pour l'aide bilatérale est quant à elle mise en œuvre sous forme de projets d'assistance (techniques pour la plupart) à petite échelle et reste très peu importante.

⁸⁵⁸ « Trends and Profiles of Other Providers' Development Co-Operation, Latvia », in Development Co-operation Report, OCDE 2014, p. 385.

⁸⁵⁹ ANDRESPOK Evelin, KASEKAMP Andres, « Development Cooperation of the Baltic States: A Comparison of the Trajectories of Three New Donor Countries », in Horky Ondrej, Lightfoot Simon (eds.) *Perspectives on European Politics and Society*, Routledge, Taylor and Francis Group, Oxfordshire, vol.13, n°1, avril 2012, p.121.

⁸⁶⁰ « Trends and Profiles of Other Providers' Development Co-Operation, Estonia », in Development Co-operation Report, OCDE 2014, p. 383 ; MADE Vahur, « The Eastern Partnership in Estonia's Foreign Policy », in Elsa Tulmets (ed.) *Identities and Solidarity in Foreign Policy: East Central Europe and the Eastern Neighbourhood*, Institute of International Relations, Prague 2012, p 87.

Dans les trois pays, l'essentiel du budget vient de l'Etat. Le ministère des Affaires étrangères, est chargé de le répartir entre les acteurs et institutions impliqués dans l'action de la coopération et de développement. Les donations privées demeurent cependant encore très peu importantes. En Estonie, à l'exception de MTÜ Mondo, qui dispose d'un budget d'environ 20 000 Euros⁸⁶¹ collecté depuis des années, les autres ONG ont très peu de revenus pour couvrir les dépenses des projets et demeurent donc dépendantes du budget de l'Etat⁸⁶².

Enfin, nous observons que si les institutions publiques restent très impliquées dans la politique de développement et d'assistance envers les pays du Caucase du Sud et de l'Europe Orientale, la mission de transmission et de partage de l'expertise balte est principalement réalisée sur le plan individuel au niveau des conseillers spécialisés. Ces conseillers sont en effet au cœur de toute cette chaîne du processus de diffusion⁸⁶³. Une relation particulière, souvent basée sur la confiance et la bonne entente, permet de supposer que cela crée une véritable circulation des connaissances et une socialisation entre individus des deux côtés. Un certain nombre d'experts ont en effet fait part d'un réel échange lors de la mission avec les partenaires locaux, soulignant qu'ils avaient aussi beaucoup à apprendre de ces derniers, notamment dans la façon dont ces derniers doivent gérer les moyens limités dont ils disposent. En ce sens, nous pouvons dire que la diffusion d'apprentissage se fait dans les deux directions. Nous y reviendrons plus en détails dans l'étude des cas (4.2).

⁸⁶¹ http://mondo.org.ee/wp-content/uploads/2011/10/Mondo-Aruanne_2013_auditiga.pdf

⁸⁶² Discussion avec Evelin Andrespok, experte politique en développement de la Plateforme des ONG estoniennes (AKÜ), 21 avril 2014, dans les locaux de AKÜ, Tallinn.

⁸⁶³ NÕU Nele, *Learning in Development Cooperation : The Case of Estonia*, Mémoire de Master, Université Technologique de Tallinn, Faculté des Sciences Sociales, Institut d'administration publique, Tallinn, 2012, page 54.

4.1.2 L'assistance technique envers les pays d'Europe Orientale et Caucase du Sud : étude de la typologie, du processus, de la méthode, les acteurs

Mise en parallèle du contexte de l'action balte par rapport aux Nordiques

En poursuivant une approche comparatiste et historique, nous pouvons observer que le cas de l'assistance balte envers quelques pays postsoviétiques présente un certain nombre de similitudes avec celui des pays nordiques (Chapitre II). L'Estonie, la Lettonie et la Lituanie exercent un lobby important pour faciliter le rapprochement de pays comme la Géorgie ou la Moldavie avec l'UE. Les trois États baltes développent également une large variété de projets au niveau bilatéral pour les assister dans leurs réformes. Il est intéressant de noter que, depuis l'entrée des pays baltes dans l'UE, leurs relations avec les pays nordiques ont non seulement évolué pour passer d'un partenariat déséquilibré à un rapport entre partenaires égaux mais que dans le domaine de la politique de développement, de nombreux projets destinés à transférer des compétences envers l'Est sont aujourd'hui co-pilotés (ou co-financés) par un pays nordique et un pays balte. C'est notamment le cas du projet de réforme de la justice et de la prison en Géorgie (2006-2008), financé en grande partie par l'Agence de développement de l'Institut suédois(en anglais : *Swedish Institute of Development Agency(SIDA)*)⁸⁶⁴ (4.2.3). En effet, dans le cadre de ce projet, les mêmes experts estoniens qui avaient travaillé pour réformer le système pénitentiaire estonien quelques années auparavant furent de nouveau sollicités pour être mobilisés dans la réforme pénitentiaire en Géorgie. Ils ont été choisis par les Suédois et les Géorgiens parce qu'ils avaient encore fraîchement en mémoire les conseils dont ils avaient eux-mêmes bénéficié de la part des experts suédois pour la mise en place de la réforme, mais également parce qu'ils étaient supposés mieux comprendre le contexte géorgien⁸⁶⁵. Cet exemple illustre comment cette triple expérience des pays baltes — celle d'une ex-république soviétique, d'un récepteur d'aide, de réformateur — pourrait donner un

⁸⁶⁴ Rapport d'évaluation réalisé par *Swedish Institute for Legal Development (SILD)* à la demande de la *Swedish International Development Cooperation Agency (SIDA)* : Andrew Barclay, Claes Sandgren, « Development Co-Operation between Sweden and the Baltic States in the Field of Prison and Probation », *Sida Evaluation* 03/11, décembre 2002.

⁸⁶⁵ Interview avec un fonctionnaire estonien au ministère des Affaires étrangères estonien à Tallinn, 5 mai 2010.

avantage comparatif aux États baltes sur un certain nombre d'autres États membres de l'Union européenne.

Néanmoins, comparé aux pays nordiques qui disposent d'une longue tradition de solidarité internationale et ce, bien avant la fin de la Guerre froide, en particulier dans le Tiers monde où ils étaient très présents, la politique d'assistance des États baltes envers les pays du voisinage européen demeure, nous l'avons vu, une sorte de « laboratoire » dans le domaine du développement de la coopération internationale. C'est notamment ce qui ressort de l'analyse d'une large variété de petits projets à court terme développés séparément par chacun des pays baltes durant les quatre ou cinq premières années après leur entrée dans l'UE (2004-2008). En effet, la politique balte de développement est en grande partie basée sur des projets à petite échelle et manque encore dans la plupart des cas de stratégie nationale à long terme avec chacun de ses partenaires est-européens⁸⁶⁶. Avec le soutien de la Commission européenne, l'Estonie et la Lituanie ont toutefois fait des efforts depuis quelques années vers la signature des accords bilatéraux avec la Géorgie. Désormais, la coopération au développement de l'Estonie dispose d'un document qui définit la stratégie de son action envers la Géorgie (2012-2015)⁸⁶⁷ et la Moldavie (2014-2015)⁸⁶⁸. La visite du Premier ministre de Lituanie en Géorgie, le 26 janvier 2015, semblait devoir de nouvelles perspectives de coopération entre les deux pays.

Malgré ces quelques avancées, l'un des problèmes majeurs de l'action de parrainage et des projets de développement dans les États baltes tient à la quasi incapacité de tirer un bilan de la mise en place et du développement d'un projet. Il en va de même des enseignements à tirer des missions effectuées. En effet, même si les projets sont annoncés et peuvent, pour certains, avoir été bénéfiques, il est toutefois très difficile de connaître les détails de ce qui a été réalisés concrètement sur le terrain. Dans la majorité des cas, les experts eux-mêmes impliqués ne disposent pas d'un aperçu de la situation une fois l'expertise menée à sa fin⁸⁶⁹. Un expert estonien en coopération au développement nous a effectivement confirmé que, malgré quelques avancées positives entreprises par l'Estonie dans ce domaine, il n'y a pas de preuves ni de traces (écrites) pouvant justifier ces réalisations : « *C'est aujourd'hui un grand défaut dans le monde de la coopération estonienne au développement. Nous n'avons en*

⁸⁶⁶ ANDRESPOK Evelin, KASEKAMP Andres, 2012, *op.cit.*, p.122

⁸⁶⁷ La Coopération au développement estonien «Document stratégique national – Géorgie (2012-2015)» (en estonien : *Riiklik strateegiadokument – Gruusia 2012-2015*). <http://vm.ee/sites/default/files/content-editors/Gruusia%20AK%20maastrateegia.pdf>

⁸⁶⁸ La Coopération au développement estonien «Document stratégique national – Moldavie (2014-2015)» (en estonien : *Riiklik strateegiadokument – Moldova 2014-2015*). <http://vm.ee/sites/default/files/content-editors/Moldova%20maastrateegia%202014-2015.pdf>

⁸⁶⁹ Nous nous basons ici sur quelques entretiens réalisés entre 2010 et 2014 avec les acteurs estoniens, à Tallinn.

*réalité pas d'évaluations qualitatives de l'impact ou des résultats.*⁸⁷⁰ » Cela concernerait non seulement l'Etat qui finance tous ces projets mais également tous les autres acteurs non-étatiques qui réalisent des missions de ce type. Quelques-uns de nos interlocuteurs ayant travaillé comme conseillers pour des réformes en Géorgie relatent qu'il leur était difficile de maintenir des contacts créés, car le personnel qui avait été formé sur place avait changé d'affectation. Pour d'autres, le non-suivi relevait d'une posture délibérée afin de ne pas intervenir dans les affaires intérieures de leurs pays⁸⁷¹. En Géorgie, les nouvelles autorités issues de la Révolution des Roses avaient la volonté de faire table rase des anciens fonctionnaires. En conséquence, à chaque fois, il fallait reprendre à zéro les mêmes processus. Cette constatation ressort de notre entretien avec un diplomate européen d'origine estonienne, Kaupo Känd, mais aussi d'autres experts estoniens ayant formé leurs homologues géorgiens. Ils ont tous soulevé le problème de la trop grande rotation des cadres dans les administrations géorgiennes, perçu comme un frein à l'aboutissement des réformes⁸⁷².

D'autres différences primordiales par rapport aux pays nordiques sont à souligner, celle de l'importance de l'aide financière qui allait de pair avec les projets nordiques au niveau bilatéral, par exemple, ou le manque de moyens financiers dans le cas du parrainage des pays baltes. Le fait que dans les pays nordiques le niveau de vie est beaucoup plus élevé, mais aussi une tradition déjà ancienne d'aide au développement, sont des facteurs non négligeables : engagement et la solidarité internationale de ces États est plus facilement acceptée par leurs habitants. Dans les pays baltes, les citoyens sont très réservés à l'égard de l'aide étatique au développement : «*nous avons-nous-même beaucoup de pauvres*⁸⁷³», serait l'un des arguments les plus répandus en Estonie⁸⁷⁴.

Enfin, si l'on compare le cas du transfert balte avec celui du transfert nordique, on observe un réel manque d'incitations et l'absence de moyens financiers pour faire pression sur les pays du voisinage oriental de l'UE dans le but d'appliquer les conseils des Baltes. Cependant, il faut avoir à l'esprit que cette action d'assistance ne poursuit pas non plus la même finalité : l'adhésion à l'UE des États baltes.

⁸⁷⁰ Discussion avec une experte en développement dans les locaux de la Plateforme estonienne des ONG (AKÜ), à Tallinn le 21 avril 2014.

⁸⁷¹ Interviews réalisées à Tallinn et à Tbilissi avec des experts estoniens en 2010, 2012, 2014.

⁸⁷² Interview avec un diplomate européen familier avec la situation en Géorgie et l'activité des experts estoniens, par téléphone (Paris-Tbilissi), le 8 décembre 2014.

⁸⁷³ Discussion avec l'une des expertes en développement, dans les locaux de la Plateforme estonienne des ONG (AKÜ), à Tallinn le 21 avril 2014.

⁸⁷⁴ Rapport de l'Eurobaromètre (n° 405). « L'Aide au développement de l'UE et les objectifs du Millénaire pour le développement », publié en novembre 2013. Etude réalisée par TNS Opinion and Social à la demande de la Commission européenne, Direction générale Développement et Coopération – EuropeAid. http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/ebs/ebs_405_fr.pdf

Ces différences ; structurelles notamment mises à part, nous pouvons constater que si l'on s'attache à étudier le contenu de ce qui est transféré ou les acteurs qui y sont engagés, le cas des transferts États baltes – pays de l'Est (à partir de 2004) peut se rapprocher de celui des pays nordiques - pays baltes (1990-2004) sous bien des aspects. Il semble y avoir, nous le verrons dans les cas d'étude, chez certains experts estoniens du moins, la volonté claire de s'inspirer des pratiques nordiques⁸⁷⁵.

Le contenu de l'assistance technique : une évolution ?

En ce qui concerne les domaines d'action, les États baltes ont développé un certain nombre de « créneaux » (*niche areas*) d'assistance pour soutenir, avant tout sur le plan bilatéral, la mise en place des réformes dans les pays du voisinage oriental. Ces derniers vont de l'expertise pour ajuster les standards législatifs, à la formation des policiers, aux plans de défense ou au soutien à la réforme du service de garde-frontière en Géorgie et ailleurs⁸⁷⁶. La sélection du contenu et des secteurs prioritaires à transférer se fait, d'après les autorités baltes, en fonction des domaines où ces pays pensent avoir un avantage comparatif par rapport aux autres. Les trois pays considèrent ainsi la promotion de la démocratie et les droits de l'homme de même qu'un certain nombre d'aspects de la « bonne gouvernance » comme l'une de leurs meilleures expériences de la transition à transmettre. En plus de ces domaines, ils se concentrent sur l'aide à la réforme économique, la protection de l'environnement, les réformes sociales et de l'éducation⁸⁷⁷.

Pour ce qui est du type d'action, le partage d'expertise balte pourrait, dans les grandes lignes, être divisé en quatre types : mentionnons en premier lieu les formations visant à partager l'expérience balte en matière d'intégration européenne et de renforcement des capacités administratives, adressées aux fonctionnaires ou diplomates géorgiens, moldaves et ukrainiens. Le Centre de formation du partenariat oriental à Tallinn, créé en 2011 et financé en partie par SIDA, le MAE finlandais et précédemment par la Commission européenne⁸⁷⁸, en est certainement l'une des structures les plus importantes. Cette diffusion et ce partage d'expertise se fait en deuxième lieu par l'intermédiaire d'experts estoniens, lettons ou lituaniens en économie, justice ou encore dans les questions de régulation des frontières. Travaillant dans le secteur public ou privé, ces experts sont envoyés, soit dans un cadre

⁸⁷⁵ Ce constat ressort dans beaucoup d'interviews réalisées avec les acteurs estoniens notamment.

⁸⁷⁶ LYNCH Dov, « Why Georgia matters », Chaillot Paper, vol. 86, *Institute for Security Studies*, Union européenne, Paris, février 2006, p.55.

⁸⁷⁷ ANDRESPOK, KASEKAMP, 2012, p.123.

⁸⁷⁸ Interview avec le vice-directeur de l'École diplomatique estonienne, Vahur Made, le 7 mai 2010, à Tallinn.

bilatéral (par exemple : un officier letton, Edmund Luls, a été envoyé en Géorgie pour deux ans pour conseiller les gardes-frontières géorgiens et les préparer aux exigences de l'UE⁸⁷⁹), soit dans un cadre multilatéral, dans des projets européens et onusiens (des experts estoniens et lituaniens ont participé à la mission européenne de justice, EUJUST Thémis en Géorgie⁸⁸⁰, à la mission UNOMIG) dans le pays partenaire. Troisièmement, les Baltes invitent régulièrement différents types d'acteurs des pays du voisinage pour leur présenter la manière dont fonctionnent leurs administrations et collectivités locales et comment ces dernières se sont adaptées aux exigences des normes européennes. Mentionnons par exemple un projet qui s'est déroulé entre septembre et décembre 2005, et pendant lequel l'administration pénitentiaire lettone a formé des experts moldaves sur la réhabilitation sociale des prisonniers et l'amélioration de la sécurité dans les établissements pénitentiaires. Cette activité visait à soutenir la réforme du système pénitentiaire moldave et fut cofinancée par le MAE letton (12 606,63 EUR) et l'Agence Canadienne du développement internationale (CIDA) (10 671,53 EUR)⁸⁸¹. Un quatrième type de diffusion —un peu à part — consiste à offrir aux étudiants des pays partenaires la possibilité d'étudier dans une université estonienne, lettone ou lituanienne, voire même d'accueillir une université est-européenne sur le sol balte (comme c'est le cas d'une université biélorusse, European Humanities University (EHU), transférée à Vilnius en 2004 et que nous avons choisi comme l'un des cas d'étude). Malgré le fait que les projets d'assistance développés par les États baltes soient relativement similaires dans leur nature et dans le choix des partenaires, force est de constater qu'il existe très peu de coordination entre eux dans ce domaine. Une coordination informelle existe néanmoins au sein du groupe pays baltes-pays nordiques ainsi que dans le groupe des pays baltes-pays de Visegrad (nous l'avons déjà vu dans le cas du soutien politique, Ch.III)⁸⁸².

Si l'on se focalise sur les projets réalisés dans chacun des trois pays entre 2004 et 2014, nous pouvons souligner quelques particularités. Dans le cas letton, nous observons la prédominance des projets dans le secteur de l'administration publique, de la gestion des frontières, des douanes, du système pénitentiaire et du renforcement de capacités du système judiciaire. Nous constatons également une évolution du type de projets d'assistance et des acteurs engagés. Si, par exemple, en 2005 et 2009, ce sont les institutions publiques

⁸⁷⁹ Entretien avec l'officier letton, Edmund Luls, à l'Ambassade de la Lettonie à Tbilissi, le 19 juillet 2012.

⁸⁸⁰ Interview par téléphone (Paris-Tbilissi) avec Kaupo Känd, diplomate européen d'origine estonienne, impliqué dans la mission EUJUST Thémis, le 8 décembre 2014.

⁸⁸¹ « Development co-operation with Moldova in 2005 », MAE letton.

<http://www.mfa.gov.lv/en/policy/DevelopmentCo-operation/info/Projects/Moldova-2005/>

⁸⁸² KESA Katerina 2011, p.95.

(ministères par exemple) qui mènent les projets de coopération au développement, durant l'année 2013, nous notons une implication de plus en plus importante des ONG lettonnes et surtout de la « Plateforme lettonne de coopération au développement » (LAPAS) dans les projets inscrits dans le cadre de la politique de développement lettone officielle⁸⁸³. Nous remarquons également qu'aux côtés des projets de courte durée, des actions plus longues qui poursuivaient une stratégie de longue durée se sont mises en place. De même, dans la liste qui retrace les projets réalisés, nous pouvons désormais trouver des indications sur leurs résultats et connaître ainsi son niveau d'avancement.

En Estonie, une trajectoire assez similaire à celle de la Lettonie se dessine si l'on observe l'implication des nouveaux acteurs dans les projets de développement, chacun réalisant des actions dans son domaine de compétences. On constate également que les projets sont plus variés mais aussi plus pratiques (touchant les domaines de la santé, de l'éducation ou encore de la sécurité alimentaire). Quant aux pays partenaires, si dans les premières années, la plus grande partie des projets était surtout destinée à la Géorgie, aujourd'hui, les destinataires des projets se sont diversifiés, en particulier vers la Moldavie mais également l'Asie Centrale. Ce changement serait dû essentiellement à la décision prise au niveau ministériel par les autorités estoniennes de cibler les priorités de cet engagement. Les organisations ou autres institutions semblent suivre cette stratégie car c'est aussi celle qui définit le budget pour le développement⁸⁸⁴. Nous observons également une évolution dans les domaines couverts par l'assistance estonienne. La stratégie de 2004-2006 avait notamment mis en valeur le développement démocratique et la stabilité pour les pays du voisinage est-Européen⁸⁸⁵. Or, par la suite, la stratégie pour 2007-2011 a été infléchie dans le sens du développement économique et de l'intégration européenne renforcée, tout en maintenant la nécessité de la démocratisation⁸⁸⁶. D'après Vahur Made, un certain nombre d'événements et de processus se déroulant entre 2008-2010 aurait fait basculer l'attention de l'Estonie de la démocratie vers la « *promotion de soi-même comme un pays modèle en terme de réformes économiques et sociétales* ». Ainsi, toujours selon le même auteur, la guerre russo-géorgienne (2008), la crise

⁸⁸³ « Latvian Development Cooperation Policy in 2013 »

<http://www.mfa.gov.lv/data/latvian%20development%20cooperation%20policy%20in%202013.pdf>

⁸⁸⁴ Interview avec une experte en développement au bureau du Plateform des ONG estoniens, à Tallinn, le 21 avril 2014.

⁸⁸⁵ « La Politique gouvernementale européenne 2004-2006 (en estonien : *Valitsuse Euroopa Liidu poliitika 2004-2006. Vabariigi Valitsus*), 22 avril 2004. [http://vm.ee/sites/default/files/content-editors/web-static/398/Valitsuse Euroopa Liidu poliitika 2004-2006.pdf](http://vm.ee/sites/default/files/content-editors/web-static/398/Valitsuse_Euroopa_Liidu_poliitika_2004-2006.pdf)

⁸⁸⁶ « La Politique estonienne de l'Union européenne 2007-2011 » (en estonien : *Eesti Euroopa Liidu poliitika 2007-2011. Vabariigi Valitsus*), 25 octobre 2007. https://www.riigikantselei.ee/valitsus/valitsus/et/riigikantselei/euroopa/Eesti%20EL%20poliitika_EST.pdf

financière internationale (2008-2009), de même que les élections présidentielles ukrainiennes de 2010, ont contribué à changer le centre d'intérêt politique estonien dans le domaine du développement vers des sujets moins politiques. Le retour de l'autoritarisme (en particulier avec l'accession au pouvoir de V.Ianoukovich) aurait été anticipé par le gouvernement estonien. Se concentrer sur la promotion des réformes économiques, sociales et administratives paraissait dans ce contexte « plus sûr » que la promotion formelle de la démocratie⁸⁸⁷.

La méthode et le type de normes diffusées

Les normes exportées vers l'Est par les Baltes sont avant tout des normes « molles ». Ces dernières comprennent des pratiques, des savoir-faire (*know-how*) que les experts baltes cherchent à partager avec les pays du voisinage oriental de l'UE en tirant principalement des leçons de leur propre expérience du processus de démocratisation et d'eupéanisation engagé dans les années 1990, ainsi que de l'assistance nordique.

Un certain nombre d'experts interrogés admettent en effet prendre l'action de parrainage nordique comme modèle pour forger leur propre expertise, ainsi que nous le verrons dans l'analyse des cas d'étude. Ceci est confirmé par une étude qui cherche à savoir si un « modèle donneur » nordique-baltique spécifique des années 1990 a été repris par la suite par les États baltes dans l'Europe de l'Est dans les années 2000⁸⁸⁸. Pour ce faire, l'auteur prend l'exemple de la coopération au développement dans le domaine des services de secours et observe que l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie, en devenant donneurs, ont bien utilisé cette expérience finlandaise et suédoise (un modèle commun) d'assistance comme base dans leur propre coopération avec les partenaires est-européens. Le « modèle nordique » aurait produit, selon Eveli Kuuse, un effet positif en ce qu'il a abouti à la mise en place des services de secours (agences d'Etat) modernes et performants dans les trois États baltes. Cette étude révèle néanmoins que même si un « modèle de donneur » nordique uni et similaire⁸⁸⁹ fut appliqué aux trois États baltes de façon égale, celui-ci ne fut pas repris ni réappliqué ensuite

⁸⁸⁷ MADE Vahur, « Shining in Brussels ? The Eastern Partnership in Estonia's Foreign Policy », in revue *Perspectives*, vol.19, n°2 Prague, p.73-74.

⁸⁸⁸ KUUSE Eveli, *Arengukoostöö adressaatidest doonoriteks : mõjurid ja loogika Eesti, Läti, Leedu päästeametite näitel* (en français : De Récepteurs de la coopération au développement à donateurs : les facteurs et les logiques à l'exemple du service de secours estonien, letton, et lituanien), Mémoire de Master sous la direction de Viljar Veebel, Institut d'Etudes publiques (Riigiteaduste Instituut) à l'Université de Tartu, 2010.

⁸⁸⁹ Eveli Kuuse conclut que la coopération nordique au développement traitait les Baltes en ensemble. Leur action consistait en l'assistance matérielle (équipement) et technique (formation, éducation, partage de *know-how*) au niveau bilatéral et visait à restructurer les services de secours, la protection civile et les systèmes de la sécurité civile dans les trois Etats baltes.

de manière identique par les Estoniens, Lettons et Litvaniens. A la différence du modèle mis en place par la Finlande et la Suède, l'action des États baltes dans ce domaine n'avait pas d'approche commune envers les pays partenaires; les projets ne poursuivaient pas une méthode bien précise, l'aide offerte pour restructurer les services de secours et développer des structures de protection civile complètes était surtout d'ordre technique et non matérielle. Parmi les trois États baltes, l'Estonie serait néanmoins arrivée (à la date de 2008) à reproduire au plus près le « modèle nordique » dans sa coopération avec l'Arménie : des parallèles peuvent être tirés aussi bien dans le choix des domaines de coopération qui tiennent compte des intérêts et besoins du partenaire que dans le fait que l'aide était plus structurée et durable. Par comparaison, la coopération lettone et lituanienne au développement dans le domaine des secours était à ce stade-là encore dans sa phase primitive, non-régulière, non-institutionnalisée et cherchait sa voie⁸⁹⁰.

L'approche par laquelle cette transmission se fait est généralement volontaire et n'implique pas de finalité ni d'aboutissement spécifique, ce qui nous conduit à préférer les termes de « diffusion » et de « socialisation » aux concepts impliquant un processus plus coercitif où un résultat est demandé (« transfert », « adoption », « apprentissage »).

Si l'on s'attache à la méthode par laquelle se fait la transmission des connaissances, on note que les acteurs baltes n'imposent que très peu de pression sur leurs partenaires. La « formule » choisie semble être celle de « l'offre » et de la « demande »⁸⁹¹ qui reste très peu contraignante. Quant au type de relations qu'entretiennent les acteurs baltes avec ceux des pays du voisinage de l'UE, il peut être qualifié à la fois d'horizontal et de vertical : le terme horizontal se réfère au « transfert par négociation »⁸⁹² dans le cas où un certain nombre de projets consistant à former ou partager l'expérience se réalisent sous une forme de partenariat entre acteurs des pays émetteurs et ceux des pays partenaires. Ces derniers participent activement à l'ensemble du processus. L'action des pays baltes reflète toutefois également une forme « douce » ou incitative de « transfert par hiérarchie », si l'on considère qu'il y a par définition une forme de verticalité dans l'action de diffusion de connaissances, dans laquelle

⁸⁹⁰ KUUSE Eveli, *Arengukoostöö adreessatidest doonoriteks : mõjurid ja loogika Eesti, Läti, Leedu päästeametite näitel* (en français : De récepteurs de la coopération au développement à donateurs : les facteurs et logiques à l'exemple des secours du service de secours estonien, letton, et lituanien), Mémoire de Master sous la direction de Viljar Veebel, Institut d'Etudes publiques (Riigiteaduste Instituut) à l'Université de Tartu, 2010.

⁸⁹¹ Interview avec deux fonctionnaires estoniens du bureau de la politique de développement et de coopération, au MAE, à Tallinn, 2010.

⁸⁹² SAURUGGER Sabine et DUMOULIN Laurence (dir.) (2010), *Les policy transfers en question*, Critique internationale, SciencesPo. Les Presses, n.48, juillet-septembre 2010, p.19.

les acteurs-émetteurs (les Baltes) de l'assistance demeurent dans la position de « maîtres » et les récepteurs (Géorgie, l'Ukraine...) dans celle « d'élèves ».

Nous avons vu que l'essentiel de l'assistance balte se fait sous forme de formations pratiques des acteurs partenaires prioritaires dans les domaines des institutions démocratiques et de la réforme socio-économique...Or, l'action de conseil et de formation des journalistes, fonctionnaires ou diplomates demeure en soi une approche plutôt « théorique », car elle n'impose aux récepteurs aucune contrainte de mettre en pratique la connaissance acquise au niveau local⁸⁹³. *Aid Watch*, un réseau englobant les ONG européennes de développement, qui rapporte sur la qualité et la quantité de l'aide accordée par les 27 États membres de l'UE⁸⁹⁴, souligne dans son rapport de 2011 les limites de l'efficacité d'une telle aide⁸⁹⁵. Une experte de la Table Ronde des ONG estoniennes résumait cette situation ainsi : « *La majeure partie de la coopération au développement de l'Estonie consiste à partager notre expérience avec les pays en développement. Il ne s'agit pas de qualifier l'impact des Estoniens dans le développement de la Géorgie ou de l'Afghanistan de « tourisme de conférence » mais, dans le même temps, comment le considérer autrement* ». Pour cette experte, l'Estonie n'a quasiment jamais cherché à savoir quelle influence son assistance au développement a pu avoir sur les pays prioritaires⁸⁹⁶.

L'étude du terrain dans le sous-chapitre qui suit nous permettra d'observer plus précisément ces différentes logiques.

⁸⁹³ KESA Katerina, communication « Transfer of Competences and Experience : Baltic States' Case Study towards Eastern Partnership Countries », International Conference on Public Policy (ICPP) at Science Po Grenoble, 26-28 juin 2013, Grenoble. Disponible: http://www.icpublicpolicy.org/IMG/pdf/panel_28_s2_ksa.pdf

⁸⁹⁴ *Aidwatch*. <http://www.aidwatch.org.au>

⁸⁹⁵ *AidWatch*. Rapport de 2011.

http://aidwatch.concordeurope.org/static/files/assets/802f0784/CONCORD_2011.pdf (consulté en juin 2013)

⁸⁹⁶ Citation de l'article « Keegi ei tea, milline on Eesti arenguabi mõju » (Personne ne sait quel est l'impact de l'aide au développement estonienne), 19/05/2011. <http://www.terveilm.net/?id=4&blog=655>

4.2 La mise en pratique de l'assistance technique balte au prisme de cas d'étude (cas de la Géorgie)

Après avoir établi le cadre global dans lequel agit la politique de développement et d'assistance de l'Estonie, de la Lettonie et de la Lituanie envers les pays d'Europe Orientale et le Caucase du sud, ce sous-chapitre s'attachera à démontrer, au travers d'un certain nombre d'exemples, comment cette assistance s'est implantée en pratique.

Nous avons vu que les pays baltes exportent des normes et des politiques *dites* européennes vers les pays du voisinage oriental de l'UE, en se basant principalement sur leur propre expérience en matière de transition et d'intégration, en intégrant le type de formations et de conseils qu'ils ont eux-mêmes reçus auparavant des pays nordiques. Cette transmission de leur expertise se fait en grande partie à travers les formations et conseils destinés aux fonctionnaires ou diplomates géorgiens, moldaves, ukrainiens ou arméniens. L'existence des projets d'assistance est généralement rendue publique (sur le site internet du ministère des Affaires étrangères), mais l'information concernant la mise en place réelle ou le résultat des projets est, lui, rarement accessible. Nous tenterons ici de remplir ce vide en apportant quelques éclaircissements sur le déroulement d'un projet, les mécanismes et le processus de la mise en œuvre (ou non) de pratiques et des réformes promues par les acteurs émetteurs. Le focus sera mis sur le rôle et l'activité des acteurs baltes qui ont exercé en tant que conseillers ou qui ont organisé des formations et séminaires pour partager leurs pratiques dans les réformes et le processus d'intégration à l'Union européenne.

Pour ce faire, nous nous fondons en grande partie sur l'information et les témoignages collectés lors des entretiens menés avec les experts ayant directement ou indirectement été impliqués dans un projet⁸⁹⁷. Nous avons notamment demandé aux experts rencontrés de décrire en détail la mission dont ils étaient en charge en leur posant les questions suivantes : *De qui venait l'initiative ? ; Comment et par qui étaient définis les objectifs du projet, les tâches à accomplir par l'expert ? Quelles étaient selon nos experts les attentes des partenaires et comment l'expertise étrangère était perçue par eux ? ; Quels rapports ces experts entretenaient-ils avec les acteurs locaux ?* Nous avons également invité ces experts à nous faire part des difficultés rencontrées lors de la mise en place du projet et de les amener à tirer des parallèles entre le contexte de leur pays en tant que récepteur

⁸⁹⁷ Comme cela a été mentionné auparavant, cette étude se base en grande partie sur les interviews réalisées avec ces mêmes acteurs praticiens, engagés directement ou indirectement dans ces processus. 12 entretiens qualitatifs semi-directifs ont été menés entre 2010 et 2014 à Riga, Vilnius, Tallinn et Tbilissi.

d'assistance (durant les années 1990) et celui des pays partenaires (aujourd'hui). Il s'agissait ici plus précisément de leur demander de réfléchir sur le type d'assistance et d'expertise qu'offrait leur pays aujourd'hui par rapport à l'action des pays nordiques. Leurs témoignages nous paraissent intéressants, non seulement en tant que source d'information mais également parce qu'ils nous offrent un aperçu de la réflexion des acteurs sur eux-mêmes : une forme d'analyse subjective de leur propre rôle, des zones d'ombres de leur pays en tant que modèle, et des contraintes venant du contexte du pays récepteurs...

Quelques cas d'étude nous donneront de même une meilleure vision du processus, de la méthode de l'action balte et nous permettront ainsi de mieux comprendre le rôle des agents baltes et leur interaction avec les acteurs des pays partenaires. Nous avons choisi de nous pencher sur quatre types d'action : Le premier cas met en lumière le rôle des diplomates baltes dans la mise en place d'un projet européen (EUJUST Thémis) en Géorgie (4.2.1); le deuxième montrera comment les établissements supérieurs baltes peuvent apparaître comme des lieux de socialisation et de transmission de normes démocratiques et européennes pour les acteurs des pays de l'Est-Européen (4.2.2) ; Il s'agira ensuite de se pencher sur les logiques-cadres dans lesquelles les experts baltes agissent comme conseillers dans la tentative de mise en place des réformes (4.2.3) ; Nous nous intéresserons, enfin, à l'exemple d'une expertise qui évoque l'engagement spécifique de quelques experts estoniens auprès du gouvernement géorgien dans la sphère politique et les questions stratégiques (4.2.4).

Outre les différences dues à la durée, aux instruments ou lieux de l'expertise, l'intérêt de ces quelques cas d'étude réside dans le fait qu'ils montrent bien quel'expertise réalisée par les experts baltes (en l'occurrence estoniens) s'inspire de l'action nordique dont les Baltes ont bénéficié durant la période de leur propre transition et intégration européenne. Ce qui nous a conduits à évoquer la « diffusion/transfert dans un autre pays ».

4.2.1 Le rôle des diplomates baltes dans la mise en place des projets européens (EUJUST Thémis)

Le cas d'étude présent montre le rôle de quelques diplomates baltes dans la mise en place à un niveau multilatéral de projets européens, en se concentrant notamment sur l'orientation européenne de l'engagement pour soutenir le processus de transition démocratique dans les pays de l'Est (sur l'exemple de la Géorgie). Ils ont notamment offert leur soutien dans le cadre de projets portant sur la gestion des frontières et la formation de

fonctionnaires et du personnel des services publics. Des experts estoniens, lettons et lituaniens ont, par exemple, participé à la mission de l'Union européenne EUBAM⁸⁹⁸, ou à celle chargée de la gestion des frontières entre l'Ukraine et la Moldavie. Cette initiative a contribué à renforcer la coopération et la confiance entre Kiev et Chisinau, et s'est traduite par des conseils techniques et la formation d'officiers de police, notamment au sein de postes communs de contrôles aux frontières⁸⁹⁹. La mission EUJUST Themis⁹⁰⁰ en Géorgie sur l'Etat de droit, fut, nous le verrons plus en détail, présentée par un diplomate estonien, avant que l'idée ne fût reprise et officiellement soumise au Conseil européen par les Lituaniens. De juillet 2004 à juillet 2005, un diplomate estonien (nommé conseiller politique), un expert lituanien (nommé vice-directeur de la mission), un Letton (nommé juge), en plus du personnel issu de huit autres États membres, ont activement participé à la mise en œuvre de cette mission en Géorgie. Celle-ci consistait principalement à assister le gouvernement géorgien dans la réalisation d'importantes réformes de justice pénale.

Alors que la participation aux missions EUJUST Themis et EUBAM étaient de nature civile et portaient principalement sur des formations de personnel et du conseil, le conflit entre la Russie et la Géorgie, en août 2008, a été l'occasion de proposer le développement d'une mission de surveillance des parties en conflit, via l'EUMM⁹⁰¹, dans laquelle un certain nombre de Baltes ont participé, mission qui incluait le respect du cessez-le-feu du 12 août 2008⁹⁰².

Pour un meilleur aperçu du lancement, du processus et du rôle des acteurs baltes dans ces missions, nous avons choisi de nous concentrer sur l'une d'elle, EUJUST *Themis*, portant sur l'action de l'UE sur la réforme du système judiciaire. Nous nous focaliserons sur le processus

⁸⁹⁸ La mission EUBAM, *EU border assistance mission*, fut créée le 7 novembre 2005 par une action conjointe du Conseil européen (2005/776/CFSP) et financée pour les périodes de décembre 2005 à novembre 2006 par un Mécanisme de réaction rapide et TACIS, puis de décembre 2006 à novembre 2009 par l'Instrument européen de voisinage et de partenariat.

⁸⁹⁹ KESA Katerina, TULMETS Elsa, « Les Etats baltes et le voisinage oriental de l'Union européenne », in C. Bayou et M.Chillaud (dir.) *Les Pays baltes en transition : le retour à l'Europe*, l'édition *P.I.E.Peter Lang*, Bruxelles, 2012, pp.224-225.

⁹⁰⁰ La mission Eurojust Themis fut créée par une action conjointe du Conseil (2004/523/CFSP) du 28 juin 2004 et mise en œuvre par le Secrétariat du Conseil. Voir sur le sujet : Helly Damien, « EUJUST *Themis* in Georgia : an Ambitious Bet on Rule of Law », in Agnieszka Nowak (ed.) *Civilian Crisis Management : the EU Way*, Chaillot Paper, Institute for Security Studies, Paris, n°90, juin 2006, p.87-102. ; Kurowska Xymena, « EUJUST Themis: The Rule-of-Law Mission in Georgia », in Giovanni Grevy, Damien Helly, D.Keohane (eds.) *European Security and Defense Policy. The first 10 years (1999-2009)*, Institute for Security Studies, Paris, octobre 2009, 201-210.

⁹⁰¹ EUMM : *European Union Monitoring Mission*. Créée par une action conjointe du Conseil 2008/736/CFSP du 15 septembre 2008, la mission mobilise encore des observateurs des trois Etats baltes. Voir : Fischer Sabine, EUMM Georgia. *The European Union Monitoring Mission in Georgia*, in Giovanni Grevy, Damien Helly, D.Keohane (eds.) *European Security and Defense Policy. The first 10 years (1999-2009)*, Institute for Security Studies, Paris, octobre 2009, p. 379-390.

⁹⁰² KESA Katerina, TULMETS Elsa, 2012, *op.cit.*, p. 225.

de lancement de ce projet dans le cadre de l'Union européenne. Cela nous permettra de comprendre comment il fut promu et porté par quelques acteurs baltes (alors non-membres de l'UE), pour être inscrit dans l'action de la politique étrangère et de sécurité européenne, et cela en dépit de la réticence d'un certain nombre d'autres États membres.

Le contexte et le lancement de la mission européenne de l'Etat de droit en Géorgie (EUJUST THEMIS) : projet promu par les acteurs baltes

La mission européenne de l'Etat de droit en Géorgie est apparue en réponse à la « Révolution des roses » en Géorgie (fin 2003) pour soutenir le nouveau gouvernement de ce pays. Avant cela, des initiatives individuelles avaient déjà été entreprises par des acteurs internationaux dans le but de soutenir les réformes menées sous Édouard Chevardnadze : Assistance à la réforme du Code de la procédure pénale (*British Council*, programme TACIS de l'UE), à la réorganisation de plusieurs institutions dont le système pénitentiaire (TACIS, Conseil de l'Europe) ou du ministère de la Justice (TACIS), pour n'en nommer que quelques-uns. Or ces projets individuels manquaient généralement de coordination entre eux et avaient conduit, d'après Damien Helly, à des processus incohérents, isolés et surtout incapables de redresser des déficiences systémiques. On pouvait en observer les conséquences quotidiennes dans le comportement des procureurs, l'impunité de la police et la corruption⁹⁰³. Il y avait dans ce contexte une réelle nécessité de mener une réforme complète et coordonnée du système judiciaire en Géorgie. Il nous semble utile de préciser que, durant les années 1990, l'approche de l'UE envers la Géorgie était relativement similaire à celle qu'elle avait à l'égard des autres républiques ex-soviétiques⁹⁰⁴. Rappelons également que la région du Caucase du Sud restait initialement en dehors du cadre de la Politique européenne de voisinage (PEV) (2003), ce qui souligne encore davantage le caractère peu investi de l'engagement européen dans la phase préliminaire de cette mission⁹⁰⁵. Parmi les États membres, la Suède fut probablement l'un des plus impliqués à promouvoir une stratégie européenne renforcée dans

⁹⁰³ HELLY Damien, « EUJUST *Themis* in Georgia : an Ambitious Bet on Rule of Law », in Agnieszka Nowak (ed.) *Civilian Crisis Management : the EU Way*, Chaillot Paper, Institute for Security Studies, Paris, n°90, juin 2006, p.91.

⁹⁰⁴ La Géorgie avait signé avec l'UE l'accord de Coopération et de partenariat, la Commission européenne offrait de l'assistance technique et financière dans le cadre du programme TACIS (Le document stratégique de la Commission européenne 2003-2006 et TACIS et « National Indicative Programme 2004-2006, Georgia » furent adoptés le 23 septembre 2003).

⁹⁰⁵ KUROWSKA Xymena, « The Rule-of-Law Mission in Georgia (EUJUST *Themis*), in Grevi Giovanni, Helly Damien, Keohane Daniel (eds.) *European Security and Defense Policy : the first 10 years (1999-2009)*, Institute for Security Studies (ISS), Paris, 2009, p. 202.

cette région. En effet, le rapprochement du Caucase du Sud avec l'UE fut inscrit comme l'une de ses priorités sous la présidence de ce pays nordique de l'UE (janvier-juin 2001). Un document appelant à une révision majeure de la politique européenne existante fut alors rédigé. Le Commissaire des Relations extérieures Chris Patten et la ministre suédoise des Affaires étrangères Anna Lindh avaient en outre plaidé pour un rôle plus affirmé de l'UE dans la région⁹⁰⁶. Résultat de ces initiatives, un représentant spécial de l'UE pour le Caucase du Sud (EUSR), le diplomate finlandais Heikki Talvitie, fut désigné par le Conseil européen⁹⁰⁷ dans le but de « *jouer un rôle plus actif* » dans la région, cela après deux années de tractations. Certains États membres estimaient pourtant qu'un tel poste coûterait cher et n'apporterait pas de plus-value en raison du grand nombre d'acteurs extérieurs présents (États-Unis, Russie, Iran...) ⁹⁰⁸. Par conséquent, entre 2003-2004, H.Talvitie devait se contenter de faibles moyens pour mener à bien sa mission : il ne disposait par exemple pas d'envoyés sur place, H.Talvitie et son équipe n'avait qu'un faible budget de 390 000 euros pour 2004 pour remplir leurs missions⁹⁰⁹. De plus, il était convenu que le mandat du représentant lui conférait une certaine autonomie mais qu'il devait demeurer à Helsinki car c'était à l'État finlandais de couvrir ses dépenses⁹¹⁰.

L'idée d'implanter une action européenne commune à la fois dans le domaine de l'État de droit, de l'administration civile et de la réforme de la police, tout en recourant à l'instrument de la Politique de sécurité et de défense commune (PSDC), fut proposée en décembre 2003 par un diplomate estonien, Kaupo Känd⁹¹¹. A cette époque, les États baltes, candidats à l'UE, avaient le statut d'observateurs et pouvaient de ce fait avoir déjà accès aux groupes européens de travail. Selon K.Känd lui-même, ce projet était très difficile à mettre en œuvre et à être accepté par les États membres et les institutions européennes. Tout d'abord, parce que EUJUST Thémis était la première mission européenne consacrée à l'État de droit dans le cadre de la Politique européenne de la sécurité et de défense (PESD⁹¹²). Elle

⁹⁰⁶ « Resolving a Frozen Conflict-Neither Russia nor the West should try to impose a Settlement on the South Caucasus », *Financial Times*, 20 février 2001, in DovLynch, « Why Georgia Matters », in Chaillot Paper, Institute for Security Studies, Paris, n°86, février 2006, p.61.

⁹⁰⁷ KUROWSKA Xymena, 2009, *op.cit.*, p.203.

⁹⁰⁸ LUSSAC Samuel, *Géopolitique du Caucase. Au carrefour énergétique de l'Europe de l'Ouest*, Editions Technip, Paris, 2009, p.71.

⁹⁰⁹ *Ibid.*

⁹¹⁰ Interview avec Kaupo Känd, diplomate européen d'origine estonienne, par téléphone (Paris-Tbilissi) le 8 décembre 2014.

⁹¹¹ HELLY Damien, 2006, *op.cit.*, p.92.

⁹¹² La PESD (Politique européenne de sécurité et de défense) devenue la PSDC (la Politique de sécurité et de défense commune) avec l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne (13 décembre 2007), donne à l'Union européenne la possibilité d'utiliser des moyens militaires ou civils destinés à la prévention des conflits et à la

constituait donc une sorte de test pour l'UE. Ensuite, cet instrument européen (PSDC) n'avait aucune expérience de terrain dans l'ex-URSS et alimentait le scepticisme des diplomates européens qui craignaient la menace d'un veto russe⁹¹³. Les Baltes voyaient pourtant cette double dimension comme une plus-value⁹¹⁴.

De plus, les priorités établies par l'Irlande et les Pays-Bas, les États membres qui s'apprêtaient à prendre la présidence européenne en 2004⁹¹⁵, ne comportaient aucune mention d'une telle mission en Géorgie. Or, vu les événements en Géorgie en décembre 2003 (destitution du président, révolution des roses...), les diplomates estonien et lituanien considéraient que l'UE ne pouvait faire l'économie d'une réaction et se devait d'en tenir compte. Kaupo Känd nous a rapporté qu'il s'était alors adressé avec son homologue lituanien aux futurs présidences de l'UE en leur demandant d'envoyer une mission européenne trilatérale en Géorgie afin d'aider ce pays « à sortir du système de transition ». Ayant essuyé un refus, les diplomates estonien, lituanien et luxembourgeois (le Luxembourg allait prendre la présidence en janvier 2005) ont alors tenté de promouvoir cette idée devant leurs ministères des Affaires étrangères respectifs⁹¹⁶. Or, contrairement à l'Estonie où le projet ne fut pas approuvé⁹¹⁷, l'Etat lituanien a donné son feu vert.

La mise en œuvre du projet

A partir de ce moment, la Lituanie reprit l'initiative estonienne en proposant, en février 2004, aux deux autres pays baltes de co-rédiger un projet (draft-paper) de proposition pour une mission de la PESD dans le domaine de l'état de droit, afin de la soumettre ensuite au Comité chargé des aspects civils de la gestion des crises (CIVCOM). Dans la proposition lituanienne, la stratégie de réforme de la Géorgie était inspirée de sa propre expérience des années 1990, fondée sur une réforme complète du secteur de la justice⁹¹⁸. Le principe d'une mission à petite échelle, encadrée par le Secrétariat général du Conseil européen, fut accepté par la présidence irlandaise et, suivant les recommandations de CIVCOM envoyées au Comité politique et de

gestion des crises internationales. Elle fait partie intégrante de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC).

⁹¹³ Interview avec Kaupo Känd par téléphone (Paris-Tbilissi), le 8 décembre 2014.

⁹¹⁴ HELLY Damien, 2006, *op.cit.*, p.91.

⁹¹⁵ Janvier-juin pour l'Irlande, juillet-décembre 2004 pour les Pays-Bas.

⁹¹⁶ Interview avec Kaupo Känd par téléphone (Paris-Tbilissi), le 8 décembre 2014.

⁹¹⁷ Selon Kaupo Känd, le MAE estonien avait expliqué son refus en considérant que cette idée n'allait jamais aboutir. L'élite estonienne aux Affaires étrangères pensait qu'il fallait mieux réaliser un tel projet à un niveau bilatéral, en prétextant que le temps que l'UE se mette d'accord, l'Estonie pourrait déjà avoir fini sa mission bilatérale. Cette posture semble plus largement refléter le scepticisme de l'Estonie devant l'action européenne à cette époque. Cela pourrait également expliquer pourquoi ce pays a mené tant d'actions bilatérales en Géorgie par la suite.

⁹¹⁸ KUROWSKA Xymena, 2009, *op.cit.*, note 6, p.203.

sécurité (COPS), une mission de terrain (fact-finding mission) fut envoyée en Géorgie du 10 au 21 mai 2004⁹¹⁹. La mission débuta réellement en juin de la même année et fut établie pour un an par l'action conjointe du Conseil européen (2004/523/CFSP) du 28 juin 2005⁹²⁰. Le rôle des experts de EUJUST *Themis* consistait à conseiller ce pays sur la nouvelle stratégie de la réforme de la justice pénale. Il s'agissait ainsi de soutenir le rôle de coordination globale des autorités géorgiennes compétentes dans le domaine de la réforme judiciaire et la lutte anti-corruption, la préparation d'une nouvelle législation si cela s'avérait nécessaire, soutenir, enfin, le développement de la coopération internationale et régionale dans le domaine de la justice pénale⁹²¹.

Selon Kaupo Känd, nommé conseiller politique du chef de la mission⁹²² (Silvie Pantz⁹²³), même si l'objectif de la mission était, d'après la proposition lituanienne, de « *conseiller, observer et aider* » dans le domaine de l'état de droit, personne ne savait clairement de quelle manière procéder en pratique. L'une des tâches consistait à aider les institutions judiciaires à élaborer la stratégie de la réforme criminelle, de sorte qu'elle soit durable et cohérente suivant les standards européens⁹²⁴. La force de cette mission était d'avoir réussi à réunir des juges, procureurs et conseillers de plusieurs États membres (de Lituanie, Lettonie, Estonie, Danemark, Suède, Pays-Bas, Pologne, Allemagne, France) pour les faire travailler pendant un an auprès des institutions et instances judiciaires géorgiennes⁹²⁵.

Notre interlocuteur relate que si la coopération avait été positive avec la partie géorgienne (les institutions locales approuvaient fortement l'idée de la réforme et la voie européenne), les difficultés étaient liées à la faible capacité institutionnelle dans ce pays. En effet, la très grande rotation et le renouvellement du personnel avaient fortement compliqué la rédaction des documents stratégiques :

Micha (Mikhail Saakachvili) a licencié quasiment tout le monde en Géorgie : les procureurs, les juges et les fonctionnaires de police. Même le ministre de la Justice. Avec le nouveau ministre de la Justice, de nouvelles personnes – des directeurs adjoints au personnel de ménage – sont arrivées. (...) C'était un vrai problème dans cette mission. J'étais par exemple en charge de

⁹¹⁹ HELLY Damien, 2006, *op.cit.*, p.92.

⁹²⁰ *Joint Action* 2004/582/CFSP du 28 juin 2004, sur la mission de l'état de droit européenne en Géorgie, EUJUST Themis, OJ L 228/21, 29.6.2004.

⁹²¹ LYNCH Dov, « Why Georgia Matters », in Chaillot Paper, Institute for Security Studies, Paris, n°86, février 2006, p. 63.

⁹²² Le diplomate estonien Kaupo Känd avait une double-casquette en Géorgie, étant à la fois conseiller politique auprès du chef de mission mais également conseiller politique auprès de la représentante spéciale européenne, Heikki Talvitie.

⁹²³ C'est un diplomate lituanien, Tomas Paronovas, qui fut nommé chef-adjoint de cette mission.

⁹²⁴ Précisons que si les documents initiaux prévoyaient également la réforme des prisons qui se trouvaient dans un très mauvais état, ce secteur fut officiellement retiré après une mission d'enquête (en mai 2004), effectuée par un groupe d'experts (parmi lesquels des experts estoniens, lituaniens) dans le domaine pénitentiaire.

⁹²⁵ Au ministère de la Justice, cour de la ville (city court), procureure, ombudsman...

rédiger avec quelques experts un document sur ce ministère mais à un moment-donné, notre personne de contact au ministère n'était plus là. Elle avait été remplacée par une autre (...)

Les difficultés à mener à bien la mission venaient également de l'Union européenne, en particulier la gestion administrative. A titre d'exemple, le matériel technique (les ordinateurs) nécessaire est arrivé sur place seulement en septembre, alors que la mission avait débuté en juin (les derniers ordinateurs seraient même arrivés en janvier 2005 alors que la mission prenait fin en juillet de la même année). Un autre problème concernait la durée de la mission, fixée à un an tandis qu'il lui aurait fallu plus de temps. En effet, la stratégie de la réforme criminelle fut rédigée en un an par la partie géorgienne en coopération avec les experts européens, pour être approuvée par le gouvernement de ce pays en mai 2005. La mission aurait pu se poursuivre au moins deux ou trois ans de plus afin de pouvoir observer la mise en place de cette réforme, estime ce diplomate estonien⁹²⁶.

Il est intéressant de noter que ce type d'assistance en Géorgie, pour laquelle l'UE a mobilisé un instrument nouveau, fut repris par la suite par les Estoniens dans un cadre bilatéral. Le besoin d'agir sur le plan bilatéral aurait été encouragé par le sentiment qu'il serait ainsi plus facile d'influer sur le développement de ce pays partenaire que d'y mobiliser l'instrument de politique européenne à un niveau multilatéral. Cette ligne bilatérale peut en effet être présentée comme une alternative à l'UE selon un diplomate estonien.

⁹²⁶ Kaupo Känd considère en effet que tous ceux qui connaissent l'Europe de l'Est savent que l'important n'est pas le document officiel mais la réalisation de la réforme en pratique. Il donne l'exemple des Balkans où la mission européenne de police (Bosnie et Herzégovine) visant à établir une police multiethnique selon les standards européens, a duré 10 ans mais n'a toujours pas abouti aux résultats escomptés. Malgré tout, son mandat avait été prolongé.

4.2.2 Les établissements supérieurs comme lieux de socialisation et de transmission de normes et valeurs démocratiques et européennes ?

L'Ecole diplomatique estonienne, un centre de formation pour les élites du Partenariat oriental: socialisation, apprentissage

L'Ecole diplomatique estonienne (en estonien : *Eesti diplomaatide kool*)⁹²⁷, fondée en 1990 pour former le futur personnel du ministère des Affaires étrangères estonien, est depuis 2003 progressivement devenu un lieu où une partie de l'élite des pays ex-soviétiques étudie. Ces formations de courte durée (d'environ trois semaines chacune), adressées aux fonctionnaires et diplomates de ces pays, consistent dans la plupart des cas à présenter l'expérience estonienne en matière d'intégration européenne (adoption de normes et de la législation) et transatlantique, mais aussi en matière de transition, de développement du service diplomatique. Il s'agit aussi d'offrir des bases et des pratiques pour la négociation internationale. A titre d'exemple, un groupe de 24 fonctionnaires géorgiens se sont rendus à Tallinn pour 4 jours (2-6 septembre 2013) dans le cadre d'une courte formation dispensée à l'Ecole diplomatique et intitulée « Capacity Building of the Georgian Leadership ». Au programme, on pouvait trouver la politique de l'intégration à l'Union européenne et la pratique des négociations internationales. Durant cette visite, des rencontres avec les officiels estoniens ont également eu lieu⁹²⁸. (Voir le programme de la formation « Renforcement des capacités administratives » adressé aux fonctionnaires géorgiens (**Annexe n°6**). Cette visite fut organisée par l'Ecole diplomatique estonienne en coopération avec l'Institut géorgien de recherches internationales et stratégiques (GFSIS) ainsi que l'Institut suédois de l'administration publique (SIPU).

Parallèlement à ces formations de courte durée, des bourses permettent désormais aux étudiants géorgiens, ukrainiens, moldaves ou biélorusses de venir effectuer une année d'études à l'Ecole diplomatique dans le cadre du cursus dispensé en anglais, l'« International Relations and European Integration »⁹²⁹. En 2005, le premier programme de bourse, lancé en coopération avec SIDA, avait permis aux étudiants de l'Académie diplomatique ukrainienne

⁹²⁷ Ecole diplomatique estonienne, établie en 1990, avec l'objectif de former le futur personnel du ministère des Affaires étrangères.

⁹²⁸ <http://edk.edu.ee/index.php/luehiuudised/18-gruusia-riigiametnikud-edks>

⁹²⁹ Pour l'année 2014-2015, le programme de bourse pour le cursus « International Relations and European Integration » était ouvert aux étudiants des pays suivants : l'Afghanistan, l'Arménie, l'Azerbaïdjan, le Belarus, la Géorgie, le Kazakhstan, le Kirghizstan, le Monténégro, la Moldavie, le Tadjikistan, l'Ukraine. <http://edk.edu.ee/index.php/scholarships>

de s'inscrire à l'Ecole diplomatique estonienne. Peu de temps après, les ministères des Affaires étrangères estonien et finnois ont mis en place un programme de bourses aux étudiants de Moldavie et de Géorgie. A partir de 2011, le Département d'Etat des États-Unis a financé les études des activistes de la société civile biélorusses à Tallinn⁹³⁰.

Le ministère des Affaires étrangères d'Estonie est à l'origine de cette Ecole qui voit dans ces formations le moyen de développer sa politique de coopération au développement et de participer ainsi activement à la politique européenne de voisinage⁹³¹. Progressivement, cette école semble être devenue une vraie « niche » pour la politique estonienne en direction du voisinage européen. Dans l'ambition d'agir au niveau européen comme centre de formation destiné aux pays du partenariat oriental en Europe, l'Ecole diplomatique créa en 2011 le Centre estonien de Partenariat oriental (en estonien : *Eesti Idapartnerluse Keskus*, en anglais : *Estonian Centre of Eastern Partnership*)⁹³². Aujourd'hui, il agit non seulement comme un centre de formation mais également comme un *Think tank* destiné à promouvoir et à réfléchir à des sujets liés au Partenariat oriental de l'UE.

Comme un certain nombre d'autres projets liés à la politique de coopération envers les pays de l'Est dans les États baltes, les activités de l'Ecole diplomatique - aujourd'hui Centre du partenariat Oriental - sont réalisées en coopération avec quelques pays nordiques. En effet, l'Agence suédoise du développement international (SIDA), de même que le ministère des Affaires étrangères finlandais, ont dès le départ financé les formations destinées à ces États. Parmi d'autres donateurs étrangers, citons la Commission européenne (le projet TACIS GEPLAC 2006-2008), l'*European Free Trade Association* (EFTA), le *British Council* et l'Ambassade des États Unies et *Open Estonian Foundation* (en estonien : *Avatud Eesti Fond*)⁹³³.

Lorsqu'on évoque la question des avantages et de l'éventuel impact de ces formations et cursus pour les pays ex-Soviétiques, le vice-directeur de l'Ecole diplomatique en souligne l'un de leurs effets bénéfiques, la création de liens interrégionaux. Des contacts sont ainsi créés non seulement entre les fonctionnaires estoniens et ceux des pays partenaires, mais également parmi ces derniers entre-eux. Un certain nombre d'ex-boursiers continueraient,

⁹³⁰ <http://edk.edu.ee/index.php/general>

⁹³¹ Interview avec le vice-directeur de l'Ecole diplomatique estonienne, le 7 mai 2010, à Tallinn.

⁹³² Le site Internet du Centre estonien du Partenariat Oriental. <http://ecep.eu>

⁹³³ MADE VAHUR, «Facing the Eastern Partnership », in *Estonian Ministry of Foreign Affairs Yearbook 2010*, Tallinn. http://vm.ee/sites/default/files/content-editors/Vahur_Made_0.pdf

d'après les sources dont l'école dispose, à se charger des questions liées à l'intégration européenne une fois rentrés chez eux ou à travailler comme diplomates à l'étranger⁹³⁴.

S'il est toutefois difficile d'évaluer l'influence que ces formations et cursus peuvent avoir sur les pays partenaires et, partant, de savoir si un transfert a véritablement eu lieu, cette nouvelle orientation est-européenne (ou réorientation) a certainement produit un effet sur cette institution elle-même. De fait, alors que dans les années 1990 l'Ecole diplomatique de Tallinn servait de lieu de formation pour une grande partie de l'élite estonienne qui se destinait au service diplomatique, la majeure partie des diplômés qui en sortent aujourd'hui vient des autres Républiques soviétiques. Ainsi, sur les 27 étudiants inscrits en 2012/13, seuls 8 étaient Estoniens. Parmi les autres diplômés, il y avait 5 Ukrainiens, 2 Bielorusses, 3 Moldaves, 4 Géorgiens, 2 Arméniens et 3 Azerbaïdjanais⁹³⁵. Là encore, on peut supposer qu'il y a lieu ici de parler de socialisation, d'une meilleure interconnexion des étudiants et futures élites de la région post-soviétique. Nous pouvons également supposer que la mise en place de bourses et un enseignement diplomatique dans un pays européen peuvent être attractifs pour un certain nombre d'étudiants géorgiens, moldaves ou encore biélorusses.

Formation des fonctionnaires de police géorgiens en Estonie par l'Académie estonienne de science de défense : diffusion, apprentissage, socialisation

Pour une mise en contexte, le projet de formation et d'assistance dans le domaine de la police en Géorgie s'est déroulé parallèlement à la réforme du ministère de l'Intérieur menée sous la présidence de Mikheil Saakachvili. Ce dernier manifesta surtout une volonté claire d'éradiquer la corruption des policiers⁹³⁶ en remplaçant de manière radicale les fonctionnaires en place par de jeunes recrues. Or, étant donné que ces dernières manquaient dans la plupart des cas d'expérience et d'une formation spécifique, la formation d'un grand nombre de policiers fut en partie léguée aux experts estoniens et finlandais⁹³⁷. Les premiers contacts datent donc de 2004, lorsque l'Académie du ministère géorgien de l'Intérieur proposa à l'Académie estonienne scientifique de la défense de l'aide afin de profiter de son expérience dans la réforme du ministère de l'Intérieur et de la formation des policiers. Cette coopération

⁹³⁴ Interview avec le vice-directeur de l'Ecole diplomatique estonienne, le 7 mai 2010, à Tallinn.

⁹³⁵ Voir la page « Alumni » de l'Ecole diplomatique estonienne (en estonien).

<http://edk.edu.ee/index.php/vilistlased>

⁹³⁶ Pour une analyse détaillée de la réforme de police en Géorgie, voir Kupatadze Alexander, « Police Reform in Georgia », *Center for Social Sciences (CCS)*, Géorgie, septembre 2012.

⁹³⁷ « On nous a donné quasiment carte blanche pour former... » (Citation d'interview avec l'expert), à l'Académie de sciences de défense, Tallinn, 22 avril 2014.

a trouvé un nouveau souffle en 2005 avec l'implication de la Mission d'observation des Nations Unies (UNOMIG)⁹³⁸.

Le projet visant à former les fonctionnaires du ministère géorgien de l'Intérieur (2005-2008) dans le cadre de la réforme de ce ministère fut mis en place par l'Académie estonienne scientifique de la défense et financé en grande partie par le budget du MAE estonien. Outre l'engagement de l'Académie, d'autres partenaires y ont participé, —dont la mission onusienne en Géorgie, l'UNOMIG⁹³⁹, chargée de sélectionner localement les fonctionnaires de police pouvant bénéficier de la formation, la police de patrouille géorgienne, le Collège de police finlandais (situé à Tampere), dont les lecteurs ont assuré quelques cours (principalement dans le domaine des droits de l'homme ou le traitement de la violence conjugale)⁹⁴⁰. On est ici en présence de deux types de transfert : les formations destinées aux fonctionnaires de police géorgienne (2005-2008⁹⁴¹) ; le conseil pour la création d'un système d'enseignement des policiers en Géorgie (à partir de 2007).

L'objectif de la formation qui se déroulait en Estonie était de familiariser les policiers géorgiens avec les « rudiments démocratiques du travail policier » et avec le système et le cadre légal de type européen (formation théorique). Elle comprenait également des stages d'ordre pratique sur le terrain (tels que l'utilisation des armes, les premiers secours, la conduite avec sirène allumée, l'auto-défense...). En tout, cent Géorgiens (par groupe de vingt) ont bénéficié de quatre semaines de formations intenses. L'organisation des formations en Estonie devait leur permettre de travailler dans un autre environnement, loin de chez eux afin de voir « comment fonctionnent les policiers dans un contexte européen ». La coopération a ensuite évolué à partir de 2007 en un partenariat entre l'Académie scientifique de la défense et l'Académie de police au sein du ministère de l'Intérieur géorgien, dans lequel la partie estonienne a tenté d'aider — avec conseils, matériel pédagogique et surtout en reprenant l'expérience estonienne— à développer un système d'enseignement des policiers en Géorgie. D'après le responsable estonien de ce projet, l'idée de cette nouvelle coopération était de

⁹³⁸ En janvier 2005, la chef de la Mission d'observation des Nations unies (UNOMIG) en Géorgie, H. Tagliavini, adressa une demande aux ministères estoniens des Affaires étrangères et intérieures, pour que l'Académie estonienne se charge d'organiser des formations aux fonctionnaires de police géorgiens qui se trouvaient sur le territoire de la Géorgie / Abkhazie. Une délégation d'UNOMIG s'est rendue en Estonie pour évaluer les possibilités de former les policiers géorgiens (source : <http://www.sisekaitse.ee/index.php?id=2705>)

⁹³⁹ La mission de l'ONU UNOMIG fut établie en Géorgie en août 1993 dans le cadre de l'accord de cessez-le-feu entre la république de Géorgie et les autorités d'Abkhazie. La mission prit fin en juin 2009. <http://www.un.org/en/peacekeeping/missions/past/unomig/> (consulté le 1^{er} juillet 2014)

⁹⁴⁰ Ce cas d'étude se base en grande partie sur l'interview réalisé en avril 2014 à Tallinn avec le chef de ce projet à l'Académie de défense estonienne.

⁹⁴¹ Ces formations ont pris fin en août 2008 dans le contexte du conflit russo-géorgien.

donner aux partenaires géorgiens les outils et l'expertise nécessaires à leur reprise et à son application chez dans leur pays⁹⁴².

Ce cas illustre parfaitement le lien avec la formation offerte par les pays nordiques dans les premières années de la décennie 1990 aux Estoniens⁹⁴³. Selon les sources de notre interlocuteur, la police estonienne doit en effet beaucoup aux Finlandais pour l'apprentissage du savoir-faire des policiers et pour le soutien technique. Dans le projet d'assistance en Géorgie, les experts estoniens disent s'être précisément inspirés de cette assistance (technique et matérielle) finlandaise mais tentaient également de tirer des leçons de cette expérience pour ne pas reproduire les mêmes erreurs que leurs voisins nordiques⁹⁴⁴. Pour le chef du projet de formation, il était important que l'Estonie n'impose ou n'exporte pas son propre modèle aux autres. Dans ce projet, la partie estonienne a donc plutôt cherché à adapter les formations en fonction des besoins du pays récepteur, afin de présenter aux Géorgiens sa propre expérience tout en leur laissant le choix de l'adopter « comme bon leur semble » et, une fois ces formations réalisées, « de leur passer la main »⁹⁴⁵.

Ce constat sur la souplesse de l'expertise diffusée et le fait que les formations ont été au fur et à mesure adaptées au contexte géorgien, montre bien la présence d'un ensemble plus horizontal et large de phénomènes dans ce projet qui permet la circulation des savoir-faire. Ainsi, dans ce cas, non seulement les émetteurs (Estoniens) offraient leur expertise aux récepteurs (Géorgiens), mais les premiers étaient également amenés à modifier leur modèle d'assistance en fonction des attentes de leurs partenaires et du contexte du pays récepteur. Selon le responsable du projet, l'Académie estonienne a fait preuve d'une volonté de non-intervention pour effectuer le suivi et le contrôle auprès des fonctionnaires géorgiens afin de voir comment ils l'appliquaient ensuite chez eux le savoir-faire estonien. Aucune contrainte ne fut ainsi imposée à la partie géorgienne qui restait libre de l'appliquer ou pas. L'approche peut de ce fait être clairement qualifiée de volontaire et de non coercitive. Nous avons également appris que pour un certain nombre de raisons (comme le conflit qui a éclaté en 2008, mais également du fait d'un grand nombre de changements de cadres dans l'administration géorgienne), les liens ont été quasiment coupés entre la partie estonienne et géorgienne depuis.

⁹⁴² Interview avec le chef de projet estonien réalisée à Tallinn en avril 2014

⁹⁴³ Avec cette différence toutefois que ces formations se sont déroulées à l'époque en Estonie et non en Finlande.

⁹⁴⁴ « (...) Nous nous sommes alors rappelés que nous aussi, nous avons été formés, pris en charge, aidés dans les années 1990 et que c'était notre tour de faire la même chose maintenant. Nous nous sommes aussi souvenus de ce que nous n'avions pas apprécié chez les experts étrangers pour ne pas répéter les mêmes erreurs. » (Citation de l'expert interviewé à l'Académie de sciences de défense, Tallinn, 22 avril 2014).

⁹⁴⁵ Interview avec le chef de projet estonien réalisée à Tallinn en avril 2014.

En nous appuyant sur le témoignage du chef de projet à l'Académie estonienne scientifique de la défense, nous pouvons affirmer que l'assistance estonienne était très appréciée par les Géorgiens et s'était déployée dans un climat de confiance ; d'autant plus que les Estoniens avaient eux-mêmes vécu la même expérience⁹⁴⁶ Ces facteurs avaient une influence très favorable sur la socialisation. Mais la finalisation du projet, à savoir la création d'un système de formation des policiers géorgiens, était, quant à elle, confrontée à un certain nombre de difficultés en grande partie liées au problème de financement. On notait par ailleurs de nombreuses résistances : le contexte local freinait les changements structurels. Enfin, les attentes contradictoires des uns et des autres sur la finalité du projet ont représenté un véritable frein à la mise en place d'un système d'enseignement régulier. En effet, si les experts estoniens ont proposé la mise en place d'un système d'enseignement supérieur calqué sur la logique universitaire (3 + 2) avec une alternance professionnelle, la partie géorgienne, par manque de moyens financiers et absence de cadre institutionnel⁹⁴⁷, a plutôt cherché une solution qui permettrait de former les policiers en l'espace de quelques mois. De par son approche volontariste, ce cas de formation et de conseil représente pour nous un cas d'apprentissages et de diffusion de normes « molles », à savoir des pratiques des fonctionnaires de police et des experts estoniens de la défense à leurs homologues géorgiens. Ainsi, malgré la transmission et le partage du savoir-faire estonien, la partie réceptrice ne s'est pas vue imposée des obligations ou contraintes en échange. Même si certaines pratiques de travail estoniennes ou européennes furent effectivement adoptées par les policiers géorgiens, nous ne pouvons pas ici parler d'une réplique à l'identique des réformes estoniennes, donc d'un pur transfert du système d'enseignement estonien vers la Géorgie.

Déplacement d'une université biélorusse à Vilnius : « diffusion » mais aussi « transfert » et « imposition »

Une autre manière d'observer la façon dont les États baltes tentent d'influer sur le processus de démocratisation et d'eupéanisation des pays du voisinage est-européen serait de prendre l'exemple des domaines éducatif et universitaire. Le déplacement en 2004 de toute une

⁹⁴⁶ Ne serait-ce que parce que les experts estoniens offraient des formations en langue russe, ce qui permit une communication directe entre donneurs et récepteurs et évita de passer par les traductions (de l'anglais vers le russe ou le géorgien).

⁹⁴⁷ L'expert souligna par exemple qu'ils avaient proposé à la partie géorgienne que le ministère des Affaires intérieures (dont dépendait l'Académie) collabore avec le ministère de l'Éducation pour créer un cursus de formation des policiers au sein de l'université de Tbilissi afin que les futurs policiers puissent obtenir en partie une formation universitaire. Ce projet a essuyé un refus, notamment parce que les deux ministères n'entretenaient pas de bonnes relations.

université biélorusse, l'Université européenne des sciences sociales (plus connue sous son acronyme anglais d'EHU) à Vilnius demeure un cas spécifique d'analyse de la reprise de normes européennes. Il s'inscrit plus largement dans la continuation d'un projet initié, soutenu et mené par les intellectuels biélorusses, mais aussi par des fondations occidentales, par les États européens et les États-Unis. En effet, cette université privée était, depuis sa création en 1992, sous l'influence de la pensée occidentale (théorie critique et sociale, libéralisme économique, pluralisme philosophique) et visait les standards et la méthodologie occidentale ainsi que l'eupéanisation de son identité et de l'orientation géopolitique du Belarus⁹⁴⁸. Son transfert à Vilnius lui a permis de continuer à fonctionner selon les principes d'une université européenne tout en la soumettant à la législation lituanienne.

Historiquement, lorsque cette université fut ouverte à Minsk en 1992, elle visait à former « une autre génération politique aux valeurs démocratiques, européennes et libérales ». Dès le départ, ce projet fut présenté comme représentant un cadre d'apprentissage et de socialisation des futurs cadres du pays⁹⁴⁹. Or, suite aux nombreuses crises que l'EHU a connues depuis l'arrivée au pouvoir du président A. Loukachenko en Belarus en 1994⁹⁵⁰, elle fut définitivement fermée par les autorités biélorusses pour des raisons politiques. C'est alors que la Lituanie, devenue entre-temps membre de l'UE, avec l'accord de la direction de l'université, décida de l'accueillir à Vilnius. L'objectif officiel était de lui permettre de continuer à exister et de préserver son esprit tout en renouvelant son fonctionnement. Il y avait certes derrière cette relocalisation des raisons politiques ainsi que d'autres liées à la proximité géographique, mais ces motivations n'expliquent pas tout. De fait, Vilnius apparaît historiquement comme un « milieu transitionnel de refuge » pour l'opposition biélorusse, mais également comme le lieu culturel et intellectuel de l'élite biélorusse⁹⁵¹. En 1999, déjà, des relations avaient été établies entre l'EHU de Minsk et l'université lituanienne Mykolas Romeris, basée à Vilnius. C'est dans ce campus universitaire que l'EHU fut transférée après sa fermeture à Minsk.

⁹⁴⁸ Pour une analyse plus fine du transfert occidental du cas de l'EHU et des transferts qui l'ont affecté, voir Johnson Mark et Tereshkovich Pavel (2014).

⁹⁴⁹ Interview avec un enseignant biélorusse d'EHU à Paris, octobre 2013.

⁹⁵⁰ Lapatniova Alena (2014), « A 160 km de la dictature »: L'Université européenne des sciences humaines en exil », *Regard sur l'Est*, 19 juin. En ligne: http://www.regard-est.com/home/breve_contenu.php?id=1522

⁹⁵¹ Rappelons ici ce qu'un de nos interlocuteurs, il existe à ce niveau une longue tradition. L'un des premiers journaux d'opposition biélorusse intitulé « Notre patrimoine » (en biélorusse : « Nasha Niva »), créé en 1906 et fermé en 1920, a pu reprendre ses activités à Vilnius en 1990, et cela pendant quelques années avant que son bureau éditorial ne fut transféré à Minsk en 1994. Interview avec un enseignant biélorusse d'EHU à Paris, octobre 2013.

Pour fonctionner à Vilnius et faire venir des étudiants dans cette capitale balte, un fonds de stabilité — EHU Trust Fund⁹⁵² —, financé en grande partie par la Commission européenne, le Conseil nordique des ministres ainsi que par certains États membres de l'UE dont la Lituanie, fut rapidement mis en place. Même si la majorité des professeurs et étudiants (90 % environ) sont d'origine biélorusse, cette université en exil est désormais inscrite comme une université lituanienne et soumise aux lois imposées aux autres universités européennes.

L'idée première de l'EHU consistait à former une future élite biélorusse, et pour de nombreux étudiants étudier à Vilnius apparaît avant tout comme une « échappatoire à l'Ouest », voire une sorte de passerelle ou d'opportunité permettant de poursuivre des études, de faire un stage ou même de travailler par la suite dans les pays de l'UE. En réalité, beaucoup d'étudiants retournent ensuite chez eux, car même s'ils peuvent effectuer un stage dans les institutions européennes par exemple, le passeport biélorusse ne leur ouvre pas de droits pour devenir agent contractuel⁹⁵³. Nous sommes toutefois loin de l'objectif premier de cette université, à savoir « former une nouvelle élite démocratique biélorusse ». De fait, même si les diplômes de l'EHU sont reconnus au Belarus, trouver un travail dans la fonction publique après l'obtention d'un diplôme en science politique, administration ou politiques publiques se révèle pratiquement impossible⁹⁵⁴. Cela s'expliquerait par la méfiance que l'Etat biélorusse porte envers l'EHU : « Ils considèrent qu'on forme des cadres d'opposition, des futurs révolutionnaires⁹⁵⁵ ». Dans la plupart des cas, ces étudiants qui retournent en Belarus se dirigent plutôt vers la recherche, les petites et moyennes entreprises, participent aux différents programmes internationaux d'éducation et de formation ou s'engagent dans des ONG internationales. La délocalisation de l'université biélorusse à Vilnius permet cependant la transmission et diffusion des connaissances aux étudiants biélorusses selon le modèle de l'enseignement européen, ce qui correspondait à son but initial. Mais ce nouveau cadre permet également la socialisation des étudiants biélorusses avec les jeunes lituaniens à Vilnius et leur l'intégration dans la vie d'une capitale européenne.

Le déplacement contextuel de l'université a cependant permis, au-delà du contenu européen enseigné, l'exportation des normes bureaucratiques et du mode de fonctionnement de type européen auxquels l'université biélorusse en exil est désormais soumise. Les normes transférées ici relèvent de ce que l'on peut qualifier de normes « dures », c'est-à-dire de

⁹⁵² Site internet de l'EHU, fonds de stabilité : <http://www.ehustrustfund.org/>

⁹⁵³ Discussion informelle avec une ancienne étudiante biélorusse de l'EHU à Paris, mai 2014.

⁹⁵⁴ Entretien avec un enseignant de l'EHU, à Paris, octobre 2013.

⁹⁵⁵ Entretien avec un enseignant de l'EHU à Paris, octobre 2013.

procédures de standardisation et de contrôle sur lesquelles l'Etat biélorusse n'a plus aucune marge de manœuvre. En effet, l'EHU étant désormais officiellement une université lituanienne, ce sont les règles lituanienes de fonctionnement qui s'y appliquent. Le centre de contrôle de la qualité dans l'enseignement supérieur (SKVC⁹⁵⁶) lituanien a ainsi imposé des restrictions sur les maquettes, le nombre de cursus par an ou le contenu du programme. Alors que l'EHU est codirigée par un Biélorusse et un Lituanien, la majorité du personnel administratif est maintenant d'origine lituanienne.

Dix ans après cette relocalisation, même si le cadre dirigeant de l'université continue à déclarer que l'EHU demeure « le seul espoir pour la société biélorusse » et constitue « une oasis de démocratie située à 160 km de la dictature », cette université est de nouveau victime d'une crise, cette fois interne, causée par une gestion « non démocratique ». Les enseignants de l'EHU dénoncent en effet à la fois la « commercialisation » de l'université et l'oubli de sa mission humanitaire, mais aussi sa « lituanisation », qui la détourne de ses obligations envers la société biélorusse. Enfin, les critiques portent surtout sur le style de gestion verticale de l'université par sa direction (recteur, vice-recteur et manager principal) qui ne se soucie pas de communiquer sur la prise de décisions. Les enseignants n'hésitent pas à comparer cette gestion autoritaire avec celle de Loukachenko⁹⁵⁷.

4.2.3 Partager son expertise en matière de réforme de politiques publiques

Tentative de mise en place d'une réforme de la Radio-Télédiffusion géorgienne (GTVR) par un journaliste estonien

Le projet d'expertise par un journaliste estonien en Géorgie s'est réalisé dans un contexte de tensions que connaissait la société géorgienne, alors que le pouvoir était l'objet de violentes critiques⁹⁵⁸ pendant la période préélectorale (mars-mai 2008) et à quelques mois du

⁹⁵⁶ L'objectif de ce centre (SKVC), une agence publique indépendante (créée en 1995 par le ministère lituanien de l'Education et des Sciences), consiste à « mettre en place une politique d'assurance qualitative externe dans l'enseignement supérieur en Lituanie et contribue au développement des ressources humaines par la création de conditions pour faciliter la libre circulation des personnes. » <http://www.skvc.lt/en/?id=0> (notre traduction depuis l'anglais)

⁹⁵⁷ Lapatniova Alena (2014), « A 160 km de la dictature »: L'Université européenne des sciences humaines en exil », *Regard sur l'Est*, 19 juin. En ligne: http://www.regard-est.com/home/breve_contenu.php?id=1522

⁹⁵⁸ En novembre 2007, d'importantes manifestations de l'opposition eurent lieu à Tbilissi. Sur le sujet, voir Nicolas Landru, « Géorgie. Où est passée l'opposition? », *Grande Europe* n° 27, décembre 2010 - La Documentation française © DILA.

conflit russo-géorgien (août 2008)⁹⁵⁹. Le rôle de cet expert était d'aider à mener en trois mois une réforme de la Radio-Télédiffusion géorgienne (GTVR) pour en faire un "média libre et équilibré" et augmenter "ainsi son influence et sa légitimité auprès des Géorgiens"⁹⁶⁰. Ce cas d'étude s'inscrit ici directement dans le partage de l'expérience et des compétences d'un expert envoyé sur le terrain pour aider à réaliser et conseiller la réforme. Il s'agit d'un journaliste estonien expérimenté, le rédacteur en chef de *Baltic News Service* d'Estonie, qui a une bonne connaissance de la Géorgie. Il est intéressant de noter que ce journaliste avait lui-même bénéficié d'une formation journalistique dans les rédactions des pays nordiques dans les années 1990 et qu'il était de ce fait en mesure de tirer des parallèles avec les formations offertes aux journalistes estoniens à l'époque⁹⁶¹.

D'après Ainar Ruusaar, c'était à lui de fixer les domaines d'activités prioritaires en fonction de ce qu'il estimait être nécessaire dans le contexte des besoins du média géorgien. Etant donné que le projet d'expertise se déroulait à la veille des élections législatives en Géorgie, le 21 mai 2008, l'un des rôles que le journaliste estonien s'était attribué consistait à veiller à ce que les informations et débats télévisés soient présentés de façon équilibrée et que soit respecté le temps de parole entre les partis gouvernementaux et ceux de l'opposition. Il s'est en outre chargé d'évaluer le niveau de professionnalisme des journalistes, mais aussi celui du système de la télévision publique géorgienne dans son ensemble. Dans le cadre de cette mission de réforme, il a également organisé régulièrement des formations aux journalistes, et pour ce faire, s'appuyait sur ses vingt ans d'expérience dans ce domaine.

L'expert estonien souligne la réelle volonté exprimée par les journalistes et reporters géorgiens de recevoir des conseils et de bénéficier de ces formations, ce qui aurait permis pour lui de mettre en place une « coopération fructueuse » avec eux. Il dit avoir également réussi à influencer la façon dont le journal télévisé était présenté et les débats électoraux organisés pour convaincre les leaders d'opposition de participer aux débats télévisés qu'ils boycottaient auparavant⁹⁶². D'après lui, le problème résidait dans le fait que les partis d'opposition percevaient la télévision publique financée par l'Etat comme un moyen de communication des partis loyaux à M. Saakachvili.

⁹⁵⁹ L'envoi d'un expert estonien fut réalisé à la demande du chef du parlement géorgien en 2008, Nino Burdjanadze, et validé par le président estonien, Toomas Hendrik Ilves.

⁹⁶⁰ Le projet de cette assistance est disponible sur le site Internet du ministère des Affaires étrangères estonien. http://vm.ee/sites/default/files/content-editors/web-static/340/2008_6_Gruusia.pdf

⁹⁶¹ Interview avec Ainar Ruusaar, journaliste estonien, en mai 2012 dans les locaux de BNS à Tallinn.

⁹⁶² L'expert estonien serait lui-même allé rencontrer les leaders des partis d'opposition en les prévenant que, même s'ils ne participaient pas aux débats, il aurait quand même lieu et qu'à leur place seraient mis des portraits à taille humaine. *Ibid.*

L'expert estonien serait enfin parvenu à attirer l'attention des journalistes sur certains problèmes déontologiques et éthiques du travail, notamment en accompagnant les reporters sur le terrain. Nous pouvons supposer dans ce cas de figure que si l'agent émetteur a bien réussi à influencer les pratiques des journalistes géorgiens, c'est sans doute grâce à un rapport de confiance qui s'était rapidement instauré entre lui et ses confrères. Il semble de ce fait tout à fait judicieux de parler ici du concept de « socialisation », évoqué plus haut. Néanmoins, mis à part ces quelques résultats positifs, les tentatives d'aider à la mise en place de la réforme se seraient, toujours selon Ainar Ruusaar, heurtées plus généralement à la structure même du système médiatique en Géorgie. Le problème n'était pas tant dans le professionnalisme des journalistes, globalement expérimentés et en grande partie formés en Europe, que dans la lourdeur de la hiérarchie, les changements récurrents des dirigeants à la tête de la TV (trois changements en trois mois) et un manque de coordination entre les conseillers étrangers. Ce constat empêchait de mener une réforme à long terme et rendait nécessaire, à chaque nouvelle arrivée, de recommencer le processus à zéro. De même, la question de l'indépendance des journalistes se posait de manière accrue. Les tentatives de réformes étaient confrontées à une forme de hiérarchie qui obligeait les moniteurs chargés de surveiller l'éthique journalistique à faire valider leurs propositions par l'équipe dirigeante de la TV, elle-même sous l'influence des hommes politiques et les milieux d'affaires. Enfin, selon l'expert estonien, pendant toute la période de son travail, de nombreux autres experts étrangers sont venus former les journalistes géorgiens, mais il n'y avait aucune coordination entre ces conseillers étrangers. Il manquait ainsi d'une vue d'ensemble des formations et conseils que donnaient ses confrères, ce qui, d'après lui, représentait un problème : personne ne savait si un même type de formation était donné plusieurs fois ou s'il y avait des domaines qui manquaient d'expertise...⁹⁶³.

Bien qu'il ne s'agisse ici que d'un exemple méthodologiquement peu représentatif de diffusion des pratiques journalistiques européennes, l'approche adoptée semble cependant différente de l'approche nordique, utilisée dans années 1990. Lorsque les jeunes journalistes estoniens (lettons ou lituaniens) étaient formés, les pays nordiques les faisaient souvent venir travailler pour quelques mois (dans le cadre d'un stage notamment) directement dans les rédactions de leurs journaux. L'insertion ou l'immersion directe dans la pratique du journalisme avait permis un effet plus conséquent en termes de transfert de savoir-faire⁹⁶⁴ que dans le cas présent. L'action de conseil et de formation réalisée par le journaliste-rédacteur

⁹⁶³ Interview avec l'expert estonien en mai 2012 dans les locaux de BNS à Tallinn.

⁹⁶⁴ Si l'Estonie peut se prévaloir depuis quelques années déjà d'un média indépendant, c'est peut-être également parce que ce sont les groupes médiatiques nordiques (*Schibsted* notamment) qui dirigeaient quelques grands médias en Estonie.

estonien équivaut plutôt à une diffusion de savoir-faire, donc de normes « molles », en partie adoptée par les journalistes et reporters géorgiens. L'approche volontaire de cette coopération, donnant lieu aux échanges et à la circulation d'informations entre les deux parties impliquées nous semble donc relever davantage de la socialisation dans un certain nombre de pratiques.

Réforme dans le domaine de l'Etat de droit : réforme du système pénitentiaire

Si l'on se réfère à la mission européenne, EUJUST Themis, dans le domaine de l'Etat de droit (2004-2005) ci-décrite, nous pouvons observer des similitudes avec des actions mises en place au niveau bilatéral par des experts estoniens et lettons dans l'assistance à la réforme de l'Ombudsman (médiateur de la République), du système pénitentiaire ou encore dans celle des frontières de la Géorgie par la suite. Dans certains cas, ces actions bilatérales peuvent être vues comme la prolongation de missions européennes.

En ce qui concerne précisément l'assistance dans le domaine pénitentiaire, rappelons que ce secteur n'était finalement pas couvert par la mission européenne alors que des experts baltes avaient bien été envoyés au printemps 2005 pour une mission d'évaluation du terrain pour constater la nécessité de réformer le système pénitentiaire géorgien⁹⁶⁵. En effet, les prisons géorgiennes étaient surchargées⁹⁶⁶ et dans un état délabré. Plusieurs acteurs étrangers étaient présents en Géorgie pour assister, via des projets individuels, la réforme pénitentiaire dans ce pays : les États-Unis s'occupaient notamment des questions matérielles (rénover et équiper les prisons), la Norvège (mission *Norlag*) était spécialisée dans le traitement de la question des femmes en prison et du cas des prisonniers qui, bien que libérés par les juges, restaient en prison car n'ayant pas la somme d'argent nécessaire pour sortir⁹⁶⁷. La Commission européenne aidait à financer quelques formations adressées au personnel pénitentiaire. Les pays membres dont l'Estonie et la Lettonie envoyaient des experts les réaliser.

L'un des projets de deux ans (2006-2008) dans lequel participaient aussi bien les experts suédois qu'estoniens était financé par l'Agence suédoise de la Coopération Internationale

⁹⁶⁵ Interview avec un diplomate estonien par téléphone (Paris-Tbilissi) le 8 décembre 2014.

⁹⁶⁶ Il convient de noter que la réforme de police menée par le gouvernement de Saakachvili en est aussi pour quelque chose. En effet, la politique de « tolérance zéro » et le recours quasi systématique à l'incarcération ont conduit à une hausse dramatique de la population incarcérée. D'après les chiffres de GEOSTAT (Report on Criminal Justice Statistics, juillet 2011), celle-ci aurait connu une hausse de 6119 à 24 114 Entre 2003 et 2011. (Kupatadze Alexander, « Police Reform in Georgia », *Center for Social Sciences (CSS)*, septembre 2012, p.14.)

⁹⁶⁷ Interview avec un diplomate estonien, conseiller politique du représentant spécial européen au Caucase du Sud, le 8 décembre 2014.

pour le développement (SIDA). Dans le cadre de ce projet, un centre de formation⁹⁶⁸ fut installé en Géorgie à l'aide d'experts étrangers pour former les fonctionnaires de prisons. La contribution notamment d'experts estoniens et le fait de recevoir de l'expérience de ce pays balte dans ce domaine proviendraient de l'adjoint au ministre de la Justice géorgien en 2005, lorsque ce dernier s'adressa à l'Agence suédoise qui finançait les activités du centre de formation du cadre pénitentiaire à Tbilissi. L'idée était en effet d'utiliser les mêmes experts engagés dans la réforme du système pénitentiaire estonien à la fin des années 1990-2000 et de surtout profiter des conseils pratiques et des leçons tirées d'une expérience de transition dans un pays ex-soviétique, dans un contexte relativement similaire à la Géorgie.

Rappelons que dans les années 1990, les prisons dans les États baltes étaient dans une situation comparable à celle des autres pays postsoviétiques. Elles étaient également surpeuplées⁹⁶⁹ et fonctionnaient comme les camps de prisonniers de type « Goulag »⁹⁷⁰. La dernière d'entre elles en Estonie, appelée « Patarei » (à Tallinn), ne fut fermée qu'en 2004 suite à quoi les prisonniers furent transférés dans une nouvelle prison construite à Tartu. De même, ce n'est qu'en 2007 que l'Estonie commença à utiliser les bracelets électroniques.

On voit donc que la transition vers un système pénitentiaire européen s'est ici faite très tardivement par rapport aux autres réformes menées dans les pays baltes dans d'autres domaines. Les prisons baltes étaient ainsi en grand décalage par rapport au développement rapide de ces pays. Nous assistons donc dans ce cas précis à un cas de transition très rapide de pays récepteurs d'assistance étrangère à ceux donateurs.

Parmi les experts estoniens missionnés se trouvait Kristel Varm, une conseillère du département des prisons au ministère de la Justice estonien, envoyée entre 2006-2008 (dans le cadre du programme européen pour la réforme du système de la gestion criminelle et pénale en Géorgie) pour améliorer la sécurité dans les prisons, y prévenir les troubles et réorganiser le système de la formation et de la sélection du personnel pénitentiaire⁹⁷¹. Un autre expert estonien, Rait Kuuse, chef-adjoint du service pénitentiaire estonien, a travaillé quant à lui

⁹⁶⁸En 2005, un centre de formation pour les fonctionnaires de prison, fut créé au sein du domaine du ministère de la Justice géorgien. Ce centre fut installé dans un ancien complexe militaire, rénové avec l'aide de l'Etat suédois et alloué par les fonds de l'agence SIDA.

⁹⁶⁹Selon les statistiques de Andrew Coyle, directeur de *International Center for Prison Studies*, au moment de leur entrée à l'UE, on comptait 300 personnes derrière les barreaux sur 100 000 résidents de chaque pays balte (Ritter Karl, « Baltic Gulags Giving Way to Updated Prison System », in *Los Angeles Times*, 25 juillet 2004).

Selon les statistiques de Andrew Coyle, directeur de *International Center for Prison Studies*

⁹⁷⁰RITTER Karl, « Baltic Gulags Giving Way to Updated Prison System », in *Los Angeles Times*, 25 juillet 2004. <http://articles.latimes.com/2004/jul/25/news/adfg-gulag25> (Dernière consultation 16 janvier 2015).

⁹⁷¹« Estonian experts to advise prison reform in Georgia ». Site du ministère des Affaires étrangères estonien. <http://www.vm.ee/q=en/node/3936> (dernière consultation 23 novembre 2013)

entre 2008-2009 comme directeur de l'organisation internationale *Penal Reform International*⁹⁷², pour le Caucase du Sud, à Tbilissi. Un certain nombre de formations avaient également lieu en Estonie. En 2010, le directeur du Service de probation géorgien ainsi que trois autres officiels se sont aussi rendus à Tallinn pour apprendre les pratiques estoniennes dans le domaine des entretiens et des rapports d'évaluation des risques, ainsi que le système estonien de tenue d'audiences de tribunal par voie de vidéo conférences et pour se familiariser avec les pratiques de permission de sortie des personnes sous surveillance électronique⁹⁷³. Des fonctionnaires géorgiens étaient également venus visiter la nouvelle prison à Tartu (Tartu Vangla) en Estonie pour voir comment fonctionne une prison selon les normes occidentales⁹⁷⁴.

Si les moyens de diffuser et d'apprendre les savoir-faire et l'expérience balte, notamment estonienne, ont été multiples et couvraient des thématiques différentes, il est encore une fois difficile de connaître l'impact réel de ces formations sur la situation des prisons en Géorgie. A lire les rapports annuels de la Commission européenne⁹⁷⁵, le système pénitentiaire dans ce pays postsoviétique s'est amélioré. C'est seulement le rapport de 2012 qui commence à noter des progrès partiels. Cela surtout en lien avec les événements qui ont fait la lumière, peu avant les élections législatives géorgiennes (1^{er} octobre 2012), sur les scandales à propos du recours à la violence et à la torture dans les prisons en Géorgie⁹⁷⁶.

Comment donc évaluer cette réforme et cette expertise diffusée par les formateurs étrangers ? Force est pourtant d'admettre que le personnel et le cadre pénitentiaire pointés du doigt dans les scandales étaient les mêmes personnes qui avaient été formées par les experts baltes, américains ou européens et non des gens du gouvernement de E. Chevardnadze. En effet, sous le gouvernement de M. Saakachvili, tout le personnel encadrant les prisons avait été remplacé par de nouvelles personnes âgées généralement de 30-35 ans⁹⁷⁷. D'après les rapports de

⁹⁷² Penal Reform International. Southern Caucasus. <http://www.penalreform.org/where-we-work/south-caucasus/>

⁹⁷³ <http://www.vm.ee/?q=en/node/9790>

⁹⁷⁴ Interview avec un diplomate estonien, conseiller du représentant spécial de l'UE pour le Caucase (2007-2010) par téléphone (Paris-Tbilissi), le 8 décembre 2014.

⁹⁷⁵ Les rapports de la Commission européenne entre 2006 et 2011 (Kaupo Känd).

⁹⁷⁶ En septembre 2012, la chaîne de télévision TV9, lancée par l'opposant politique au gouvernement de M.Saakachvili, Bidzina Ivanichvili, pour « contrer » l'information officielle, diffuse des vidéos amateurs à l'origine d'un scandale qui, dès le lendemain, secoue la classe politique géorgienne. Ces images sont reprises ensuite par d'autres chaînes de l'opposition puis massivement diffusées sur Internet. Il s'agit de documents filmés dans une prison, montrant de membres du personnel pénitentiaire violenter des prisonniers (Source : Tournon Sophie, « Géorgie : Scandale pénitentiaire et politique », 19/09/12, in Revue en ligne *Regard sur l'Est*. <http://www.regard-est.com/home/breves.php?idp=1560>

⁹⁷⁷ Interview avec un diplomate estonien, conseiller du représentant spécial de l'UE pour le Caucase (2007-2010) par téléphone (Paris-Tbilissi), le 8 décembre 2014.

l'*Ombudsman* géorgien (2004-2009) Sosar Subari, le problème des violences dans les prisons était déjà connu mais personne, y compris les acteurs internationaux, n'en avait tenu compte :

Pour tout donneur, il est difficile d'admettre qu'on a dépensé 20 millions d'Euros pour réformer les prisons avec pour résultat les violences et des tueries⁹⁷⁸.

En Estonie aussi, ces événements ont été relativement peu couverts ou commentés, que cela soit par l'élite politique ou les médias. Un analyste et leader d'opinion estonien met cette absence de réaction sur le dos du conformisme. Selon lui, toute information qui pouvait salir l'image du gouvernement de M.Saakachvili au moment des élections de 2012 ne parvenait pas à percer.

Ce sujet n'existait même pas avant que moi et quelques autres l'aient soulevé. Il existait un certain consensus qui disait que malgré tous les défauts que Saakachvili pouvait avoir, il incarnait tout de même le seul espoir pour la Géorgie. L'autre alternative, c'était la Russie. (...) ⁹⁷⁹.

Certains critiques ont par ailleurs soulevé l'aspect superficiel de la réforme pénitentiaire et de l'impact des acteurs internationaux dans celle-ci. Ces derniers aidaient en effet à rénover les prisons de l'extérieur mais à l'intérieur, la situation était tout autre⁹⁸⁰.

Enfin, à l'exemple de ce cas, nous pouvons de nouveau soulever les limites des formations menées par les acteurs étrangers, dont les experts estoniens, pour assister à la transformation du système de fonctionnement des prisons. Les formations et le partage de la présentation d'un autre modèle demeurent avant tout théoriques. Pour qu'un changement puisse avoir lieu dans un pays en transition, les acteurs récepteurs doivent eux-mêmes y trouver un avantage à mener à bien des réformes⁹⁸¹.

L'action d'un expert estonien en justice auprès de l'Ombudsman géorgien

Dans le domaine de la démocratisation de l'Etat géorgien, du renforcement de la société civile ou du développement des médias libres, l'Estonie a en outre cherché à valoriser son propre fonctionnement dans lequel la société civile y occupe une place « digne ». Plusieurs projets allant dans le sens de la démocratisation ont vu le jour. En 2008, par exemple, la Chancellerie du Parlement estonien, *Riigikogu*, avait fait installer au sein de l'organe représentatif suprême géorgien un système de sténographie digitale permettant d'enregistrer les débats

⁹⁷⁸ Interview par téléphone (Paris-Tbilissi) avec un diplomate européen d'origine estonienne, le 8 décembre 2014.

⁹⁷⁹ Entretien avec un éditorialiste (quotidien « Postimees ») et analyste à l'Institut de la politique étrangère (Välispoliitika Instituut), ex-journaliste à Radio Free Europe, le 23 avril 2014, à Tallinn.

⁹⁸⁰ *Idem*.

⁹⁸¹ Discussion avec Gia Jorjoliani, Center for Social Studies, Tbilissi, en novembre 2009, à Paris.

parlementaires et les rendre publiques. Dans ce cadre, à deux reprises, l'Estonie a organisé pour les fonctionnaires du parlement géorgien des formations correspondantes.

En outre, dans le cadre du programme pour les Nations Unies pour le développement, PNUD (*United Nations development program*), un avocat et chancelier de la Justice estonien (2001-2008), Allar Jõks, fut envoyé en Géorgie, en Moldavie puis en Ukraine pour conseiller sur la mise en place de réformes de l'institution du Commissaire aux droits de l'Homme (Ombudsman) au Parlement de ces Républiques ex-soviétiques. Pour donner un aperçu de ses activités, nous nous sommes focalisés sur les responsabilités dont il avait la charge en Géorgie, en nous fondant principalement sur un entretien réalisé avec lui en 2010⁹⁸².

En 2008, d'un commun accord entre le président estonien, T.H.Ilves, et son homologue géorgien de l'époque, M.Saakachvili, l'ancien chancelier de la Justice d'Estonie fut sélectionné pour une mission de conseil et d'expertise auprès de l'Ombudsman géorgien. Pour plus de précision, il s'agissait à l'époque de Sozar Subari, Ombudsman géorgien entre 2004 et 2009 (mentionné plus avant), connu surtout comme un critique virulent du président M.Saakachvili. Durant les manifestations anti-gouvernementales de novembre 2007, S.Subari avait dénoncé le gouvernement géorgien pour son recours à la force et parlé d'un retour en arrière par rapport aux réformes entreprises dans ce pays depuis 2003⁹⁸³. Selon l'expert estonien, cette initiative avait de ce fait un fort lien avec les manifestations organisées par l'opposition géorgienne⁹⁸⁴ :

Lors de sa visite en Géorgie en janvier 2008, le président estonien a dit à son homologue géorgien que le chancelier de la Justice estonien allait quitter ses fonctions et proposa qu'il aille aider le chancelier de la Justice géorgien à renforcer son institution et partager ses savoir-faire dans le domaine des droits de l'Homme⁹⁸⁵.

La mission d'expertise s'est déroulée en deux temps. Dans une première étape, de mai à juillet 2008, puis dans une seconde étape, dans le contexte de l'après conflit russo-géorgien, de septembre à novembre 2008. Etant donné que l'expert estonien était officiellement un expert du PNUD, il n'avait par conséquent pas de compte à rendre à l'Etat estonien ni à l'Etat

⁹⁸² Interview avec l'expert en justice, Allar Jõks, dans le cabinet d'avocats « Sorainen », le 4 mai 2010, à Tallinn.

⁹⁸³ L'Ombudsman géorgien Sozar Subari aurait ainsi comparé la Géorgie au Belarus de Loukachenko. Source : « Georgian Leader Imposes a State of Emergency », par C.J.Chivers, in *The New York Times*, 8 novembre 2007. http://www.nytimes.com/2007/11/08/world/europe/08georgia.html?pagewanted=2&th&emc=th&_r=0

⁹⁸⁴ Poussé par la même pression selon laquelle elle devait prendre des mesures et réagir face à la contestation montante, l'élite estonienne avait également organisé la visite de trois leaders d'opposition géorgiennes à Tallinn, en mars 2008 (Chapitre III).

⁹⁸⁵ L'expert mentionne également le rôle de Mart Laar, conseiller estonien auprès du gouvernement géorgien, dans cette initiative. Interview avec l'expert en justice dans le cabinet d'avocats « Sorainen », le 4 mai 2010, à Tallinn.

géorgien. Ses responsabilités, qui concernaient plusieurs aspects du travail l'institution de l'Ombudsman, provenaient directement de cet organe des Nations Unies.

Tout d'abord, l'envoyé estonien raconte qu'il devait aider son homologue géorgien à élaborer une stratégie et un plan d'action clairs, à définir les objectifs de cette institution pour une à deux années. Selon le conseiller, cette institution manquait en effet de compétence mais aussi de volonté de développer une stratégie d'action à long terme. Deuxièmement, l'acteur estonien aurait également tenté d'améliorer la procédure par laquelle les plaintes étaient traitées au sein de la chancellerie de la Justice. Afin d'améliorer le fonctionnement de toute cette institution et de faciliter le travail de l'Ombudsman géorgien qui était en charge de toutes les plaintes, l'expert estonien a tenté d'aider à créer un système qui éliminerait certaines plaintes ne relevant pas directement de la compétence de l'Ombudsman :

Jusqu'à présent, c'était le chancelier de la Justice lui-même qui devait traiter toutes les plaintes qui arrivaient à lui, que celles-ci rentrent dans ses compétences ou pas. C'est pour cela que sa charge de travail était très importante. Très souvent, une grande partie des plaintes étaient juste lues de façon superficielle ou souvent non traitées⁹⁸⁶.

La troisième tâche de l'expert consistait à aider à élaborer un guide qui déterminait la manière dont l'Ombudsman devait reporter chaque année au Parlement géorgien la situation des Droits de l'Homme dans ce pays. L'idée était de donner un message aussi clair que possible et d'éviter de rentrer trop dans les détails comme cela était le cas jusqu'à présent :

L'aperçu que l'Ombudsman présentait devant le Parlement géorgien était très éclectique, non synthétique, rempli de détails et ne permettait pas aux députés de comprendre les points urgents qu'il fallait changer (...)⁹⁸⁷

L'une des autres tâches relevant de la compétence de l'ex-chancelier de la Justice estonien était de conseiller l'Ombudsman dans le domaine des relations publiques, d'apprendre à éviter d'entrer en conflit avec les institutions étatiques au risque de perdre son autorité face à elles. En effet, l'expert explique qu'il est très important d'avoir cette autorité et cette confiance, car cela permet de faire plus facilement passer les propositions et les suggestions. Or, il estime que la Géorgie était allée trop loin :

(...) Je trouve que le chancelier de la Justice géorgien était allé vers une autre extrémité. J'avais l'impression que le travail auprès des médias lui prenait par moment plus de temps et d'importance que le travail de fond. Cela avait conduit à des conflits importants entre lui et les institutions de l'Etat. A partir de ce moment-là, ses conseils n'étaient plus pris en considération, même s'il avait toute la confiance de la société civile (...)⁹⁸⁸.

⁹⁸⁶ Interview avec l'expert en justice dans le cabinet d'avocats « Sorainen », le 4 mai 2010, à Tallinn.

⁹⁸⁷ *Ibid.*

⁹⁸⁸ *Ibid.*

L'expert admet que sur le sujet délicat des rapports et de la communication avec le gouvernement, il n'a pas réussi à faire changer de position de son partenaire géorgien.

Sur le déroulement et les éventuelles réalisations, ou l'aboutissement (ou non-aboutissement) du travail de l'expert estonien, ce dernier affirme être parvenu à changer le fonctionnement de l'institution. Selon lui, le personnel qui travaille aujourd'hui dans cette institution des droits de l'Homme dispose d'une idée de la manière dont travaille un chancelier de la Justice en Europe. D'après l'expert, c'est toujours le cas avec l'arrivée de nouvelles personnes (un changement de Chancelier notamment). Au moment de la réalisation de l'interview (en mai 2010, à savoir un an et demi après la fin de la mission), l'expert raconte qu'il est toujours en contact avec des individus de cette institution et que ces derniers peuvent s'adresser à lui si besoin. Il aurait par conséquent un aperçu réel et continu de ce qui se passe. Or, si l'expert dit avoir réussi à influencer dans des domaines pratiques concernant le fonctionnement et le système de cette institution notamment, il admet toutefois qu'il n'était pas dans sa compétence d'améliorer l'autorité/la position du Chancelier de la Justice géorgien. Selon ses sources, dans un pays comme la Géorgie, seulement 50% des recommandations émises par le chancelier de la Justice sont prises en compte. Par comparaison, en Europe, les recommandations du Chancelier de la Justice seraient respectées dans 90% de cas.

Outre les avantages et les limites de son action, nous avons cherché à savoir avec quels acteurs locaux, en dehors de la Chancellerie, l'expert estonien avait été en contact. Selon lui, il avait collaboré aussi bien avec les fonctionnaires géorgiens que des gens de la société civile. Outre le chancelier de la Justice géorgien, il était en contact avec des gens du Parquet, de la Cour suprême, des institutions étatiques, des hommes politiques mais également des journalistes, des opposants politiques, des associations à but-non lucratif. L'expert dit cependant ne pas avoir rencontré le président géorgien, M.Saakachvili. Il n'hésite toutefois pas à donner un avis personnel par rapport à la critique que l'opposition émettait envers le président. Une posture qui, sans condamner l'opposition, remet toutefois en cause sa légitimité à agir:

(...) Je ne fais pas partie des gens qui adorent le président Saakachvili. J'ai déjà exprimé que la situation en Géorgie actuelle n'était pas la meilleure. Or, le problème de l'opposition en Géorgie c'est qu'elle ne parvient pas à s'unir. (...) Dire « à bas (le président) » ne suffit pas, la vie ne va pas s'améliorer ainsi. Si un leader d'opposition venait à sa place, les choses pourraient être encore pires. Au moins Saakachvili parvient à maintenir les choses en ordre.(...)

Lorsque l'on évoque le contexte des États baltes des années 1990 et celui de la Géorgie ou de la Moldavie d'aujourd'hui (2010), l'expert estonien estime que les États baltes étaient

fortement avantagés par leurs voisins comme la Suède ou la Finlande qui stimulaient, poussaient et pointaient du doigt lorsqu'ils estimaient que l'Estonie ou la Lettonie manquaient de respect en matière de la démocratie par exemple.

Enfin, après l'achèvement de la mission, le PNUD avait estimé que celle-ci avait été « menée avec succès » et que les conseils, les savoir-faire diffusés par l'expert estonien avait bien été pris en compte. Au final, ce même expert fut sélectionné pour être envoyé faire le même type d'expertise en Moldavie (décembre 2009-janvier 2010).

4.2.4 Une expertise bien particulière

L'action menée par quelques acteurs estoniens sur laquelle nous nous pencherons dans cette sous partie est à comparer à d'autres types d'expertise et de partage de savoir-faire que ceux décrits plus haut. S'il s'agit également d'offrir de l'assistance technique, le format dans lequel cette expertise est diffusée sort toutefois du cadre habituel. Cette différence s'observe par exemple dans le contenu de ce qui est transféré qui, dans les exemples ci-dessous, touche à des domaines beaucoup plus stratégiques, comme celui de l'économie et de la défense. En outre, dans les exemples qui vont être analysés ci-après, les conseillers estoniens se positionnent particulièrement comme proches du gouvernement géorgien issu de la « Révolution des Roses ». Ce qui nous conduit à considérer que cette assistance technique pourrait être politiquement biaisée. Il s'agit en effet de responsables politiques estoniens affiliés à la formation politique de la droite conservatrice, l'Union du Pro-Patria et Res Publica, IRL (en estonien : *Isamaa ja Res Publica Liit*, IRL), une ligne politique qui avait exprimé un fort soutien à l'égard de M.Saakachvili (Chapitre III)⁹⁸⁹.

L'ancien premier ministre estonien, un proche conseiller du gouvernement géorgien

Le nom de Mart Laar, un ancien Premier ministre estonien renommé pour avoir mené des réformes économiques drastiques dans son pays, est bien connu en Géorgie. Son rôle de conseiller auprès du gouvernement de M.Saakachvili (2006-2008), perçu tantôt comme positif tantôt comme négatif, semble pour beaucoup résumer la contribution de l'Etat estonien dans

⁹⁸⁹ Nous ne sommes pas parvenus à rencontrer deux de ces personnes clef. L'information sur laquelle cette analyse repose provient de témoignages de tierces personnes (observateurs et analystes estoniens, un journaliste français basé à Tbilissi) et de sources secondaires (Articles de journaux principalement).

ce pays postsoviétique⁹⁹⁰. Le modèle économique libéral que Mart Laar avait promu en Estonie paraissait alors un modèle pour le gouvernement géorgien issu de la « Révolution des roses ».

Kakha Bendukidze⁹⁹¹, un oligarque qui avait bâti sa fortune en Russie, aurait proposé à M.Laar de devenir conseiller du gouvernement géorgien (Chapitre III) après sa nomination au poste de ministre pour la Coordination des réformes en Géorgie⁹⁹². Il est intéressant de noter que, officiellement, M.Laar exerça sa fonction sous la couverture de conseiller des Nations Unies(et non de l'Etat estonien). L'ONU avait accordé son accord sans toutefois pouvoir allouer un budget pour rémunérer son activité. Il fut donc convenu que l'Etat géorgien financerait son budget⁹⁹³. Dans une interview accordée à Radio Free Europe (RFE) en 2006, Mart Laar décrit comment il interagissait avec les responsables géorgiens et comment la coordination entre lui et le ministre chargé des Réformes, Kakha Bendukidze, était faite :

Kakha Bendukidze is my closest point of contact in the Georgian government, and according to a decreed by the Georgian president; he is also responsible for passing on my suggestions and ideas to the government. We belong together in this sense. However, in a number of ways my tasks are wider, as I've already given advice to the president on a number of very different issues.⁹⁹⁴

Selon Mart Laar, ses responsabilités touchaient à des domaines qui ne pouvaient pas être couverts par un seul ministre. Il fut chargé de coordonner le travail des différentes autorités, mais aussi de chapeauter les réformes dans l'ensemble⁹⁹⁵. D'après un diplomate européen d'origine estonienne détaché au Caucase du Sud, ce qui caractérisait les conseillers du gouvernement géorgien, dont l'estonien Mart Laar⁹⁹⁶, c'était leur attachement aux valeurs ultra-

⁹⁹⁰ C'est ce qui ressort de nos interviews avec quelques acteurs géorgiens rencontrés à Paris et à Tbilissi (2009-2012).

⁹⁹¹ Après la Révolution des roses en Géorgie, 2004, Kakha Bendukidze (décédé en novembre 2014) occupa plusieurs postes de ministre (dont ministre de l'Economie et ministre de la Coordination des réformes), du chef de la Chancellerie du gouvernement géorgien (2008-2009). Il s'agit également d'un de ces oligarques géorgiens qui ont fait fortune en Russie. Né en Suisse, il fut le chantre d'un ultra-libéralisme sans limite, qui se targuait d'une ouverture d'esprit à la Khodorkovsky. Il faisait partie de l'élite sous Mikheil Saakashvili. Il est ensuite devenu un produit d'exportation, en particulier en Ukraine où il a fait partie des conseillers de l'actuel président Porochenko (Source : Charles Urjewicz).

⁹⁹² Les informations sur l'exercice de Mart Laar ainsi que d'autres conseillers sont issues d'un certain nombre d'entretiens menés avec des acteurs estoniens et géorgiens. Certaines d'entre elles paraissent même contradictoires. Nous avons donc tenté de croiser plusieurs sources pour cette étude.

⁹⁹³ D'après un diplomate d'origine estonienne exerçant en tant que diplomate européen et présent en Géorgie, ce cas est exceptionnel, car généralement les conseillers de l'ONU sont toujours payés par cette organisation et non par l'Etat d'où ils viennent.

⁹⁹⁴ « Georgia : Presidential Advisor says Country's Future hangs in Balance », interview réalisée par Ahto Lobjakas, 8 juin 2006, in RFERL. <http://www.rferl.org/content/article/1069001.html>

⁹⁹⁵ « Georgia : Presidential Advisor says Country's Future hangs in Balance », interview réalisée par Ahto Lobjakas, 8 juin 2006, in RFERL. <http://www.rferl.org/content/article/1069001.html>

⁹⁹⁶ Entre 2009 et 2012, le Français Raphaël Glucksmann était conseiller auprès du président M.Saakashvili. Il a été qualifié « conseiller en révolution », car dès 2013, au moment de la nouvelle « révolution » en Ukraine,

libérales et le fait qu'ils prônaient la privatisation à tout prix. Il évoque ici la privatisation des hôpitaux :

C'étaient des ultra-libéraux. Leur idée était de tout privatiser, y compris les hôpitaux. La réforme des hôpitaux était de ce fait l'une de leurs recommandations. Faire en sorte que chaque Géorgien cotise à une assurance privée. Comme aux États-Unis. Or, un tel système ne peut pas très bien fonctionner dans un pays ex-soviétique où le peuple n'a pas d'argent⁹⁹⁷.

En dehors de la privatisation et de l'encouragement des investissements étrangers, Mart Laar faisait également venir de nombreux hommes d'affaires estoniens en Géorgie⁹⁹⁸. Lorsqu'on leur demande si le modèle économique estonien a été en partie adopté en Géorgie, si ces conseils privés ont eu une influence sur le pays, nos interlocuteurs nous déclarent que la Géorgie a probablement choisi une voie encore plus libérale que l'Estonie : « *Il y a plus du modèle singapourien qu'estonien. Ils sont même allés trop loin* », ⁹⁹⁹ ajoutent-ils en évoquant le manque de régulation dans divers domaines dans ce pays.

Expertise en défense et sécurité : de simple assistance technique aux conseils stratégiques (la « Cuisine estonienne »)

Le domaine de la sécurité et de la défense en Géorgie a été l'un de ceux où l'assistance estonienne semble avoir été davantage qu'une simple assistance technique. Différents types d'acteurs – fonctionnaires, diplomates ou experts en sécurité - ont tenté de mettre leur savoir-faire au service de ce pays en se faisant passer parfois pour des lobbyistes de l'Etat géorgien à l'international.

Dès 2004 un fonctionnaire, expert en sécurité, Harry Lahtein, est détaché auprès du ministère de la Défense afin d'assister la Géorgie dans le cadre de sa future intégration à l'OTAN et de l'élaboration de sa stratégie de défense. Cette personne avait dirigé dans son pays le Bureau de la planification de la défense d'Etat et le Plan d'action pour l'adhésion à l'OTAN (MAP)¹⁰⁰⁰. Son détachement auprès du ministère géorgien dura deux ans (2004-2006), période pendant laquelle la première stratégie en matière de défense fut approuvée (en 2005). L'essentiel des responsabilités de cet expert estonien consista à transférer l'expérience

R.Glucksman change de terrain et part conseiller les leaders du mouvement révolutionnaire ukrainien, dont V.Klitschko. Le géorgien Kakha Bendukidz, devient quant à lui le conseiller du président ukrainien Porochenko.

⁹⁹⁷ Entretien par téléphone le 8 décembre 2014.

⁹⁹⁸ Parmi les entreprises estoniennes qui sont arrivées après la Révolution des roses (2003), une chaîne de supermarché, quelques stades, piscines, écoles, usine d'eau...

⁹⁹⁹ Interview à l'Ambassade d'Estonie à Tbilissi, juillet 2012.

¹⁰⁰⁰ Un diplomate européen d'origine estonienne nous a rapporté que deux conseillers étrangers (ce fonctionnaire estonien et un conseiller américain) étaient présents en même temps au ministère de la Défense géorgien.

estonienne en matière d'intégration à l'OTAN, à lier cet objectif avec l'élaboration de la planification et le budget de la Défense. Cet expert a notamment tenté de faire comprendre à ses homologues géorgiens que chaque somme d'argent déboursée dans la Défense devait être utilisée de manière efficace et, pour cela, il affirme clairement s'être fondé sur les enseignements tirés en Estonie :

(...) L'essentiel de mon conseil relevait du domaine de la planification et du budget de la Défense (...). Je leur ai expliqué que chaque somme devait contribuer à renforcer la capacité du pays et être dépensée à bon escient. Montrer que l'on n'est pas obligé d'accepter, comme l'avait fait l'Estonie après l'indépendance, tout ce que l'on nous donne gratuitement. Dire que ce n'est pas forcément une bonne idée. (...) Même si l'on obtient de l'équipement gratuitement, il faut l'entretenir, le réparer. « Nous ne sommes pas assez riches pour acheter un matériel antédiluvien (...) »¹⁰⁰¹.

Or, dans ce domaine comme dans certains autres étudiés auparavant, les experts soulèvent régulièrement les mêmes limites des éventuels effets de leur expertise. Quasiment tous les experts géorgiens que le conseiller estonien avait formés ont été renvoyés plus tard¹⁰⁰². Ce qui rendait difficile, comme nous l'avons déjà vu dans un contexte similaire, la transmission des pratiques et du savoir-faire.

Ce même expert devint par la suite chargé d'affaires et se chargea d'ouvrir l'Ambassade de l'Estonie en Géorgie (décembre 2006). L'ouverture de l'Ambassade estonienne dans ce pays répondait, selon Harry Lahtein, à un accroissement des relations et de la coopération entre les deux États depuis 2003 :

(...) A cette époque, la coopération entre nos deux pays était très intense. Entre 2004-2006, le président estonien est venu 5 fois en Géorgie (Arnold Rüütel 2 fois et T.H. Ilves 3 fois). Il était très compliqué d'organiser les visites officielles sans l'Ambassade. A l'époque, c'était notre ambassade à Kiev qui a organisé ces visites (...) ¹⁰⁰³.

Si le cas de ce conseiller en Défense représente un type d'action assez répandue dans l'expertise estonienne (assistance dans des domaines pratiques, expertise au sein d'un ministère...), le cas suivant diffère des autres exemples sur bien des aspects. Agissant dans le domaine de la Défense également, un groupe d'experts estoniens, connus également sous la désignation de « Cuisine estonienne », aurait, selon certaines sources, joué un rôle prépondérant dans la « conduite de la politique décidée par les autorités géorgiennes », cela notamment durant le conflit russo-géorgien¹⁰⁰⁴. Derrière ce nom se cache une officine privée,

¹⁰⁰¹ Interview avec Harry Lahtein, expert en sécurité, diplomate estonien en Géorgie et en Biélorussie, en mai 2012, à Tallinn.

¹⁰⁰² Interview avec Kaupo Känd, diplomate européen d'origine estonienne par téléphone, le 8 décembre 2014.

¹⁰⁰³ Interview avec Harry Lahtein, expert en sécurité, diplomate estonien en Géorgie et en Biélorussie, en mai 2012, à Tallinn.

¹⁰⁰⁴ « La Cuisine de guerre estonienne met de l'ordre en Géorgie » (le titre en estonien : *Eesti sõjaköök loob Gruusias korda majja*), par Priit Hõbemägi, in hebdomadaire estonien « Eesti Ekspress », 4 septembre 2008. <http://ekspress.delfi.ee/news/paevauudised/eesti-sojakook-loob-gruusias-korda-majja?id=27680857>

« Trust Corp », sans lien, du moins officiel, avec l'Etat estonien, et dirigée par un ancien expert en renseignement et diplomate estonien, Eerik-Niiles Kross (Chapitre III). La « Cuisine estonienne », composée d'officiers, d'experts en matière de défense et d'intelligence, était installée dans un immeuble proche du parlement géorgien à Tbilissi¹⁰⁰⁵. (Du côté géorgien, l'une des personnes en contact avec la « Cuisine estonienne » était notamment Eka Zgouladze, ex-vice ministre de l'Intérieur de Géorgie (aujourd'hui détaché en Ukraine). Le directeur du groupe E.N.Kross était quant à lui en contact direct avec M.Saakachvili aussi bien avant, pendant que après le conflit d'août.¹⁰⁰⁶)

D'après le directeur de « Trust Corp », interviewé par un hebdomadaire estonien en septembre 2008, sa compagnie a proposé à l'Etat géorgien « un service de consultation », en échange de rémunération. Selon l'expert estonien, l'un des objectifs de son action consistait, entre autres, à aider la Géorgie « à éviter de retomber dans la sphère d'influence russe¹⁰⁰⁷ ». Dirigée en partie contre la Russie, il n'est pas étonnant que leur action ait été véritablement perçue comme une lutte contre Moscou¹⁰⁰⁸.

L'arrivée de ce groupe aurait été faite sur proposition de Mart Laar et s'inscrit dans le contexte des manifestations anti-gouvernementales géorgiennes de novembre 2007. Selon un diplomate basé en Géorgie, « c'était une réponse à la répression des manifestations » de novembre 2007. La dureté de la répression exercée eut un effet désastreux sur l'image du pouvoir incarné par le président Saakachvili qui avait perdu une grande partie de son capital de sympathie dans le monde¹⁰⁰⁹ ». Le rôle de ces experts consistait donc à rétablir l'image de la Géorgie à l'étranger, de conseiller les dirigeants de ce pays en matière d'intégration euro-atlantique mais également dans le domaine de la cyber-sécurité¹⁰¹⁰.

Outre les conseils dans les domaines sécuritaires et stratégiques, au fond, l'activité de ce groupe de conseillers consistait surtout à soigner la communication et l'image du parti de M.Saakachvili, le Mouvement National Uni (*ertiani natsionaluri modzraoba*) à l'étranger, tout en faisant du lobbying auprès des pays Européens et des États-Unis. D'après un

¹⁰⁰⁵ D'après l'hebdomadaire estonien, c'est dans cet immeuble qu'avaient lieu des discussions et des débats qui avaient influé sur les décisions politiques géorgiennes (« Eesti Ekspress »).

¹⁰⁰⁶ Interview par téléphone avec un diplomate européen d'origine estonienne, le 8 décembre 2014.

¹⁰⁰⁷ « La cuisine de guerre estonienne met de l'ordre en Géorgie » (le titre en estonien : *Eesti sõjaköök lööb Gruusias korda majja* »), par Priit Hõbemägi, in hebdomadaire estonien « Eesti Ekspress », 4 septembre 2008. <http://ekspress.delfi.ee/news/paevauudised/eesti-sojakook-loob-gruusias-korda-majja?id=27680857>

¹⁰⁰⁸ Entretien avec Régis Genté, journaliste français, basé en Géorgie, Tbilissi, le 17 juillet 2012

¹⁰⁰⁹ « La cuisine de guerre estonienne met de l'ordre en Géorgie » (le titre en estonien : *Eesti sõjaköök lööb Gruusias korda majja* »), par Priit Hõbemägi, in hebdomadaire estonien « Eesti Ekspress », 4 septembre 2008. <http://ekspress.delfi.ee/news/paevauudised/eesti-sojakook-loob-gruusias-korda-majja?id=27680857>

¹⁰¹⁰ Interview avec Kaupo Känd, diplomate européen d'origine estonienne par téléphone, le 8 décembre 2014.

observateur européen, la « Cuisine estonienne » aurait été l'une de compagnies étrangères employées par le Conseil national de sécurité géorgien:

Au fond, il s'agissait de faire du lobbying pour le parti au pouvoir en Géorgie à Bruxelles, mais aussi aux États-Unis. C'est une information officielle. Chaque pays a ses lobbyistes. La « Cuisine estonienne » était l'une d'entre elles¹⁰¹¹».

A en croire ce diplomate européen, l'activité de ces experts-lobbyistes estoniens était non seulement utile pour la Géorgie durant le conflit avec la Russie, elle permit également à l'Estonie d'obtenir une « expertise en temps de guerre » :

Comme nous n'avons pas connu de guerre dans la République d'Estonie depuis 50 ans, les institutions de notre Etat (Parlement, ministère de l'Intérieur...) pouvaient penser qu'elles fonctionnaient normalement. La guerre de 2008 en Géorgie nous a donné une leçon de la réalité de ce qu'un scénario noir pourrait être pour l'Estonie. (...) Dans ce sens, je pense que la « Cuisine estonienne » était bénéfique pour l'Estonie aussi¹⁰¹².

Enfin, si la « Cuisine estonienne » a joué un rôle en Géorgie dans le contexte du conflit, c'est surtout par son lobbying sur scène internationale, or elle n'aurait vraisemblablement pas eu un impact sur le déroulement de celui-ci, estime le diplomate K.Känd. Le problème de ce type d'activité est d'être sous la pression du pouvoir politique en place dans le pays : « *En soutenant ce pays, il y a risque de devenir surtout un lobbyiste du parti au pouvoir gouvernemental*¹⁰¹³. »

¹⁰¹¹ *Idem.*

¹⁰¹² *Idem.*

¹⁰¹³ *Idem.*

Conclusion du Chapitre IV

Au-delà de ce dernier cas de figure dans lequel la dimension politique est clairement mise en avant, la mise en œuvre de l'action de parrainage balte se fait essentiellement au travers d'une assistance technique visant à aider à la réalisation des réformes dans les pays partenaires, ou à en former les acteurs. Les normes diffusées dans le cadre de projets comprennent avant tout des pratiques, du savoir-faire que les experts baltes cherchent à partager avec les pays du voisinage oriental de l'UE. Or, nous avons également observé que dans le cas du déplacement de l'université biélorusse, EHU, cette dernière fonctionnait désormais comme une université lituanienne soumise à la législation (il s'agit là de normes « dures ») de ce pays balte. Pour transmettre des normes, les acteurs estoniens, lettons et lituaniens – journalistes, experts en droit, de la sécurité, du système pénitentiaire - tirent principalement des leçons de leur propre expérience du processus de démocratisation et d'eupéanisation engagée au cours des années 1990, en particulier à travers de l'assistance nordique dont leurs pays ont eux-mêmes bénéficié. Nous constatons qu'il y a en effet une réelle volonté de s'inspirer du modèle nordique d'assistance, même si celui-ci est souvent adapté au contexte du pays partenaire pour tenir compte de ses spécificités. Un modèle d'assistance qui convient dans un pays n'est pas, nous l'avons vu, forcément transmissible dans un autre. Il y a donc par conséquent un apprentissage et une circulation de savoir-faire qui doivent se faire dans les deux sens : les acteurs « émetteurs » diffusent leurs savoirs vers le pays partenaire mais dans le cadre d'un échange avec les acteurs locaux (« les récepteurs »), ce qui permet ainsi aux premiers de tirer également certains enseignements des pratiques locales.

Notre objectif n'était pas, pour des raisons mentionnées plus haut (Introduction générale), d'évaluer l'impact qu'une mission produit, nous avons plutôt cherché à montrer la cohésion entre ce qui est offert (le contenu), la manière dont le transfert se déroule et le contexte (la réception) du pays partenaire. A partir de l'exemple géorgien, nous avons pu observer qu'il y a encore un grand nombre de résistances (politisation des institutions, des structures hiérarchiques, une rotation constante du personnel etc.) qui peuvent empêcher de mener à bien une réforme. Le cas de la réforme ratée de la Radio-et Télédiffusion (GTVR) géorgienne montre bien qu'il ne suffit pas de former des journalistes quand c'est tout le système qui n'est

pas prêt aux changements¹⁰¹⁴. D'où pour nous l'importance de s'intéresser à la réception dans l'analyse du transfert, de diffusion ou d'exportation de normes étrangères.

Ce chapitre s'est également attaché à analyser l'approche par laquelle cette transmission se fait : nous avons vu que dans le cas balte, elle est généralement volontaire et n'implique pas de finalité ou d'aboutissement spécifique. Nous avons constaté en effet que les acteurs baltes mettent très peu de pression sur leurs partenaires. La « formule » choisie correspond plus à celle de « l'offre » et de la « demande ». A titre d'exemple, dans plusieurs cas, ce sont les Géorgiens qui ont fait appel aux compétences estoniennes en qualité d'experts. Le fait que les pays baltes aient eux-mêmes dû récemment passer par ces mêmes réformes et qu'ils comprennent mieux la « culture » du pays, est souvent mis en avant. A la différence de l'action des pays nordiques, qui ont des décennies de pratique dans le développement et la solidarité internationale, pour les États baltes l'action de parrainage dans des pays tels que l'Ukraine ou la Géorgie, constitue une initiation, une entreprise qui prit souvent la forme d'un « laboratoire ». Par conséquent, un certain nombre de critiques (sur le manque de projets à long-terme ou de moyens financiers) sont régulièrement faites à l'égard de la coopération estonienne, lettone et lituanienne au développement même si, là aussi, depuis dix ans, des avancées positives ont été constatées...

En regardant avec du recul l'engagement des Baltes dans le transfert ou diffusion des normes, on observe une différence majeure entre la Lituanie et l'Estonie par exemple. Si cette dernière semble avoir misé sur un cadre bilatéral de cette coopération en envoyant un grand nombre d'experts dans divers pays de l'Est ou en organisant des formations, la Lituanie a cherché à jouer sur cette politique davantage sur le plan multilatéral *via* lobbying, propositions de projets au sein de l'UE. Pour Kaupo Känd, cet aspect multilatéral est beaucoup plus important pour la Lituanie que pour l'Estonie. Ce diplomate a observé que dans les groupes de travail européens, ce sont toujours les Lituanais qui sont les plus actifs parmi les représentants baltes¹⁰¹⁵.

¹⁰¹⁴ Si ce cas évoque l'année 2008, il semblerait que la situation ait changé depuis. En effet, si l'on se réfère à l'évaluation des Reporteurs sans Frontières, il y aurait eu une avancée dans ce domaine en Géorgie. Elle serait due à diverses réformes mises en place récemment et notamment après les élections qui ont porté au pouvoir la coalition du « Rêve géorgien ». L'une des réformes importantes visait justement à changer les procédures de nomination du conseil d'administration de la Radio-Télévision publique géorgienne en garantissant une dépolitisation de ces nominations. (Source : « Géorgie : Des progrès selon Reporteurs Sans Frontières, in revue *Gare de l'Est*, 14/02/2015. <http://www.garedelest.org/actus/breves/384-14-02-2015-georgie-des-progres-selon-reporters-sans-frontieres>)

¹⁰¹⁵ Interview avec Kaupo Känd, diplomate européen d'origine estonienne par téléphone, le 8 décembre 2014.

CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE

La deuxième partie de cette thèse s'est intéressée à la politique est-européenne des trois États baltes pour voir comment ces derniers passent du statut de « récepteurs » d'assistance étrangères à celui de « donneurs » en réorientant et redéfinissant notamment leur identité politique. Cette action de parrainage, ou solidarité comme nous l'avons définie, vise principalement à favoriser le processus d'*européanisation* et de *démocratisation* dans cette partie de l'Europe. Or, ce parrainage incarne par ailleurs un engagement fort et multifacette de la part des élites estoniennes, lettonnes et lituaniennes. Nous avons analysé ici ses deux dimensions : Tout d'abord comme une action politique consistant à faire du lobbying pour ces pays, à agir en faveur de leur rapprochement avec les structures européennes (et *étatsunienne*). Ensuite comme une action de transfert, de diffusion ou partage de normes, de pratiques et d'expertise dans le cadre des projets de coopération au développement notamment. Pour mieux décortiquer les différentes facettes et enjeux de cette politique, cette partie de la thèse s'est appuyée en partie sur le type d'action menée par les Nordiques envers les Baltes pour savoir si elle pouvait être comparable avec le parrainage balte d'aujourd'hui. Nous avons vu que même si le contexte était très différent sur un certain nombre de points, il y a dans les deux cas un fort soutien politique et une assistance technique qui se fait via un transfert de compétences. Il y a surtout une volonté pour les experts baltes de s'inspirer du type d'aide qu'ils ont eux-mêmes reçu et de voir ce qui avait marché pour eux.

Un retour rapide dans l'histoire des relations entre les Baltes et les pays du voisinage européen nous a aussi permis de constater qu'il ne s'agissait pas d'une solidarité complètement nouvelle mais plutôt d'une forme de retrouvailles, d'un renouvellement des rapports entre des pays ex-soviétiques après 2004. La volonté des élites baltes d'aider les voisins est-européens de l'UE dans leurs efforts de réformes et d'euro-intégration est bel et bien sincère et correspond à un devoir de « rendre ce que l'on a reçu ». Les experts estoniens, lettons et lituaniens sont régulièrement sollicités par les pays partenaires car ils ont eux-mêmes traversé récemment des processus similaires, et surtout parce qu'ils semblent également trouver une compréhension ou une « culture » commune avec les Baltes bien plus qu'avec les autres Européens. Si l'on a pu constater que pour les élites des pays du voisinage,

le lobbying et l'assistance balte pouvaient être utile, il convient de souligner que cette politique sert surtout aux Baltes pour eux-mêmes. Rappelons qu'elle répondait à ces débuts tout à fait au besoin des Baltes de participer aux politiques européennes. De ce point de vue, la Politique Européenne de voisinage qui venait d'être lancée en 2003 semblait alors un instrument adapté pour réaliser leurs obligations vis-à-vis de l'Europe mais également dans le domaine de la coopération au développement. La volonté de jouer un rôle régional était surtout perceptible chez les élites lituaniennes. On a pu le constater durant la présidence de ce pays au Conseil européen en 2013 et lors de l'organisation du 3^{ème} Sommet du Partenariat oriental en novembre de la même année.

Si l'on tente maintenant de voir la cohérence entre la solidarité exprimée à travers le lobbying et le soutien politique et la manière dont elle est mise en pratique par le transfert et l'assistance technique, outre l'aspect complémentaire que ces deux dimensions de la solidarité donnent, elles semblent aussi parfois se contredire et se remettre en cause l'une par rapport à l'autre. Il est par exemple tout à fait pertinent et utile pour les pays moins avancés et désireux d'intégrer les institutions européennes de disposer « d'avocats » pouvant parler en leur nom dans les instances européennes, voire même de faciliter l'accès à la parole des élites des pays partenaires au sein des institutions européennes. Or, parfois dans un but de protéger, d'aider et de faire avancer les choses à tout prix, cette solidarité peut montrer ses limites en termes de soutien à la démocratie. Tandis que les experts estoniens ou lituaniens forment la nouvelle élite géorgienne et cherchent à contribuer à la démocratisation des institutions de ce pays, il arrive que la classe politique balte préfère parfois fermer les yeux sur la critique des dirigeants qu'ils considèrent comme pro-européens.

Si cette deuxième partie a mis en lumière l'engagement des pays baltes envers l'Est, elle nous a surtout permis d'observer l'évolution de la politique étrangère estonienne, lettone et lituanienne au prisme de ce parrainage sur un espace de 10 ans (2003-2013/14). Nous avons ainsi pu constater comment la classe politique balte s'est affirmée progressivement sur la scène internationale et a tenté d'orienter les débats et politiques des institutions européennes sur les pays de l'Est dans le contexte de la « Révolution orange », de la préparation du « Partenariat oriental » ou encore durant la crise russo-ukrainienne, pour ne nommer que quelques exemples. Ce qui prouve bien que la taille d'un pays et ses ressources limitées ne constituent pas nécessairement un frein pour se faire entendre au niveau international à partir du moment où il y a la volonté de peser. Or, des critiques parmi les « anciens » États membres se sont aussi fait entendre par rapport à ce positionnement sans faille des Baltes et de certains

pays d'Europe Centrale à l'égard de l'espace postsoviétique, créant ainsi une ligne de fracture entre ceux en Europe qui prennent systématiquement parti pour ces pays partenaires sur tous les plans et les autres membres (la France, l'Allemagne ou l'Italie)...

CONCLUSION FINALE

Cette thèse avait pour ambition de s'interroger sur la place et le rôle de l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie entre les pays nordiques et les États du voisinage européen, entre pays « récepteurs » et « donneurs » d'assistance étrangère. Dans une approche constructiviste¹⁰¹⁶, nous avons ainsi montré comment les concepts d'identité politique et de solidarité se transforment, se redéfinissent face à l'*Autre* et le regard que ce dernier porte sur *Soi*. C'est donc en s'interrogeant sur la manière dont les Baltes se perçoivent, se construisent face au monde - les pays et organisations - qui les entourent, mais également dont ils désirent être perçus, que nous avons pu expliquer et justifier un certain nombre des décisions politiques de leurs élites.

Jean-Paul Sartre écrivait : « *L'important n'est pas ce qu'on fait de nous mais ce que nous faisons nous-mêmes de ce qu'on a fait de nous* »¹⁰¹⁷. Cette citation du célèbre philosophe français nous paraît parfaitement résumer la manière dont les pays baltes s'identifient et construisent leur image par rapport à celle que l'*Autre* a d'eux. La question de la perception et des représentations de l'*Autre* sur *Soi*, ainsi que de *Soi* sur l'*Autre*, a été le fil conducteur de cette thèse.

Une analyse de cette identité politique en évolution à travers trois moments de ruptures majeures – la lutte pour la restauration de l'indépendance (1980-1991), la transition avec le processus des réformes et d'intégration des années 1990, la redéfinition de la politique étrangère entre 2004 à 2013 – nous a permis de constater que malgré les transformations subies, une constante semble persister chez les Baltes: *Comment exister ? Comment démontrer aux autres que l'on existe avec toutes nos spécificités et que l'on est des Européens à part entière ?* C'est cette constante qui conduit les Baltes à sans cesse prouver leur européanité, à chercher des gages sécuritaires mais également à tenter de se faire entendre et se faire une place au sein de la communauté internationale. La quête d'un rôle régional de « pont » ou de « médiateur », de celui qui partage ses pratiques et expérience, est à considérer dans la même logique.

¹⁰¹⁶ Nous avons toutefois cherché à montrer que certains éléments pouvaient aussi être expliqués par une approche plus réaliste des relations internationales.

¹⁰¹⁷ Citation de J.P.Sartre (« Saint Genet, comédien et martyr », p.63) placée en exergue de cette thèse.

Cette activité ou solidarité transrépublicaine, annoncée comme l'une des priorités politiques des États baltes au moment de leur adhésion à l'UE et à l'OTAN, n'est pourtant pas un phénomène nouveau pour ces Républiques. Nous avons vu que les leaders des Fronts Populaires baltes, conscients de leur popularité au fur et à mesure de leur lutte pour plus d'autonomie, avaient déjà cherché à influencer sur le mouvement dans d'autres Républiques de l'URSS à la fin des années 1980. En mettant en place un certain nombre d'actions publiques - la diffusion d'informations via la publication de revues, l'utilisation des moyens techniques pour relayer les messages à un public occidental ou encore la tentative de jouer le rôle de médiateur dans le conflit du Haut-Karabakh en 1990- les Fronts baltes considéraient que leur conception de l'autodétermination pouvait s'appliquer partout en URSS (Ch.I). Même si le contexte ne permet pas vraiment de tirer des comparaisons, il nous a été important de tenir compte de cet activisme des années 1980 et d'interroger par ailleurs les rapports des Baltes avec les Géorgiens ou Ukrainiens dans le passé afin de mieux comprendre et contextualiser la solidarité balte des années 2000. Ce retour au passé, confronté aux déclarations politiques des élites baltes prononcées dans le contexte de l'élargissement de l'UE, nous a permis de définir cette politique est-européenne comme répondant à la fois aux logiques constructivistes mais également plus réalistes.

Dans une logique constructiviste, cette solidarité peut ainsi être vue comme un besoin d'aider les autres à se rapprocher des normes et de structures européennes, ce qui correspond à la volonté de « *rendre ce que l'on a reçu* ». Cet activisme répond par ailleurs à une logique plus réaliste dans lequel elle sert aussi aux Baltes eux-mêmes pour réaliser leur propres politiques en qualité de membres de la communauté internationale, en participant aux politiques européennes et en remplissant leurs obligations vis-à-vis du développement international. Enfin, une partie de l'élite politique continue à vouloir peser dans le contexte des pays postsoviétiques mais également à influencer sur la politique des pays de l'UE et des États-Unis dans cette région. Sur le plan multilatéral, nous avons pu constater ainsi comment les pays baltes, avec notamment la Pologne, avaient initié des propositions politiques visant à une meilleure intégration des États postsoviétiques dans la politique européenne de voisinage ou comment la Lituanie, du fait d'une proximité historique et géographique avec le Belarus, a toujours lutté contre la politique isolationniste de l'Union européenne à l'égard de ce voisin. Aujourd'hui, prendre parti pour l'Ukraine dans la crise russo-ukrainienne et faire pression sur la communauté internationale pour que celle-ci s'y engage plus clairement, semble être devenu une nouvelle « bataille » pour une partie de l'élite balte. Or, nous avons vu qu'il y a

toutefois une raison de distinguer une élite particulièrement engagée dans cette politique au niveau national et international qui n'est pas toujours représentative des gouvernements baltes en place.

Ce constat nous a donc conduit à établir une typologie des élites baltes en matière de politique étrangère (présidents, ministres des Affaires étrangères, députés baltes au Parlement européen) et identifier les différents réseaux ou alliances régionales (Ch.III) qui dominent et se font entendre plus que d'autres. Nous avons ainsi conclu que dans le cas de l'Estonie par exemple, c'est la classe politique de la formation de droite conservatrice, *Isamaa-ja Res Publica Liit (IRL)*, qui porte un regard le plus hostile à la Russie et tente de peser sur « l'occidentalisation » de certains pays de l'espace postsoviétique. Un certain nombre d'hommes politiques issus de ce parti, nous l'avons vu, ont par ailleurs exercé comme conseillers auprès du gouvernement de M. Saakachvili en Géorgie.

L'un des objectifs majeurs de cette thèse était d'analyser la manière dont l'action de parrainage balte était mise en place en pratique. Nous avons vu que comparé à l'expression de la solidarité, le soutien politique ou le *lobbying*, il s'agit là d'une action beaucoup plus pratique et pragmatique. Le transfert, la diffusion de normes est souvent déconnecté de la politique sur le terrain même si, nous l'avons vu dans un certain nombre de cas (« une expertise particulière »), la dimension politique pouvait être mise en avant là aussi. Pour analyser le mode de réalisation de la politique du développement à la coopération balte, nous avons opté pour une approche pluridisciplinaire qui croise à la fois différents concepts et mécanismes développés dans le cadre des *Policy Transfer Studies (PTS)*, du socle de connaissances sociologiques avec une démarche historique, comparative.

Nous avons ainsi analysé le processus et le déroulement d'une action en cherchant à comprendre le rôle des différentes logiques en jeu. La mise en perspective de l'action balte par rapport au type d'assistance que ces pays ont reçue des États nordiques lorsqu'ils étaient eux-mêmes en statut d'« importateurs » d'aide, nous a surtout servi de guide pour cette analyse. Or, il nous a également paru intéressant de tirer quelques parallèles avec le cas de l'action balte pour en soulever ses limites. Nous avons ainsi pu observer que le contexte des deux cas est très différent : dans le cas de l'assistance nordique aux Baltes, l'incitation à réformer était beaucoup plus grande pour les Baltes car ils avaient la perspective de l'adhésion et parce que l'aide technique et politique s'accompagnait d'une aide matérielle importante. Les Baltes avaient aussi plus de facilité à s'ancrer politiquement et économiquement en Europe, justement grâce à des liens forts avec les pays nordiques. Voisins septentrionaux des Baltes, ces derniers trouvaient également un intérêt pour eux-

mêmes (Ch.II). Nous avons, dans une approche plus réaliste, tenté de souligner que les facteurs – internes et externes – présents dans les Républiques baltes étaient aussi beaucoup plus favorables à la consolidation de l'indépendance et au processus d'intégration euro-atlantique que celui des autres ex-républiques, telles la Géorgie ou l'Ukraine. Les Républiques baltes étaient déjà traitées comme un « cas à part » à la fin de l'URSS (Ch.I et II). Enfin, nous l'avons vu, pour les pays nordiques la solidarité internationale constitue une tradition ancienne. Pour l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie, cela revient en revanche encore aujourd'hui parfois à de véritable « laboratoire » ayant dû construire leurs politiques de coopération et de développement à partir de rien.

Or, malgré ces différences dans le contexte, le contenu de ce qui est transféré et la méthode par laquelle cette transmission se fait comporte des traits similaires. Pour les Baltes, cette assistance technique consiste avant tout à partager son expérience de réformes, ses pratiques, son expertise en matière d'intégration européenne. Cette diffusion de normes se fait principalement par l'envoi d'experts sur le terrain, ou par l'organisation de formations destinées aux fonctionnaires ou diplomates des pays partenaires dans un cadre multilatéral ou bilatéral. Notre étude portait surtout sur le cas de l'expertise estonienne vers la Géorgie, cas dans lequel nous avons cherché à mettre en avant l'auto-réflexion de l'expert sur son activité pour savoir notamment de quelle manière l'action nordique pouvait constituer une source d'inspiration pour eux. Nous nous sommes ainsi intéressés à l'initiative du projet, au contenu des normes diffusées, à l'interaction de l'expert avec les acteurs locaux, quelles enfin aux difficultés de réalisation d'une action sur le terrain. Notre postulat de départ n'était en aucun cas de tenter d'évaluer l'impact ou le résultat d'une mission menée par les Baltes dans les pays du partenariat oriental. Cela relève pour nous du travail des experts et non de chercheurs, alors qu'il nous semble illégitime de mesurer l'influence d'une action étant donné qu'un grand nombre d'autres facteurs peuvent peser sur la mise en place des réformes : la réforme peut déjà être entamée au sein du pays, d'autres pays ou organisations peuvent mener des actions similaires parallèlement... Pour analyser la réception dans le cas d'une action d'assistance technique, nous avons choisi de mettre en perspective le contenu de l'expertise (l'offre de formation, la méthode de la diffusion, rapports avec les acteurs récepteurs), de soulever les avancées et difficultés mentionnées par les experts impliqués, et de tenter de comprendre le contexte local. Nous avons ainsi constaté qu'un modèle proposé d'assistance dans un pays ne convient pas forcément dans un autre. Il y a dans le cas des pays comme la Géorgie encore beaucoup de résistances (politisation des institutions, des structures hiérarchiques, rotation constante du personnel, etc.) et de freins pour mener à bien une

réforme. L'activité de formation ne suffit pas si le fonctionnement d'une institution n'est pas prêt à être réformé. Il faut une vraie volonté politique pour cela (Ch. IV).

Au fur et à mesure de l'avancée de cette recherche, nous avons compris l'importance de se pencher sur le rôle des experts impliqués dans les projets d'assistance technique. L'approche sociologique des élites de la mondialisation d'Yves Dezalay¹⁰¹⁸ nous a ainsi permis de souligner le jeu des acteurs baltes sur plusieurs niveaux (national et international). Appliquée à l'espace postsoviétique, nous avons pu identifier les acteurs transnationaux ainsi que leurs statuts (public ou privé) et appréhender le rôle des acteurs baltes à la fois sur le niveau national et international. Ces Baltes, officiers ou journalistes, hommes politiques, anciens experts ayant mené des réformes dans leur pays, un ancien chancelier de Justice, se sont ainsi dotés d'une casquette d'expert international. En devenant des acteurs internationaux (ou transnationaux) avec des statuts publics, privés ou semi-privés, ils incarnent ici un double rôle. Agissant tantôt comme « experts » de l'ONU (*PNUD*), tantôt comme européens ou nationaux, ces conseillers disposent à chaque fois d'une marge de manœuvre différente dans la mise en place d'un projet de réforme ou d'expertise. Dans certains cas, ces acteurs n'ont officiellement pas de compte à rendre à leur État et travaillent au service du pays partenaire qui les emploie. Dans d'autres, ils sont détachés par le ministère des Affaires étrangères de leur pays mais sont tout à fait libres dans leur activité de conseil.

A travers nos études de cas, nous avons pu constater qu'il y a aussi un phénomène de circulation d'expertise qui se fait grâce à la circulation des experts dans l'espace postsoviétique. Ainsi par exemple, un ancien chancelier de Justice estonien, envoyé par le programme des Nations Unies pour le développement (*PNUD*), est devenu un expert transnational d'abord en Géorgie, ensuite en Moldavie, puis en Ukraine. Un autre exemple de la circulation d'expertise et d'experts est celui du cas du système pénitentiaire où les mêmes acteurs estoniens et suédois qui avaient travaillé pour réformer le système pénitentiaire estonien (1998-2002), furent de nouveau sollicités pour être mobilisés dans la réforme pénitentiaire en Géorgie.

Cette circulation dans l'espace postsoviétique touche également des acteurs issus d'autres pays de la région est-Européenne. Nous avons cité l'exemple de Kakha Bedukidze (décédé en novembre 2014) qui, après avoir occupé plusieurs postes de ministre en Géorgie, du chef de la Chancellerie du gouvernement géorgien, devint lui-même un « produit » d'exportation, en particulier en Ukraine où il a fait partie des conseillers du président ukrainien Petro

¹⁰¹⁸ DEZALAY Yves (2004), « Les Courtiers de l'international. Héritiers cosmopolites, mercenaires de l'impérialisme et missionnaires de l'universel », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 151-152, p. 5-35.

Porochenko (2014-). Rappelons à ce propos que Kakha Bedukidze avait aussi fait venir en Géorgie l'expert estonien probablement le plus influent (2005-2008) de ce pays, Mart Laar. Ce dernier a, à son tour, fait appel au groupe d'estoniens surnommé « la Cuisine estonienne », composé de conseillers en stratégie et de lobbyistes pour travailler l'image de la Géorgie à l'international. Ces exemples illustrent bien la constitution d'un véritable « réseau » d'experts transnationaux depuis quelques années dans cet espace.

Aujourd'hui, cette circulation d'experts touchant une ancienne élite politique, semble particulièrement marquante dans le cas du gouvernement ukrainien d'Arseni Iatseniuk qui a nommé des ministres issus d'autres pays de l'ex-URSS : un Géorgien, Aleksandr Kvitashvili, nommé ministre de la santé ; une Géorgienne, Eka Zguladze, au poste du vice-ministre de l'Intérieur ; un Lituanien, Aivaras Abromavicius, à celui de ministre de l'Economie. Récemment, l'ex-président géorgien, Mikhéil Saakashvili, a été nommé à la tête d'un nouvel organe consultatif en Ukraine, le Conseil international sur les réformes, créé le 13 février 2015, avec pour mission principale l'élaboration des propositions et des recommandations pour la bonne exécution des réformes dans ce pays. On voit donc bien une circulation d'« experts » dans l'espace postsoviétique.

Au cours de la phase de finalisation de cette thèse, l'événement majeur qui a touché les ex-républiques soviétiques, l'aggravation de la crise russo-ukrainienne, a été perçue par l'élite balte comme une nouvelle rupture qui semble les concerner directement. La « paranoïa » balte vis-à-vis de la Russie montre bien que cette perception de la menace est de plus en plus présente chez l'élite politique balte. Il y a donc une radicalisation de la position de la classe politique envers la Russie depuis cette crise qui se reflète dans le besoin ressenti de se doter de garanties supplémentaires. Or, cette menace sert aussi à peser au niveau national lorsque l'on voit qu'elle est brandie comme une « arme » lors des élections (nationales ou européennes).

Enfin, le contexte de la crise ukrainienne a révélé de manière plus nette le raisonnement géopolitique et idéologique de cette solidarité qui semble, du moins dans les discours politiques, faire ressortir le « facteur russe », facteur qui apparaît comme une constante, plus ou moins perceptible selon les périodes, de la politique étrangère estonienne, lettone et lituanienne.

Dans cette perspective, on comprend mieux pourquoi les États baltes ont d'une certaine manière fait le choix de renoncer, au moins à moyen terme, à développer une réelle

diplomatie bilatérale à l'égard du voisin russe au profit du cadre multilatéral des institutions internationales comme l'Union européenne et l'OTAN.

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

LITTÉRATURE ACADÉMIQUE

AALTO, Pami, *European Union and the making of a Wider Northern Europe*. Londres/New York, Routledge, 2006.

AALTO, Pami, 'Beyond Restoration: The Construction of Post-Soviet Geopolitics in Estonia', *Cooperation and Conflict*, 35, n°1, 2000, Pp. 65-88.

ALATALU, Toomas, « New Friends of Georgia vs. Friends of Georgia », in Kasekamp, Andres (ed.), *Estonian Foreign Policy Yearbook 2011*. Estonian Foreign Policy Institute, Tallinn, 2011. Pp. 183-207.

ALENIUS, Kari, « A Baltic Prelude to the Cold War: The United States and the Soviet Annexation of the Baltic States, 1939-1941 », in *Mertelsmann Olaf, Piirimäe Kaarel (eds), The Baltic Sea Region and the Cold-War*. Francfort-sur-le-Main, Peter Lang, Tartu Historical Studies, 2012. Pp.13-30.

ANDERSON, Benedict, *Imagined Communities: Reflection on the Origins and Spread of Nationalism*. Londres, Verso, 1991.

ANDRESPOK, Evelin, KASEKAMP Andres, « Development Cooperation of the Baltic States: A Comparison of the Trajectories of Three New Donor Countries », *Perspectives on European Politics and Society*, Vol. 13, n° 1, 2012. Pp. 117-130.

ANTOHI, Sorin, TISMANEANU Vladimir, *Between Past and Future: The Revolutions of 1989 and Their Aftermath*. Budapest/New York, Central European University Press, 2000.

ARCHER, Clive, « Nordic Involvement in the Baltic States Security: Needs, Response and Success », *European Security*, Vol.7, n°3, 1998. Pp. 43-62.

ARCHER, Clive, « Nordic Swans and Baltic Cygnet », *Cooperation and Conflict*, Vol.34, n°1, 1999. Pp. 34-71.

ARCHER, Clive (ed.), *New Security Issues in Northern Europe: the Nordic and Baltic States and the ESDP*. New York, Routledge, 2008.

ARNSWALD, Sven, WENIG, Marcus, *German and American Politics towards the Baltic States: The Perspectives of EU and NATO Enlargement*. Baden-Baden, Nomos, 2000.

ARNSWALD, Sven, JOPP, Mathias, *The implications of Baltic States' EU membership*. Helsinki, Ulkopoliittinen Instituuti, 2001.

AUCHER, Marc, BOURGUIGNON, Annie (dir.), *Aspect d'une dynamique régionale : les pays nordiques dans le contexte de la Baltique*, actes du colloque. Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 2001.

BADIE, Bertrand, SMOUTS, Marie-Claude, *Le Retournement du monde. Sociologie de la scène internationale*. Paris, 2^{ème} édition, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1995.

BADIE, Bertrand, *La Diplomatie des droits de l'Homme : Entre Ethique et Volonté de puissance*. Paris, Fayard, 2002.

BADIE, Bertrand, *L'Impuissance de la puissance. Essai sur les nouvelles relations internationales*. Paris, Fayard, 2004.

BADIE, Bertrand, *Puissant ou solidaire ? Principes d'humanisme international*. Paris, Desclée De Brouwer, 2009.

BALFOU, Rosa, ROTTA, Alessandro, « Beyond Enlargement. The European Neighbourhood Policy and its Tools », *The International Spectator*, Vol.XL, n°1, 2005. Pp. 7-20.

BATTISTELLA, Dario, *Théories des relations internationales*. Paris, 3^{ème} édition, Les Presses de Sciences Po, 2009.

BATTISTELLA, Dario, *Un Monde unidimensionnel*. Paris, Les Presses de Sciences Po, 2011.

BAYOU, Céline (dir.), *Itinéraires baltes: Estonie, Lettonie, Lituanie*, éd.Regard sur l'Est, 2005.

BAYOU, Céline, CHILLAUD, Matthieu (dir.), *Les États baltes en transition. Le retour à l'Europe*. Bruxelles, Peter Lang, 2012.

BEISSINGER Mark R., *Nationalist Mobilization and the Collapse of the Soviet State*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002.

BERG Eiki, « Prioritizing the East in Estonia: Changes to Become a Good Advocate, Honest Broker or Reliable supervisor » in Hayoz, Nicolas, Leszek, Jesien, Meurs, Wim van (eds), *Enlarged EU – Enlarged Neighbourhood: Perspectives of the European Neighbourhood Policy*. Bern, Peter Lang, 2005.

BERG, Eiki, *Identity and Foreign Policy: Baltic-Russian Relations and European Integration*. Burlington, Ashgate, 2009.

BERG, Eiki, NIELSEN, L.Kristian, « Undiscovered Avenues? Estonian Civil Society Organisations as Agents of Europeanisation », *Trames*, Vol. 13, n°63/58, 2009. Pp. 248-264.

BERGLUND, Sten, DUVOLD, Kjetil (eds), *Baltic Democracy at the Crossroads: An Elite Perspective*. Kristiansand, Hoyskoleforlaget, Norwegian Academic Press, 2003.

BERGMAN, Annika, « Baltbat - the Emergence of a Common Defence Dimension to Nordic Co-Operation », *Copenhagen Peace Research Institute*, Working Paper, 2000.

BERGMAN, Annika, « Adjacent Internationalism: The Concept of Solidarity and Post-Cold-War Nordic-Baltic Relations », *Cooperation and Conflict*, Vol. 41, n°1, 2006. Pp. 73-97.

BJÖRN, Hassler, *Science and Politics of Foreign Aid: Swedish Environmental Support to the Baltic States*. Dordrecht, Kluwer Academic Publishers, 2003.

BJÖRN, Hassler, « Foreign Assistance as a Policy Instrument: Swedish Environmental Support to the Baltic States », *Cooperation and Conflict*, Vol.37, n°1, 2003. Pp. 25-45.

BLOOM, William, *Personal Identity, National Identity and International Relations*. Cambridge, Cambridge University Press, 1990.

BONNARD, Pascal, MECKL, Marckus, « La Gestion du double passé nazi et soviétique en Lettonie : impasses et dépassement de la concurrence entre mémoires du Goulag et d'Auschwitz », in Mink, Georges, Neumayer, Laure (dir.), *L'Europe et ses passés douloureux*. Paris, La Découverte, Recherches, 2007. Pp. 169-180.

BROWNING, S. Christopher, « From « East-West » to « New Europe-Old Europe »: The American Challenge to Finnish Identity », in Smith, J.David (éd.), *The Baltic States and their Region. New Europe or Old? On the Boundary of Two Worlds. Identity, Freedom and Moral Imagination in the Baltics*. Amsterdam/New York, Rodop, 2005. Pp. 11-39.

BROWNING, S.Christopher, « Small, Smart and Salient? Rethinking Identity in the Small States Literature », *Cambridge Review of International Affairs*, Vol. 19, n°4, 2006. Pp.669-684.

BRÜGGEMANN, Karsten, « Estonia and its Escape from the East: The Relevance of the Past in Russian-Estonian Relations », in DARIEVA, Tsypylma, KASCHUBA, Wolfgang (eds), *Representations on the Margins of Europe: Politics and Identities in the Baltic and South Caucasian States*. Francfort/New York, Campus, 2007. Pp. 139-165.

BUGAJSKI, Janusz, TELEKII, Ilona, *Atlantic Bridges: America's New European Allies*. New York, Rowman and Littlefield Publishers, 2007.

CANGLOFF, Camille, *L'Import-export de la démocratie. Serbie, Géorgie, Ukraine, Kirghizistan : ONG étrangères et mouvements étudiants*. Paris, L'Harmattan, 2008.

CHECKEL, Jeffrey T., « Social Construction and European Integration », in CHRISTIANSEN, Thomas, JORGENSEN, Knud Erik, WIENER, Antje (eds), *The Social Construction of Europe*. Londres, Sage Publications, 2001. Pp. 50-64.

CHILLAUD, Matthieu, *Les Pays baltes en quête de sécurité*. Paris, Economica, Institut de stratégie comparée, 2009.

COHEN, Samy (dir.), *L'Art d'interviewer les dirigeants*. Paris, Presses Universitaires de France, 1999.

COLAS, Dominique, *L'Europe post-communiste*. Paris, Presses Universitaires de France, 2002.

COOPER, Andrew F., SHAW, M.Timoty, *The Diplomacies of Small States: between Vulnerability and Resilience*. Basingstoke/New York, Palgrave Macmillan, The Centre for International Governance Innovation, 2009.

COPSEY, Nathaniel, POMORSKA, Karolina, « Poland's Power and Influence in the European Union: The Case of its Eastern Policy », *Comparative European Politics*, Vol.8, n°3, 2009. Pp. 304-326.

DAHL, Ann-Sophie, *US Policy in the Nordic-Baltic Region: During the Cold War and after*. Stockholm, Santerus Academic Press, 2008.

DAHL, Matilda, « Rituals of Inquisition: European Commission Monitoring of Accession Processes », in JACOBSSON, Bengt (ed.), *The European Union and the Baltic States: Changing Forms of Governance*. New York, Routledge, 2010. Pp. 38-58.

DARIEVA, Tsypylma, KASCHUBA, Wolfgang, *Representations on the Margins of Europe: Politics and Identities in the Baltic and South Caucasian States*. Francfort/New York, Campus, 2003.

DAUCE, Françoise, « L'Espace Baltique – Mer Noire : une zone tampon pour la Russie », *Problèmes politiques et sociaux*, n°809, 1998. Pp. 3-79.

DAWISHA, Karen, PARROTT, Bruce (eds), *The Consolidation of Democracy in East Central Europe*. Cambridge/New York, Cambridge University Press, 1997.

DECAUX, Emmanuel, « Universalité et Indivisibilité des Droits de l'Homme en Droit International », *Hommes et Libertés*, n°128, 2004.

DELCOUR, Laure, « La Politique de voisinage et les relations russo-européennes : partenariat stratégique ou lutte d'influence ? », *Etudes européennes*, n°9, 2006.

DELCOUR, Laure, TULMETS, Elsa, *Pioneer Europe? Testing European Foreign Policy in the Neighbourhood*. Baden-Baden, Nomos, 2008.

DELCOUR, Laure, *Shaping the Post-Soviet Space? EU Policies and Approaches to Region-Building*. Londres, Ashgate, 2011.

DELCOUR, Laure, « Lithuania's Hybrid Development Cooperation Policy: Between Adaptation to Europeanisation and Projection of the Transition Experience », in Horky, Ondřej, Lightfoot, Simon, *Beyond Europeanization: A Critical Review of a Decade of Development Policies of the 'New' Europe*. Londres, Palgrave, à paraître.

DELPEUCH, Thierry, « Analyse des transferts internationaux de politiques publiques: un état de l'art », *Questions de recherche*, CERI/Sciences Po, n°27, 2008.

DE TINGUY, Anne (dir.), « Représentations du monde dans l'espace postsoviétique », *Anatoli CNRS Editions*, n°2, Septembre 2011.

DE TINGUY, Anne, « Perceptions et représentations du monde dans l'espace postsoviétique vingt ans après l'effondrement de l'URSS », *Anatoli CNRS Editions*, n°2, Septembre 2011. Pp.9-35.

DEVIN, Guillaume (dir.), *Les Solidarités transnationales*. Paris, L'Harmattan, 2004.

DEZALAY, Yves, « Les Courtiers de l'international. Héritiers cosmopolites, mercenaires de l'impérialisme et missionnaires de l'universel », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 151-152, Vol. 1, 2004. Pp. 4-35.

DOLOWITZ, David, MARCH, David, « Learning from Abroad: The Role of Policy Transfer in Contemporary Policy-Making », *Governance*, Vol.13, n°1, 2000. Pp.5-24.

DREVET, Jean-François, « Le Caucase et l'Europe », *Futuribles*, n°346, 2008. Pp.61-66.

DUMOULIN Laurence, SAURUGGER Sabine, «Les *policy transfer studies* : analyses critiques et perspectives », *Critique internationale*, n° 48, 2010. Pp. 9-24.

EISENBAUM, Boris, « La Géorgie en équilibre instable », *Les Cahiers de l'Orient*, n°42, 1992. Pp. 103-112.

ELSUWEGE, Peter Van, *From Soviet Republics to EU Member States: a Legal and Political Assessment of the Baltic States Accession to the EU*. Leiden/Boston, Martinus Nijhoff Publishers, 2008.

FACON, Isabelle, « La Crise géorgienne, un tournant dans les relations de sécurité de Russie-Eurasie », *Annuaire Français des Relations Internationales*, Vol. 10, 2009.

FERRO, Marc, *Les Origines de la perestroïka*. Paris, Ramsay, 1990.

FERRO, Marc, MANDRILLON, Marie-Hélène (dir.), *L'Etat de toutes les Russies. Les États et les nations de l'ex-URSS*. Paris, La Découverte, 1993.

FOUCHER, Michel (dir.), « Transitions géopolitiques sur le continent européen : mutations dans l'isthme mer Baltique – mer Noire », *Fondation pour les Etudes de Défense, l'Observatoire Européen de Géopolitique*, 1988.

GALBREATH, David, LAMOREAUX, Jeremy, « Bastion, Beacon or Bridge? Conceptualising the Baltic Logic of the EU's Neighbourhood », *Geopolitics*, Vol.12, n°1, 2007. Pp. 109-132.

GALBREATH, J.David, LAMOREAUX, Jeremy W., LASAS, Ainius, *Continuity and Change in the Baltic Sea Region: Comparing Foreign Policies*. Amsterdam/New York, Rodopi B.V., 2008.

GALBREATH, David, LAMOREAUX, Jeremy W., « The Baltic States as “Small States”: Negotiating the “East” by Engaging the “West” », *Journal of Baltic Studies*, Vol.39, n°1, 2008. Pp. 1-14.

GOUJON, Alexandra, « La Construction de l'Etat-nation en Belarus: les fondements politiques et sociaux de deux formes de nationalisme », in GOUJON, Alexandra, MASSON, Diane, PERRON, Catherine (dir.), *Nations et nationalismes dans l'Europe post-communiste*, Actes du colloque des 28 et 29 janvier 1999, IEP Paris. Pp.141-150.

GRANQVIST, Eva, WALLIN, Emma, « Opening up for Change: Modernizing Public Administration in the Baltic States », in JACOBSSON, Bengt (ed.), *The European Union and the Baltic States: Changing Forms of Governance*. New York, Routledge, 2010. Pp.81-97.

GYLFASON, Thorvaldur, HOCHREITER, Eduard, « Determinants of Economic Growth: a Comparative Analysis of Estonia and Georgia », *Prepared for the Conference on Economic Transformation of Central and Eastern European Countries*, 19-20 september 2008, Vilnius.

GYLFASON, Thorvaldur, HOCHREITER, Eduard, « Growing apart? A Tale of Two Republics: Estonia and Georgia », *International Monetary Fund, IMF Working Paper*, Octobre 2008.

HALLIDAY, Fred, « Three Concepts of Internationalism », *International Affairs*, vol.64, n°2, 1988. Pp. 187-198.

HASSENTEUFEL, Patrick, DE MAILLARD Jacques (eds), « Convergence, transferts et traduction. Les apports de la comparaison transnationale », *Gouvernement et action publique*, n°3, Vol. 3, 2013. Pp. 377-393.

HELLY, Damien, « EUJUST *Themis* in Georgia: an Ambitious Bet on Rule of Law », in NOWAK, Agnieszka (ed.), *Civilian Crisis Management: the EU Way*. Paris, Chaillot Paper, Institute for Security Studies, Paris, n°90, 2006. Pp. 87-102.

HIDEN, John, MADE, Vahur, SMITH, David J., *The Baltic Question during the Cold War*. Londres/New York, Routledge, 2008.

HINNEBUSCH, Raymond, « The Iraq War and International Relations: Implications for Small States », *Cambridge Review of International Affairs*, Vol.19, n°3, 2006. Pp. 451-463.

HOBBSBAWN, Eric, *Nations et nationalisme depuis 1780. Programme, mythe, réalité*. Paris, Editions Gallimard, 1992.

HORKY, Ondřej, “The Transfer of the Central and Eastern European “Transition Experience” to the South: Myth or Reality?”, *Perspectives on European Politics and Society*, vol.13, n°1, avril, Routledge, University of Dundee, Grande-Bretagne, p.17-32, 2012.

HORKÝ, Ondřej, LIGHTFOOT, Simon, « From Aid Recipients to Aid Donors: Development Policies of Central and Eastern European States », *Perspectives on European Politics and Society*, Vol. 13, n° 1, 2012. Pp. 1-16.

HOVI, Kalervo, *Relations between the Nordic Countries and Baltic Nations in the XX Century*. Turku, University of Turku, 1989.

IVANOV Ivan Dinev, *Transforming NATO: New Allies, Missions, and Capabilities*. Lanham, Lexington Books, 2011.

JACOB, Antoine, *Les Pays Baltes : Indépendance et Intégrations*. Paris, Alvik, 2004.

JACOBSSON, Kerstin, WEST, Charlotte, « Europeanization of Labor Market Policy-Making in the Baltic States », in JACOBSSON, Bengt (ed.), *The European Union and the Baltic States: Changing Forms of Governance*. New York, Routledge, 2010. Pp. 98-120.

JACOBSSON, Bengt (ed.), *The European Union and the Baltic States: Changing Forms of Governance*. New York, Routledge, 2010.

JAKNIUNAITE, Dovilė, « Neighbourhood Politics of Baltic States: Between the EU and Russia », in BERG Eiki, EHIN Piret (eds.), *Identity and Foreign Policy: Baltic-Russian Relations and European Integration*. Tartu, Université de Tartu, 2009. Pp.117-131.

JAMES, Olivier, LODGE Martin, « The Limitations of “Policy Transfer” and “Lesson Drawing” for Public Policy », *Political Studies Review*, Vol.1, 2003 Pp.179-193.

JOHANSSON, Karl Magnus, « Scripted parties: The Case of Estonian Social Democracy », in JACOBSSON, Bengt (ed.), *The European Union and the Baltic States: Changing Forms of Governance*. New York, Routledge, 2010. Pp. 143-162.

JOHNSON, Mark, TERESHKOVICH, Pavel « The Modern University as an Imagined Community: European Dreams and Belarusian Realities », *European Journal of Higher Education*, Vol. 4, n° 3, 2014. Pp. 235-248.

JORJOLIANI, Gia, MUSKHELISHVILI, Marina, « Georgia’s Ongoing Struggle for a Better Future Continued: Democracy Promotion through Civil Society Development », *Democratization*, Vol.16, n°4, 2009, Pp. 682-708.

JUNGAR, Ann-Cathrine, « The Choice of Parliamentary EU Scrutiny Mechanisms in the New Member States », in JACOBSSON, Bengt (ed.), *The European Union and the Baltic States: Changing Forms of Governance*. New York, Routledge, 2010. Pp.121-142.

KAPPELER, Andreas, *La Russie. Empire multiethnique*. Paris, Institut d’Etudes Slaves, 1994.

KASEKAMP, Andres, PÄÄBO, Heiko (eds), *Promoting Democratic Values in the Enlarging Europe: The Changing Role of the Baltic States from Importers to Exporters*. Tartu, EuroCollege, Tartu University Press, 2006.

KASEKAMP, Andres, *The History of the Baltic States*. Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2010.

KEOHANE, Robert Owen, « Lilliputians’ Dilemmas: Small States in International Politics », *International Organization*, n°23, 1969. Pp.291-310.

KESA, Katerina, « Estonie : une représentation du monde singulière, postsoviétique et européenne », *Anatoli CNRS Editions*, n°2, Septembre 2011. Pp. 63-76.

KESA, Katerina, « Latvian and Lithuanian Policy in the Eastern Neighbourhood: Between Solidarity and Self-promotion », *Perspectives*, Vol. 19, n°2, 2011. Pp. 81-100.

KESA, Katerina, « The Challenges of Lithuanian and Latvian Policy towards the Eastern Neighbourhood », in TULMETS, Elsa (ed.), *Identities and Solidarity in Foreign Policy: East Central Europe and the Eastern neighbourhood*. Prague, Institute of International Relations, 2012. Pp. 94-115.

KESA, Katerina, TULMETS, Elsa, « Les États baltes et le voisinage oriental de l'Union européenne. Une solidarité renouvelée ? », in BAYOU, Céline, CHILLAUD, Matthieu (dir.), *Les États baltes en transition. Le retour à l'Europe*. Bruxelles, Peter Lang, 2012. Pp. 221-238.

KESA Katerina, « Le Partage de l'expérience balte envers les pays du voisinage oriental de l'Union européenne », *Politique européenne*, n°46, février 2015, Pp.60-90.

KLOTZ, Audie, LYNCH, Cecelia, « Le Constructivisme dans la théorie des relations internationales », *Critique internationale*, n°2, 1999. Pp. 51-62.

KNUDSEN, Olav, « The Foreign Policies of the Baltic States: Interwar Years and Restoration », *Cooperation and Conflict*, n°28, Vol. 1, 1993. Pp. 42-72.

KRATOCHVIL, Petr, TULMETS, Elsa, *Constructivism and Rationalism in EU External Relations: the Case of the European Neighbourhood Policy*. Baden-Baden, Nomos, 2010.

KUPATADZE, Alexander, « Police Reform in Georgia », *Center for Social Sciences (CCS)*, Géorgie, septembre 2012.

KUROWSKA, Xymena, « EUJUST Themis: The Rule-of-Law Mission in Georgia », in GREVY, Giovanni, HELLY, Damien, KEOHANE, Daniel (eds.), *European Security and Defense Policy. The First 10 years (1999-2009)*. Paris, Institute for Security Studies, 2009. Pp. 201-210.

KUUSIK, Riina, « Estonia's Development Cooperation: Power, Prestige and Practice of a New Donor », in *The Estonian Foreign Policy Yearbook*. Tallinn, The Estonian Foreign Policy Institute, 2006. Pp. 51-67.

LAGERSPETZ, Mikko, « How Many Nordic Countries? Possibilities and Limits of Geopolitical Identity Construction », *Cooperation and Conflict*, Vol. 38, n°1. Pp. 53-54.

LAÏDI, Zaki, « Un Produit d'exportation ? », *Projet*, n°298, 2007. Pp. 39-47.

LAMIZET, Bernard, *Le Langage politique: Discours, Images, Pratiques*. Paris, Ellipses, 2011.

LAURISTIN, Marju, VIHALEMM, Peeter (eds), *Return to the Western World: Cultural and Political Perspectives on the Estonian Post-Communist Transition*. Tartu, Tartu University Press, 1997.

LEHTI, Marko, « Sovereignty Redefined: Baltic Cooperation and the Limits of National Self-Determination », *Cooperation and Conflict*, Vol. 34, n°4, 1999. Pp. 413-443.

LEHTI, Marko, SMITH David James (eds), *Post-Cold War Identity Politics: Northern and Baltic Experiences*. Londres, Frank Cass, 2003.

LEHTI, Marko, « Protégé or Go-Between? The Role of the Baltic States after 9/11 in EU-US Relations », *Journal of Baltic Studies*, Vol.38, n°2, 2007. Pp.127-152.

LEMBER, Veiko, « Limitating Aspects of Contracting out in Transitional Countries: the Case of Estonian Prisons », *Public Administration and Development*, n°24, 2004. Pp. 425-435.

LINDPERE, Heiki, *Molotov-Ribbentrop Pact: Challenging Soviet History*. Tallinn, Estonian Foreign Policy Institute, 2009.

LIUHTO, Kari, « Foreign Investment in Estonia: A Statistical Approach », *Europe-Asia Studies*, Vol.47, n°3, 1995. Pp. 507-526.

LOVELL, W.David, « Promoting Democracy: The Challenge of Creating a Civil Society », *Comparative sociology*, Vol.6 n° 3. Pp. 324-343.

LUSSAC, Samuel, *Géopolitique du Caucase. Au carrefour énergétique de l'Europe de l'Ouest*. Paris, Editions Technip, 2009.

LYNCH, Dov, « Why Georgia Matters », *Chaillot Paper, Institute for Security Studies*, Union européenne, Vol. 86, février 2006.

MADE, Vahur, «La Conception estonienne de la politique étrangère et des relations internationales », *La revue internationale et stratégique*, n°61, 2006. Pp. 175-186.

MADE, Vahur, «Facing the Eastern Partnership », *Estonian Ministry of Foreign Affairs Yearbook 2010*, Tallinn.

URL : http://vm.ee/sites/default/files/content-editors/Vahur_Made_0.pdf consulté le 5 juin 2014.

MADE, Vahur, « Shining in Brussels? The Eastern Partnership in Estonia's Foreign Policy », *Perspectives*, Vol. 19, n°2, 2011. Pp.67-79.

MADE, Vahur, « Finland and the Baltic Question during the Cold War: a Non-Declaration Policy », in Mertelsmann, Olaf, Piirimäe, Kaarel (eds), *The Baltic Sea Region and the Cold-War*. Francfort-sur-le-Main, Peter Lang, 2012. Pp.125-140.

MADE, Vahur, « The Eastern Partnership in Estonia's Foreign Policy », in Tulmets, Elsa (ed.), *Identities and Solidarity in Foreign Policy: East Central Europe and the Eastern Neighbourhood*. Prague, Institute of International Relations, 2012. Pp. 78-93.

MÄLKSOO, Maria, « Shifting the Balance? The US, the EU and “New Europe” », *Cambridge Review of International Affairs*, Vol.18, n°2, 2005. Pp. 189-190.

MÄLKSOO, Maria, « From Existential Politics towards Normal Politics? The Baltic States in the Enlarged Europe », *Security Dialogue*, Vol.37, n°3, 2006. Pp. 275-298.

MÄLKSOO, Maria, « Liminality and Contested Europeaness: Conflicting Memory Politics in the Baltic Space », in Ehin, Piret, Berg, Eiki (eds), *Identity and foreign policy: Baltic-Russian Relations and European integration*. Farnham/Burlington, Ashgate, 2009.

MÄLKSOO, Maria, *The Politics of Becoming European – a Study of Polish and Baltic Post-Cold War Security Imaginaries*. New York, Routledge, 2009.

MARCHAT, Philippe, « La Géorgie entre la Russie et l'Occident », *Revue du marché commun et de l'Union européenne*, n°522, octobre-novembre 2008. Pp. 618-625.

MATHIAS, Emmanuel, « Dix ans d'indépendance balte. D'une Union à l'autre ? », *Les Études du CERJ*, n°76, 2001.

URL : <http://www.sciencespo.fr/ceji/sites/sciencespo.fr.ceji/files/etude76.pdf> consulté le 4 mars 2014.

MAU, Vladimir, « *Perestroika*: Theoretical and Political Problems of Economic Reforms in the USSR », *Europe-Asia Studies*, Vol.47, n°3, 1995. Pp.387-411.

MEIMON, Julien, « L'Invention de l'aide française au développement : Discours, instruments et pratiques d'une dynamique hégémonique », *Questions de Recherche*, CERJ Sciences Po, n°21, Septembre 2007.

URL : <http://www.ceji-sciences-po.org/publica/question/qdr21.pdf> consulté le 5 mai 2014.

MELESHEVICH, Andrey A., *Party Systems in Post-Soviet Countries: A Comparative Study of Political Institutionalization in the Baltic States, Russia, and Ukraine*. Basingstoke/New York, Palgrave Macmillan, 2007.

MINASSIAN, Gaïdz, *Caucase du Sud, la nouvelle guerre froide. Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie*. Paris, Autrement, 2007.

MINK, George, « La Société post-communiste: théories et données sociologiques », in Colas, Dominique (dir.), *L'Europe post-communiste*. Paris, Presses Universitaires de France, 2002. Pp. 443-534.

MOLE, Richard, C.M., *The Baltic States from the Soviet Union to the European Union: Identity, Discourse and Power in the Post-Communist Transition of Estonia, Latvia and Lithuania*. New-York, Earthscan, 2012.

MOROZOV, Vyacheslav, « Europe: Self-Alignment in Time and Space », *Russia in Global Affairs*, Vol.6, n°3, juillet-septembre 2008. Pp. 136-148.

MOURITZEN, Hans, « The Nordic-Baltic Area: Divisive Geopolitics at Work », *Cambridge Review of International Affairs*, Vol.19, n°3, 2006. Pp. 496-511.

MUIZNIEKS, Nils, « The Influence of the Baltic Popular Movements on the Process of Soviet Disintegration », *Europe-Asia Studies*, Vol.47, n°1, 1995. Pp.3-26.

MUIZNIEKS, Nils, « Latvia: Restoring a State, Rebuilding a Nation », in Bremmer, Ian, Taras, Ray (eds), *New States, New Politics: Building the Post-Soviet Nations*. Cambridge, Cambridge University Press, 1997. Pp.376-404.

MUIZNIEKS, Nils, « Georgian Security: a Latvian Perspective », *Advanced Social and Political Research Institute*, University of Latvia, 2008.

URL :http://www.szf.lu.lv/files/petnieciba/publikacijas/no_vescas_majaslapas/georgian%20security_bezmalu.pdf

MUULI, Kalle, *Isamaa tagatuba* (en français : La Chambre arrière de Pro Patria). Tallinn, Tulimuld, 2012.

MUULI, Kalle, *Vabariigi sünnimärgid. Varjatud murdehetki Eesti poliitikas 1987-2007* (en français: Les Tâches de naissance de la République. Les moments de ruptures cachés dans la politique estonienne 1987-2007). Tallinn, Tulimuld, 2013.

NIES, Susanne, *Les États baltes, une longue dissidence*. Paris, Armand Colin, 2004.

NØRGAARD, Ole, *The Baltic States after Independence*. Brookfield, Cheltenham, 1996.

O'CONNOR, Kevin, *The History of the Baltic States*. Londres, Greenwood Press, 2006.

ONKEN, Eva-Clarita, « The Baltic States and Moscow's 9 May Commemoration: Analysing Memory Politics in Europe », *Europe-Asia Studies*, Vol.59, n°1, 2007. Pp.23-46.

ORCIER, Pascal, « Conséquences géopolitiques, dans la région de la mer Baltique, du retour à l'Europe des États baltes », in Bayou, Céline, Chillaud, Matthieu (dir.), *Les États baltes en transition : le retour à l'Europe*, collection «Géopolitique et résolution des conflits», n°13. Bruxelles, Peter Lang, 2012. Pp.63-82.

PABRIKS, Artis, « Valeurs, intérêts et influence de la politique étrangère lettone », *LaRevue internationale et stratégique*, n°61, 2006. Pp. 187-198.

PAPADIMITRIOU, Dimitris, PHINNEMORE, David, «Exporting Europeanisation to the Wider Europe: The Twinning Exercise and Administrative Reform in the Candidate Countries and Beyond », *Journal of Southeast European and Black Sea Studies*, Vol. 3, Issue 2, 2003. Pp. 1-22.

PARK, Andrus, « Russian and Estonian Security Dilemmas », *Europe-Asia Studies*, Vol. 57, n°1, 1995. Pp.27-45.

PARK, Andrus, RUUTSOO, Rein, « Visions and Policies: Estonia's Path to Independence and beyond, 1997-1993 », *Nationalities Papers*, Vol. 23, Issue 1, 1995. Pp. 9-11.

PARK, Andrus, *End of an Empire? A Conceptualization of the Soviet Disintegration Crisis 1985-1991*. Tallinn, Tallinna Ülikool, 2009.

PARK, Ausra, « Starting From Scratch: The Role of Leadership in the Foreign Policymaking of the Baltic States, 1991-1999 », *East European Quarterly*, Vol.XXXIX, n°2, 2005. Pp.229-270.

PAQUIN, Stéphane, *Paradiplomatie et relations internationales : Théorie des stratégies internationales des régions face à la mondialisation*. Bruxelles, Peter Lang, 2004.

PLAKANS, Andrejs, *A Concise History of the Baltic States*. Cambridge, Cambridge University Press, 2011.

PLASSERAUD, Yves, « Les États baltiques : les sociétés gigognes ». Crozon, *Arméline*, 2003.

POURCHOT, Georgeta, *Eurasia Rising: Democracy and Independence in the Post-Soviet Space*. Westport/Londres, Praeger Security International, 2008.

RADVANYI, Jean (dir.), *De l'URSS à la CEI. 12 États en quête d'identité*. Paris, INALCO, *Ellipses*, 1997.

RADVANYI, Jean (dir.), *Les États postsoviétiques. Identités en construction, transformations politiques, trajectoires économiques*. Paris, Armand Colin, 3^{ème} édition, 2011.

RAIK, Kristi, GROMADZKI, Grzegorz, « Between Activeness and Influence: The Contribution of New Member States to EU Policies towards the Eastern Neighbours », *Open Estonian Foundation*, Tallinn, 2006.

URL :<http://oef.org.ee/fileadmin/media/valjaanded/uuringud/Contribution%20of%20new%20member%20states%20towards%20Eastern%20neighbours.pdf>, consulté le 12 janvier 2015.

RAUN, Toivo, « Estonia: Independence Redefined », in Bremmer, Ian, Taras, Ray (eds), *New States, New Politics: Building the Post-Soviet Nations*. Cambridge, Cambridge University Press, 1997. Pp.405-433.

RUDZITE, Kristīne, « Latvia: Security Assistance Outreach Policy towards South Caucasus », *Defence Policies in Brief: Estonia, Latvia, Lithuania*, Vol.8, 2006. Pp.206-208.

RUPNIK, Jacques, (dir.), *Les Banlieues de l'Europe*. Paris, Presses de Sciences Po, 2007.

RUPNIK, Jacques (dir.), *Géopolitique de la démocratisation. L'Europe et ses voisinages*. Paris, Presses de Sciences Po, 2014.

RYBINE, Vladimir, *La Route des anciens de la mer Baltique à la mer Noire*. Moscou, Edition Progrès, 1975.

SAURUGGER, Sabine, SUREL, Yves (dir.), « L'Elargissement de l'Union européenne : un processus de transfert institutionnel ? », *Revue Internationale de politique comparée*, Vol.13, n°2, 2006.

SAVCHENKO Andrew, *Rationality, Nationalism and Post-Communist Market Transformations: a Comparative Analysis of Belarus, Poland and the Baltic States*. Aldershot/Brookfield, Ashgate, 2000.

SAVISAAR, Edgar, *Peaminister. Eesti lähiajalugu. 1990-1992* (en français : Premier ministre. L'histoire récente de l'Estonie. 1990-1992). Tallinn, Kleio, 2004.

SERRANO, Silvia, *Géorgie, sortie d'empire*. Paris, CNRS Editions, 2007.

SERRANO, Silvia, « La Géorgie, un voisin distant », in Rupnik, Jacques (dir.), *Les Banlieues de l'Europe : Les politiques de voisinage de l'Union européenne*. Paris, Les Presses de Sciences Po, 2007. Pp. 75-101.

SERRANO, Silvia, « Existe-t-il un Etat géorgien ? », *Etudes*, tome 411/3, septembre 2009. Pp. 163-174.

SJÖSTEN, Maria Gunilla Katarina, *The Baltic States and the Nordic Region: Integration or Cooperation?* Iowa State University, 1996.

ŠKAPARS, Jānis (ed.), *The Baltic Way to Freedom. Non-Violent Struggle of the Baltic States in a Global Context*. Riga, Zelta grauds, 2005.

SMITH, E.Michael, WEBBER, Mark, « Political Dialogue and Security in the European Neighbourhood: the Virtues and Limits of New Partnership Perspectives », *European Foreign Affairs review*, Vol.13, 2008. Pp. 73-95.

SMITH, Graham, *The Post-Soviet States: Mapping the Politics of Transition*. Londres/New York, Oxford University Press, 1999.

SMITH, James David (dir.), *The Baltic States: Estonia, Latvia and Lithuania*. Londres, Routledge, 2002.

SMITH, James David, « "The Devil and the Deep Blue Sea": European Integration, National Identity and Foreign Policy in Post-Communist Estonia », *Journal of Communist Studies and Transition Politics*, n°19, 2003. Pp.156-177.

STÖCKER, Lars Fredrik, « Bridging the Baltic Sea in the Cold War Era: The Political Struggle of Estonian Émigrés in Sweden as a Case Study », in Mertelsmann, Olaf, Piirimäe, Kaarel (eds), *The Baltic Sea Region and the Cold-War*. Francfort-sur-le-Main, Peter Lang, 2012. Pp.103-124.

SVENSSON, Jenny, « Governance through Meditation. EU Twinning in Lithuania », in Jacobsson, Bengt (ed.), *The European Union and the Baltic States. Changing Forms of Governance*. New York, Routledge, 2010. Pp. 59-80.

TAMM, Marek, « History as Cultural Memory: Mnemohistory and the Construction of the Estonian Nation », *Journal of Baltic Studies*, Vol.39, n°4, 2008. Pp.499-516.

TASSINARI, Fabrizio, JAKOBSEN, Uffe (eds), *Wider Europe: Nordic and Baltic Lessons to Post-Enlargement Europe*. Copenhagen, Danish Institute for International Studies, 2006.

TER MINASSIAN, Taline, « Le Comité Karabagh et l'émergence d'une élite nationale en Arménie à la fin des années 1980 », in Goujon, Alexandra, Masson, Diane, Perron, Catherine (dir.), *Nations et nationalismes dans l'Europe post-communiste*, Actes du colloque des 28 et 29 janvier 1999, IEP Paris. Pp.47-52.

THORHALLSSON, Baldur, « The Size of States in the European Union: Theoretical and Conceptual Perspectives », *Journal of European Integration*, Vol.28, n°1, 2006. Pp. 7-31.

THORHALLSSON, Baldur, WIVEL, Anders, « Small States in the European Union: What Do We Know and What Would We Like to Know? », *Cambridge Review of International Affairs*, Vol.19, n°4, 2006. Pp.651-668.

TONRA, Ben, « Les Petits Pays ont aussi une politique étrangère », in Charillon, Frédéric (dir.), *Politique étrangère : nouveaux regards*. Paris, Presses de Sciences Po, 2002. Pp. 331-347.

TOURNON, Sophie, « La Géorgie entre appel de l'Occident et ancrage local », *Anatoli CNRS Editions*, n°2, Septembre 2011. Pp.157-172.

TULMETS, Elsa, « L'Adaptation de la méthode ouverte de coordination à la politique d'élargissement de l'UE : l'expérience des jumelages institutionnels en Estonie et en Hongrie », *Politique européenne*, Vol 1, n° 18, 2006. Pp. 155-189.

TULMETS, Elsa, « Les « Nouveaux » États membres et la politique européenne de voisinage », *Annuaire Français des Relations Internationales*, Vol. 10, 2009.

TULMETS Elsa (ed.) *Identities and Solidarity in Foreign Policy: East Central Europe and the Eastern Neighbourhood*, Institute of International Relations (IIR), Prague, 2012.

TULMETS, Elsa, « Le Transfert d'expérience de l'Europe centrale et orientale vers le voisinage européen : rhétorique ou réalité ? Le cas polonais et tchèque », *Etudes du CERI*, n°193, mai 2013. Pp.3-34.

TULMETS, Elsa, *East Central European Foreign Policy Identity in Perspective. Back to Europe and the EU's Neighbourhood*. Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2014.

URJEWICZ, Charles (dir.), « « L'URSS » des indépendances », *Problèmes politiques et sociaux*, n°670/109, 1991.

URJEWICZ, Charles, « Transcaucasie, un espace reconstitué ? », *Ramses*, 1998. Pp. 102-110.

URJEWICZ, Charles, « Tiflis entre Orient et modernité, le temps des ruptures », in Hellot-Bellier, Florence, Natchkebia, Irène (dir.), *La Géorgie entre Perse et Europe*. Paris, L'Harmattan, 2009. Pp. 313-336.

VALIONIS, Antanas, « Le Nouvel Agenda de politique étrangère de la Lituanie », *LaRevue internationale et stratégique*, n°61, 2006. Pp. 199-208.

WAEVER, Ole, « European Integration and Security: Analysing French and German Discourses on State, Nation, and Europe », in Howarth, David, Torfing, Jacob (eds), *Discourse Theory in European Politics: Identity, Policy and Governance*. Basingstoke/New York, Palgrave Macmillan. Pp.33-67.

WERNER, Michael, ZIMMERMANN, Bénédicte, « Penser l'histoire croisée : entre empirie et réflexivité », *Annales*, Vol. 1, 2003. Pp. 7-36.

WILD, Gérard, « Espace post-soviétique: Indépendance et décolonisation » » *Les Cahiers de l'Orient*, n°42, 1992. Pp. 27-48.

WILD, Gérard, « Economie de la transition: le dossier », in Colas, Dominique (dir.), *L'Europe post-communiste*. Paris, Presses Universitaires de France, 2002. Pp. 259-387.

WOLFF, Larry, *Inventing Eastern Europe: The Map of Civilization in the Mind of the Enlightenment*. Standford, Standford University Press, 1994.

ZHEREBKIN, Maksym, « In Search of a Theoretical Approach to the Analysis of the “Colour Revolutions”: Transition Studies and Discourse Theory », *Communist and Post-Communist Studies*, Vol. 42, n°2, 2009. Pp. 199-216.

ZOURABICHVILI, Salomé, *La Tragédie géorgienne – 2003-20008*. Paris, Bernard Grasset, 2006.

AUTRES ARTICLES ET REVUES EN LIGNE

ARMANDON, Emmanuelle, de TINGUY, Anne, « Ukraine : la présidence Ianoukovitch, retour en arrière ou nouvelle étape du processus de transition ? », *Questions internationales*, n°45, septembre-octobre 2010. Pp. 90-99.

BALSLEV Uffe A., “The Nordics in Estonia”, 20.01.2011:
<http://formin.finland.fi/public/default.aspx?contentid=212112&contentlan=2&culture=en-US>

« Baltic Leaders Rally in Tbilisi », *The Baltic Times*, 13 août 2008.

URL : <http://www.baltictimes.com/news/articles/21068/>consulté le 3 juin 2012.

BUDRYTĖ Dovilė, “Back in the USSR, or New Initiatives in Lithuania’s Foreign Policy after the Dual Enlargement”, présentation à la conférence internationale “Europe’s Small States in a Changing Environment”, 2-3 juin 2006, à Copenhague. <http://www.norface.org/files/s1-budryte.pdf>

CHAUFFOUR, Célia, DI PUPPO, Lili (dir.), « Ces Baltes qui veulent exporter à l’Est leur modèle d’intégration à l’Ouest », *Caucas.com*, paru le 28/03/2006,

URL : http://www.caucas.com/home/breve_contenu.php?id=324, consulté le 6 février 2009.

CHIVERS, Cristopher J., « Georgian Leader Imposes a State of Emergency », *The New York Times*, 8 novembre 2007.

URL <http://www.nytimes.com/2007/11/08/world/europe/08georgia.html?pagewanted=2&th&mc=th&r=0>consulté le 7 mai 2013.

DELOY, Corinne, « Législatives en Lettonie : le parti russophone, en recul, arrive juste devant Unité mais la coalition sortante reste majoritaire », *Observation des élections en Europe*, 4 octobre 2014.

URL : <http://www.robert-schuman.eu/fr/doc/oe/oe-1542-fr.pdf> consulté le 12 janvier 2015.

EMERSON, Michael, « What should the Community of Democratic Choice do? », *Centre for European Policy Studies, CEPS Policy Brief*, n°98, mars 2006.

URL : <http://www.ceps.be/book/what-should-community-democratic-choice-do> consulté le 6 février 2014.

GENTE, Régis, interview de B.Ivanishvili, *Politique internationale*, n°140, 2013.

URL http://www.politiqueinternationale.com/revue/article.php?id_revue=140&id=1201&content=synopsis#show1 consulté le 24 novembre 2014.

GERA, Vanessa, « Georgia should be put on the Path to NATO Membership to prevent Future Attacks by Russia », Associated Press, 13 août 2008.

URL : <http://www.highbeam.com/doc/1A1-D92HHF500.html> consulté le 3 juin 2012.

GOBLE, Paul, « Balti ajaloo 100 tähtsaimat päeva » (en français : Les 100 Jours les plus importants de l'histoire des Baltes), *Diplomaatia*, n°35-36, juillet-août 2006.

URL : <http://www.diplomaatia.ee/artikkel/balti-ajaloo-100-tahtsaimat-paeva/> consulté le 15 janvier 2012.

GRANOUX, Jean, d'après l'interview réalisée par Ahto Lobjakas avec Mart Laar, *Radio Free Europe*, 11 juin 2006.

URL : http://www.rferl.org/content/Estonian_Signatory_Laar_Champions_Stand_Up_For_Georgia_Letter/1837609.html consulté le 31 octobre 2014.

« Gribauskaite : Oukraina vajna dlja Evrosojuza » (en français : « Gribauskaite : L'Ukraine est importante pour l'Union européenne », *The Baltic Course*, 6 février 2013.

URL : http://www.baltic-course.com/rus/baltija_sng/?doc=69917&underline=%D0%B2%D0%BE%D0%BF%D1%80&ins_print consulté le 21 octobre 2014.

HÕBEMAGI, Priit, « Eesti sõjaköök lööb Gruusias korda majja » (en français : La Cuisine estonienne de la guerre met de l'ordre en Géorgie »), *Eesti Ekspress*, 4 septembre 2008.

URL <http://ekspress.delfi.ee/news/paevauudised/eesti-sojakook-loob-gruusias-korda-majja?id=27680857>

JACOB Antoine, « La "Dame de fer" de Vilnius », *Politique internationale*, n°126, hiver 2010.

URL : http://www.politiqueinternationale.com/revue/read2.phpid_revue=126&id=879&search=&content=texte consulté le 5 janvier 2015.

KAUN, Eeva, « Sajad inimesed kogunesid Gruusia toetuseks » (en français : Des Centaines de personnes se sont rassemblées pour soutenir la Géorgie), *Postimees*, 11 août 2008.

URL <http://gruusia.postimees.ee/26161/postimees-ee-video-sajad-inimesed-kogunesid-gruusia-toetuseks/>

« Keegi ei tea, milline on Eesti arenguabi mõju » (titre en français : Personne ne sait quel est

l'impact de l'aide au développement estonienne), *Uudised*, 19 Mai 2011.
URL : <http://www.terveilm.net/?id=4&blog=655> consulté le 5 décembre 2014.

KESA, Katerina, « Estonie. Un pays sensible à son image », *P@ges Europe*, 29 octobre 2012.

KIHO, Toomas, « Eesti teisel pool » (en français: l'Estonie de l'autre côté), *Postimees*, 14 novembre 2011.
URL : <http://pluss.postimees.ee/632490/toomas-kiho-eesti-teisel-pool/> consulté le 12 mai 2012.

KIRKMANN, Johannes, « Mõnda Taga-Kaukaasia Eestlaste elust » (en français : Quelques mots sur la vie des Estoniens au Caucase du Sud), *Postimees*, n°180, 14 juillet 1920.
URL : aule.ee/ida/ajalehed/tagakaukaasia/1920kirkmann.pdf consulté le 10 janvier 2013.

KOBALADZE, Mikheil, TANGASHIALI, Nodar, « La PEV en Géorgie: “so far, so good” », *Caucaz.com*, 2 janvier 2007.
URL : http://www.caucaz.com/home/breve_contenu.php?id=324, consulté le 17 janvier 2009.

LANDRU, Nicolas, « Géorgie. Où est passée l'opposition ? », *Grande Europe*, n° 27, décembre 2010.

LANTHONY, Antoine, « États baltes : élites locales contre « Américains » ? », *Nouvelle Europe*, Dimanche 5 avril 2009.
URL : <http://www.nouvelle-europe.eu/node/621>, consulté le 21 mars 2013.

LAPATNIOVA, Alena, « A 160 km de la dictature : L'Université européenne des sciences humaines en exil », *Regard sur l'Est*, 19 juin 2014.
URL : http://www.regard-est.com/home/breve_contenu.php?id=1522, consulté le 3 août 2014.

« Le Caucase : un espace de convoitises », *Questions internationales*, Documentation Française, n° 37 mai-juin 2009.

LIABOT, Thomas, Interview avec Ioulia Shukan, « A Kiev, les protestataires veulent la démission de Ianoukovich », *Libération*, 22 février 2014.
URL : http://www.liberation.fr/monde/2014/02/22/a-kiev-les-protestataires-veulent-la-demission-de-ianoukovitch_982192 consulté le 11 octobre 2014.

« Lithuania may Supply Weapons as Part of Military Aid to Ukraine: Minister », *Reuters*, 26 novembre 2014.
URL <http://www.reuters.com/article/2014/11/26/us-ukraine-crisis-lithuania-idUSKCN0JA1MN20141126> consulté le 11 octobre 2015.

« Lithuania should be Cautious about Improving Ties with Belarus », *Lithuania Tribune*, 7 juillet 2010.
URL : www.lithuaniatribune.com/2010/07/07/lithuania-should-be-cautious-about-improving-ties-with-belarus/ consulté le 2 décembre 2013.

LOBJAKAS, Ahto, Interview avec Mart Laar, « Georgia: Presidential Advisor says Country's Future hangs in Balance », *Radio Free Europe*, 8 juin 2006.
URL : <http://www.rferl.org/content/article/1069001.html> consulté le 7 mai 2013.

« Manifestation pro-géorgienne à Vilnius », *Le Figaro*, 13 août 2008.

URL : <http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2008/08/13/01011-20080813FILWWW00593-manifestation-pro-georgienne-a-vilnius.php> consulté le 5 juin 2013.

MOROZOV, Viatcheslav, «20 aastat hiljem : postkolonialistlik vaatenurk Nõukogude Impeeriumi pärandile » (en français : 20 Ans après: point de vue post-colonial sur l'héritage de l'Empire soviétique), *Diplomaatia*, n°96, août 2011.

URL [http://www.diplomaatia.ee/index.php?id=242&tx_ttnews\[tt_news\]=1305&tx_ttnews\[backPid\]=587&cHash=84064cbbc2](http://www.diplomaatia.ee/index.php?id=242&tx_ttnews[tt_news]=1305&tx_ttnews[backPid]=587&cHash=84064cbbc2), consulté le 7 janvier 2012.

« On a Visit to Tallinn Stubb emphasised Baltic Sea Cooperation and Common EU Policy in Relations with Russia », Communiqué de presse disponible sur le site Internet du MAE finlandais : URL :

<http://www.formin.fi/public/Print.aspx?contentid=126248&nodeid=15641&culture=en-US&contentlan=2> consulté le 31 octobre 2014.

PATTEN, Chris, LINDH, Anna, « Resolving a Frozen Conflict - Neither Russia nor the West should try to impose a Settlement on the Southern Caucasus », *Financial Times*, 20 February 2001.

PLASSERAUD, Yves, « Caucase du Sud, États baltes : derrière la géopolitique, une histoire », dans *Caucase Euronews*, 28 mars 2006.

URL : http://www.caucaz.com/home/breve_contenu.php?id=333 consulté le 8 mai 2011.

PLASSERAUD, Yves, « Pologne-Lituanie: un surprenant regain de tensions », *Regard sur l'Est*, 1 février 2011.

URL http://www.regard-est.com/home/breve_contenu.php?id=1158&PHPSESSID=c7dfe8b5591752f1392c4d55472334c8, consulté le 8 mai 2011.

« Poland, Ukraine and Lithuania form Joint Military Unit », *BBC News Europe*, 19 septembre 2014.

URL : <http://www.bbc.com/news/world-europe-29284548> consulté le 11 octobre 2015.

REINSALU, Urmas, « Georgian Democracy and Russian Meddling », *The Wall Street Journal*, 10 septembre 2010.

URL : <http://online.wsj.com/news/articles/SB10000872396390443819404577635072656640822> consulté le 20 novembre 2013.

REINSALU, Urmas, « La Prochaine Manoeuvre de Poutine », *Huffington Post*, 12 septembre 2012.

URL : http://www.huffingtonpost.fr/urmas-reinsalu/guerre-georgie-russie-poutine_b_1873196.html consulté le 20 novembre 2013.

RITTER, Karl, « Baltic Gulags Giving Way to Updated Prison System », *Los Angeles Times*, 25 juillet 2004.

URL : <http://articles.latimes.com/2004/jul/25/news/adfg-gulag25> consulté le 16 janvier 2015.

SOCOR, Vladimir, « Baltic Sea-Black Sea “Axis” adumbrated », *Eurasia Daily Monitor*, Vol.2, n°60, 2005.

URL [http://www.jamestown.org/programs/edm/single/?tx_ttnews\[tt_news\]=30158&tx_ttnews\[backPid\]=176&no_cache=1](http://www.jamestown.org/programs/edm/single/?tx_ttnews[tt_news]=30158&tx_ttnews[backPid]=176&no_cache=1) consulté le 19 février 2013.

SOCOR, Vladimir, « New Group of Georgia’s Friends Founded », *Eurasia Daily Monitor*, Vol.2, n°26, 6 février 2005.

UFR: [http://www.jamestown.org/single/?no_cache=1&tx_ttnews\[tt_news\]=27489](http://www.jamestown.org/single/?no_cache=1&tx_ttnews[tt_news]=27489) consulté en février 2013.

TAMM, Marek, « Estonie : Conflits de mémoires, entre Hitler et Staline », *Alternatives Internationales*, n°30, mars-avril-mai, 2006.

TECHAU, Jan, « Non, l’UE n’a pas perdu la bataille », *Vox Europe*, 28 novembre 2013.

URL : <http://www.presseurop.eu/fr/content/article/4359971-non-l-ue-n-pas-perdu-la-bataille> consulté le 31 octobre 2014.

TOLOTTI, Sandrine, « Peut-on exporter la démocratie », *Alternatives Internationales*, n°30, mars-avril-mai 2006.

URL http://www.alternatives-internationales.fr/peut-on-exporter-la-democratie_fr_art_289_28499.html, consulté le 4 avril 2009.

TOURNON, Sophie, « Géorgie : Scandale pénitentiaire et politique », *Regard sur l’Est*, 19 septembre 2012.

URL : <http://www.regard-est.com/home/breves.php?idp=1560> consulté le 16 janvier 2014.

TOURNON, Sophie, « Secousses Politiques avant les législatives », *Regard sur l’Est*, 21 septembre 2012.

URL : <http://www.regard-est.com/home/breves.php?idp=1561> consulté le 12 septembre 2013.

TOURNON, Sophie, « Géorgie : l’enjeu des législatives », *Regard Sur l’Est*, 1 octobre 2012.

URL: http://www.regard-est.com/home/breve_contenu.php?id=1342 consulté le 12 mars 2013.

TOURNON, Sophie, « Géorgie. Interprétations d’un ‘Rêve’ », *P@ges Europe*, 19 novembre 2013.

URL: <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/pages-europe/d000700-georgie.-interpretations-d-un-reve-par-sophie-tournon/article> consulté le 24 novembre 2014.

VITUREAU, Marielle, « Poussée du parti russophone en vue des législatives lettones », *RFI*, 4 octobre 2014.

URL : <http://www.rfi.fr/europe/20141004-poussee-parti-russophone-vue-elections-lettones/> consulté le 12 janvier 2015.

« Vostotchnaïa/Tsentralnaïa Evropa : ot isobretenija prochlovo k konstruirovaniju nastoiachtevo » (en français : L'Europe centrale et orientale : de l'invention du passé à la construction du présent), *Neprikosnovennyj Zapas*, n°6, Vol. 56, 2007.
URL : <http://magazines.russ.ru/nz/2007/6/> consulté le 4 janvier 2015.

THÈSES ET MÉMOIRES CONSULTÉS

ANDRESPOK, Evelin, *Estonians as Europeans: A Constructivist Analysis of Estonia's Development Cooperation*, Towson University. Mémoire de Licence, mai 2008.

BUÉ, Charlotte, *La Politique de développement de l'Union européenne. Construction et projection de l'Europe par le Sud. 1957-2010*. Thèse de doctorat en science politique, spécialisation Relations Internationales, sous la direction de Guillaume Devin, Institut d'Etudes Politiques de Paris, soutenue le 15 juin 2010.

CAMPAIGN, Marie, *La Genèse du Partenariat Oriental: les élites polonaises et la politique étrangère européenne* ». Thèse de doctorat en science politique, sous la direction d'Andy Smith, Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux, soutenue le 26 novembre 2010.

CHILLAUD, Matthieu, *La Démarche stratégique des États baltes dans l'architecture européenne de sécurité et de défense. Une politique fondée sur une dialectique identitaire et militaire. De la restauration de leur indépendance aux commémorations russes du soixantième anniversaire de la victoire contre l'Allemagne nazie*. Thèse de doctorat en science politique, Université Montesquieu-Bordeaux, soutenue le 30 mars 2007.

HELLY, Damien, *L'Action extérieure de l'Union européenne dans le Caucase du Sud. 1992-2002. Mode d'action, influence et légitimité*. Thèse en science politique, dirigée par Christian Lesquesne, Institut d'Etudes Politiques de Paris, soutenue le 25 juin 2003.

KAMILOVA, Aleksandra, *Euroopa naabruspoliitika efektiivsuse sõltuvus liitumisprospektiivi puudumisest Moldova näitel* (en français : L'Efficacité de la Politique européenne de voisinage sans la perspective d'adhésion dans le cas de la Moldavie). Mémoire de licence, Centre de Recherches Baltes et Russes en Estonie, Tartu, 2008.

KUUSE, Eveli, *Arengukoostöö adressaatidest doonoriteks : mõjurid ja loogika Eesti, Läti, Leedu päästeametite näitel* (en français : De Récepteurs de la coopération pour l'aide au développement aux donateurs : les facteurs et logiques à l'exemple des secours du service de secours estonien, letton, et lituanien). Mémoire de Master sous la direction de Viljar Veebel, Institut d'Etudes publiques (Riigiteaduste Instituut) à l'Université de Tartu, 2010.

NÕU, Nele, *Learning in Development Cooperation : The Case of Estonia*, Mémoire de Master, Université Technologique de Tallinn, Faculté des Sciences Sociales, Institut d'administration publique, Tallinn, 2012.

PAKASTE, Laura, « 10 aastat Eesti arengukoostööd » (en français : 10 Ans de coopération au développement pour l'Estonie), sous la direction de Kasekamp, Andres, Toomla Rein, Tüür Karmo, Tartu Ülikooli Kirjastus, 2008.

PERCHOC, Philippe, « (Re-)devenir Européens : les politiques étrangères estonienne, lettone et lituanienne après 1991 ». Thèse de doctorat en sciences politiques, sous la direction de Georges Mink, Institut d'Etudes Politiques de Paris, soutenue le 3 décembre 2010.

PIHLAK, Marje, *Riiklik motivatsioon arenguabi andmisel : kümne uue Euroopa Liidu doonorriigi näitel aastatel 1998-2007* (en français :La Motivation de l'Etat pour l'aide au développement : l'exemple de 10 nouveaux pays donateurs de 1998 à 2007). Mémoire de Master, sous la direction de Viljar Veebel, Sotsiaalteaduskond, Riigiteaduste Instituut, Université de Tartu, 2008.

TOULON, Alexis, *Dans Quelle Mesure les pays du sud de la mer Baltique peuvent-ils jouer le rôle de carrefour des échanges dans le commerce et les relations entre la Russie et l'Union européenne ?* Mémoire de maîtrise en géopolitique, Paris-Sorbonne-Institut de géographie, 2006.

TULMETS, Elsa, *La Conditionnalité dans la politique d'élargissement de l'Union européenne à l'Est : un cadre d'apprentissage et de socialisation mutuelle ?*Thèse de doctorat à l'Institut d'Etudes Politiques, Paris, Freie Univesrität, Berlin, 2005.

VAN ENGELAND, Anicée, *Universalité des Droits de l'Homme et Droit Iranien : Application des Droits de l'Homme dans un pays musulman.* Thèse de Doctorat, sous la direction d'Olivier Roy, Institut d'Etudes Politiques de Paris, 2006.

UNE SÉLECTION DE DISCOURS, DÉCLARATIONS, DOCUMENTS ET COMMUNIQUÉS OFFICIELS

« Estonian Experts to advise Prison Reform in Georgia », site du Ministère des Affaires étrangères estonien.

URL : <http://www.vm.ee/q=en/node/3936> consulté le 23 novembre 2013.

Joint Action 2004/582/CFSP du 28 juin 2004, sur la mission de l'Etat de droit européen en Géorgie, EUJUST Themis, OJ L 228/21, 29.6.2004.

« Development co-operation with Moldova in 2005 », Ministère des Affaires étrangères letton.

URL : <http://www.mfa.gov.lv/en/policy/DevelopmentCo-operation/info/Projects/Moldova-2005/>consulté le 3 janvier 2015.

« La Politique gouvernementale européenne 2004-2006 (en estonien : *Valitsuse Euroopa Liidu poliitika 2004-2006. Vabariigi Valitsus*), 22 avril 2004.

URL : http://vm.ee/sites/default/files/content-editors/web-static/398/Valitsuse_Euroopa_Liidu_poliitika_2004-2006.pdfconsulté le 3 janvier 2015.

« La Politique estonienne de l'Union européenne 2007-2011 » (en estonien : Eesti Euroopa Liidu poliitika 2007-2011. Vabariigi Valitsus), 25 octobre 2007.

URL :

https://www.riigikantselei.ee/valitsus/valitsus/et/riigikantselei/euroopa/Eesti%20EL%20poliitika_EST.pdf consulté le 3 janvier 2015.

« Latvian Development Cooperation Policy in 2013 », Ministère des Affaires étrangères letton.

URL :

<http://www.mfa.gov.lv/data/latvian%20development%20cooperation%20policy%20in%202013.pdf> consulté le 3 janvier 2015.

La Coopération au développement estonien «Document stratégique national – Géorgie (2012-2015) » (en estonien : *Riiklik strategiadokument – Gruusia 2012-2015*).

URL : [http://vm.ee/sites/default/files/content-](http://vm.ee/sites/default/files/content-editors/Gruusia%20AK%20maastrateegia.pdf)

[editors/Gruusia%20AK%20maastrateegia.pdf](http://vm.ee/sites/default/files/content-editors/Gruusia%20AK%20maastrateegia.pdf) consulté le 3 janvier 2015.

La Coopération au développement estonien «Document stratégique national – Moldavie (2014-2015) » (en estonien : *Riiklik strategiadokument – Moldova 2014-2015*).

URL : <http://vm.ee/sites/default/files/content-editors/Moldova%20maastrateegia%202014-2015.pdf> consulté le 3 janvier 2015.

Development co-operation Projects (Bilateral Budget Line of MFA of Latvia) », Ministère des Affaires étrangères letton.

URL : <http://www.mfa.gov.lv/en/policy/DevelopmentCo-operation/finance/> consulté le 3 janvier 2015.

Questions parlementaires: « Activités de «volontaires» estoniens pendant la guerre de Géorgie », le site Internet du Parlement européen, 8 septembre 2008.

URL : <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+WQ+P-2008-4782+0+DOC+XML+V0//FR> consulté le 31 octobre 2014.

« Lithuanian MFA Statement on Ukraine », 2 mars 2014. URL :

<http://www.urm.lt/default/en/news/lithuanian-mfa-statement-on-ukraine> consulté le 27 novembre 2014.

« Progress in Talks with most Successful Partner Countries should be achieved before Eastern Partnership Summit », Communiqué de presse du MAE letton, 19 février 2012.

URL : <http://www.mfa.gov.lv/en/news/press-releases/2013/february/19-1/> consulté le 21 octobre 2014.

Le discours d'ouverture de la Présidente lituanienne, Dalia Grybauskaitė, lors de la Conférence ministérielle de la Communauté des Démocraties.

URL : http://www.president.lt/en/activities/speeches/opening_remarks_by_president_dalia_grybauskaitė_at_ministerial_conference_of_the_community_of_democracies.html consulté le 30 octobre 2014.

Extract from the Latvian Minister of Foreign Affairs Maris Riekstins' speech at an extraordinary session of the Saeima of the Republic of Latvia on 14 August 2008.

URL : <http://www.forum-carolus.org/upload/Grossouvre%20-%20OTAN%20Bucarest%20-%20Revue%20Defense%20Nati.pdf> consulté le 30 octobre 2014.

Discours d'Urmis Paet au Parlement estonien (*Riigikogu*), 26 février 2009.

URL : <http://www.vm.ee/?q=node/8412> consulté le 30 octobre 2014.

Discours d'Urmis Paet : « L'Estonie est un soutien solide pour la Géorgie » (en estonien : *Eesti Gruusia tugev toetaja*), *Postimees*. 23 avril 2008,

URL : <http://arvamus.postimees.ee/1785987/urmas-paet-est-on-gruusia-tugev-toetaja> consulté le 31 octobre 2014

« Resolution of the Seimas of the Republic of Lithuania on Directions in Foreign Policy of the Republic of Lithuania following Lithuania's accession to NATO and European Union, 1^{er} mai 2004, Vilnius.

URL : <http://www.lfpr.lt/uploads/File/2004-13%2014/Resolution.pdf> consulté le 31 octobre 2014.

« Agreement between Political Parties of the Republic of Lithuania on the Main Foreign Policy Goals and Objectives of Lithuania for 2004-2008 », 5 octobre 2004.

URL : <http://www.lfpr.lt/uploads/File/2004-13%2014/Agreement.pdf> consulté le 31 octobre 2014.

« A good Neighbourhood. Sweden's Cooperation with Central and Eastern Europe », *UD Info Brochure*, Ministry of Foreign Affairs of Sweden, mai 1998.

URL : <http://www.government.se/sb/d/574/a/20233> consulté le 31 octobre 2014.

« Swedish Support to the European Integration of the Northern Europe », *UD Info*, N°1, 1998, MFA of Sweden.

URL : <http://www.government.se/content/1/c6/02/01/88/62da30ef.pdf> consulté le 31 octobre 2014.

« The Year of the Baltic Countries », *UD Info*, N°5, 2000, MFA of Sweden:

URL : <http://www.government.se/content/1/c6/02/01/81/2693806d.pdf> consulté le 31 octobre 2014.

Country Strategy: Estonia 2002-2004, MFA of Sweden, 2002:

URL <http://www.government.se/content/1/c6/09/40/19/88c00c5f.pdf> consulté le 31 octobre 2014.

Country Strategy: Latvia 2002-2004, MFA of Sweden, 2002.

URL : <http://www.government.se/content/1/c6/09/40/27/4873b674.pdf> consulté le 31 octobre 2014.

Country Strategy: Lithuania 2002-2004, MFA of Sweden, 2002.

URL : <http://www.government.se/content/1/c6/09/40/28/bbb52530.pdf> consulté le 31 octobre 2014.

« Joint Statement of the GUAM Parliamentary Assembly and the Baltic Assembly », 27 novembre 2007, Vilnius.

URL : <http://www.guam-organization.org/en/node/864> consulté le 31 octobre 2014.

Joint Statement of the GUAM Parliamentary Assembly and the Baltic Assembly : « Mise en œuvre de la politique européenne de voisinage en 2008 », Communication de la Commission au Parlement européen et du Conseil de l'UE. URL : <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CELEX:52009DC0188:FR:NOT> consulté le 31 octobre 2014.

Communiqué de presse « President Ilves travels to Georgia today », 12 août 2008, sur le site Internet du Président estonien.

URL <http://www.president.ee/en/media/press-releases/1724-president-ilves-travels-to-georgia-today/layout-visit.html> consulté le 31 octobre 2014.

« Open Letter to the Obama Administration from Central and Eastern Europe », http://www.rferl.org/content/An_Open_Letter_To_The_Obama_Administration_From_Central_And_Eastern_Europe/1778449.html.

« Progress in Talks with Most Successful Partner Countries should be achieved before Eastern Partnership Summit », Communiqué de presse du MAE letton, 19 février 2012.

URL : <http://www.mfa.gov.lv/en/news/press-releases/2013/february/19-1/> consultée le 21 octobre 2014.

« Latvian Development Cooperation Strategie 2011-2015 », Ministère des Affaires étrangères letton. URL : http://www.mfa.gov.lv/development%20cooperation%20strategy%202011-2015_eng.pdf consulté le 2 décembre 2014.

RAPPORTS, DOCUMENTS DE TRAVAIL

AidWatch. Rapport de 2011.

URL http://aidwatch.concordeurope.org/static/files/assets/802f0784/CONCORD_2011.pdf consulté en juin 2013.

The Baltic-Russian History Controversy: From War to Diplomacy. Is European Democracy Promotion on the Wane?

URL : <http://www.ceps.eu/book/european-democracy-promotion-wane> consulté le 23 novembre 2014.

Bilateral Disputes between EU Member States and Russia.

URL : <http://www.ceps.eu/book/bilateral-disputes-between-eu-member-states-and-russia> consulté le 23 novembre 2014.

« Bilateral Disputes between EU Member States and Russia », CEPS.

URL : <http://www.ceps.eu/book/bilateral-disputes-between-eu-member-states-and-russia> consulté le 3 janvier 2015.

CONCORD AIDWatch 2014 « AID Beyond 2015. Europe's Role in financing and implementing Sustainable Development Goals Post 2015.

DELCOUR, Laure, « Improving the EU's Aid to its Neighbours: Lessons learnt from the ENPI, Recommendations for the ENI », *EUIMPACTEAST*, 2012.

URL : <http://euimpacteast.org/Briefing-for-the-European.html>consulté le 3 janvier 2015.

« Democracy's Plight in the European Neighbourhood: Struggling Transitions and Proliferating Dynasties »

URL <http://www.ceps.eu/book/democracy%E2%80%99s-plight-european-neighbourhood-struggling-transitions-and-proliferating-dynasties>consulté le 3 janvier 2015.

Democracy's Plight in the European Neighbourhood: Struggling Transitions and Proliferating Dynasties.

URL <http://www.ceps.eu/book/democracy%E2%80%99s-plight-european-neighbourhood-struggling-transitions-and-proliferating-dynasties>consulté le 23 novembre 2014.

Democratisation in the European Neighbourhood.

URL : <http://www.ceps.eu/book/democratisation-european-neighbourhood>consulté le 23 novembre 2014.

EHIN, Piret, GULTEKIN-PUNSMANN, Burku, KASEKAMP, Andres, « Analyses of the EU's Assistance to Georgia », Rapport publié par le comité des Affaires étrangères du Parlement Européen, 2008.

EMERSON, Michael, « What should the Community of Democratic Choice do? », *Centre for European Policy Studies, CEPS Policy Brief*, n°98, mars 2006:

URL : <http://www.ceps.be/book/what-should-community-democratic-choice-do>consulté le 3 janvier 2015.

« European Integration Index 2013 for Eastern Partnership countries », *International Renaissance Foundation in Cooperation with the Open Society Foundations and Eastern Partnership Civil Society Forum*

Europeanisation as a Gravity Model of Democratisation

URL : <http://www.ceps.eu/book/europeanisation-gravity-model-democratisation>consulté le 23 novembre 2014.

JONAVICIUS, Laurynas, « The Democracy Promotion Policies of Central and Eastern European States », Working Paper, *FRIDE*, Madrid, mars 2008.

« Policy Digest: Eastern Partnership and Development Cooperation », *Trialog*, n°5 octobre 2013,

URL : http://www.trialog.or.at/images/doku/eap_policy_digest_final_10_2013.pdfconsulté le 3 janvier 2015.

Promoting Democracy through Civil Society: How to Step up the EU's Policy towards the Eastern Neighbourhood

URL : <http://www.ceps.eu/book/promoting-democracy-through-civil-society-how-step-eus-policy-towards-eastern-neighbourhood>consulté le 23 novembre 2014.

Rapport de l'Eurobaromètre (n° 405). « L'Aide au développement de l'UE et les objectifs du Millénaire pour le développement », publié en novembre 2013. Etude réalisée par TNS

Opinion and Social à la demande de la Commission européenne, Direction générale Développement et Coopération – EuropeAid.

URL : http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/ebs/ebs_405_fr.pdf consulté le 2 décembre 2014.

Rapport d'évaluation réalisé par *Swedish Institute for Legal Development (SILD)* à la demande de la *Swedish International Development Cooperation Agency (SIDA)* : Andrew Barclay, Claes Sandgren, « Development Co-operation between Sweden and the Baltic States in the Field of Prison and Probation », *Sida Evaluation* 03/11, décembre 2002.

The Reluctant Debutante: The European Union as Promoter of Democracy in its Neighbourhood.

URL <http://www.ceps.eu/book/reluctant-debutante-european-union-promoter-democracy-its-neighbourhood> consulté le 23 novembre 2014.

La Situation économique et sociale dans les pays baltes : la Lettonie», Etude du Comité économique et social européen, 2013.

URL : <http://www.eesc.europa.eu/resources/docs/qe-30-12-151-fr-c.pdf> consulté le 2 décembre 2014.

WEBBER, Stephen, « Evaluation of EU Assistance to European Humanities University », Rapport final, *the European Union's ENPI Program for Belarus*, janvier 2013.

What should the Community of Democratic Choice do?

URL : <http://www.ceps.eu/book/what-should-community-democratic-choice-do> consulté le 23 novembre 2014.

ENQUÊTES ET OPINION PUBLIQUES

ROSE, Richard, « New Baltic Barometer VI: A Post-Enlargement Survey » *Studies in Public Policy*, n°401, Glasgow.

ROSE, Richard, « New Baltic Barometer VI: A survey Study », *Studies in Public Policy*, n°338, Glasgow.

« Neighbourhood Barometer » (pour la perception de l'UE dans les pays du voisinage européen), mars 2013. URL : www.euneighbourhood.eu consulté le 23 novembre 2014.

« L'opinion publique et la défense de l'Etat », Ministère de la Défense, *Turu-uuringute AS*, aout 2008.

Les données de la Banque Mondiale : « GNI, Atlas Method (current US\$) ». URL : <http://data.worldbank.org/indicator/NY.GNP.ATLS.CD> consulté le 18 décembre 2014.

« Trends and Profiles of Other Providers' Development Co-Operation, Latvia », *Development Co-operation Report*, OCDE 2014.

« Trends and Profiles of Other Providers' Development Co-Operation, Estonia », *Development Co-operation Report*, OCDE 2014.

PAGES INTERNET

Penal Reform International. Southern Caucasus.

URL : <http://www.penalreform.org/where-we-work/south-caucasus/>

URL : <http://www.ehustrustfund.org/>

<http://www.sisekaitse.ee/index.php?id=2705>

<http://edk.edu.ee/>

Le site Internet du Centre estonien du Partenariat Oriental.

URL : <http://eceap.eu>

Lithuanian development cooperation projects by partner country, 2008, *Lithuanian Development Cooperation*.

URL : <http://mondo.org.ee/>

TRIALOG, Platform Information, Lituanie.

URL : http://www.trialog.or.at/images/doku/lt_poster_11_2012.pdf

Différentes interventions au Parlement européen :

URL <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?type=CRE&reference=20080901&secondRef=ITEM-020&format=XML&language=FR>

Euronest.

URL : <http://www.euronest.europarl.europa.eu/>

Radio Free Europe (RFERFL).

URL : <http://www.rferl.org/>

« Diplomaatia », mensuel édité dans le journal hebdomadaire « Sirp » avec la contribution de « *Rahvusvaheline kaitseuuringute keskus* »

URL : <http://www.diplomaatia.ee/>

GUAM : Organisation for Democracy and Economic Cooperation.

URL : <http://guam-organization.org/en>

Ministère des Affaires Etrangères d'Estonie.

URL : <http://www.vm.ee>

« Estonia's Humanitarian Aid and Development Cooperation Projects in 1998 », Site du Ministère des Affaires étrangères (MAE) estonien.

URL : http://www.vm.ee/et/kat_425/3220.html

« Overview of Estonian Cooperation and Development », MAE estonien.

URL : <http://vm.ee/en/overview-estonian-development-cooperation>

« Eesti arengukoostöö ja humanitaarabi arengukava 2011-2015 » (en français : *Le Projet de développement de la coopération pour le développement et l'aide humanitaire estonien 2011-2015*), MAE estonien.

URL https://valitsus.ee/sites/default/files/contenteditors/arengukavad/eesti_arengukoostoo_ja_humanitaarabi_arengukava_2011-2015.pdf

« Basic Documents ». Ministère des Affaires étrangères letton.

URL : <http://www.mfa.gov.lv/en/policy/DevelopmentCo-operation/BasicDocuments/>

Ministère des Affaires étrangères russe.

URL : www.mid.ru/

L'Ambassade estonienne à Tbilissi.

URL : <http://www.tbilisi.vm.ee/>

Avatud Eesti Fond, Open Estonia Foundation.

URL : www.oef.org.ee

EUROPA : Activités de l'Union européenne, synthèses de la législation.

URL : <http://europa.eu>

Community of Democracies.

URL : <http://www.community-democracies.org/>

Foreign Affairs Online.

URL : <http://people.virginia.edu/~rjb3v/rjb.html>

Regards sur l'Est.

URL : www.regard-est.com/home/

The Lithuania Tribune.

URL : <http://www.lithuaniatribune.com/>

Revue Toute l'Europe.

URL : <http://www.touteleurope.eu/>

The Baltic Course.

URL : <http://www.baltic-course.com/>

The Baltic Times.

URL : <http://www.baltictimes.com/>

Russie. Nei. Visions.

URL : www.ifri.org/

Eurasianet.

URL : www.eurasianet.org/

Caucaz Euronews.

URL : www.caucaz.com/

Le Courrier du Caucase

URL : <http://caucase.courrier.info/>

Kavkazskiy Ouzel.

URL : www.kavkaz-uzel.ru

Kavkazskiy internet-Portal.

URL : www.kavkazweb.net

Caucasus Institute for Peace, Democracy and Development.

URL : www.cipdd.org/

International Crisis Group.

URL : www.crisisgroup.org/

Institute for War and Peace Reporting.

URL : www.iwpr.net/

The American Committee for Peace in the Caucasus.

URL : www.Peaceinthecaucasus.org/

Université de Tartu.

URL : <http://www.keel.ut.ee/et/instituudist/instituudi-arengulugu>

Le blog de Marko Mihkelson.

URL : <http://markomihkelson.blogspot.com>

LES ANNEXES

ANNEXE 1 : Personnes interviewées (Paris, Bruxelles, Tallinn, Riga, Vilnius, Tbilissi)

Diplomates européens

- **Reinhold BRENDER**, vice-chef du bureau des relations avec l'Ukraine, le Belarus, la Moldavie, et le Caucase du Sud de la Commission Européenne :
Interview (enregistrée) réalisée en français le 14 janvier 2010 à la Commission européenne, Bruxelles.
- **Kaupo KÄND**, (diplomate européen d'origine estonienne) conseiller politique pour la mission européenne EUJUST Thémis en Géorgie (2005), conseiller politique pour le représentant européen spécial pour la Géorgie (EUSR) (2007-2010), conseiller de l'OSCE pour le Caucase du Sud (2010-)
Interview par téléphone (Paris-Tbilissi) (enregistrée), le 8 décembre 2014.
- **John O'ROURKE**, Directeur général de la Politique Européenne de Voisinage et
- **Bruno DETHOMAS**, Conseiller principal du Partenariat Oriental de l'Union européenne de la Commission européenne.
Interview (enregistrée) en français avec les deux officiels le 13 janvier, à la Commission européenne, à 2010 à Bruxelles.

Diplomates baltes auprès des Ambassades (Paris, Tbilissi)

Ambassade de Lituanie à Paris

- **Jolanta BALCIUNIENE**, Ambassadrice de la Lituanie en France.
Interview (nonenregistrée) en français le 13 avril 2010, à l'Ambassade de Lituanie, Paris.

Ambassade de Lituanie à Tbilissi

- **Gediminas SEREIKA**, Deuxième Secrétaire de l'Ambassade de Lituanie en Géorgie.
Interview en anglais le 12 juillet 2012, à l'Ambassade de Lituanie, Tbilissi.

Ambassade d'Estonie à Tbilissi

- **Risto ROOS**, Troisième secrétaire de l'Ambassade d'Estonie en Géorgie.
Interview en estonien le 18 juillet 2012 à Tbilissi.

Députés baltes au Parlement européen (Bruxelles)

Députés estoniens

- **Tunne KELAM**, Député du groupe *Parti populaire européen* et membre de la *Commission des affaires étrangères* du Parlement européen ; Membre (1989-1993) et leader (1993-1995) du parti estonien national indépendant, *Eesti Rahvusliku Sõltumatuse Partei (ERSP)*, leader (2002-2005) du parti Pro Patria, *Isamaaliit*. Interview (enregistrée) en estonien le 23 janvier 2012 au Parlement européen (PE), Bruxelles.
- **Indrek TARAND**, Député du groupe *Parti des Verts européen* du Parlement européen.
Interview (enregistrée) en estonien le 26 janvier 2012, au PE, Bruxelles.

Députés lettons

- **Pēteris VINKELIS**, Conseiller politique du député letton, Sandra Kalniete du groupe *Parti populaire européen* du Parlement européen, Conseiller extérieur du premier ministre letton en matière de politique européenne.
Interview (enregistrée) en anglais le 25 janvier 2012 au PE, à Bruxelles.
- **Krišjānis KARINS**, Député letton du groupe *Parti populaire européen* du Parlement européen.
- Interview (enregistrée) en anglais le 25 janvier 2012 à Bruxelles.

Députés lituaniens

- **Vytautas LANDSBERGIS**, Député au sein du groupe du *Parti populaire européen* et vice-leader de la *Délégation du Comité de la Coopération parlementaire de l'UE-Géorgie, UE-Arménie, UE-Azerbaïdjan* du Parlement européen ; Leader du mouvement indépendantiste lituanien *Sajudis* (1988-1990).
Interview en anglais le 25 janvier 2012 à Bruxelles.
- **Jurgis GURSTIS**, Assistant de J.V.Paleckis, Député lituanien du groupe *Alliance Progressiste des socialistes et démocrates* du Parlement européen.
Interview (enregistrée) en anglais le 23 janvier 2012 à Bruxelles.

*Les fonctionnaires estoniens, lettons et lituaniens au ministère des Affaires étrangères à
Tallinn, Riga et Vilnius*

Direction de la Politique de Coopération et de Développement du MAE estonien

- **Marje LUUP**, Directrice et
- **Marje PIHLAK**, Chef du bureau de la politique de Coopération et de Développement du ministère des Affaires étrangères estonien.
Interview en estonien le 4 mai 2010, au MAE, Tallinn.

Bureau de la politique envers l'Europe de l'Est du MAE estonien

- **Andrei VALENTINOV**, Spécialiste du Caucase du Sud au bureau de la politique envers l'Europe de l'Est au MAE.
Interview (non-enregistrée) en estonien le 5 mai 2010, au MAE, Tallinn.

Section Europe de l'Est et l'Asie au Département des relations bilatérales du MAE letton

- **Iloņa KIRULE**, Chef de la Division *Europe de l'Est et l'Asie Centrale* au Département des Relations Bilatérales du MAE letton.
Interview (enregistrée) en anglais le 10 mai 2010, au MAE, Riga.

Département de la politique européenne de voisinage du MAE lituanien

- **Marijus GUDYNAS**, Directeur adjoint du département de la politique de voisinage envers l'Europe de l'Est du Ministère des Affaires étrangères lituanien.
Interview en anglais le 29 avril 2010, au MAE, Vilnius.
- **Mindaugas KACERAUSKIS**, Conseiller du département de la politique européenne de voisinage du Ministère des Affaires étrangères lituanien.
Interview (enregistrée) en anglais le 28 avril 2010, au MAE, Vilnius.

Les « praticiens » : experts, conseillers, diplomates baltes ayant exercé en Géorgie, Ukraine, Moldavie et Belarus

Chef du projet estonien de l'assistance à la réforme de la police géorgienne

- **Ramon LOIK**, chef de projet de la formation des policiers géorgiens et de la réforme de police géorgienne, coordination de la recherche à l'Académie de défense estonienne (*Sisekaitseakadeemia*).
Interview (enregistrée) en estonien le 22 avril 2014, à l'Académie de défense, Tallinn.

Conseiller estonien auprès de l'Ombudsman géorgien et moldave

- **Allar JÕKS**, Conseiller du Programme du développement des Nations Unies (PNUD) auprès de l'*Ombudsman* du Parlement géorgien à Tbilissi (2008) et auprès de l'*Ombudsman* du parlement moldave à Chisinau (2009-2010); Chancelier de la Justice estonien (2002-2008)
Interview en estonien au cabinet d'avocat « Sorainen », le 4 mai 2010, à Tallinn.

Conseiller pour la réforme des médias en Géorgie et journaliste estonien

- **Ainar RUUSSAAR**, Conseiller pour la réforme de la Radio et Télévision publique géorgienne (GTVR) (mars-mai 2008); journaliste au *Baltic News Service (BNS)*
Interview (enregistrée) en estonien le 17 avril 2012 à Tallinn.

Conseiller letton du ministère de l'Intérieur auprès de la police des frontières géorgiennes

- **Edmunds LULS**, Officier letton, conseiller pour la réforme de police des frontières géorgiennes (2008-2012); attaché en matière d'immigration du ministère de l'Intérieur de Lettonie à la Géorgie.

Interview libre (enregistrée) en russe le 18 juillet 2012, à l'Ambassade de Lettonie, Tbilissi.

Expert en formation des diplomates, fonctionnaires des pays partenaires à l'Ecole diplomatique estonienne

- **Vahur MADE**, Directeur adjoint et enseignant à l'Ecole diplomatique estonienne (depuis 2011 le Centre du Partenariat oriental)
Interview (enregistrée) en estonien le 7 mai 2010, à l'Ecole diplomatique estonienne, Tallinn.

Conseiller estonien auprès du ministère de la Défense géorgien, diplomate en Géorgie et au Belarus

- **Harri LAHTEIN**, conseiller en matière de réforme de la défense en Géorgie, chargé d'affaires à l'Ambassade d'Estonie en Belarus (août 2009-août 2010) et à l'Ambassade d'Estonie à Tbilissi (2006-2008), conseiller estonien auprès du ministère de la Défense géorgien (2004-2006).
Interview (enregistrée) en estonien le 17 avril 2012, dans un café, Tallinn.

L'élite politique et intellectuelle géorgienne : chercheurs, diplomates, l'opposition géorgiens
(Paris, Tbilissi)

Ancienne diplomate française en Géorgie, ancienne ministre des Affaires étrangères géorgienne et leader du parti politique d'opposition La Voie géorgienne

- **Salomé ZOURABISHVILI**, leader du parti politique d'opposition «La Voie géorgienne» en Géorgie (octobre 2005-novembre 2010); ministre des Affaires étrangères géorgien (mars 2004-octobre 2005), auteure de «*La Tragédie géorgienne 2003-2008 : de la révolution des Roses à la guerre*» (Grasset, 2009)
Interview (enregistrée) en français le 26 octobre 2009, dans un café, à Paris.

Homme politique géorgien – enseignant/chercheur

- **Gia JORJOLIANI**, ancien membre du Front Populaire géorgien, député au Parlement géorgien (depuis octobre 2012), leader du parti politique géorgien d'opposition *Sociaux-Démocrates*, directeur du *Centre for Social Sciences* de l'Université d'Etat de Tbilissi.
Deux interviews libres (enregistrées) en russe en octobre 2009 à Paris et le 18 juillet 2012 à Tbilissi.

Ancien diplomate géorgien dans les États baltes

- **Zurab MARSHANIA**, Premier diplomate géorgien en poste en Estonie, Lettonie et Lituanie et Chargé de mission à l'Ambassade de Géorgie en Estonie; Professeur associé de la Faculté des Sciences Sociales à IB Euro-Caucasian University de Kiev,
Interview (enregistrée) en anglais le 18 juillet 2012, dans le bureau politique des Sociaux-démocrates géorgiens, à Tbilissi.

Ancien membre au Parlement géorgien – enseignant/chercheur

- **Zurab DAVITASHVILI**, Directeur des Relations Internationales à l'Université d'Etat de Tbilissi (TSU) et membre du Parlement géorgien (2004-2008).
Interview (enregistrée) en anglais le 13 juillet 2012 à TSU, Tbilissi.

Homme politique géorgien de l'opposition Géorgie Libre (invité en Estonie en mars 2008)

- **Kakha KUKAVA**, Leader du mouvement politique d'opposition *Géorgie Libre*, membre du Conseil de la ville de Tbilissi
Interview (enregistrée) en anglais le 19 juillet 2012, dans le bureau politique *Géorgie libre*, Tbilissi.

Membres d'organisations non-gouvernementales (ONG)

Coopération transfrontalière Est-Est de l'ONG Open Estonian Fond

- **Kelly GROSSTHAL**, Coordinatrice du programme «La bonne gouvernance et coopération frontalière Est-Est» (*Avatud valitsemise ja Ida-Ida piiriülese koostöö*), de l'ONG *Open Estonian Fond* (*Avatud Eesti Fond*).
Interview (enregistrée) en estonien le 3 mai 2010, au bureau de *Open Estonian Fond*, à Tallinn.

Programme Wider Europe de la Fondation lettone de Soros

- **Martins MURNIEKS**, Coordinateur du programme *Wider Europe* à *Latvian Soros Foundation*.
Interview (enregistrée) en anglais le 12 mai 2010, à *Latvian Soros Foundation*, Riga.

Estonian Roundtable for Development Cooperation (acronyme: AKÜ)

- **Evelin ANDRESPOK**, experte en développement et conseiller politique pour la Table ronde des organisations estoniennes de la coopération au développement.
Discussion (enregistrée) en estonien le 21 avril 2014, à AKÜ, Tallinn.

Directeur du bureau du Conseil nordique des ministres à Tallinn

- **Berth SUNDSTRÖM**, directeur de l'Office du Conseil nordique.
Entretien (enregistrée) le 23 avril 2014, à l'Office du Conseil nordique, Tallinn.

Chercheurs et universitaires français et lituaniens (Paris, Bruxelles, Tallinn, Vilnius)

Institut de Relations Internationales et de Science politique lituanien

- **Adomas DAVALGA**, chercheur à l'Institut de Relations Internationales et de Science politique de Lituanie.
Discussion informelle (enregistrée) en anglais le 28 avril 2010, à l'Université, Vilnius.

Université bélarusse de Sciences humaines (EHU), basée à Vilnius

- **Andrei STEPANOV**, enseignant d'origine biélorusse à *European Humanities University (EHU)* à Vilnius.
Discussion informelle (enregistrée), le 21 octobre 2013 au jardin de Luxembourg, Paris.

Institut de Sciences politiques de Paris

- **Una BERGMANE**, doctorante en histoire, spécialiste de la période des mouvements indépendantistes dans les pays baltes.
Discussion informelle (enregistrée), en janvier 2014, à Paris

IFRI Bruxelles

- **Susanne NIES**, chercheure à l'IFRI Bruxelles en questions énergétiques
Discussion informelle (enregistrée) le 12 janvier 2010, à IFRI, Bruxelles

CEPII, Institut de Sciences Politique de Paris

- **Gérard WILD**, chercheur en économie, spécialiste de l'espace postsoviétique, conseiller du directeur au CEPII et enseignant à l'IEP de Paris
Discussion informelle (non-enregistrée), à Paris, novembre 2009.

Journalistes, leaders d'opinion (Tallinn, Tbilissi)

- **Régis GENTE**, journaliste français indépendant basé à Tbilissi, correspondant du *Figaro*, *RFI*, *France 2* pour le Caucase et l'Asie Centrale
Discussion informelle (non-enregistrée), en français le 17 juillet 2012 à Tbilissi.
- **Toomas ALATALU**, analyste, enseignant, homme politique estonien
Discussion informelle (enregistrée), en estonien le 18 avril 2012, à Tallinn.
- **Ahto LOBJAKAS**, leader d'opinion estonien, analyste à l'Institut estonien de la politique étrangère, ancien journaliste à *Radio Free Europe*.
Discussion informelle (enregistrée) en estonien le 23 avril 2014, à Tallinn.

ANNEXE 2: Les présidents estoniens, lettons et lituaniens (2003-2013)

Estonie

Mandat présidentiel	Nom, date et lieu de naissance du président estonien	Affiliation et carrière politique	Formation	Parcours professionnel (autre que politique)
Octobre 2001-2006	Arnold Rüütel 1928, Saaremaa (Estonie)	Chef de l'Union du peuple (<i>Rahvaliid</i>)/ Chef du Soviet suprême de la RSS d'Estonie (1983-92)/Membre du parlement estonien (1994-2000)	Doctorat en agriculture (Estonie)	Emplois dans l'agriculture dont agronome, enseignant en agriculture (1989-57), expert en chef du bétail, directeur d'une ferme expérimentale, directeur de l'Académie estonienne d'agriculture (1969-77)
Octobre 2006- (réélu en 2011)	Toomas Hendrik Ilves 1953 en Suède, a vécu aux États-Unis	Parti des Modérés (<i>Mõõdukad</i>), devenu Parti Social-démocrate estonien (<i>Sotsiaaldemokraatlik partei</i>)/ Ambassadeur d'Estonie aux États-Unis, Canada, Mexique (1993-96) Ministre des Affaires étrangères (1996-98, 1999-2002), Député européen et vice-président de la Commission des AE du PE (2004-06)	Etudes de psychologie, Université de Columbia, Université de Pennsylvanie (1972-78) (États-Unis)	Chercheur au département de psychologie de l'Université Columbia (1974-79), professeur d'anglais (New Jersey), de littérature et linguistique estoniennes (Vancouver) (1979-84)/analyste, puis directeur de la rédaction estonienne à <i>Radio Free Europe</i> (Allemagne) (1988-93)

Lettonie

Mandat présidentiel	Nom, date et lieu de naissance	Affiliation et carrière politique	Formation	Parcours professionnel (autre que politique)
Juin 1999-2007 (réélue en 2003)	Vaira Vike-Freiberga 1937 à Riga En exil de 1944-1998	Indépendante	Début de scolarité en Allemagne, puis au Maroc/ Doctorat en psychologie au Canada	Professeur de psychologie au Canada (1965-98), nombreux travaux sur les questions d'identité nationale et de culture
Juillet 2007-2011	Valdis Zatlers 1955, à Riga	Membre du Comité Central du Front Populaire letton (1998-99)/Indépendant au moment de l'élection/ Crée le Parti réformateur de Zatlers (2011-)	Diplômé de médecine (Riga), formation de chirurgie orthopédique (États-Unis)/	Directeur de l'hôpital national de traumatologie et d'orthopédie à Riga jusqu'en 2007
Juillet 2011-	Andris Bērziņš	Front Populaire letton/ Union des paysans et des Verts,	Diplômé de radiophonie à	Ingénieur, puis administrateur de la société de production

	1944, à Nītaure (Lettonie)	ZZS (<i>Zaļo un Zemnieku Savienība</i>)	l'université technique de Riga et de science économique, spécialisé en planification industrielle/	<i>Elekrons</i> (1970-88), Député au Conseil suprême de Lettonie (1990)/ Président du fonds de privatisation de la Banque de Lettonie et de <i>Latvijas Unibanka</i> (1993-2004), Président du Chambre de commerce et d'Industrie (2006-10)/ Président de l'entreprise public d'énergie <i>Latvenergo</i> , Député à la <i>Saema</i>
--	----------------------------	---	--	--

Lituanie

Mandat présidentiel	Nom du président, date et lieu de naissance	Affiliation et carrière politique	Formation	Parcours professionnel (autre que politique)
Février 2003- Avril 2004	Rolandas Paksas 1956 à Telšiai (Lituanie)	Président du Parti des libéraux démocrates (2002)/ Président du parti «Ordre et Justice »(<i>Tvarka ir teisingumas</i>) (2004)/ Membre du conseil municipal de Vilnius, Maire de Vilnius (1997, 2000, 2007)/ Premier ministre de la République de Lituanie (1999, 2000)/ Député au Parlement lituanien, chef de l'opposition (2001)	Diplômé du génie civil	Directeur de l'aéroclub S. Darius et S. Girėnas de Vilnius (1985). Chef de la division aéronautique du service volontaire de défense nationale (1991). Directeur de la société "Restakas" (1992).
Avril-juillet 2004	Arturas Paulauskas 1953 à Vilnius	Nouvelle Union (sociaux-libéraux)/ Président du Parlement lituanien, Seimas (2000-2006)	Diplômé de droit (Vilnius)	Procureur général adjoint (1987-90)/ Procureur général (1990-95)
Juillet 2004-2009 (mandat précédent 1998-2003)	Valdas Adamkus 1926 à Kaunas (49 ans de vie en exil)	Membre du parti républicain sous l'administration de Reagan au poste d'administrateur régional en charge des questions environnementales (États Unis) Indépendant	Etudes à l'Université de Munich, Diplômé du génie civil à l'Institut de Technologie de l'Illinois (1960)	Chargé de la protection de l'environnement à l' <i>Environmental Protection Agency</i> (États Unis)(1970)
Juillet 2009-	Dalia Grybauskaitė 1956 à Vilnius	Indépendante/ Directrice du département européen du ministère des Relations économiques internationales (1991-93) et du département des Relations économiques du MAE (1993-94)/ Envoyée extraordinaire et ministre plénipotentiaire au sein de la mission lituanienne de l'UE, ministre plénipotentiaire à Washington (dès 1995)/ Vice-Ministre des Finances	Etudes de politique économique (1976-84) (Leningrad), Doctorat à l'Académie de sciences publiques de Moscou (1988)/ cursus spécial pour cadres à	Lectrice de politique économique et d'histoire mondiale de la monnaie au Département de la politique économique (1985) (Lituanie)

		chargée des Affaires internationales (1999), Vice-Ministre des Affaires étrangères (2000) en tant qu'adjointe au chef de la délégation lituanienne dans les négociations d'adhésion à l'UE/ Ministre des Finances (2001)/ Commissaire européenne (2004-09)	Edmund A. Walsh School of Foreign Service (université de Georgetown)(1991)	
--	--	--	--	--

ANNEXE 3: Les ministres des Affaires étrangères estoniens, lettons et lituaniens (2003-2013)¹⁰¹⁹

Estonie

Période en tant que ministre des Affaires étrangères	Nom du ministre des AE/ Date de naissance	Affiliation politique	Parcours	Poste occupé aujourd'hui (janvier 2013)
2002-2005	Kristiina Ojuland 1966	Parti de la Réforme (<i>Reformierakond</i>)	Formation : droit et science politique Carrière : Première secrétaire au MAE (1992-94)/Secrétaire aux AE (1995-2002)/Vice-présidente du Parti de la Réforme (2003-07)/Députée au Parlement estonien, <i>Riigikogu</i> (1994-2002 ; 2005-09)	Députée au Parlement européen (PE)
Février- Avril 2005	Rein Lang 1957	Parti de la Réforme (<i>Reformierakond</i>)	Formation : droit Carrière : Membre du <i>Riigikogu</i> (2003-05) Ministre de la Justice (2005-11)	Ministre de la culture (2011-)
Avril 2005-	Urmas Paet 1974	Parti de la Réforme (<i>Reformierakond</i>)	Formation : science politique Carrière : Rédacteur à la Radio estonienne (1991-92)/Reporter et rédacteur au quotidien <i>Postimees</i> (1994-98)/ministre de la Culture (2003-06)	Occupe toujours le poste

Lettonie

2002-2004	Sandra Kalniete 1952	Indépendante	Formation : Histoire de l'art/Relations internationales Carrière : L'une des fondateurs du Front populaire letton/Ambassadrice de la Lettonie auprès des	Députée au Parlement européen
-----------	--------------------------------	--------------	--	-------------------------------

¹⁰¹⁹ Katerina Kesa. Informations disponibles à la date de février 2013. Sources utilisées : site Internet des MAE estonien, letton, lituanien ; du Parlement européen, Wikipédia (anglais, français, estonien). Précision sur le parcours des ministres

			Nations Unies (1993), de la France (1997), de l'UNESCO (2000)	
2004-2007	Artis Pabriks 1966	Parti du peuple (<i>Tautas Partija</i>)	Formation : Histoire, Docteur en science politique (Danemark) ; Carrière : Recteur à Vidzemes ugstskola (1996-)/Membre du Parlement letton, <i>Saeima</i> (2004-)	Ministre de la Défense
2007-2010	Māris Riekstiņš 1963	Parti du peuple (TP)	Formation : Droit Carrière : Vice-président, Assistant au Comité des jeunes lettons (1987-1992)/Assistant du Département politique de la division européenne au MAE (1992) Secrétaire d'Etat au MAE (1993-2004)/ Chef de la délégation lettone lors des négociations d'adhésion avec l'OTAN (2002-2004)/Ambassadeur extraordinaire de la Lettonie aux États-Unis (2004-07)	Représentant permanent de la Lettonie à l'OTAN (Bruxelles)
2010-2011	Ģirts Valdis Kristovskis 1962	Parti de l'Unité (<i>Vienotība</i>)	Carrière : Ministre des affaires intérieures (1993-94)/Ministre de la défense (1998-2004)/Elu au <i>Saeima</i> comme membre du Parti « La Voie lettone » (1993-98) et comme membre du parti pour l'indépendance (LLNK) (1998-2008)/Signataire du <i>Prague Declaration on European Conscience and Communism</i>	
Octobre 2011-	Edgars Rinkēvičs 1973	Parti de la réforme (<i>Reformu partija</i>)	Formation : Faculté d'Histoire et Philosophie /Science politique et relations internationales ; Carrière : Journaliste à la radio lettone (1993-94)/plusieurs fonctions au ministère de la Défense (1995-97)/Directeur adjoint de la délégation lettone lors des négociations d'adhésion à l'OTAN (2002-03)/Ministre de la Défense (2007-08)/Directeur de la Chancellerie du président V.Zatlers (2008-11)	Toujours en poste

Lituanie

2000-2006	Antanas Valionis ¹⁰²⁰ 1950	Nouvelle union – sociaux libéraux (<i>Naujoji sąjunga - socialliberalai</i>)	Formation : Institut polytechnique/Docteur en science politique Carrière : Instructeur au service de l'agriculture et de l'industrie alimentaire (1985-89)/ Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire en Pologne (1994-96), en Bulgarie et Roumanie (1996-2000)	
2006-2008	Petras Vaitiekūnas 1953		Carrière : Signataire de la Déclaration d'indépendance de la Lituanie (1990)/Membre du Conseil suprême de Lituanie 1990-92/Ambassadeur en Lettonie (1999-2004) et Belarus (2005-06)	
2008-2010	Vygaudas Ušakas 1966	Union patriotique-Chrétiens-démocrates lituaniens (<i>TS-LKD</i>)	Formation : droit Carrière : au MAE dont vice-ministre des AE (1999)/négociateur en chef pour l'adhésion à l'UE 2000-01/Ambassadeur aux États-Unis, au Mexique puis au Royaume-Uni (2001-2008)	Représentant spécial de l'UE pour l'Afghanistan/ nommé chef de la Délégation EU-Russie (en février 2013)
2010-2012	Audronius Ažubalis 1958	Union patriotique-Chrétiens-démocrates lituaniens (<i>TS-LKD</i>)	Formation : journalisme (Vilnius, États-Unis) Carrière : Député au Parlement lituanien, <i>Seimas</i> (1996), Président de la Commission parlementaire des AE (2008)	
13 décembre 2012-	Linas Linkevičius 1961	Parti des sociaux-démocrates (<i>Lietuvos socialdemokratų partija, LSDP</i>)	Formation : Institut polytechnique Carrière : Membre responsable du Comité central du PC lituanien (1990-1992)/Membre du Seimas (1992-96)/Vice-président de la Commission des AE du Seimas (1992-93)/Ministre de la Défense (1993-96)/Ambassadeur extraordinaire de la Lituanie auprès de l'OTAN (2005-11)/Ambassadeur extraordinaire de Lituanie en Belarus (2012)	

¹⁰²⁰ http://www.coe.int/T/F/Com/Dossiers/Presidences-sessions-CM/sessions/mai-2002/CV_AValionis.asp

ANNEXE 4 : Les députés baltes au Parlement européen (PE) (2009-2014¹⁰²¹)

Députés estoniens au PE

NOM Date de naissance	Groupe politique au PE	Formation	Parcours professionnel	Engagement politique en Estonie	Carrière à l'international	Commissions/ Délégations au PE
Tunne KELAM 1936	Parti Populaire Européen (PPE)	Histoire	Archives centrales de l'Estonie (1959-65)/ Membre du Congrès d'Estonie ¹⁰²² (1990-92)/Député (1992-2004), Vice-président (1992-2003) de <i>Riigikogu</i> / Président de la Commission des Affaires européennes de <i>Riigikogu</i> (1997-2003)/	Parti de l'indépendance nationale estonienne (ERSP ¹⁰²³)(1989-93) dont président (1993-95)/ Président du parti Pro Patria: ¹⁰²⁴ (2002-05)	à l'APCE ¹⁰²⁵ : Membre (1992-200 ?)/ Chef de la délégation estonienne (1992-95)/Vice-président (1994-95)/Rapporteur pour l'Ukraine (1996-2000)	Membre : Commission des Affaires étrangères (AE)
Kristiina OJULAND 1966	Alliance des démocrates et libéraux pour l'Europe	Droit et science politique /de EDK ¹⁰²⁶ (Estonie)/ Relations internationales (Genève, Birmingham, Vienne)	MAE : Première secrétaire (1992-94)/ Ministre des Affaires étrangères (2002-05) Riigikogu :Députée (1994-2002, 2005-09), Présidente de la commission de l'UE (2007-09)	Parti de Réforme (<i>Reformierakond</i>) Secrétaire aux Affaires étrangères (AE) (1995-2002), vice-présidente (2003-07) du parti	Conseil de l'Europe (CE) : Représentante permanente de l'Estonie (1993-94)/ APCE :Vice-présidente de la Commission des Questions politiques (1992-2002)/Cheffe de la délégation estonienne (1996-2002)	Membre : Commission des AE/ DC ¹⁰²⁷ UE-Russie/ Membre suppléante : DC UE-Arménie, UE-Azerbaïdjan, UE-Géorgie
Siiri OVIIR 1947	Alliance des démocrates et des	Droit	Cour suprême de la République socialiste soviétique d'Estonie :	Parti de centre-gauche (<i>Keskerakond</i>) : Membre		Vice-présidente : DC UE-Ukraine

¹⁰²¹ Katerina Kesa. D'après le *curriculum vitae* des députés sur le site du Parlement européen : <http://www.europarl.europa.eu/meps/fr/search.html> (consulté en janvier 2013).

¹⁰²² Organe de représentation parlementaire durant la transition

¹⁰²³ *Eesti Rahvusliku Sõltumatuse Partei*

¹⁰²⁴ *Isamaaliit*

¹⁰²⁵ Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

¹⁰²⁶ Ecole diplomatique estonienne (*Eesti Diplomaatide Kool*)

¹⁰²⁷ Délégation à la commission de coopération parlementaire

	libéraux pour l'Europe		Assistante du président (1975-1990) Professeure à l'université pédagogique de Tallinn (1992-2003)/ Conseillère municipale de Tallinn (1996-2002)/ Députée à Riigikogu (1992-2004) : Présidente du groupe parlementaire Estonie-Géorgie (1996-2004)/ Membre de la commission des affaires de l'UE(2003-04)/ Ministre de la Protection sociale (1990-92)/ Ministre des Affaires sociales (1995, 2002-03)	fondatrice et membre(depuis 1991)/ Vice-présidente du parti (1994 et 1997)		Membre : Délégation à l'Assemblée parlementaire Euronest Membre suppléante : DC UE-Arménie, UE-Azerbaïdjan, UE-Géorgie
Indrek TARAND 1964	Groupe des Verts/ Alliance libre européenne	Histoire (Estonie), Etudes européennes (Bologna)	Conseiller municipal de Tartu (1989)/ Membre du Congrès d'Estonie et du comité d'Estonie (1990- ?)/ Conseiller du Premier ministre (1993)/ Chancelier de MAE (1994-2002)/ Directeur du musée de la guerre d'Estonie (2005-)	Indépendant		Membre : Délégation pour les relations avec l'Assemblée parlementaire de l'OTAN Membre suppléant : Commission des AE

Députés lettons au PE

NOM Date et lieu de naissance	Groupe au PE	Formation	Parcours professionnel	Engagement politique en Lettonie	Carrière diplomatique et internationale	Commissions et Délégations au PE
Ivars GODMANIS 1951 Riga	Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe	Physique et mathématiques (physiques des solides)/	Université ¹⁰²⁸ / Délegué au Conseil suprême de Lettonie (1990-93)/ Président du Conseil des ministres (1990-93)/	Front populaire letton (<i>Latvijas Tautas fronte</i>) :Vice-président1988-		Membre : Délégation pour les relations avec laBelarus/ Délégation à l'Assemblée

¹⁰²⁸ Assistant de recherche (1974-1988), maître de conférence (1987-1988)/

		Diplômé de doctorat en physique	Député au <i>Saeima</i> (1998-2002)/ Ministre des Finances (1998-99)/ Ministre de l'Intérieur (2006-07)/ Premier ministre (2007-09)	90) Voie lettone (<i>Latvijas Ceļš</i>) : Membre du bureau (1997-99), Président (2005-07)		parlementaire Euronest
Krišjānis KARIŅŠ 1964 (États-Unis)	Parti Populaire Européen	Doctorat en linguistique (Pennsylvanie)	Président de la société P.K. SIA (1994-2002)/ Député au <i>Saeima</i> (2002-)/ Ministre de l'Economie (2004-06)	La Nouvelle ère (Jaunais laiks) : Fondateur/ Membre (2003-07)/ Président du bureau du parti (2007-08)/ Membre du bureau (2003-2007)		Membre : DC UE-Arménie, UE-AZ, UE-Géorgie/ Délégation à l'Assemblée parlementaire Euronest
Alexander MIRSKY 1964 (Vilna)	Alliance Progressiste des Socialistes et Démocrates	Ingénieur civil	Secteur de la construction : Chef de projet (1986-1989/1990-92)/ L'armée soviétique / Directeur technique d'une entreprise de construction (1992-1999/1999-2001)/ Conseiller du maire de Riga (2001-05)/ Député (2006-09) au <i>Saeima</i>	Centre de l'harmonie (Saskaņas Centrs) ¹⁰²⁹		Membre : Commission des AE/ DC UE-Russie/ Délégation à l'Assemblée parlementaire Euronest Membre suppléant : Délégation pour les relations avec le Belarus
Alfreds RUBIKS 1935 (Daugavpils)	Groupe confédéral de la Gauche unitaire européenne/Gauche verte nordique	Ingénieur en mécanique (Riga)/ École supérieure du parti de Leningrad, responsable politique	Parti communiste letton ¹⁰³⁰ (dont Premier secrétaire du Comité central du Parti communiste letton)/ Député : Président du Conseil des députés du peuple de la Ville de Riga (1984-90)/ Député du peuple de la RSS Lettonie (1980-91)/ Membre du Soviet suprême de Lettonie (1991-92)/ Député au <i>Saeima</i> (1993-97)	Parti communiste letton (1981-91)/ Centre de l'harmonie (Saskaņas centrs) : Vice-président (2005-)/ Parti socialiste de Lettonie (1999-)/		Membre suppléant : DC UE-Arménie, UE-AZ, UE-Géorgie
Inese VAIDERE 1952	Groupe du Parti Populaire	Doctorat en économie	Université ¹⁰³¹ / Conseiller du premier ministre (1997-98).	Membre de la direction du parti de	Membre du conseil de rédaction du	Membre : Commission AE

¹⁰²⁹Coalitions organisations politiques

¹⁰³⁰Jeunesses communistes léninistes de Lettonie (LĪKJS) (1962-68)/ Comité Central (1969-1976), Député du peuple du quartier de Leningrad, Ville de Riga (1976-84)/ Premier secrétaire du comité du quartier de Leningrad, Riga (1976-82), membre du bureau politique du Comité central du Parti communiste de l'Union soviétique

(Jelgavā)	Européen	lettonne	Conseillère municipale, adjointe au maire de Riga (2001-2002)/ Saiema : Députée, Présidente de la commission des Affaires étrangères, Membre de la Commission des dépenses publiques et de l'audit (2002-04)/ Ministre de l'Environnement (1998-99)/ Conseillère de la Présidente de la République de Lettonie (1999-2000).	l'Union civique (<i>Pilsoniskā savienība</i>) (2009-)	périodique du Parlement européen "Parliament Magazine" (depuis 2005).	Membre suppléante : DC UE-Ukraine/ Délégation à l'Assemblée parlementaire Euronest
Tatjana ŽDANOKA 1950 Riga	Groupe des Verts/Alliance libre européenne	Doctorat en mathématique (1972-1990).	Université : Maîtresse de conférences en mathématiques (1972-90)/ Conseillère municipale de la ville de Riga (1989-94 et 1997-99). Députée au Conseil suprême de la République de Lettonie (1990-1993)/ Comité letton des droits de l'homme ¹⁰³² Cofondatrice et coprésidente (1992-97); directrice de projet (1997-2004)	Pour les droits de l'homme dans une Lettonie unie (<i>Par cilvēka tiesībām vienotā Latvijā</i>) : Coprésidente		Vice-présidente : Délégation à la Commission de coopération parlementaire UE-Moldavie/ Membre : Délégation à l'Assemblée parlementaire Euronest Membre suppléante : Délégation à la Commission de coopération parlementaire UE-Russie

Députés lituaniens au PE

NOM Date et lieu de naissance	Groupe au PE	Formation	Parcours professionnel	Engagement politique en Lettonie	Carrière diplomatique et internationale	Commissions et Délégations au PE
Laima Liucija ANDRIKIE-NĖ 1958(Druskin)	Parti Populaire Européen	Economie et mathématiques/ Doctorat en sciences sociales (économie)	Université ¹⁰³³ / Membre du Conseil suprême de Lettonie /	Mouvement lituanien pour l'indépendance	Présidente de la délégation lituanienne à l'Assemblée balte,	Membre Délégation pour les relations avec

¹⁰³¹ Assistante, chargée de cours, maîtresse de conférences, professeure (1975-)

¹⁰³² ONG affiliée à la Fédération internationale des droits de l'homme

¹⁰³³ Ingénieur (1980-83), collaboratrice scientifique (1983-89)/ Maître de conférences (2004)/

inkai)		Stages à l'étranger (Manchester, Georgetown)	Signataire de l'acte de restauration de l'indépendance lituanienne /Membre de la commission des AE du Parlement lituanien (<i>Seimas</i>)(1992-2000), Affaires européennes(1998-00)/ Ministre de l'Industrie et du commerce (1996); Ministre des Affaires européennes (1996-98)	Sąjūdis (1988-93)/ Union pour la patrie ¹⁰³⁴ / Parti national populaire / Union de la droite (2001-03)/ Union pour la patrie - Chrétiens-démocrates lituaniens (2003-)	présidente du bureau de l'Assemblée balte (1998-2000).	leBelarus/ Délégation à l'Assemblée parlementaire Euronest Membre suppléant Commission des Affaires étrangères
Vilija BLINKEVIČIŪTĖ 1960 Linkuva Pakruojo Raj	l'Alliance Progressiste des Socialistes et Démocrates	Diplômée de droit	Vice-ministre (1996-2000)/ Ministre de la Protection sociale et du travail (2000-2008) Députée au Parlement de Lituanie : membre de la Commission des Affaires sociales et du travail (2004-09)	Parti social-démocrate lituanien (<i>Lietuvos socialdemokratinė partija</i>)/		Vice-présidente DC UE-Ukraine Membre Délégation à l'Assemblée parlementaire Euronest
Juozas IMBRASAS 1941 Ukmergė	Europe libertés démocratique	Etudes secondaires	Construction et l'approvisionnement technique de Lituanie ¹⁰³⁵ / Conseil municipal de Vilnius Membre, Maire adjoint (1997), Maire de Vilnius (1999, 2007-2009).	Parti de l'Ordre et Justice (<i>Partija Tvarka ir teisingumas</i>)		Membre DC UE-Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie/ Délégation à l'Assemblée parlementaire Euronest
Vytautas LANDSBERGIS 1932 Kaunas	Parti Populaire Européen	Docteur en musicologie	Professeur (1978-). Professeur de musique (depuis 1952) Président du Conseil	Président du conseil Mouvement Sąjūdis (1988-1990). Président de	Observateur au Parlement européen (2003-2004). Député au	Vice-président DC UE-Arménie, Azerbaïdjan et

¹⁰³⁴Membre fondatrice, membre du bureau (1993-1998);

¹⁰³⁵Responsable de l'organisation territoriale de la construction auprès du comité de l'État chargé de l'approvisionnement en matériel technique (1972). Directeur de l'autorité étatique lituanienne chargée de l'approvisionnement et de la vente de bois et de papier (1986).

			<p>suprême de la République de Lituanie - assemblée constitutive de la République de Lituanie (1990-1992). Député au Parlement lituanien, chef de l'opposition (1992-1996). Président du Parlement lituanien (1996-2000). Député au Parlement lituanien (2000-2004). Chef de l'État (1990-1992).</p>	<p>l'Union patriotique (parti conservateur lituanien) (1993-2003). Membre du bureau de l'Union patriotique (depuis 2008, Union patriotique - démocrates-chrétiens lituaniens), président de la commission politique du parti (depuis 2003).</p>	<p>Parlement européen (depuis 2004). Membre du Congrès des députés du peuple de l'URSS (1989-1990). Un des présidents du Conseil des États baltes (1990-1992). Membre de l'Assemblée balte (1992-1996, 2000-2004). Membre de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (1993-1996, 2000-2002). Fondateur de l'Assemblée interparlementaire Lituanie-Pologne (avec le président du Parlement polonais) (1997-2000)</p>	<p>Géorgie Membre Commission AE/ Sous-commission "sécurité et défense"/ Délégation pour les relations avec l'Assemblée parlementaire de l'OTAN Délégation à l'Assemblée parlementaire Euronest Membre suppléant DC UE-Russie</p>
<p>Justas Vincas PALECKIS 1942 Samara</p>	<p>Alliance Progressiste des Socialistes et Démocrates européens</p>	<p>Études du journalisme (1959-1964)/ École supérieure de diplomatie (Moscou, 1966-1969).</p>	<p>Signataire du communiqué de Gotland sur l'indépendance (6 août 1989), de la déclaration d'indépendance de la Lituanie (11 mars 1990)/ Université : Enseignant à l'Université de Vilnius¹⁰³⁶ / Député au Parlement, vice-président de la</p>	<p>Vice-président du Parti travailliste démocrate lituanien (1990-91)/ Parti social-démocrate lituanien <i>Lietuvos socialdemokratų partija</i> (1992, 2007-2009). Vice-président</p>	<p>Ambassadeur de Lituanie au Royaume-Uni, accrédité également au Portugal et en Irlande (1996-2001).</p>	<p>Vice-président Sous-commission "sécurité et défense"/ Délégation pour les relations avec la Belarus Membre Commission des AE/</p>

¹⁰³⁶Enseignant à l'institut de journalisme (1990-1993) et à l'institut des sciences politiques et des relations internationales de l'université de Vilnius (1993-1995).

			commission des AE(1990-92) Conseiller du président de Lituanie pour la politique étrangère (1993-96)/ Vice-ministre des AE(2002-04)	du Parti (2009-).		DC UE-Russie Délégation à l'Assemblée parlementaire Euronest
Algirdas SAUDAR-GAS 1948, Kaunas	Parti Populaire Européen	Diplôme de biophysique	Chargé de recherches (1972-1990). Député au Parlement lituanien (1990-2004)/ Ministre des Affaires étrangères (1990-92, 1996-2000)	Président du Parti chrétien-démocrate lituanien (<i>Tėvynės sąjunga - Lietuvos krikščionys demokratai</i>) (1995-99).	Ambassadeur de Lituanie près le Saint-Siège (2004-08)	Membre DCUE-Ukraine Délégation à l'Assemblée parlementaire Euronest Membre suppléant Délégation pour les relations avec leBelarus
Leonidas DONSKIS 1962 Klaipėda	Alliance of Liberals and Democrats for Europe	Doctorat en sciences humaines (philosophie) (Vilnius) Doctorat en sciences sociales du département de philosophie sociale et morale (Helsinki)	Université Recherche et enseignement (Vilnius, États-Unis, GB, Finlande, Tallinn)/ Journaliste ¹⁰³⁷ , Autres ¹⁰³⁸			Membre: Commission du développement Sous-commission "droits de l'homme"/ DC UE-Arménie, UE-Azerbaïdjan et UE-Géorgie/ Délégation à l'Assemblée parlementaire Euronest Membre suppléant : DC UE-

¹⁰³⁷ Auteur et présentateur de l'émission de débats culturels "Be pykčio" sur la chaîne LTV (2003-2009).

¹⁰³⁸ Président du comité directeur de la fondation Sugihara «Diplomates pour la vie» (*Diplomatai už gyvybę*) (2003-), Président de l'institut pour la pensée libérale (2008-), Consultant et membre de plusieurs rédactions de revues dont la revue scientifique *Journal of Baltic Studies* (2005-), Initiateur et rédacteur en chef de la série d'ouvrages *On the Boundary of Two Worlds: Identity, Freedom, and Moral Imagination in the Baltics*

						Moldavie
Valdemar TOMAŠEVS KI 1965, Vilnius	Groupe Conservateurs et Réformistes européens	Ingénierie civile (génie mécanique)	Conseil de l'arrondissement de Vilnius Membre et maire Adjoint (1995-2003)/ Député au Parlement lituanien (2000-09)/	Action électorale des Polonais de Lituanie (<i>Lietuvos lenkų rinkimų akcija</i>): Président (1999-)		Vice-président Délégation pour les relations avec le Belarus Membre Délégation Assemblée parlementaire Euronest

ANNEXE 5: Déclaration commune entre l'Assemblée parlementaire de GUAM et l'Assemblée Balte (27 novembre 2009)

Joint Statement of the GUAM Parliamentary Assembly and the Baltic Assembly

The GUAM Parliamentary Assembly and the Baltic Assembly,

welcoming the Declaration on Cooperation between the Baltic Assembly and the GUAM Parliamentary Assembly, signed by the Chairman of the GUAM Parliamentary Assembly and the President of the Baltic Assembly in Vilnius, the Republic of Lithuania on 19 June 2009;

confirming that the foundation of such cooperation is promotion of democratic, socio-economic and cultural development of the GUAM and Baltic countries, contribution to resolution of the protracted conflicts in the GUAM area and provision of political support for regional cooperation;

willing to further develop cooperation between the GUAM and the Baltic regions in the spheres of mutual interest such as energy/energy security, conflict resolution in the GUAM area, climate change and environmental protection, social welfare, healthcare, culture, science and education, cross-border cooperation, trade and economy, infrastructure and communications, support and sharing of the experience on the issues of EU and NATO integration, and implementation of international policy;

underlining that protracted conflicts in the GUAM area constitute the main threat to regional and international peace, security and stability and a threat to democracy and economic development;

considering that the unstable character of supply of energy resources creates a threat to economic development of the region and difficulties for the population,

call on the international community to support the GUAM States in facilitating a peaceful resolution of the conflicts in the GUAM area based on norms and principles of international law, the fundamental ones being the principles of territorial integrity and inviolability of borders;

stress that the territory of a state may not be a subject of acquisition or military occupation resulting from the threat or use of force in breach of the relevant norms of international law. No territorial acquisitions and the resulting self-declared entities may be recognized as legal under any circumstances whatsoever;

support the European aspirations of the GUAM Member States and agree to have a regular exchange

of experience on the issues of EU and NATO integration;

intend to coordinate the steps aimed at strengthening energy security through the use and development of pipeline networks and other transport infrastructure to increase export and transit of energy supplies, diversification of their supply and enhanced coordination of the development of alternative energy sources;

consider as unacceptable the use of energy supply and transit as a means of pressure on producer, transit and consumer countries, and urge all players of the energy market to develop transparent mutual relations on the basis of partnership, equality, and mutual benefit;

recommend to respective state institutions to present specific draft proposals to be implemented in the spheres of mutual interest within the GUAM – Baltic cooperation framework,

have agreed to coordinate the time and venue of the next round of consultations between the GUAM PA and the Baltic Assembly via diplomatic channels.

Vilnius, 27 November 2009

ANNEXE 6 : Programme de la formation « Renforcement des capacités administratives » organisée à l’Ecole diplomatique estonienne et aux fonctionnaires géorgiens (à Tallinn, 2-8 septembre 2013)

CAPACITY BUILDING OF THE GEORGIAN LEADERSHIP

Training in Policy Development and Negotiation Techniques
Cohort V Study Visit to Tallinn
2–8 Sept, 2013

Organised by Estonian School of Diplomacy in co-operation with the Georgian Foundation of Strategic and International Studies and SIPU International, funded by the Swedish International Development Cooperation Agency

Program outline

The aim of the study visit of Georgian civil servants is to focus on the central themes of policy development emerging from Georgia’s increasing co-operation with the EU. In addition to policy development topics a comprehensive approach to international negotiation techniques will be made. The training course also aims at deepening personal contacts between Georgian civil servants and their counterparts in Estonian institutions.

Target group

Georgian civil servants in Cohort V of the training project by Georgian Foundation of Strategic (GFSIS)

Requirements

Fluent English, affiliation within the Georgian civil service.

PROGRAMME OF THE STUDY VISIT

Monday, 2nd Sep

12:30 – 13:15

Guided tour in Estonian parliament Riigikogu.

14:45 – 15:15 **“Estonian School of Diplomacy and the Center of Eastern Partnership: History, Programs, Activities”**

Lecturer: Mr Ekke Nõmm, Director of the ESD

Dr Vahur Made, Managing Director of ECEAP

15:30 – 18:00

“Georgia and Europe: from the EU Perspective”

Lecturer: Dr Vahur Made, Managing Director of ECEAP

Tuesday, 3rd Sep

10:00 – 11:00

“Bilateral and Multilateral Negotiations II”

Lecturer: Mr Märt Volmer, Prime Minister’s Adviser on Foreign Policy Issues, Estonian Government Office

11:15 – 12:45

“Bilateral and Multilateral Negotiations III”

Lecturer: Mr Märt Volmer, Prime Minister’s Adviser on Foreign Policy Issues, Estonian Government Office

- 13:45 – 15:15 **“Bilateral and Multilateral Negotiations IV”**
Lecturer: Mr Märt Volmer, Prime Minister’s Adviser on Foreign Policy Issues,
 Estonian Government Office
- 15:30 – 16:30 **“Bilateral and Multilateral Negotiations V”**
Lecturer: Mr Märt Volmer, Prime Minister’s Adviser on Foreign Policy Issues,
 Estonian Government Office

Wednesday, 4th Sep

- 11:00 – 12:45 **“Bilateral and Multilateral Negotiations II”**
Lecturer: Mr Märt Volmer, Prime Minister’s Adviser on Foreign Policy Issues,
 Estonian Government Office
- 13:45 – 15:15 **“Bilateral and Multilateral Negotiations IV”**
Lecturer: Mr Märt Volmer, Prime Minister’s Adviser on Foreign Policy Issues,
 Estonian Government Office
- 15:30 – 17:30 **“Bilateral and Multilateral Negotiations V”**
Lecturer: Mr Märt Volmer, Prime Minister’s Adviser on Foreign Policy Issues,
 Estonian Government Office

Thursday, 5th Sep

- 10:00 – 11:30 **“Estonian Experience in Developing IT and Communication Services”**
Lecturer: Ms Anna Piperal, Project Manager, Estonian ICT Demo Center
- 13:00 – 14:30 **“Estonian Experience of the Legislation Harmonization with the EU
Acquis Communautaire”**
Lecturer: Ms Aige Inkinen, Adviser at the EU Secretariat, Estonian
 Government Office
- 14:45 – 16:00 **“Issues of Gender Equality and Equal Treatment in Estonia”** *Lecturer:*
Mari-Liis Sepper, Gender Equality and Equal Treatment Commissioner in
 Estonia

Friday, 6th Sep

- 10:00 – 11:15 **“Principles and Mechanisms of Public Policy Formation on State Level”**
Lecturer: Ms Liia Hänni, Program Director, Estonian e-Governance Academy
- 11:30 – 13:00 **“Policy Implementation”**
Lecturer: Ms Liia Hänni, Program Director, Estonian e-Governance Academy
- 14:00 – 14:30 Awarding of the study visit certificates
- 14:30 – 16:30 Individual meetings with Estonian counterparts